



ÉTAT DES LIEUX 2008  
AVRIL 2008

PREMIER MINISTRE  
SECRETARIAT D'ÉTAT CHARGÉ DE LA PROSPECTIVE  
DE L'ÉVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES  
ET DU DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE

# FRANCE 2025 DIAGNOSTIC STRATÉGIQUE



## Avant-propos

### Pour préparer « France 2025 », un premier état des lieux

L'avenir, dit-on, ne se prévoit pas mais se prépare.

La formule est vraie, mais elle est excessive : on ne saurait préparer l'avenir de la France sans une vision prospective des grandes tendances qui animent le monde, sans une analyse des forces et faiblesses structurelles de notre pays, sans une anticipation raisonnée des menaces à éviter et des occasions à saisir. Il est démontré que les pays les plus compétitifs sont aussi ceux qui investissent le plus dans la réflexion de long terme. Il faut, en effet, savoir estimer ses forces pour mieux affronter l'obstacle et mieux profiter des courants porteurs.

C'est ce travail que le Premier ministre m'a demandé de conduire en lançant l'exercice « France 2025 ». L'objectif est de produire un diagnostic stratégique pour les quinze ans à venir, qui décrive les différents scénarios d'évolution possibles pour notre pays, et définisse les moyens d'embrasser les opportunités les meilleures et d'éviter les scénarios les plus sombres.

Pendant plusieurs mois, parlementaires, partenaires sociaux, hauts fonctionnaires, experts et représentants de la société vont travailler sur huit sujets majeurs pour l'avenir de notre pays : la mondialisation et ses conséquences ; l'organisation de notre appareil productif ; le développement de nos capacités créatrices ; la protection contre les nouveaux risques ; le renouvellement du « vivre ensemble » ; la gestion des ressources rares ; l'impact des innovations technologiques sur la vie quotidienne ; enfin, l'avenir de l'État et des services publics.

On le voit d'emblée, l'objet de notre réflexion n'est pas seulement la croissance ni même l'économie en général, mais bien l'équilibre de notre société, les conditions de son épanouissement et de sa cohésion. Car, pour le dire d'un mot, la grande question de l'avenir n'est pas uniquement de savoir si le PIB aura tel ou tel niveau, mais de savoir si les Français vivront dans une société qui leur donnera les moyens d'inventer leur bonheur privé et de maîtriser leur destin collectif.

Ces travaux seront menés avec l'appui du Centre d'analyse stratégique, qui poursuit ainsi, adaptée aux exigences contemporaines, la mission de son illustre prédécesseur – le Commissariat général du Plan – qui a joué un si grand rôle dans la modernisation de la France.

Pour préparer les travaux des groupes, nous avons élaboré, avec le Centre d'analyse stratégique, le document que vous avez entre les mains. Il dresse un premier état des lieux de notre pays, dans les grands domaines que devront explorer les groupes de travail : cette base de discussion est un outil pour la réflexion, un point de départ, nullement une préfiguration des résultats. Sa vocation est d'être un support, une base de données. Il éclaire des faits, repère des tendances, mais ne préjuge de rien.

Une seule certitude à ce stade : nous allons regarder loin.

Loin dans le temps, de manière à porter notre attention sur les véritables mouvements de fond de nos sociétés ; je pense en particulier aux évolutions démographiques, au vieillissement de la population, aux questions migratoires, aux structures familiales ; c'est pourquoi nous avons choisi 2025 comme ligne d'horizon.

Loin dans l'espace, c'est-à-dire vers la Chine, l'Inde ou le Brésil, dont les évolutions sont en train de faire basculer le monde sur son axe et de rendre caducs nos anciens repères. Je pense en particulier à la croissance du niveau de vie dans les pays émergents, aux tensions sur les matières premières qu'elle pourrait engendrer ; aux conséquences de la concurrence toujours plus intense de ces pays sur la division internationale du travail et pour l'avenir de nos systèmes sociaux.

« Regarder loin », c'est aussi regarder « en profondeur » : c'est-à-dire dans les structures de notre système social, industriel, universitaire, pour y rechercher nos atouts mais aussi les causes éventuelles de nos difficultés et les ressorts de notre adaptation. Je crois en particulier que nous avons intérêt à mettre au cœur du débat public les questions structurelles : éducation, innovation, recherche, habitat, aménagement du territoire, infrastructures qui influent directement sur la vie de nos concitoyens et en déterminent les grands traits.

Car c'est aussi là le but de l'exercice : nourrir le débat démocratique, au-delà de tous les clivages, en réhabilitant le temps long et les grandes perspectives. Tant il est vrai qu'en regardant loin, les hommes s'unissent plus facilement.

En construisant « France 2025 », nous travaillons pour nos enfants.

**Eric Besson**  
Secrétaire d'État,  
chargé de la prospective,  
de l'évaluation des politiques publiques et du développement  
de l'économie numérique  
22 avril 2008

## Diagnostic stratégique – France 2025

**Ce document de lancement de l'exercice France 2025 a été préparé avec l'aide du Centre d'analyse stratégique**

Principaux contributeurs au Centre d'analyse stratégique :

René Sève, directeur général  
Vanessa Wisnia-Weill, chef de projet

Département des Affaires économiques et financières : O. Passet, S. Bénard, Y. Bertoncini, A. Guilloux, R. Lallement, K. Lemoine, C. Mareuge, C. Schaff

Département des Questions sociales : M. Boisson, L. Delannoy, S. Donné, V. Gimbert

Département de la Recherche, des Technologies et du Développement durable : D. Auverlot ; A. Bodiguel, J.-L.. Loyer, H. Pouliquen, J.-L.. Pujol, P. Rossinot.

Département Travail, Emploi et Formation : Y. Chassard, J.-L. Dayan, E. Dourille-Feer, M.-A. Estrade, Ch. Gilles, M. Harfi, C. Jolly

Appui éditorial : B. Hérault , O. de Broca, S. Chasseloup, G. Petit. Veille et prospective : N. Bassaler

Appui logistique : M.-F. Le Guilly, M.-A.. Guimelli, B. Maître, P. Germain, N. Loison

Imprimerie : D. Cury, A. Cury, G. Luque-Navarro, M. Pallès

Nous remercions les conseillers scientifiques pour leurs contributions :

A. Barbier-Gauchard, R. du Tertre, V. Janod, J.-P. Jean, S. Lemoine, B. Palier, M. Sauvez, C. Senik

Nous remercions les équipes du CEPII, le Conseil d'analyse économique, le Conseil d'analyse de la société et le Conseil d'orientation des rRetraites pour leurs contributions (consultables sur [www.strategie.gouv.fr](http://www.strategie.gouv.fr)).

Nous remercions pour leurs appui et contributions les équipes de prospective de la DICT, de la Délégation interministérielle à la Ville, du ministère de l'Intérieur, de la Gendarmerie, du ministère de l'Agriculture, du ministère de l'Équipement, la Direction de la stratégie du ministère de la Recherche et la Direction du Budget. Nous remercions le BIPE pour ses analyses.

Nous remercions les cabinets de conseil AT.Kearney, Bain&co, BCG, CVA, McKinsey qui nous ont fait part gracieusement de leurs réflexions.

# Diagnostic stratégique

## Sommaire :

- Partie 1 : Europe - Mondialisation *p. 11*
- Partie 2 : Production et emploi *p. 55*
- Partie 3 : Création, R&D, Innovation *p. 95*
- Partie 4 : Vivre ensemble *p. 129*
- Partie 5 : Risques et protection sociale *p. 175*
- Partie 6 : Ressources rares *p. 209*
- Partie 7 : État et services publics *p. 247*

# ■ Partie 1 - Europe - Mondialisation

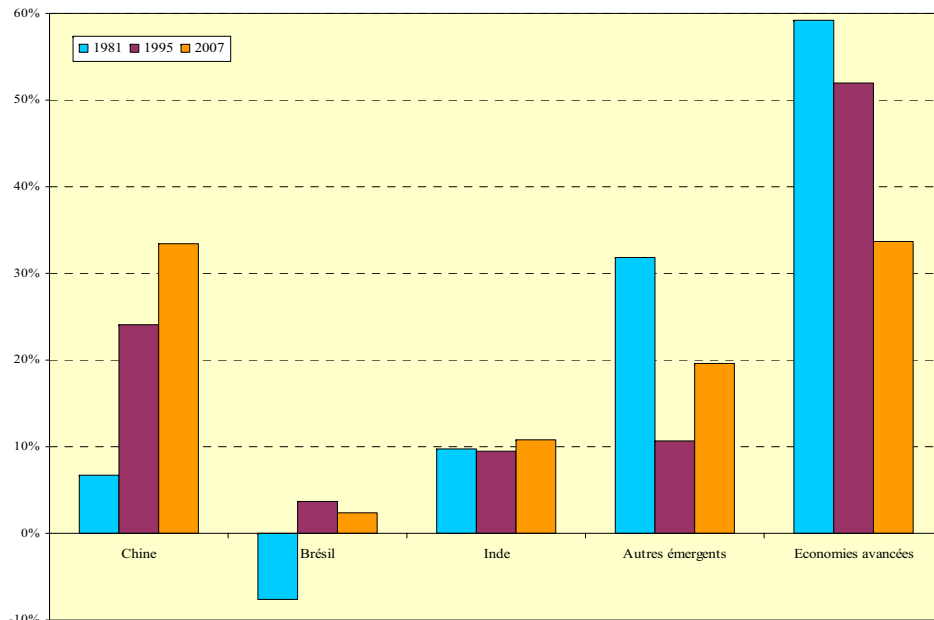
## Scénarios de croissance mondiale

### Jamais la croissance mondiale n'a été aussi élevée Sa composition géographique change radicalement

Depuis 2004, le taux de croissance mondiale atteint un niveau historique, autour de 5 %.

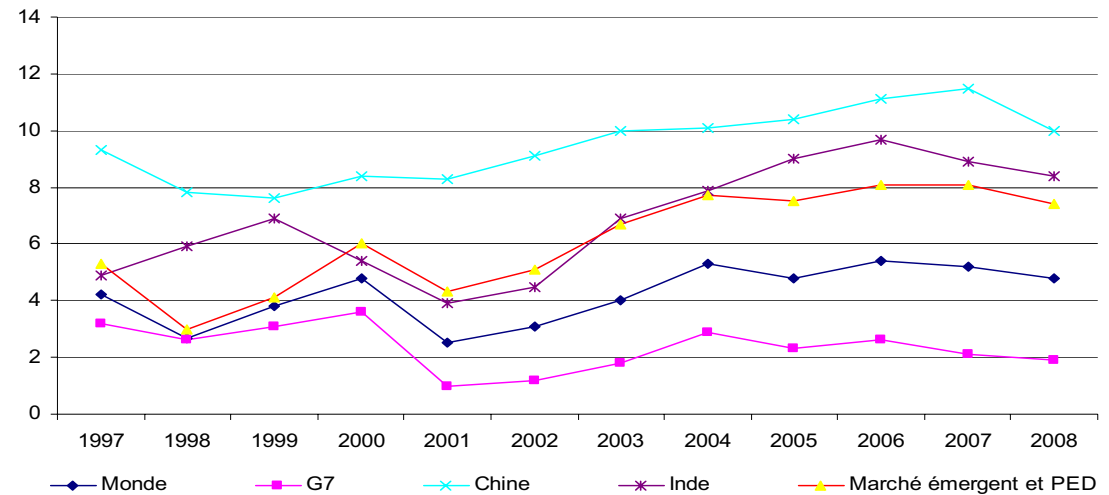
La croissance mondiale provient plus des pays émergents que des pays développés. En 2007, la Chine représente à elle seule 33 % de la croissance mondiale contre 23 % pour les pays du G7.

Évolution de la composition géographique de la croissance mondiale



Source : FMI World Economic Outlook Database, 2007

Évolution du rythme de la croissance mondiale par pays et par zones



Source : FMI World Economic Outlook Database, 2007

**Les moteurs géographiques de la croissance changent.** Sur la période 1981-2008, la part des économies avancées dans la croissance mondiale diminue de moitié pour atteindre 30% aujourd'hui, tandis que celle de l'Asie émergente bondit de 14% à 46%. En regard, celle de l'Inde passe de 10% à 11,5% et celle de l'Afrique stagne à 4%.

# Scénarios de croissance mondiale

## Les grands pays émergents rattrapent les pays développés

Part dans le PIB mondial  
(en %, aux prix courants)

	1993	2006
<b>UE-27</b>	<b>30,2</b>	<b>30,1</b>
<i>dont</i>		
Allemagne	8,1	6,0
Royaume-Uni	3,9	4,9
France	5,2	4,7
Italie	4,1	3,8
<b>États-Unis</b>	<b>26,7</b>	<b>27,5</b>
<b>Japon</b>	<b>17,3</b>	<b>9,0</b>
<b>BRIC</b>	<b>6,4</b>	<b>11,3</b>
<i>dont</i>		
Chine	1,8	5,4
Inde	1,1	1,9
Russie	1,8	2,0
Brésil	1,8	2,0

Source: CEPII, base CHELEM-PIB

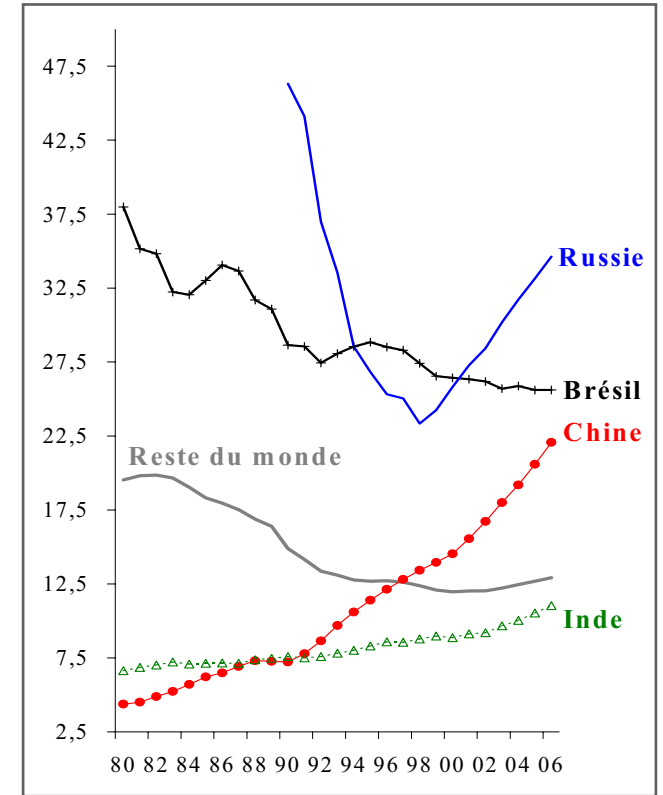
Les « BRIC (Brésil, Russie, Inde, Chine) » pèsent aujourd'hui davantage que l'Allemagne et la France réunies.

Le « décrochage » du Japon s'explique par la baisse du PIB japonais en 1998-1999 à la suite de la crise asiatique et sa stagnation durant toute la décennie 1990, associée à une dépréciation du yen.

Depuis un quart de siècle, la Chine et l'Inde évoluent sur une trajectoire régulière de rattrapage. L'amorce de la croissance est plus récente en Russie tandis qu'elle est encore incertaine au Brésil.

La Chine et l'Inde totalisent une population active de 1,2 milliard d'individus.

PIB par tête relatif aux pays riches  
(en PPA, pays riches = 100)



Note : Reste du monde correspond au monde moins pays riches et BRIC

Source : F. Lemoine & D. Ünal-Kesenci, « China and India in international trade : from laggards to leaders ? », Document de travail du CEPII, n° 2007-19

Population active en 2004-2005 (millions)

	en % du total			en millions
	Primaire	Secondaire	Tertiaire	Total
Chine	45	24	31	758
Inde	53	19	28	434
Russie	12	28	60	68
Brésil	21	19	60	75
OCDE	6	25	69	518

Source : BIT, 2006

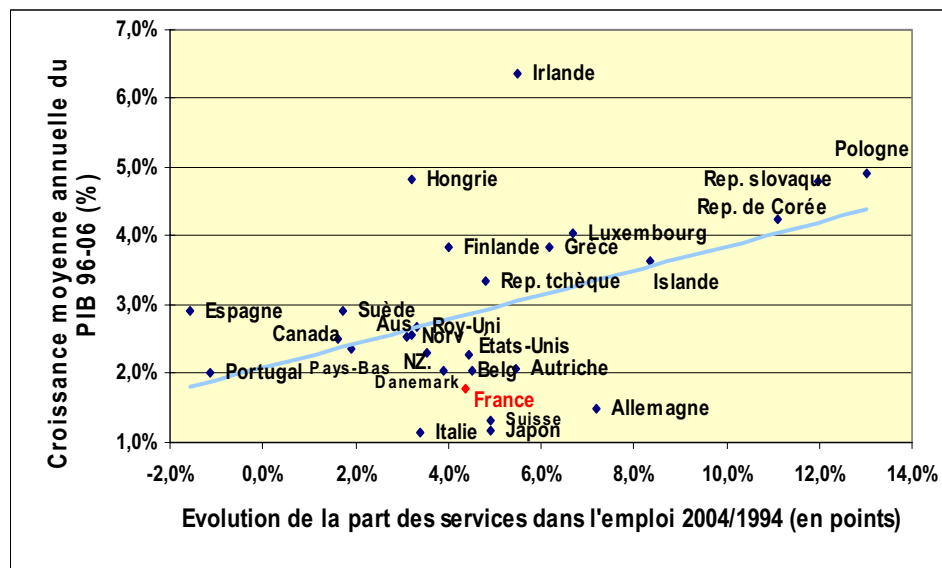


## Scénarios de croissance mondiale

### Plusieurs moteurs de la croissance

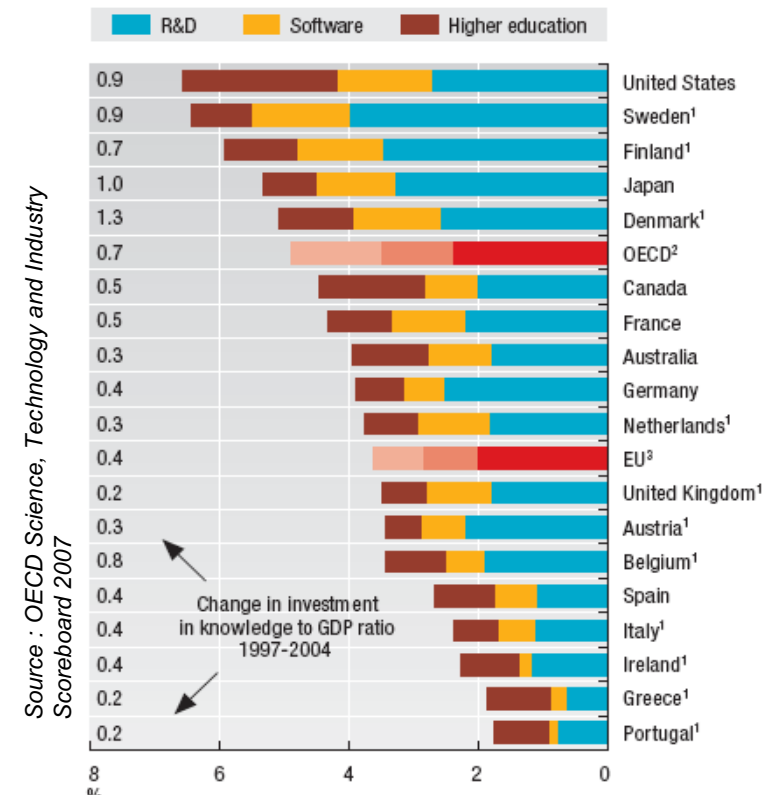
- La croissance mondiale est tirée par le processus de rattrapage des émergents
- Les secteurs qui tirent la croissance mondiale sont différents selon les zones :
  - Activité industrielle et exportations en Asie contre consommation de services domestiques en Europe.
  - Globalement, l'immatériel et les services sont moteurs. La contribution des services à la croissance du PIB augmente.
- Les facteurs de croissance varient avec les cycles conjoncturels et les zones :
  - Ces facteurs sont la consommation intérieure, le progrès technique, l'investissement – facilité par l'augmentation des flux internationaux de capitaux qui a été supérieure à celle du PIB mondial sur la période 1995-2005 – et le commerce extérieur – stimulé par la baisse des coûts de transport, de communication et de traitement de l'information.

Part des services dans l'emploi et croissance du PIB par habitant



Source : Données OCDE, comptes nationaux et LFS

L'investissement dans le savoir en 2004 en pourcentage du PIB



## Scénarios de croissance mondiale

### Les économies en tête du classement mondial en termes de PIB seraient, en 2050, la Chine, les États-Unis, l'Inde et le Japon

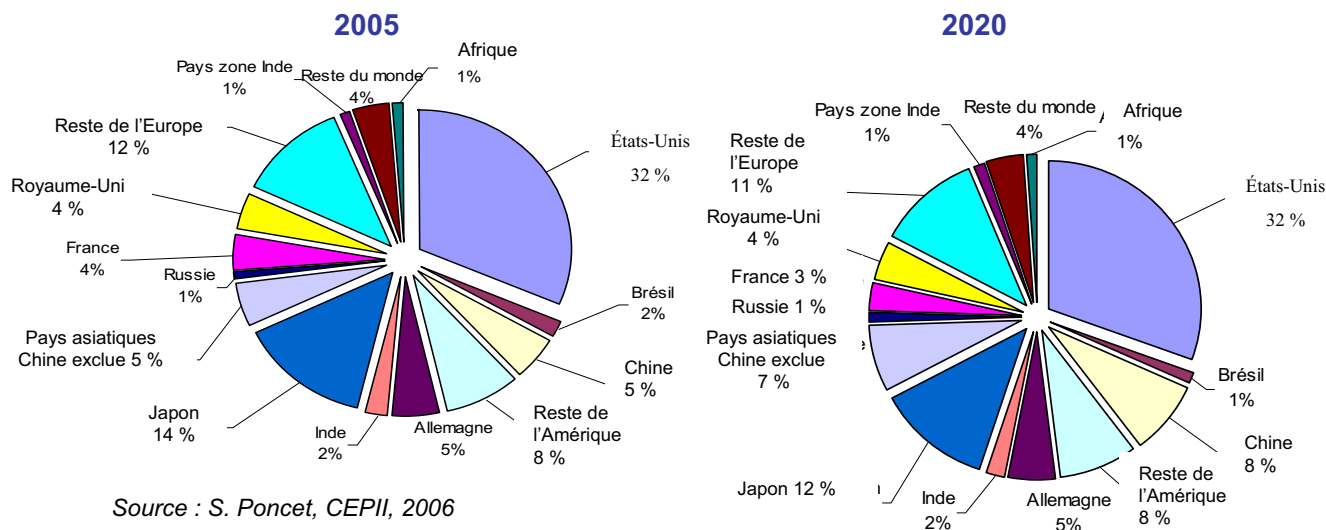
Scénarios de croissance mondiale, période 2005-2020,  
taux de croissance annuels moyens

	PIB : Taux de croissance moyen annuel 2005-2020		Sources des scénarios		Rang en 2005	Rang dans le PIB mondial en 2020			Rang dans le PIB mondial en 2050	
	Scénario plus haut	Scénario plus bas	Scénario plus haut	Scénario plus bas	Position de départ 2005	Position d'arrivée Scénario Cepii	Position d'arrivée Scénario Goldman Sachs	Position d'arrivée Scénario Cepii	Position d'arrivée Scénario Goldman Sachs	
Chine	10,1 %	5,2 %	GS (2)	DB (1)	5	3	2	1	1	
États-Unis	3,1 %	2,3 %	DB (1)	GS	1	1	1	2	2	
Inde	8,3 %	5,3 %	GS	Cepii	12	8	7	5	3	
Japon	1,6 %	1,2 %	Cepii	GS	2	2	3	3	4	
Brésil	6,1 %	-0,1 %	GS	Cepii	9	16	11	23	5	
Russie	7,8 %	4,4 %	GS	Cepii	13	13	10	7	7	
Allemagne	1,9 %	1,5 %	Cepii	GS	3	4	4	7	8	
Royaume-Uni	2,1 %	2,0 %	GS	Cepii	4	5	5	6	9	
TOTAL	3,6 %	2,8 %	GS	Cepii	-	-	-	-	-	

(1) : Deutsche Bank – (2) : Goldman Sachs.

Source : Goldman Sachs (2005) et S. Poncet (2006)

Répartition géographique du PIB en 2005 et 2020 (en pourcentage du PIB mondial)



Source : S. Poncet, CEPII, 2006

- Les perspectives de croissance mondiale laissent penser qu'à moyen-long terme, le poids des économies avancées dans le PIB mondial va diminuer au profit des émergents. Il subsiste toutefois des incertitudes sur le potentiel de croissance de ces économies et sur son caractère soutenable.

- Deux scénarios semblent se dessiner :

➤ le premier confirmerait la croissance chinoise et généraliserait cette dynamique à l'Inde, au Brésil et à la Russie ;

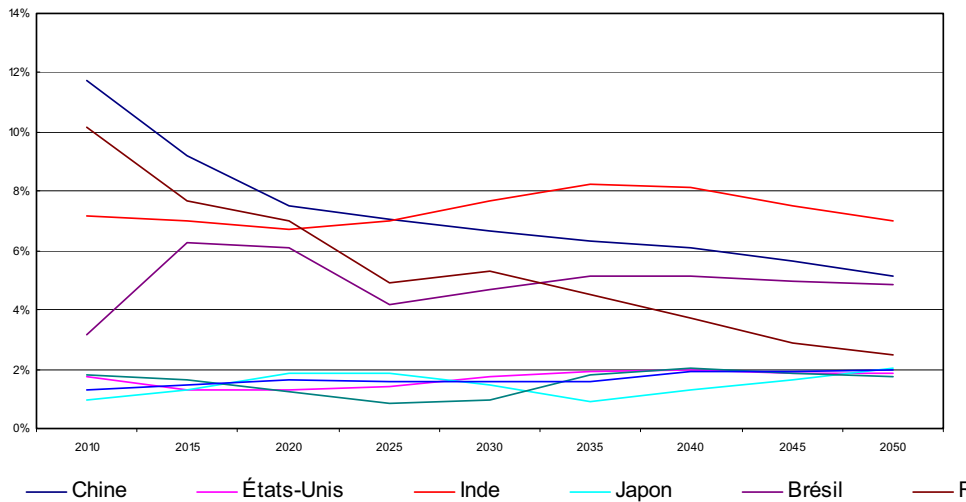
➤ le second table sur un rattrapage technologique moins rapide de la part des pays émergents, notamment la Russie et le Brésil.

- Il convient par ailleurs de prendre en compte d'autres déterminants, notamment les facteurs macro-économiques (inflation, déficit budgétaire, etc.) et les variables de stabilité politique (niveau de la corruption) qui influent fortement sur le niveau d'investissement.

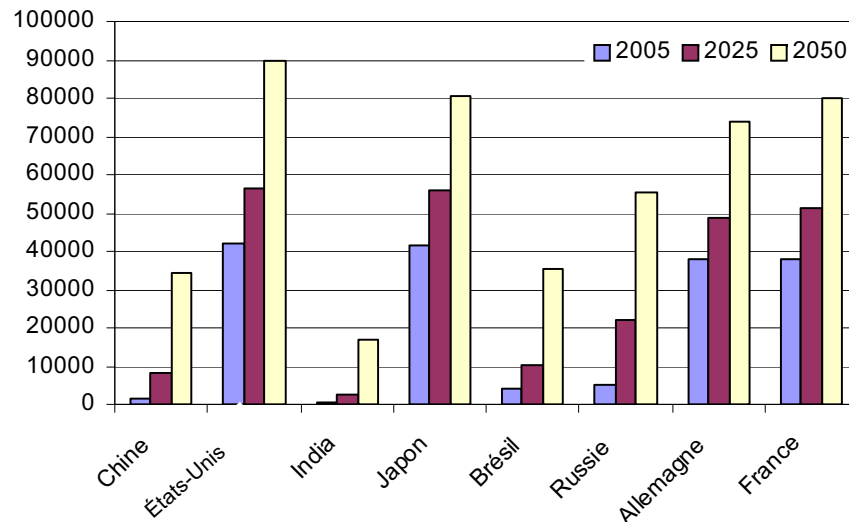
## Scénarios de croissance mondiale

### La forte croissance des pays émergents se traduit-elle par un rattrapage des niveaux de vie ?

Projection des taux de croissance annualisés des PIB par habitant



Projection des niveaux PIB par habitant en dollars et prix courants



Source : Goldman Sachs, 2005

Selon certaines projections, la **Chine** et le **Brésil** pourraient avoir en 2050 un PIB par habitant presque équivalent à celui de la France en 2005.

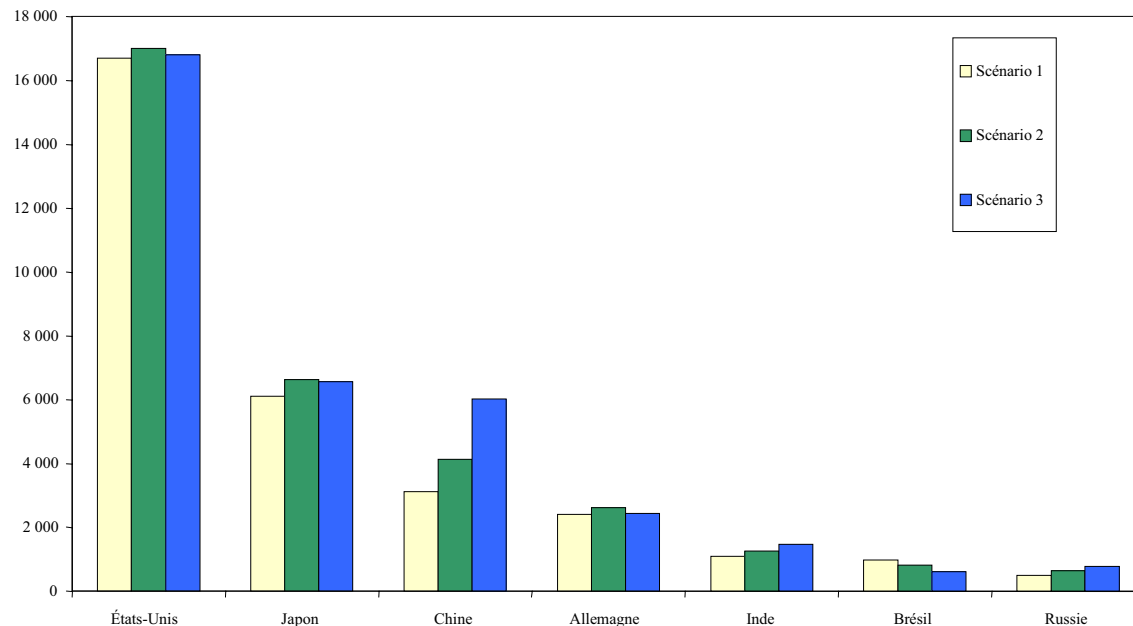
Deux types de risques systémiques rendent cependant ces exercices de projection incertains.

- Le premier touche à la question de la soutenabilité de la croissance chinoise.
- Le second a trait à la qualité du bouclage financier qui rend possible le financement de déficits importants.

## Scénarios de croissance mondiale

### Si les tendances de productivité se poursuivent, vers 2020, la Chine pourrait disputer au Japon la place de 2<sup>ème</sup> puissance mondiale

PIB en 2020, milliards de dollars US



Source : S. Poncet, « The long-term growth prospects of the world economy : Horizon 2050 », Document de travail du CEPII, n° 2006-16

Trois scénarios sont distingués pour explorer les trajectoires régionales de croissance :

- **Scénario 1 (S1)** : les émergents ne rattrapent pas le niveau technologique des économies développées.
- **Scénario 2 (S2)** : il y a rattrapage technologique mais sans ajustement des prix relatifs ; les taux de change sont fixes. La croissance de productivité globale des facteurs est estimée à 2,6 % en Chine contre 1,1 % en France par exemple.
- **Scénario 3 (S3)** : variante du rattrapage technologique avec ajustement des prix relatifs (taux de change variables).

Les scénarios avec rattrapage technologique sont bien sûr plus « profitables » aux émergents mais ils accentuent aussi les écarts de croissance entre pays. Quant au scénario d'ajustement des prix relatifs, il conduit à réévaluer presque exclusivement le PIB chinois.

**Chine** : une croissance tirée par l'accumulation du capital et le progrès technique ; un PIB revalorisé en 2020 par l'appréciation réelle de la monnaie (avec un yuan qui s'apprécie de 1,1%/an par rapport au dollar dans S3). **Inde, Brésil** : malgré une démographie dynamique, moins de croissance qu'en Chine en raison de taux d'investissement plus faibles (de l'ordre de 16%-23% contre 33%-38% en Chine) et, pour le Brésil, d'une faible croissance de la productivité (quasi nulle dans S2 et S3). **Russie** : une croissance soutenue (4% dans S2 et supérieure à celle de l'Inde dans S3) mais limitée par le déclin de la population active. **Amérique du Nord** : toujours un tiers de la croissance mondiale entre 1990 et 2025. **Europe de l'Ouest** : la croissance du PIB n'est pas affectée par le rattrapage des émergents.

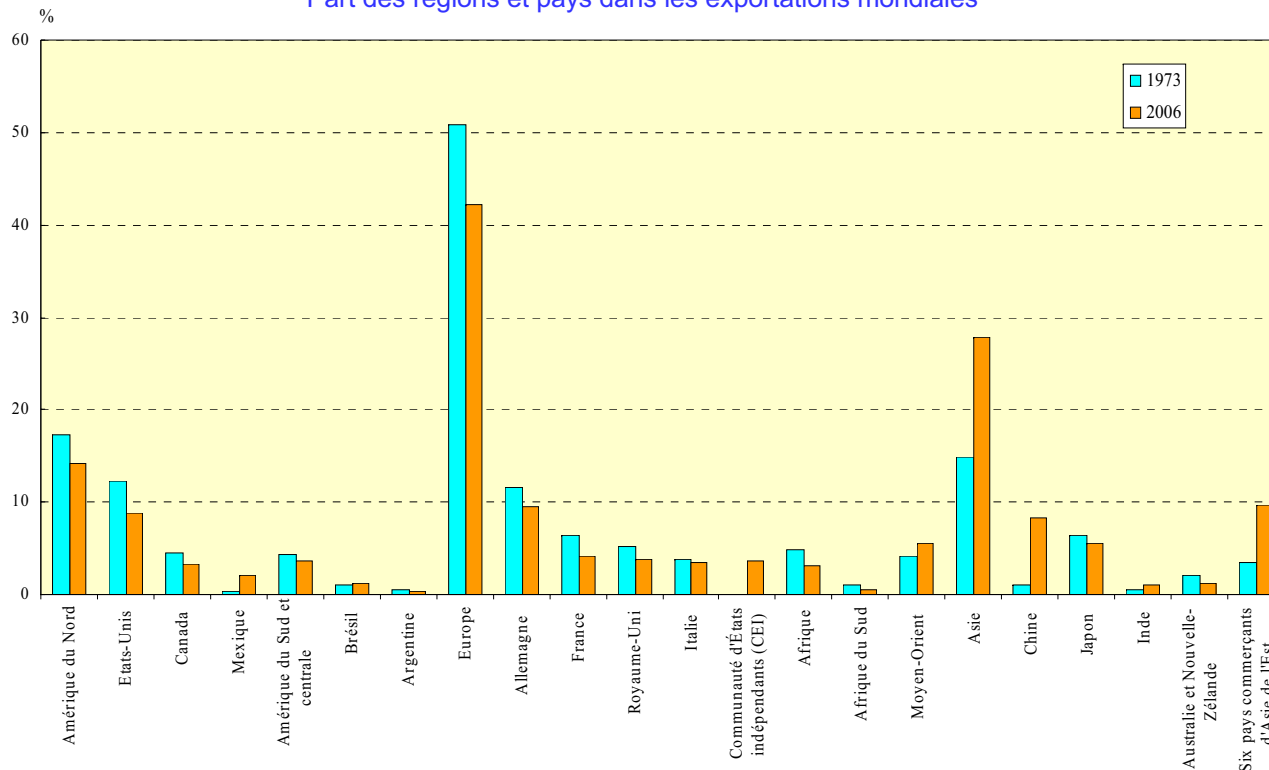
## Commerce mondial : positions de l'Europe et de la France

### La nouvelle dynamique du commerce mondial redistribue les parts de marché

En 45 ans, la part de l'Europe dans les exportations mondiales a diminué de 15 % pour atteindre 42 % aujourd'hui (18 % en excluant les échanges intra-communautaires). La redistribution des parts de marché profite essentiellement à l'Asie et notamment à la Chine dont la part dans les exportations mondiales a été multipliée par 8 entre 1973 et 2006. **La part de la France, un peu plus de 4 % en 2006, est également en baisse par rapport à son niveau historique de 1973 (6,3 %).**

Il faut cependant garder à l'esprit que cette baisse est relative et non absolue. La France profite aussi de l'augmentation mondiale des exportations, même si c'est dans une moindre mesure que ses concurrents. Par ailleurs, près de 60 % des exportations chinoises sont le fait d'entreprises à capital étranger, notamment européennes.

Part des régions et pays dans les exportations mondiales



Poids des entreprises à capital étranger dans l'industrie et les échanges chinois

	2005
Production industrielle	32%
Production manufacturière	35%
- Industrie électronique	84%
- Habillement	46%
Exportations	58%
Importations	60%

Source : China Statistical Yearbook, 2006

Source : OMC, Rapport sur le commerce mondial, 2007

## Commerce mondial : positions de l'Europe et de la France

### Matrice du commerce mondial pays/produits : des spécialisations redistribuées

Part de la triade (UE, États-Unis, Japon) et des BRIC dans les exportations mondiales en 2006 et évolution de cette part sur la dernière décennie (%)

	UE25		Etats-Unis		Japon		BRICs		dont Chine	
	Part %	Variation 96 06(%)	Part %	Variation 96 06(%)	Part %	Variation 96 06(%)	Part %	Variation 96 06(%)	Part %	Variation 96 06(%)
<b>Produits agricoles :</b>	42,9	0,5	9,8	<b>-3,8</b>	0,7	0,0	11,0	7,4	3,4	1,0
Produits alimentaires	44,6	-0,4	9,2	-4,1	0,4	0,0	10,8	7,7	3,7	1,1
<b>Carburants et minéraux :</b>	18,2	-1,4	3,1	-1,0	0,9	-0,1	13,0	10,5	1,7	0,3
Carburants	15,0	0,1	2,0	-0,7	0,3	-0,1	12,8	10,1	1,0	-0,3
<b>Produits manufacturés :</b>	<b>43,8</b>	<b>-3,1</b>	<b>10,0</b>	<b>-2,5</b>	<b>7,1</b>	<b>-3,0</b>	<b>13,4</b>	<b>5,2</b>	<b>10,8</b>	<b>7,5</b>
Fer et acier	43,3	<b>-6,9</b>	3,4	-0,3	8,0	-2,7	18,4	<b>11,8</b>	8,7	6,1
Produits chimiques et connexes	54,5	-1,8	10,9	-1,9	4,6	-1,2	6,7	4,2	3,6	1,8
Produits pharmaceutiques	69,0		9,4		1,0	1,0	2,9		1,4	1,4
Machines et équipements de transport :	<b>42,0</b>	<b>-2,1</b>	11,3	-3,7	9,4	-4,6	<b>11,8</b>	<b>2,7</b>	10,5	8,7
Mériel professionnel et de télécommunication :	28,8	0,1	9,4	<b>-7,1</b>	6,9	-7,9	20,2	3,0	19,8	<b>17,1</b>
Electronique	31,1	31,1	9,5		4,7		26,4		26,1	
Télécommunication	35,9		6,4		6,2		23,5		22,7	
Circuits intégrés et composants électroniques	15,9		13,5		10,6		7,6		7,4	
Automobile	52,6	-0,7	9,4	-2,0	13,7	-1,9	3,3	1,2	1,4	1,3
Textile	32,6	<b>-9,7</b>	5,8	0,6	3,2	-1,4	27,4	<b>12,2</b>	22,3	14,3
Habillement	26,8	<b>-8,4</b>	1,6	-3,0	0,2	-0,1	34,1	<b>17,9</b>	30,6	15,6
<b>Services commerciaux</b>	<b>46,3</b>	<b>1,6</b>	<b>14,1</b>	<b>-2,9</b>	<b>4,4</b>	<b>-1,3</b>	<b>7,7</b>	<b>3,6</b>	<b>3,3</b>	<b>1,7</b>
Services de transport	44,4	1,6	11,1	-3,9	6,0	-1,0	6,7	3,3	3,3	2,3
Services de voyage	41,8	-0,2	14,3	-4,3	2,1	-0,2	7,1	4,7	4,5	2,2
Autres services	49,6	1,5	15,4	-1,6	5,0	-2,8	8,6	2,8	2,6	1,2

Source : OMC, Statistiques du commerce international, 2007

## Commerce mondial : positions de l'Europe et de la France

### L'Europe dans le commerce mondial : un acteur majeur

Principaux partenaires commerciaux de l'Europe  
(en pourcentage des exportations et des importations hors UE en 2006)

Exportations			Importations	
%	Pays	Rang	Pays	%
23,70	États-Unis	1	États-Unis	13,9
7,70	Suisse	2	Chine	13,5
5,3	Russie	3	Russie	9,1
4,9	Chine	4	Japon	6,2
4	Japon	5	Norvège	5,7

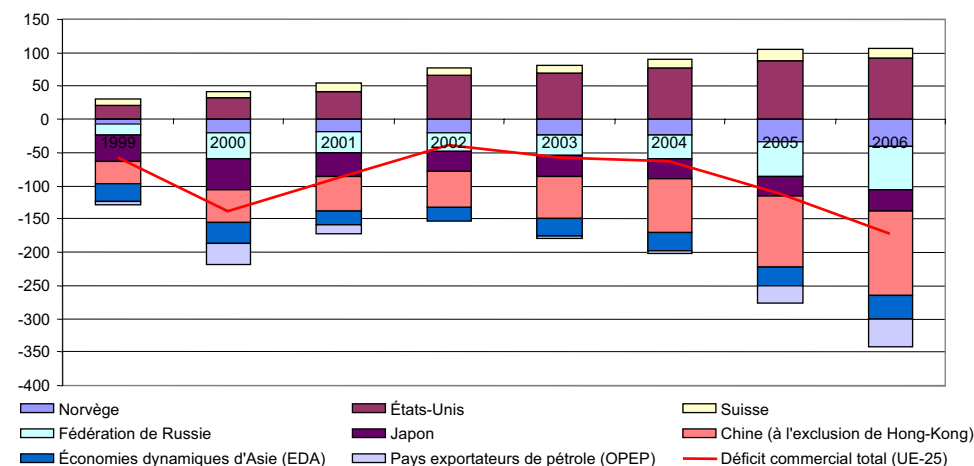
Soldes commerciaux par pays européens 2006

Excédent commercial			Déficit commercial	
Md euros	Pays	Rang	Pays	Md euros
146,8	Allemagne	1	Royaume-Uni	-100
29,9	Pays-Bas	2	Espagne	-69
23	Irlande	3	<b>France</b>	-31,3
12,1	Belgique	4	Grèce	-28,2
10,1	Suède	5	Roumanie	-15

Source des deux tableaux : Eurostat

Première zone exportatrice au monde, l'Union européenne assurait 17 % des échanges en 2006. Les échanges européens sont dépendants de quelques grandes zones. Les États-Unis représentent près d'un quart des exportations tandis que les importations proviennent pour environ un tiers des États-Unis et de Chine.

Évolution des soldes commerciaux bilatéraux de l'UE-25 (Md euros)



Source : Eurostat

En 2006, le déficit commercial européen s'est encore creusé (de 60 milliards d'euros). Ce déficit s'explique essentiellement par la dégradation du solde bilatéral avec la Chine (liée pour partie à l'appréciation de l'euro) et par la hausse du prix des matières premières. À quoi s'ajoute une dégradation du solde des échanges avec les États-Unis. Il convient de noter que si l'Allemagne, les Pays-Bas et l'Irlande enregistrent des excédents, à l'inverse le Royaume-Uni, l'Espagne et la France enregistrent des déficits.

# Commerce mondial : positions de l'Europe et de la France

## La France dans le commerce mondial

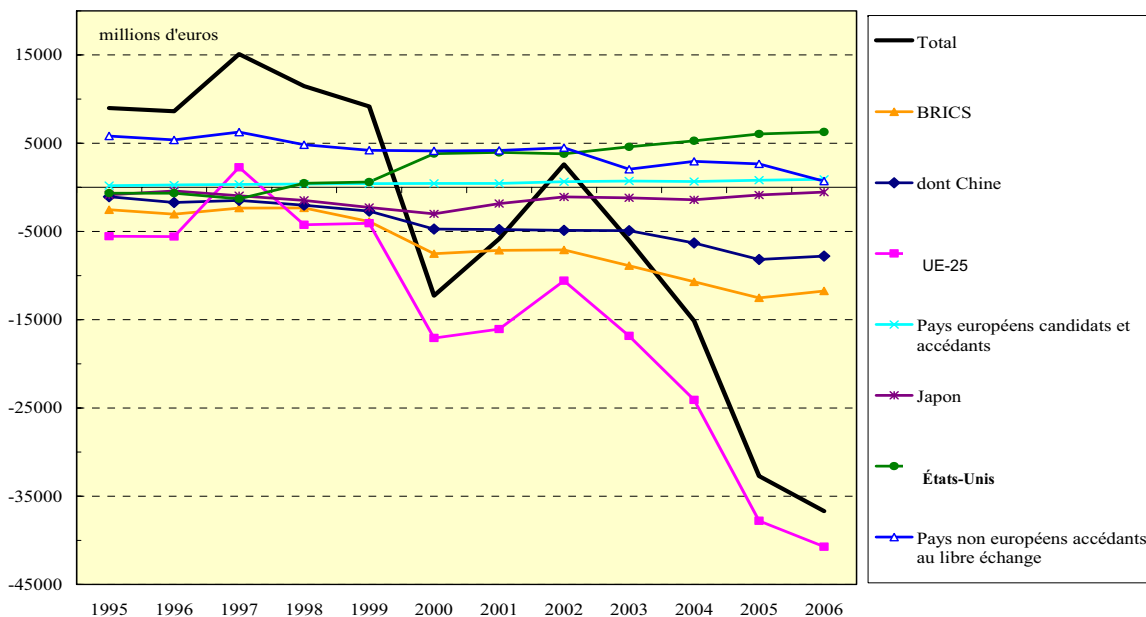
La France est la deuxième puissance économique exportatrice en Europe derrière l'Allemagne.

Ses échanges sont avant tout centrés sur sa région d'appartenance et dans les zones voisines : en particulier celles qui sont liées à l'UE par des accords de libre-échange, Euromed qui représente presque 10 % des exportations françaises extra-UE et les pays d'Europe centrale et orientale.

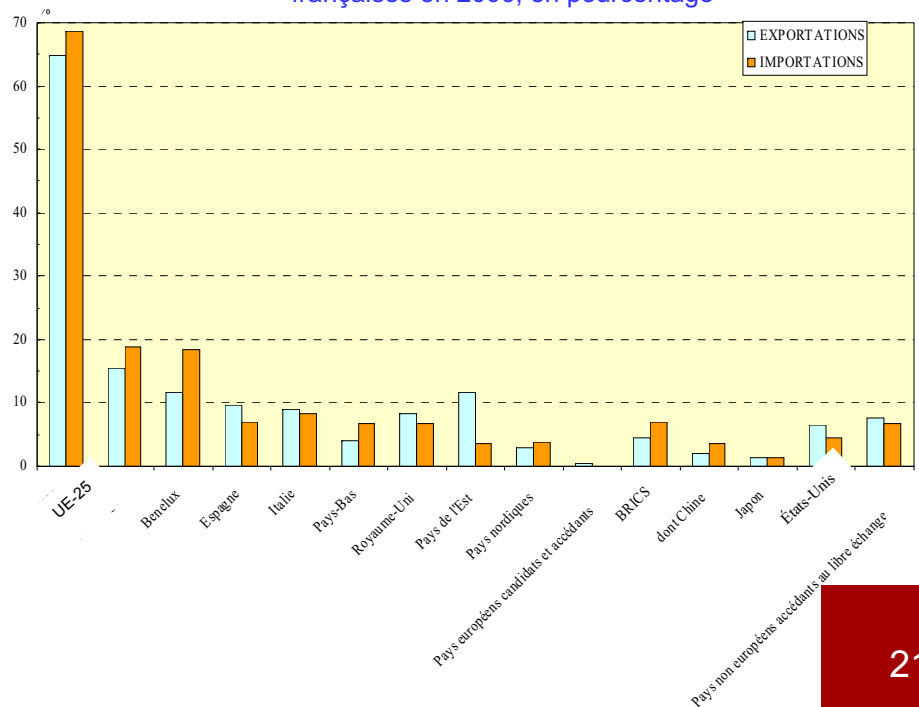
**Le CEPII estime qu'en 2030 la part de l'UE dans les exportations françaises tomberait de 63 % à 48-52 %, ses échanges étant réorientés vers les marchés en forte croissance, notamment Chine et Brésil avec lesquels la France enregistre aujourd'hui un déficit croissant ; la Chine représente 20 % du déficit commercial français.**

Hors Europe, la France est particulièrement présente en Afrique et dans une moindre mesure au Moyen-Orient. La France représente 10 % des exportations en Amérique. En Asie, elle est le troisième exportateur parmi les pays européens juste derrière l'Allemagne et le Royaume-Uni. Enfin, la France a une balance commerciale positive vis-à-vis des pays non européens engagés dans un processus de libéralisation (ASEAN, Corée, Brésil, les 19 pays ACP ayant signé un accord de partenariat économique (APE) intérimaire, et Euromed) mais cette balance se dégrade.

Évolution de la balance commerciale française par pays /zones



Distribution géographique des exportations et des importations françaises en 2006, en pourcentage



Source des deux graphiques : Eurostat, base Comext



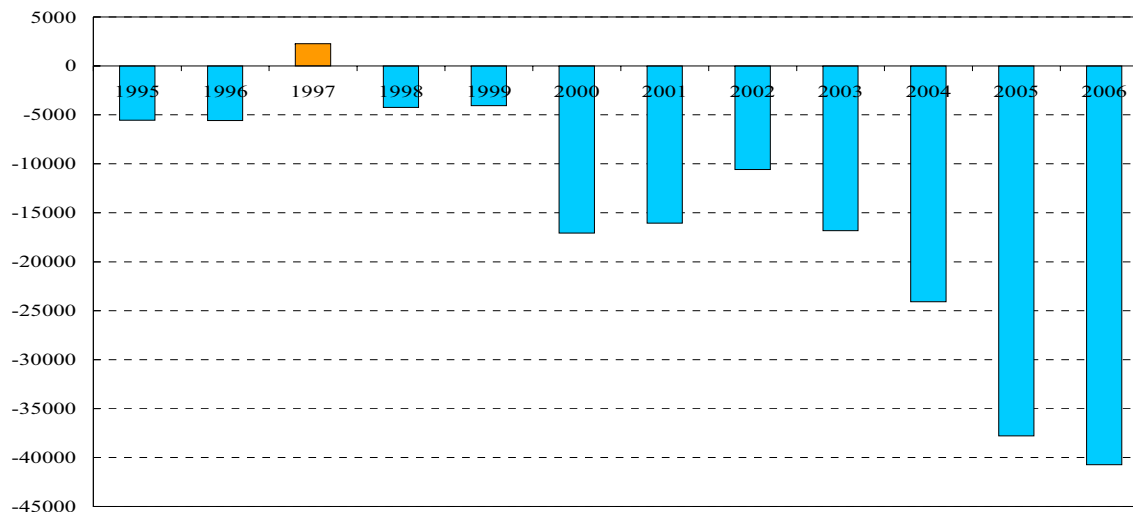
## Commerce mondial : positions de l'Europe et de la France

### Le marché européen représente les deux tiers du commerce extérieur français...

Les exportations françaises vers l'UE-25 se sont élevées à 255 milliards d'euros en 2006 (soit 64,7 % du total) et les importations françaises en provenance de l'UE-25 à 296 milliards d'euros (soit 68 % du total). **Cette forte concentration du commerce dans un cadre européen est plus marquée en France** qu'en Allemagne, au Royaume-Uni et en Italie et c'est une tendance lourde (en 1996, 64 % des importations et 69 % des exportations françaises étaient déjà intra-européennes).

Le déficit commercial français vis-à-vis de l'UE (40 milliards d'euros en 2006) est en progression constante sur les 10 dernières années. Cette dégradation est essentiellement imputable aux échanges avec l'Allemagne et le Bénélux et témoigne, au-delà, d'une perte de compétitivité de la France au sein de sa région.

Balance commerciale entre la France et l'UE-25 (millions d'euros)



Source : Eurostat, Comext

Part des échanges intra-UE dans les échanges totaux en 2006

%	France	Allemagne	Royaume-Uni	Italie
Part des importations intra-UE dans les importations totales	68	63	57	55,2
Part des exportations intra-UE dans les exportations totales	64,7	62,3	62,5	58

Source : Eurostat - Comext

Solde commercial de la France vis-à-vis des pays candidats actuels ou potentiels à l'UE

Millions €	Croatie	Macédoine	Turquie	Ukraine
Importations	113	9	3 743	273
Exportations	469	40	4 839	792
Solde	356	31	1 096	519

Source : Eurostat - Comext

Le solde commercial positif de la France vis-à-vis des pays candidats indique que leur adhésion à l'UE contribuerait *a priori* à améliorer le solde commercial français vis-à-vis de l'UE. Cette contribution positive de « l'élargissement » de l'UE au solde commercial français a déjà été notée lors des adhésions récentes de la Roumanie et de la Bulgarie.

## Commerce mondial : positions de l'Europe et de la France

### ...et davantage s'il devait s'élargir au Sud et à l'Est

Part des pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée (MED)\*  
dans les échanges de biens des cinq pays méditerranéens de l'UE-15\*\*  
en 2005

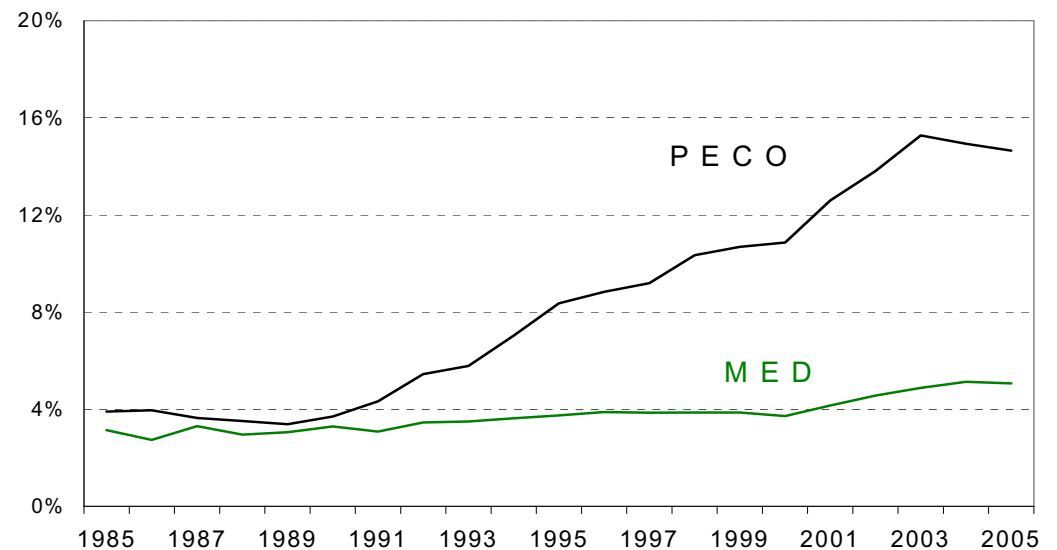
	2005
Espagne	15
Italie	13
Grèce	12
France	12
Portugal	11
<b>Union européenne (15)</b>	<b>7</b>

Source : CEPII-CHELEM

L'intensité des échanges France-Maghreb peut se comparer à celle des échanges Allemagne-PECO (Pays d'Europe centrale et orientale). Cependant, **pour la France, le Maghreb et les autres régions voisines sont avant tout des marchés tandis que pour l'Allemagne, les PECO sont avant tout des fournisseurs.** La part du Maghreb est 4,5 fois plus élevée dans les exportations françaises que dans celles des autres pays de l'UE-15 ; la part des PECO dans les importations allemandes est 3 fois plus élevée. Proche de 1, l'intensité relative des exportations françaises vers la Turquie signifie que le poids de la Turquie est le même dans les exportations françaises que dans celles des autres membres de l'UE-15.

Comme les autres pays du Sud de l'UE, la France est tournée vers ses voisins méditerranéens (MED) avec lesquels elle réalise 12 % de ses échanges (hors intra-UE). La France est, derrière l'Allemagne, le deuxième exportateur mondial de produits manufacturés vers l'ensemble des pays MED. Elle est, de loin, le premier exportateur vers les pays du Maghreb : elle fournit plus de 30 % des importations manufacturières algériennes et tunisiennes.

Part des PECO et des MED dans les importations manufacturières de l'UE-15 (hors intra-UE)



Source : CEPII-CHELEM

## Commerce mondial : positions de l'Europe et de la France

### Hors UE, les États-Unis sont le premier partenaire commercial de la France

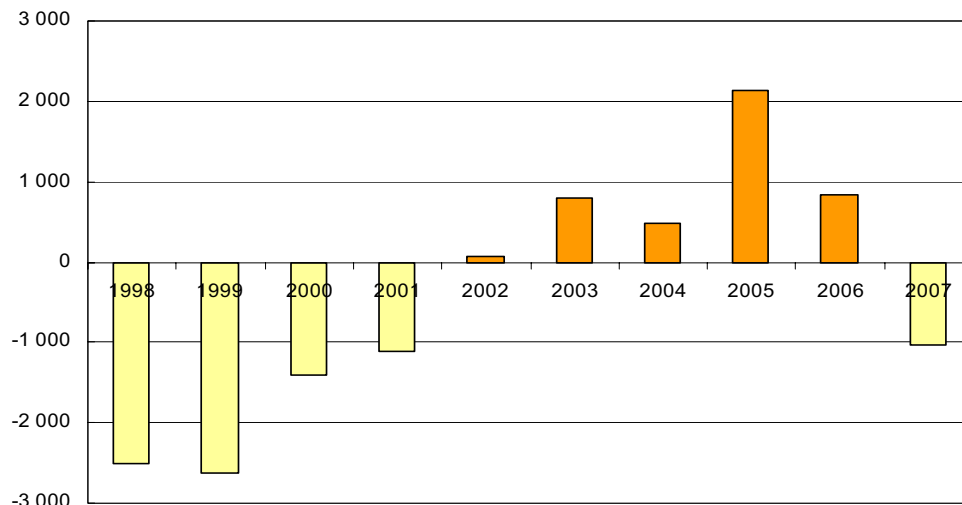
Avec 6,1 % du commerce français, les États-Unis sont le premier partenaire commercial de la France hors Union européenne. En 2005, le solde de la balance commerciale française avec les États-Unis atteignait un excédent d'environ 2,5 milliards d'euros grâce au dynamisme de la consommation américaine. Pourtant ce rapport favorable semble de nouveau s'inverser sous l'effet de phénomènes conjoncturels (ralentissement de la consommation, crise des «subprimes») et du mouvement de dépréciation du dollar lié à la dégradation de la position extérieure nette.

Structure sectorielle du commerce France/États-Unis

Structure du commerce	Exportations	en %	Importations	en %	Solde
Biens d'équipements	9637,648	38,60%	11552,992	50,60%	-1915,344
Biens intermédiaires	5467,992	21,90%	5434,016	23,80%	33,976
Biens de consommation	4843,792	19,40%	3904,272	17,10%	939,52
Agroalimentaire	2247,12	9%	707,792	3,10%	1539,328
Energie	1597,952	6,40%	547,968	2,40%	1049,984
Automobile	848,912	3,40%	433,808	1,90%	415,104
Reste	349,552	1,40%	273,984	1,20%	75,568
Total	24968	100%	22832	100%	2136

Source : Mission économique

Solde commercial français vis-à-vis des États-Unis en millions d'euros



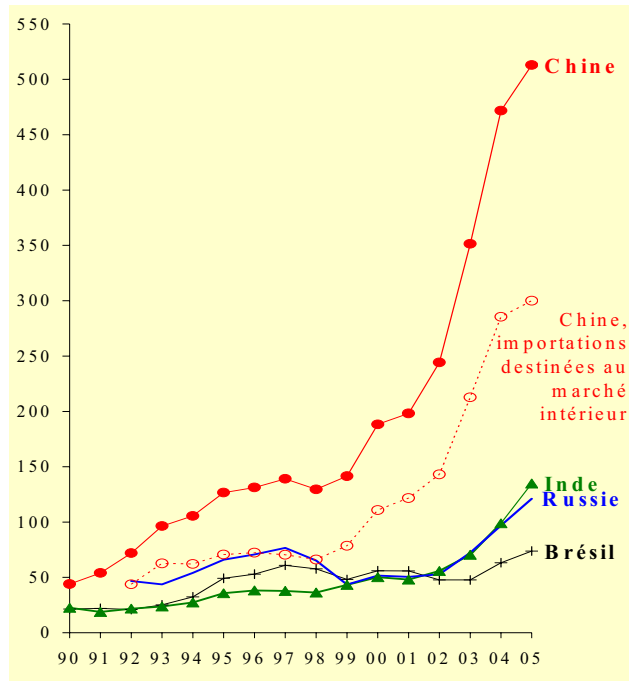
Sources : Eurostat, Comext

Les PME représentent 74 % des entreprises exportant vers les États-Unis. À titre de comparaison, celles-ci ne représentent que 61 % des entreprises exportant hors UE, ce qui traduit un fort degré d'accessibilité du marché américain pour les PME.

# Commerce mondial : positions de l'Europe et de la France

## L'Union européenne est bien positionnée sur les marchés des « BRIC »

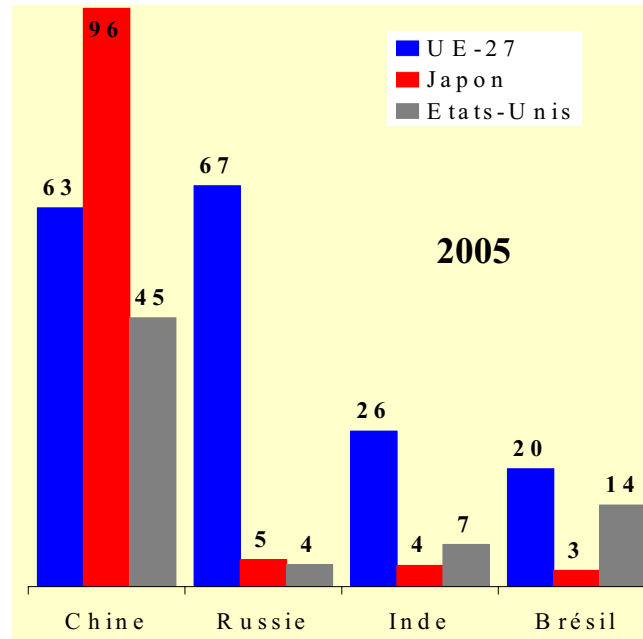
Importations des BRIC



Source : CEPII, base CHELEM-CIN

La Chine est l'un des moteurs du commerce mondial depuis la fin des années 1990. L'Inde, la Russie et le Brésil ont depuis peu accéléré leurs importations.

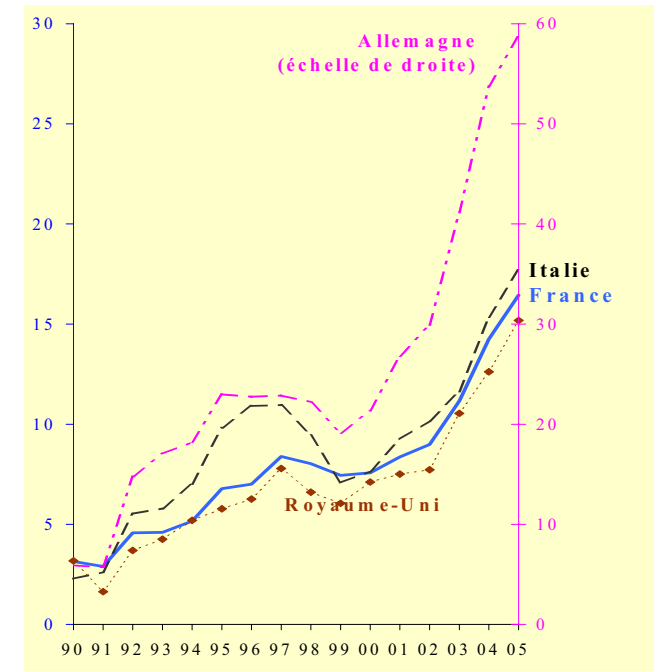
Exportations de l'UE-27 vers les BRIC



(milliards US\$, tous produits)

L'Europe est en bonne position sur le marché des BRIC : ses exportations dépassent celles des États-Unis sur chacun des quatre marchés. L'UE dépasse aussi largement le Japon, sauf en Chine.

Exportations des 4 grands pays européens vers les BRIC

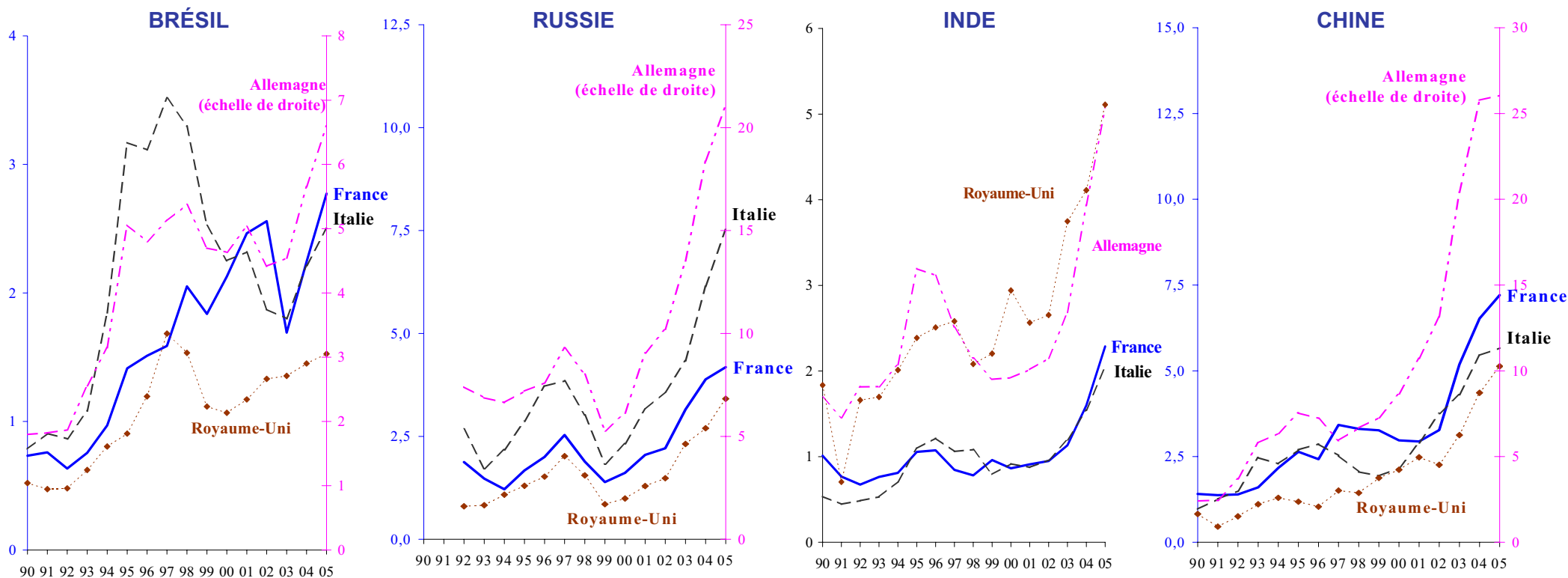


Cette bonne position provient essentiellement de l'Allemagne. Les exportations françaises sur ces marchés sont deux fois plus faibles.

## Commerce mondial : positions de l'Europe et de la France

La France exporte davantage que le Royaume-Uni et l'Italie en Chine et au Brésil, mais reste loin derrière l'Allemagne sur les quatre marchés des « BRIC »

Importations en provenance des quatre grands pays européens (milliards US\$, tous produits)



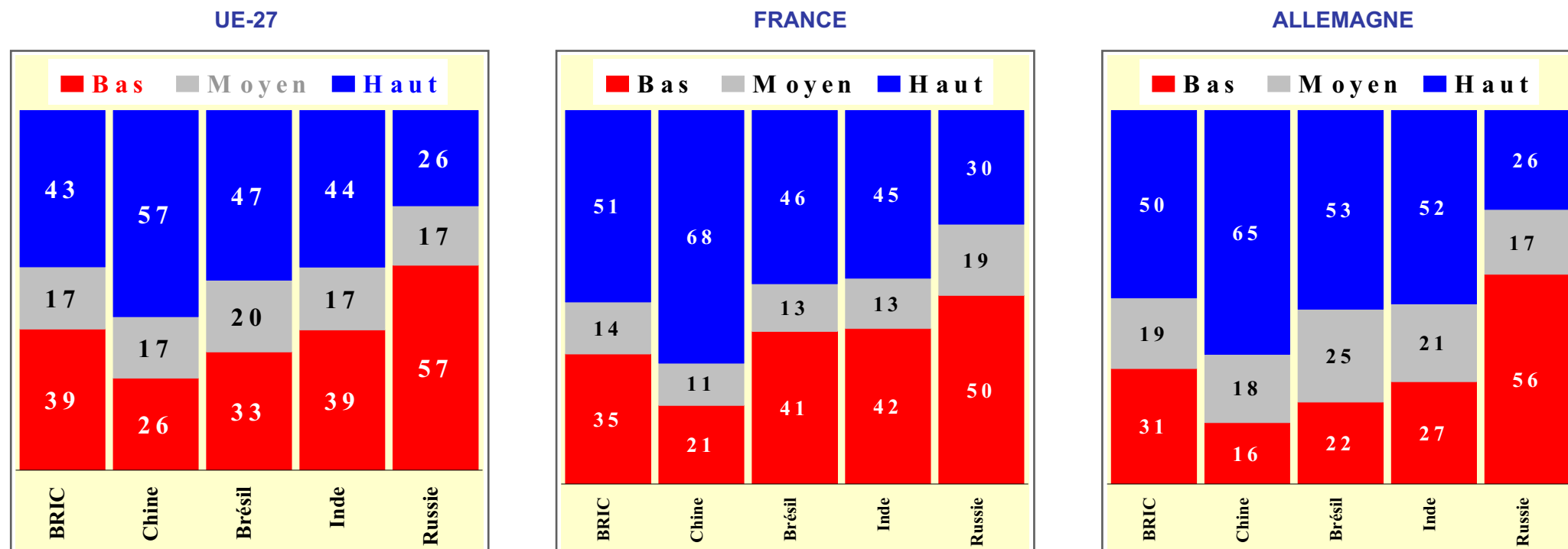
Note : Pour le Brésil, la Russie et la Chine, la courbe allemande se réfère à l'échelle de droite (en fuchsia), les autres pays, dont la France à l'échelle de gauche (en bleu). Pour l'Inde, toutes les courbes se réfèrent à la même échelle. Source : CEPII, base CHELEM-CIN

La France maintient une position relativement forte au **Brésil** et en **Chine**. En Chine, cependant, sa part de marché décroche par rapport à celle de l'Allemagne. En **Inde**, le Royaume-Uni devance l'Allemagne, pour des raisons en partie héritées du passé. En **Russie**, le retard français par rapport à l'Allemagne est bien plus fort que sur les trois autres marchés, dans un contexte de ralentissement des exportations françaises.

## Commerce mondial : positions de l'Europe et de la France

Dans ses exportations vers les « BRIC », la France est davantage positionnée sur le haut de gamme que la moyenne des pays de l'Union européenne

Exportations par gamme vers les BRIC, moyenne 2003-2004 (pourcentage total)



Source : CEPII, base de données BACI

Dans l'ensemble, la France et l'Allemagne se positionnent davantage que l'UE sur le haut de gamme, surtout en Chine. Mais la part des exportations françaises de moyenne gamme vers les « BRIC » est sensiblement plus faible que celle de l'Allemagne et de l'ensemble de l'UE.

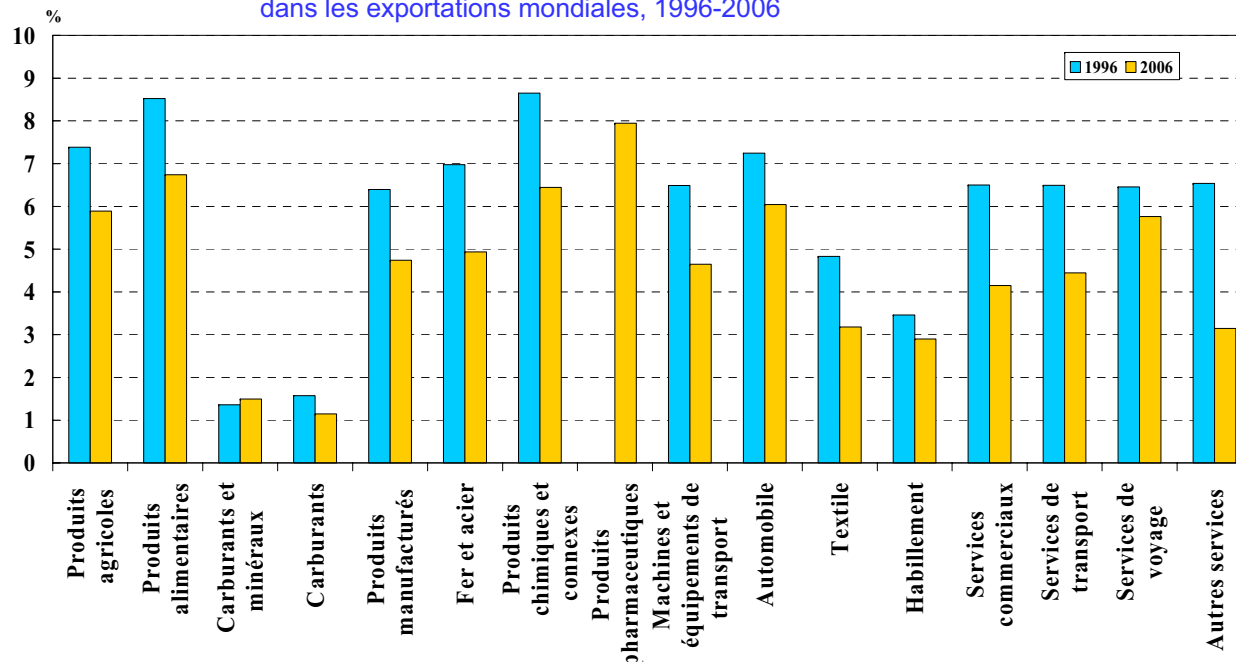
## Commerce mondial : positions de l'Europe et de la France

### Spécialisation sectorielle de la France : une plus forte pression vers la différenciation

87 % des exportations européennes sont constitués de produits manufacturés, principalement de biens d'équipement et de biens de consommation, tandis que les importations sont constituées au tiers de matières premières.

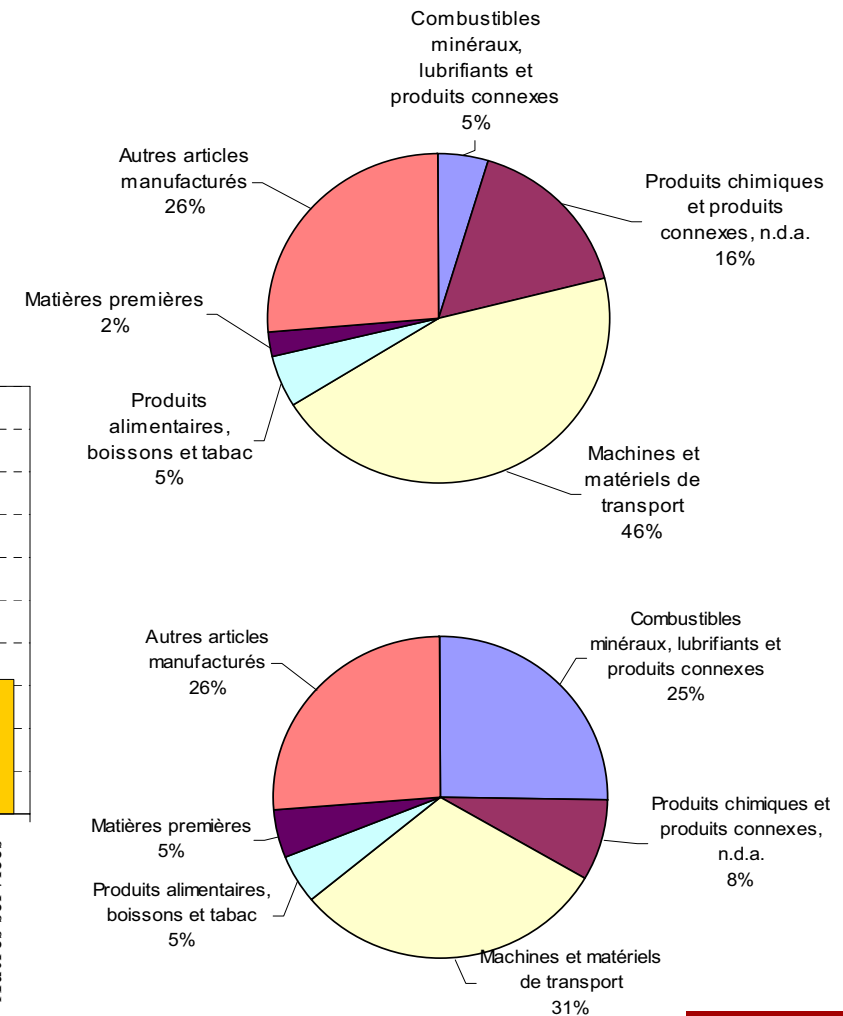
Dans un contexte concurrentiel marqué par la montée en gamme des exportations en provenance des BRIC et le déplacement des enjeux de la libéralisation multilatérale sur les services, **les parts de marché de la France diminuent**, ce qui ne préjuge pas de gains de parts de marché sur certaines « niches ».

Évolution de la part des exportations françaises par produits (CTCI 2) dans les exportations mondiales, 1996-2006



Note : pas de données 1996 pour les produits pharmaceutiques  
Source : Eurostat et OMC

Structure par produits des exportations (en haut) et des importations (en bas) de l'Union européenne en 2004



Source : Eurostat et OMC

## Commerce mondial : positions de l'Europe et de la France

### Spécialisation de la France : des exportations bien positionnées sur les produits de haute technologie et sur les gammes moyenne et haute

Plus encore que l'Allemagne, la France est nettement spécialisée dans les secteurs de haute technologie.

**Pour une bonne part, les exportations françaises de biens de haute technologie proviennent de l'aéronautique (35 %) et de la pharmacie (25 %).**

Les exportations allemandes de biens de haute technologie sont essentiellement des produits pharmaceutiques, des machines et outils de précision, tandis que les exportations chinoises de haute technologie sont, pour l'essentiel, des produits informatiques et électroniques bas de gamme.

L'Allemagne a un meilleur positionnement que la France sur le haut de gamme.

À l'inverse, les produits de gamme moyenne représentent une part plus importante des exportations françaises.

Poids des différents niveaux de technologie et de gamme dans les exportations françaises vers les États-Unis (en pourcentage, 2004)

	Niveau de technologie		
	Bas	Moyen	Haut
Allemagne	8,2	69,1	22,7
France	13,2	40,6	46,1
Chine	39,1	21,3	39,7

	Niveau de gamme (qualité)		
	Bas	Moyen	Haut
Allemagne	10,9	22,6	66,5
France	12,4	34,4	53,2
Chine	72,2	22,9	4,9

Source : BACI, calculs CEPII

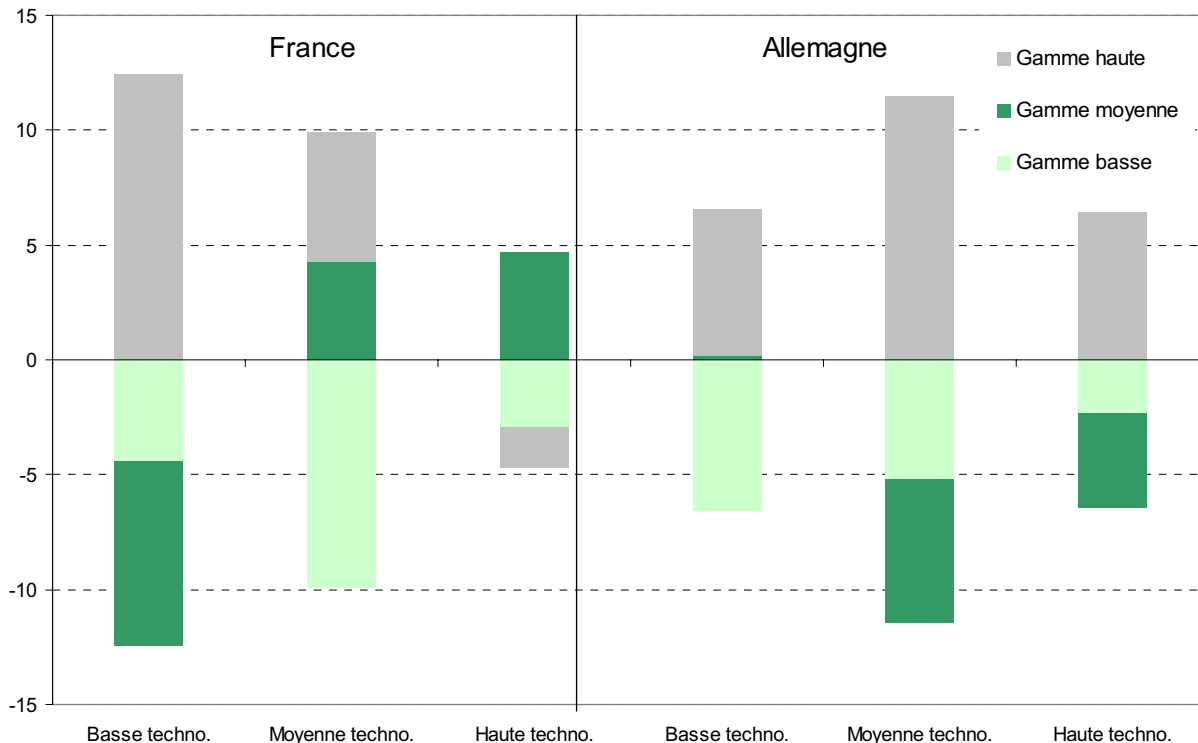
Référence : Fontagné et Paillacar (2007), « La Chine vend plus de produits aux États-Unis que l'Allemagne »



## Commerce mondial : positions de l'Europe et de la France

**Pour se différencier sur les produits manufacturés, la France renforce sa compétitivité qualité... mais l'Allemagne fait encore mieux dans ce domaine**

Évolution du positionnement en gamme des exportations de la France et de l'Allemagne par niveau technologique (points de pourcentage – 1995-2004)



Sources : BACI, calculs CEPII

La France renforce ses performances à l'exportation :

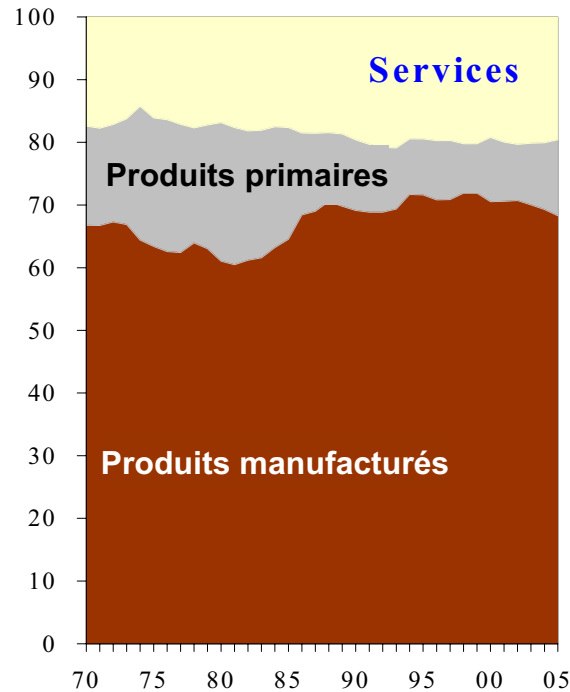
- dans le haut de gamme des secteurs de basse technologie (mais aussi dans les secteurs intensifs en ressources naturelles) ;
- dans les gammes haute et moyenne pour les secteurs de technologie moyenne ;
- dans la gamme moyenne pour la haute technologie.

L'Allemagne renforce ses positions dans la haute qualité, quel que soit le niveau de technologie.

# Commerce mondial : positions de l'Europe et de la France

## Les services : nouveaux enjeux de compétitivité dans le commerce mondial

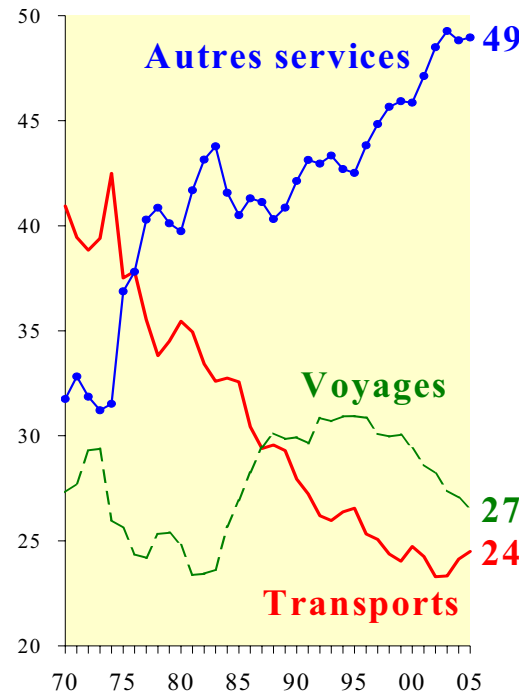
Part dans le commerce mondial total (en pourcentage)



Source : CEPIL, base CHELEM-CIN-BAL

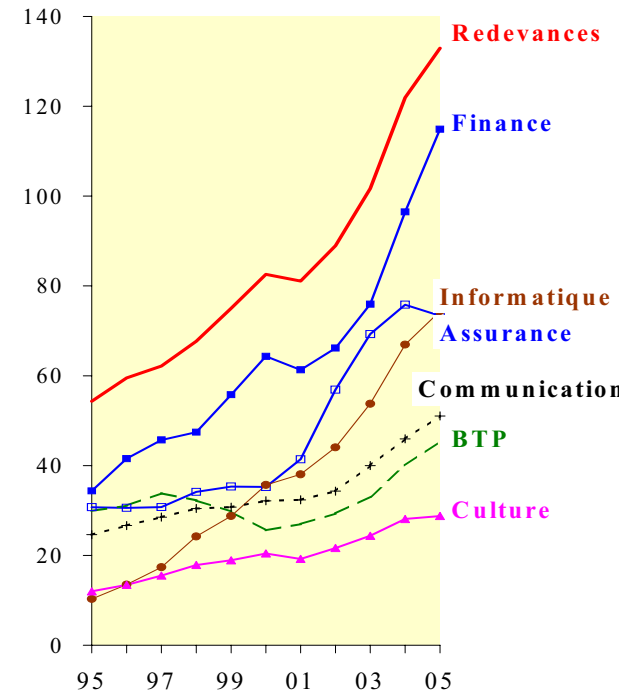
Les échanges de services au sens strict, entre résidents et non-résidents des territoires nationaux, représentent un cinquième du commerce mondial depuis plus de 30 ans.

Structure du commerce mondial de services (en pourcentage)



Mais au sein de ce commerce, la nature des services échangés a complètement changé : les services de voyages et de transports sont dépassés par les autres services aux entreprises qui représentent désormais la moitié du commerce mondial de services.

Détail « autres services » (monde, milliards US\$)

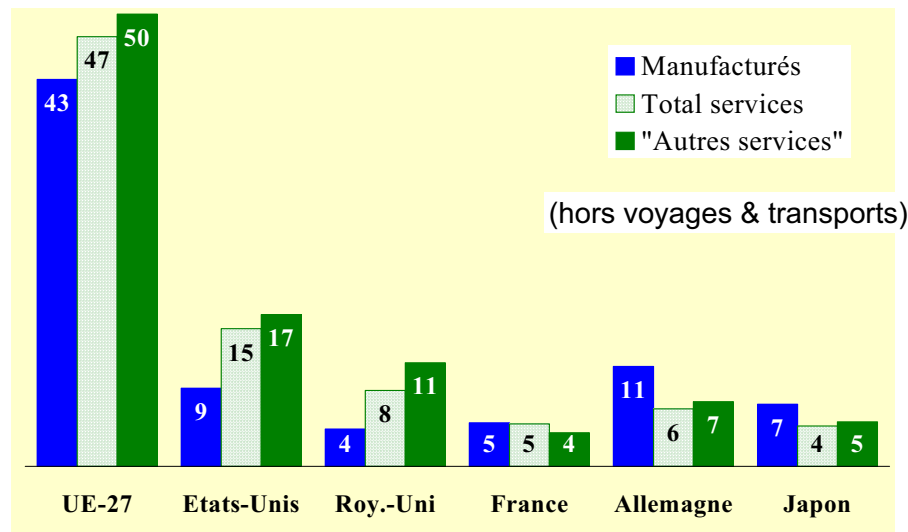


Parmi ces nouveaux services, ceux liés aux mutations technologiques (redevances, informatique & information, culture) et à l'essor de la finance connaissent les plus forts taux de croissance.

## Commerce mondial : positions de l'Europe et de la France

### La France réalise 5 % des exportations mondiales de services

Part dans les exportations mondiales, 2005  
(en pourcentage)



Source : CEPII, CHELEM-CIN-BAL

Les pays du Nord, surtout anglo-saxons, dominent les échanges de services. Leur part dans les exportations mondiales de services s'élève à 82 % en 2005, contre 71 % pour les produits manufacturés.

L'UE-27 est le plus grand fournisseur de services (près de 50 % des exportations mondiales), suivie par les États-Unis (15 %).

Si l'on exclut les exports intra-UE, l'UE-27 reste au premier rang, avec 28 % des exportations mondiales de services – contre 21 % pour les États-Unis.

La forte position de l'UE dans les «autres services» (hors voyages et transports) doit beaucoup au Royaume-Uni.

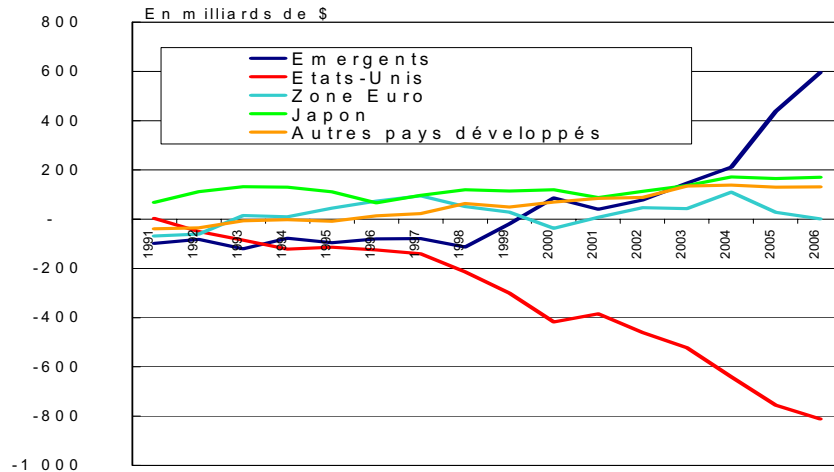
La part des pays anglo-saxons sur le marché mondial des services est nettement supérieure à leur part sur le marché mondial des produits manufacturés. L'Allemagne et le Japon sont dans la situation inverse.

La France réalise 5 % des exportations mondiales de services comme de biens manufacturés.

# Le bouclage financier de la croissance mondiale

## Jamais les excès et besoins d'épargne n'ont été aussi contrastés, ce qui implique un recyclage entre zones

Balances des paiements courants



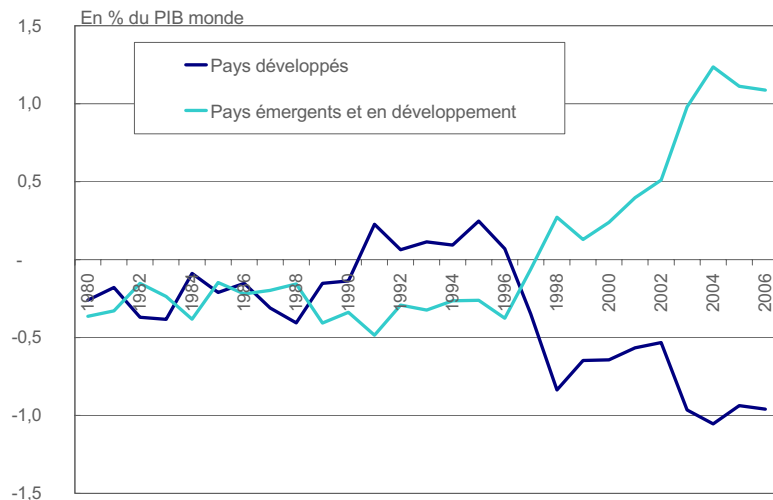
Le solde de la balance courante américaine s'est profondément dégradé ces 15 dernières années, enregistrant un déficit record de 800 milliards de dollars en 2006. Ce déséquilibre a été rendu possible par les excédents commerciaux de grande ampleur des pays émergents, notamment asiatiques, qui ont investi massivement aux États-Unis. Ces résultats révèlent une inversion des flux de financement par rapport au passé.

La montée en puissance du besoin de financement américain a pour contrepartie une augmentation des excédents :

- des pays d'Asie en développement,
- du Moyen-Orient,
- de la Russie.

Sources : FMI, OCDE

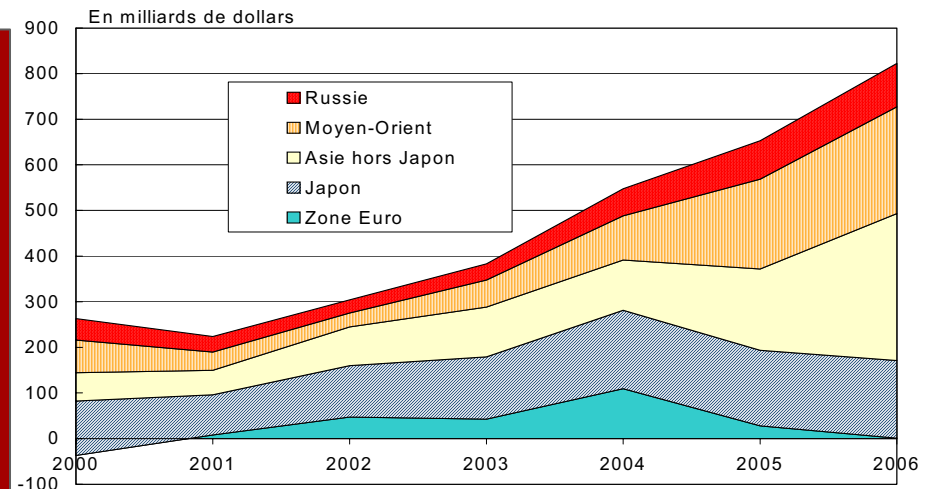
Soldes courants, 1980-2005



Sources : FMI, Brender, Pisani, 2007

**Depuis la crise asiatique de 1997 : des flux d'épargne importants vont désormais du Sud vers le Nord**

Les excédents en contrepartie du déficit courant américain



Sources : FMI, Brender, Pisani, 2007

## Le bouclage financier de la croissance mondiale

Les excédents d'épargne découlent de causes multiples (rente énergétique, compétitivité des entreprises, faiblesse du taux d'investissement). Les pays émergents ont beaucoup plus produit qu'ils n'ont consommé ou investi au cours de la dernière décennie. Cette tendance à dégager des excès d'épargne exerce une pression déflationniste sur l'économie mondiale, que contrecarre le rôle de « **consommateur en dernier ressort** » (D. Plihon et R. Guttman) que jouent les États-Unis. Sans l'endettement des ménages américains, les déséquilibres auraient été moindres mais la croissance aussi.

Excédents et déficits cumulés sur la période 2002-2006, et principaux comportements sous-jacents

**Moyen-Orient et Russie : 917 mds \$**  
Rente énergétique + matières premières

**Asie en développement : 679 mds \$**  
**dont Chine : 561 mds \$**  
Hausse de l'épargne des entreprises

**Japon : 757 mds \$**  
Baisse du taux d'investissement

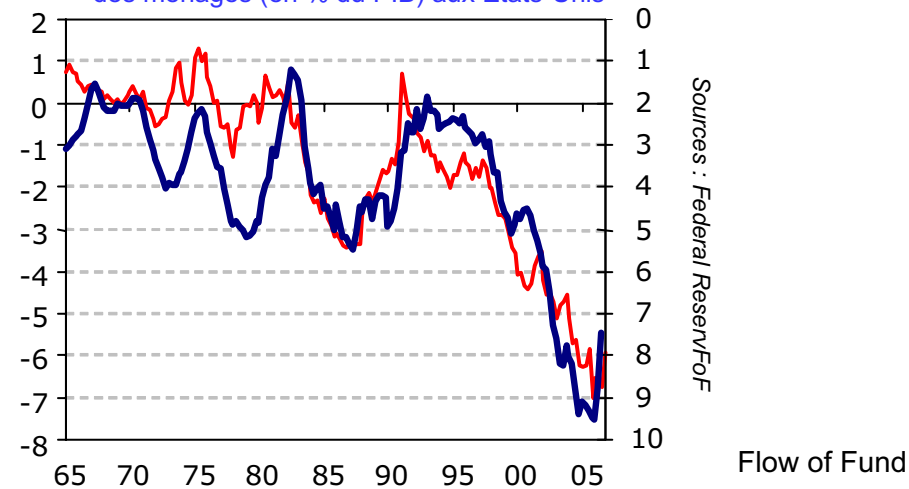
**NPI d'Asie : 387 mds \$**  
Baisse du taux d'investissement

**États-Unis : - 3 200 mds \$**  
Espagne : - 298 mds \$  
Royaume-Uni : - 217 mds \$  
Australie : - 165 mds \$

Baisse de l'épargne financière des ménages,  
liée à un recours important à l'endettement  
hypothécaire

Une étroite corrélation entre le  
comportement d'épargne des  
ménages et le déficit  
de la nation

Solde courant et endettement hypothécaire  
des ménages (en % du PIB) aux États-Unis

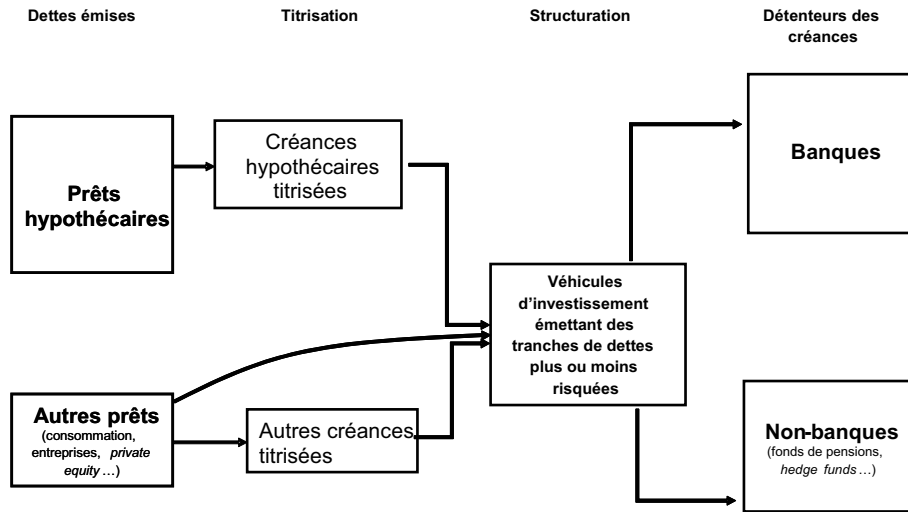


— Solde courant (échelle de gauche)  
— Flux d'endettement hypothécaire [E.D. inversée]

# Le bouclage financier de la croissance mondiale

## La titrisation des crédits hypothécaires a constitué un puissant levier d'endettement privé aux États-Unis mais a simultanément dégradé et diffusé le risque au sein du système financier

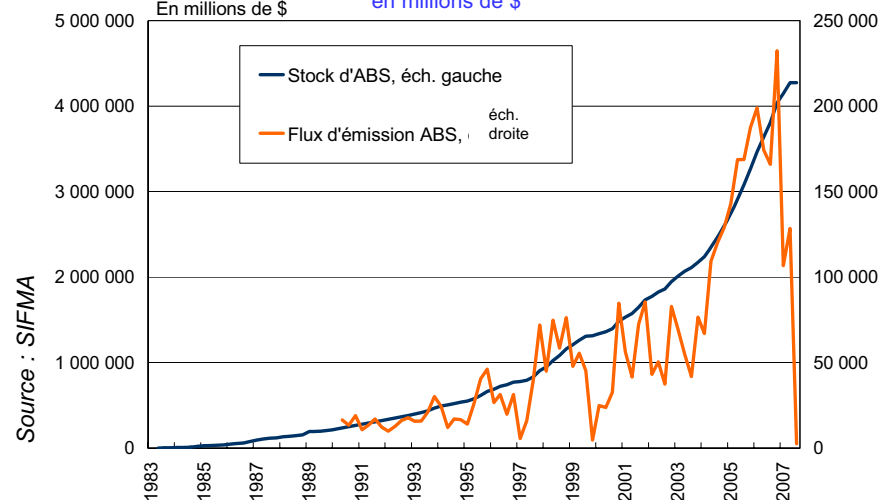
Fonctionnement de la titrisation



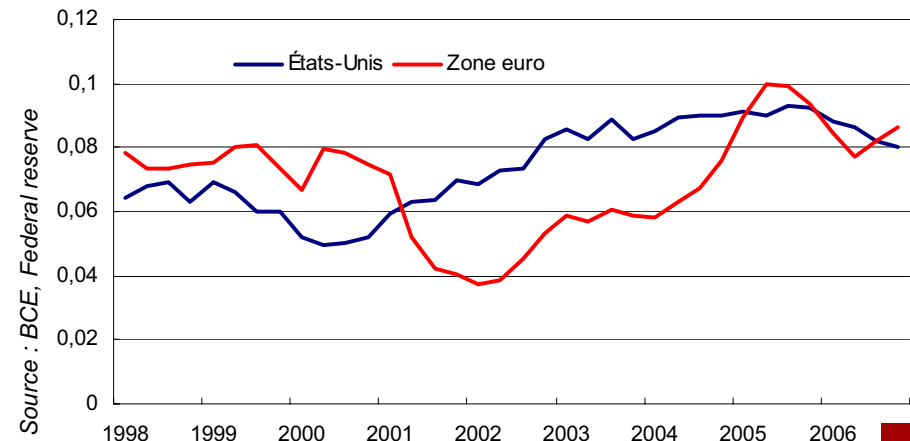
Source : Dexia

- La titrisation est une technique financière permettant aux banques de sortir une part des crédits distribués (et le risque associé) de leur bilan après les avoir structurés pour les placer sous forme de titres pour les transférer à des acteurs non bancaires (fonds d'investissement, etc.). Ce procédé a connu un développement très important, décuplant son volume en 15 ans.
- La titrisation accroît les possibilités de refinancement et, à court terme, diminue le risque porté par les banques. Elle a pu selon certains conduire ces dernières à relâcher leur sélectivité et à augmenter les volumes de crédits consentis aux ménages et aux entreprises.
- La récente crise des subprimes (prêts hypothécaires à haut risque titrisés) vient de montrer certaines limites de cette technique. Elle s'est traduite par une diminution très brutale des émissions et par la hausse des coûts de refinancement. Cette crise marque le coût d'arrêt du très long cycle d'endettement des ménages américains et devrait conduire les banques à renouer avec des comportements plus sélectifs à leur égard.

Émission d'ABS (Asset backed securities/ valeurs mobilières adossées à des actifs) en millions de \$



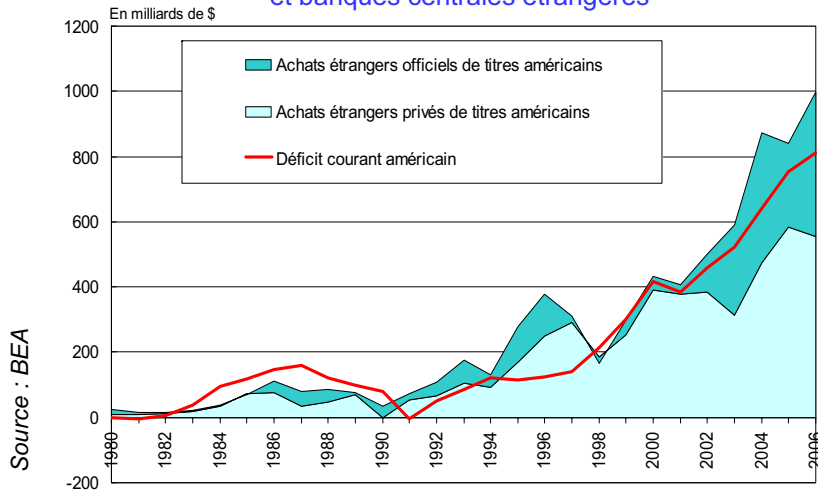
Croissance du crédit (secteur privé : ménages + entreprises)



# Le bouclage financier de la croissance mondiale

Les États-Unis sont déficitaires, mais ils ont réussi jusqu'ici à jouer un rôle d'intermédiation actif en transformant les entrées de liquidités étrangères (surtout sous forme d'obligations) en investissement direct sur le reste du monde et notamment les pays émergents. La forte rentabilité du capital américain, à l'origine des flux de capitaux étrangers entrants, a jusqu'ici constitué un facteur clé de la stabilité financière mondiale.

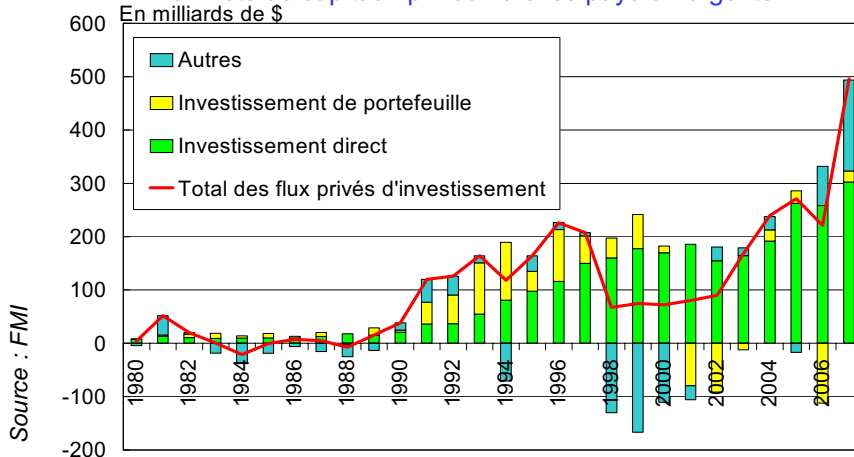
Achats de titres US par les entreprises et banques centrales étrangères



Source : BEA

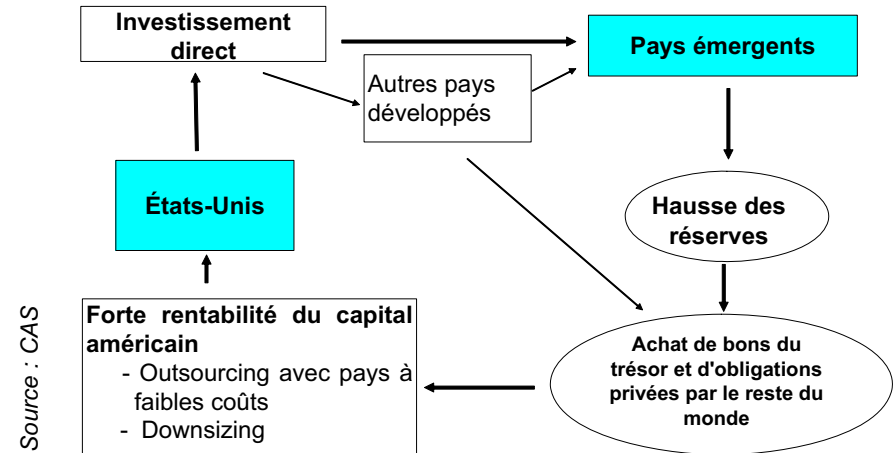
La croissance des pays émergents a été soutenue par des entrées importantes de capitaux privés, sous forme principalement d'investissements directs.

Flux nets de capitaux privés vers les pays émergents



Source : FMI

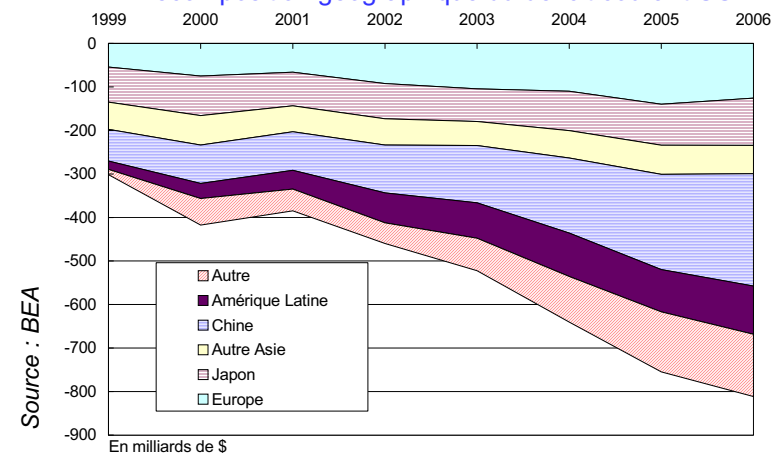
Schéma de transformation des capitaux financiers



Source : CAS

Le déséquilibre courant américain s'est surtout creusé auprès des pays à faible coût. La sous-traitance auprès de ces pays témoigne d'une réorganisation de la chaîne de valeur défavorable à l'équilibre commercial mais favorable à la rentabilité des entreprises.

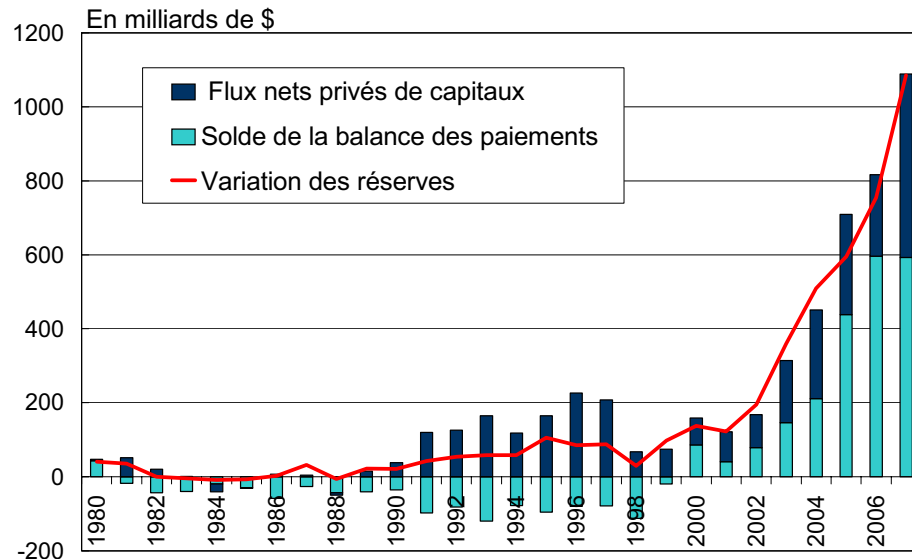
Décomposition géographique du déficit courant US



Source : BEA

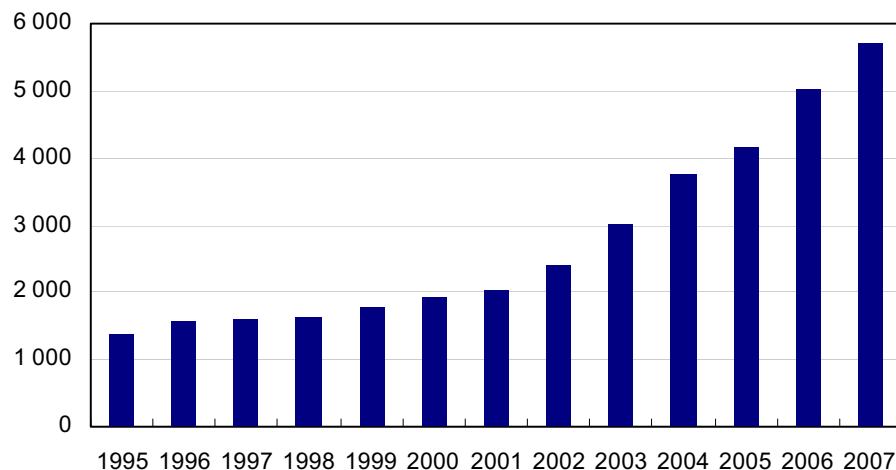
# Le bouclage financier de la croissance mondiale

Sources de constitution des réserves de change dans les pays émergents



Source : FMI

Réserves de change mondiales



Source : FMI

La hausse des réserves provient de l'action conjuguée de l'excédent de la balance courante et des flux nets de capitaux positifs

Les réserves de change mondiales sont ainsi passées de 2 000 milliards de dollars en 2001 à près de **5 000 milliards au début 2007**, croissant à un rythme annuel de 200 à 300 milliards de dollars.

Les émergents d'Asie représentent la progression la plus importante (de 600 milliards à plus de 2 000 milliards) avec les pays exportateurs de pétrole, qui ont augmenté leurs réserves d'environ 200 milliards par an.

La hausse des réserves des pays émergents est la combinaison de plusieurs phénomènes.

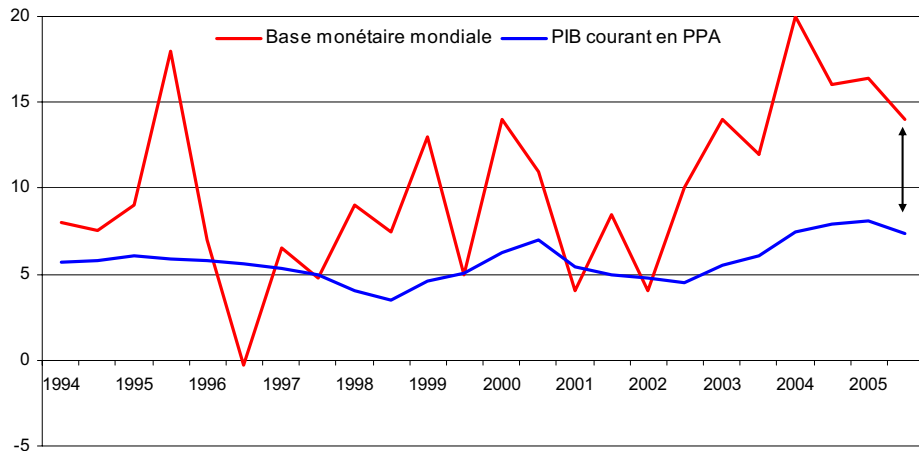
- Un outil d'assurance contre les chocs macroéconomiques liés notamment à la peur de crises du type de celle de 1997.
- Un moyen de dissuasion contre les attaques spéculatives (une politique d'accumulation de réserves permet de réduire sensiblement les menaces d'attaque spéculative).
- Enfin, les économies émergentes d'Asie se distinguent par un niveau d'épargne très élevé dû à leur faible couverture sociale.

Actuellement, les économies accumulatrices de réserves ont une croissance économique basée essentiellement sur les exportations (notamment la Chine et les pays exportateurs de produits pétroliers). Ces pays ont tout intérêt à ce que leur banque centrale intervienne sur le marché des changes en achetant du dollar et de l'euro afin de contenir l'appréciation de leur devise et ainsi conserver leur compétitivité.

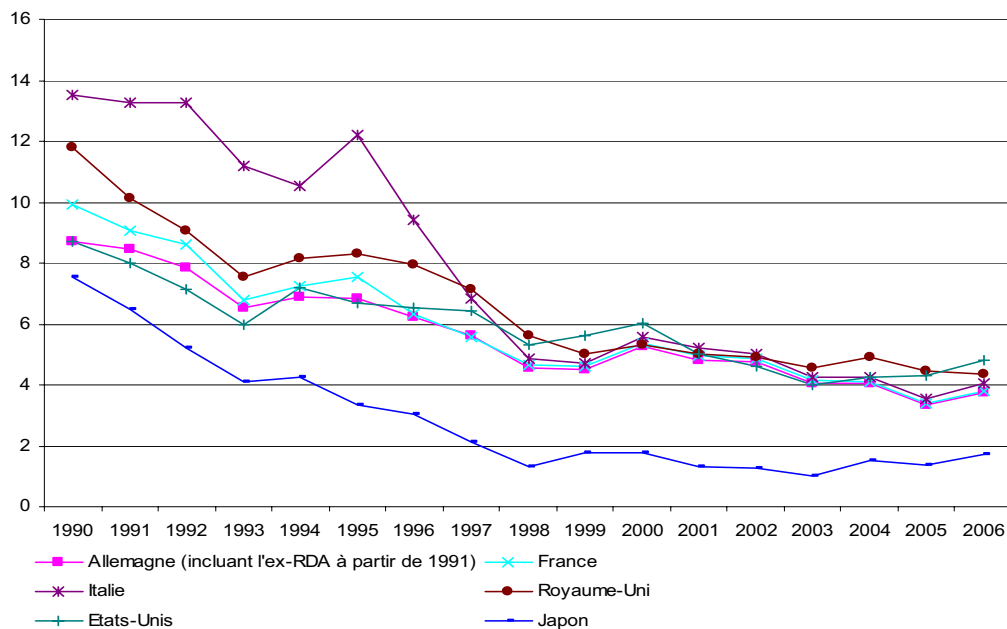


# Le bouclage financier de la croissance mondiale

PIB mondial courant en parité de pouvoir d'achat en \$ (PPA)  
et base monétaire mondiale en croissance annuelle en \$



Évolution des taux d'intérêt à 10 ans



## La hausse des réserves est à l'origine d'une forte augmentation de la liquidité financière mondiale

On observe sur ces dernières années un excès croissant de liquidité (mesuré approximativement par la différence entre la croissance du PIB et celle de la base monétaire).

L'accumulation de réserves se traduit par un achat massif de titres américains (ce qui permet de financer le déficit d'épargne américain) exerçant des pressions à la baisse sur les taux d'intérêt à court terme (certaines études empiriques estiment que sans le processus d'accumulation de réserves, le taux d'intérêt américain serait plus élevé de 90 points de base). On enregistre un mouvement de même sens des taux européens, mais de moindre ampleur.

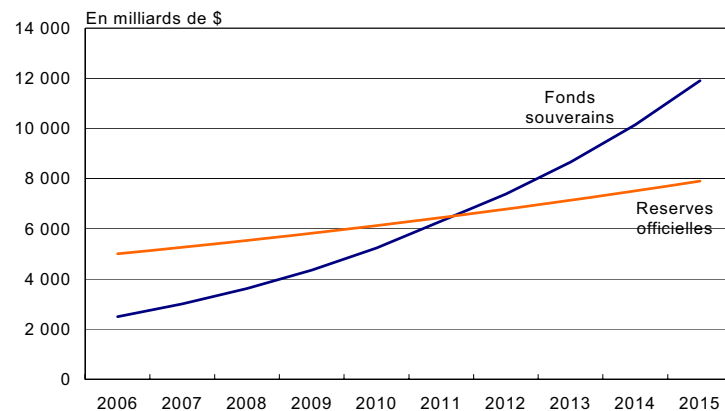
## Le bouclage financier de la croissance mondiale

L'accumulation de réserves s'est accompagnée de la création de fonds souverains qui devraient exercer une influence croissante sur le marché des actifs dans les années à venir

Principaux fonds souverains			
Pays	Noms	Date de création	Taille (en Md\$US)
Émirats Arabes Unis	Abu Dhabi Investment authority	1976	600 à 875
Singapour	Government of Singapore Investment Corporation	1981	330
Norvège	Government of Pension Fund-Global	1990	322
Koweït	Future Generations Fund	1976	174
Russie	Stabilization Fund of the Russian Federation	2004	122
Singapour	Temasek Holdings	1974	108
Chine	Central Huijin Investment Company	2003	66
Qatar	Qatar investment Authority	2005	50
Algérie	Revenue Regulation Fund	2000	43
Australie	Future Fund	2000	42
États-Unis	Alaska Permanent Fund	2006	40
Koweït	General Reserve' Fund	1976	39
Brunei	Brunei Investment Agency	1960	30
Corée	Korea Investment Corporation	1983	20
Malésie	Khasana Nasional	2005	18
Kazakhstan	National Oil Fund	1993	18
Vénézuéla	National development Fund	2000	15
Canada	Alberta Heritage Saving Trust Fund	2005	14
Iran	Oil Stabilization Fund	1976	12
Nouvelle-Zélande	Superannuation Fund	2000	10

Source : Morgan Stanley

Évolution des fonds souverains et des réserves de change



Source : Morgan Stanley

L'accroissement des réserves de change liées aux importants excédents courants des pays émergents asiatiques et des pays exportateurs de pétrole s'est accompagné de la création de fonds souverains. Ils gèrent aujourd'hui près de 2 500 milliards \$, mais on estime qu'ils pourraient peser 12 000 milliards \$ en 2015.

On distingue deux grandes catégories de fonds souverains :

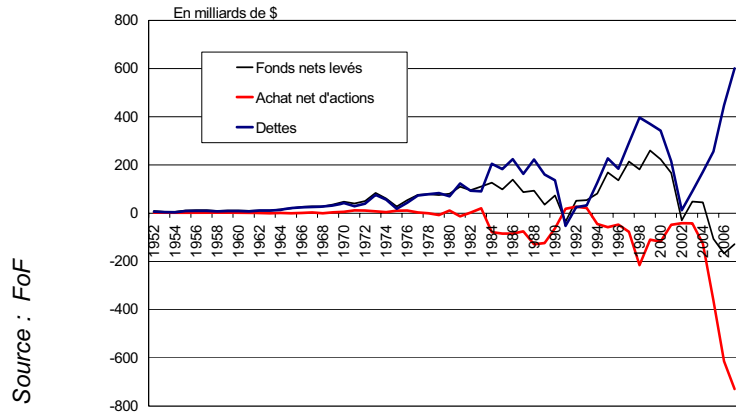
- les fonds dont l'objectif est de lisser dans le temps la rente pétrolière ;
- les fonds qui résultent des accumulations de réserves de change des banques centrales (excédents commerciaux pour la Chine) et d'excédents d'épargne domestique.

Alors que les réserves de change sont généralement placées en avoirs sûrs et liquides comme des bons du Trésor, les fonds souverains adoptent des stratégies d'investissement plus diversifiées (prises de participation, notamment, au sein d'entreprises cotées ou non cotées).

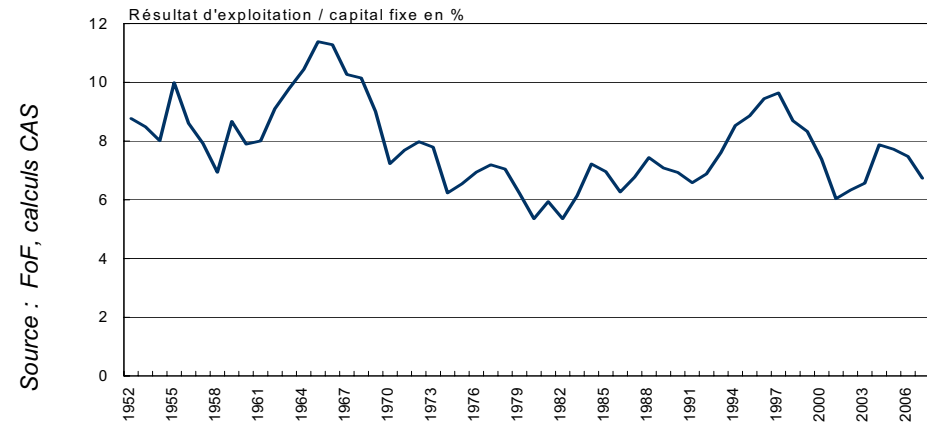
# Le bouclage financier de la croissance mondiale

Depuis le milieu des années 1980, la forte montée de la dette brute des entreprises des États-Unis n'est pas le reflet d'un besoin de financement croissant mais elle correspond à un changement de structure financière des entreprises. Par ailleurs, la rentabilité économique du capital des États-Unis est cyclique mais stable. Elle est aujourd'hui dans sa tendance de long terme même si elle se dégrade à court terme sous le jeu du ralentissement conjoncturel en cours.

Sources de financement des entreprises US

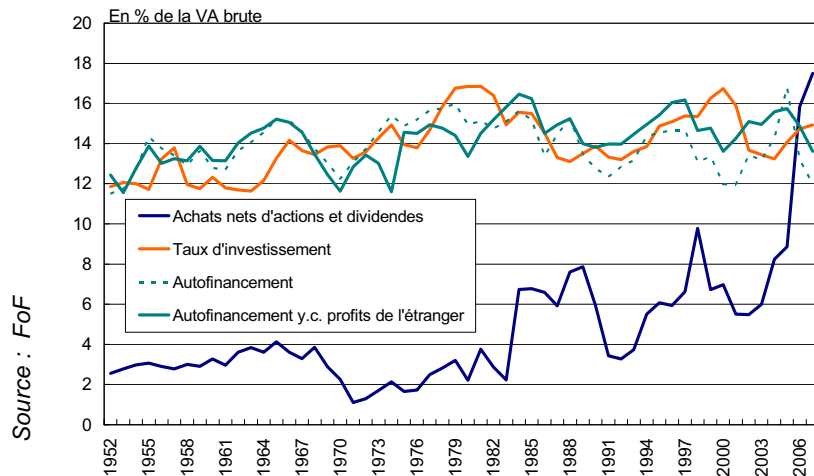


Rentabilité économique des sociétés non financières US

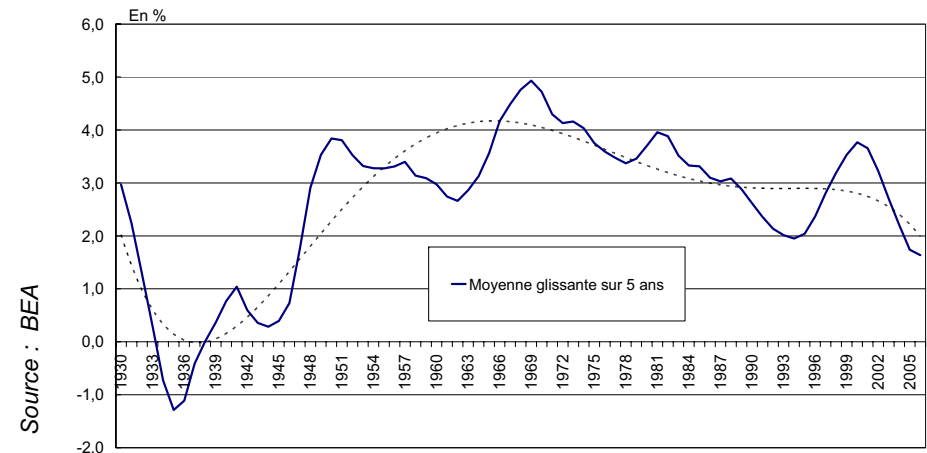


L'autofinancement (profits après impôts et dividendes) est à un niveau normal et le taux d'investissement est plutôt modéré.

Autofinancement et investissement américains



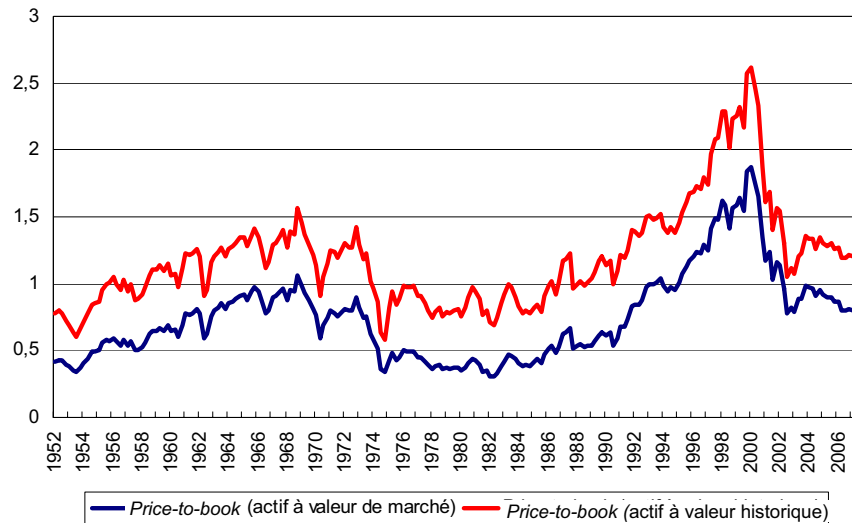
Croissance du stock de capital des entreprises US



## Le bouclage financier de la croissance mondiale

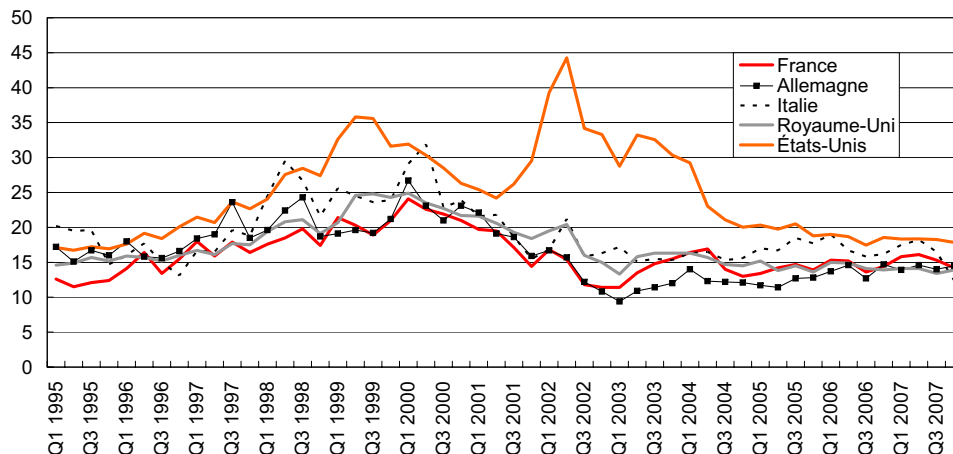
### Le rendement des actifs américains couplé à la faiblesse des taux d'intérêt est un élément décisif de la stabilité financière mondiale

Price-to-book domestique des entreprises non financières US en comptabilité nationale



Source : FoF, BEA, calculs CAS

Price Earning Ratios (PER) Comparés



Source : Datastream

Les flux mondiaux d'épargne reposent actuellement sur la capacité des entreprises américaines à jouer le rôle de transformateur de capital.

**La rentabilité actuelle des titres américains semble ainsi la clé de voûte permettant d'expliquer la polarisation et la stabilité des flux financiers mondiaux.** Si les entreprises américaines n'ont plus la capacité de créer davantage de valeur que celles du reste du monde, on pourrait assister à une inversion des flux de capitaux.

Malgré l'ajustement brutal consécutif à l'explosion de la bulle Internet, le *Price-to-book* des entreprises américaines, qui rapporte la valeur des actions à la valeur de l'entreprise telle que la décrit le bilan (actif – dettes) atteint des niveaux beaucoup moins élevés qu'à la fin des années 1990.

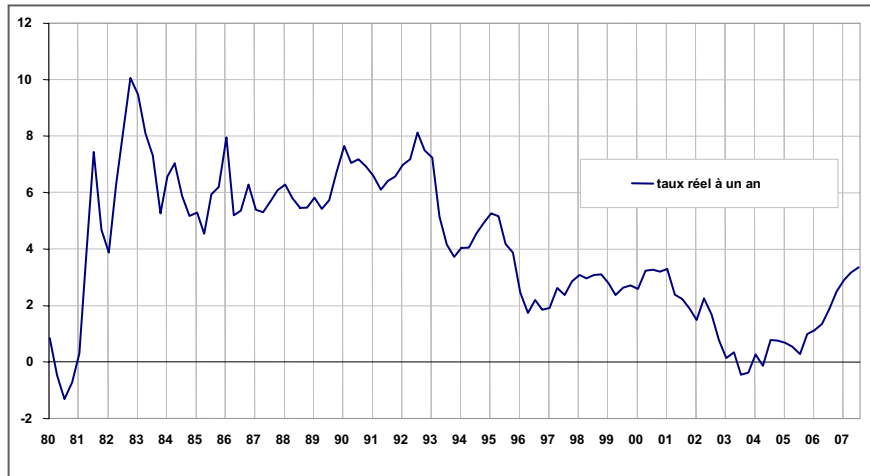
Le *Price-to-book* demeure néanmoins à des niveaux élevés au regard des régularités de long terme, ce qui traduit le fait que les investisseurs anticipent l'aptitude des entreprises américaines à continuer de créer de la valeur pour leurs investisseurs.

Le **PER** (cours/profits, *Price Earning Ratio*) est également revenu à des niveaux plus normaux, les niveaux actuels signalant néanmoins des anticipations de croissance légèrement supérieures à leur niveau de long terme.

# Taux de change, taux d'intérêt

## Depuis la mise en place de l'euro, les taux d'intérêt sont faibles en Europe

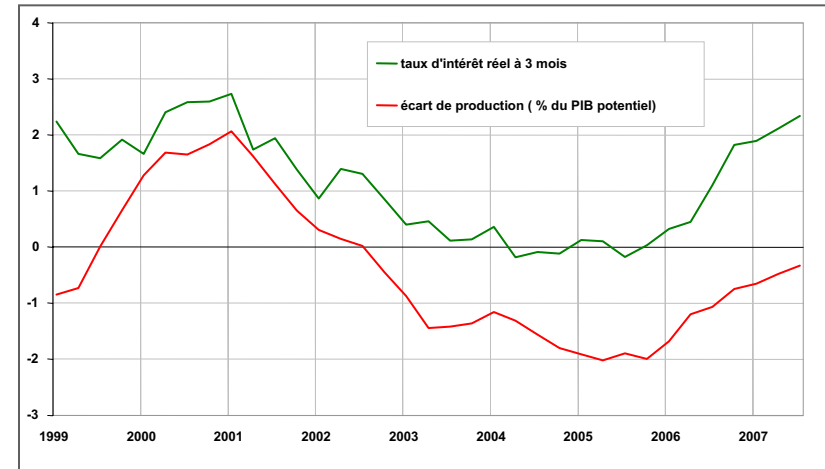
Taux d'intérêt réel en France  
(taux d'intérêt nominal moins taux d'inflation)



Source : Datastream

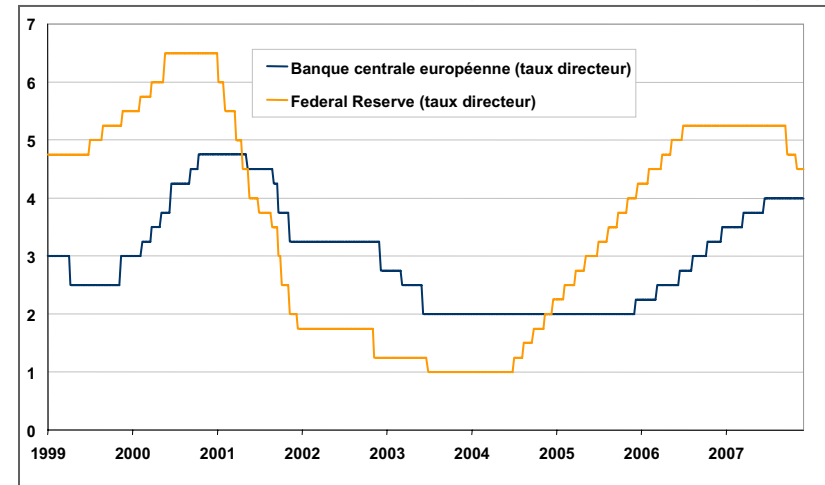
Comme ailleurs dans le monde, les taux d'intérêt ont été très faibles en zone euro depuis 1999.

Un taux d'intérêt réel qui suit, de manière amortie, le cycle d'activité en zone euro



Source : OCDE, BCE

Comparaison Europe / États-Unis (évolution du taux directeur)



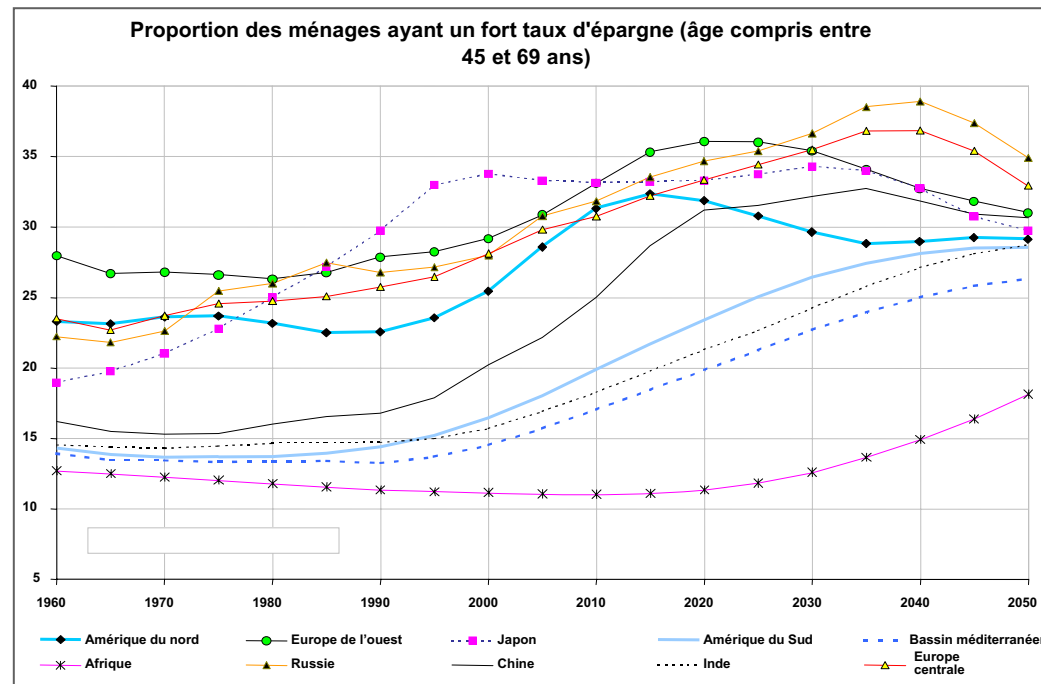
Source : Fed et BCE

# Taux de change, taux d'intérêt

## Perspectives sur l'épargne

- À l'horizon 2020, l'épargne devrait rester abondante dans le monde, favorisant un scénario de taux d'intérêt réels faibles.
- En France, la période 2003-2006, où les taux réels étaient proches de zéro, semble avoir été exceptionnelle.

Une épargne mondiale qui devrait rester soutenue

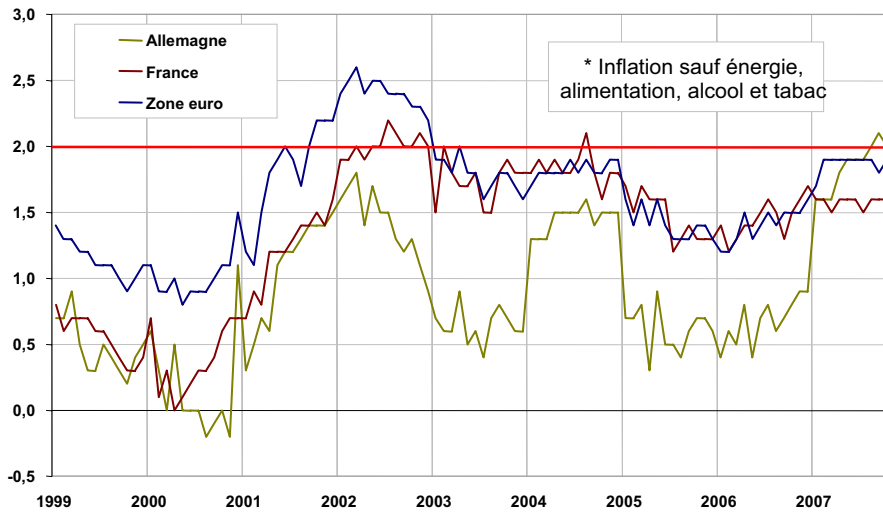


Source : INGENUE (CEPII)

# Taux de change, taux d'intérêt

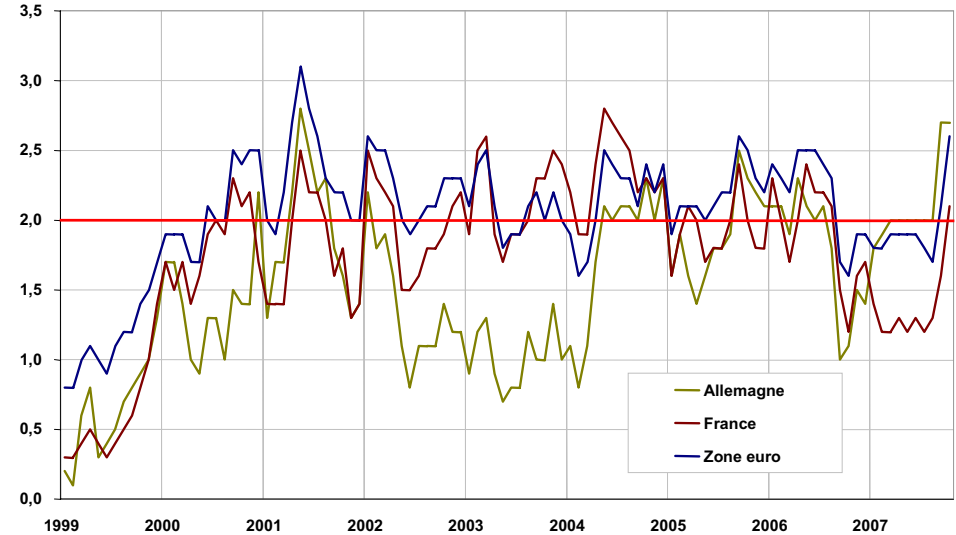
## Une stabilisation des prix réussie en Europe

Une inflation sous-jacente\* presque toujours inférieure à l'objectif de 2 %



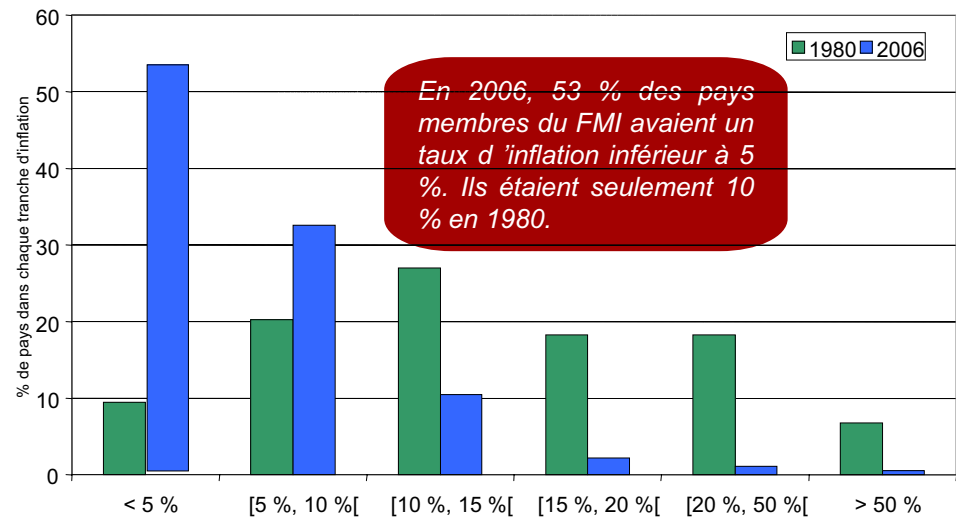
Source : Datastream

Une inflation totale proche de 2 %



Source : Datastream

Répartition des taux d'inflation dans le monde en 1980 et en 2006

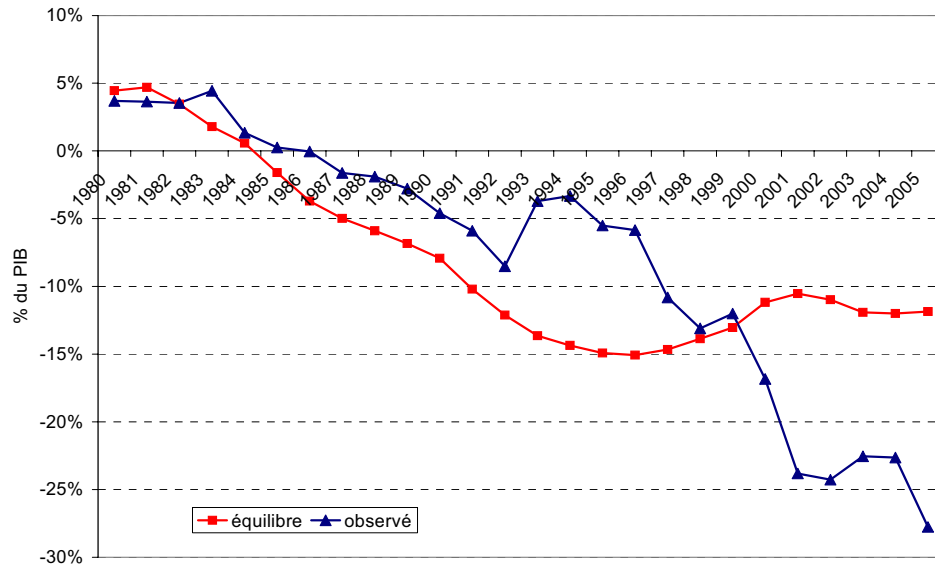


Source : FMI, World Economic Outlook 2006.

## Taux de change, taux d'intérêt

### Un dollar affaibli par les déséquilibres accumulés aux États-Unis

Position extérieure nette observée  
et d'équilibre pour les États-Unis



Source : Lane et Milesi-Ferretti, calculs CEPII

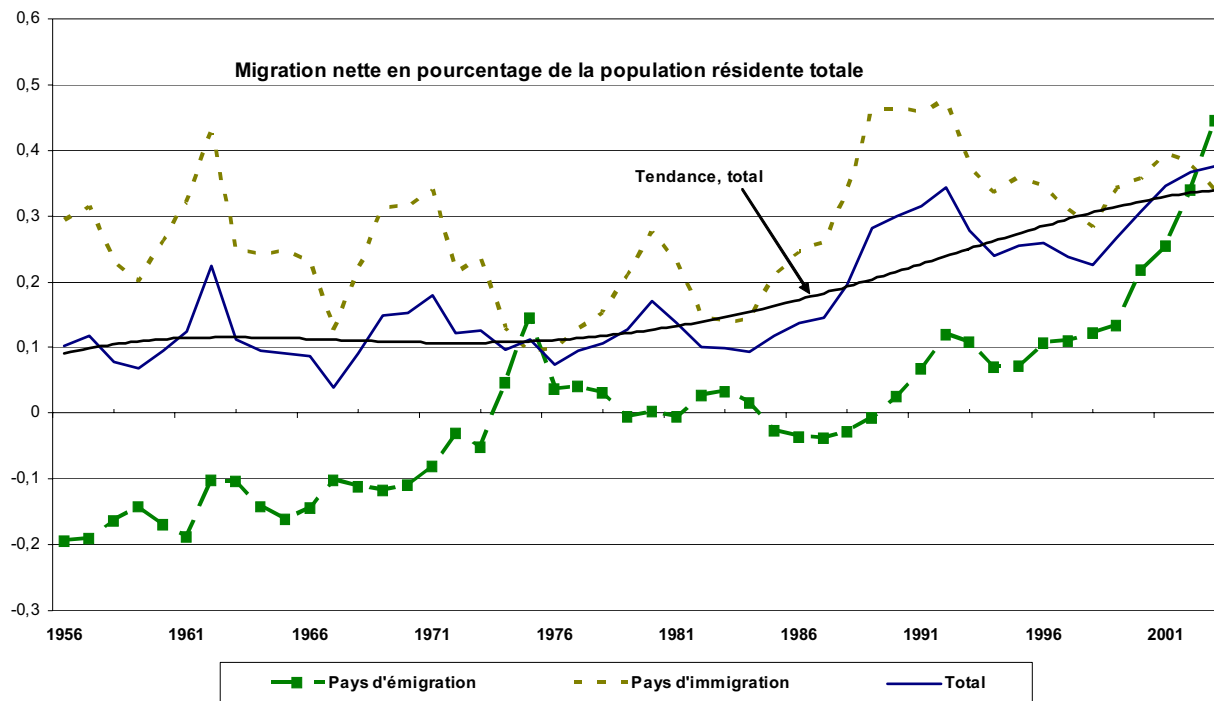
Depuis 2001, la **position extérieure nette** des États-Unis (avoirs - dettes vis-à-vis du reste du monde) s'est fortement dégradée par rapport à son niveau d'équilibre, compte tenu de la structure et des fondamentaux de l'économie américaine.

- Malgré cette détérioration, le dollar s'est maintenu jusque très récemment à un niveau élevé grâce notamment à des demandes de dollars très importantes de la part de certains investisseurs internationaux (en particulier les banques centrales des pays émergents d'Asie) cherchant des placements liquides et sûrs.
- Le mouvement de dépréciation actuel du dollar correspond au nécessaire retour à l'équilibre de la position extérieure nette américaine ainsi qu'au besoin des investisseurs internationaux de diversifier leurs avoirs hors du dollar (recherche de rendements plus élevés, défiance vis-à-vis du dollar, diversification du risque de change, etc).
- À **moyen terme**, le différentiel de taux d'intérêt observé et anticipé entre les États-Unis et la zone euro devrait jouer un rôle important en modifiant la rémunération relative des actifs en dollars et en euros indiquant une possible réappréciation.
- À **long terme**, cependant, la position extérieure nette doit retrouver son niveau d'équilibre, ce qui suppose un **dollar faible** en termes réels (prix plus faibles aux États-Unis qu'en zone euro).



## Une pression migratoire au sein de l'OCDE qui devrait perdurer

Taux de migration nette, pays traditionnels d'immigration et d'émigration de l'OCDE, 1956-2003  
Entrées – sorties en pourcentage de la population résidente totale



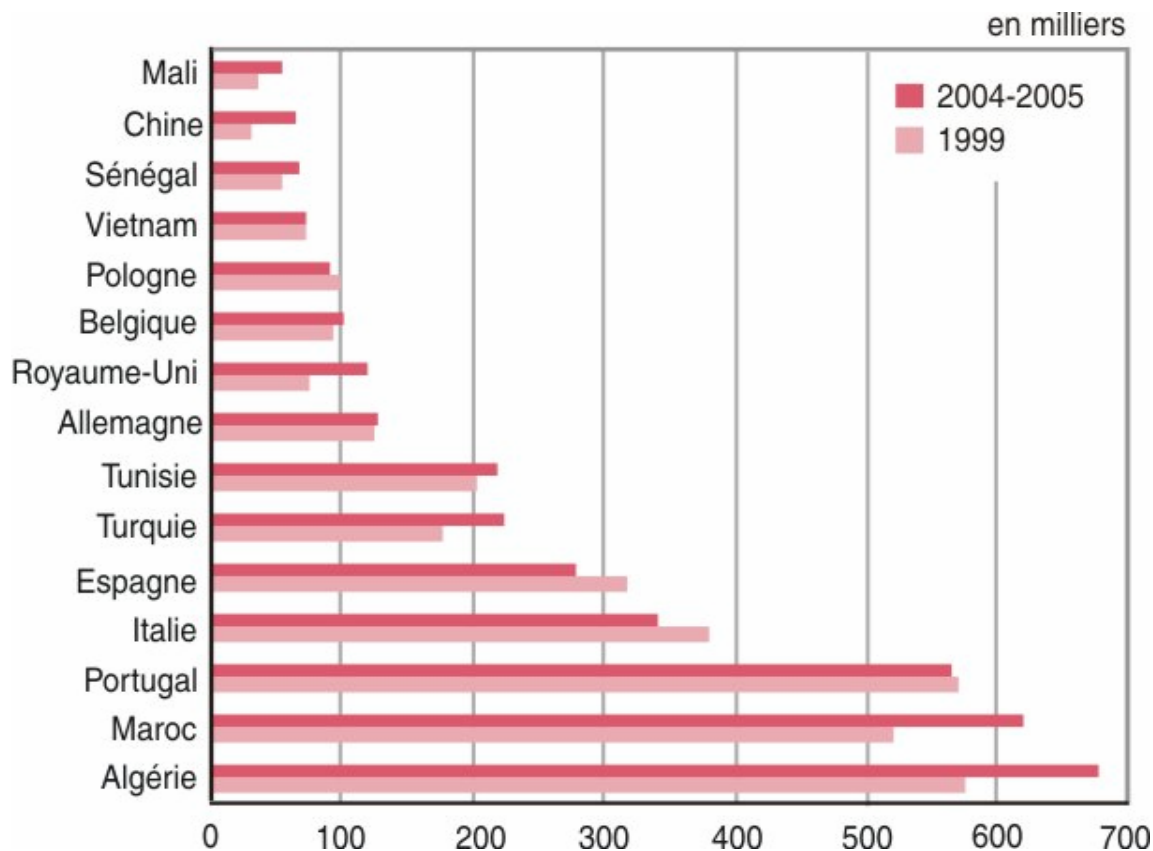
Source : OCDE, *Tendances récentes des migrations internationales 2007*

Depuis 1990, on constate une rapide progression des flux migratoires dans presque tous les pays de l'OCDE. La pression migratoire est amenée à s'accroître en Europe sous les effets conjugués :

- de la proximité de zones géopolitiques instables (Moyen-Orient, ex-URSS) ;
- de l'accroissement des inégalités de revenus avec ces zones de voisinage (qui reste la cause essentielle de la migration) ;
- de la croissance économique et démographique des pays émergents (la propension à migrer semble s'accroître en période de décollage économique ; de ce fait, les flux migratoires d'Asie vers le monde anciennement industrialisé pourraient atteindre des niveaux comparables à ceux de l'Europe vers les États-Unis à la veille de la Première Guerre mondiale) ;
- des besoins de mobilité liés à la mondialisation et à l'extension de zones de libre circulation.

## Stock et flux migratoires en France : un rappel

Les immigrés selon leur pays de naissance en 1999 et 2004-2005



La France compte  
4,9 millions  
d'immigrés, soit 8,1  
% de la population  
totale

Les flux d'immigration en France se sont stabilisés depuis 2002 autour de **135 000** par an (chiffre 2005, Ocdé). Ils étaient passés de moins de 50 000 en 1996 à plus de 100 000 en 2001.

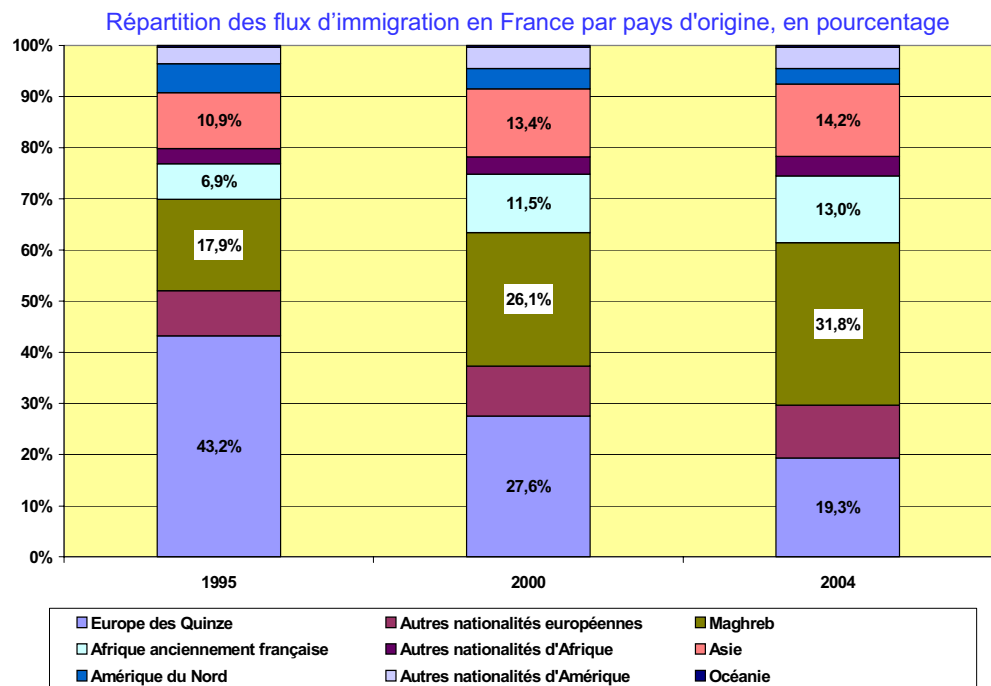
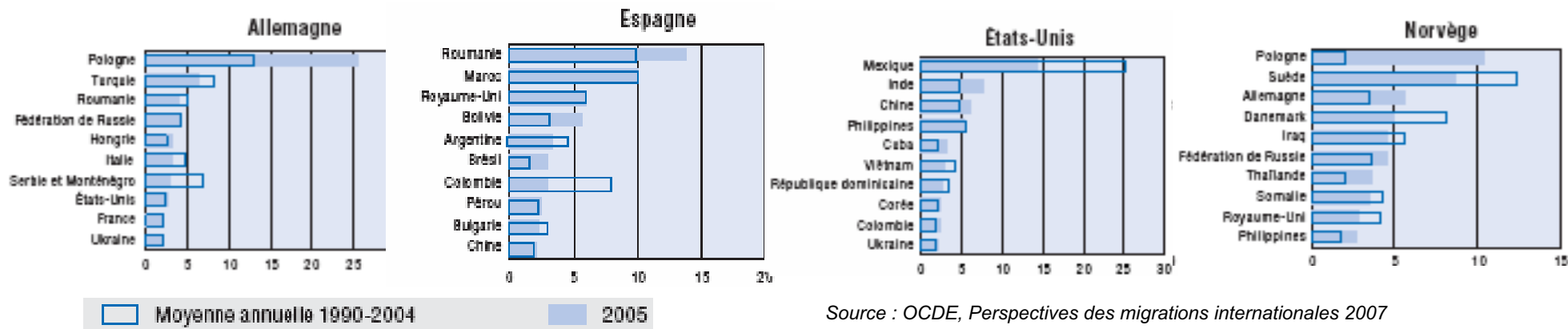
Ces données ne tiennent pas compte de l'immigration clandestine ou irrégulière (entrées illégales ou dépassement des autorisations légales). Les flux clandestins sont estimés par l'INED entre 30 000 et 40 000 par an et 300 000 immigrés irréguliers pourraient séjourner sur le territoire français.

L'OCDE estime qu'en Europe les niveaux cumulés d'immigration irrégulière ne dépassent pas 1 % de la population totale.

Source : INSEE, recensement de 1999, enquêtes annuelles de recensement de 2004 et 2005

## Les flux migratoires devraient rester régionalisés

Évolution des flux d'immigration par pays d'origine dans quelques pays de l'OCDE, 1990-2004 et 2005, en pourcentage des entrées



La proximité géographique demeure le déterminant majeur des flux migratoires, plus encore que les liens historiques (anciennes colonies) et culturels (cf. Amérique latine et Espagne).

L'accroissement des flux migratoires en provenance d'Europe de l'Est devrait partiellement compenser la baisse des flux en provenance de l'Europe des Quinze.

Il s'accompagnera d'une montée en puissance de la migration asiatique, moins importante numériquement en France et en Europe, mais dont le poids mondial continuera de s'accroître dans les 20 prochaines années.

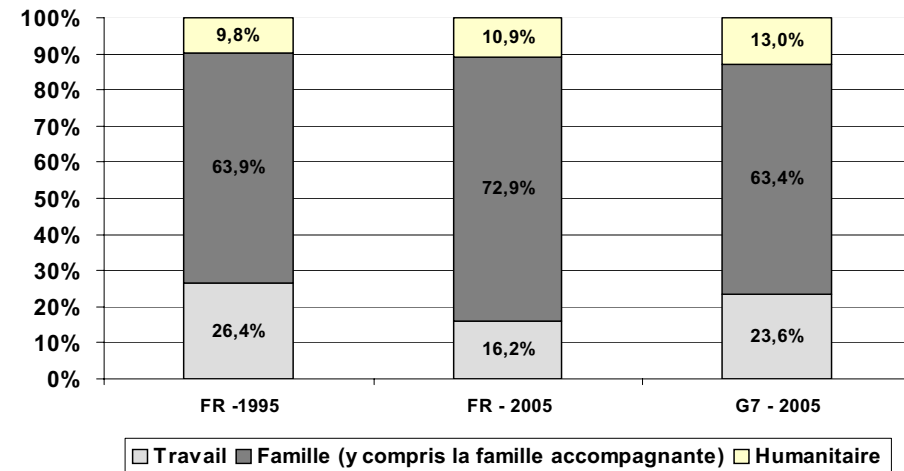
Source: INED, Population, 2004

# Migrations

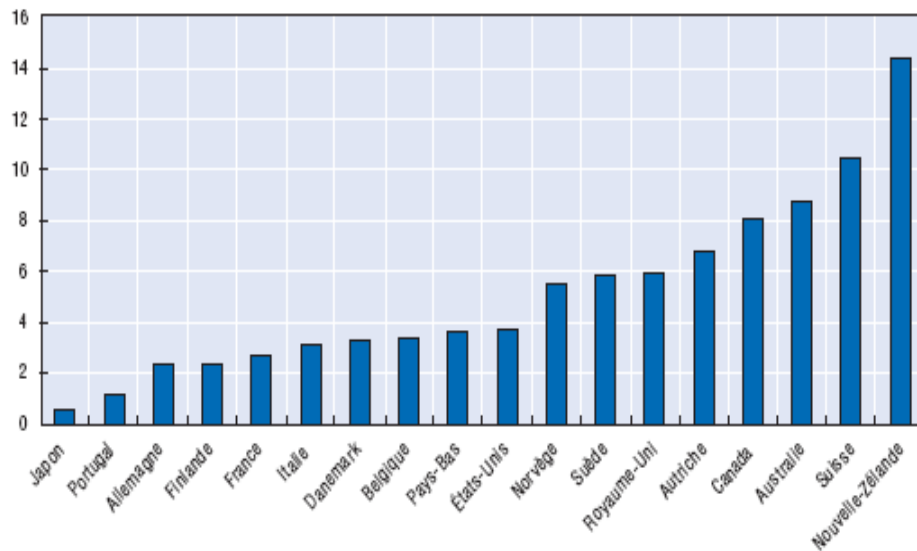
## L'immigration en France est essentiellement une immigration familiale et non une immigration de travail

La France n'enregistre que peu de migrations permanentes à des fins d'emploi et a peu recours à la migration temporaire de travail, notamment pour des activités à caractère saisonnier.

Entrées d'étrangers (long terme), entre trois catégories, %  
Statistiques de permis de résidence (données standardisées)



Entrées d'étrangers, données standardisées, 2005  
Niveau par millier d'habitants



Source: OCDE, *Tendances récentes des migrations internationales*, 2007

Proportionnellement à sa population, la France accueille moins d'étrangers que les pays d'ancienne immigration comme le Royaume-Uni, ou que des pays d'immigration plus récente comme la Suède et l'Italie.

# Migrations

## En raison du vieillissement démographique, les migrations contribueront davantage à l'accroissement de la population en Europe

La population de l'Europe de l'Ouest pourrait passer de 389 millions d'habitants en 2000 à 372 millions en 2030. Sans flux migratoires, essentiellement en provenance des régions voisines, la population ne serait que de 360 millions à l'horizon 2030.

Soldes migratoires annuels (en milliers)

	2006-2010	2011-2015	2016-2020
Europe de l'Ouest	256,1	235,1	226
Afrique du Nord	-113,3	-101,8	-101,8
Monde caucasien et Asie centrale	-65,3	-45,8	-51,8
Kazakhstan, Tadjikistan	-64,7	-50,8	-50,3
Europe de l'Est	-49,8	-45,4	-45,4
Monde slave	37	8,7	23,3

Sources : Borgy et Chojnicki (2007)

La Russie attire des migrants, alors que l'Ukraine connaît une importante vague d'émigration.

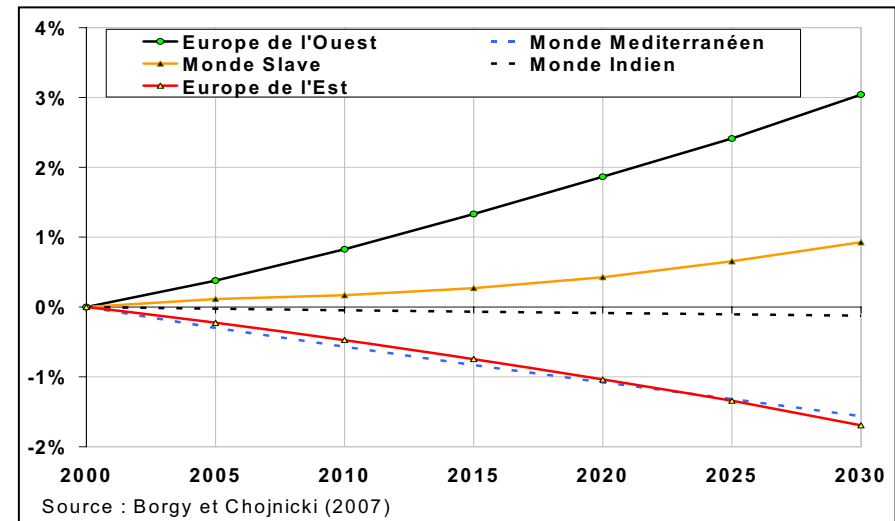
Le « Monde slave » regroupe principalement la Russie et l'Ukraine.

### Mais l'immigration n'allégera que partiellement le problème des retraites

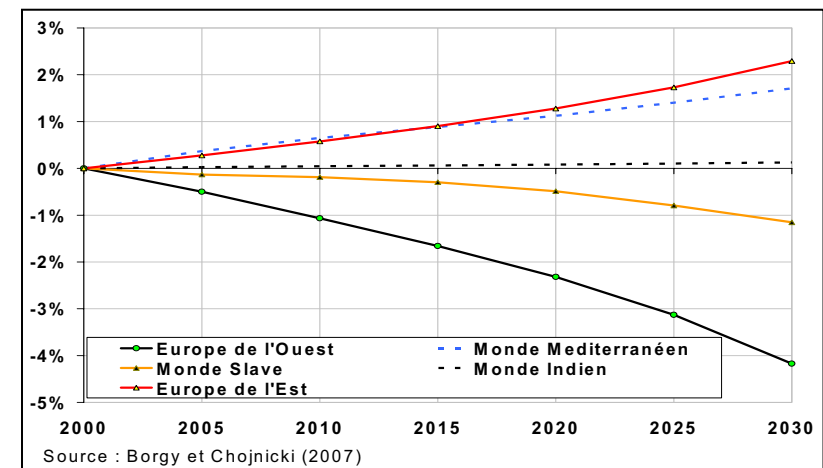
Du fait des migrations, essentiellement en provenance des régions voisines de l'Europe de l'Ouest, il pourrait y avoir 0,76 retraité par actif en 2030 en Europe de l'Ouest, contre 0,80 en l'absence de migrations.

Les régions de départ subiraient une détérioration d'environ 2 % de leurs taux de dépendance (nombre de retraités par actif) à l'horizon 2030 - une détérioration plus sensible en Europe de l'Est du fait du vieillissement avancé de la population.

Impact des migrations sur la population totale  
(en écart relatif par rapport à une situation sans migrations)



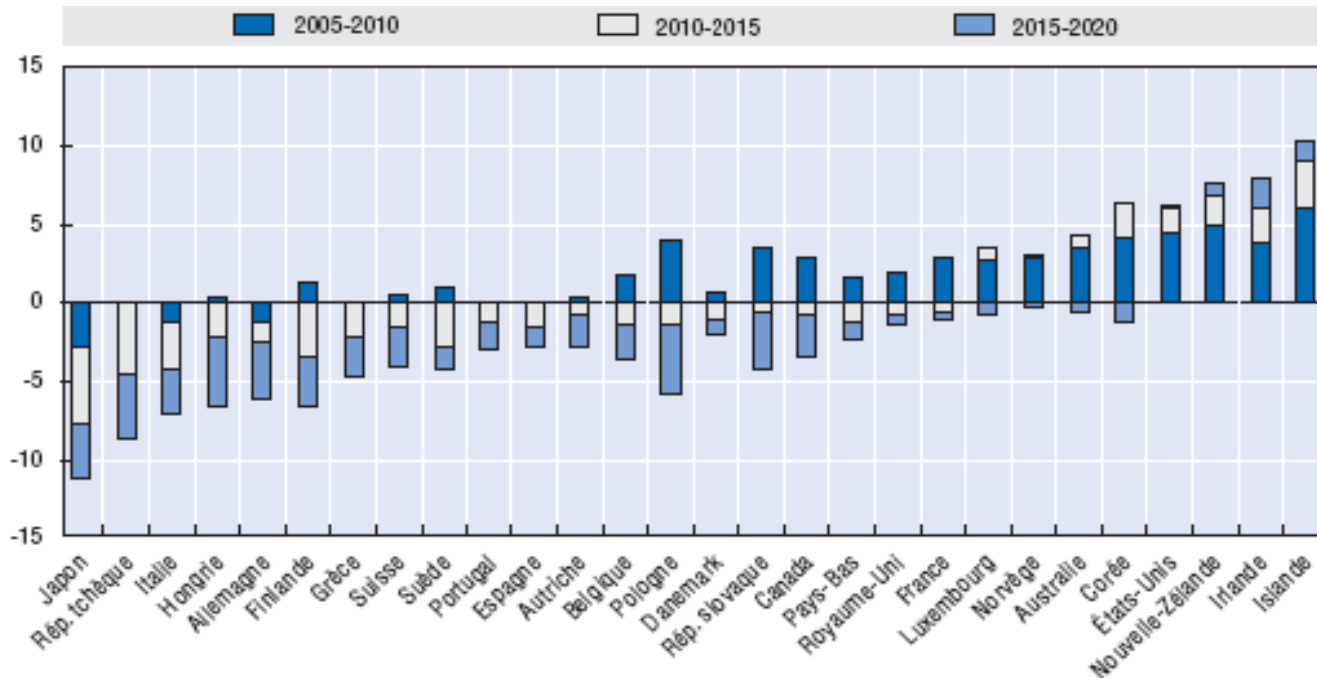
Impact des migrations sur le rapport retraités/actifs  
(en écart relatif par rapport à une situation sans migrations)



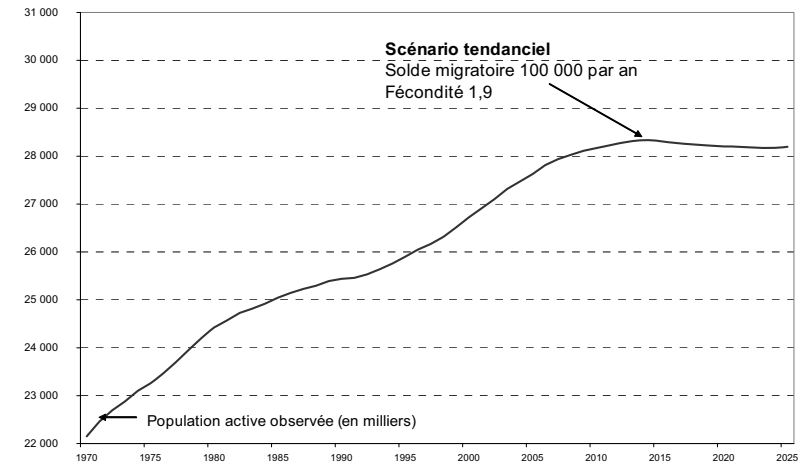
# Migrations

Sauf sursaut démographique, entre 2015 et 2020, tous les pays européens auront besoin d'un solde migratoire positif pour maintenir leur population d'âge actif (100 000 par an en France selon les prévisions de l'INSEE). La situation française est néanmoins relativement favorable. Entre 2005 et 2020, la diminution de la population d'âge actif dans nombre de pays de l'OCDE pourrait atteindre, faute de solde migratoire positif, 3 %, voire 5 % pour certains, par rapport à la population d'âge actif de 2005.

Variation de la population active en supposant une migration nette nulle, 2005-2020 - Pourcentage de la population en 2005



Source : OCDE, Perspectives des migrations internationales, 2007



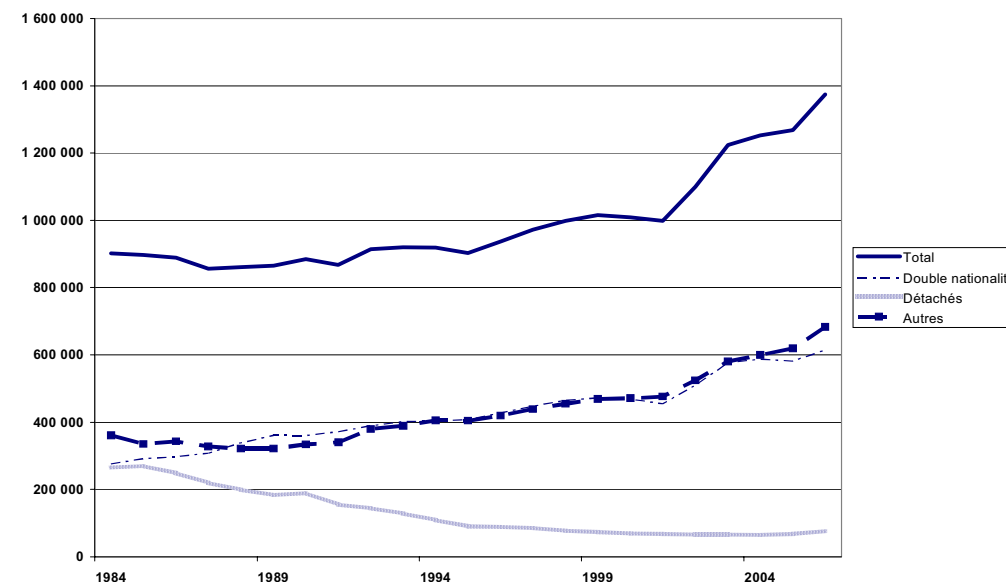
Les projections de population active de l'INSEE prévoient seulement un arrêt de la croissance de la population active. Comparativement au reste de l'Europe, la France aura moins besoin de recourir aux migrations pour pallier les pénuries de main-d'œuvre.

## Le nombre d'expatriés français progresse sensiblement

	Travailleurs nés à l'étranger		% de la population active totale en 2005
	2000	2005	
	Milliers		
Allemagne	4 412	5 896	14.9
Australie	2 242	2 615	24.9
Autriche	474	610	15.5
Belgique	455	562	12.3
Canada <sup>1</sup>	3 151	..	19.9
Corée <sup>2</sup>	..	..	..
Danemark	138	173	6.1
Espagne	565	2 761	13.3
États-Unis	18 029	22 422	15.2
Finlande <sup>3</sup>	54	70	2.7
France	3 014	2 992	11.2
Grèce	263	420	8.8
Hongrie	67	81	1.9
Irlande	136	232	11.8
Italie	240	1 954	8.1
Japon <sup>4</sup>	..	..	..
Luxembourg	76	90	44.4
Norvège	138	169	7.2
Pays-Bas	895	970	11.6
Portugal	273	407	7.8
République tchèque	..	101	2.0
Royaume-Uni	2 392	2 919	10.1
Suède	447	617	13.1
Suisse	..	1 031	25.3
OCDE <sup>5</sup>	..	..	12.4

Source : OCDE, Perspectives des migrations internationales, 2007

Évolution du nombre de Français immatriculés à l'étranger (dont binationaux et détachés)



Source : ministère des Affaires étrangères

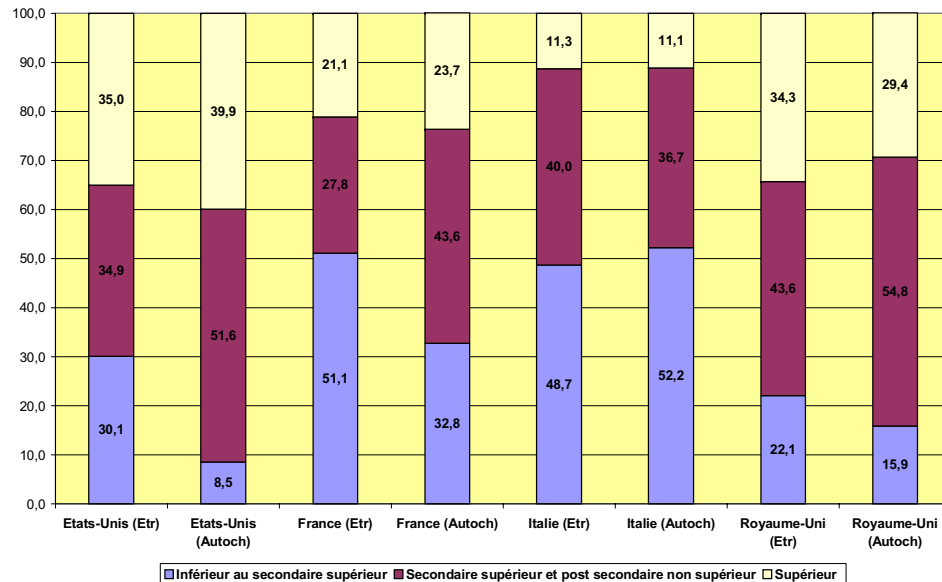
Le nombre de Français immatriculés à l'étranger atteignait 1,37 million au 31 décembre 2006, dont 614 000 doubles nationaux et 76 000 détachés. Jusqu'au début des années 1990, ce nombre est demeuré stable, voire légèrement décroissant. Depuis 2000, la tendance s'est inversée. Entre 2001 et 2005, le nombre de Français immatriculés à l'étranger a progressé de 6,2 % par an en moyenne.

Dans cinq des économies de l'OCDE les plus développées (États-Unis, Suisse, Allemagne, Royaume-Uni, Belgique), la progression de la population active inscrite dans les représentations françaises a atteint environ 25 % entre 1992 et 2005, dont + 36,5 % pour les cadres supérieurs et les professions intellectuelles.

## Des expatriés français de plus en plus qualifiés

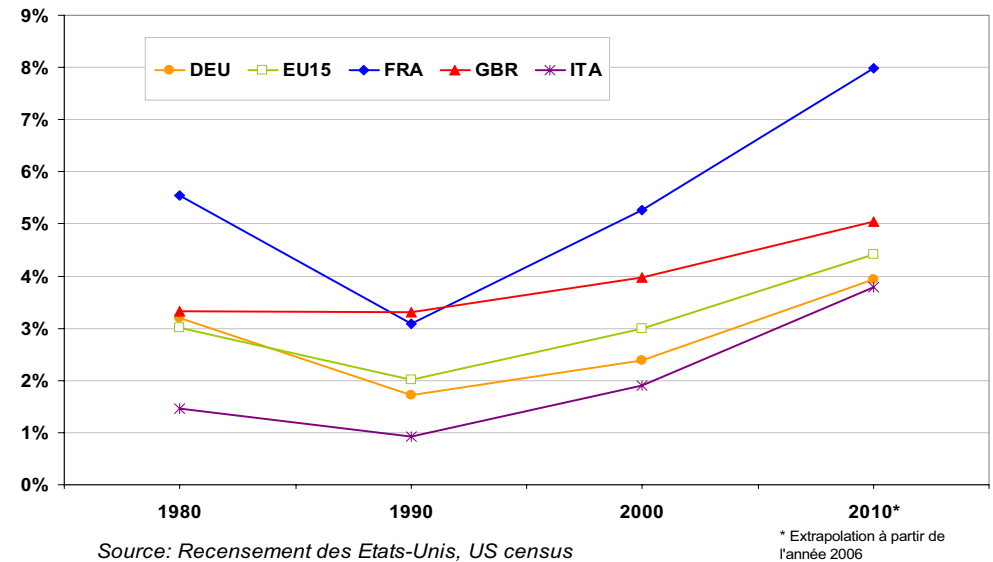
- En 2000, 4 % des expatriés français occupaient un emploi de chercheur en science, alors que les chercheurs en science représentaient seulement 6 pour 1 000 dans la population active française.
- Les expatriés français sont en proportion plus nombreux à détenir un doctorat que leurs homologues allemands, anglais ou italiens.
- Depuis 1990, la proportion de docteurs chez les expatriés français croît plus rapidement que dans les autres pays (Italie exceptée).

Pourcentage des immigrés et des personnes nées dans le pays de résidence, âgés de 15 ans et plus, ayant un niveau de qualification supérieur, circa 2000



Source: OCDE, Perspectives des migrations internationales, 2007

Évolution de la proportion de docteurs chez les expatriés français et européens aux États-Unis



## Des immigrés plus qualifiés qu'auparavant

- En France, **51 % des immigrés n'ont pas de qualification secondaire ni supérieure**, contre 32 % parmi les autochtones (en Grande-Bretagne, la proportion d'immigrés non qualifiés est de seulement 22 %, pays où les diplômés du supérieur sont plus nombreux dans la population immigrée que dans la population autochtone).
- Toutefois, on constate que le pourcentage de **diplômés du supérieur parmi les immigrés arrivés depuis moins de 10 ans est supérieur à celui constaté dans la population née en France.**

(OCDE, Perspectives des migrations internationales, 2007)



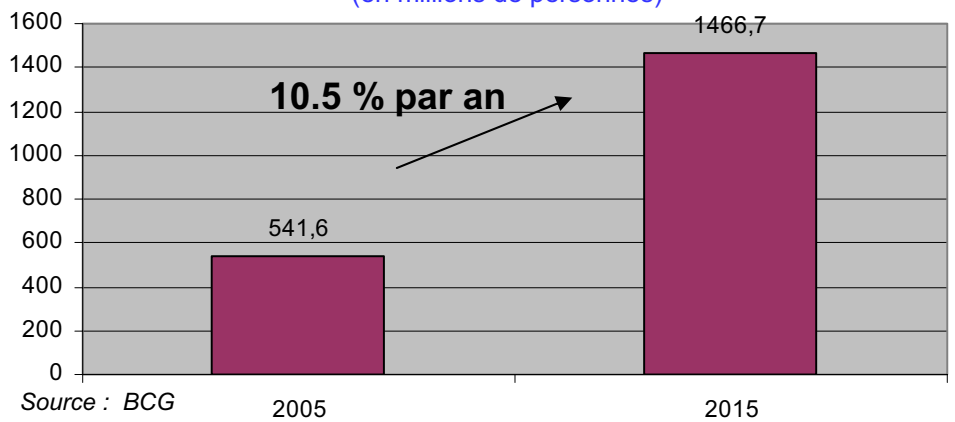
## ■ Partie 2 – Production et emploi

# La structure de la demande adressée aux entreprises

## La croissance de la consommation dans les pays émergents ouvre de nouveaux débouchés

L'accélération de la croissance économique dans les pays émergents contribue à y **accroître considérablement le revenu des ménages** (plus de 10 % par an)

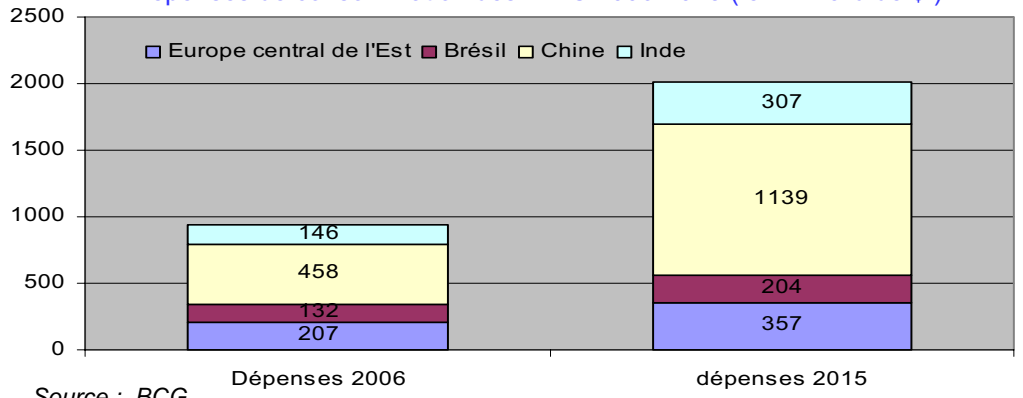
Population ayant un revenu annuel supérieur à 5 000 \$  
(en millions de personnes)



Source : BCG

Cette hausse du revenu stimulera fortement la demande de biens et de services, notamment en Chine et en Inde. On estime à plus de 2 000 milliards de dollars le potentiel de marché généré par ces nouveaux consommateurs.

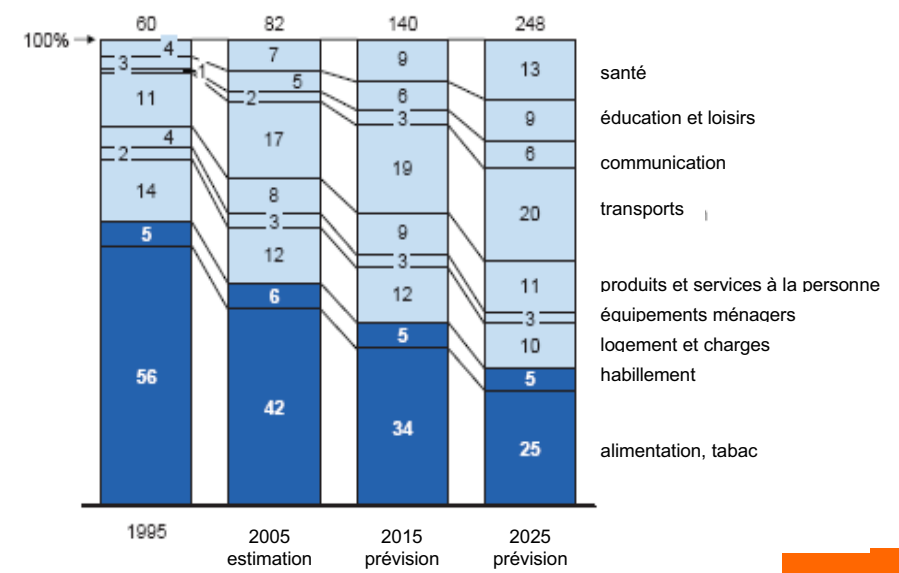
Dépenses de consommation des BRIC 2006-2015 ( en milliard de \$ )



Source : BCG

- Ces **nouvelles classes moyennes** sont essentiellement constituées par les populations urbaines des pays émergents dont la structure de consommation devrait rapidement s'apparenter à celle des pays avancés (produits de niveau de gamme moyen à élevé).
- En Inde, on estime ainsi que la part des biens de première nécessité passerait de 55 % en 1995 à 25 % d'ici à 2025 laissant ainsi une large place aux biens d'équipement.
- Ces évolutions de la consommation mondiale constituent **un enjeu majeur pour les entreprises des pays industriels** dont le système de production va devoir s'adapter. Les choix de localisation et l'organisation de la chaîne de valeur sont stratégiques.

Évolution de la structure de consommation en Inde (Période 1995-2025)

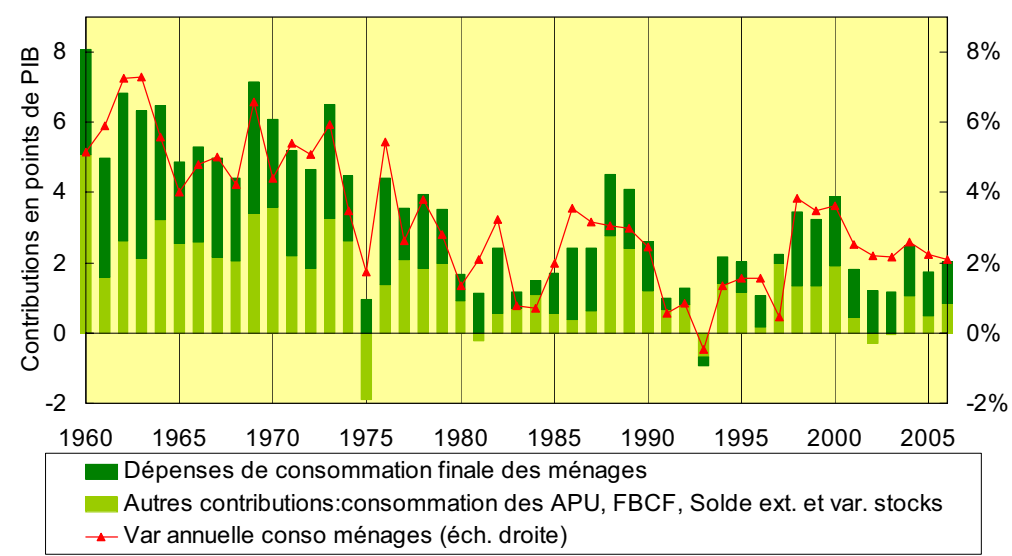


Source : McKinsey

# La structure de la demande adressée aux entreprises

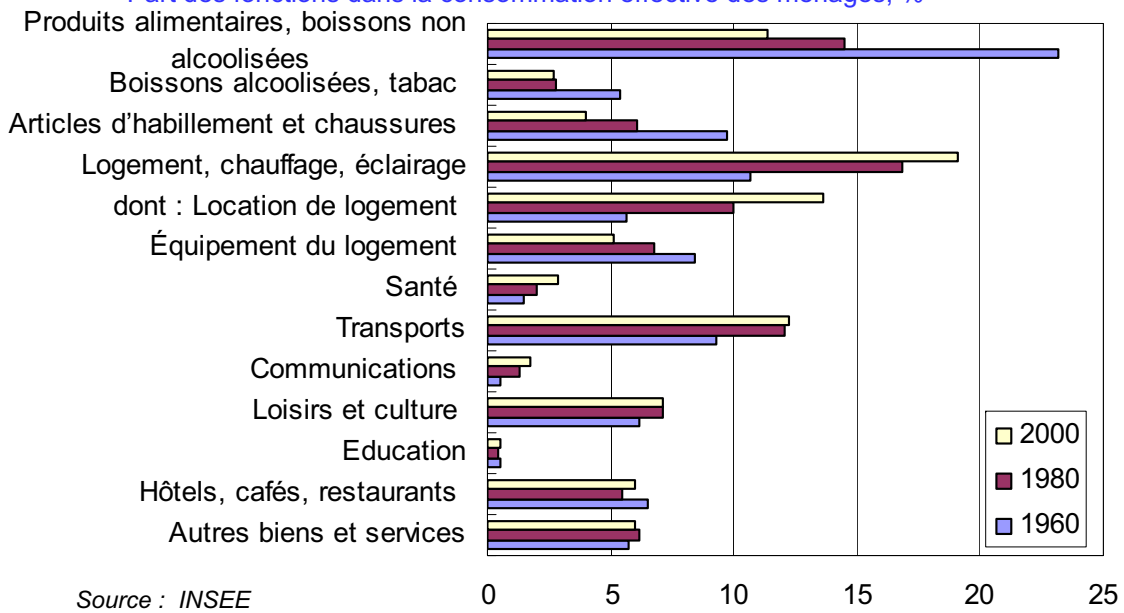
## La structure de consommation intérieure se modifie

Contribution de la consommation à l'évolution annuelle du PIB en volume



Source : INSEE

Part des fonctions dans la consommation effective des ménages, %



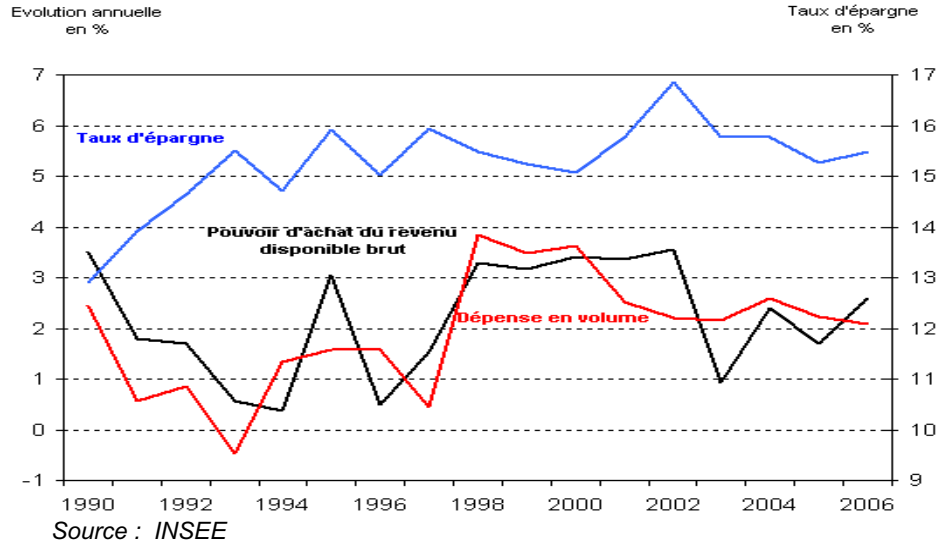
Source : INSEE

- Depuis la fin des années 1970, la consommation des ménages est le principal levier de la croissance en France. Elle représente 60 % du PIB de manière stable sur longue période avec une légère tendance à la hausse depuis 10 ans. En fin de période, les évolutions de la consommation des ménages deviennent cependant plus irrégulières.
- Sur longue période, les évolutions de la structure de consommation sont marquées par le recul des dépenses traditionnelles (alimentation, habillement, équipement du logement) au profit notamment des services. Le poste « communication, loisirs, culture » a vu sa part augmenter de plus de 30 % en 40 ans, et encore le poids du seul poste « communications » a-t-il crû de 50 % entre 1996 et 2006. La consommation de TIC connaît aujourd'hui une croissance en volume sept fois supérieure à celle de la consommation totale. De plus les produits évoluent aussi vers des services (cf. ventes liées).
- Le vieillissement de la population devrait également faire évoluer la structure de la consommation. On devrait observer un accroissement des dépenses de santé et de services aux particuliers (cf. fiche vieillissement). Néanmoins, la structure de la consommation des futurs seniors sera différente de celle des seniors actuels en raison d'un effet générationnel.

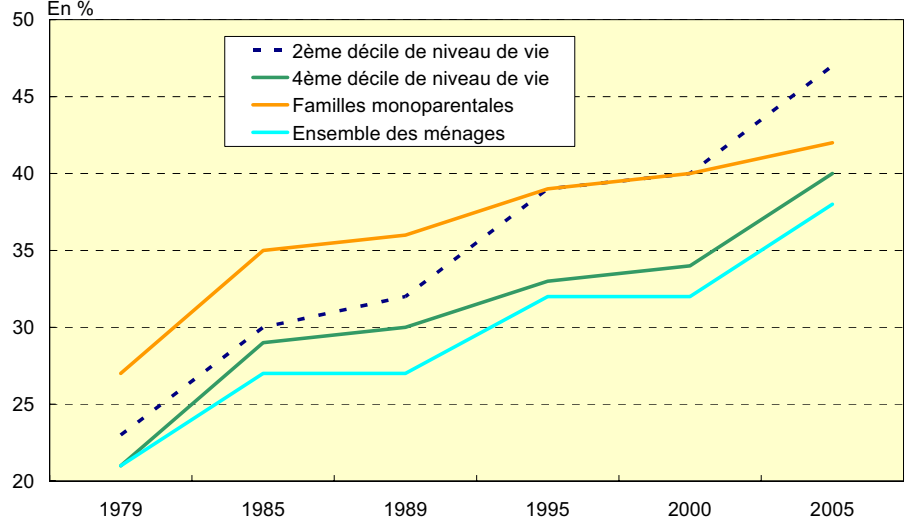
# La structure de la demande adressée aux entreprises

## La part des dépenses contraintes augmente dans la consommation des Français (logement, énergie, etc.)

Contribution de la consommation à l'évolution annuelle du PIB en volume



Part des consommations contraintes des ménages, % du revenu



La progression des dépenses de consommation des ménages est étroitement corrélée à celle du pouvoir d'achat du revenu disponible. À la différence des pays anglo-saxons, l'effet richesse (lié à l'augmentation des prix des actifs, et en particulier de l'immobilier) joue, en France, un rôle accessoire. En revanche, le recours au crédit est une variable importante. Les stratégies de différenciation des firmes et le rythme soutenu de renouvellement des produits sont également des déterminants majeurs de la croissance de la consommation quoiqu'ils la rendent plus volatile.

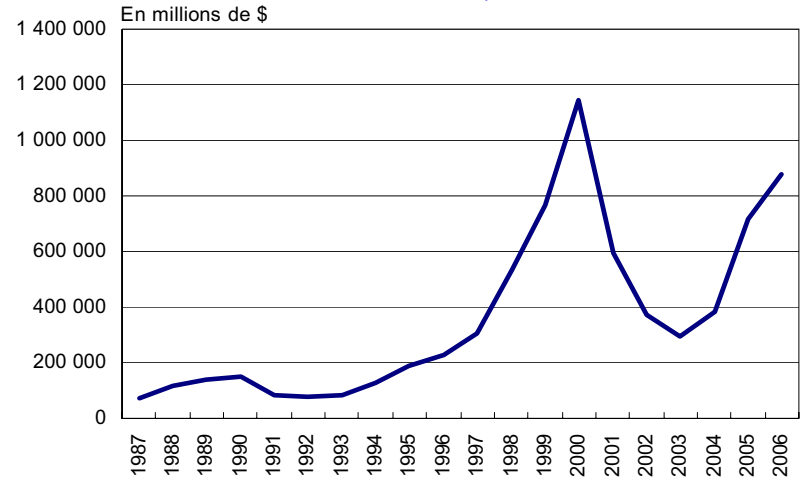
**Le poids des dépenses contraintes** – loyers, charges de logement (eau, gaz, électricité), télécommunications, assurances, services financiers et remboursement des emprunts immobiliers – **augmente**. Les dépenses contraintes représentaient, en y incluant les remboursements d'emprunt, la moitié des dépenses de consommation totales des ménages en 2004, d'après le CNIS (Conseil national de l'information statistique). Le logement est le poste le plus pénalisant. D'après l'Insee, entre 1988 et 2002, le taux d'effort net (loyer net des aides rapporté au revenu) est passé de 12,7 % à 16,2 % et jusqu'à 25,7 % pour les ménages à bas revenu, locataires dans le secteur privé. Avec les familles monoparentales, cette catégorie de ménages (les premiers déciles de niveaux de vie) est, du reste, la plus pénalisée par l'augmentation du poids de ces dépenses incompressibles.

# La structure du tissu productif français

## Un tissu productif en pleine évolution sous l'effet notamment des opérations de croissance externe

Une très forte montée en puissance des opérations de fusion acquisition par grandes vagues...

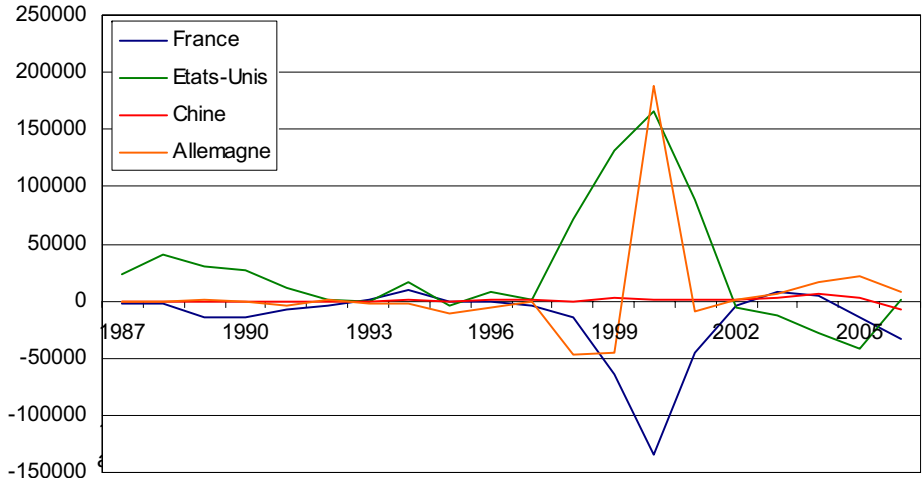
Volume mondial d'opérations de fusion acquisition (en millions de \$US courant)



Source: CNUCED

Les entreprises françaises acquièrent plus de filiales à l'étranger qu'elles ne se font acheter : le pic de fusion observé durant la période 2000-2001 correspond à la bulle Internet.

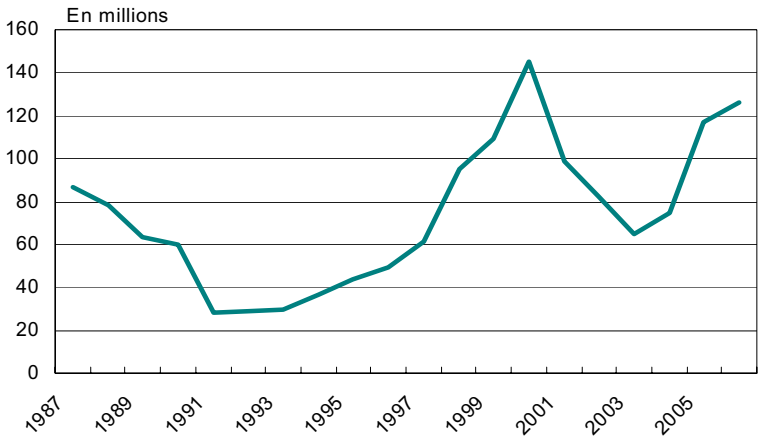
Fusions acquisitions nettes<sup>1</sup> en millions \$US courant



Source : CNUCED

... et de tailles croissantes

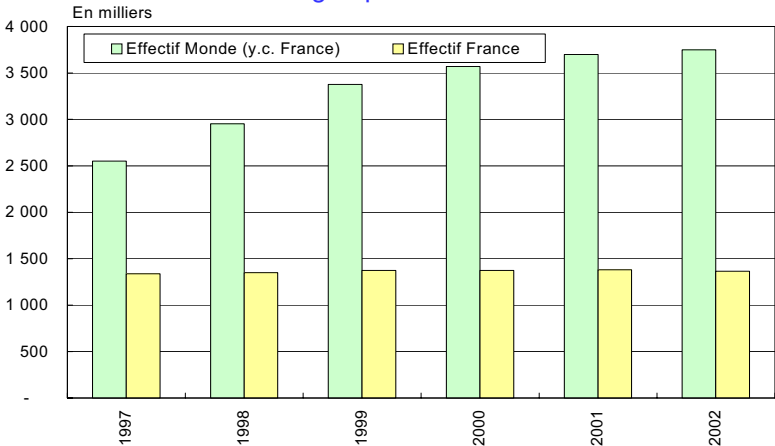
Valeur moyenne d'une opération de fusion acquisition dans le monde (en millions de \$US courant)



Source: CNUCED

### Elles s'étendent plus à l'étranger qu'en France

Évolution des effectifs mondiaux (y compris France) et des effectifs France des groupes non financiers du CAC 40



Source : Economie et Statistiques N° 363-364-365, 2003

## La structure du tissu productif français

### Une part majoritaire de l'emploi marchand fait partie d'un groupe...

Le poids des groupes étrangers a doublé en passant de 7 ou 8 % de l'emploi salarié dans le secteur privé au début des années 1990 à 15 % en janvier 2005.

Dans le même laps de temps, les groupes français ont conservé une part dans l'emploi de l'ordre de 38 %.

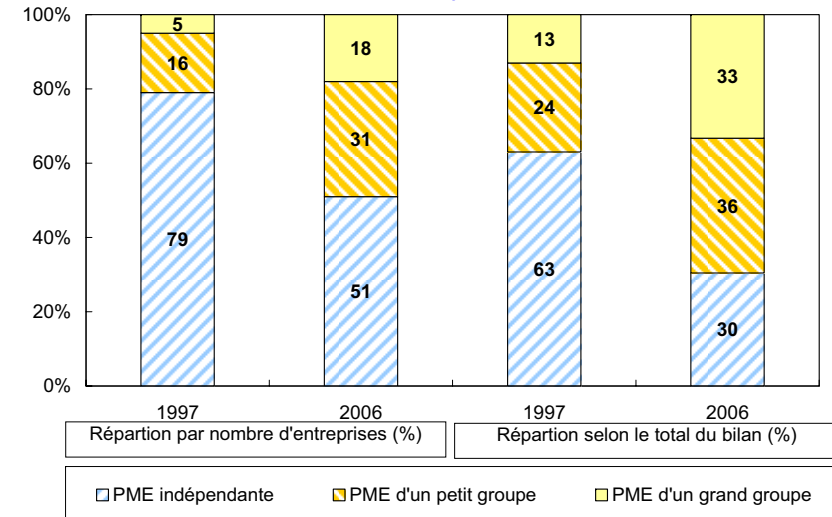
Part de l'emploi salarié marchand dépendant d'un groupe

	En millions	En % de l'emploi privé
Emploi salarié	22,7	
<b>Emploi salarié privé</b> (industrie, commerce et services)	<b>14,1</b>	<b>100</b>
<b>Dépendant d'un groupe français coté</b>	<b>1,8</b>	<b>12,7</b>
- au CAC 40	1,4	9,9
- Autres	0,4	2,8
<b>Dépendant d'un groupe français non coté</b>	<b>3,9</b>	<b>27,5</b>
<b>Dépendant d'un groupe étranger</b>	<b>2,3</b>	<b>16,3</b>
- de l'UE	1,4	9,6
- hors UE	0,9	6,7
<b>Total groupe</b>	<b>8</b>	<b>56,5</b>

Source: INSEE, calculs CAS

### ... et une part croissante des PME appartient à un groupe

Évolution du poids des PME indépendantes parmi les PME\* entre 1997 et 2006 suivant le nombre d'entreprises et la taille du bilan



\* PME : 10 à 249 salariés, CA < 50 millions d'euros, et total du bilan < 43 millions d'euros

Source : Banque de France, base FIBEN

Proportion de sociétés intégrant un groupe entre 1999 et 2003 selon le nombre de salariés

Taille	Pourcentage de sociétés indépendantes entrées dans un groupe entre 1999 et 2003
20-49	31 %
50-99	48 %
100-249	56 %
250-499	66 %
<500	55 %

Source: INSEE

## La structure du tissu productif français

### Les opérations de croissance externe s'opèrent de plus en plus entre petites ou moyennes entreprises

Répartition des opérations d'acquisition d'entreprises par taille entre 1999 et 2003

Source: INSEE

Taille de la société absorbée	Taille du groupe acquéreur			Total
	Groupe 20-249	Groupe 250-1999	Groupe >2000	
20-49	8 323	1 156	790	10 269
50-99	2 219	488	263	2 970
100-249	938	471	203	1 612
250-499	23	216	56	295
Total	<b>11 503</b>	2 331	1 312	15 146

Une part croissante de PME concernées par des stratégies de croissance externe :

Selon une étude (Grant Thornton, 2007) :

- 81 % des PME jugent la croissance externe comme un phénomène courant
- 67 % comme un axe de développement prioritaire
- 61 % ont l'intention de recourir à de la croissance externe à horizon de 5 ans, 25 % avec certitude
- 73 % sur le territoire français
- 6 % au niveau international.

Afin d'assurer pleinement leur développement et de faciliter leur transmission (en passant sous une holding), les entreprises ont tendance à privilégier la croissance externe.

Entre 1999 et 2003, 30 % des entreprises de moins de 20 à 50 salariés et deux tiers des entreprises comptant moins de 250 à 499 salariés ont rejoint un groupe (page précédente).

Ce constat confirme l'emprise des groupes sur les PME, et le développement important des structures par filiales qui sont passées de 9 400 en 1981 à près de 77 000 en 2003.

Ces mouvements de croissance externe ne sont (en nombre) que faiblement imputables aux grands groupes. En effet, la majorité des entreprises entrantes rejoignent d'autres groupes de taille relativement modeste. Par exemple, les entreprises de 20 à 50 salariés se rapprochent dans 80 % des cas d'entreprises comptant moins de 250 salariés. Ceci traduit l'émergence de micro-groupes.

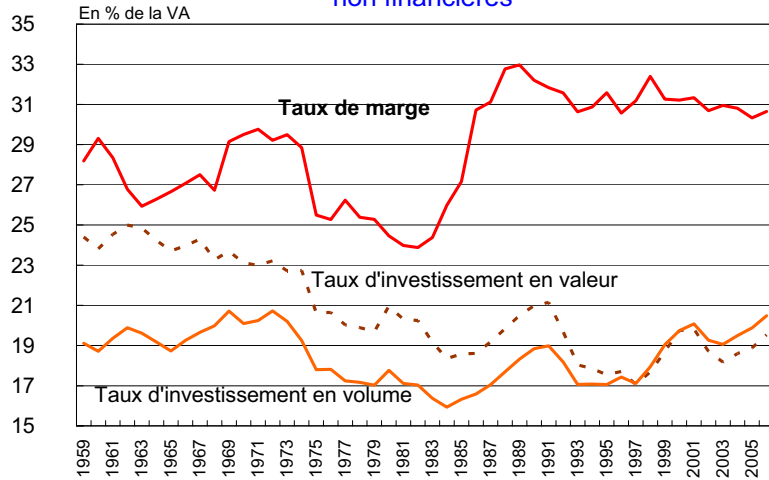
Ainsi sur 34 500 groupes, on dénombre près de 32 700 micro-groupes.

# La structure du tissu productif français

## La santé financière des entreprises françaises

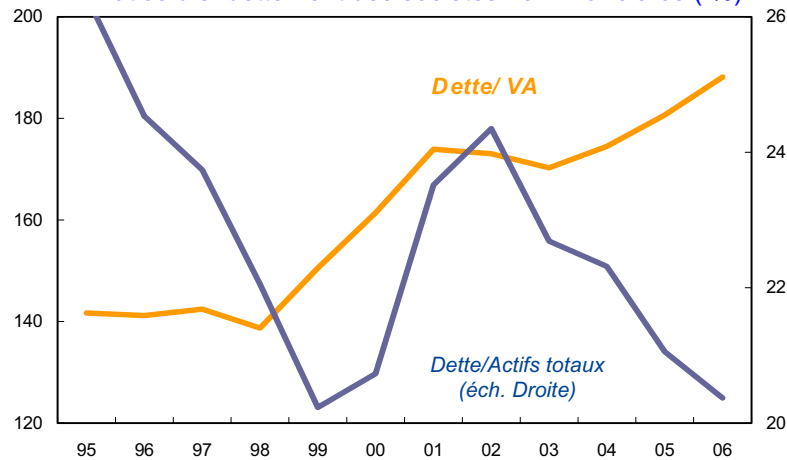
Un partage de la valeur ajoutée stable et un taux d'investissement en hausse lorsque la baisse des prix relatifs des équipements est prise en compte.

Taux de marge et taux d'autofinancement des sociétés non financières



Source : INSEE

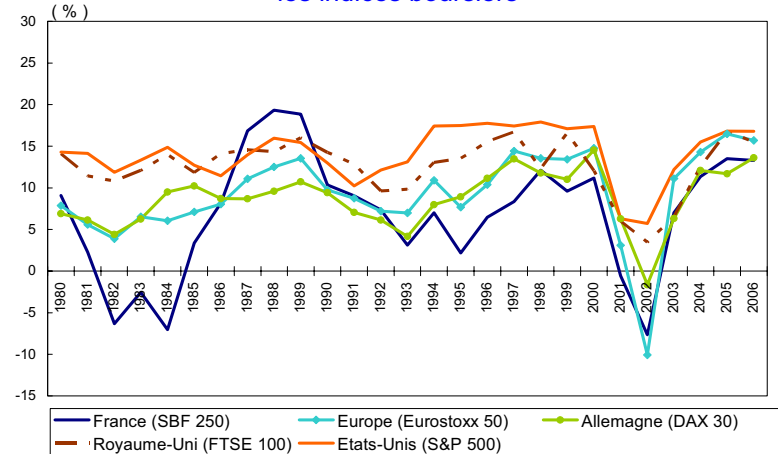
Ratios d'endettement des sociétés non financières (%)



Source : INSEE

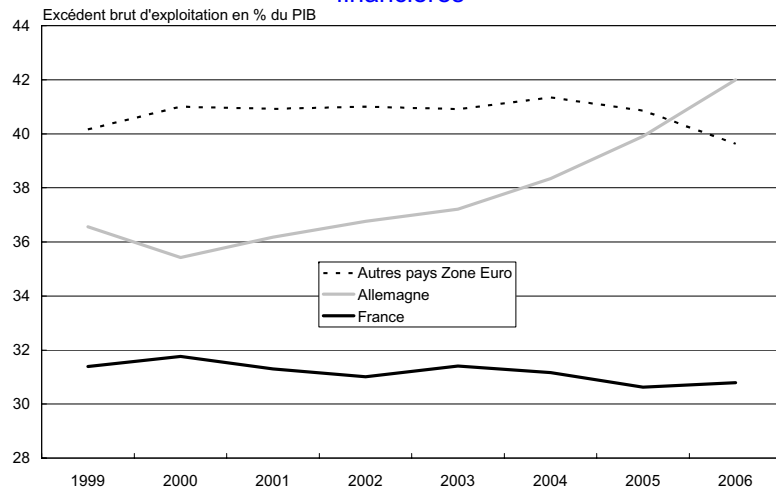
Les principaux groupes français présentent une rentabilité financière conforme aux standards internationaux.

ROE<sup>1</sup> agrégé des sociétés non financières composant les indices boursiers



1. ROE : « Return on equity »: Rentabilité financière (résultat net/valeur historique des fonds propres)  
Source : Datastream, calculs CAS

Taux de marge des sociétés financières et non financières



Source : Eurostat, comptes de secteur

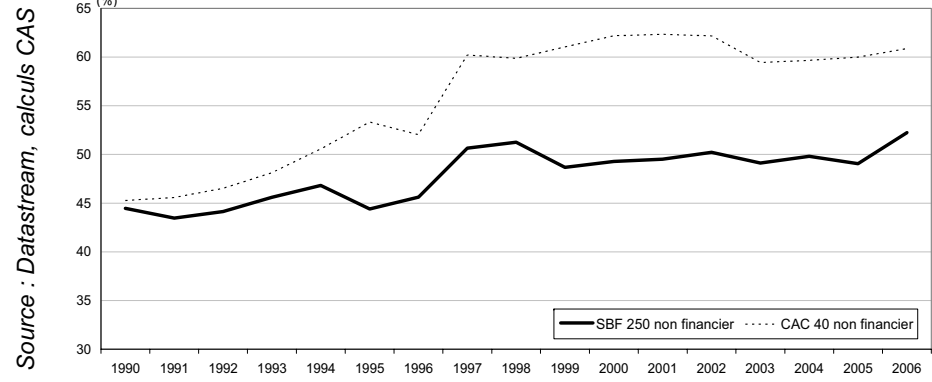


# La structure du tissu productif français

## Un tissu productif partagé entre grands groupes internationalisés aux bonnes performances...

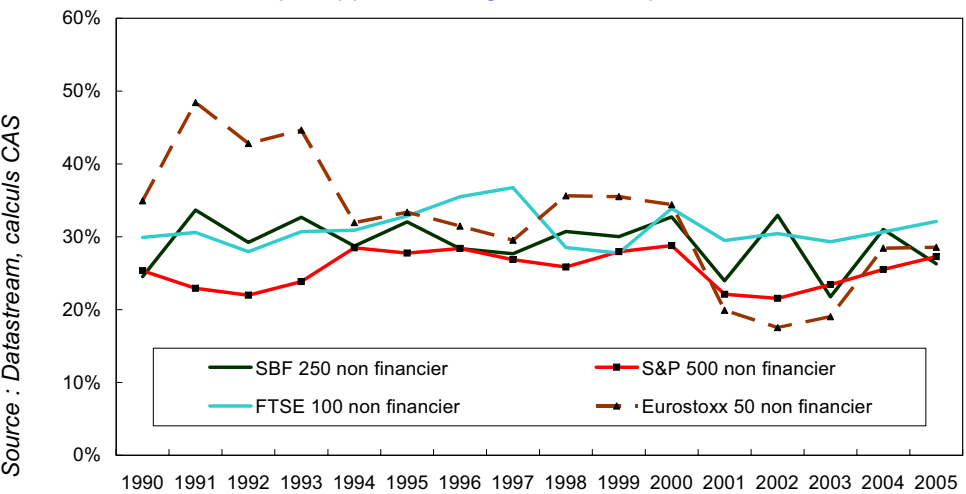
Les plus grandes entreprises (CAC 40 et SBF) sont aussi les plus internationalisées, et bénéficient davantage du dynamisme de la croissance mondiale. Elles réalisent plus de la moitié de leur CA à l'international.

Part du chiffre d'affaires réalisée à l'étranger des entreprises du CAC 40 et du SBF 250



Les grands groupes arrivent à s'aligner sur des taux d'imposition internationaux inférieurs au taux nominal national. Les PME n'ont pas cette capacité.

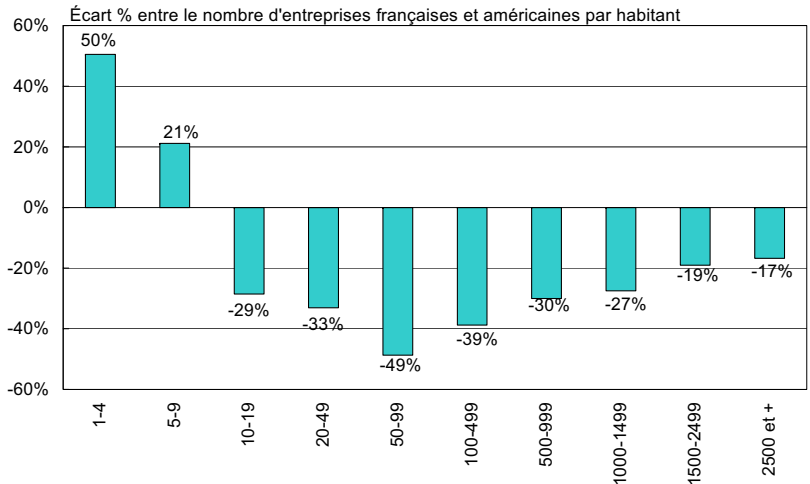
Taux d'impôt apparent des grandes entreprises boursières



## ... et des PME à dimension plus locale, confrontées à des difficultés de croissance.

Par rapport à l'Allemagne ou aux États-Unis, la France manque de PME de taille intermédiaire.

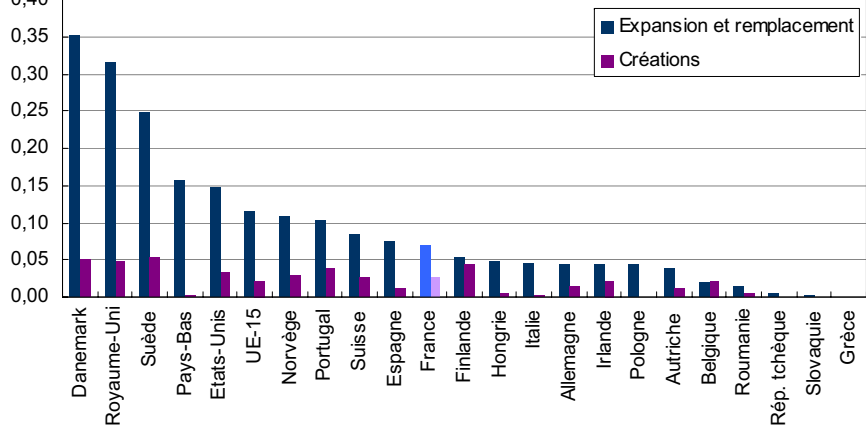
Écart entre le nombre d'entreprises françaises et américaines, en %



Source : Centre d'analyse stratégique

Le faible niveau de capital-risque disponible pour la croissance est un facteur expliquant en partie les difficultés de développement des PME.

Capital-risque en pourcentage du PIB



Source : Eurostat

**Ce déficit de PME de taille moyenne est un facteur important pour expliquer les performances modestes des entreprises françaises à l'export.**

# La structure du tissu productif français

## Peu de PME tournées vers l'exportation : les exportations françaises sont assurées essentiellement par les grands groupes

Répartition des exportations selon le type d'entreprise (données 2004)

	Nb d'entreprises exportatrices		CA d'exportation	
	Nb	%	Mds €	%
Sociétés étrangères	10155	9,4%	149,6	45,0%
Grandes entreprises	6223	5,8%	128,2	38,6%
PME indépendantes	85107	79,0%	50,6	15,2%
Non renseignés	6254	5,8%	4	1,2%
Ensemble	107739	1	332,4	1

Source : Douanes, Insee

Proportion d'entreprises exportatrices de biens au sein des entreprises implantées sur le territoire français (en %)

Secteur d'activité principal	Grandes entreprises	PME de moins de 250 salariés	PME de 10 à 249 salariés	Micro entreprises	Ensemble
Industrie agroalimentaire	88,6	4,5	27,7	1,5	5,1
Industrie hors IAA	95,5	16,2	50,0	7,4	17,1
Construction	41,2	0,6	3,7	0,3	0,6
Commerce	75,4	7,2	31,5	5,3	7,4
Transport	41,4	2,8	13,5	1,3	3,0
Activité immobilière	18,8	1,2	2,0	1,2	1,2
Services aux entreprises	31,8	2,0	10,0	1,4	2,1
Services aux particuliers	29,9	0,4	2,0	0,4	0,5
Education, santé et action sociale	68,6	0,2	3,5	0,1	0,2
Ensemble	68,2	3,7	22,5	2,3	3,9

Source : Douanes, Insee

	Part des exportations réalisées par des entreprises exportant			
	moins de 10% du CA	de 10% à 50% du CA	de 50% à 90% du CA	plus de 90% du CA
Allemagne	1,46	24,97	67,62	5,95
France	4,89	45,89	39,51	9,71
Royaume-Uni	6,6	27,7	46,7	19
Italie	1,47	29,44	61,57	7,52
Hongrie	0,36	7,63	22,88	69,13
Norvège	2,58	27,15	41,7	28,57

Source : EIFM

Les PME constituent de loin la catégorie la plus représentée en nombre avec près de 80 % des entreprises exportatrices. Pourtant celles-ci ne représentent qu'à peine 15 % du montant des exportations. L'essentiel étant assuré par les grands groupes français et les entreprises étrangères.

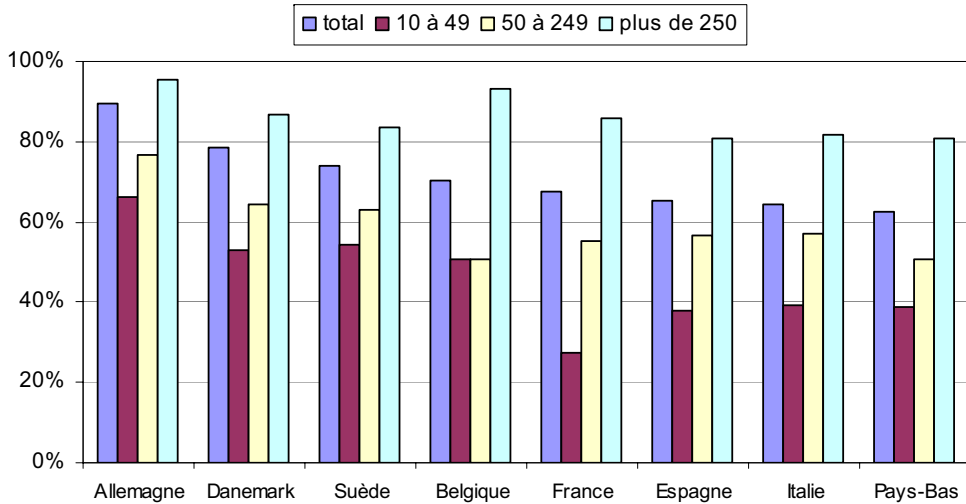
La capacité des entreprises françaises à exporter est limitée par un nombre insuffisant de PME adaptées aux nouveaux marchés internationaux. En effet, seules 3,7 % des PME françaises exportent, contre 68,2 % des grandes entreprises. De plus, les PME françaises exportent en majorité vers les pays de l'Union européenne (71 % du montant de leurs ventes).

À titre de comparaison, la réussite allemande dans le commerce extérieur s'explique par un nombre d'entreprises de taille moyenne davantage tournées vers l'extérieur (63 % des exportations allemandes sont assurées par des entreprises exportant entre 50 % et 90 % du CA contre seulement 39 % pour la France).

# La structure du tissu productif français

## La structure du tissu productif a un impact sur l'innovation

Part du chiffre d'affaires réalisée par des entreprises innovantes, par nombre de salariés, en 2004



Source : Eurostat

Proportion des entreprises innovantes ayant demandé au moins un brevet pendant la période 2002-2004

	France	Allemagne	Danemark
10-49 salariés	15,6	12,7	14,6
50-249 salariés	30,1	28	28,5
250 salariés ou plus	48,3	48,9	40,9
Toutes tailles confondues	22,2	20,1	19,6
Dont : sect. manufacturier	27,1	30,8	26,5
Services	16,3	7,7	11,0

Source : Eurostat

### Le faible nombre d'entreprises de taille moyenne qui innovent

- En France, la R&D est concentrée sur les grandes entreprises : 10 % des 200 premiers groupes mondiaux en termes de R&D sont français, ils sont 3 % de la 200<sup>ème</sup> à la 700<sup>ème</sup> position. La R&D est moins concentrée en Allemagne ou au Royaume-Uni.
- Parmi les petites entreprises (10 à 49 salariés), la part du chiffre d'affaires réalisée par des entreprises innovantes est particulièrement faible en France (27 %, contre 66 % en Allemagne).

### La composition sectorielle de la production française

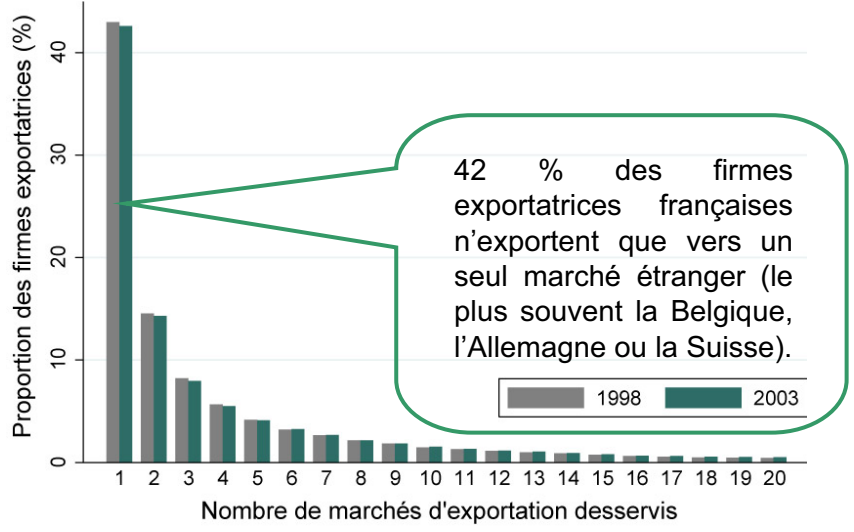
- L'effort de R&D dans les secteurs innovants est fort en France. La faiblesse du taux global de R&D en France résulte du faible poids relatif des secteurs innovants dans l'économie.
- Les statistiques de dépôt de brevet (tab. 2) montrent que l'écart France / Allemagne tient largement au poids du secteur manufacturier allemand.

**Le rôle des effets de composition : à taille ou secteur équivalents, les entreprises innovantes françaises déposent autant ou plus de brevets que les allemandes. C'est donc bien leur nombre qui fait la différence.**

# Les entreprises françaises à l'exportation

## Un nombre insuffisant d'entreprises exportatrices

Proportion des firmes exportatrices qui desservent au plus 1 à 20 pays étrangers (2003)



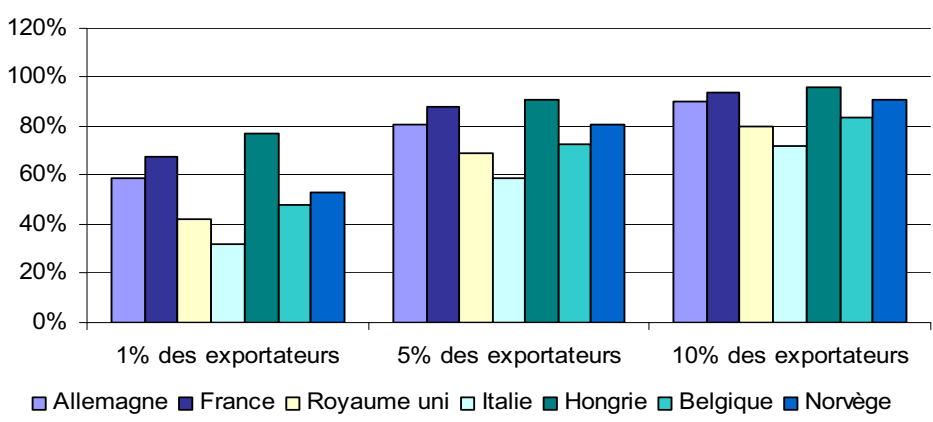
Source : Douanes françaises, calculs CEPII

En France, seul un très petit nombre de firmes a une activité d'exportation importante. Sur l'année 2006, 94 % des ventes ont été réalisées par à peine 10 % des exportateurs. L'Italie et le Royaume-Uni se distinguent de la France par une concentration des exportations moins importante.

La plupart des entreprises exportatrices desservent un tout petit nombre de marchés. En 2003, seuls 4,4 % des entreprises françaises avaient une activité d'exportation, soit 113 500 firmes exportatrices. Hors secteur des services, cette proportion s'élevait à 19,1 %.

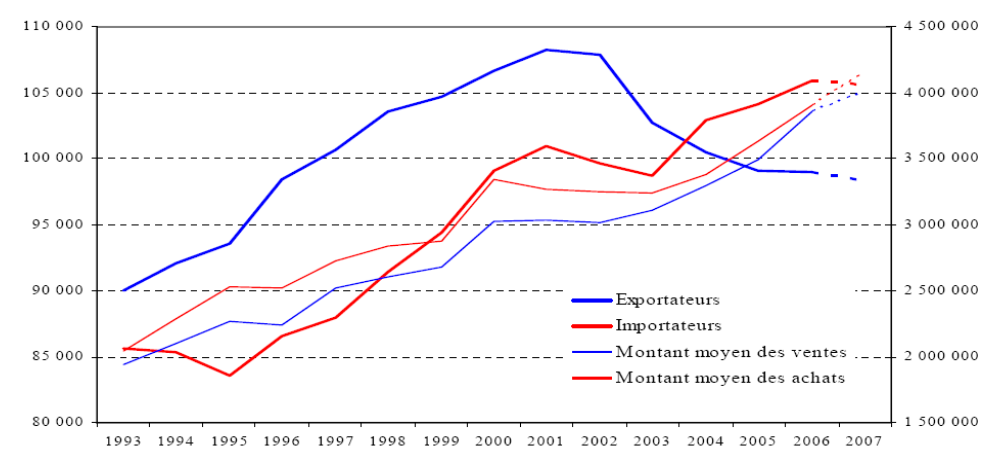
Par ailleurs, le nombre d'entreprises exportatrices diminue depuis 2000, bien que le volume des exportations continue de croître.

Part des exportations réalisées par les plus gros exportateurs (en % des exportations totales)



Source : EIFM

Évolution du nombre d'opérateurs du commerce extérieur et des montants échangés moyens (échelle de droite, en euro)

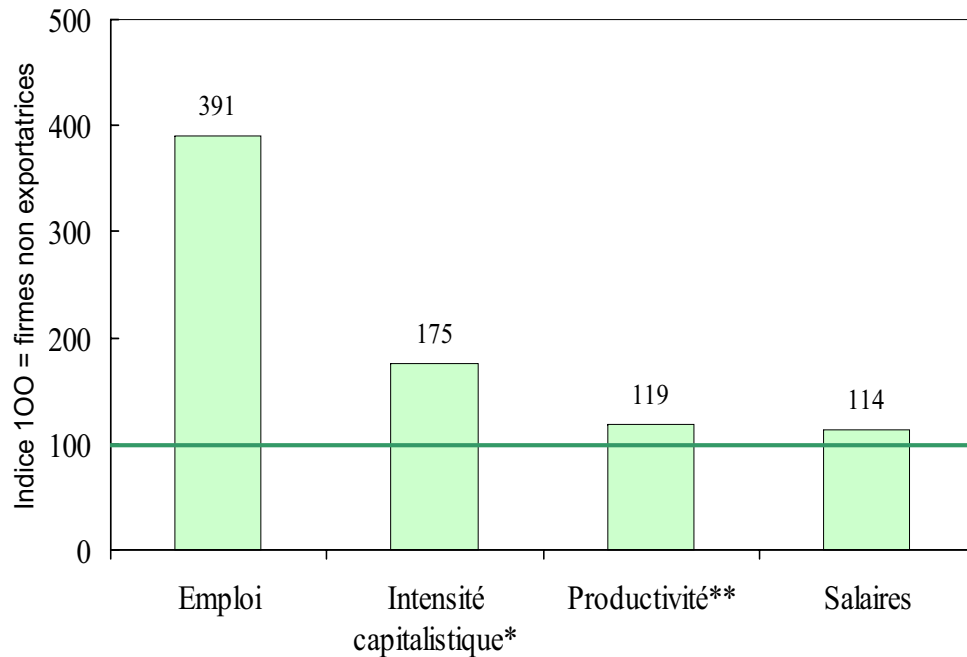


Source : Douanes françaises

# Les entreprises françaises à l'exportation

## En moyenne, les firmes exportatrices sont nettement plus productives que les autres

Performances relatives des entreprises exportatrices  
par rapport aux entreprises non exportatrices  
Entreprises de plus de 20 salariés, 2003



\* capital par employé \*\* productivité totale des facteurs

Source : Douanes françaises et EAE – calculs CEPII

En moyenne, parmi les entreprises de plus de 20 salariés, les firmes exportatrices :

- ont 4 fois plus de salariés ;
- sont plus intensives en capital ;
- ont une productivité 19 % plus élevée ;
- versent des salaires 14 % plus élevés.

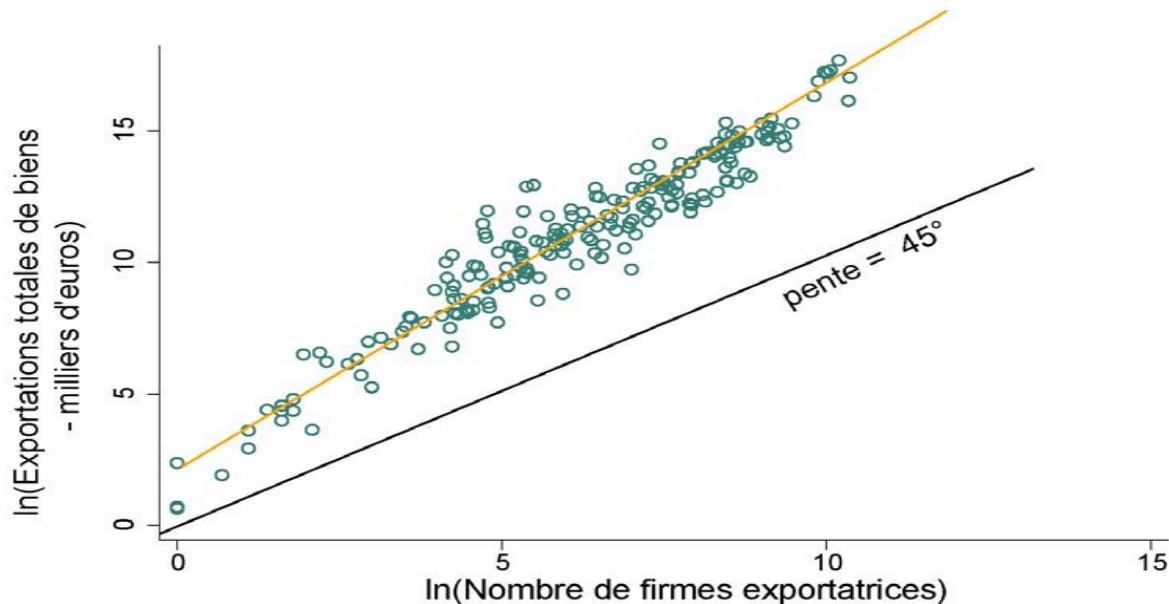
Cette différence importante entre les firmes exportatrices et non exportatrices résulte :

- pour l'essentiel d'un effet de sélection (seules les firmes les plus efficaces parviennent à exporter ;
- dans une moindre mesure, d'un effet d'entraînement : le fait d'exporter a un impact positif sur le développement de l'entreprise;

## Les entreprises françaises à l'exportation

### Une forte position exportatrice sur un marché étranger s'explique davantage par la présence d'un plus grand nombre de firmes exportatrices que par le volume des ventes des firmes exportatrices

Nombre de firmes exportatrices françaises sur chaque marché étranger et valeur totale des exportations de biens sur ces marchés (2003)



Source : Douanes françaises, calculs CEPII

Un nombre de firmes exportatrices 10 % plus élevé sur un marché donné est associé à une valeur totale des exportations plus que proportionnelle, de 13,3 % plus importante.

Ceci peut s'expliquer par les externalités positives de connaissance des marchés étrangers, des réseaux, ou encore des effets de réputation que peut générer la présence d'entreprises françaises sur un marché étranger.

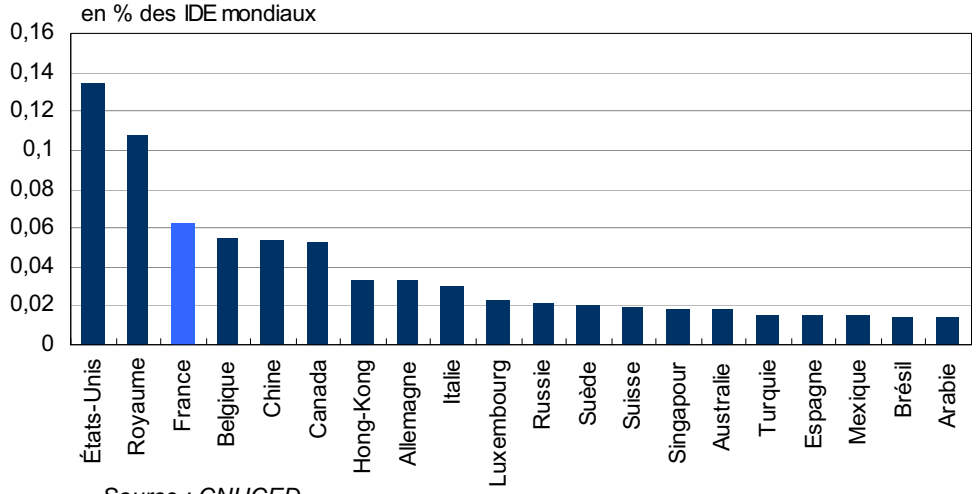
Il semble donc qu'il y ait une forme de « rendement croissant » de l'accès aux marchés étrangers.

À titre de comparaison, la réussite allemande dans le commerce extérieur s'explique par un nombre plus important d'entreprises de taille moyenne tournées vers l'extérieur.

Une réduction des coûts fixes, et pas seulement des coûts variables (comme les barrières tarifaires) est de nature à stimuler les performances nationales à l'exportation.

# Attractivité et investissement direct étranger

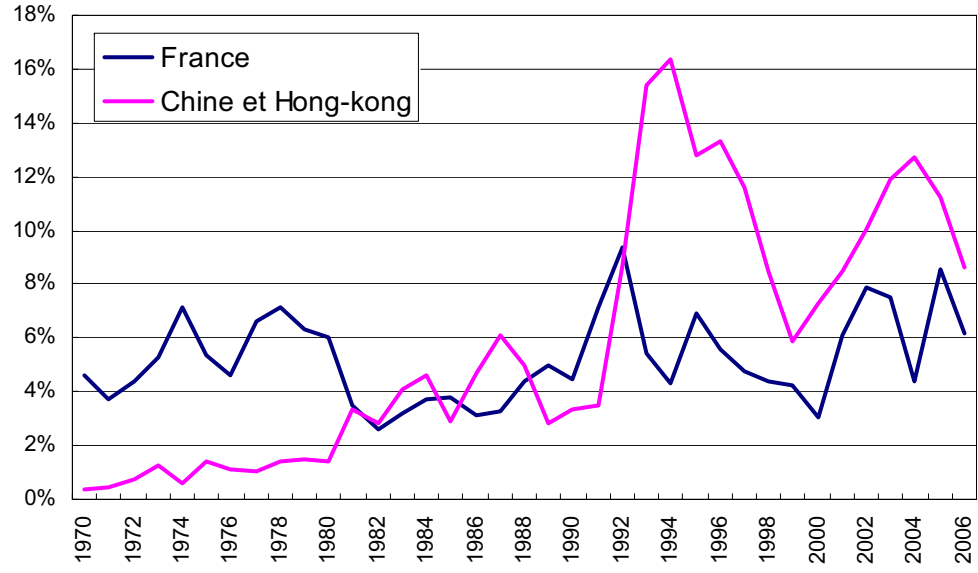
Les 20 premiers pays d'accueil des flux bruts d'investissements directs étrangers en 2006



## L'attractivité de la France est forte en termes d'investissements directs étrangers

En 2006, la France est l'une des principales destinations des flux d'investissements directs étrangers mondiaux. Elle se classe au troisième rang mondial, derrière les États-Unis et le Royaume-Uni.

Évolution des investissements directs étrangers bruts (1970-2005)

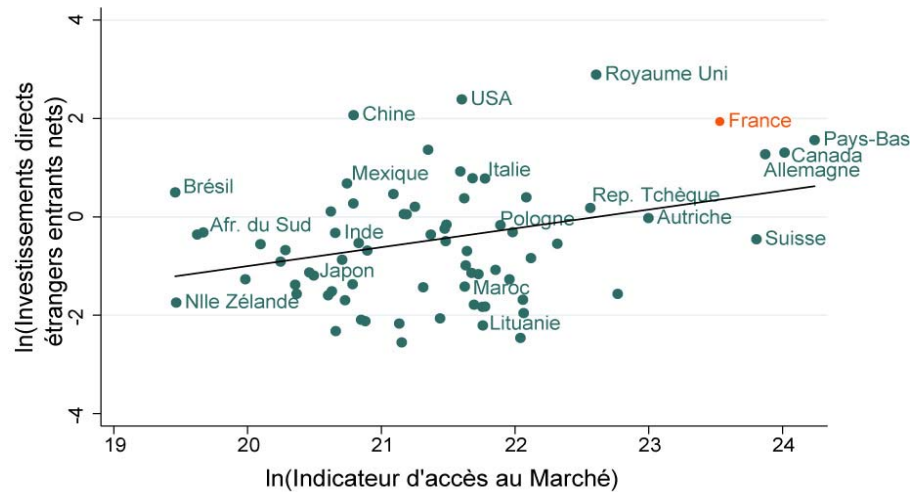


Chaque année, la France reçoit en moyenne 3 % à 7 % des investissements directs nets mondiaux. Cette part est stable depuis les années 1970.

# Attractivité et investissement direct étranger

## L'attractivité de la France repose sur sa productivité et sur sa position centrale sur le marché européen

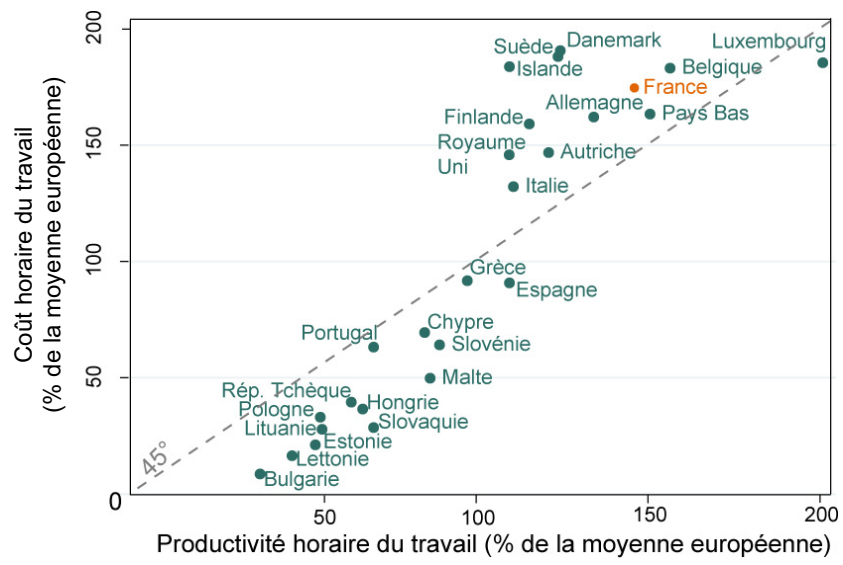
Entrées d'IDE nettes et accès au marché mondial  
(80 principaux receveurs - 2005)



Sources : CNUCED, TradeProd - CEPII

Dans tous les pays, la proximité des grands bassins de demande est un déterminant essentiel des choix de localisation. La France bénéficie donc largement de sa position géographique.

Coûts du travail et productivité horaire (2005)



Source : Eurostat



# Attractivité et investissement direct étranger

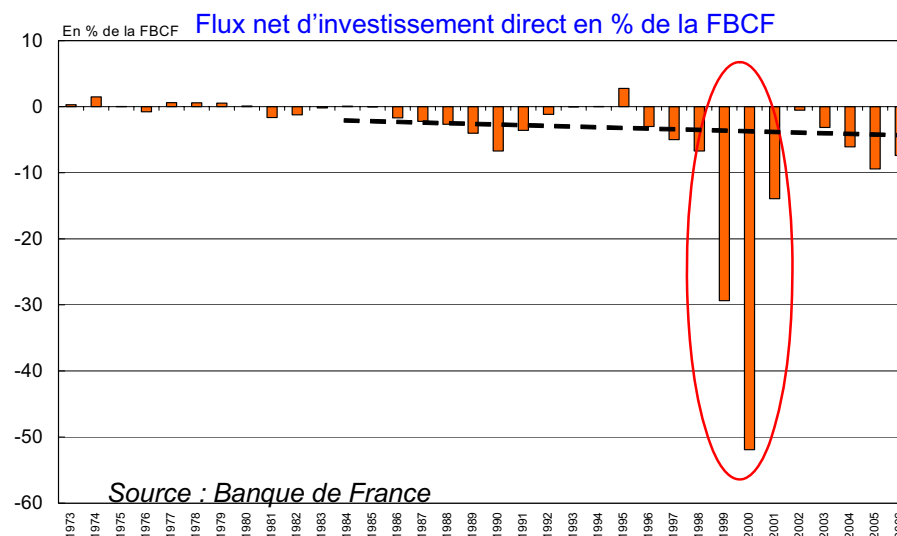
## Simultanément la France est un des principaux pays exportateurs de capitaux

- La France est première dans le classement de **sorties nettes** de capitaux sur la décennie 1996-2005, loin devant les États-Unis, qui attirent le capital.

En milliards de USD, 1996-2005

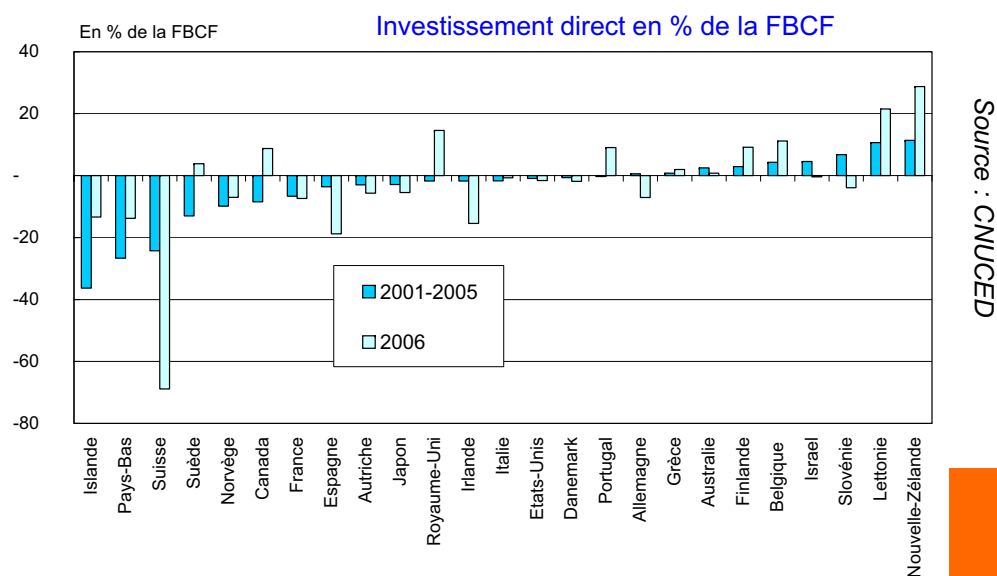
Entrées		Sorties		Sorties nettes	
Etats-Unis	1 539.7	Etats-Unis	1 414.1	France	379.1
Belgique/Lux.	948.8	Royaume-Uni	1 021.1	Royaume-Uni	368.0
Royaume-Uni	653.1	Belgique/Lux.	962.0	Japon	244.0
Allemagne	424.5	France	782.1	Pays-Bas	177.3
France	402.9	Pays-Bas	489.9	Suisse	154.4
Pays-Bas	312.6	Allemagne	459.0	Espagne	107.8
Canada	228.3	Espagne	332.4	Canada	65.8
Espagne	224.6	Japon	304.1	Italie	47.1
Mexico	164.2	Canada	294.1	Allemagne	34.5
Suède	157.2	Suisse	242.2	Suède	23.7
Italie	115.2	Suède	180.9	Finlande	21.6
Irlande	108.4	Italie	162.3	Belgique/Lux.	13.2
Suisse	87.8	Finlande	73.5	Islande	6.8
Australie	77.8	Danemark	68.6	Portugal	4.8
Danemark	72.3	Irlande	65.8	Autriche	-0.9
Pologne	67.2	Autriche	48.6	Grèce	-3.1
Japon	60.1	Portugal	41.4	Danemark	-3.7
Corée	52.2	Corée	40.5	Norvège	-9.8
Finlande	51.9	Norvège	39.2	Corée	-11.7
Rép. tchèque	50.0	Australie	32.8	Rép. slovaque	-13.1
Autriche	49.5	Mexico	17.2	Turquie	-17.7
Norvège	48.9	Islande	11.0	N. Zélande	-24.0
Hongrie	37.3	Grèce	6.6	Hongrie	-30.9
Portugal	36.6	Hongrie	6.4	Irlande	-42.6
N. Zélande	23.5	Turquie	5.3	Australie	-45.0
Turquie	23.0	Pologne	3.1	Rép. tchèque	-47.1
Rép. slovaque	13.5	Rép. tchèque	2.9	Pologne	-64.0
Grèce	9.7	Rép. slovaque	0.3	Etats-Unis	-125.7
Islande	4.2	N. Zélande	-0.5	Mexico	-147.1
<b>Total OCDE</b>	<b>6 045.2</b>	<b>Total OCDE</b>	<b>7 106.9</b>	<b>Total OCDE</b>	<b>1 061.7</b>

Un pic de sorties nettes de capitaux à la fin des années 1990 au moment de la vague de fusions acquisitions...



Au cours des 5 dernières années, en tenant compte de la taille des économies et en éliminant les années exceptionnelles de fusions acquisitions de la décennie 1990, la France arrive en 7<sup>ème</sup> position pour les sorties nettes de capitaux

Source : Trends and developments in FDI 2006 (OCDE)

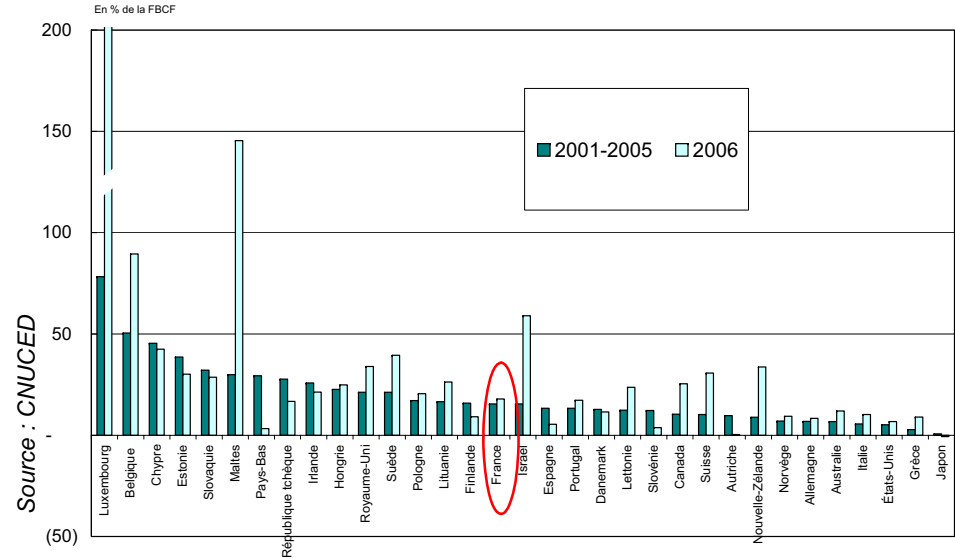


# Attractivité et investissement direct étranger

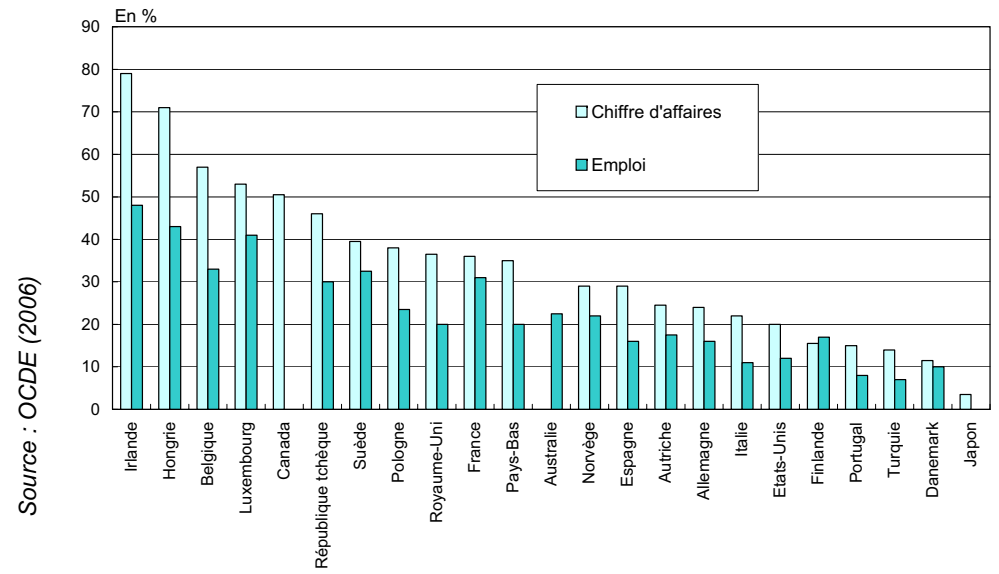
## Une présence des capitaux étrangers en France en partie liée à la taille de notre économie

Le poids des étrangers dans le capital des entreprises cotées, supérieur à 40 %, est similaire ou supérieur dans d'autres pays de taille comparable (par exemple l'Allemagne). Concernant le poids des filiales étrangères dans l'emploi ou la valeur ajoutée, la France est aussi en position médiane.

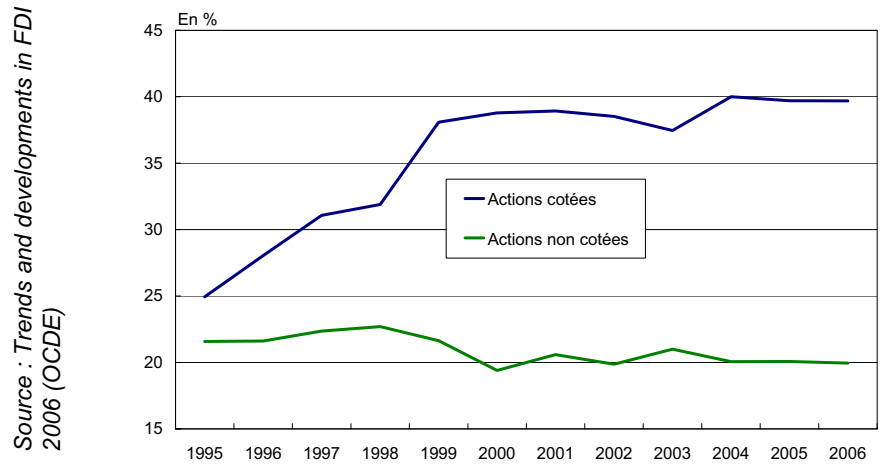
Entrées brutes de capitaux (investissement direct) en % de la FBCF



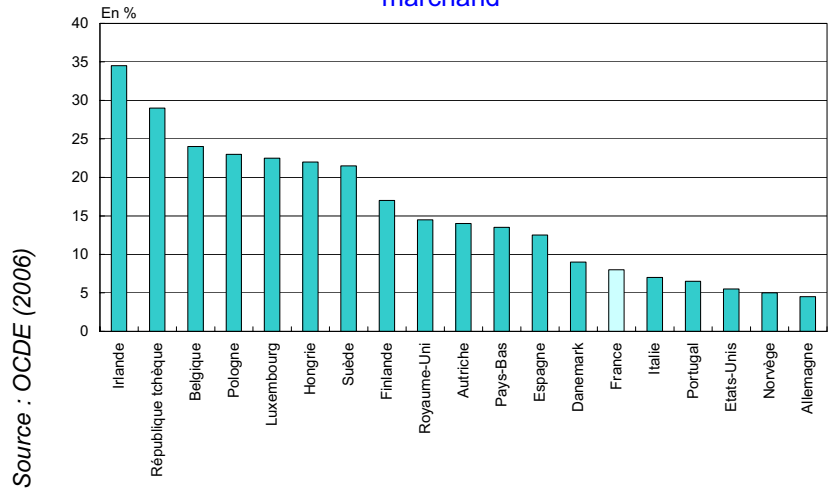
Poids des filiales étrangères dans le secteur manufacturier, en % de l'emploi marchand



Part des étrangers dans la détention d'actions en France



Poids des filiales étrangères dans les services, en % de l'emploi marchand



Source : Trends and developments in FDI 2006 (OCDE)

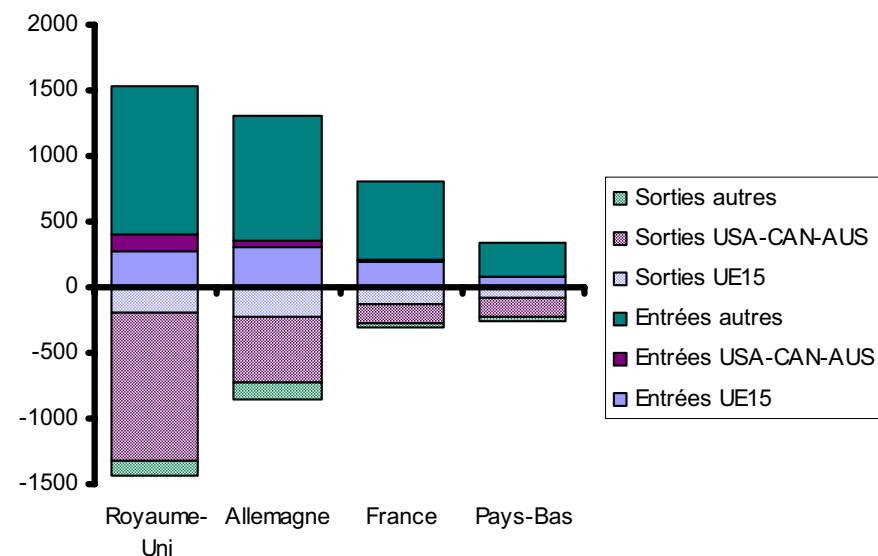
Source : OCDE (2006)

# Attractivité et investissement direct étranger

## « Fuite » des très qualifiés ?

Migrations (en milliers) de travailleurs qualifiés (diplôme > au Bac) âgés de 25 ans ou plus, données cumulées 1990-2000

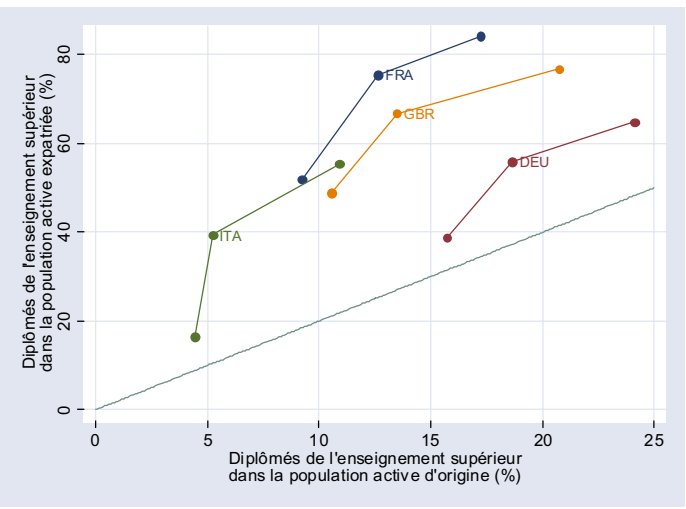
Source : Union européenne et migrations internationales, L'UE-15 contribue-t-elle à l'exode des travailleurs qualifiés ?, F. Docquier, O. Lohest, A. Marfouk, Revue Economique (2005),



### Les Français s'expatrient relativement peu

- Les Français sont moins nombreux que les Allemands, Britanniques et Italiens à s'être expatriés aux États-Unis.
- Les Français expatriés reviennent définitivement en France en plus grande proportion que les expatriés des autres pays européens, mais ce taux est à la baisse.
- Les chiffres bruts de migrations sont bien inférieurs à ceux de l'Allemagne et du Royaume-Uni, et comparables à ceux des Pays-Bas (voir ci-contre).
- En 2000, la proportion de diplômés parmi les expatriés français est plus de 4 fois supérieure à celle de la population active française (voir ci-contre).
- En 2000, 4 % des expatriés français occupaient un emploi de chercheur en science, alors que les chercheurs en science représentaient seulement 6 pour 1 000 de la population active française.

Proportion de diplômés de l'université dans la population âgée de 25 à 64 ans chez les expatriés et dans leur pays d'origine, en 1980, 1990 et 2000



Note : les années correspondent aux années de recensement aux États-Unis. Chaque année fait référence aux expatriés ayant émigré au cours de la décennie écoulée. Ainsi en 2000, la référence est faite aux expatriés ayant émigré entre 1990 et 1999.

### Le nombre de travailleurs qualifiés (> Bac) américains partant travailler en France est inférieur au nombre de travailleurs qualifiés français s'expatriant aux États-Unis (solde migratoire négatif), traduisant une perte nette de main-d'œuvre qualifiée.

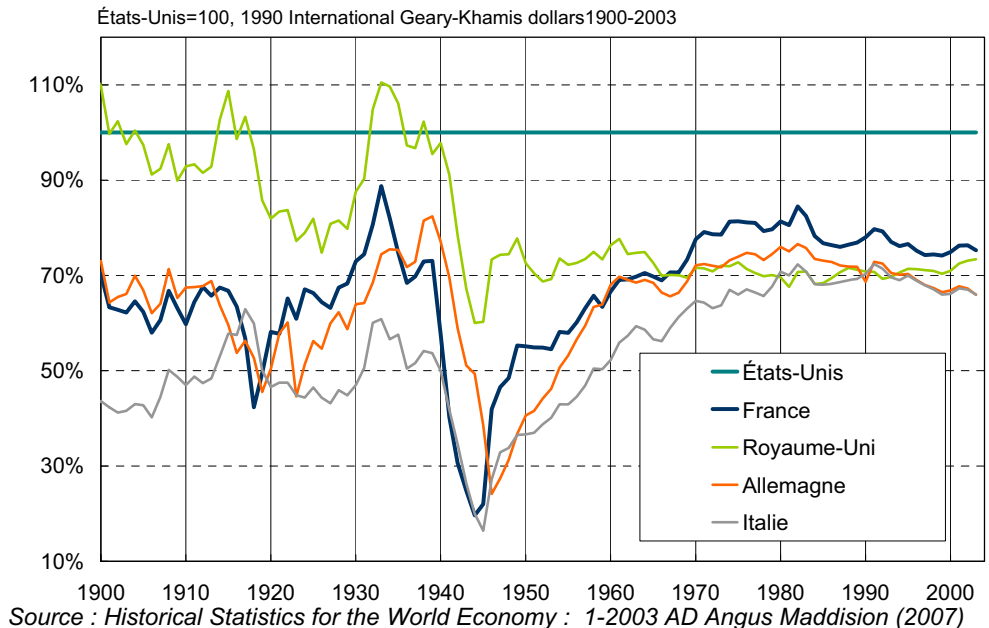
- Seuls l'immigration africaine et les retraités européens permettent de garder un solde positif. C'est essentiellement la catégorie « autres » (i.e. l'Afrique) qui prédomine dans les entrées en France, et qui rend son solde positif.

Source : Recensement des États-Unis, US Census Bureau, et Cohen et Soto (2006), calculs Cepii

# Productivité et emploi

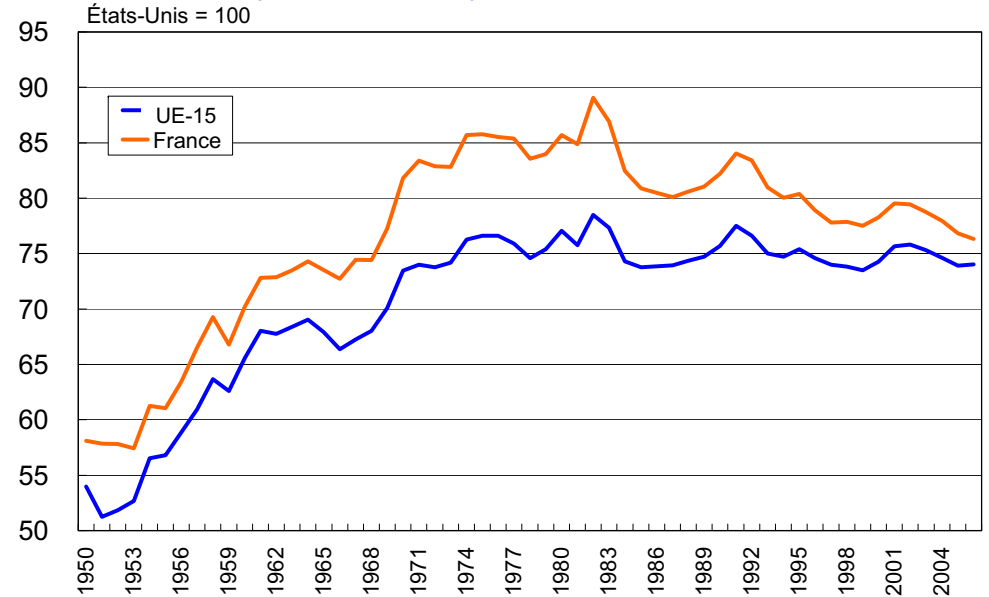
## Le PIB français par tête se stabilise à 80 % du PIB des États-Unis

PIB par habitant en % du niveau des États-Unis



**Effritement de la dynamique de rattrapage du différentiel de richesse (PIB/habitant) entre la France et les États-Unis depuis le début des années 1980.** La richesse de la France se stabilise à environ 80 % de celle des États-Unis.

PIB par habitant : comparaison France / UE-15



Cette érosion relative du PIB par habitant est légèrement plus prononcée pour la France que pour la moyenne de ses partenaires européens. De fait, le rang de la France au sein de l'UE-15 tend à se dégrader, même si les écarts avec les grands pays demeurent dans une zone considérée comme non significative (inférieure à 5 %).

## Productivité et emploi

**En France, le nombre d'heures travaillées par habitant est de 30 % inférieur à celui des États-Unis. Cet écart relève pour moitié du faible niveau d'emploi et pour moitié de la durée annuelle du travail.**

Décomposition du PIB par habitant

	1980			1995			2007		
	France	Royaume-Uni	Danemark	France	Royaume-Uni	Danemark	France	Royaume-Uni	Danemark
PIB par habitant : écart en % au niveau américain	-14 %	-25 %	-15 %	-20 %	-23 %	-14 %	-28 %	-24 %	-18 %
Décomposition des écarts									
Productivité horaire	-9 %	-23 %	-15 %	11 %	-6 %	1 %	-1 %	-11 %	-15 %
Durée du travail / emploi (1)	2 %	-3 %	-10 %	-11 %	-10 %	-19 %	-12 %	-9 %	-9 %
Emploi / population (2)	-8 %	1 %	11 %	-18 %	-8 %	5 %	-14 %	-3 %	6 %
Utilisation du travail (1) + (2)	-6 %	-3 %	1 %	-29 %	-18 %	-14 %	-26 %	-12 %	-3 %

Source : The Conference Board and Groningen Growth and Development Centre, Total Economy Database, January 2008 with GDP converted to US\$ at 2007 EKS PPPs (updated from 2005 benchmark)

Avance française en matière de productivité horaire mais qui s'érode depuis la fin des années 1990.

Les écarts en niveau indiquent que la France connaît avant tout un **problème de mobilisation de sa main-d'œuvre** qui résulte à la fois d'une faiblesse relative du taux d'emploi et de la durée du travail. Au final, le nombre d'heures travaillées par habitant était inférieur de 6 % à celui des États-Unis en 1980, de 20 % en 1985 et de 30 % en 1995 et 2005. Sur ce registre, la France est, avec la Belgique, le pays de l'UE-15 dont l'écart avec les États-Unis est le plus marqué.

En revanche, la France dispose d'une **productivité horaire** parmi les plus élevées au sein des pays européens mais repassée juste en dessous du niveau des États-Unis en 2006.

- Ce haut niveau de productivité repose toutefois sur l'exclusion d'une partie des actifs, dont la productivité peut être plus faible. Ainsi une **productivité structurelle** plus défavorable à la France peut être calculée (Cette, 2006). Il faut donc tenir compte de l'impact du chômage et des politiques actives de l'emploi sur l'évolution de la productivité.
- Un décrochage de la croissance de la productivité horaire s'observe depuis 1995, à l'instar de nombreux pays européens, alors que la productivité horaire est un facteur clé de la compétitivité des entreprises.

# Productivité et emploi

## L'évolution de la productivité varie selon les secteurs (commerce, hôtellerie-restauration, santé, etc.)

Croissance de la productivité horaire et emploi 1985-1995 et 1995-2005

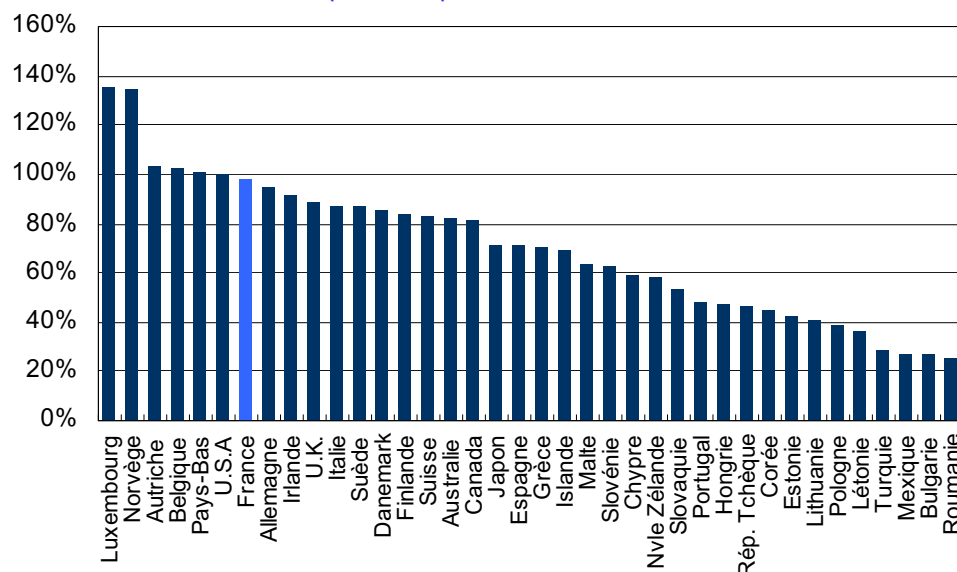
	Danemark		France		Royaume-Uni		États-Unis	
	Emploi	Productivité horaire	Emploi	Productivité horaire	Emploi	Productivité horaire	Emploi	Productivité horaire
<b>TOTAL 1985-1995</b>	<b>-0,1</b>	<b>2,6</b>	<b>0,4</b>	<b>2,2</b>	<b>0,4</b>	<b>2,3</b>	<b>1,6</b>	<b>1,1</b>
Machines électriques, poste et télécommunications	-1	5,9	-0,6	5,1	-2,1	7,3	-1,3	8
Biens manufacturés hors secteur électrique	-2,1	1,8	-1,9	3,5	-1,9	3,8	-0,1	2,1
Autre production*	0	5,8	-2,4	3,6	-1,7	2,8	0,4	0,1
Distribution et commerce	0	3,2	0,2	3,3	0,4	3,1	1,7	2,1
Finance	2,4	5,3	0,1	0,4	1	2,6	1,2	2,7
Services aux entreprises	2	2,4	3,9	-0,8	3,7	0,6	4,4	-0,3
Services aux personnes**	0,3	0,8	2,4	-0,8	2,5	1,1	2,6	0
Services à dominante non marchande	0,2	1	1,7	0,9	1,1	0,7	1,9	0,1
Administration	0,8	-0,2	1	0,8	-0,8	0,5	0,6	0,9
Éducation	0,2	1,1	1,4	0,9	1,1	0,5	2,3	0,1
Santé		2	2,4	0,9	2,1	1,5	3,3	-1,1
<b>TOTAL 1995-2004</b>	<b>0,6</b>	<b>1,1</b>	<b>1,1</b>	<b>1,7</b>	<b>1,3</b>	<b>1,9</b>	<b>1,1</b>	<b>2,4</b>
Machines électriques, poste et télécommunications	1,1	5,7	-0,3	9	-0,8	8,3	-1,2	11
Biens manufacturés hors secteur électrique	-2	1,8	-0,9	3,4	-2,2	2,5	-2,1	3,1
Autre production*	-0,5	2,4	-0,3	1,8	0,3	1,6	1,6	0,1
Distribution et commerce	0,7	1,2	1,6	1,4	1,1	3	0,7	4,5
Finance	0,2	5,8	0,4	2,6	0,5	5,1	1,5	5
Services aux entreprises	4,9	-1,3	3,7	-0,2	3,7	3,3	3	1,3
Services aux personnes**	1,9	-2,6	2,7	1,1	2,8	0,3	1,6	1
Services à dominante non marchande	0,9	0,4	0,9	1,1	1,9	-0,4	1,5	0,8
Administration	-0,8	1,3	0,1	1,8	0,8	0,1	0,4	1
Éducation	1,1	0,8	0,9	-1,2	2,9	-1,7	2,2	0,1
Santé	1,4	0,8	1,6	0	1,6	1,4	1,8	1,6

Sources : Groningen Growth and Development Centre, Total Economy Database, January 2007

# Productivité et emploi

## La France part d'un niveau élevé, qui s'explique en partie par la concentration de l'emploi dans les secteurs à haute productivité

Productivité horaire du travail en % de celle des États-Unis, en parité de pouvoir d'achat 2007



Source: The Conference Board and Groningen Growth and Development Centre, Total Economy Database, January 2008, <http://www.conference-board.org/economics>

La productivité horaire du travail est élevée en France, à 99 % de celle des États-Unis mais cette observation doit être interprétée avec précaution. La productivité du travail dépend de nombreux facteurs comme l'accumulation de capital par tête, (en particulier de capital TIC) et du niveau de formation de la population occupant un emploi. Mais elle ne prend pas en compte le fait que les personnes occupant un emploi sont en moyenne plus productives que la population exclue du marché du travail.

Or, en France, le taux d'emploi est faible par rapport au pays de l'OCDE, et les exclus du marché du travail ont en moyenne des niveaux de formation inférieurs aux travailleurs. De plus, le nombre d'heures travaillées par personne occupant un emploi est plus faible en France qu'aux États-Unis, et la productivité horaire décroît avec le temps de travail.

Renaud Bourlès et Gilbert Cette (2006) ont estimé que la productivité du travail structurelle, c'est-à-dire corrigée des effets taux d'emploi et nombres d'heures travaillées, se situait en 2004 à 92 % du niveau des États-Unis, pour une productivité observée de 103 %.

Effet de l'augmentation d'un point du taux d'emploi sur la productivité horaire du travail sur un panel de 14 pays de l'OCDE

		15 à 24	25 à 54	55 à 64	Total
<b>Femmes</b>	Court terme	-0,90	-0,49	-0,92	-0,79
	Long terme	-0,65	-0,35	-0,66	-0,57
<b>Hommes</b>	Court terme	-0,89	-0,49	-0,89	-0,68
	Long terme	-0,64	-0,35	-0,64	-0,49
<b>Total</b>	Court terme	-0,90	-0,49	-0,90	-0,63
	Long terme	-0,64	-0,35	-0,65	-0,45

Source : Bourlès et Cette, A comparison of structural productivity levels in the major industrialised countries, 2006.

## Productivité et emploi

### Le commerce et l'hôtellerie-restauration constituent pour la France d'importants gisements d'emplois, etc.

Le commerce, l'hôtellerie et la restauration constitueraient les secteurs à plus forts gisements d'emplois, si la France disposait d'une structure de taux d'emploi proche de celle de ses concurrents. Une augmentation de l'emploi dans ces secteurs irait de pair avec un ralentissement de la productivité observée si l'on se réfère aux faibles niveaux de productivité qui, aux États-Unis, accompagnent la forte « densité en emplois » de ces secteurs.

Impact en termes d'emploi d'une convergence de la France sur les taux d'emplois du secteur HCR observés à l'étranger

	Ratio emploi / population 15-64 ans			En équivalent emplois pour la France		
	Commerce	H&R	Total	Commerce	H&R	Total
États-Unis	11,9	5,8	17,7	1 343 585	1 370 143	2 764 115
Autriche	11	4,4	15,4	1 016 547	821 997	1 874 562
Grèce	11	4,2	15,2	1 002 671	740 807	1 778 318
Espagne	9,8	4,6	14,4	550 472	897 981	1 472 398
Pays-Bas	11	3,2	14,2	988 094	359 992	1 378 792
Royaume-Uni	10,8	3,1	13,9	908 490	337 030	1 273 811
Danemark	11,5	2,2	13,7	1 208 532	-42 481	1 198 874
UE-15	9,7	2,9	12,7	515 953	262 409	795 126
Allemagne	9,9	2,2	12,1	591 858	-33 463	574 345
Italie	9,1	2,9	12	275 191	237 369	522 455
Suède	9,2	2,2	11,4	321 313	-31 447	298 395
France	8,4	2,3	10,6	-	-	-
Belgique	8,1	2	10,1	-118 352	-95 151	-217 691

Source : Eurostat, calculs CAS



# Productivité et emploi

## Si la France veut augmenter son taux d'emploi tout en maintenant sa productivité, elle doit investir dans la formation et dans les TIC (technologies de l'information et de la communication)

Décomposition de la croissance du secteur marchand et comparaison géographique (contribution en point de croissance)

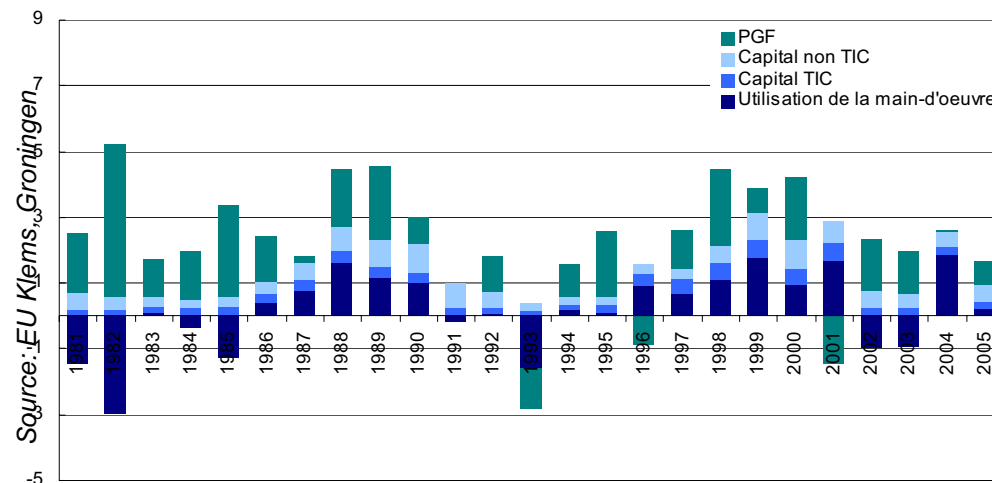
1985-1995	France	UK	US	Allemagne
Contribution de la PGF	0,92	1,26	0,81	0,99
Contribution du travail	0,35	0,10	1,19	0,02
dont heures travaillées	- 0,13	- 0,32	0,94	- 0,08
dont taux d'emploi	0,48	0,42	0,25	0,10
Contribution du capital	0,78	1,24	0,98	1,41
dont capital TIC	0,27	0,65	0,50	0,34
dont capital non-TIC	0,52	0,58	0,48	1,06
Croissance de la Valeur Ajoutée	2,04	2,60	2,98	2,40

1996-2005	France	UK	US	Allemagne
Contribution de la PGF	0,74	0,81	1,67	0,40
Contribution du travail	0,72	0,85	0,67	- 0,34
dont heures travaillées	0,38	0,40	0,36	- 0,47
dont taux d'emploi	0,34	0,46	0,31	0,13
Contribution du capital	0,93	1,52	1,34	1,00
dont capital TIC	0,40	0,95	0,77	0,50
dont capital non-TIC	0,53	0,57	0,57	0,50
Croissance de la Valeur Ajoutée	2,39	3,18	3,68	1,06

Source : EU Klems, Groningen

Décomposition de la croissance (contribution en point de croissance)



Source : EU Klems, Groningen

Sur la période 1985-1995, la décomposition de la croissance montre l'importance de la contribution de la productivité globale des facteurs (PGF) à la croissance. Notons que cette forte contribution de la PGF résulte en partie de la diminution du temps de travail (la réduction du temps de travail est souvent compensée par une intensification des heures travaillées). L'évolution positive du taux d'emploi (insertion des femmes) a aussi contribué, mais marginalement, à la croissance. Enfin, l'accumulation de capital concentrée essentiellement sur du capital non-TIC a également joué positivement.

Sur cette même période, les autres pays ont connu une croissance similaire mais d'origines différentes. L'Allemagne a enregistré une très forte accumulation de capital non-TIC assurant l'essentiel de sa croissance avec une PGF importante (résultant là encore d'un effet de diminution du temps de travail). **Les États-Unis et le Royaume-Uni se distinguent par une politique d'accumulation de capital TIC deux fois plus rapide qu'en France.**

Cette accumulation de capital TIC semble avoir joué un rôle important sur le niveau de croissance puisque le Royaume-Uni et les États-Unis ont connu une croissance bien plus importante sur la période récente. En effet, au-delà de sa contribution naturelle, le capital TIC impacte positivement la PGF.

Si la France veut maintenir un niveau élevé de productivité du travail tout en augmentant ses taux d'emploi, il semble donc indispensable de jouer sur l'ensemble des leviers de productivité, en particulier le niveau de formation et l'accumulation de capital TIC.

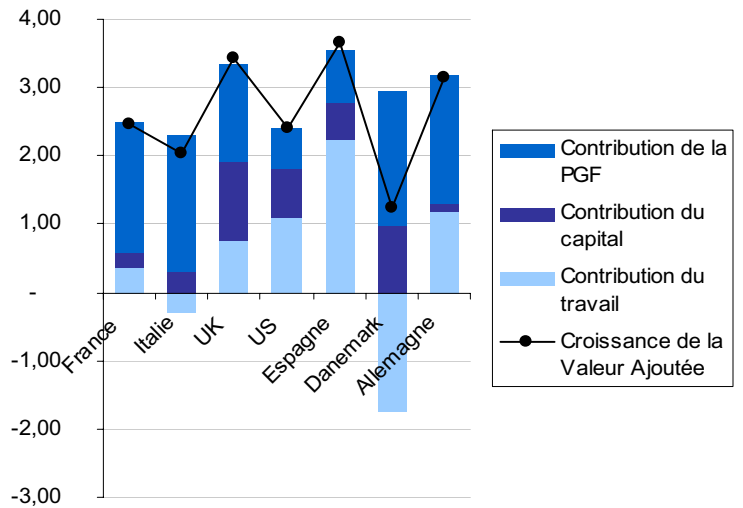
# Productivité et emploi

## Exemple du commerce de détail : la création de richesses dans ce secteur est étroitement liée à l'investissement dans les TIC

Période 1985-1995

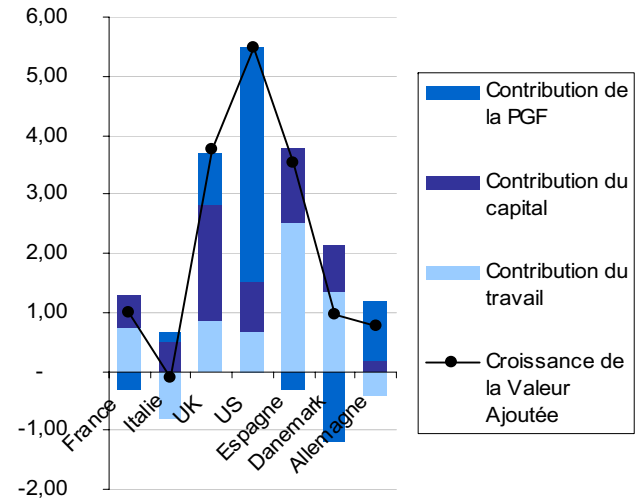
Décomposition de la croissance du commerce de détail (contribution en point de croissance)

Période 1995-2005



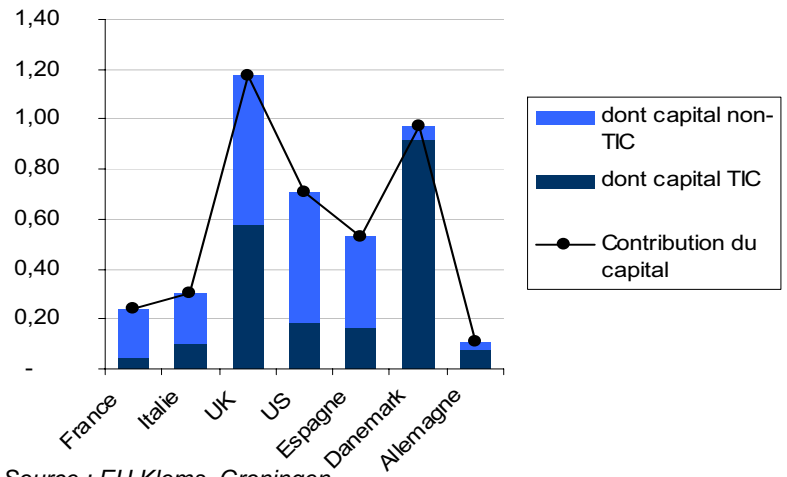
Source : EU Klems, Groningen

Contribution du capital à la croissance du commerce de détail



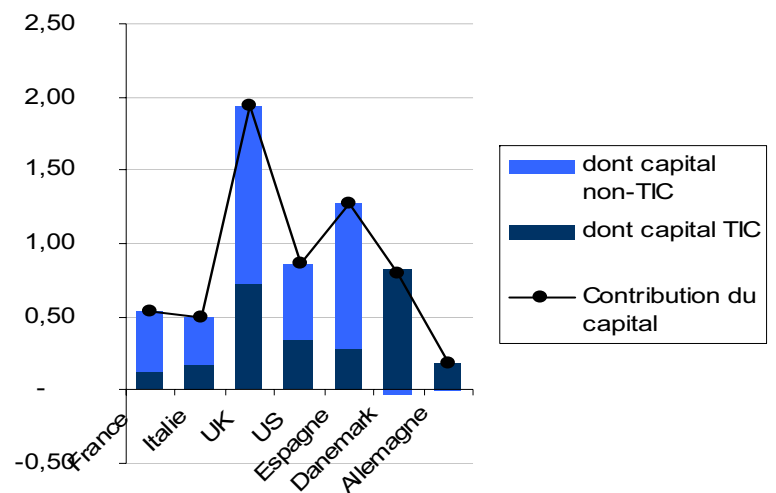
Source : EU Klems, Groningen

Période 1985-1995



Source : EU Klems, Groningen

Période 1995-2005



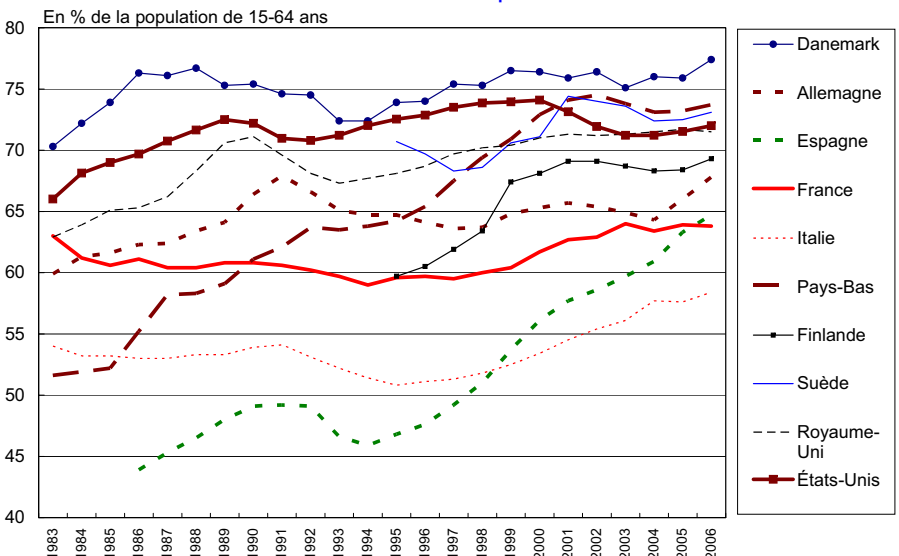
Source : EU Klems, Groningen

Note de lecture : exemple, En France , durant la période 1985-1995, la productivité globale des facteurs a contribué à 2 points de pourcentage à la croissance.

# Taux d'emploi et qualité des emplois

## La France se caractérise au sein de l'Union européenne par un taux d'emploi relativement faible

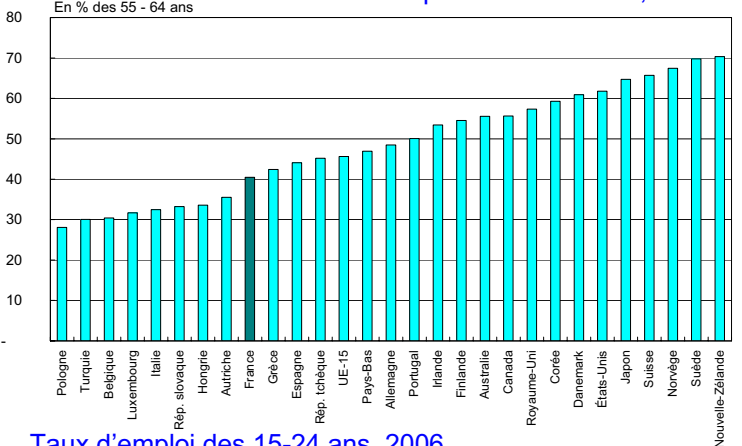
Évolution du taux d'emploi des 15-64 ans



Sources : Eurostat, OCDE

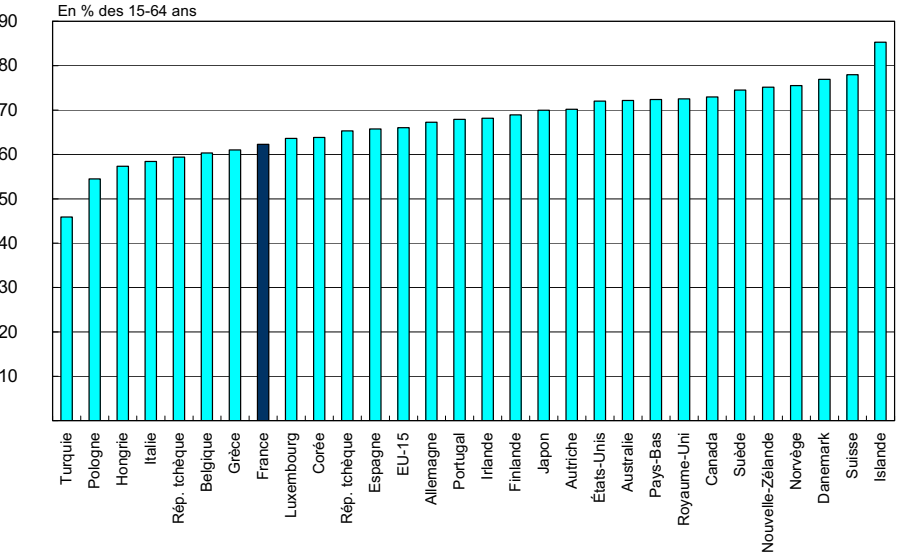
63,8 % en France en 2006, contre 66,2 % dans l'UE-15. Plusieurs pays ont d'ores et déjà un taux d'emploi des 15-64 ans supérieur aux 70 % affichés dans les objectifs de Lisbonne : il s'agit du Danemark (77,4 %), des Pays-Bas (73,7 %), de la Suède (73,1 %), du Royaume-Uni (71,5 %) et de l'Autriche (71,0 %).

Taux d'emploi des 55-64 ans, 2006



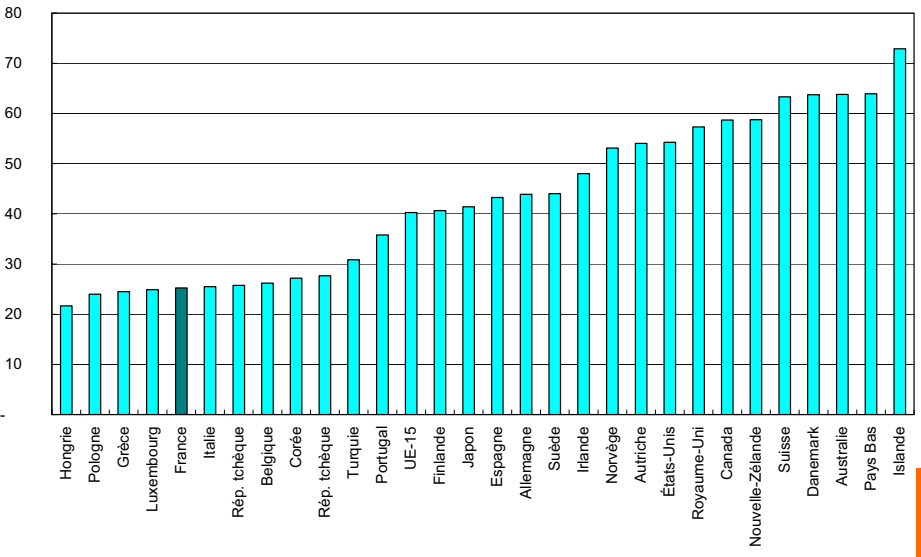
Sources : Eurostat, OCDE

Taux d'emploi comparé des 15-64 ans, 2006



Sources : Eurostat, OCDE

Taux d'emploi des 15-24 ans, 2006

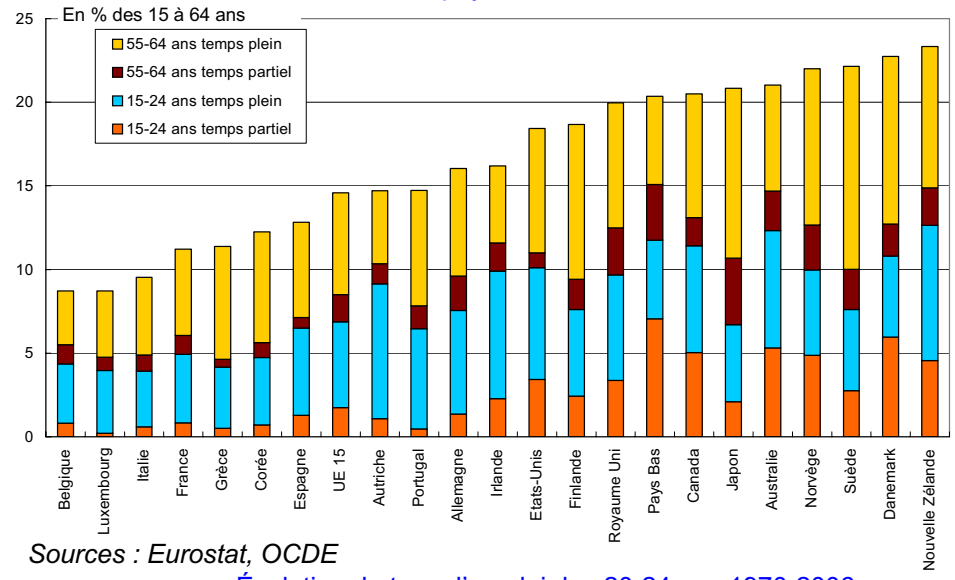


Sources : Eurostat, OCDE

# Taux d'emploi et qualité des emplois

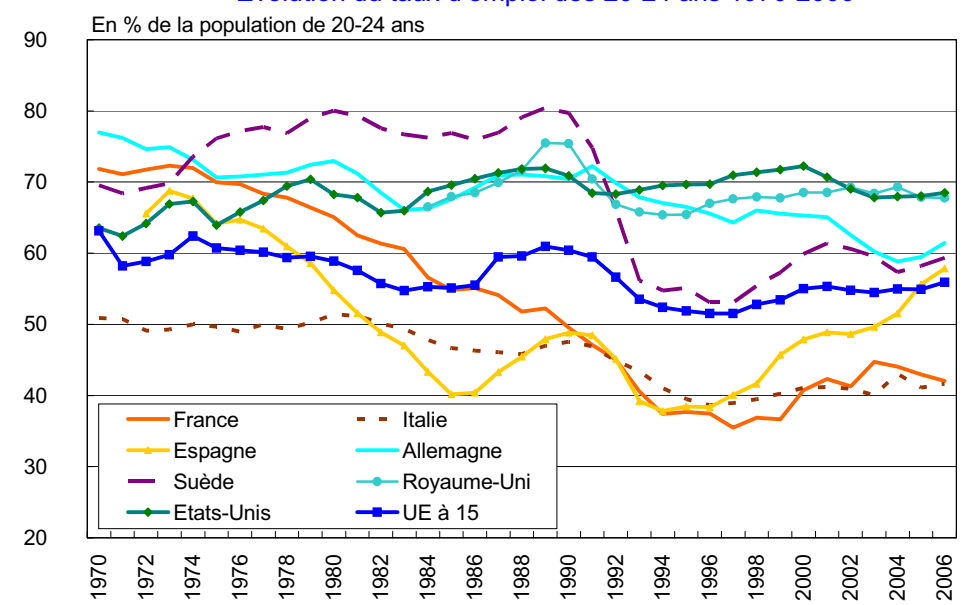
## En France, les marges de progression de l'emploi se situent chez les jeunes et les seniors

Contribution des jeunes et des seniors au taux d'emploi global dans les pays de l'OCDE, 2006



Sources : Eurostat, OCDE

Évolution du taux d'emploi des 20-24 ans 1970-2006

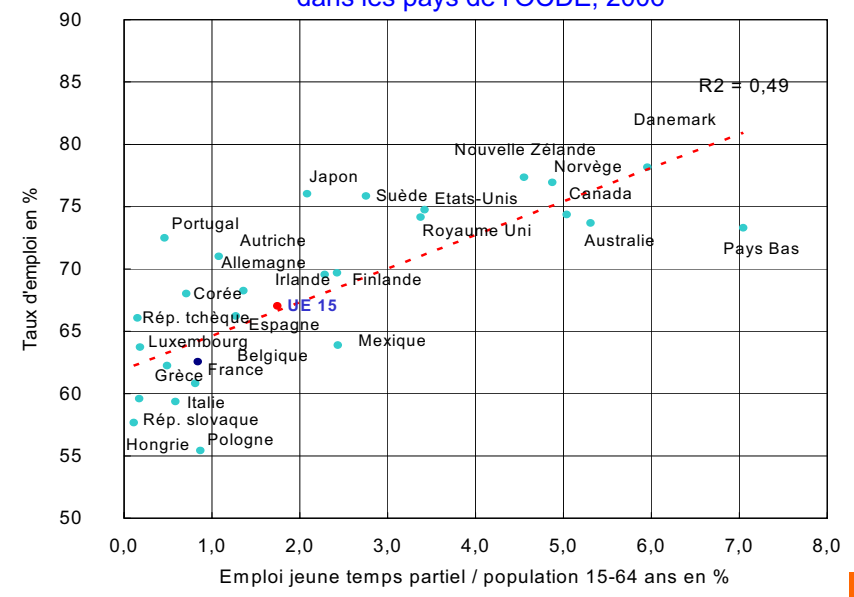


Sources : Eurostat, OCDE

- Les écarts de taux d'emploi entre pays développés se jouent presque intégralement sur les composantes jeunes et seniors de la population en âge de travailler. La France dispose en revanche d'un taux d'emploi élevé concernant le noyau dur de l'emploi 25-54 ans. Les marges de progression de l'emploi se situent donc à chaque extrémité de la distribution des âges. La baisse du taux d'emploi des jeunes depuis les années 1970 s'explique essentiellement par l'allongement des études.

*La composante « jeunes à temps partiel » joue un rôle important dans la différenciation des pays en matière de performance de l'emploi, en niveau et en variation.*

Taux d'emploi global 15-64 ans et contribution des 15-24 ans au taux d'emploi dans les pays de l'OCDE, 2006



Sources : Eurostat, OCDE

# Taux d'emploi et qualité des emplois

## Faible taux d'emploi des jeunes et rareté du cumul emploi-études sont liés

Si le faible nombre d'étudiants actifs tend à majorer le taux de chômage et ne témoigne pas nécessairement d'un problème d'insertion, il faut noter que le taux de chômage des jeunes sortis du système éducatif est élevé en comparaison internationale.

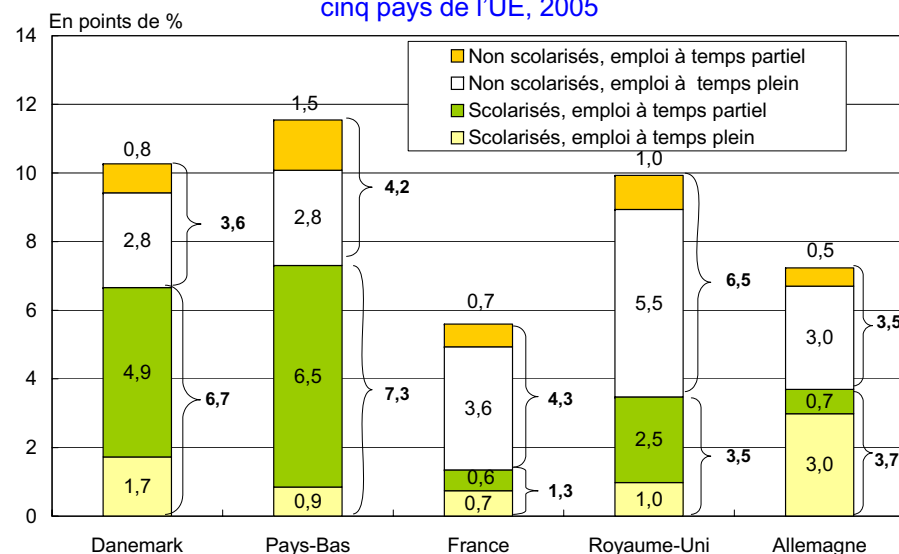
Pourcentage des jeunes qui combinent emploi et études, 2005

	Danemark	Pays-Bas	France	Royaume-Uni	Allemagne
En % des jeunes de 15-24 ans	40%	41%	7%	19%	21%
En % des jeunes scolarisés de 15-24 ans	56%	58%	11%	35%	31%

Sources : Eurostat, OCDE

La faiblesse du taux d'emploi des jeunes explique environ 6 points de l'écart entre le taux d'emploi global de la France et celui des Pays-Bas, et 4 points de l'écart avec les taux du Danemark et du Royaume-Uni. En France, peu d'étudiants cumulent études et emploi (11 % des 15-24 ans en 2005). Ce cumul est fréquent dans d'autres pays (30 % des 15-24 ans en Allemagne, 35 % au Royaume-Uni, 55 % au Danemark, 58 % aux Pays-Bas).

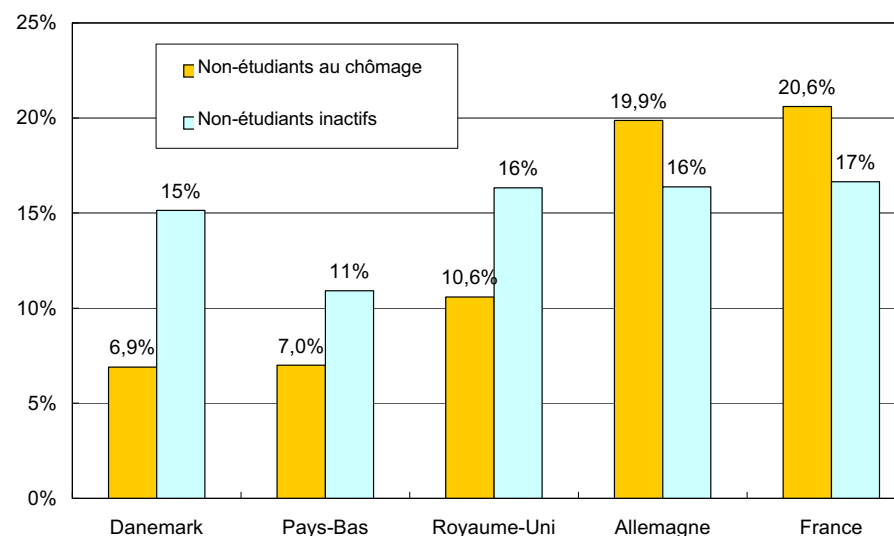
Contribution des jeunes âgés de 15 à 24 ans au taux d'emploi global dans cinq pays de l'UE, 2005



Sources : OCDE, Eurostat

Cette observation pose la question de l'organisation de l'offre d'emplois proposée aux étudiants et de la formation en alternance. On notera que dans les pays à fort taux d'emploi des étudiants, les emplois cumulés avec les études entrent rarement dans les cursus (apprentissage, stages, etc.) et sont, dans la grande majorité, des emplois d'appoint.

Part des non-étudiants de 15-24 ans chômeurs ou inactifs, 2005

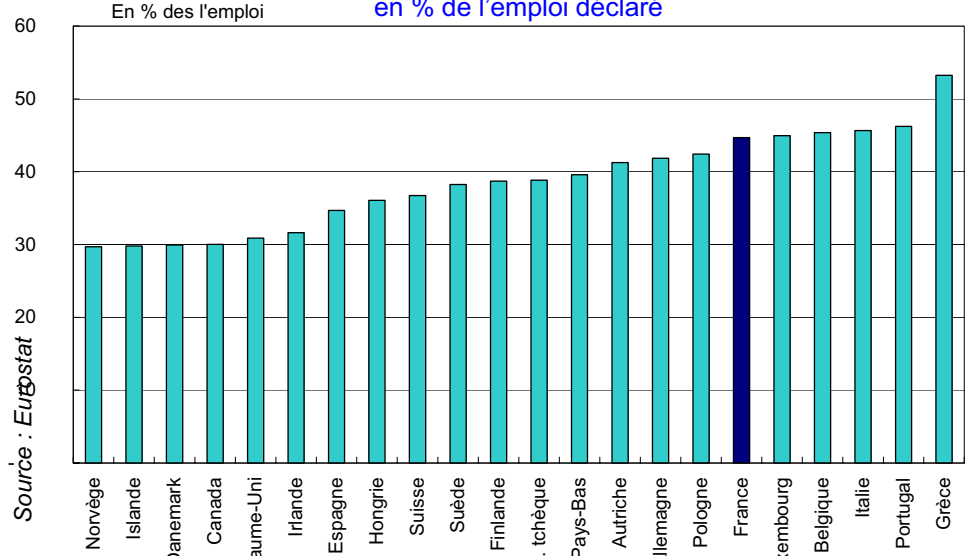


Source : Eurostat

# Taux d'emploi et qualité des emplois

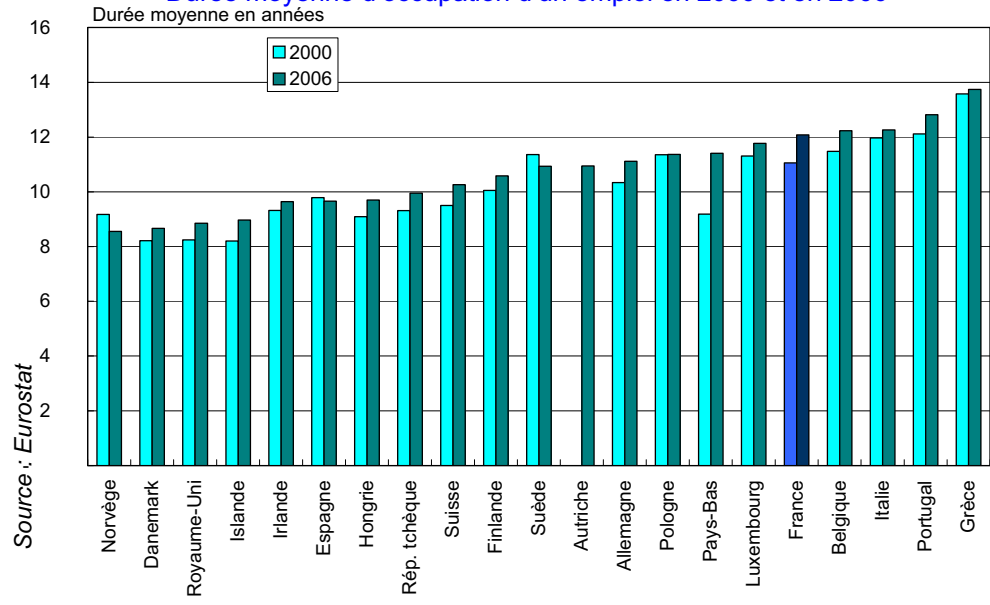
## Le marché du travail présente une situation duale entre un noyau de plus en plus stable et des niches d'instabilité

Part de l'emploi de plus de 10 ans d'ancienneté en % de l'emploi déclaré

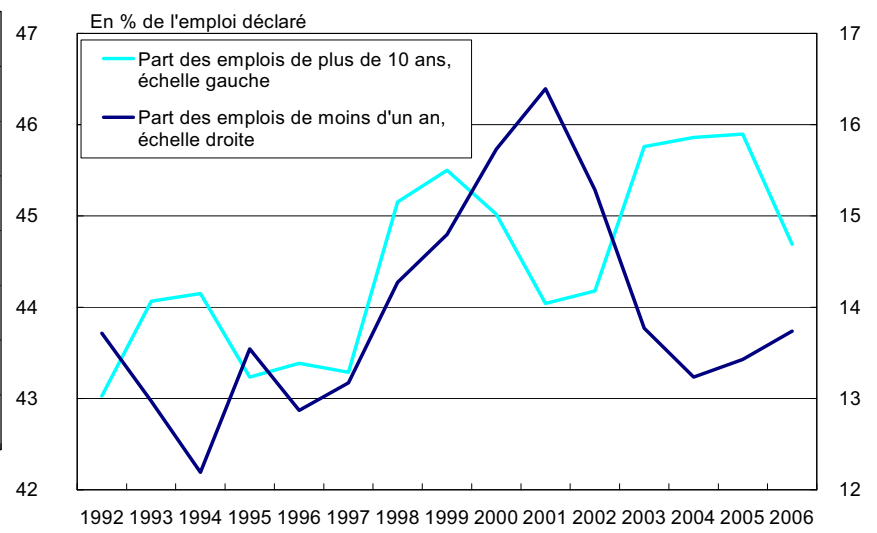


- En France, 45 % des emplois durent plus de 10 ans, ce qui est un des taux les plus importants d'Europe. Ce chiffre indique une faible mobilité des travailleurs dans l'emploi. Ceci est susceptible de jouer en défaveur des « outsiders » et ainsi de renforcer la dualité du marché du travail ainsi que les difficultés d'accès à l'emploi de certaines catégories de la population, en particulier les jeunes. Par ailleurs, la durée moyenne des emplois est passée de 11 ans en 2002 à 12 ans en 2006, comme dans de nombreux autres pays.
- Cette stabilité recouvre néanmoins des situations contrastées : la part des emplois de faible durée (inférieure à 1 an) tend simultanément à augmenter, au-delà des fortes fluctuations cycliques.

Durée moyenne d'occupation d'un emploi en 2000 et en 2006



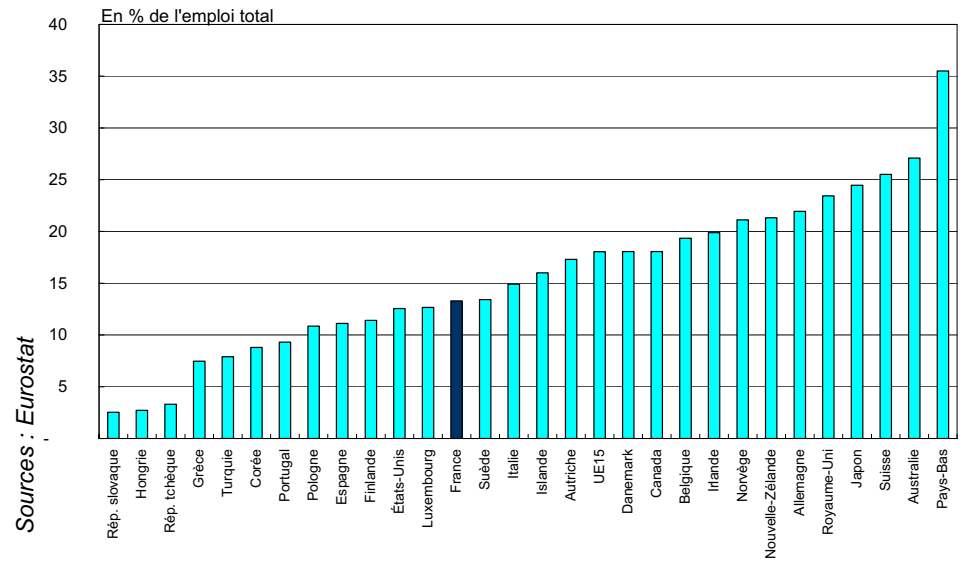
Durée moyenne d'occupation d'un emploi : courtes et longues durées en % de l'emploi déclaré



Source : OCDE

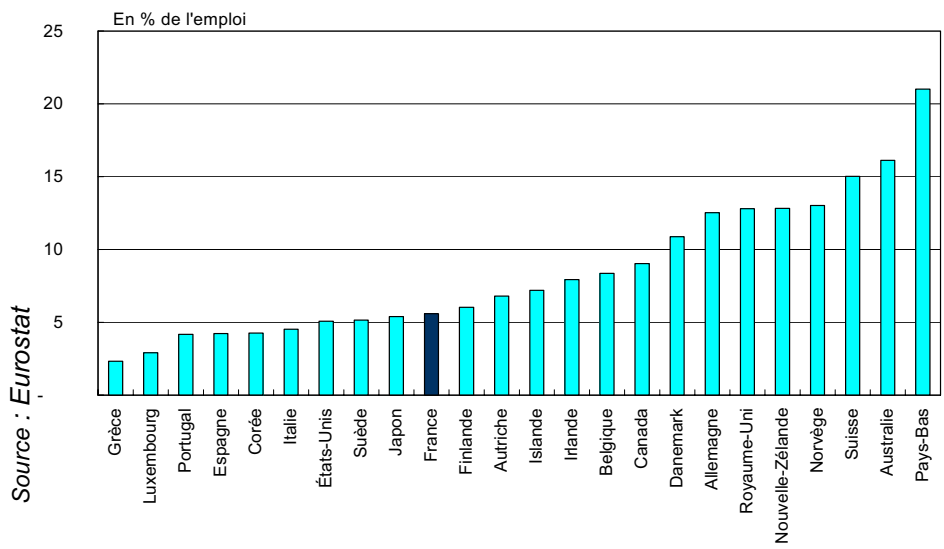
# Taux d'emploi et qualité des emplois

Part des emplois à temps partiel en % de l'emploi total



Sources : Eurostat

Part des emplois d'une durée inférieure à 19 heures en % de l'emploi total



Source : Eurostat

## Le travail à temps partiel est moins développé en France que dans les pays à faible taux de chômage

Contributions du temps partiel et du temps plein aux différences de taux d'emploi entre la France et 4 pays européens (en pourcentage de la population salariée 15-64 ans).

		Danemark	Suède	Pays-Bas	Royaume-Uni
15 / 24 ans	Temps complet	0.2	-0.6	-0.8	1.9
	Temps partiel	4.4	1.5	6.3	2.2
	<b>Total</b>	<b>4.6</b>	<b>0.9</b>	<b>5.6</b>	<b>4.0</b>
25 / 54 ans	Temps complet	3.4	-2.6	-10.4	-3.0
	Temps partiel	-0.1	2.1	11.6	1.9
	<b>Total</b>	<b>3.4</b>	<b>-0.5</b>	<b>1.2</b>	<b>-1.1</b>
55 / 64 ans	Temps complet	4.1	4.7	-0.6	1.7
	Temps partiel	0.8	2.1	2.0	1.4
	<b>Total</b>	<b>4.9</b>	<b>6.7</b>	<b>1.5</b>	<b>3.2</b>
<b>Différence de taux d'emploi</b>		<b>12.8</b>	<b>7.1</b>	<b>8.3</b>	<b>6.2</b>

Source : Eurostat

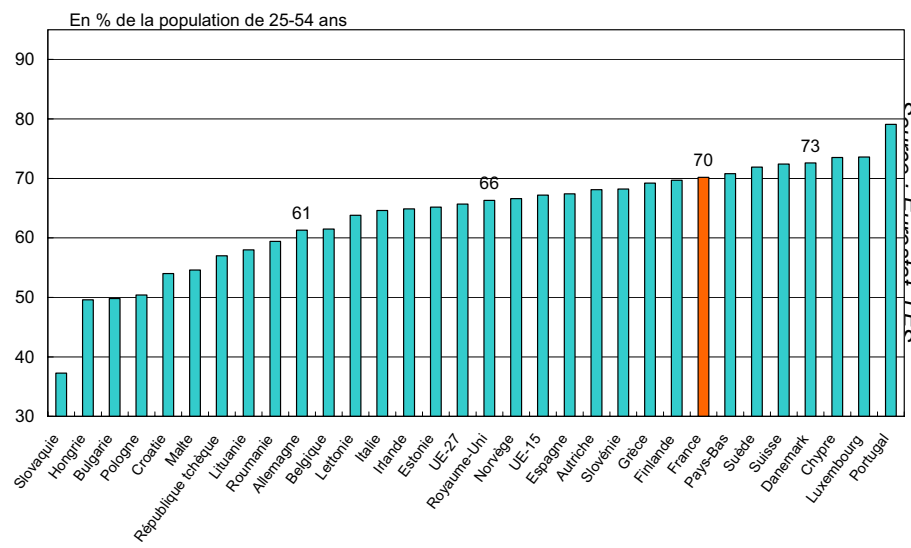
# Taux d'emploi et qualité des emplois

**La France dispose d'une main-d'œuvre relativement peu diplômée par rapport à la moyenne européenne.**

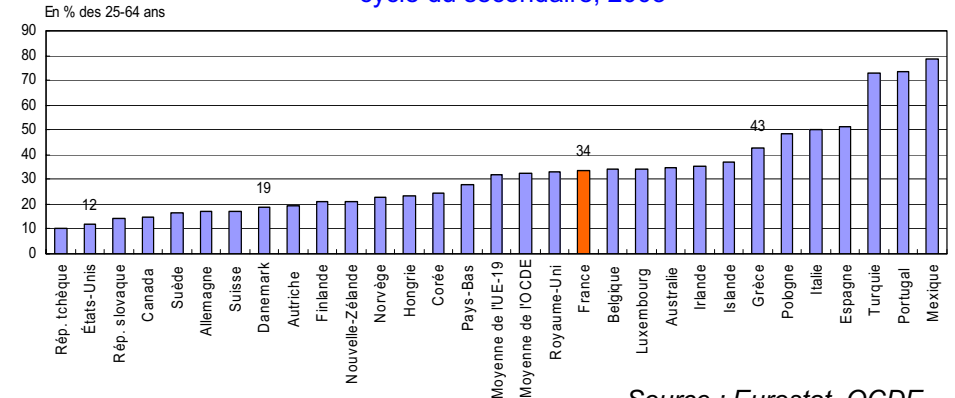
Le taux d'emploi des peu qualifiés est inférieur à celui des qualifiés, mais à la suite des politiques d'exonération de charges sur les bas salaires, il est devenu nettement supérieur à la moyenne européenne

En revanche, le taux d'emploi des qualifiés est plus faible en France que dans la moyenne de l'UE.

Taux d'emploi des non-qualifiés (CITE 0-2), 2006

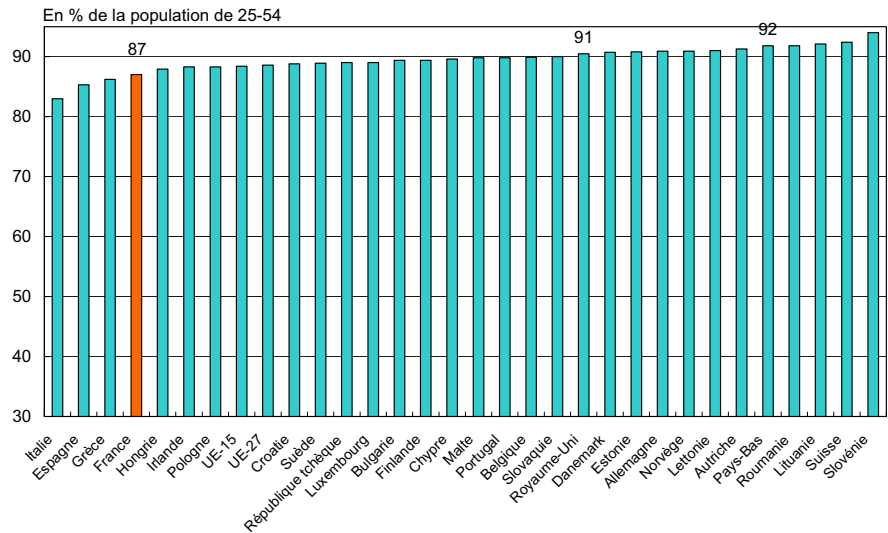


Part des personnes de 25-64 ans ayant un niveau de diplôme inférieur au 2<sup>e</sup> cycle du secondaire, 2005



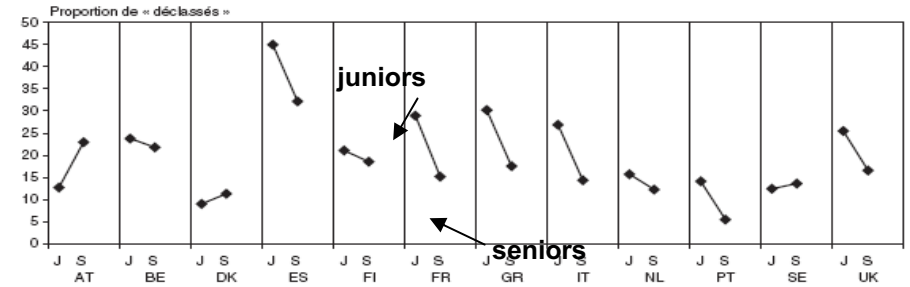
Source : Eurostat, OCDE

Taux d'emploi des qualifiés (CITE 5-6), 2006



Source : Eurostat, LFS

Taux de diplômés de l'enseignement supérieur déclassés en % selon leur expérience sur le marché du travail



Lecture : en Autriche, la proportion de diplômés de l'enseignement supérieur qui occupent en mars 2000 un emploi classé en dehors des catégories des managers, des professions intellectuelles et scientifiques et des professions intermédiaires s'établit à 12,6 % parmi les juniors (J) et 22,6 % parmi les seniors (S)

Source : Eurostat, enquête Force de travail 2000, T. Couppié et M. Mansuy (2005)



## L'avenir des métiers

D'après les projections tendanciennes réalisées par la DARES et le CAS, les métiers les plus créateurs d'emplois seraient :

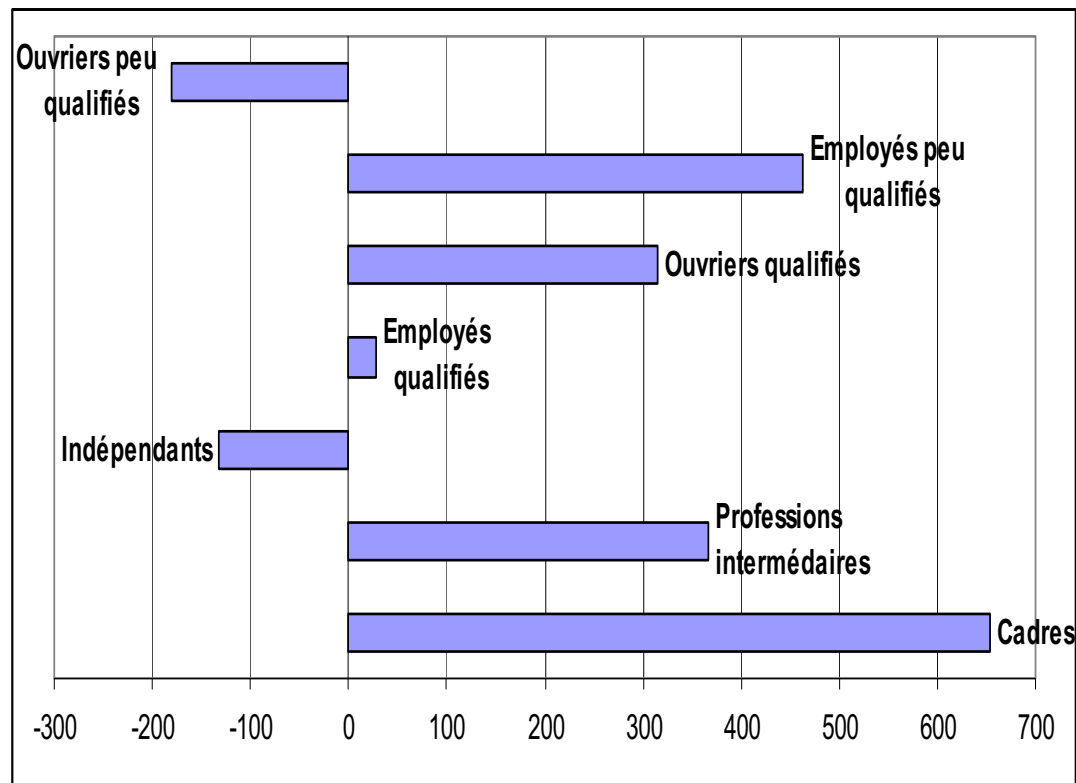
- les métiers de cadres, notamment experts
- les emplois actuellement peu qualifiés des services.

À l'inverse, certains métiers seront en déclin :

- les emplois d'ouvriers non qualifiés de l'industrie
- les emplois traditionnels d'indépendants (agriculteurs, petits patrons du commerce et des HCR)
- les emplois moyennement qualifiés de l'administration publique ou privée.

À ces créations nettes, il faut ajouter les recrutements liés au renouvellement des postes dont le titulaire sera en fin de carrière. La forte hausse de ces départs conduira à des besoins de recrutements positifs dans la plupart des métiers.

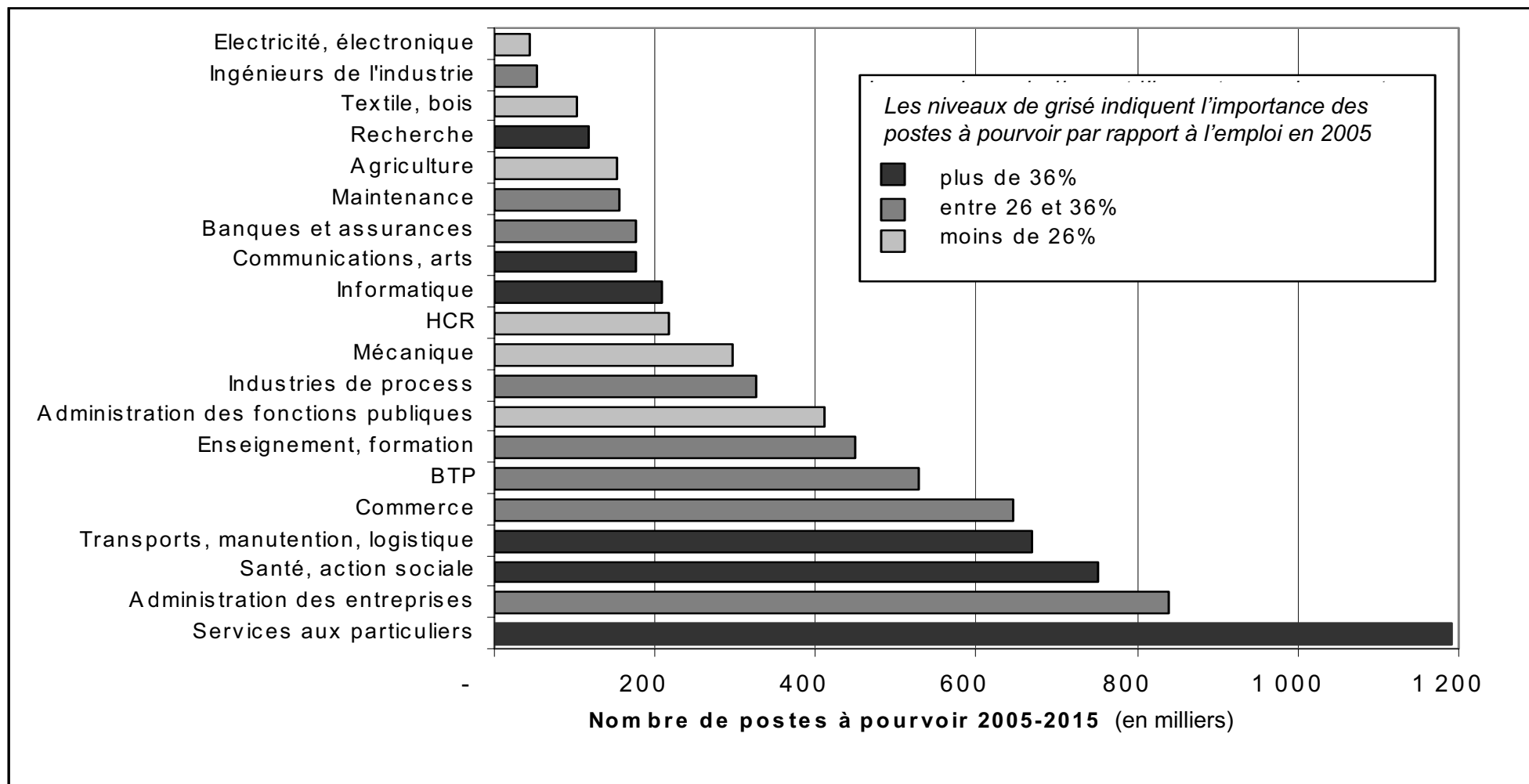
Créations nettes d'emplois par qualification entre 2005 et 2015



Lecture : entre 2005 et 2015, l'emploi des familles professionnelles de cadres devrait augmenter de 653 000.

Source : CAS-DARES, Les métiers en 2015, 2007

Les postes à pourvoir par domaine professionnel



Lecture : entre 2005 et 2015, 1 193 000 emplois seront à pourvoir dans le domaine des services aux particuliers. Cela représente 38 % de l'emploi de 2005.

Note : les postes à pourvoir correspondent à la somme des créations nettes d'emplois et des postes à renouveler du fait du départ de leur titulaire en fin de carrière.

Les domaines professionnels regroupent des métiers ou des fonctions. Il ne s'agit pas de secteurs.

Source : CAS-DARES, Les métiers en 2015, 2007

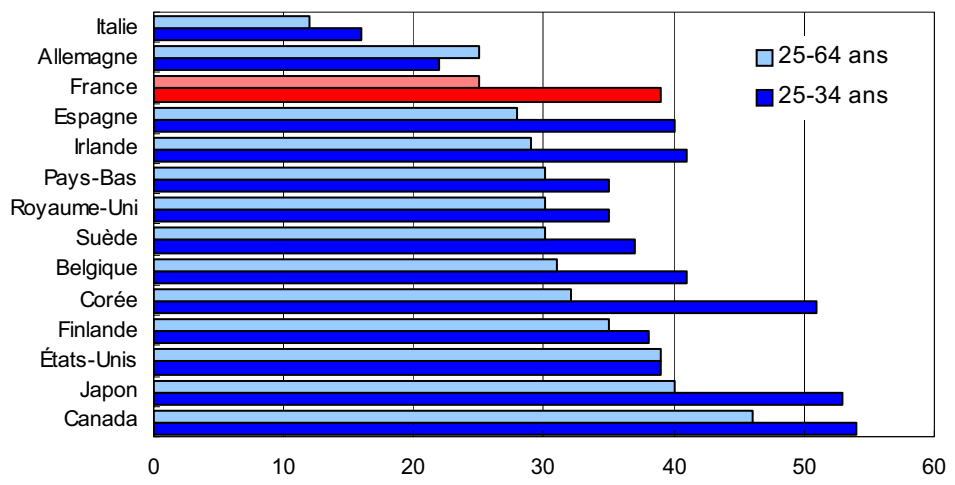
# Système d'éducation et formation professionnelle

## Formation et qualification : un accès relativement faible à la formation continue

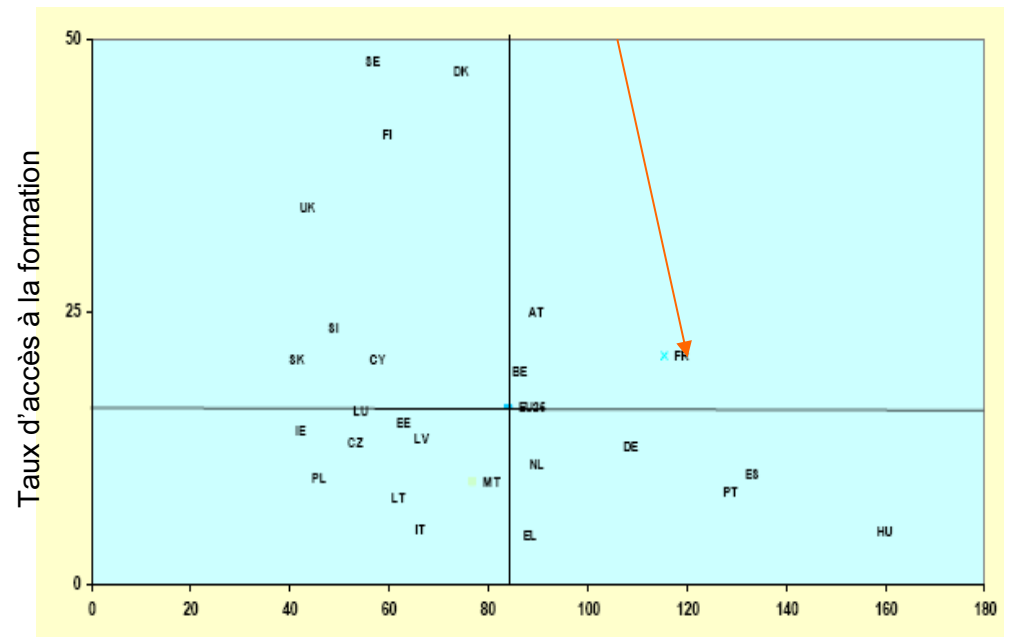
L'allongement des études a fortement accru le niveau de diplôme des nouvelles générations...

...mais les adultes (25-64 ans) accèdent à la formation continue en plus faible proportion en France que dans l'Europe du Nord, et pour des formations longues.

% de diplômés dans la population des 25-64 ans et des 25-34 ans



Source : OCDE, Regard sur l'éducation



Nombre moyen d'heures de formation par personne en 2003 (Les droites horizontale et verticale indiquent les moyennes dans l'UE-25)

Source : Eurostat

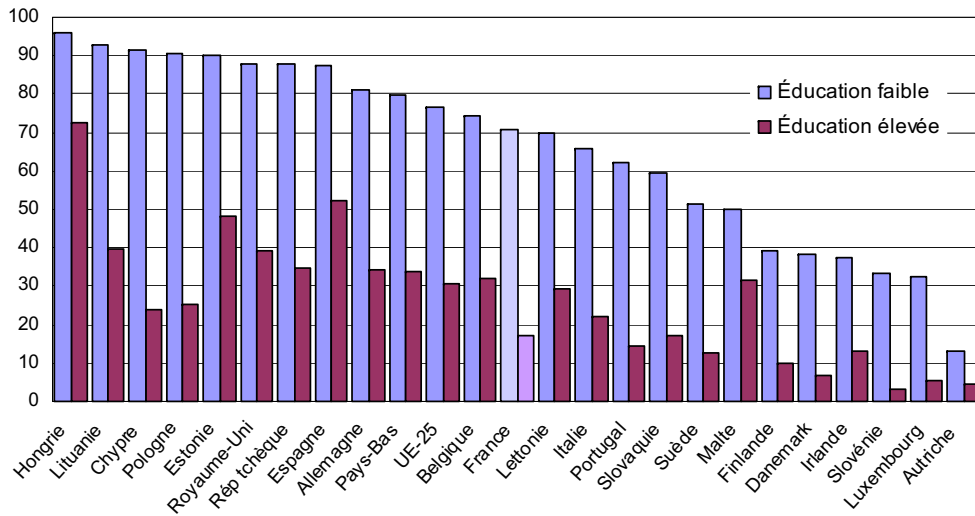
# Systeme d'education et formation professionnelle

## La formation tout au long de la vie ne joue guere de role correcteur

L'accès à la formation en cours d'âge actif est en outre très inégal selon le niveau initial d'éducation.

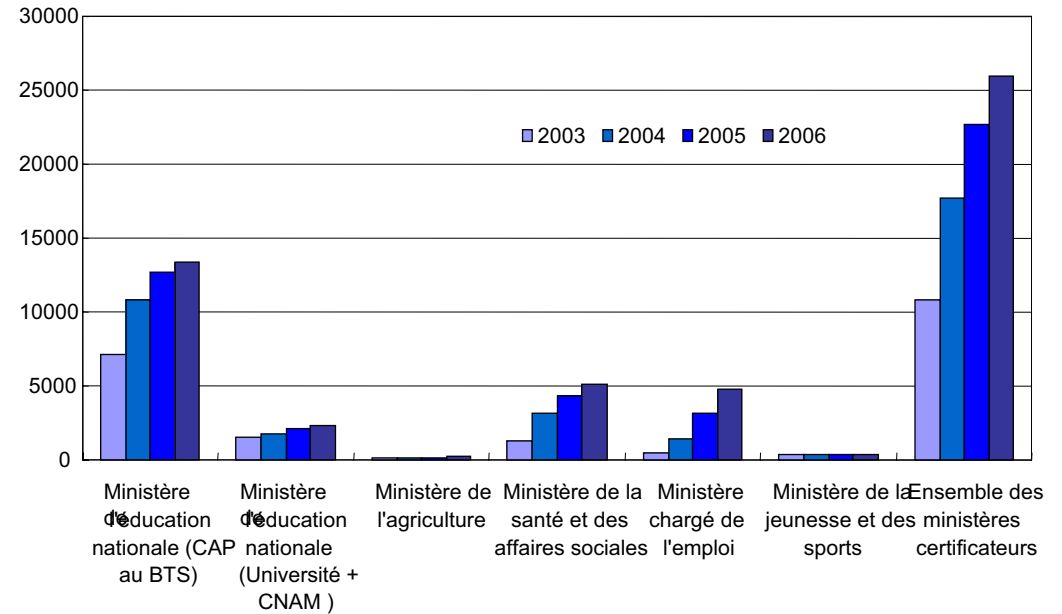
La validation des acquis de l'expérience (VAE) mise en place par la loi de modernisation sociale de 2002 constitue une possibilité pour les travailleurs de valoriser leurs expériences par un diplôme. L'ensemble des ministères évalue à 60 000 le nombre de candidats recevables, environ 45 000 se sont présentés et 26 000 ont obtenu un diplôme.

Non-participation à la formation en cours de vie active  
(en % de 25-64 ans)



Source : Eurostat

Nombre de titres et diplômes obtenus par VAE  
selon le ministère certificateur

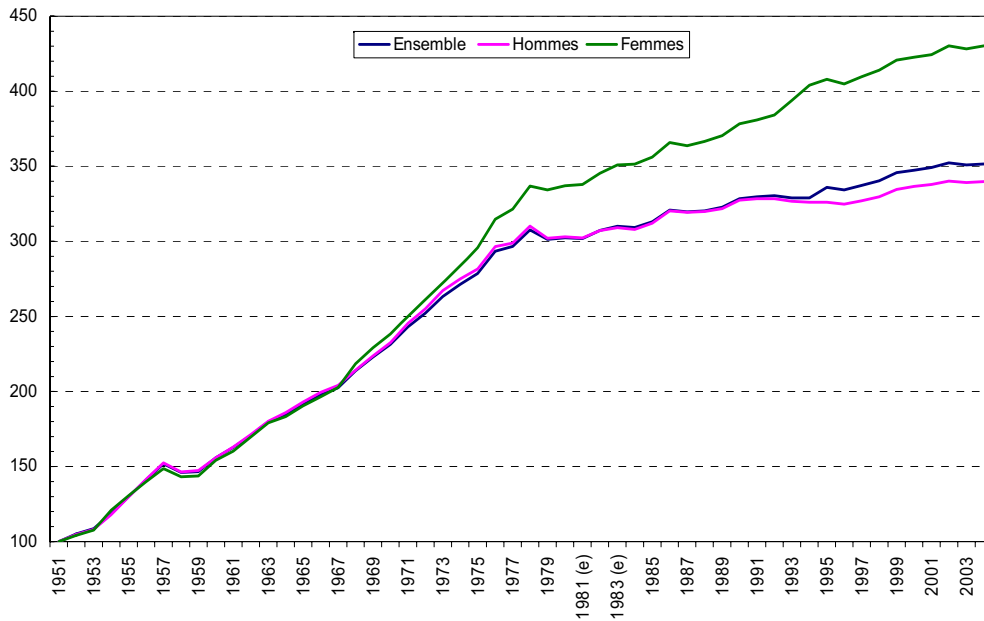


Sources : ministères certificateurs, DARES

# Salaires

La part des salaires dans la valeur ajoutée est stable depuis 20 ans à environ 2/3, ce qui traduit une augmentation des salaires en ligne avec les gains de productivité. L'ajustement du début des années 1980 a fait suite au ralentissement de la croissance de la productivité après les chocs pétroliers.

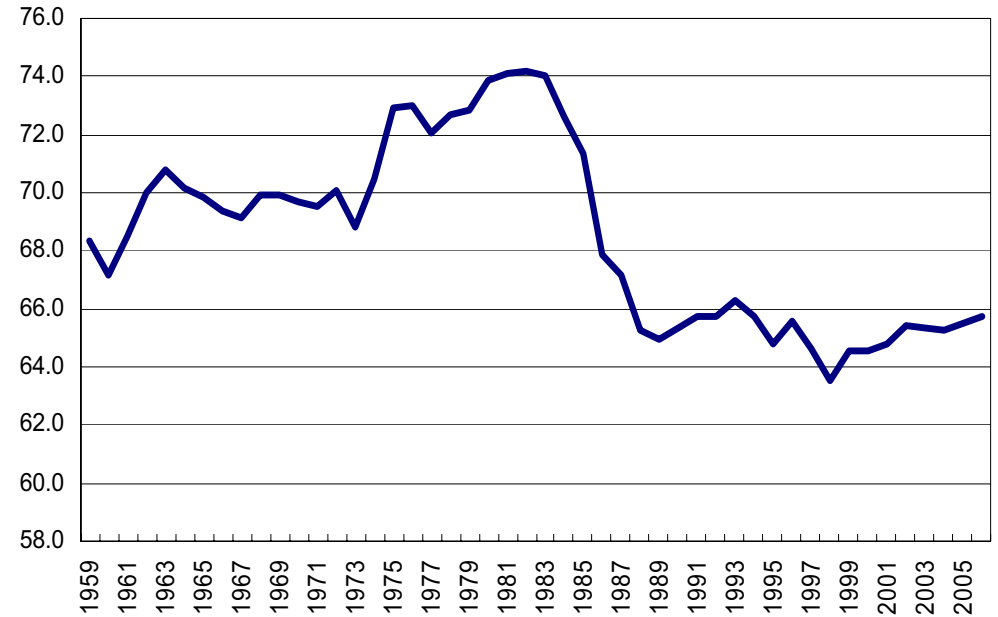
Évolution des salaires annuels nets en euros constants  
Base 100 = 1951



(e) : estimation

Source : Dares

Part des salaires dans la valeur ajoutée des entreprises non financières (en %)

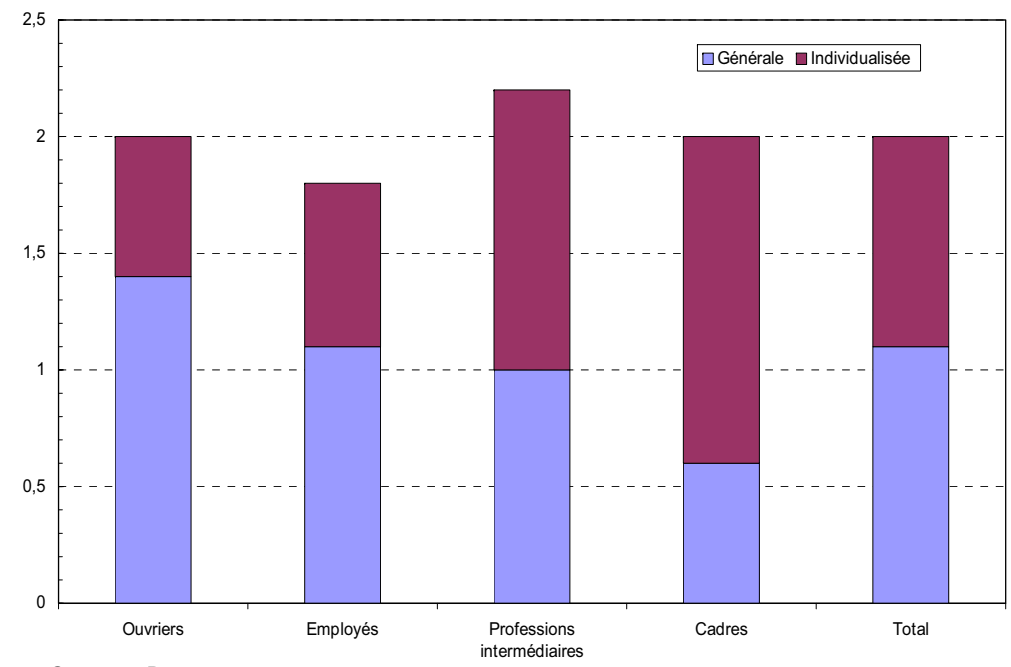


Source : Insee, Comptes nationaux annuels

# Salaires

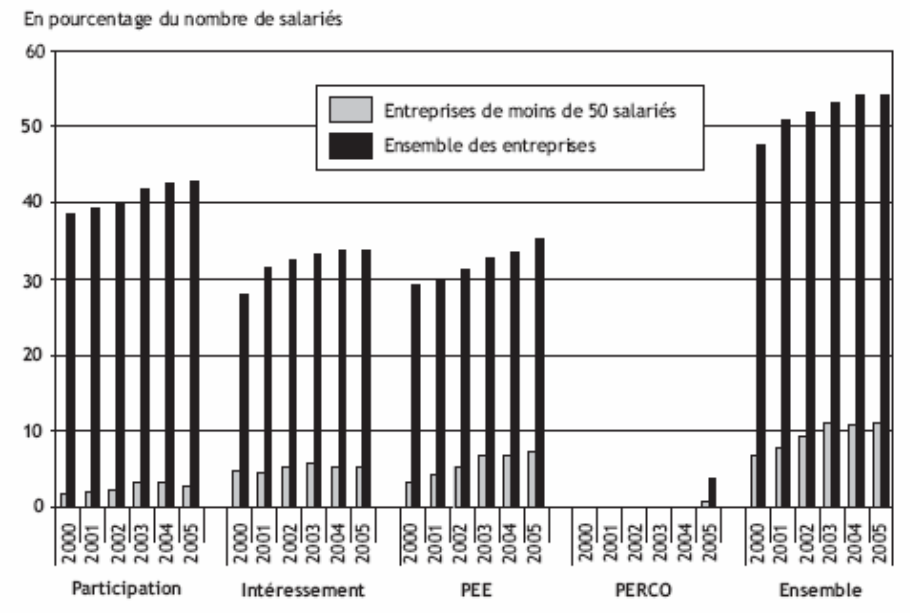
## Les politiques salariales se sont diversifiées, par l'individualisation des augmentations et la diffusion de l'épargne salariale

Partage des augmentations salariales selon la catégorie en 2003 ( % )



Source : Dares

Évolution de la part de salariés ayant accès à un dispositif d'épargne salariale



Champ : secteur marchand non agricole, hors intérim et secteur domestique.

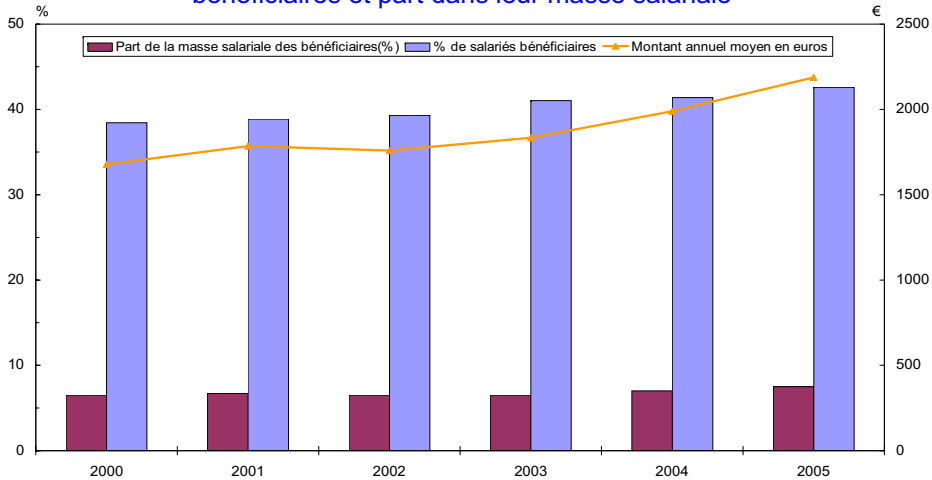
Lecture : fin 2005, 54 % des salariés ont accès à au moins un dispositif d'épargne salariale. C'est le cas de 11 % des salariés des entreprises de moins de 50 salariés.

Source : Dares

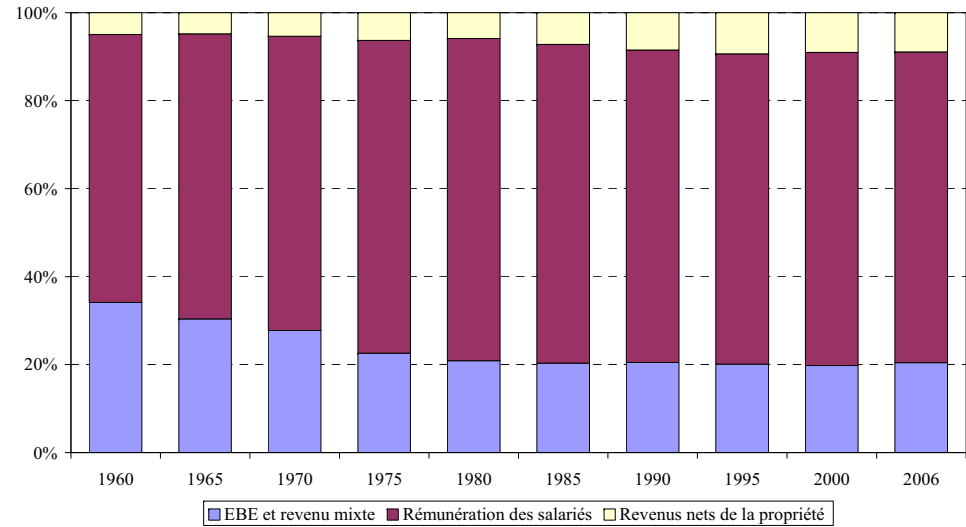
# Salaires

## La part des salaires dans le revenu des ménages se stabilise, celle des revenus du patrimoine augmente

Épargne salariale : montant moyen, proportion des bénéficiaires et part dans leur masse salariale



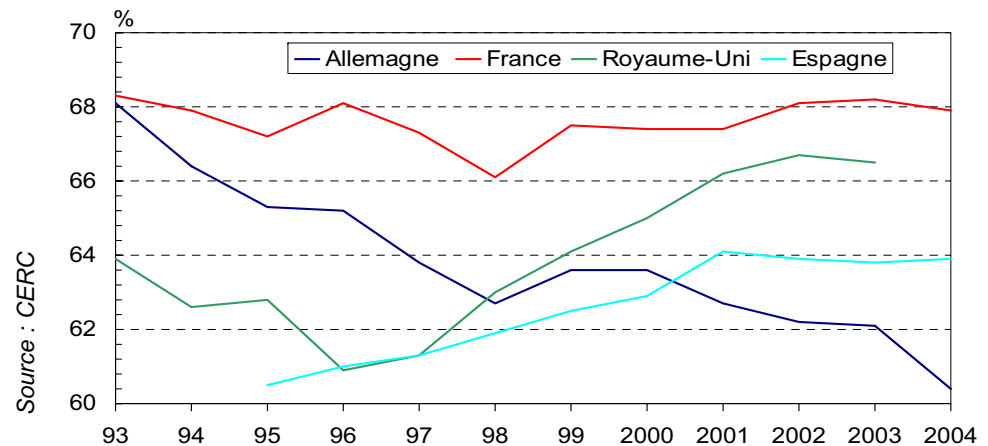
Source : DARES



Note : EBE : excédent brut d'exploitation  
Source : DARES

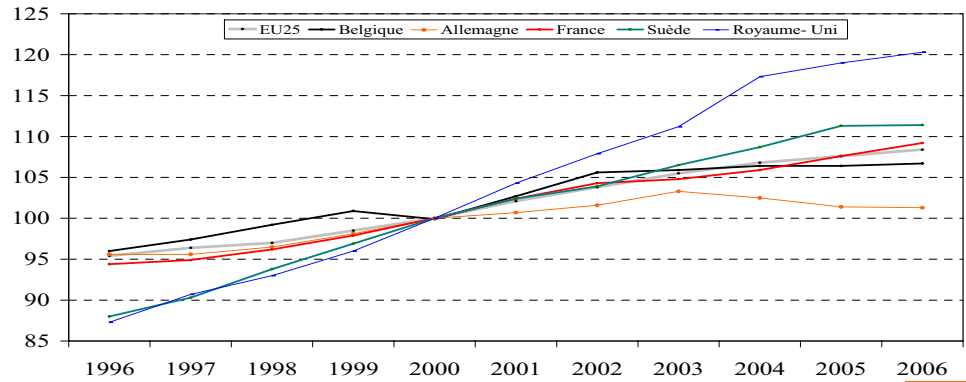
## En 10 ans, la position compétitive de la France n'a guère changé en termes salariaux, sauf à l'égard de l'Allemagne

Part de la rémunération des salariés dans la valeur ajoutée des sociétés non financières



Source : CERC

Indice du coût du travail Base 100 = 2000



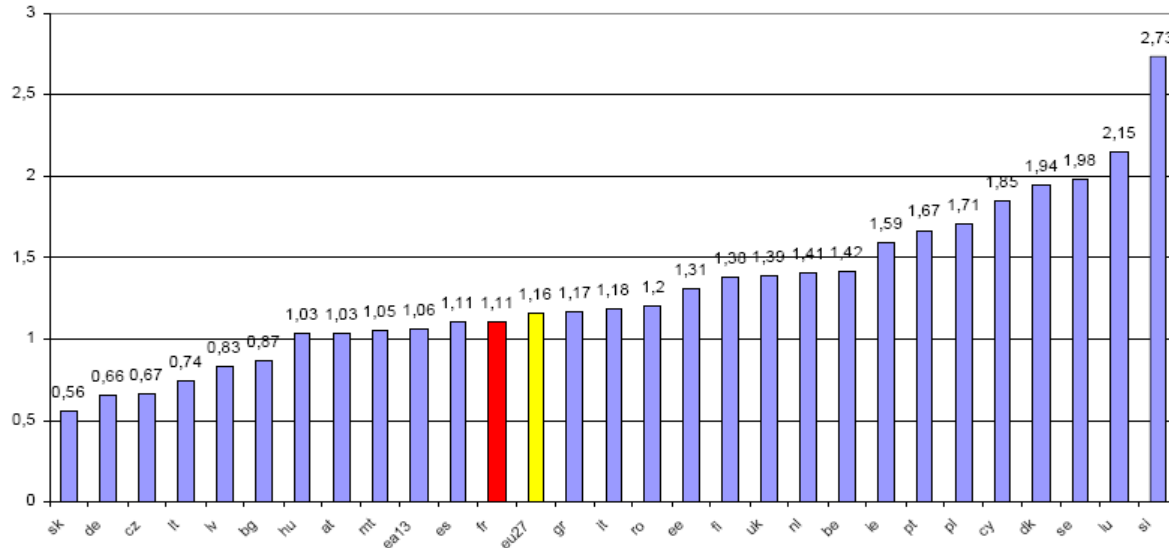
Source : Eurostat

## ■ Partie 3 – Création, recherche, innovation



# L'enseignement, du primaire au lycée

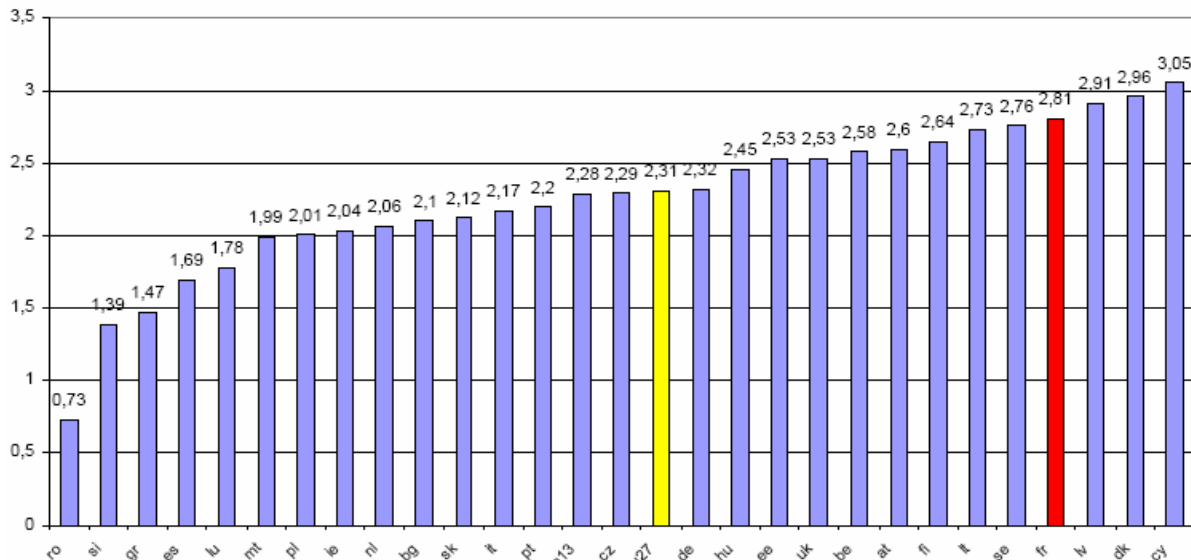
Dépenses publiques d'éducation au niveau de l'enseignement primaire en % du PIB en 2004



Source : Eurostat

Alors que, dans le primaire, les dépenses d'éducation rapportées au PIB sont dans la moyenne européenne, elles sont **très au-dessus de la moyenne dans l'enseignement secondaire.**

Dépenses publiques d'éducation au niveau de l'enseignement secondaire en % du PIB en 2004



Source : Eurostat

## L'enseignement, du primaire au lycée

Les performances françaises apparaissent moyennes dans les comparaisons internationales.

Elles sont **en net recul** depuis le début des années 1990, en lecture, écriture et mathématiques.

150.000 jeunes sortent chaque année du système sans qualification ni diplôme.

Comparaison des performances de la France dans les enquêtes internationales en compréhension de l'écrit (niveau CM1)

	Reading Literacy 1990	PIRLS 2001*	PIRLS 2006
Nombre de pays participants	24	35	45
Score mini sur l'ensemble des pays	394	327	302
Score maxi sur l'ensemble des pays	569	561	565
Score moyen sur l'ensemble des pays	507	500	500
<b>Score de la France</b>	<b>531</b>	<b>525</b>	<b>522</b>
<b>Position de la France</b>	<b>4<sup>ème</sup></b>	<b>18<sup>ème</sup></b>	<b>27<sup>ème</sup></b>

Source IEA

Comparaison des performances des élèves français dans les enquêtes PISA (élèves de 15 ans)

	Compréhension de l'écrit		Culture mathématique	
	2000	2006	2000	2006
Score moyen des élèves tous pays confondus	500	500	500	500
Score le plus haut (pays OCDE uniquement)	546	556	557	548
Score le plus bas (pays OCDE uniquement)	422	410	387	406
<b>Score de la France</b>	<b>505</b>	<b>488</b>	<b>517</b>	<b>496</b>
<b>Classement de la France (au sein des pays OCDE uniquement)</b>	<b>14<sup>ème</sup> /27</b>	<b>17<sup>ème</sup> /29</b>	<b>10<sup>ème</sup> /27</b>	<b>17<sup>ème</sup> /29</b>

Source : OCDE

\* : PIRLS : Programme international de recherche en lecture scolaire

**A la sortie de l'École primaire**, les évaluations réalisées en France indiquent que **40 % des élèves ne maîtrisent pas** de manière satisfaisante les compétences attendues par les programmes.

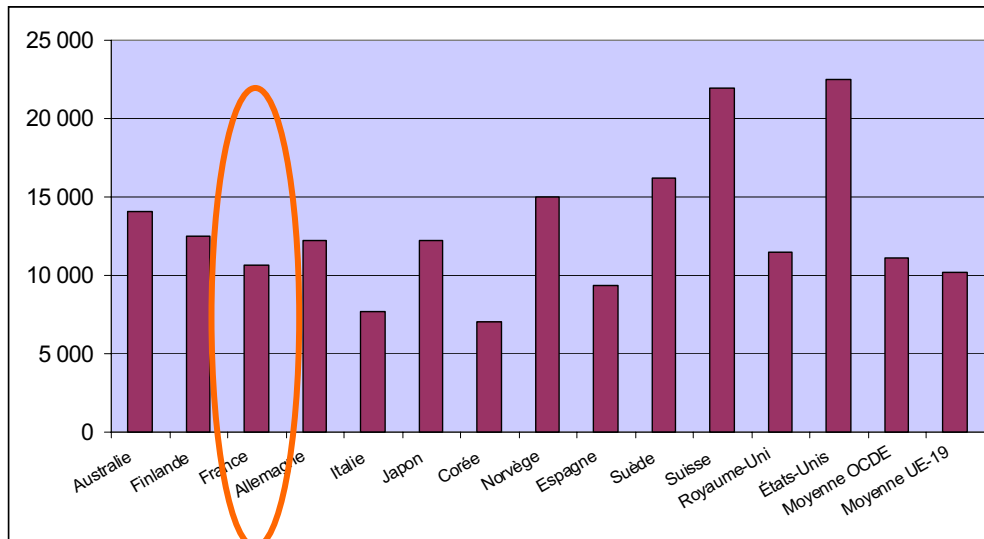
- 15 % sont en « très grande difficulté »
- 25 % ont un niveau qui fait craindre qu'ils ne rencontrent des difficultés d'apprentissage au collège (source : HCE/2007).

**Quant à l'enquête PISA** («Programme for International Student Assessment», OCDE) **qui s'intéresse aux élèves de 15 ans**, quel que soit le niveau effectivement atteint par eux, elle signale, entre 2000 et 2006, un recul des performances absolues et relatives des élèves français, tant en compréhension de l'écrit qu'en mathématiques.

# L'enseignement supérieur français face à la compétition mondiale

## La France enregistre un investissement dans l'enseignement supérieur plus faible que les pays de l'OCDE les plus performants dans ce domaine

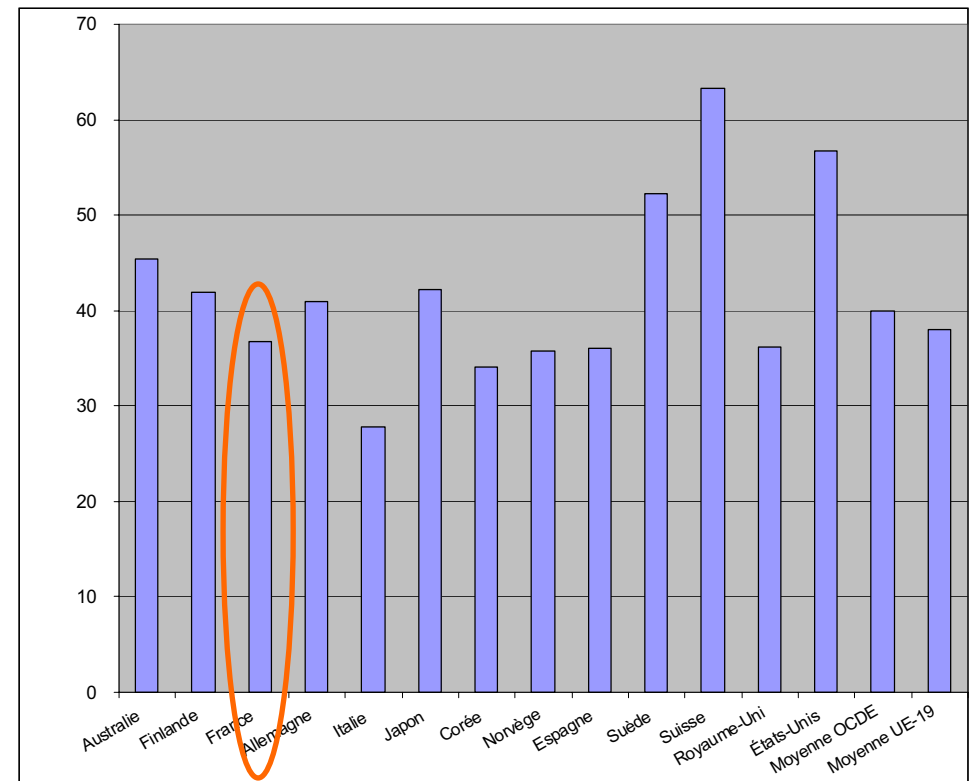
Dépenses annuelles par étudiant en 2004, USD/parité de pouvoir d'achat



Sources : OCDE, 2007

Une étude récente de Bruegel (Aghion, Dewatripont, Hoxby, Mas-Colell et Sapir, 2007) montre **que les systèmes universitaires les plus performants sont ceux où les universités disposent de davantage de moyens financiers et en même temps jouissent d'une autonomie de décision**, notamment dans l'utilisation du budget. C'est dans ce contexte que s'inscrit **la loi LRU** (juillet 2007)

Ratio dépenses annuelles par étudiant au titre de l'enseignement supérieur rapportées au PIB par habitant (2004)



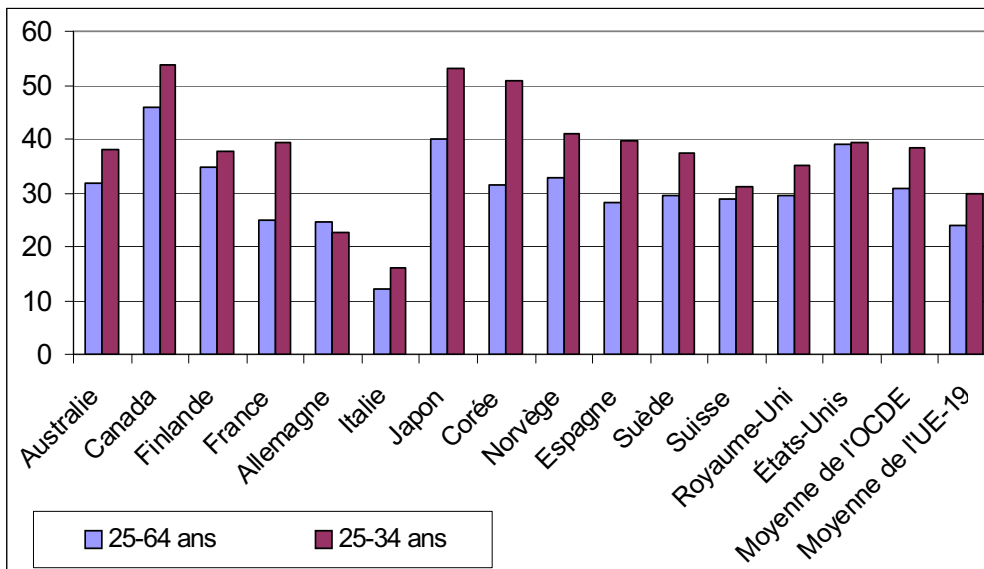
Sources : OCDE, 2007

# L'enseignement supérieur français face à la compétition mondiale

## La France poursuit l'objectif européen d'augmentation de la part des diplômés de l'enseignement supérieur (50 % d'une classe d'âge).

Cet objectif est notamment justifié par les **besoins des entreprises** en matière de recrutement de diplômés de l'enseignement supérieur dans le cadre d'une compétition mondiale tirée par l'innovation.

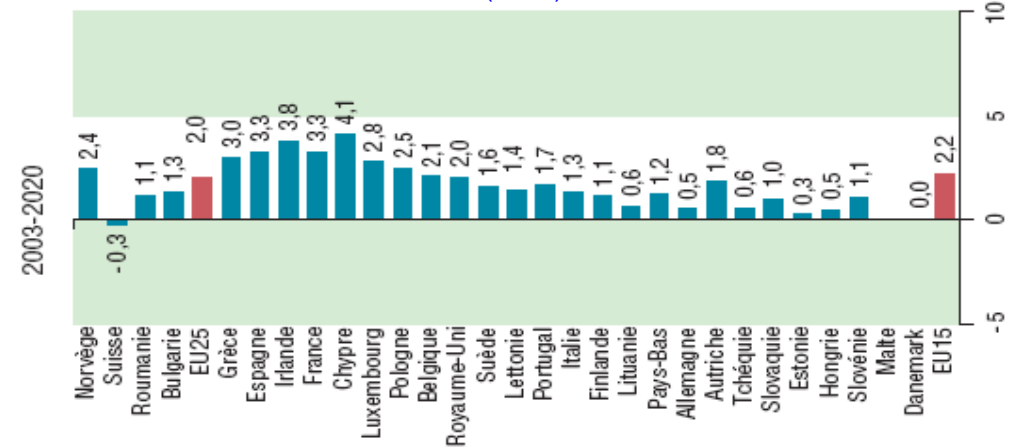
Proportion de la population diplômée de l'enseignement supérieur



Source : Regards sur l'éducation, OCDE, 2007

En France, la part de diplômés du supérieur est passée de 16 % chez les actifs de 50 à 65 ans à 29 % chez les 25-49 ans. Elle plafonne à 38 % chez les jeunes sortis de l'école.

Projection de croissance annuelle de l'emploi au niveau supérieur 2003-2020 (en %)



Source : Rapport du Haut Comité éducation-économie-emploi, 2006

Les besoins futurs de diplômés de formations supérieures pour l'économie française (secteurs public et privé) sont estimés à hauteur de 47 % d'une génération compte tenu du taux d'emploi actuel (Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP) et exercice BIPE).

Une augmentation du taux d'emploi vers l'objectif de 70 % pourrait générer un besoin encore accru, en phase avec l'objectif européen de 50 % d'une classe d'âge diplômée de l'enseignement supérieur.

## L'enseignement supérieur français face à la compétition mondiale

Après le défi quantitatif des années 1990 (près de 500.000 étudiants de plus, accueillis principalement à l'université), la France s'installe dans une ère de formation supérieure de masse. La France enregistrera toutefois une stabilisation de ses effectifs étudiants, voire une baisse de 2 % à l'horizon 2015. L'évolution des effectifs sera contrastée selon les filières et les établissements.

L'objectif d'augmentation de la proportion de diplômés du niveau supérieur par classe d'âge suppose de réduire le taux d'échec, puisque plus de 50 % d'une classe d'âge entame déjà des études supérieures (12 points d'échec), et d'accroître marginalement le taux de poursuite des études post-bac qui stagne, voire régresse aujourd'hui.

Éffectifs dans les principales filières de l'enseignement supérieur, constat et projections à l'horizon 2015

Milliers d'étudiants	Constat		Projections	
	2000	2007	2010	2015
<b>Université (hors IUT)</b>	1 307,70	1 357,80	1 360,60	1 329,80
Cursus L	782,9	803,1	792,3	772
Cursus M	462,5	480,9	490,1	477,4
Cursus D	62,3	73,8	78,2	80,4
IUT	119,2	113,6	111,5	109,2
dont IUT secondaire	51,9	45,3	44	43
dont IUT tertiaire	67,3	68,3	67,5	66,2
<b>CPGE</b>	70,3	76,4	76,3	74,8
<b>STS- autres formations</b>	248,9	238,7	237,5	234,2
STS production	89,7	78,9	77,8	76,6
STS services	159,2	159,8	159,7	157,6
<b>Ensemble</b>	<b>1 746,10</b>	<b>1 786,50</b>	<b>1 785,90</b>	<b>1 748,00</b>

Source : MEN-DEPP

Éffectifs à l'Université par filières

Milliers d'étudiants	Constat		Projections	
	2000	2007	2010	2015
Droit	182,5	187,7	200,0	202,4
Sciences Economique, AES	165,3	181,0	169,7	160,3
Lettres et Sciences Humaines	489,9	482,3	476,8	464,8
Sciences et Staps	329,3	316,3	308,6	296,4
<b>Disciplines générales</b>	<b>1167,0</b>	<b>1167,3</b>	<b>1155,0</b>	<b>1123,9</b>
Santé	140,7	190,5	205,6	205,9
<b>Toutes disciplines</b>	<b>1307,7</b>	<b>1357,8</b>	<b>1360,7</b>	<b>1329,8</b>

Source : MEN-DEPP

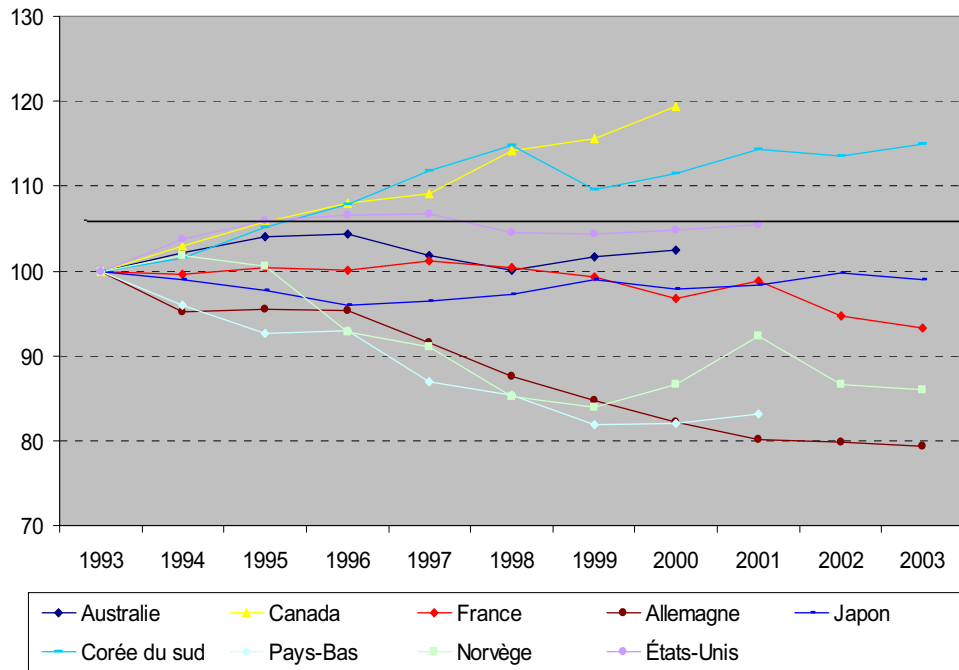
# L'enseignement supérieur français face à la compétition mondiale

## La France connaît depuis 1995 une baisse des effectifs étudiants dans les filières scientifiques

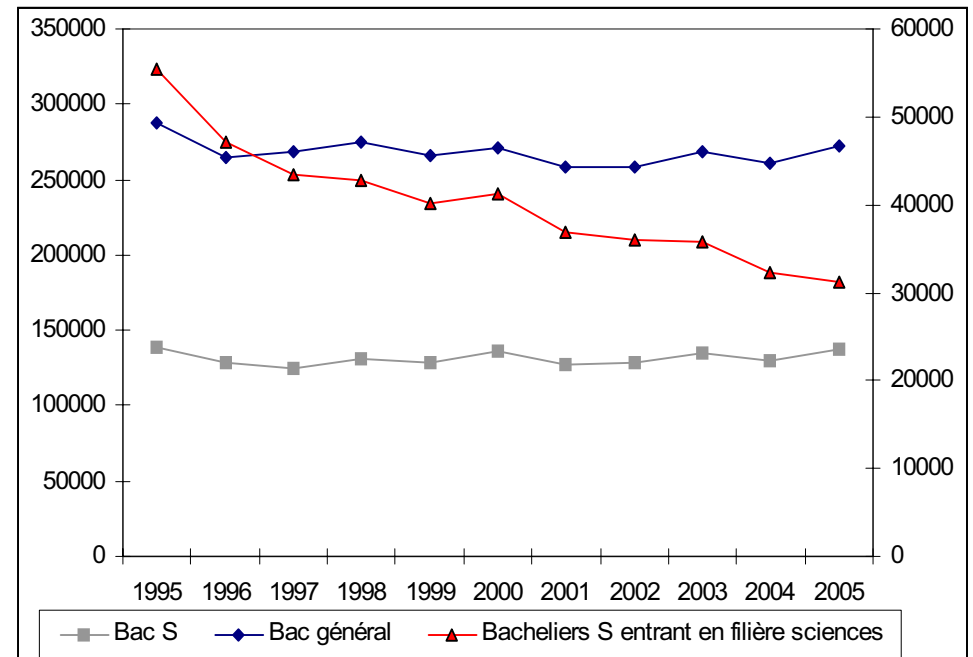
La plupart des pays de l'OCDE connaissent une croissance des effectifs et des diplômés dans les filières scientifiques (mais une baisse relative du poids de ces filières).

Le vivier de bacheliers S étant relativement stable depuis dix ans en France, cette désaffection s'explique surtout par une moindre orientation des bacheliers vers les filières « Sciences » à l'université.

Proportion de diplômés en sciences  
Indice 1993-100



Effectifs de bacheliers et de nouveaux entrants en filières  
« Sciences » à l'université



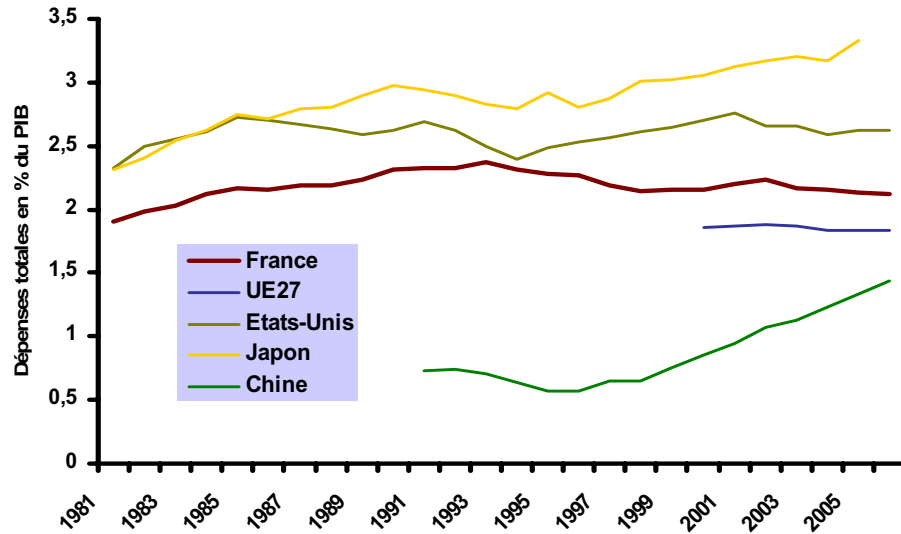
Sources : OCDE

Source : MEN-DEPP

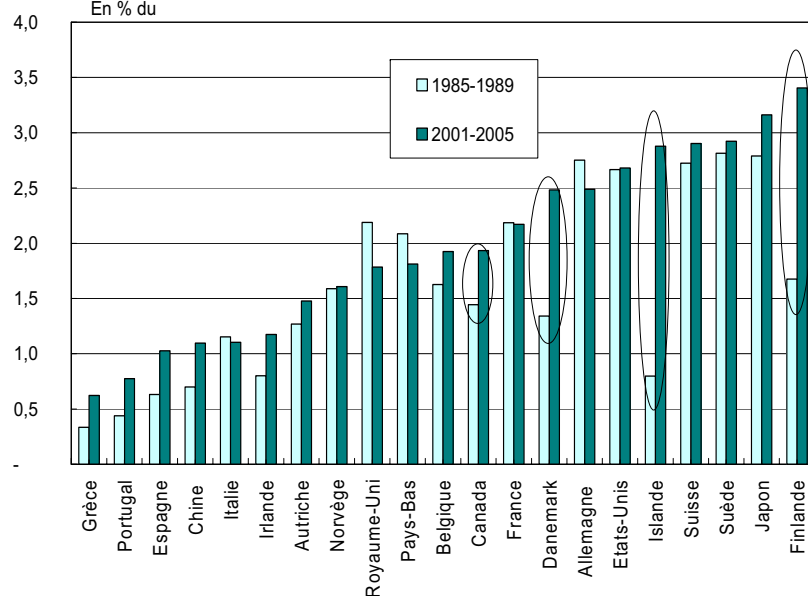
# La R&D et l'innovation, facteurs clés d'une économie fondée sur le savoir

## Un dynamisme globalement insuffisant, concernant l'investissement dans la R & D

Évolution des dépenses totales en R & D de quelques pays  
(en pourcentage du PIB)



Source : Eurostat, OCDE ; exploitation CAS  
En % du



Depuis 2001, la valeur absolue de la dépense intérieure de R&D (DIRD) dans les pays de l'UE-27 est globalement dépassée par celle de l'ensemble constitué par la Chine, le Japon, la Corée du Sud, Taiwan et Singapour. Sur ce plan, la dernière décennie a également vu s'accroître l'écart entre les pays de l'UE 27 et les États-Unis.

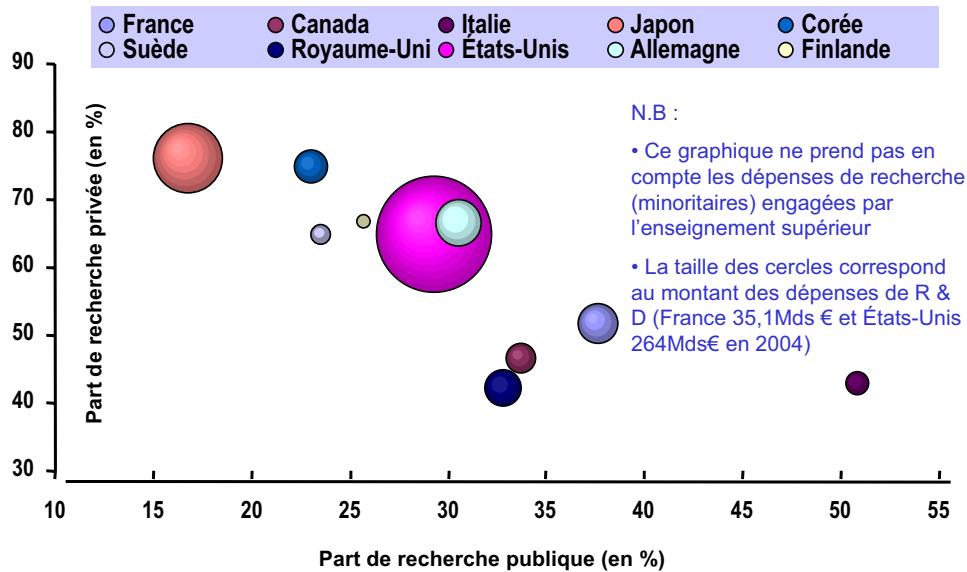
Pour le ratio DIRD/PIB, l'Asie a opéré depuis une dizaine d'années un très net rattrapage par rapport aux principaux pays européens. Le Japon ou la Corée du Sud ont même creusé leur avance par rapport à la moyenne européenne.

Avec un DIRD/PIB de 2,1 %, soit 36 Mds€, la France se situe à un niveau assez élevé par rapport à ses concurrents européens (moyenne de l'UE 27 : 1,7 %). Ce ratio est néanmoins en recul par rapport à 1991 (2,3 % du PIB) et, en 2005, nettement inférieur au chiffre correspondant pour les États-Unis (2,6 % du PIB) et l'Allemagne (2,5 % du PIB).

# La R&D et l'innovation, facteurs clés d'une économie fondée sur le savoir

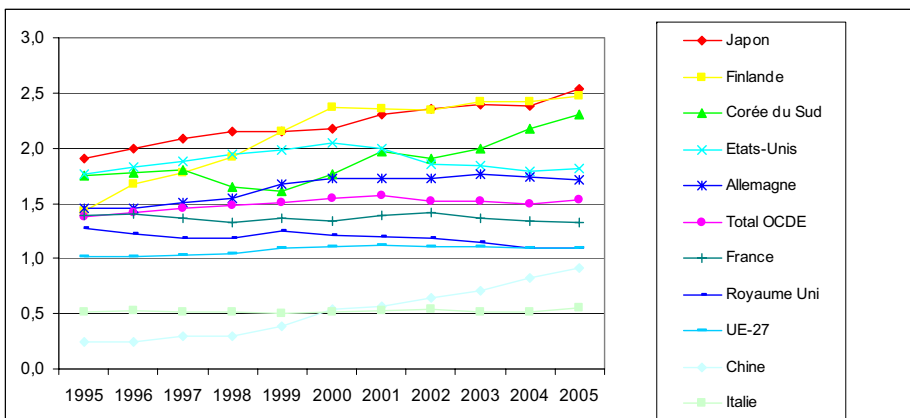
## Une faiblesse de l'investissement dans la R&D concentrée dans le secteur privé

Répartition des dépenses intérieures de R & D selon les pays



Source : Rapport biennal, OST, 2006 ; exploitation CAS

Comparaison des dépenses intérieures de R & D des entreprises (DIRDE) entre plusieurs pays



Source : graphique CAS, d'après les données de l'OCDE (Principaux indicateurs de la science et de la technologie, diverses années).

En termes relatifs, l'investissement privé dans la recherche plafonne en France comme en Europe, alors qu'il croît fortement dans d'autres pays. Ce moindre développement de la R & D privée est dû à la fois à des effets de spécialisation sectorielle et de taille des entreprises.

La France demeure en retrait par rapport à l'objectif européen, retenu à Barcelone en mars 2002, selon lequel au moins les deux tiers de la dépense intérieure de R&D (DIRD) devraient être effectués par le secteur privé.

Rapportées au PIB, les dépenses de R&D des administrations publiques (DIRDA) sont en effet du même ordre en France (environ 0,8 % en 2005), en Finlande et au Japon, et presque aussi élevées qu'aux États-Unis (1,0 %) et en Suède (1,1 %).

A contrario, les dépenses intérieures de R&D des entreprises (DIRDE) - toujours rapportées au PIB - se révèlent bien moindres en France (1,3 % en 2005) et dans l'ensemble de l'UE-27 (1,1 %) qu'aux États-Unis (1,8 %), en Corée du Sud (2,3 %), au Japon (2,5 %).

Depuis plus d'une décennie, l'effort de R&D des entreprises en termes relatifs se trouve ainsi en phase de stagnation en France.

Cette situation provient en partie d'effets de structure liés à la taille des entreprises, sachant que la proportion des entreprises effectuant des activités de R&D est corrélée positivement à leur taille (cf. les travaux du SESSI). Par rapport à un pays comme l'Allemagne, la France est pénalisée par le fait qu'au-delà d'un petit nombre de grands groupes, son tissu industriel est surtout composé de petites entreprises à faible intensité technologique et manque d'entreprises innovantes de taille intermédiaire.

Ce constat n'intègre cependant pas l'impact des mesures récentes (notamment sur le crédit impôt recherche)

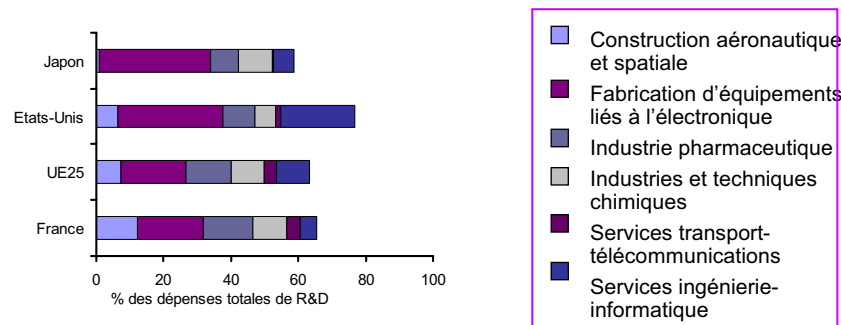


# La R&D et l'innovation, facteurs clés d'une économie fondée sur le savoir

## Une spécialisation sectorielle évoluant trop faiblement en direction des hautes technologies

Les carences de la France en matière de R&D s'expliquent en partie par des faiblesses sur certains secteurs de haute technologie particulièrement porteurs (dont les biotechnologies et les TIC) et par une spécialisation principalement axée sur les moyennes technologies.

Part de chaque secteur dans l'ensemble des dépenses de R & D des entreprises en France, UE 25, États-Unis et Japon

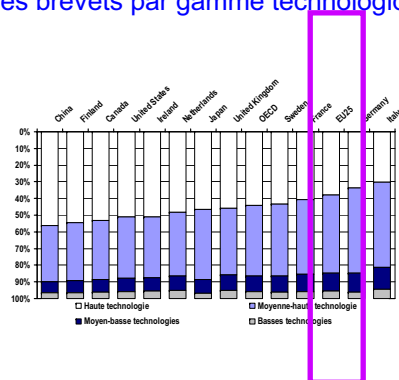


Contrairement aux pays leaders dans la R&D (dont les États-Unis et le Japon), la France dispose d'un profil sectoriel plutôt équilibré pour les dépenses de R&D destinées aux hautes technologies. Au contraire, le Japon se spécialise sur l'électronique (à 35 %), les États-Unis sur les services ingénierie-informatique (à 22 %).

La France se trouve donc en « concurrence bilatérale » dans chaque secteur avec un pays leader qui en a fait une priorité de sa politique de recherche.

Source : Rapport biennal, OST, 2006 ; traitement CAS

Part des brevets par gamme technologique en 2007



Concernant les brevets, la France se positionne plutôt sur les moyennes-hautes technologies, comme d'autres pays tels que l'Allemagne, mais sans bénéficier d'autant d'avantages compétitifs.

La part des brevets de hautes technologies déposés par la France est inférieure à la part de celles-ci dans l'ensemble de l'économie et dans les exportations en particulier.

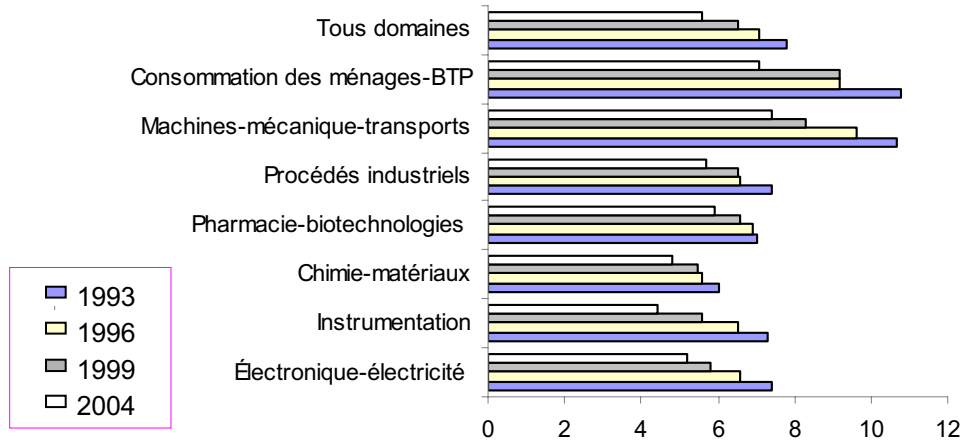
Certains pays – y compris parmi les pays émergents - ont adopté une stratégie de dépôts de brevets beaucoup plus orientée vers les hautes technologies. Au vu des brevets déposés par la voie internationale (PCT), la Chine a ainsi quadruplé ses dépôts de 2001 à 2007 et leur structure est beaucoup plus focalisée sur la haute technologie que la France.

Brevets déposés via la voie PCT. Source : base de données OCDE

# La R&D et l'innovation, facteurs clés d'une économie fondée sur le savoir

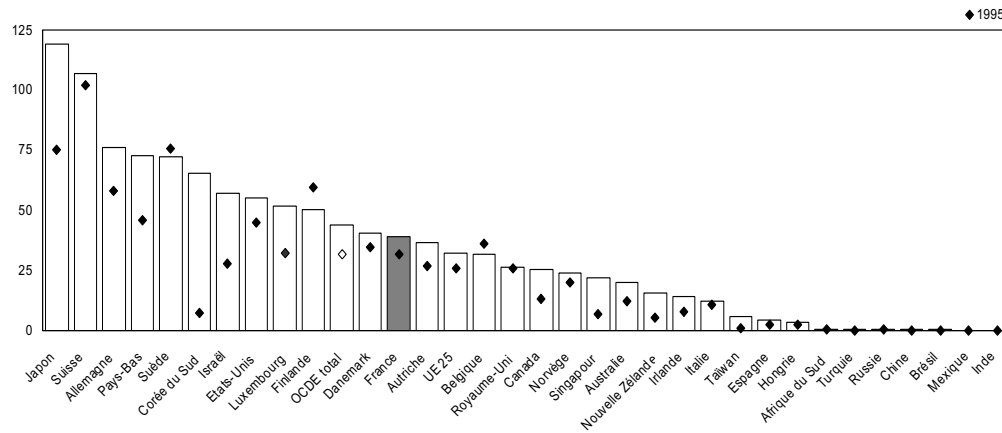
## Brevets : recul de la position relative de la France

Les parts mondiales de la France dans les demandes de brevet à l'OEB, par grands domaines technologiques (en %)



Données fondées sur le pays de résidence de l'inventeur. Données INPI et OEB traitées par l'OST. Source : OST (2006).

Le nombre de brevets triadiques par million d'habitants (niveau observé en 2005 et rappel de la valeur correspondante pour 1995)



Indicateur le plus approprié pour la comparaison internationale des brevets, le brevet triadique est un brevet qui a fait l'objet d'un dépôt aussi bien auprès de l'office de brevet européen (OEB) que de l'office américain (USPTO) et de l'office japonais (JPO) ; il protège en général des inventions de grande valeur économique. Données fondées sur le pays de résidence de l'inventeur et l'année du 1er dépôt ; mode de comptage fractionnel ; estimations pour 2005. Source : base de données de l'OCDE, juin 2007.

- Le positionnement technologique de la France reste assez fort dans certains domaines bien établis et fondés sur des entreprises d'assez grande taille. Par exemple, dans la branche **pharmacie-cosmétique**, la part mondiale s'est située à 7,3 % en 2004, en léger recul par rapport à 1993 (7,7 %).
- Il demeure plus faible dans des domaines émergents et portés par de plus jeunes entreprises. Dans le cas des **biotechnologies**, la part atteint 4,0 % en 2004, contre 5,3 % en 1993 (chiffres publiés par l'OST). Pour le nombre de brevets OEB par million d'habitants, la France se situe pour les biotechnologies au 18<sup>e</sup> rang (6,0 en 2003), très loin derrière l'Allemagne et les États-Unis (environ 11) et *a fortiori* derrière la Suisse (18,2) et le Danemark (31,4) (calculs d'Eurostat parus en 2007).

# La R&D et l'innovation, facteurs clés d'une économie fondée sur le savoir

## Pour l'ensemble des indicateurs en matière d'innovation, des performances à consolider

Indicateur global de performance en matière d'innovation, selon le tableau de bord européen de l'innovation

Finlande	0,76	Pays-Bas	0,58
Suède	0,74	Corée du Sud	0,57
Suisse	0,71	Royaume-Uni	0,57
Japon	0,70	<b>France</b>	<b>0,56</b>
Singapour	0,69	UE25	0,50
Israël	0,68	Russie	0,39
États-unis	0,67	Chine	0,27
Allemagne	0,63	Afrique du Sud	0,24
Danemark	0,59	Brésil	0,22
Canada	0,58	Inde	0,17

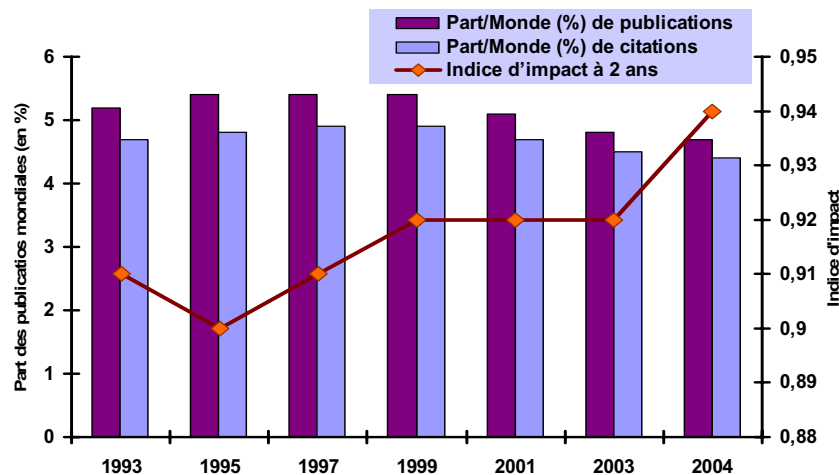
Source : PRO INNO Europe 2007

Selon l'indicateur synthétique d'innovation publié par la Commission européenne, la France se situe loin devant les grands pays émergents (Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud), devant la moyenne de l'UE 25 mais bien en retrait des pays les plus innovants (pays nordiques, Japon, États-Unis, Allemagne, etc.).

La France fait preuve de points forts en matière :

- d'innovations non technologiques : marques ou des dessins et modèles;
- de potentiel scientifique et technologique : proportion de chercheurs dans la population, nombre de diplômés du supérieur en sciences et technologies (2<sup>ème</sup> position en Europe, dans la tranche d'âge des 20-29 ans).

Impact et part mondiale des publications françaises



Source : Rapport biennal, OST, 2006 ; exploitation CAS

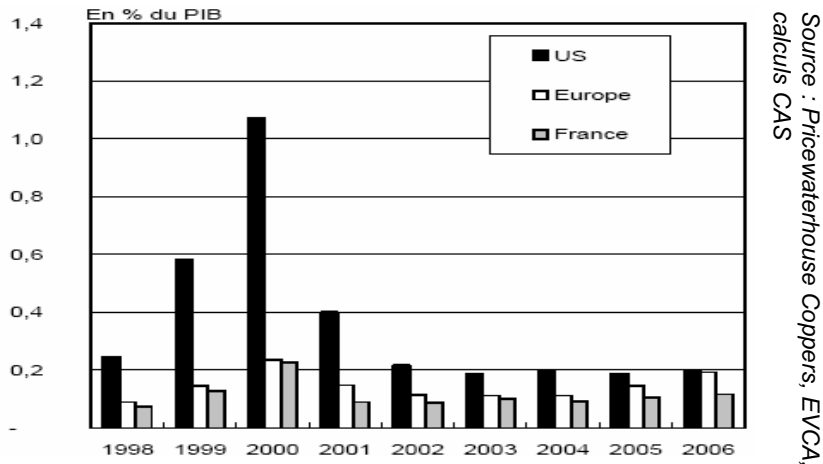
Quant à la **part mondiale de la France dans les publications scientifiques, elle a baissé depuis 1995**. Touchant aussi les pays les mieux placés, ce recul reflète l'effort de certains pays émergents comme la Chine. Cependant, l'impact des publications françaises s'est accru, ce qui témoigne de leur visibilité internationale.

**Lecture du graphique ci-contre** : L'échelle de droite présente l'indicateur d'impact – compris entre 0 et 1 – des publications (i.e leur visibilité à l'international, mesurée par le nombre de citations). L'échelle de gauche concerne la part mondiale des publications et citations françaises.

# La R&D et l'innovation, facteurs clés d'une économie fondée sur le savoir

## Autres aspects d'un dynamisme insuffisant : le capital-risque et la création d'entreprises innovantes

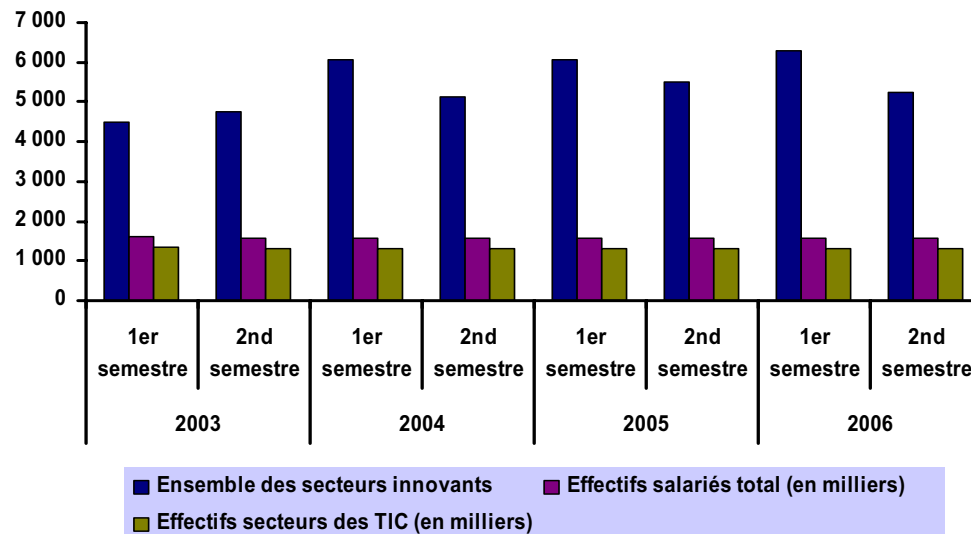
Comparaison de l'évolution des investissements dans le capital-risque d'amorçage et de développement entre France, États-Unis et Europe (en % du PIB)



Les investisseurs providentiels (*business angels*) sont considérablement moins nombreux en France (5 000) qu'au Royaume-Uni (25 000) ou aux États-Unis (250 000). Ils apportent pourtant une connaissance du secteur et des réseaux de partenaires essentiels au développement des entreprises.

Dans la classification de l'INSEE, les secteurs à fort degré d'innovation technologique (services informatiques, équipements de télécommunications, pharmacie, activités audiovisuelles, etc.) ne connaissent pas une croissance – en nombre d'entreprises comme en effectifs de salariés – très importante : en 2007, l'augmentation du nombre d'entreprises innovantes est de 9 %, contre 13 % pour l'ensemble. Au total, 4,2 % des créations d'entreprises provenaient de ces secteurs en 2004. Le secteur des TIC emploie la majorité de ces salariés.

Création d'entreprises innovantes entre 2003 et 2006 : nombre d'entreprises et effectifs



Le chiffre d'affaires total des entreprises « innovantes » a augmenté de 26 % entre 2000 et 2006, avec de fortes disparités entre les secteurs : 63 % pour les services informatiques, contre 3 % pour les produits pharmaceutiques.

(Données INSEE)

# La R&D et l'innovation, facteurs clés d'une économie fondée sur le savoir

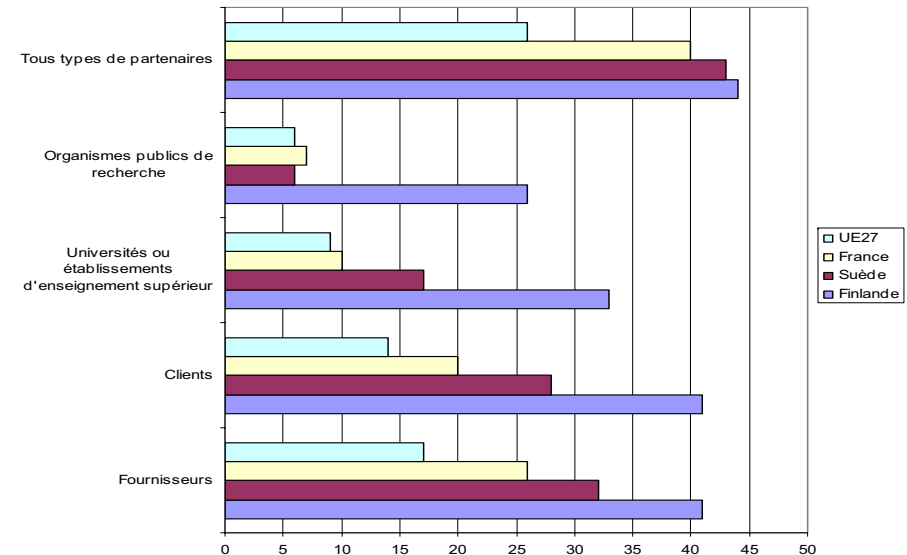
## Recherche privée et recherche publique : des liens distendus

Les activités d'innovation sont de plus en plus menées sur un mode partenarial car les parties prenantes ne disposent en général pas à elles seules des compétences nécessaires. Amplifiée par le processus de mondialisation, cette évolution remet en cause le rôle des pouvoirs publics en la matière.

En France, la recherche publique française est reconnue dans les cercles académiques internationaux (voir *supra* l'indice d'impact) mais peine bien souvent à développer des partenariats avec la sphère des entreprises et en particulier avec les PME.

Malgré leurs limites en matière de comparabilité internationale, les données disponibles à ce sujet confirment que la propension à coopérer pour innover est nettement plus faible en France que dans les pays européens les plus en pointe sur le plan de l'innovation (Suède et Finlande).

La propension des entreprises à coopérer pour innover, par type de partenaires (2002-2004 ; en pourcentage du total des entreprises innovantes)



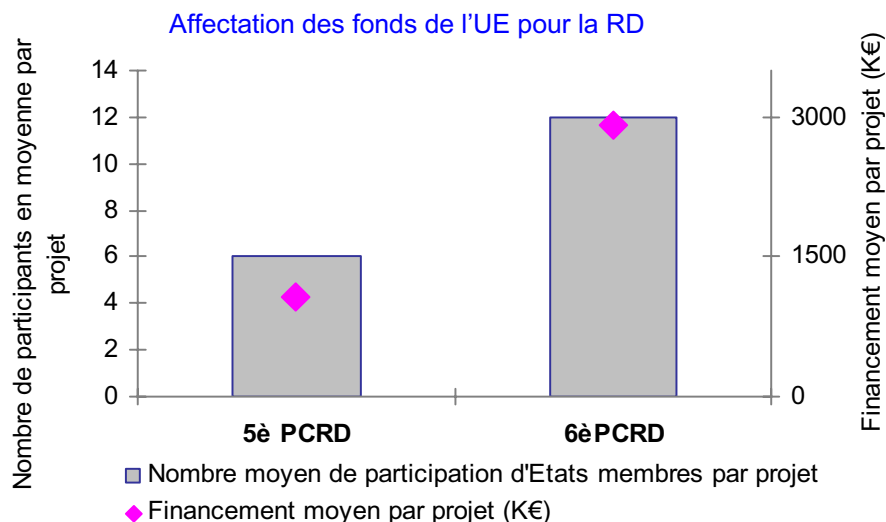
Source : graphique CAS d'après les données de la quatrième enquête communautaire sur l'innovation (CIS4), parues en 2007.

# La R&D et l'innovation, facteurs clés d'une économie fondée sur le savoir

## L'Espace européen de la recherche (EER)

À terme, une recherche fragmentée entre les 27 pays de l'Union européenne ne pourra rivaliser avec les efforts de R & D des États-Unis ou des pays asiatiques : la mise en place de l'EER fait partie des réponses au manque de coordination entre les recherches menées au niveau national.

Source : Rapport biennal, OST, 2006 ; exploitation CAS

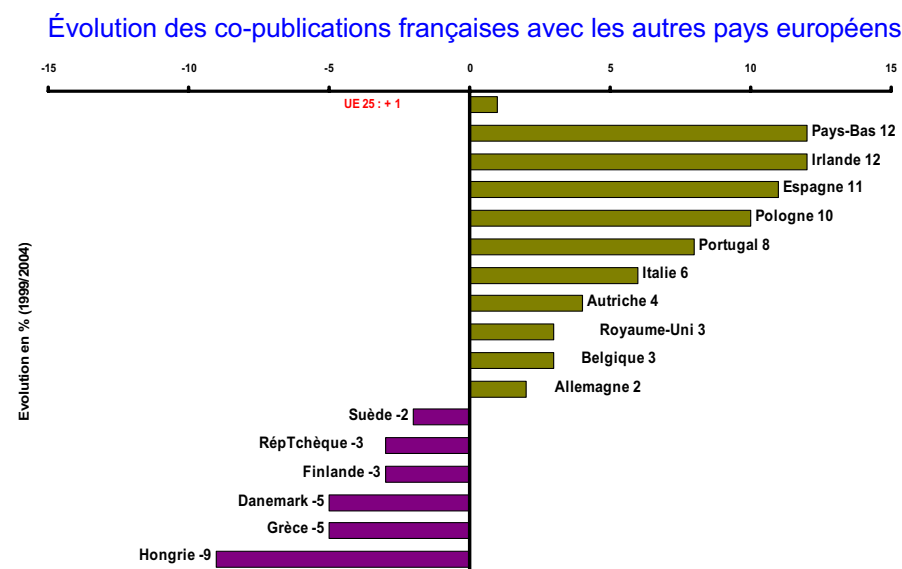


Le programme-cadre (PCRD) répartit et alloue les fonds communautaires destinés à la recherche. Il est en augmentation de 60 % en volume entre 1993 et 2003, ce qui a représenté entre 4,5 % et 5,6 % des fonds communautaires totaux sur cette période.

Malgré l'existence de certains instruments potentiellement efficaces (méthode de coordination ouverte, ERA-Nets, JTI, programmes Euréka, etc.), la gouvernance est trop fragmentée et la protection intellectuelle moins homogène qu'aux États-Unis.

La part de l'UE-27 dans l'ensemble des dépenses de R&D mondiales diminue au profit des pays émergents : alors que l'intensité de R&D a diminué de 0,04 % entre 2002 et 2005, celle de la Chine augmente de 10 % par an. De même, le différentiel global de dépenses de R&D se creuse entre l'UE et les États-unis.

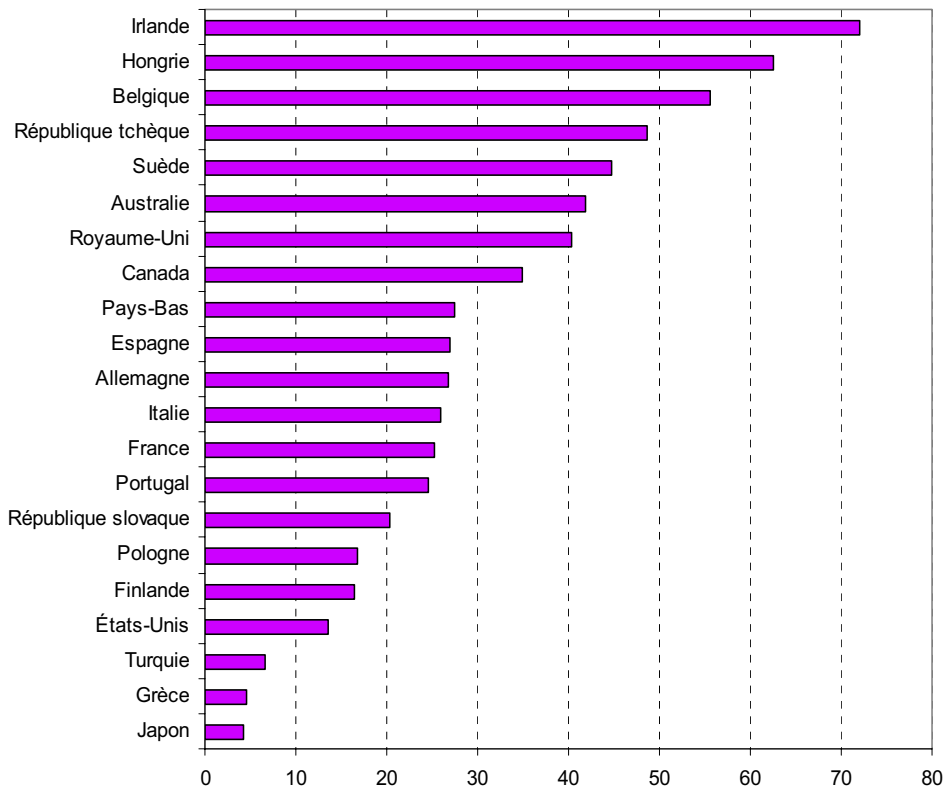
Source : Rapport biennal, OST, 2006 ; exploitation CAS



L'intégration de la recherche européenne passe par des coopérations renforcées entre laboratoires de recherche des pays membres : échanges de chercheurs et d'étudiants ; publications communes. Les co-publications des chercheurs français avec leurs homologues européens sont relativement nombreuses et en augmentation.

# La R&D et l'innovation, facteurs clés d'une économie fondée sur le savoir

Poids des filiales sous contrôle étranger dans les dépenses de R & D industrielle en 2004



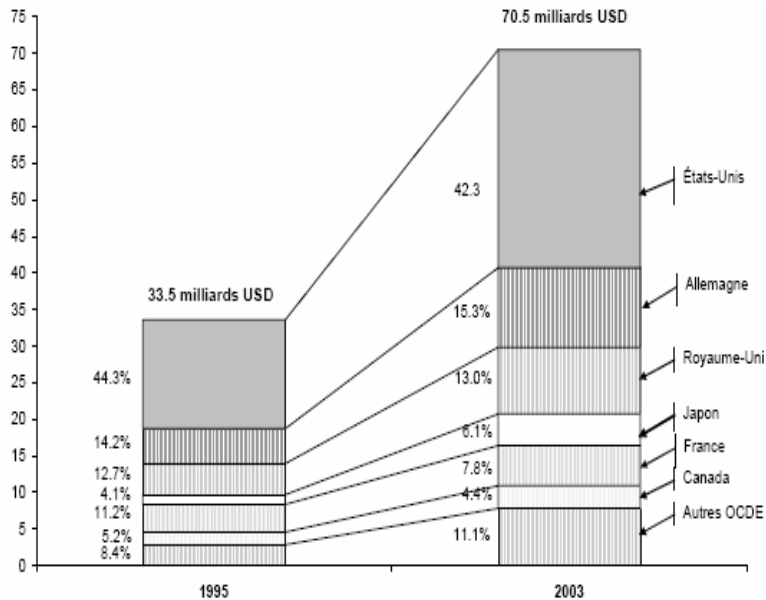
La R&D réalisée en France par des filiales étrangères représente 5,6 milliards d'euros en 2004, soit 25,3 % des dépenses de R&D totales des entreprises, contre 11 % en 1986 et 18 % en 1996. La proportion des dépenses de R&D effectuées par des firmes étrangères en France en 2004 est supérieure à la moyenne européenne (13,8 %).

La R&D étrangère réalisée en France ne semble pas avoir pour finalité la réalisation d'innovations utilisables à l'échelle de la planète mais plutôt le soutien aux unités de production locales.

Source : OCDE, base AFA, mai 2007 ; (Australie, Grèce : 1999 ; Pays-Bas, Turquie : 2002 ; Allemagne, Hongrie, Irlande, Japon, Pays-Bas, Portugal, Suède : 2003).

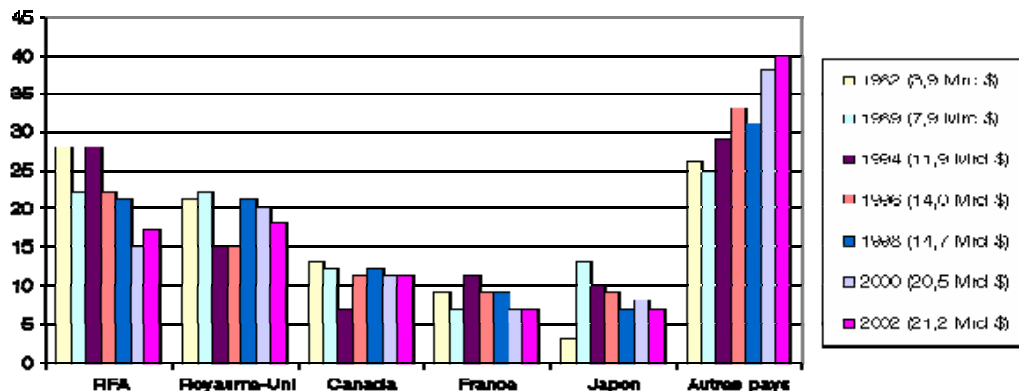
# La R&D et l'innovation, facteurs clés d'une économie fondée sur le savoir

Dépenses de R & D sous contrôle étranger : les principaux pays d'accueil dans la zone OCDE (en milliards de dollars)



Source : Harfi, Mathieu, Pfister, CAS 2007

Les dépenses de R&D des firmes sous contrôle américain majoritaire à l'étranger (part relative des pays d'accueil, en pourcentage; montants totaux en milliards de dollars)



Source : calculs et graphique du CAS, d'après les données du BEA (US Department of Commerce).

- La tendance actuelle va vers une plus grande diversité de pays d'accueil pour les dépenses de R&D sous contrôle étranger, dans la zone OCDE.
- Ainsi mesurée, l'attractivité relative de l'Amérique du Nord et de la France tend à diminuer légèrement, au profit de pays tels que l'Allemagne, le Royaume-Uni, le Japon, ainsi que de plus petits pays tels que la Suède, la Finlande ou l'Irlande.

Une asymétrie globalement persistante entre la géographie des pays d'accueil et celle des pays de contrôle

- Au-delà des seuls pays de l'OCDE, la part relative de la France dans le total des dépenses de R&D effectuées à l'étranger par les firmes sous contrôle des États-Unis décline, de même que celle du Japon et des autres principaux pays européens. D'autres pays gagnent en attractivité relative, au point de représenter désormais 40 % du total.
- En sens inverse, l'Europe, le Japon et le Canada continuent de contrôler près de 90 % des dépenses de R&D étrangères aux États-Unis.

Dans les graphiques, la rubrique "Autres pays de l'OCDE" désigne la République tchèque, la Finlande, la Hongrie, l'Irlande, la Pologne, les Pays-Bas et la Suède.

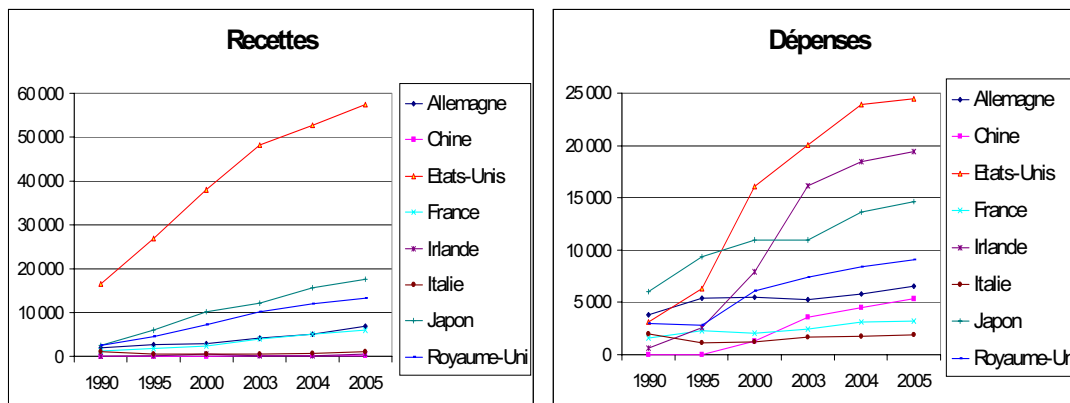


# La R&D et l'innovation, facteurs clés d'une économie fondée sur le savoir

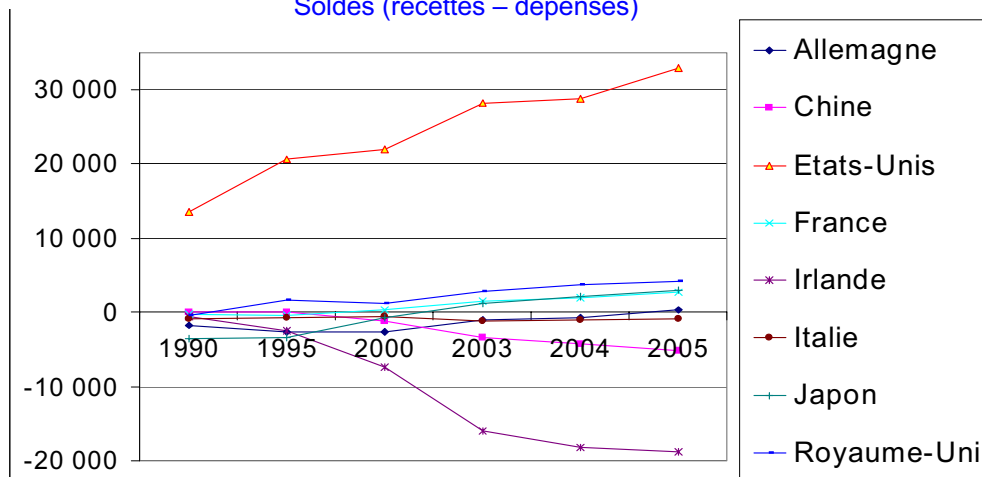
## Une amélioration de la balance des paiements technologiques

Rompant avec des décennies de déficit structurel, la balance des paiements technologiques de la France engrange désormais des excédents.

Les paiements internationaux au titre des redevances et des licences sur la période 1990-2005 (en millions de \$ courants)



Soldes (recettes – dépenses)



Source des trois graphiques : traitements CAS d'après les données du FMI (Balance of Payments Statistics Yearbook) publiées par la Banque mondiale (différentes versions des World Development Indicators).

- Alors que la balance technologique des États-Unis est traditionnellement et massivement excédentaire et que celle du Royaume-Uni l'est sur une échelle plus réduite et de façon plus récente, celle de pays tels que la France, le Japon et l'Allemagne tend seulement depuis peu vers l'excédent, rompant avec des décennies de déficit structurel.
- D'autres pays européens voient au contraire leur déficit persister (Italie) ou se creuser tendanciellement (Espagne, Pologne ou Irlande).
- De grands pays émergents tels que la Chine ou le Brésil subissent des déficits croissants, de même que des pays industriels tels que la Russie ou l'Afrique du Sud ; contrepartie de l'essor économique actuel, ces déficits pourraient cependant s'atténuer demain, à mesure que ces pays développent leur propre potentiel technologique et ne se contentent plus de recourir à des techniques sous contrôle étranger.
- Le rôle des firmes multinationales est ici primordial : selon les années et les pays considérés, entre la moitié et les neuf dixièmes des transactions retracées dans ces balances des paiements technologiques sont de nature intra-groupe.

## Technologies clés

### La convergence « NBIC »\* : les technologies perturbatrices

\* **Quatre technologies décisives pour l'avenir :**

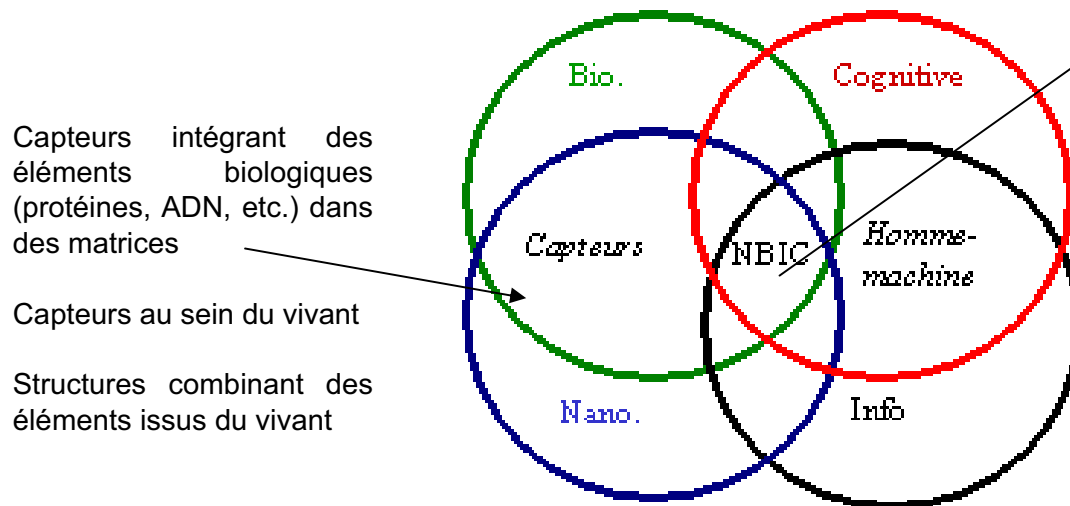
- la nanotechnologie;
- la biotechnologie et la biomédecine ;
- le calcul avancé et les technologies de l'information ;
- la neuroscience cognitive.

**Les innovations les plus perturbatrices devraient se produire à leurs « intersections ».**

Elles concerneront directement :

- l'homme et sa santé (capacités sensorielles et cognitives, cellules souches, biomatériaux, robotique médicale, appareillage) mais aussi sa reproduction (diagnostic, etc.);
- les interfaces homme-machine (de plus en plus proche du cerveau, et des fonctionnements de la pensée et du langage, intégrant des capacités d'apprentissage) et les relations entre personnes : systèmes « intelligents » et autonomes, multiples et collaborant, traçables et identifiés;
- les capacités de l'homme dans ses activités (apprentissage, efficacité au travail).

### Nanotechnologie, biotechnologie, infotechnologie, technologie cognitive (NBIC)



## Technologies clés

### Les sciences de la vie et de la santé

En termes d'investissement dans les **neurosciences** et la lutte contre les maladies neuro-dégénératives (Alzheimer, Parkinson, etc.), la France est en bonne position avec le projet Neurospin du CEA (combinant des techniques d'imagerie - IRM imagerie par résonance magnétique - et de spectroscopie - résonance magnétique nucléaire) et le projet européen de l'institut du cerveau.

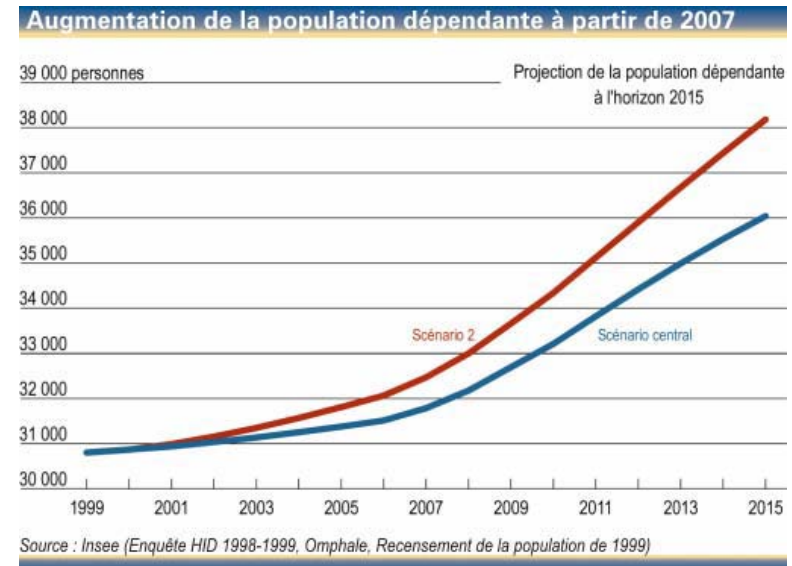
**Les maladies émergentes** (apparition de maladies totalement nouvelles et dissémination de maladies auparavant localisées) devraient constituer un des enjeux des sciences de la santé.

**Le traitement du cancer** constitue un des principaux défis dans le domaine de la santé et devrait faire appel à :

- la mise au point d'un vaccin basé sur la technologie des vaccins recombinants ;
- la destruction des tumeurs cancéreuses par le recours aux nanoparticules ciblant les tumeurs (quantum dots) et permettant leur élimination (rayons X, Laser, etc.).

Plus généralement, les techniques liées à **la manipulation du génome** (transgénèse, génomique, etc.) devraient permettre des thérapies géniques sur mesure et plus efficaces. Comme de nombreuses autres disciplines, les sciences du vivant reposent sur des plates-formes technologiques (imagerie, calcul et procédés de traitement du signal, etc.)

**La télémédecine** constitue un pont évident avec les TIC. Elle peut favoriser notamment un accès plus aisé à la santé pour les populations des pays en développement.



# Technologies clés

## Les technologies de l'information et de la communication

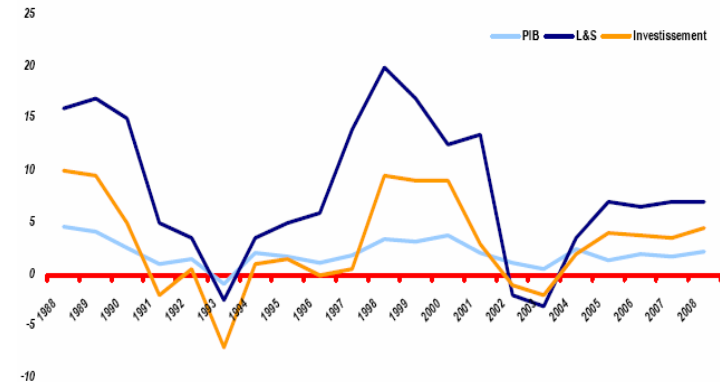
Le logiciel peut être considéré à la fois comme un secteur à part entière et comme une technologie habilitante : de fait, les logiciels sont présents dans de plus en plus d'objets de notre quotidien.

L'électronique devrait rapidement être confrontée, dans la course à la miniaturisation, aux limites de la mésophysique (mur de la chaleur, limite de l'atome... autour de 10 nanomètres) gouvernée par les lois de la mécanique quantique. Les ordinateurs futurs pourraient reposer sur les fils nanométriques, l'électronique moléculaire ou les circuits quantiques.

La puissance de calcul pourrait dans un avenir proche devenir une « matière première » pour de nombreuses industries utilisant de puissants modèles de simulation (biotechnologies, énergie, grands équipements scientifiques, etc.).

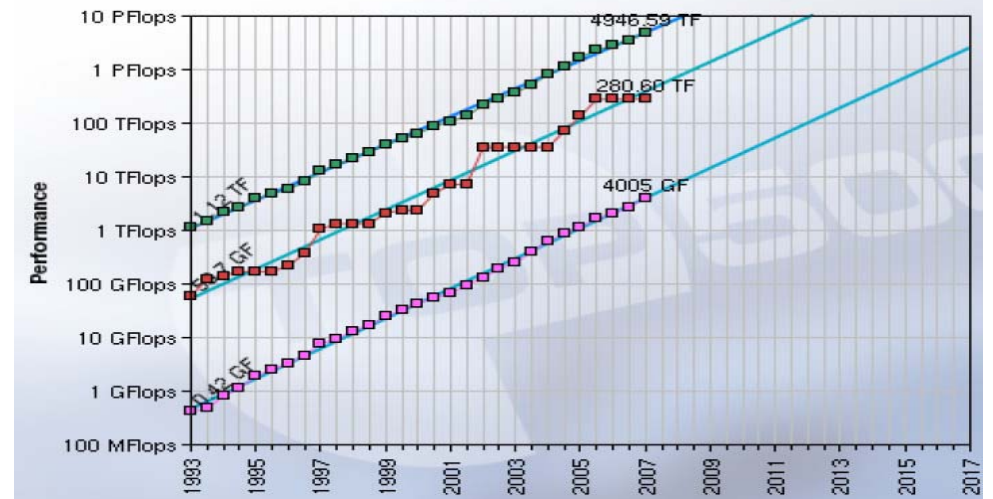
La convergence se poursuivra dans les **téléphones mobiles**, qui intégreront des fonctions multimédia, d'organiseur et de « télécommande », probablement avec l'aide de dispositifs RFID (*Radio Frequency Identification Device*).

Croissance du secteur des logiciels et services (en % annuel)



Source : Syntec Informatique

Tendances à la performance des supercalculateurs : en rose la puissance du 500e ordinateur, en rouge celle du plus puissant, en vert la somme de la puissance de calcul des 500 plus gros calculateurs



Source : top500.org

## Technologies clés

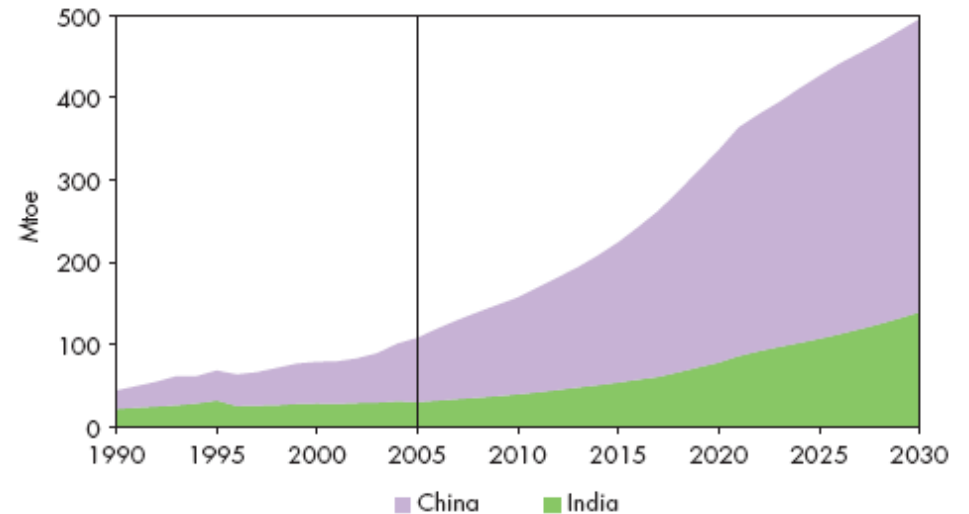
### Les principales technologies liées au développement durable et à la gestion des ressources rares

Les énergies renouvelables (EnR) comptent aujourd'hui pour 9 % de la consommation d'énergie finale et sont obtenues principalement à partir des énergies hydraulique et thermique. Le développement des filières de l'éolien, biomasse, photovoltaïque, pompe à chaleur, etc., est nécessaire et passe notamment par des progrès dans les matériaux (éoliennes) et les panneaux photovoltaïques. La construction neuve et la rénovation devraient faire de plus en plus appel aux EnR pour aller vers un parc de bâtiments peu consommateurs ou à énergie positive. En particulier, les technologies solaires devraient avoir vocation à être davantage intégrées aux bâtiments. Parallèlement, **les techniques de construction et matériaux** devraient être appelées à nettement évoluer.

**La gestion et la capture du carbone** constituent un domaine d'innovation décisif au potentiel économique important. L'intégration de **puits de carbone** aux modes de production est une technologie clé qui reste à développer.

Les progrès dans **la motorisation et les carburants** (optimisation de la combustion, recherches dans les biocarburants de seconde génération, moteurs hybrides, etc.) seront également des enjeux essentiels d'ici à 2025, avant que les voitures propres électriques (ou plus probablement les hybrides rechargeables) ne représentent un segment majoritaire du marché.

Prévision de la demande de pétrole de l'Inde et la Chine pour le secteur des transports



Source : AIE World Energy Outlook 2007

# Technologies clés

## Énergie nucléaire

### Production nucléaire

La lutte contre le changement climatique suppose de recourir à une production d'énergie faiblement émettrice en CO2. Celle-ci passe par la mobilisation des énergies renouvelables (biocarburants, solaire thermique...) et la production électronucléaire. Le recours à une nouvelle génération de réacteurs nucléaires devrait permettre une utilisation bien plus performante de l'uranium dans un facteur que l'on peut estimer au minimum à 60 et d'augmenter d'autant les réserves disponibles (estimées actuellement à quelques centaines d'années selon le CEA).

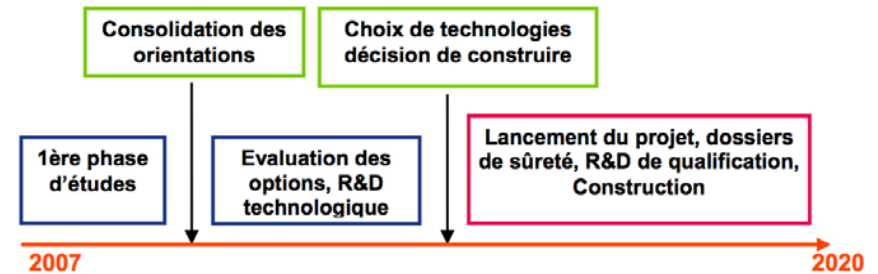
- Le réacteur de recherche Jules Horowitz (RJH), commencé en mars 2007, devrait être opérationnel en 2014. Il permettra de soumettre à l'irradiation les matériaux et les combustibles des réacteurs nucléaires de quatrième génération, prévus pour 2040, et d'étudier le vieillissement des centrales actuelles. Il est financé à 50 % par le CEA, 20 % par EDF, 10 % par Areva ainsi que par la Commission Européenne et par différents partenaires dans le cadre de collaborations internationales;
- Un prototype de réacteur de 4<sup>ème</sup> génération (neutrons rapides) devrait être mis en exploitation avant le 31 décembre 2020, conformément à la loi sur les déchets radioactifs de juin 2006.

Par ailleurs, la France accueille le projet international ITER de fusion nucléaire contrôlée.

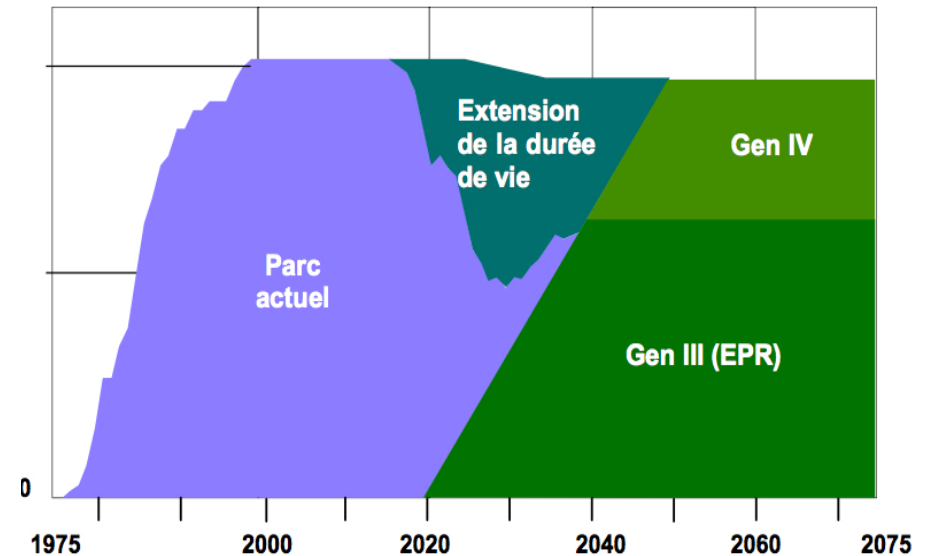
### Déchets nucléaires

La France doit relever les défis :

- du démantèlement de ses installations nucléaires ;
- du traitement des déchets radioactifs qui, pour ceux de plus forte activité, nécessitent la création d'un stockage souterrain en profondeur: la loi de programme n° 2006-739 du 28 juin 2006 sur les déchets radioactifs prévoit ainsi qu'une demande d'autorisation de stockage réversible en couche profonde puisse être instruite à partir de 2015.

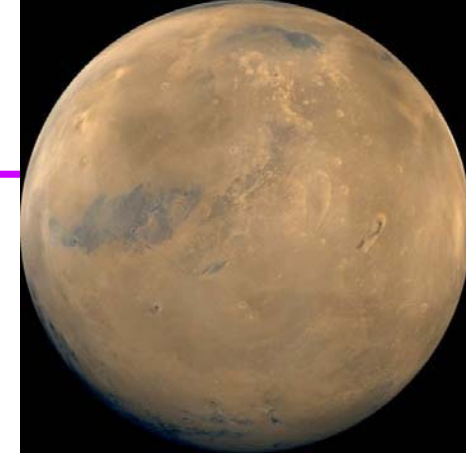


Scénario de principe de renouvellement du parc



Source : EDF

# Technologies clés



## L'espace

Les enjeux français s'inscrivent dans le cadre des politiques spatiales européennes (ESA, EADS...). La liste ci-dessous présente les enjeux importants pour la France dans le domaine civil et pour la recherche appliquée.

### Le projet de géo-positionnement par satellite européen

Galileo, le système de positionnement européen composé de trente satellites, entrera en opération à l'horizon 2014. D'une résolution inférieure à deux mètres, il permettra à l'Europe d'être indépendante du système américain GPS et ouvrira des perspectives d'applications pour la France concernant entre autres :

- les transports terrestres (localisation de véhicules, optimisation des trajets, contrôle de vitesse, système de guidage),
- les services sociaux (aide à la personne),
- les services douaniers et judiciaires (contrôle des frontières, localisation des suspects),
- le génie civil (informations topologiques).

### Les satellites d'observation terrestre resteront indispensables pour :

- l'observation des impacts liés au changement climatique (glacier, pôles, cyclones...),
- l'observation et la prévention des crises humanitaires (déplacements de populations).

**Les satellites de télécommunications** permettront une communication plus rapide et plus accessible de contenus plus volumineux. Ils constituent un outil d'aménagement du territoire et de télé-travail (notamment pour le développement de la télémédecine : télé-consultation, télé-épidémiologie...). Autant de domaines où la France doit se positionner.

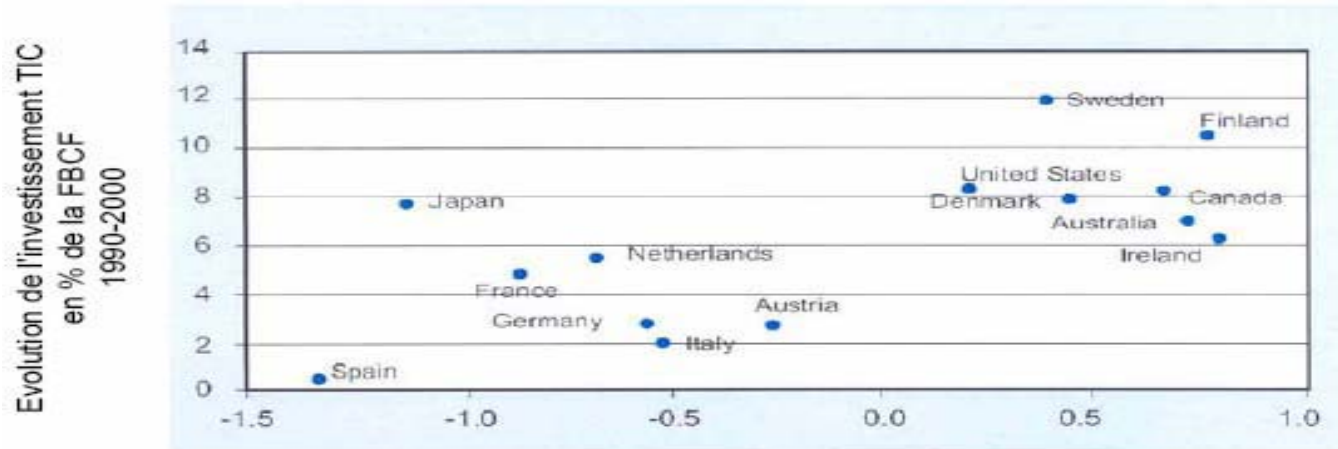
### L'observation et l'exploration de l'espace sont indispensables pour :

- la détection de risques d'impacts météoriques avec la Terre,
- l'étude des rayonnements solaires et cosmiques et de leurs interactions avec la Terre,
- la recherche de la vie et de son origine : par exemple l'étude des astres voisins, la recherche d'exoplanètes présentant des similitudes avec la Terre.
- la recherche expérimentale (source d'innovation) en l'absence de gravité.



# Technologies de l'information et de la communication

Évolution de la productivité entre la période 1980-1990 et la période 1990-2000

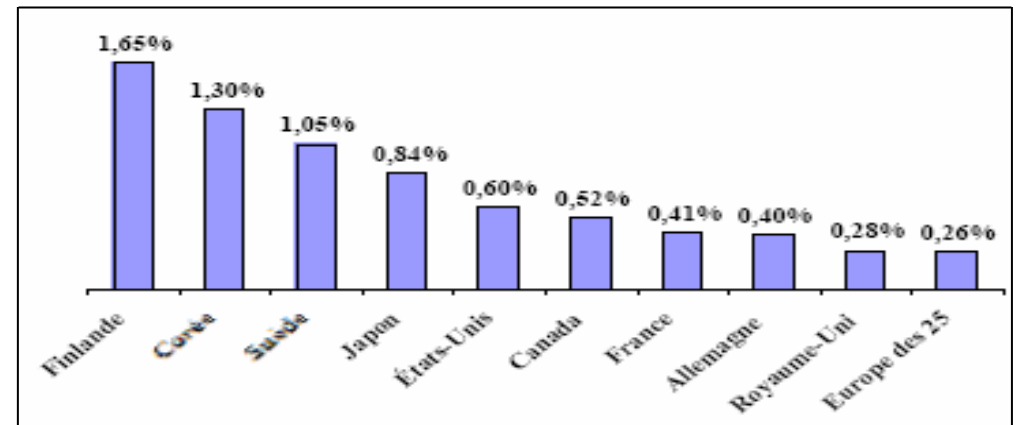


Source : Etude "Rethinking the European ICT Agenda" menée par Pricewaterhousecoopers, Ministry of Economic Affairs – Août 2004.

Dépenses R & D STIC totale / PIB données 2004

L'intensité de la R&D « STIC » (sciences et technologies de l'information) est en Europe deux fois moindre qu'au Japon et aux États-Unis rapportée au PIB ; avec 0,60 % pour les États-Unis, 0,26 % pour l'Europe des 25 dont 0,41 % pour la France.

La moitié de la différence de croissance entre France et États-Unis entre 1995 et 2000 s'est faite par augmentation de l'intensité capitaliste *via* les TIC.

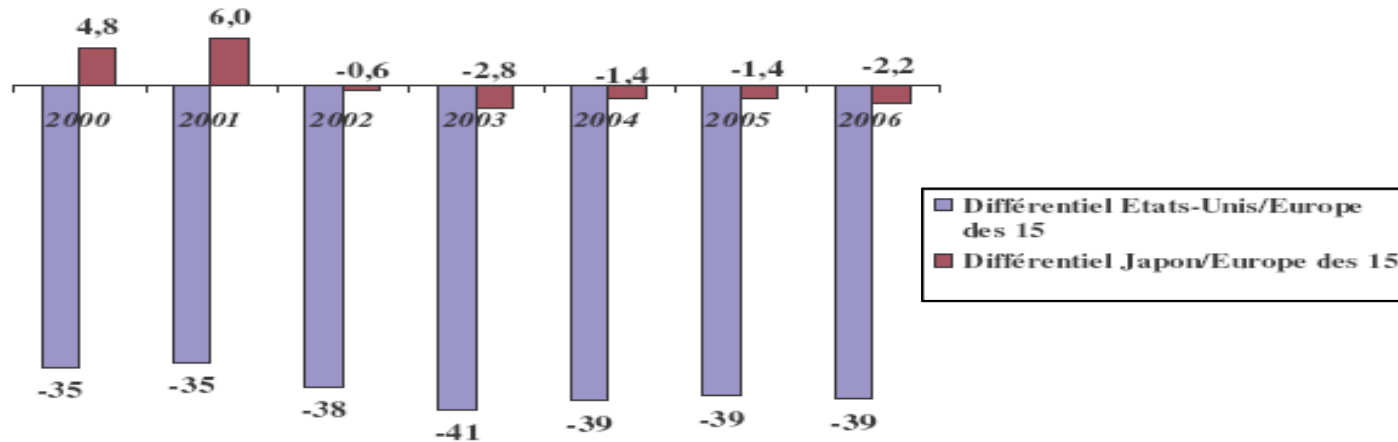


Source : CSTI



## Technologies de l'information et de la communication

Différentiel d'investissement R&D STIC (en milliards \$ en parité de pouvoir d'achat)



Source : CSTI

Le différentiel se creuse entre Europe (UE-15) d'une part et États-Unis ou Japon de l'autre pour la R & D STIC. La France est dans la même situation que l'Europe :

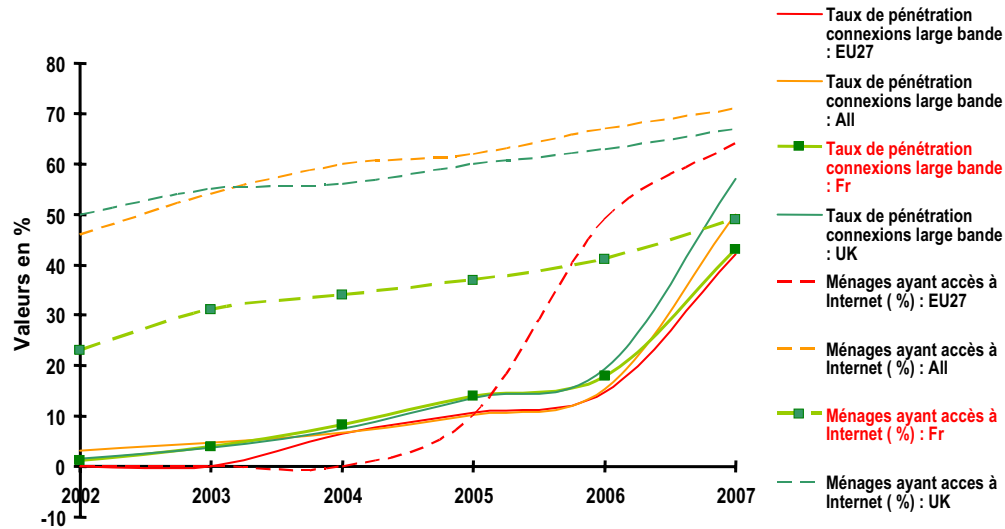
- L'intensité de R & D STIC est 4 fois moindre par habitant et 2 à 3 fois moindre si on la rapporte au PIB.
- Alors que les TIC sont des « technologies habilitantes », c'est dans ce domaine que le différentiel de R & D est le plus important.
- Ce déficit s'explique surtout par le manque de financements de R & D provenant du secteur privé (intensité plus de 2 fois plus faible), peu épaulé par les crédits publics (4 fois plus faibles qu'aux États-Unis, qui financent d'importants programmes militaires)
- Ces faiblesses européennes de R & D profitent en grande partie aux économies émergentes asiatiques (Chine, Corée du Sud, etc.).

L'Europe – disposant de financements publics conséquents – tire un plus faible profit de l'effet de levier apporté par les financements publics d'aide au secteur privé. Toutefois, le 7e PCRD a fait des TIC une priorité en allouant 1,2 milliard d'euros au secteur.

# Technologies de l'information et de la communication

## La connectivité des Français : un retard relatif malgré des progrès certains et rapides

"Connectivité" des Français : Internet



Source : OCDE, Eurostat

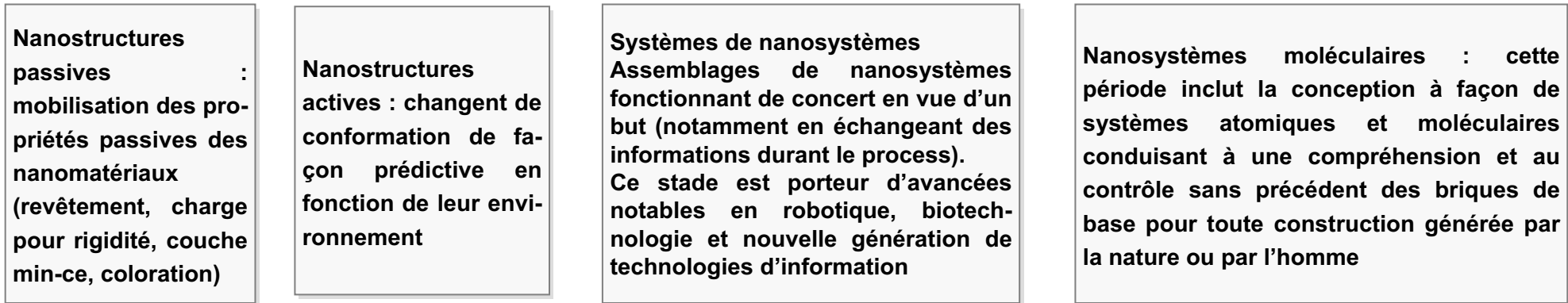
On constate un certain retard dans la diffusion d'Internet dans les ménages, même si la qualité du réseau (répartition sur le territoire et bande passante) est légèrement au-dessus de la moyenne européenne.

Le rattrapage français a été rapide (18 % entre 2003 et 2007) mais reste insuffisant : le taux d'accès à Internet est très lié au taux d'équipement informatique des ménages, qui est plutôt faible (49 % contre 64 % pour l'UE-27).

La France doit maintenir, voire amplifier ses efforts dans la conversion des citoyens à l'administration en ligne.

## Les nanotechnologies

### Des domaines d'applications multiples à explorer avec des niveaux croissants de complexité



2000

2020

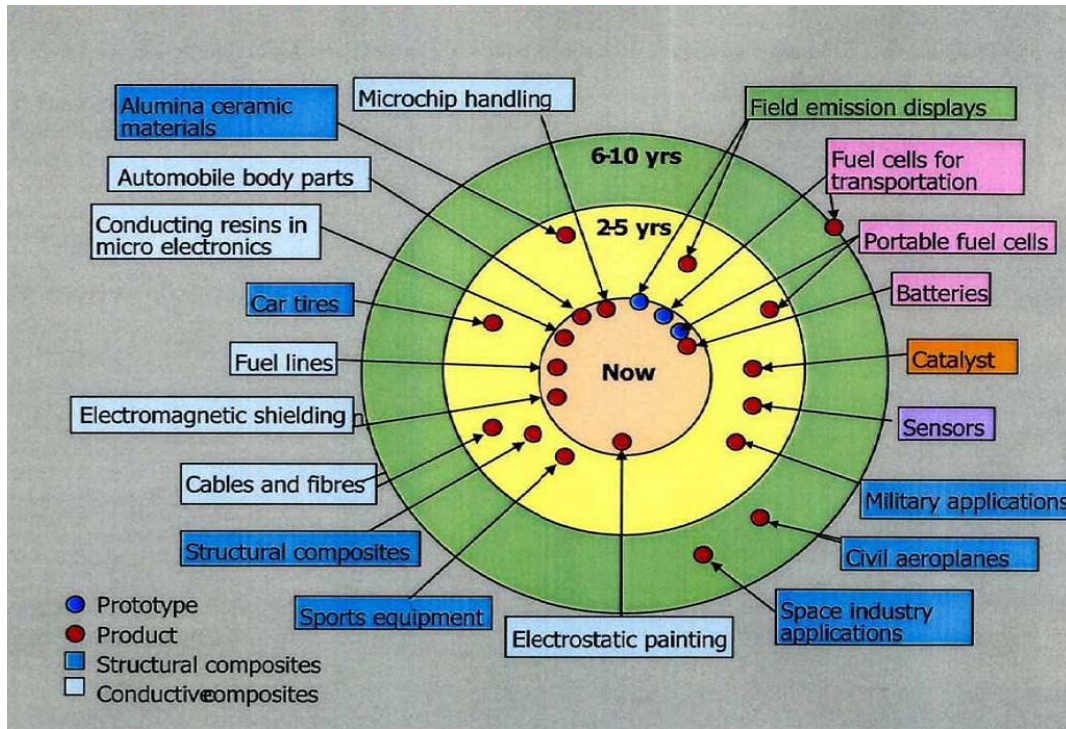
Quelques chiffres clés sur les nanotechnologies :

- **Marché** de 1 000 milliards de dollars en 2015 contre 54 milliards de dollars en 2005
- **Marché chinois des nanomatériaux** : 5,4 milliards en 2005 puis 31,4 en 2010 et enfin 145 en 2015 (soit les deux tiers du marché mondial des nanomatériaux).
- **R & D publique mondiale** : 4 milliards de dollars annuels 2006 (dont 1,89 milliard de dollars en 2007 pour le budget fédéral des États-Unis)
- **UE 7<sup>ème</sup> PCRD** : 5,13 milliards de dollars de 2007 à 2013, sans compter les infrastructures
- **R & D totale** : 9,6 milliards de dollars en 2005 dont 1,26 milliard en Europe.

# Les nanotechnologies

D'importants efforts de recherche sont nécessaires dans de nombreux domaines d'application

Horizon : La cible Nano



Avec respectivement plus de 60 et 35 millions d'euros de budget public alloué au soutien des nanosciences et nanotechnologies, l'Allemagne et le Royaume-Uni sont les seuls pays européens à être des prestataires de rang mondial dans le domaine.

La France a développé un outil significatif, mais surtout dans la perspective d'applications liées au secteur nucléaire civil et militaire. Les applications commerciales dans le domaine de la santé sont en revanche plus rares.

Avec le laboratoire d'électronique, de technologie et d'instrumentation (LETI) du CEA à Grenoble, la France s'est dotée d'un centre de recherche de tout premier plan mondial, qui a joué un rôle capital avec France Télécom dans le développement de STMicroelectronics, 8<sup>ème</sup> fabricant mondial de semi-conducteurs.

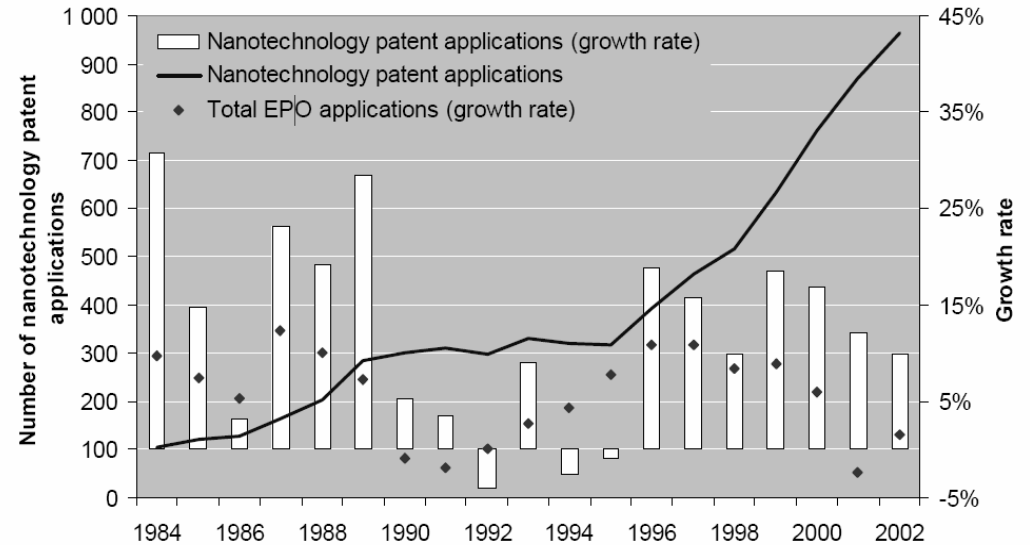
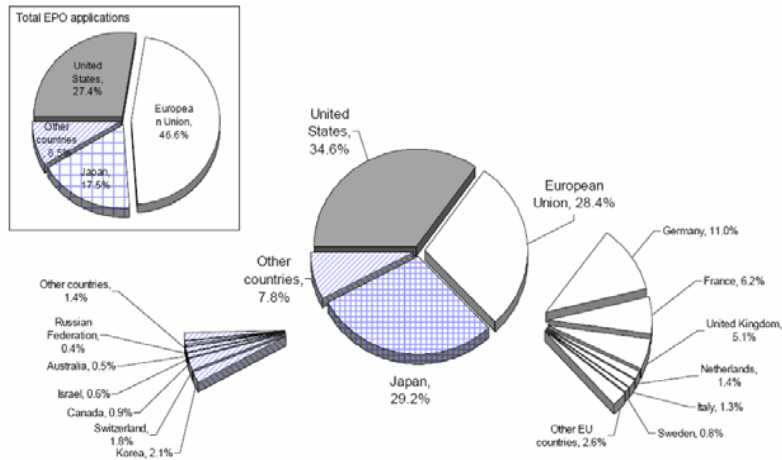
Source : Hervé Durand, Scientifica, OMNT 27/01/2005

([www.arist.ccip.fr](http://www.arist.ccip.fr) : Regards Technologiques\_numéro 9 –avril 2007)

# Les nanotechnologies

La part des nanotechnologies dans les brevets est croissante. Toutefois, il existe une grande part de publications hors brevets montrant également une intense activité scientifique

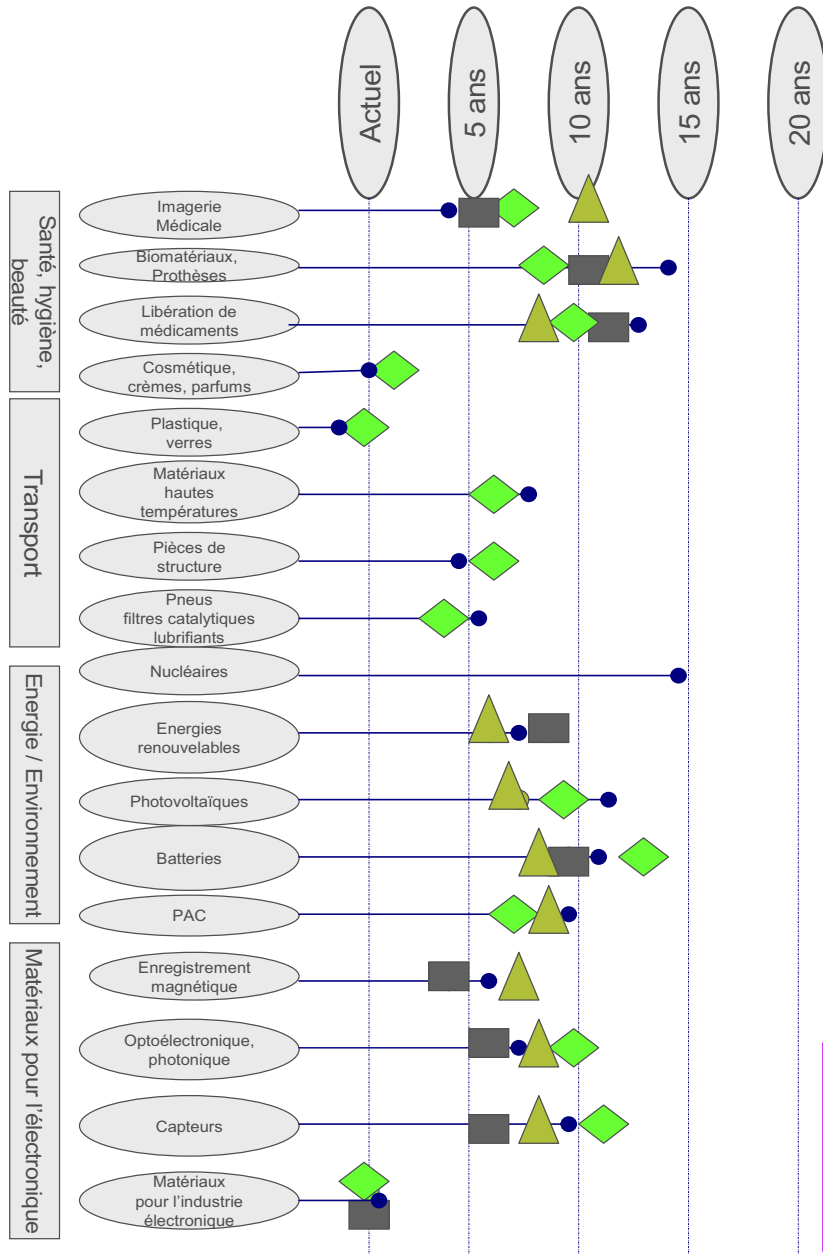
La France occupe la quatrième place pour le nombre de brevets déposés auprès de l'EPO (European Patent Office).



Source : OCDE, CAPTURING NANOTECHNOLOGY'S CURRENT STATE OF DEVELOPMENT VIA ANALYSIS OF PATENTS, STI WORKING PAPER 2007/4, Statistical Analysis of Science, Technology and Industry, Masatsura Igami and Teruo Okazaki

# Les nanotechnologies

## Les nanomatériaux\* pour bientôt



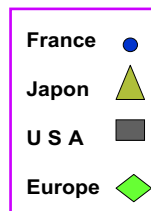
En 2007, les financements mondiaux sur les nanomatériaux représentent 1,1 milliard d'euros (total nanotechnologies 4milliards en 2004).

Sur les applications santé, hygiène, beauté, la France est en avance par rapport aux autres zones géographiques dans les domaines de l'imagerie médicale et de la cosmétique, et semble la plus à même d'intégrer des nanomatériaux pour ces marchés à brève échéance.

Dans le domaine de l'énergie, la France est économiquement très présente mais les Japonais sont en avance.

Sur l'ensemble des thématiques des matériaux pour l'électronique (hors Silicium), la France talonne les Américains, qui sont les plus avancés.

\*: matériaux possédant des propriétés particulières du fait de leur structure nanométrique



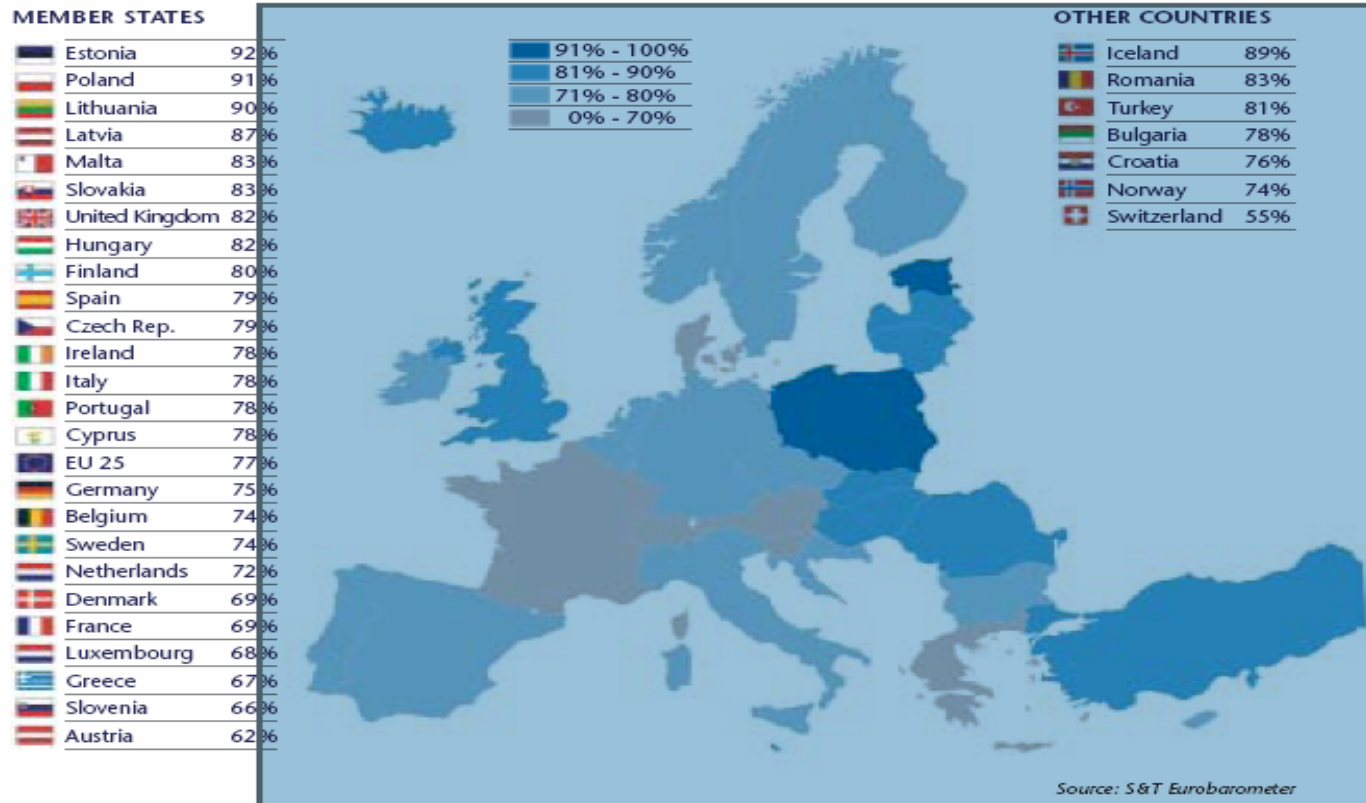
Source : étude Développement et Conseil pour la DGE, janvier 2008.

# La perception du progrès scientifique par les Français

## Les Français sont relativement moins confiants que leurs voisins européens dans les bienfaits de la science et de la technologie

Eurobaromètre « science et technologie » :  
pourcentage de personnes interrogées approuvant la phrase suivante : « la science et la technologie amélioreront la qualité de vie des générations futures »

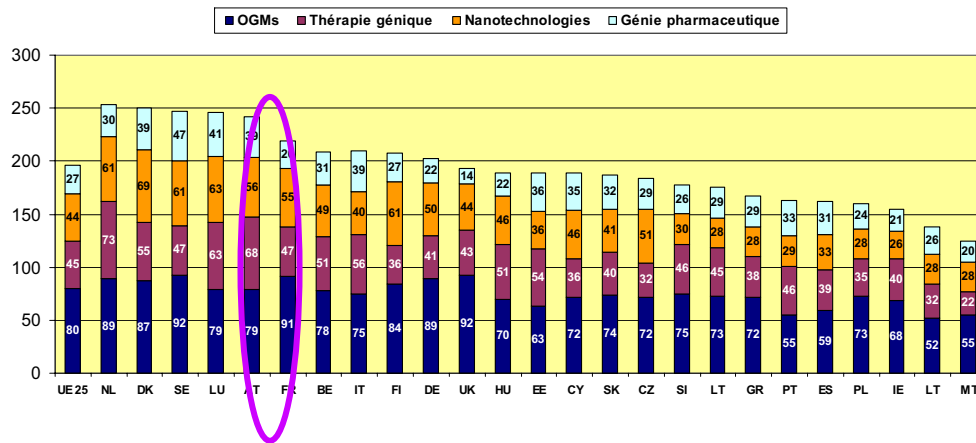
**Science and technology will improve the quality of life of future generations**  
Approval rates



# La perception du progrès scientifique par les Français.

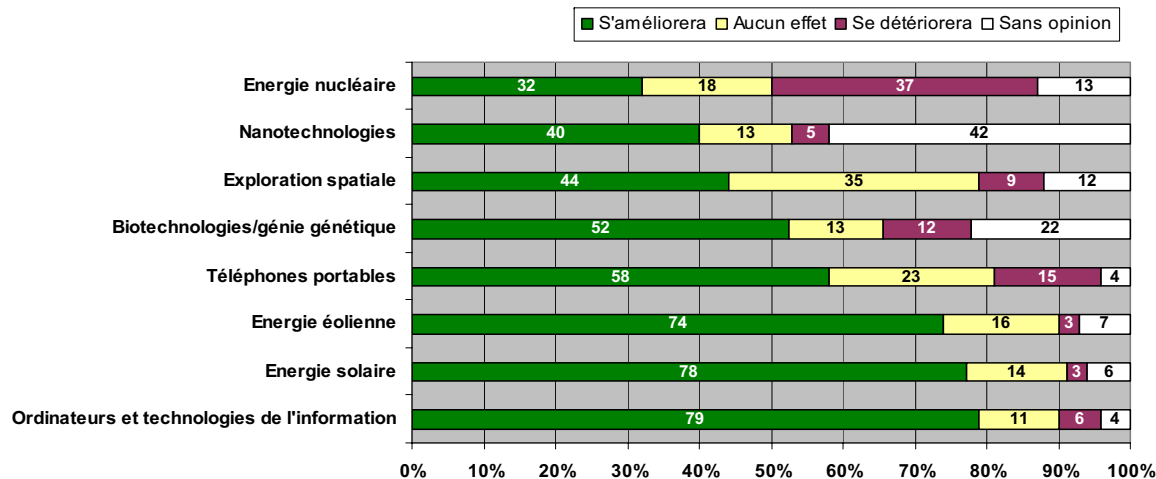
## Ils sont aussi parmi ceux qui connaissent le mieux les nouvelles technologies

Degré de connaissance pour quatre technologies ( % )



Source : Eurobaromètre

Degré d'optimisme et de pessimisme relatif à huit technologies ( % )



Source : Eurobaromètre

Les analyses montrent que l'Europe n'exprime pas particulièrement de craintes technologiques par rapport aux autres régions du monde mais :

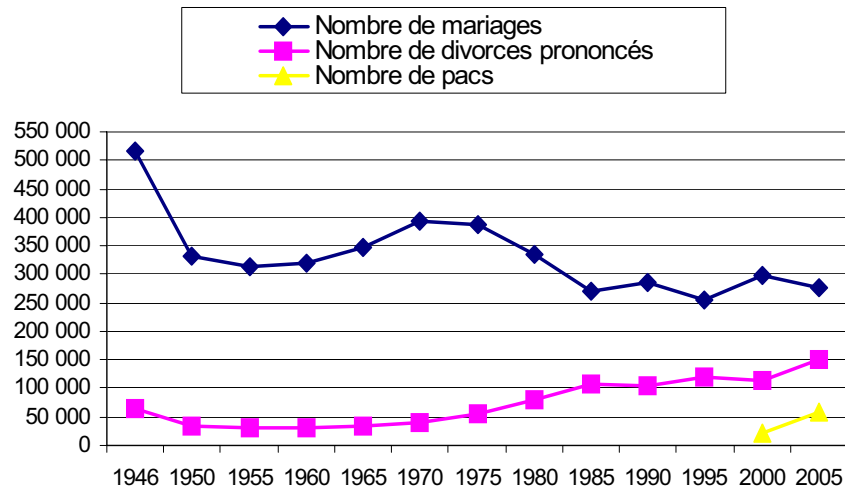
- Les O.G.M. sont un cas particulier de rejet très européen
- La robotique est culturellement plus acceptée au Japon
- Les Européens sont assez technophiles dans tous les autres domaines



## ■ Partie 4 – Vivre ensemble

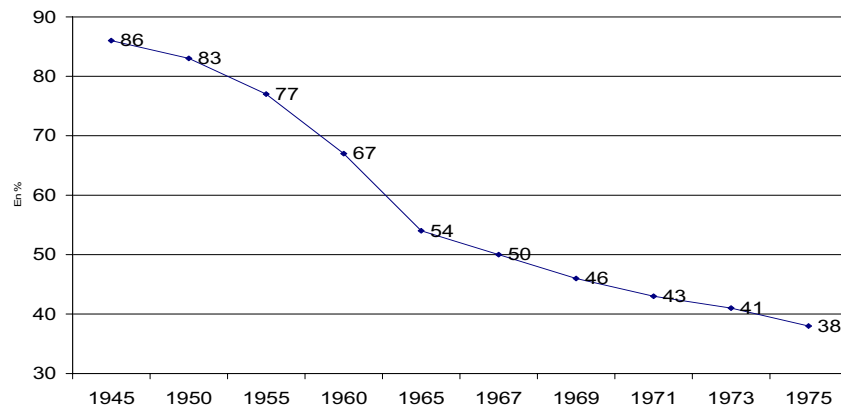
# Familles et politiques familiales

## Mariage, couple et famille



Sources : INSEE et Infostat Justice

Part des femmes déjà mariées à 28 ans en fonction de leur année de naissance



Source : INED

**Le nombre de mariages a chuté d'un tiers en 30 ans.** Parmi les femmes nées en 1965, trois sur dix atteindront 50 ans sans s'être jamais mariées.

Les premières unions sont plus tardives et les cohabitations se transforment moins souvent en mariage.

**Le pacte civil de solidarité progresse** continûment depuis 1999 : 60.000 en 2005, 77.000 en 2006, 102.000 en 2007. Les couples de même sexe qui représentaient un quart des pacs en 2000 sont devenus très minoritaires (7 % en 2006).

Le pacs et l'union libre demeurent des formes d'union nettement moins solidaires et protectrices en termes de succession, de donation et retraites que le mariage.

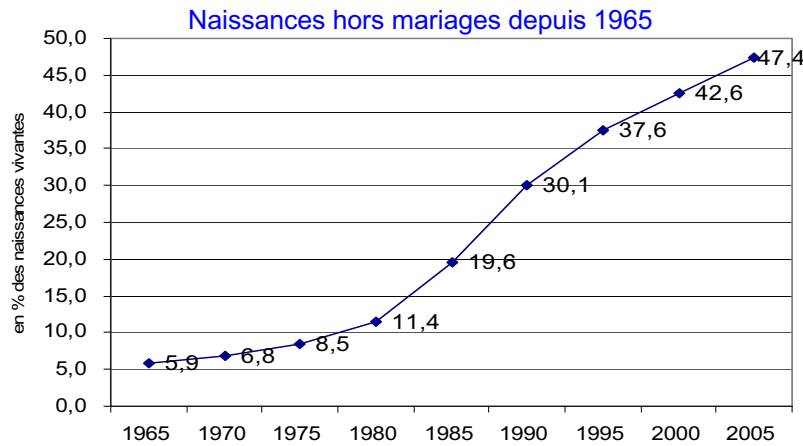
**La montée du divorce est très marquée.** En 2005, pour deux mariages célébrés, un divorce était prononcé. C'est entre 32 et 46 ans que les hommes et les femmes divorcent le plus.

# Familles et politiques familiales

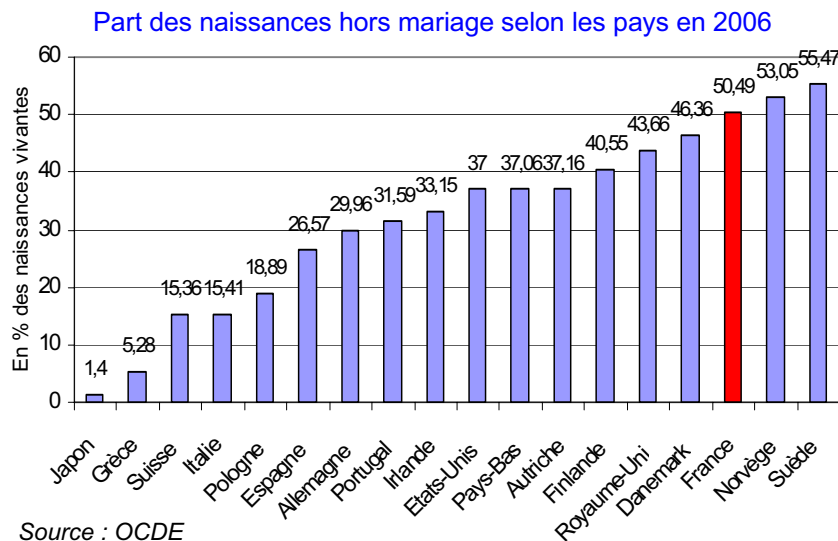
## La part des naissances hors mariage est parmi les plus élevées de l'OCDE

En France, les naissances hors mariage, longtemps rares et contraires aux normes sociales, **sont en passe de devenir majoritaires**, avec le développement des unions de fait. 90 % des enfants nés hors mariage sont reconnus par leur père avant/ou à la naissance.

Les taux de fécondité tendent à être plus élevés dans les pays où la proportion des naissances hors mariage est la plus élevée : une norme matrimoniale contraignante (Corée, Japon, Europe du Sud et de l'Est) n'est pas nécessairement favorable à la fécondité. La fécondité est également corrélée positivement à l'activité des femmes : les taux de fécondité tendent à être plus élevés dans les pays qui offrent le plus de possibilités de conciliation entre la vie familiale et professionnelle, à savoir en France, dans les pays nordiques (offre publique d'accueil) mais aussi aux États-Unis (offre privée de garde).

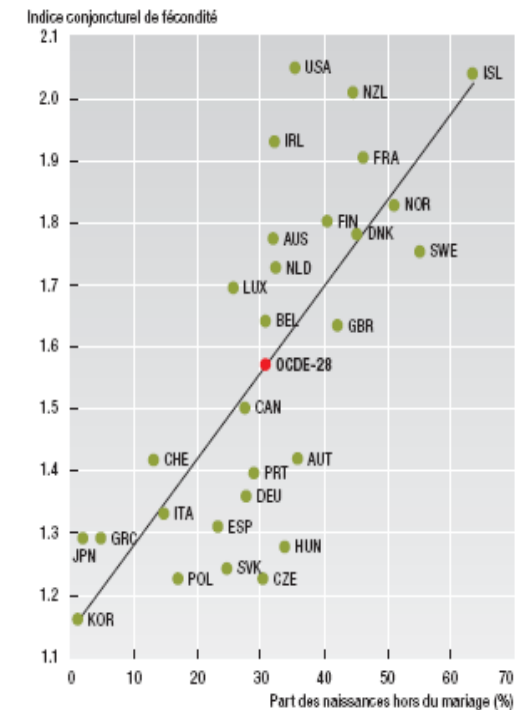


Source : INED



Source : OCDE

Naissances hors mariage et fécondité selon les pays (2004)



Source : OCDE

## Familles et politiques familiales

### Les pères et les mères s'investissent inégalement dans la vie professionnelle et la vie familiale

Types de transitions professionnelles après une naissance, selon le sexe et le rang de naissance

	Femmes				Hommes			
	Total	Rang 1	Rang 2	Rang 3	Total	Rang 1	Rang 2	Rang 3
<b>Pas de changement</b>	50,2	65,9	57,7	37,1	79,6	77,7	83,1	81,7
<b>Changement</b>								
Sortie (inactivité, congé parental, chômage)	26,1	12,1	18,4	43,0	2,6	2,8	2,1	2,6
Activité ou responsabilités réduites	4,1	2,3	3,7	2,8	1,1	0,3	0,7	1,3
Baisse du temps de travail	8,9	6,5	12,5	10,3	0,5	0,1	0,4	0,6
Modification d'horaires sans variation de durée	3,2	2,1	1,6	1,9	2,8	1,7	1,8	2,3
Changement de poste ou d'emploi sans variation d'activité	5,2	9,3	4,8	3,5	8,3	12,2	7,0	7,1
Activité ou responsabilités accrues	2,4	1,8	1,3	1,5	5,2	5,4	4,8	4,4
<b>Dont déclarés dus à la naissance</b>								
Sortie (inactivité, congé parental, chômage)	22,1	8,0	16,9	40,9	0,4	0,5	0,1	0,7
Activité ou responsabilités réduites	3,6	2,1	2,6	2,8	0,7	0,1	0,5	0,7
Baisse du temps de travail	8,5	6,3	11,7	9,9	0,4	0,1	0,3	0,6
Modification d'horaires sans variation de durée	2,8	1,9	1,4	1,9	1,8	1,2	1,0	1,0
Changement de poste ou d'emploi sans variation d'activité	0,7	0,8	0,7	1,0	1,5	1,8	1,7	1,5
Activité ou responsabilités accrues	2,0	3,0	1,7	0,8	1,4	1,2	0,8	0,8

**Le modèle de famille dominant est celui des couples bi-actifs.** Parmi les couples âgés de 20 à 49 ans dans lesquels au moins un conjoint a un emploi, **les deux conjoints travaillent dans 70 % des cas**, l'homme est le seul pourvoyeur de ressources dans 25 % des cas et la femme seule pourvoyeuse dans 5 % des cas. Mais ce modèle est pour partie en trompe-l'œil. Les femmes s'investissent toujours plus dans la vie familiale : pour les hommes, une naissance s'accompagne plutôt d'une augmentation de l'activité ou des responsabilités professionnelles et pour les femmes d'un retrait ou d'une diminution.

Le champ est celui des actifs occupés avant la naissance, générations 1955-1985. Les rangs désignent l'ordre de naissance d'un enfant. Une naissance de rang 1 est le premier né d'une mère ou d'un père.

Sources : *Recherches et Prévisions n° 90 (CNAF, 2007). Calcul de Ariane Pailhé et Anne Solaz (INED) à partir de l'enquête Familles et employeurs, INED-INSEE*

**La flexibilité de fonctionnement dans la sphère familiale dépend essentiellement des femmes et très peu de leur conjoint.** Le modèle du père au travail et de la mère éducatrice continue à concurrencer celui de la bi-activité (A. Pailhé et A. Solaz, 2007). Les femmes demeurent en conséquence plus vulnérables face à la séparation, car plus dépendantes des revenus d'activité de leur conjoint.

## Familles et politiques familiales

### Traditionnelle, monoparentale, recomposée... la famille prend des formes multiples

**Une famille avec enfant(s) sur cinq est monoparentale** (19,8 % en 2005 contre moins de 10 % jusqu'en 1980) et **une famille avec enfant(s) sur dix serait recomposée** (estimation sur la base des données de 1999). Par le passé, ces types de familles étaient généralement liées au veuvage. Désormais, elles sont issues d'une rupture de la vie de couple.

La monoparentalité accroît le risque de pauvreté et de dépendance à l'égard de la solidarité. **Près du tiers des parents isolés (en majorité des femmes) sont bénéficiaires de minima sociaux** : en 2004, 250 151 familles monoparentales bénéficiaient du revenu minimum d'insertion (RMI) et 174 472 familles de l'allocation parent isolé (API). La monoparentalité explique plus d'un tiers de l'augmentation du nombre des ménages bénéficiaires de minima sociaux ces dix dernières années.

**40 % des familles monoparentales sont locataires de logements sociaux** contre 17 % de l'ensemble des ménages.

Types de familles avec enfants de moins de 25 ans	1962	1968	1975	1982	1990	1999	1999	2005
	Âge atteint dans l'année						Âge révolu	
Familles avec enfants de moins de 25 ans	7 098	7 733	8 300	8 699	8 907	8 604	8 728	8 729
<i>Familles monoparentales</i>	9,6	9,3	9,4	10,2	13,2	17,4	17,5	19,8
<i>dont : père (%)</i>	1,8	1,9	1,8	1,5	1,8	2,5		3,0
<i>mère (%)</i>	7,8	7,4	7,5	8,7	11,4	14,9		16,7
<i>Couples avec enfants (%)</i>	90,4	90,7	90,6	89,8	86,8	82,6	82,5	80,2
Enfants de moins de 25 ans (milliers)	15 745	17 248	17 499	17 099	16 923	16 035	16 255	15 975
<i>Enfants des couples (%)</i>	92,2	92,3	91,9	91,1	88,8	85,0	84,8	82,5
<i>Enfants des familles monoparentales (%)</i>	7,8	7,7	8,1	8,9	11,2	15,0	15,2	17,5
Nombre moyen d'enfants par famille	2,2	2,2	2,1	2,0	1,9	1,9	1,9	1,8
Nombre moyen d'enfants par couple	2,3	2,3	2,1	2,0	1,9	1,9	1,9	1,9
Nombre moyen d'enfants par famille monoparentale	1,8	1,9	1,8	1,7	1,6	1,6	1,6	1,6

Note : les données en âge en années révolues de 2005 ne sont pas tout à fait comparables avec celles de 1999, du fait de la comptabilisation des élèves internes majeurs dans les « hors ménage » à partir de 2004 et non plus parmi les « enfants » comme précédemment (cf. « Source »).

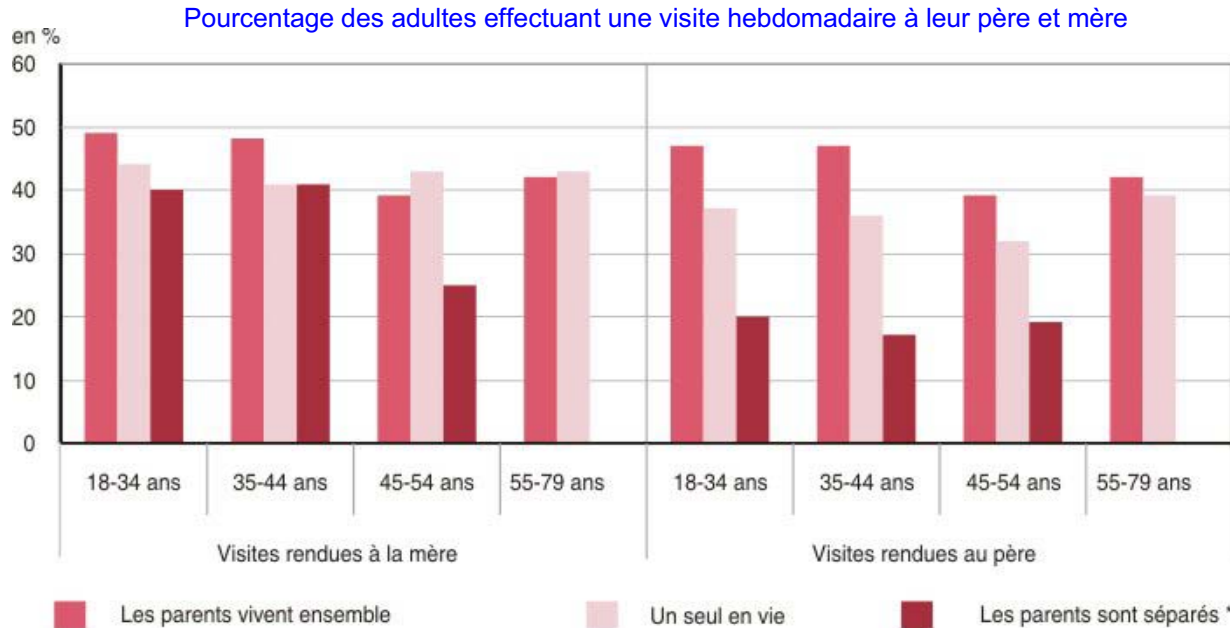
Champ : France métropolitaine.

Source : Insee, Recensements de la population de 1962 à 1999, Enquêtes annuelles de recensement de 2004 à 2006.

**Il y a de moins en moins de familles nombreuses** (trois enfants et plus) : 18,9 % des familles avec enfant(s) en 2005 contre 28 % en 1975, et les familles nombreuses sont plus exposées à la pauvreté.

## Familles et politiques familiales

### Lorsque les parents sont séparés, les enfants voient moins leur père que leur mère



Lecture : parmi les adultes de 18-34 ans dont la mère vit avec le père, 49 % la voient au moins une fois par semaine.

Source : INSEE sur la base de l'enquête ERFI, 2005

Après le départ du foyer parental, les adultes entretiennent généralement des relations fréquentes avec leurs parents (seuls 7 % déclarent ne jamais les voir). Ces rencontres sont l'occasion d'entraides domestiques, relationnelles, sociales ou financières entre les générations. Leur fréquence dépend de la proximité des domiciles et de la satisfaction tirée de la relation : les études et les emplois qualifiés éloignent du foyer parental, et vivre à distance peut être révélateur de relations déjà distendues ; les relations entre les adultes et leurs parents sont aussi fonction du couple parental : **en cas de séparation, les relations sont plus proches avec le parent qui a principalement contribué à l'éducation, 8 fois sur 10 la mère** (A. Régner-Loilier et C. Ménard 2007).

Les enfants de parents divorcés ou séparés réussissent moins bien à l'école et prolongent moins leurs études (P. Archambault, 2002). Toutefois, les enfants dont les parents vont se séparer sont tout autant en retard scolaire que ceux dont les parents se sont déjà séparés.

En cas de séparation, l'enfant bénéficie plus du soutien de la mère et du réseau familial maternel que de celui du père et de son réseau familial.

## Familles et politiques familiales

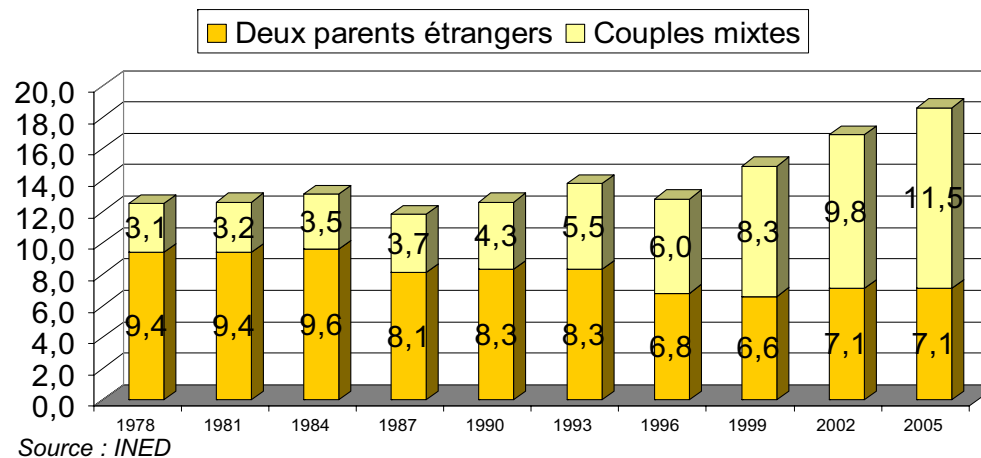
### La diversité des familles est également le fait des migrations

En 2005, presque **un enfant sur cinq (18,6 %)** parmi ceux nés sur le territoire français a au moins un parent étranger (12,5 % en 1978). La part d'enfants nés de deux parents étrangers (au sens de personnes installées en France sans avoir la nationalité française) baisse au profit de ceux nés de couples mixtes.

On comptabilise 3,5 millions d'étrangers en France et 5 millions de personnes nées hors de France sans être françaises de naissance et installées dans le pays pour au moins un an dont un tiers environ sont devenus français. **Les étrangères et les immigrées dans leur ensemble contribuent fortement aux naissances.**

Les principaux pays d'origine des chefs de famille immigrés sont **le Maroc, l'Algérie et les pays d'Afrique subsaharienne**. La part des familles **monoparentales et nombreuses y est plus importante** que dans la population totale : les risques de pauvreté des enfants se concentrent sur les familles issues de l'immigration récente. Le facteur principal d'exposition à la pauvreté est l'insuffisance des revenus d'activité (CERC).

Naissances vivantes selon la nationalité des parents en %



## Familles et politiques familiales

### L'individualisation et le vieillissement entraînent une montée de la solitude

La tendance est à l'augmentation du nombre de foyers : **à l'horizon 2030, le nombre de ménages pourrait être supérieur d'un quart à sa valeur présente.**

Cette évolution est liée à l'accroissement du nombre de personnes vivant seules (des personnes âgées et des célibataires) et à la réduction du nombre de personnes par foyer (familles monoparentales, divorcés). Le nombre moyen de personnes par ménage serait compris entre 2,04 et 2,08 au lieu de 2,31 en 2005.

Cette évolution alimente **la demande de logement.**

La structure familiale des ménages en France : rétrospective et prévisions 1968-2030

<i>Structure familiale des ménages</i>	1968	1975	1982	1990	1999	2005	2010	2020	2030
Homme seul	6,4	7,4	8,5	10,1	12,5				
Femme seule	13,8	14,8	16,0	17,1	18,5	33	35,9	39,6	43,6
Famille monoparentale	2,9	3,0	3,6	6,6	7,4	8,2	8,2	8,3	8,2
Couple sans enfant	21,1	22,3	23,3	23,7	24,8				
Couple avec enfant	36,0	36,5	36,1	36,4	31,5	56,2	53,8	49,6	46,1
Ménage complexe	19,8	16,0	12,5	6,1	5,3	2,6	2,5	2,5	2,5
Nombre de ménages (millions)	15,8	17,7	19,6	21,5	23,8	25,6	26,2	28,0	29,5

Source : INSEE

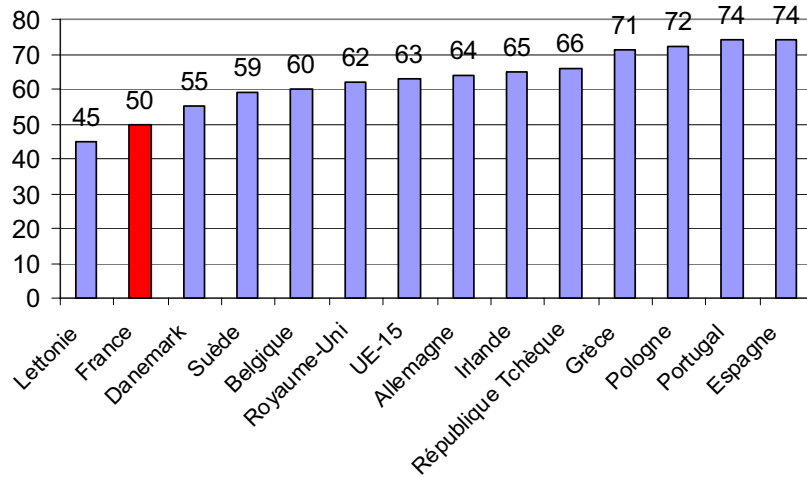
**Dans l'UE-15, la taille moyenne des ménages est plus faible en Suède (1,9), en Finlande (2,1) et en Allemagne (2,2) qu'en France** ; elle est plus élevée, aux environs de 3, dans les pays latins (Italie, Grèce, Portugal, Espagne). Les ménages de parent isolé représentent 9 % de l'ensemble des ménages avec enfants : 22 % en Suède, 20 % en France et 17 % au Royaume-Uni, seulement 3 % à 4 % dans les pays latins. La part des personnes seules est également plus restreinte dans les pays latins, entre 12 % (Portugal) et 21 % (Italie), contre plus de 40 % en Suède et en Finlande (Eurostat).



# Familles et politiques familiales

## La France mène l'une des politiques familiales les plus généreuses de l'OCDE

Part des personnes de plus de 18 ans ayant reçu au moins 3 fois de l'aide de membre(s) de leur famille dans l'année



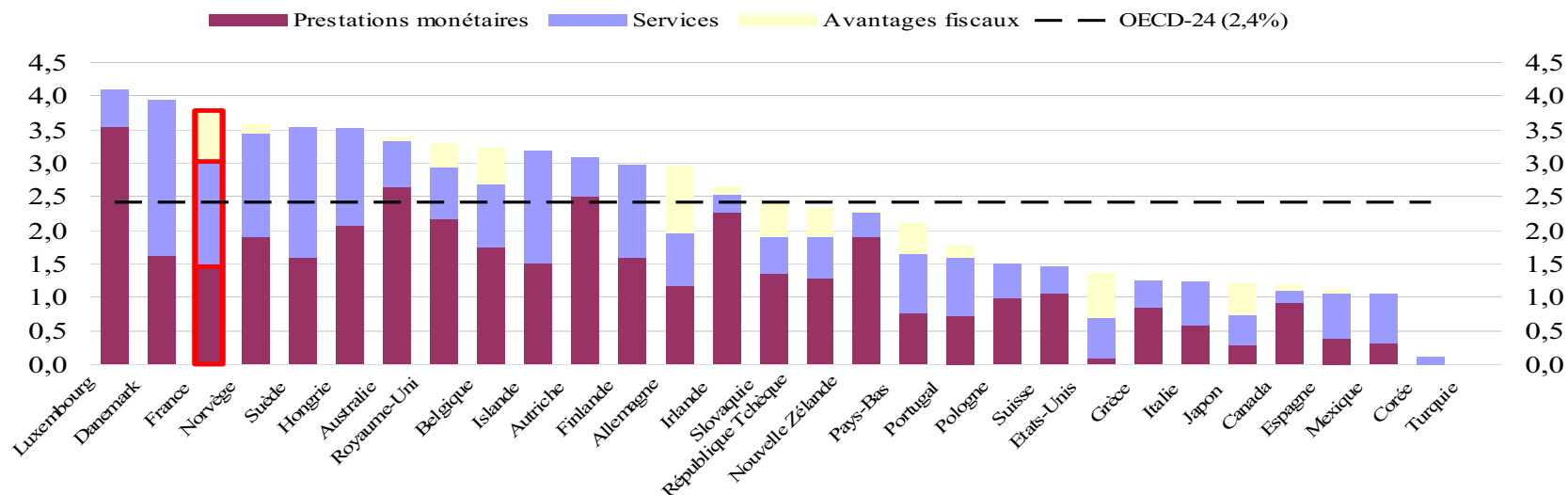
La comparaison européenne fait apparaître un niveau faible de solidarité familiale pour la France.

Toutefois, les dépenses de politique familiale, comparées aux autres pays de l'OCDE, sont d'un niveau élevé : 3,8 % du PIB contre 2,4 % en moyenne.

La France se singularise par son niveau de dépenses fiscales (quotient familial instauré fin 1945) au détriment des services et des prestations monétaires. Par ailleurs, la politique familiale est plus axée sur les allocations que sur les services.

Source : European Foundation for the Improvement of Living and Working Condition 2004

Les dépenses de politique familiale dans les pays de l'OCDE en pourcentage du PIB (2003)



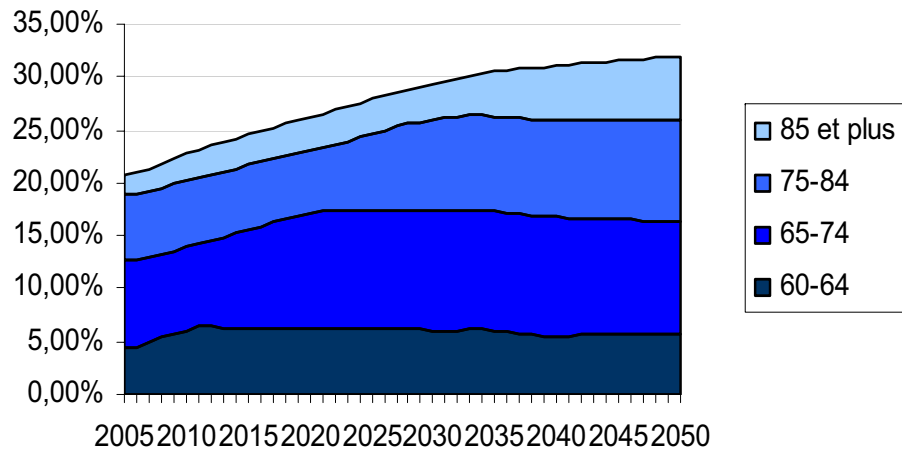
Source : OCDE

# Quelles stratégies publiques pour faire face au vieillissement ?

Les pays développés font face à un vieillissement croissant de leur population, mais la tendance va s'étendre au niveau mondial à long terme

La part des personnes de plus de 60 ans dans la population totale va progresser fortement en France dans les prochaines années et en particulier la part des plus âgés...

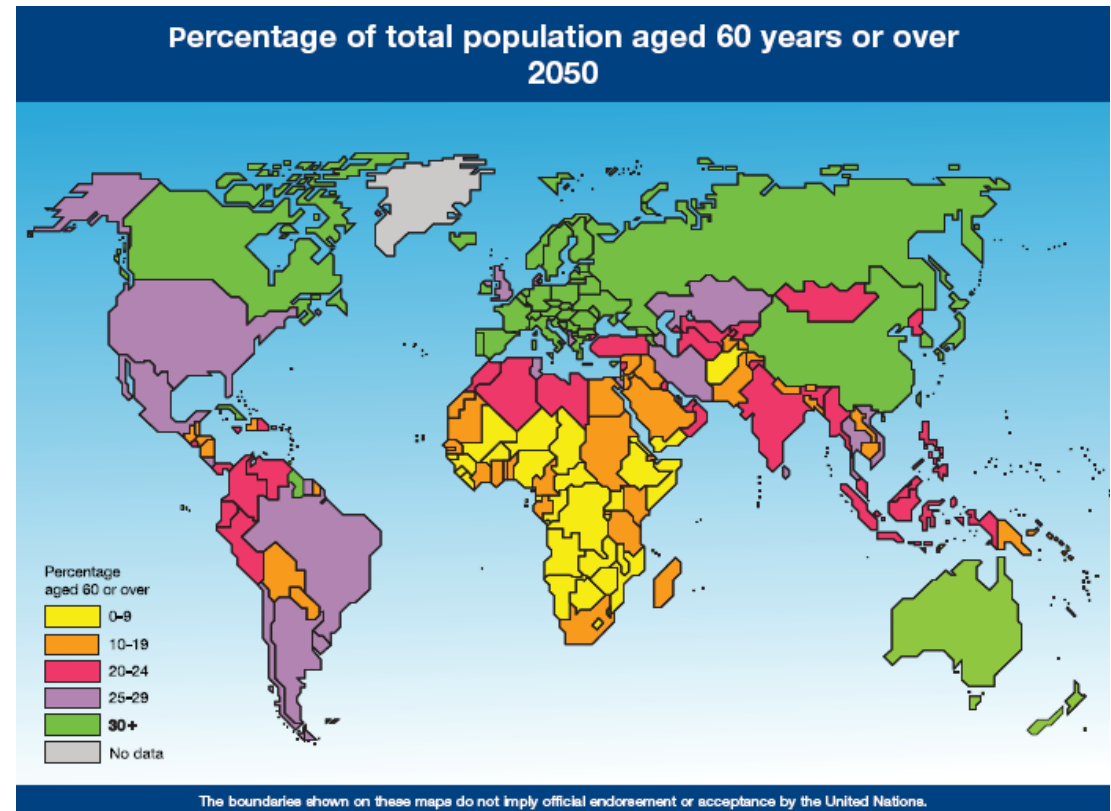
Situation démographique et projections de population 2005-2050



Source : INSEE, scénario central, été 2006

...mais le vieillissement de la population est une tendance qui devrait se généraliser au niveau mondial au cours du XXI<sup>e</sup> siècle

Pourcentage de la population âgée de 60 ans et plus en 2050

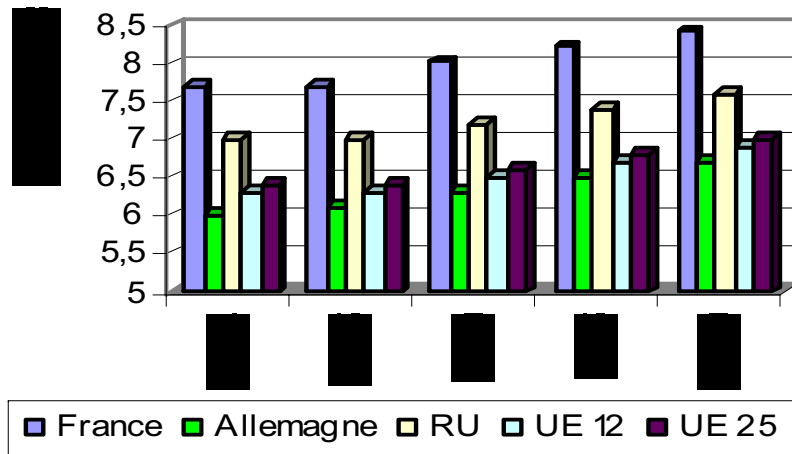


Source : ONU

# Quelles stratégies publiques pour faire face au vieillissement ?

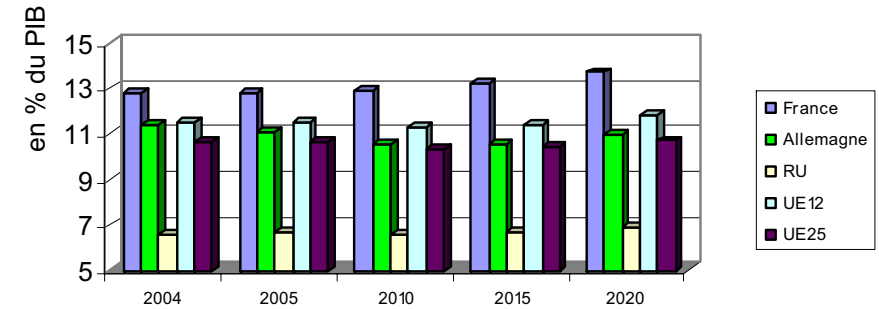
## Vieillesse de la population française et augmentation des dépenses sociales

Projection des dépenses publiques de santé



Source : European Commission, DG ECFIN, *The impact of ageing on public expenditure : projections for the EU 25 Member States on pensions, health care, long-term care, education and unemployment transfers (2004-2050)*, Special Report n°1/2006

Projection des dépenses publiques de retraite



Source : European Commission, DG ECFIN, *The impact of ageing on public expenditure : projections for the EU 25 Member States on pensions, health care, long-term care, education and unemployment transfers (2004-2050)*, Special Report n°1/2006

Le dernier rapport du COR montre que, à réglementation inchangée, le total des cotisations perçues par rapport aux prestations versées devrait afficher un besoin de financement de 24,8 milliards d'euros en 2020, soit 1 point de PIB. Par ailleurs, le taux de dépendance économique (population retraitée/ population en âge de travailler) dépassera 50 % en 2020 si l'âge de la retraite demeure fixé à 60 ans.

L'augmentation du poids des dépenses publiques de santé liées au vieillissement pourrait varier entre + 0,4 (amélioration de l'état de santé de la population avec progrès de la médecine préventive) et + 0,8 point de PIB (état de santé de la population stationnaire) à l'horizon 2020 en France (DREES).

Taux de dépendance économique	+ 65 ans / 20-64 ans	+ 60 ans / 20-59 ans
2000	27,4 %	38,3 %
2010	28,3 %	42,8 %
2020	35,8 %	52,3 %

Source : INSEE, *situations démographiques et projections de population 2005-2050, scénario central*

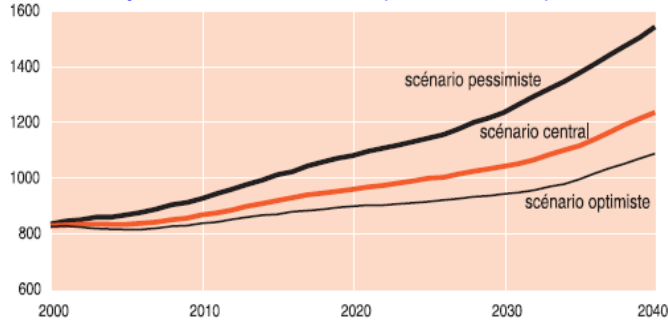
**En France, le défi démographique posé par le vieillissement est renforcé par le faible taux d'emploi des seniors et des jeunes, qui limite le nombre d'actifs alimentant le financement des dépenses de retraites et de santé.**

# Quelles stratégies publiques pour faire face au vieillissement ?

La prise en charge de la dépendance constitue un enjeu important d'ici à 2020, qui deviendra majeur à l'horizon 2025-2030 (dépendance des générations du baby-boom).

Le nombre de personnes dépendantes et leur part dans la population totale va s'accroître.

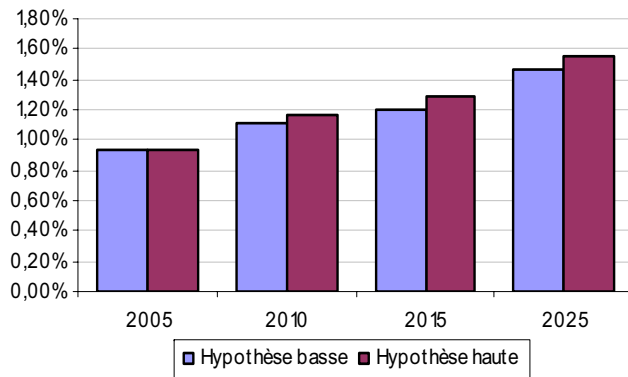
en milliers Projection du nombre de personnes dépendantes



Source : INSEE, Enquêtes HID 1998-2001 et projection Destinie

Toutefois, l'âge moyen des personnes dépendantes devrait reculer de 78,5 ans à 84,5 ans pour les hommes et de 83 à 88 ans pour les femmes entre 2000 et 2040 (scénario central INSEE). En 2020, le nombre de personnes dépendantes serait compris entre 870 000 (INSEE, scénario optimiste) et 980 000 (DREES, scénario central).

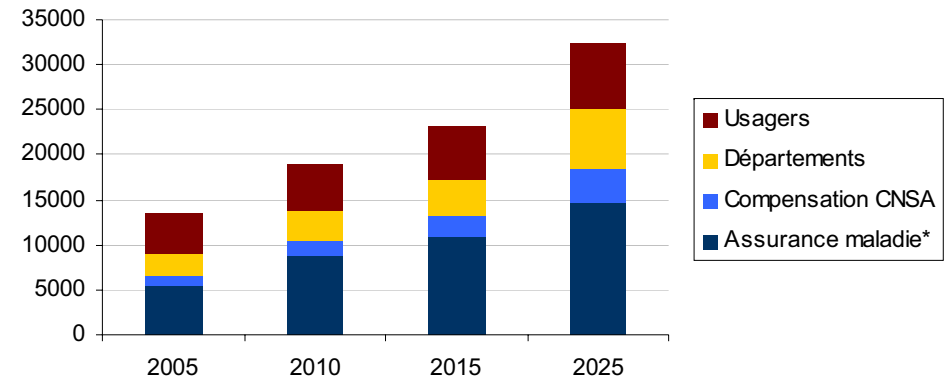
Le financement de la prise en charge de la dépendance devrait représenter une part croissante du PIB.



Source : CAS, Rapport Le Boulter, projection de PIB CE

Le financement de la dépendance est aujourd'hui éclaté entre plusieurs acteurs.

Évolution de la structure des dépenses de personnel par financeurs, en millions d'euros hors inflation



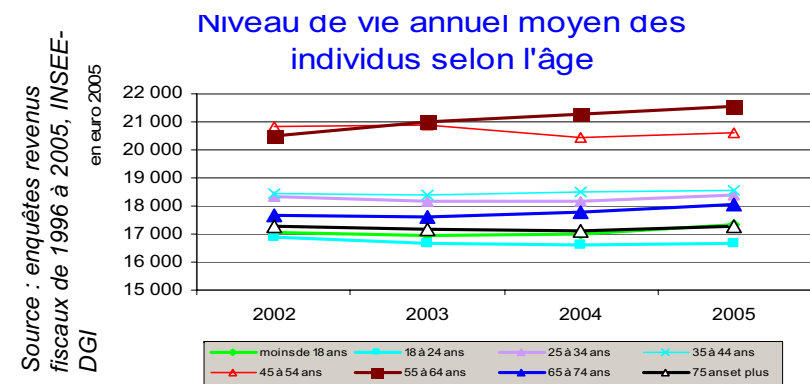
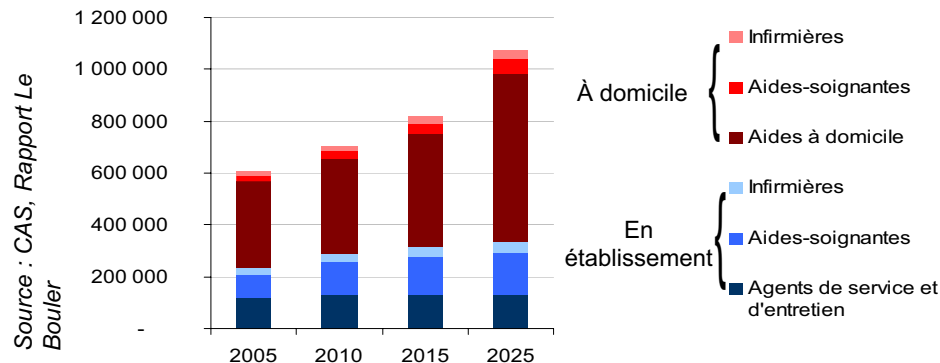
Source : Estimation du CAS, Rapport Le Boulter

L'objectif de donner aux personnes âgées dépendantes **la liberté de choix** nécessite la simultanéité et la complémentarité des offres de services de maintien à domicile et des capacités d'hébergement en maisons de retraite. Les évolutions passées tendent à montrer que **la part de demande d'aide à domicile devrait croître à moyen terme** mais le déficit actuel en maisons de retraite impose un effort important.

# Quelles stratégies publiques pour faire face au vieillissement ?

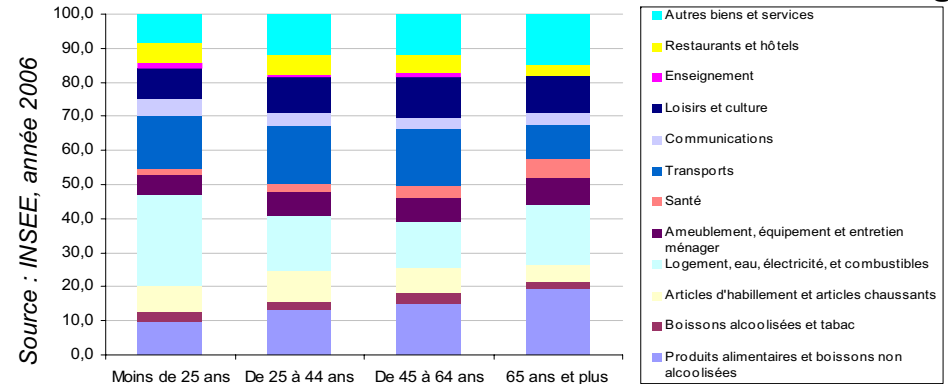
## Le vieillissement peut aussi être porteur d'innovations et d'emplois

La dépendance pourrait constituer un gisement d'emploi important (11 % de créations nettes d'emplois possibles à l'horizon 2025) à condition d'anticiper les besoins en formation associés à la prise en charge des personnes âgées.



Actuellement, le niveau de vie des 55-64 ans est relativement élevé. D'après le BIPE, le taux d'épargne des retraités (en pourcentage du revenu disponible brut) demeurerait élevé en 2006 (55-64 ans : 15,4 %, 65-74 ans : 15 %, 75 ans et plus : 18,8 % contre 14,4 % pour l'ensemble de la population). Toutefois, le taux d'épargne des futurs seniors devrait fléchir parallèlement à la baisse tendancielle des niveaux de retraite.

## La structure de consommation se modifie avec l'âge.



La structure de consommation serait affectée par un effet générationnel à l'horizon 2020 chez les jeunes seniors (plus de consommation télécommunication et habillement).

Le niveau de vie et les comportements d'épargne et consommation des seniors devraient favoriser le développement de certains secteurs.

Les secteurs où les 50 à 65-70 ans représentent un fort potentiel de consommation : santé (médicaments, hygiène), produits de beauté, alimentation (produits bio et diététiques), produits liés à l'habitat (décoration, domotique...), TIC, culture, tourisme, automobile (véhicules haut de gamme jusqu'à 65 ans)...

Les nouveaux modes de vie génèrent potentiellement un marché important pour l'innovation, d'autant plus que le phénomène du vieillissement est mondial.

À l'exemple du Japon, il faudra accompagner le développement de l'offre de nouveaux produits polyvalents (téléphones portables à zoom, produits électroniques et digitaux à fonctions simplifiées...), des aménagements de sécurisation de l'habitat ainsi que de nouveaux services (santé et éducation à distance, salles de sport seniors...).

# La situation des jeunes sur le marché du travail

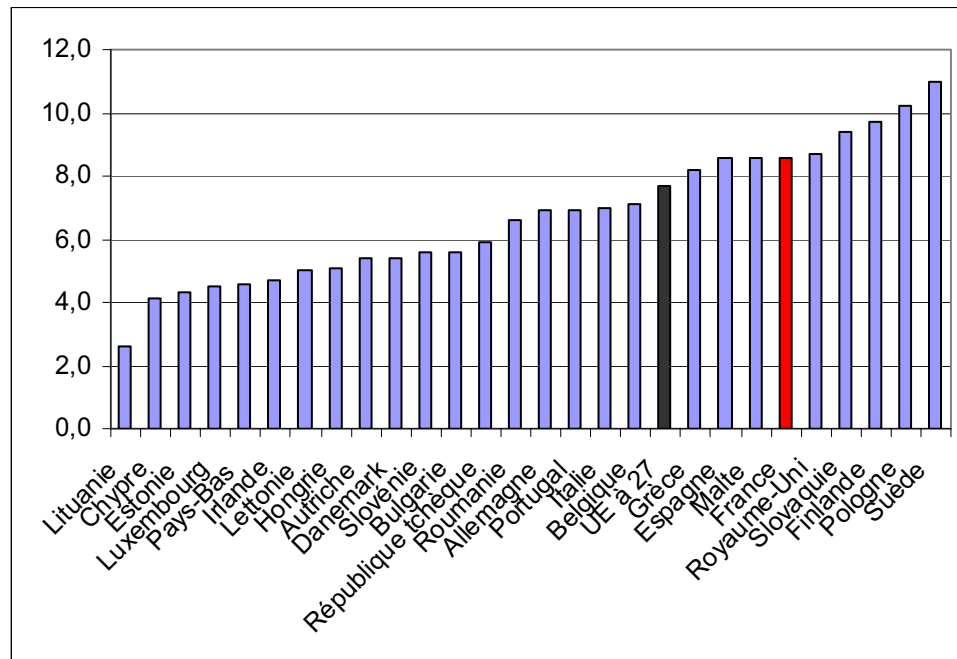
## Les jeunes sortis tôt du système éducatif peinent à trouver un emploi. Ils sont très exposés aux variations conjoncturelles de l'emploi

Ceux qui poursuivent leurs études s'insèrent plus facilement.

Le taux d'emploi des 15-24 ans est plus faible en France que dans la moyenne des pays de l'UE. Cela provient du fait que les étudiants français cumulent rarement un emploi avec leurs études.

Parmi les jeunes de 15 à 24 ans faisant partie de la population active, 18,4 % sont au chômage (dernier trimestre 2007). La proportion de jeunes inactifs en études étant très importante (60 %), toutes catégories confondues, sur 100 jeunes de 15 à 24 ans, seuls 8,6 sont au chômage en France (en 2006).

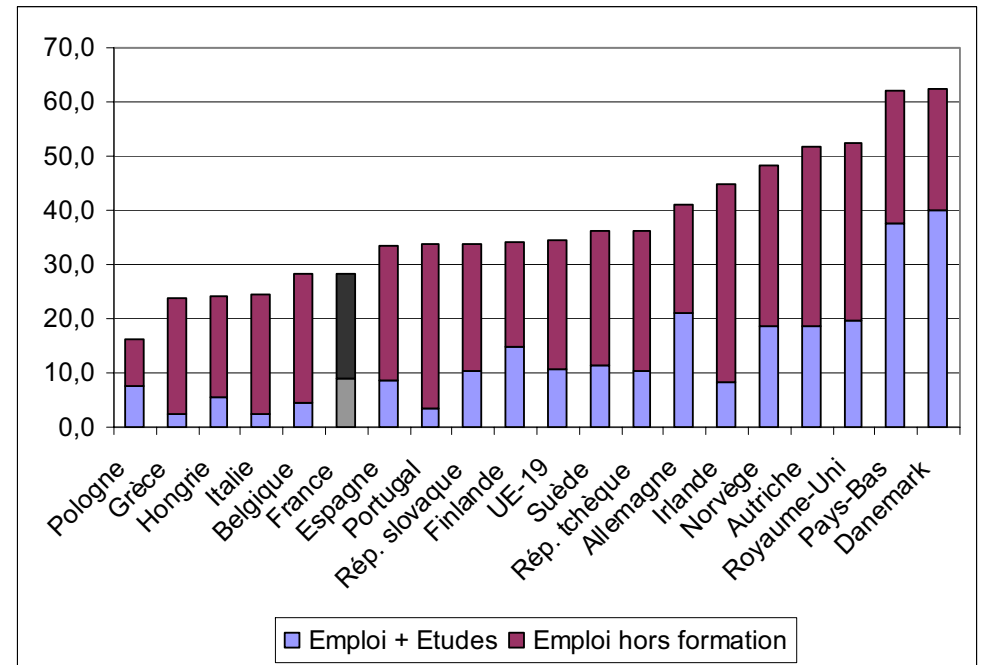
Part des 15-24 ans au chômage dans l'UE-27



**En France, 8,6 % de l'ensemble des 15-24 ans sont au chômage en 2006**

Source : Eurostat, LFS 2006

Taux d'emploi dans l'UE en cours de formation et après la formation initiale – 15-24 ans



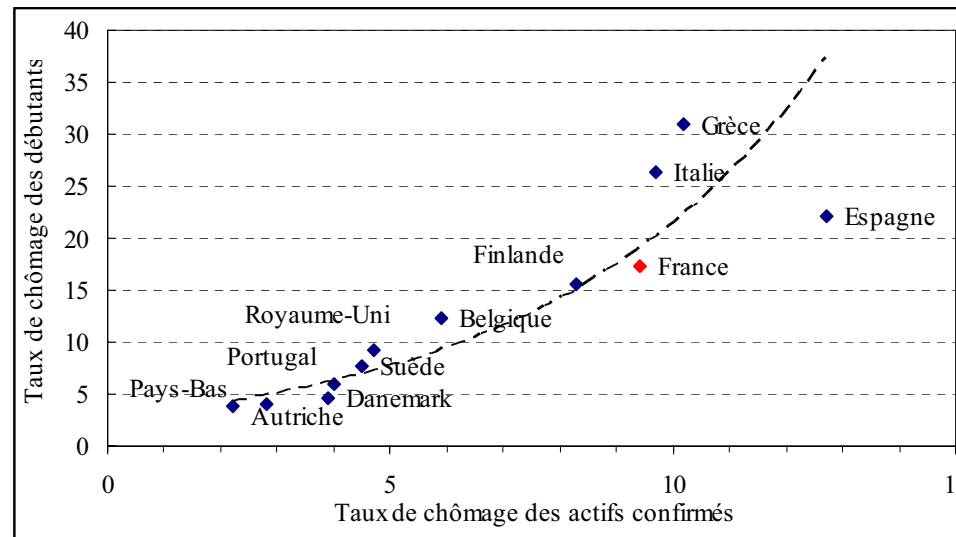
**En France, 28,4 % des 15-24 ans sont en emploi, dont 8,9 % dans le cadre d'emplois parallèles à leurs études.**

Source : OCDE, Regards sur l'éducation 2007

## La situation des jeunes sur le marché du travail

### Le chômage des jeunes débutants est d'autant plus élevé que le chômage global est fort

Chômage des débutants et chômage des actifs confirmés en Europe - 2000



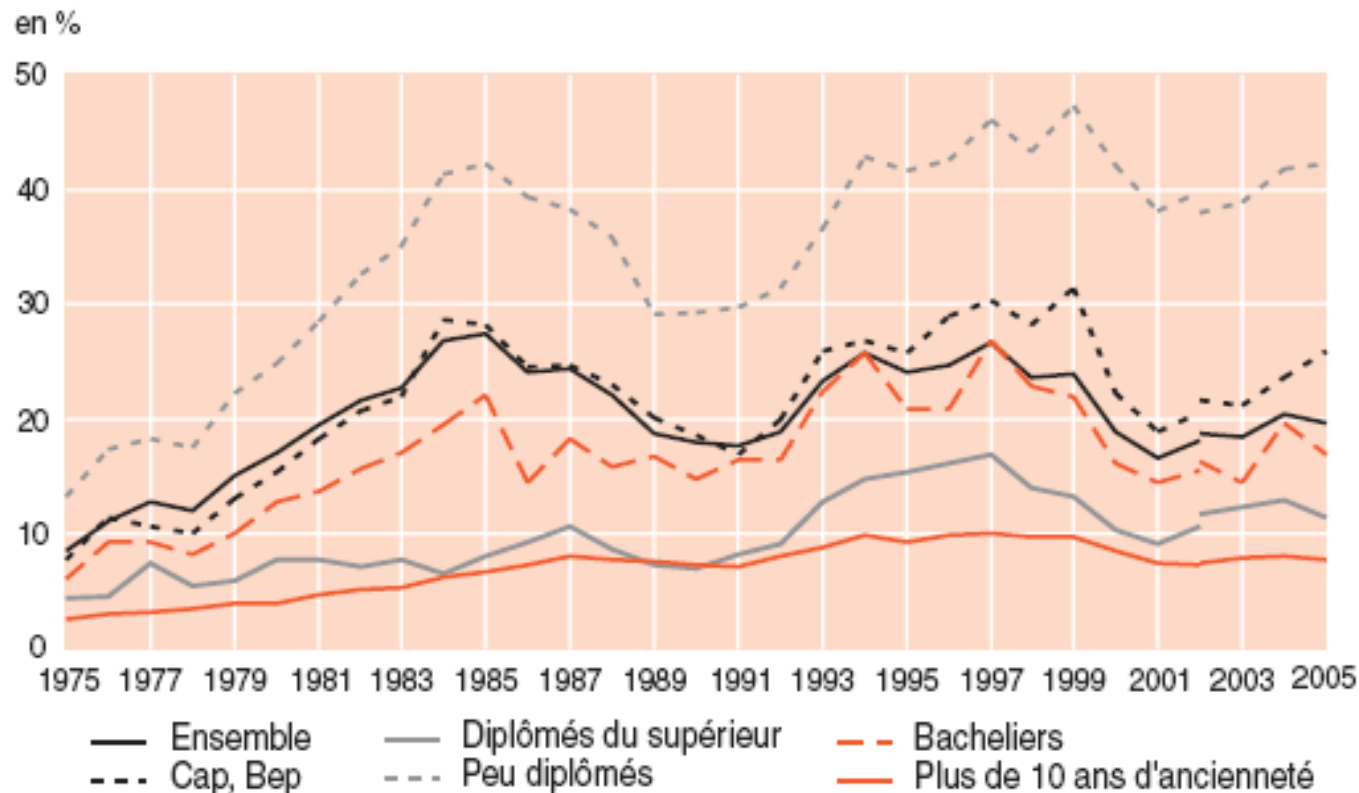
Source : Eurostat, Enquête spécifique sur l'insertion des jeunes, 2000, tiré de Couppié T. et Mansuy M., « L'insertion professionnelle des débutants en Europe : des situations contrastées », Économie et Statistique, n° 378-379, 2004

En France, 17,4 % des jeunes actifs sortis du système éducatif depuis moins de 5 ans sont au chômage et 9,4 % des adultes de moins de 50 ans présents sur le marché du travail depuis plus de 5 ans. La France fait partie des pays européens où le diplôme est le plus protecteur pour l'accès durable à l'emploi.

## La situation des jeunes sur le marché du travail

Les jeunes débutants sont très exposés aux variations conjoncturelles de l'emploi, notamment les moins diplômés...

Chômage des débutants (1-4 ans) selon le niveau de diplôme 1975-2005



20 % des jeunes actifs sortis du système éducatif depuis 1 à 4 ans sont au chômage en 2005. La courbe correspondant aux personnes sorties depuis plus de 10 ans a été rajoutée pour comparaison.

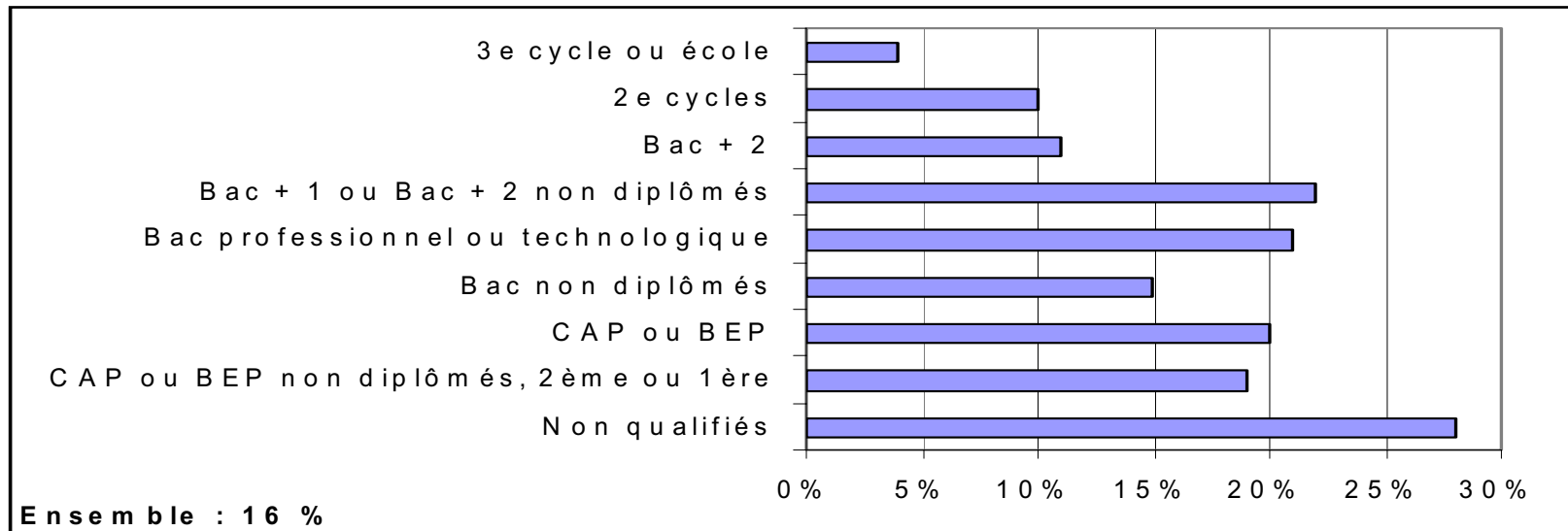
Source : INSEE, Enquêtes Emploi, tiré de Fondev Y. et Minni C., « L'accès des jeunes à l'emploi », Données Sociales, INSEE, 2006



## La situation des jeunes sur le marché du travail

...et la politique de l'emploi joue un rôle structurant pour assurer les transitions entre les études et l'emploi

Proportion de jeunes passant par un contrat aidé dans leurs trois premières années de vie active 2001-2004

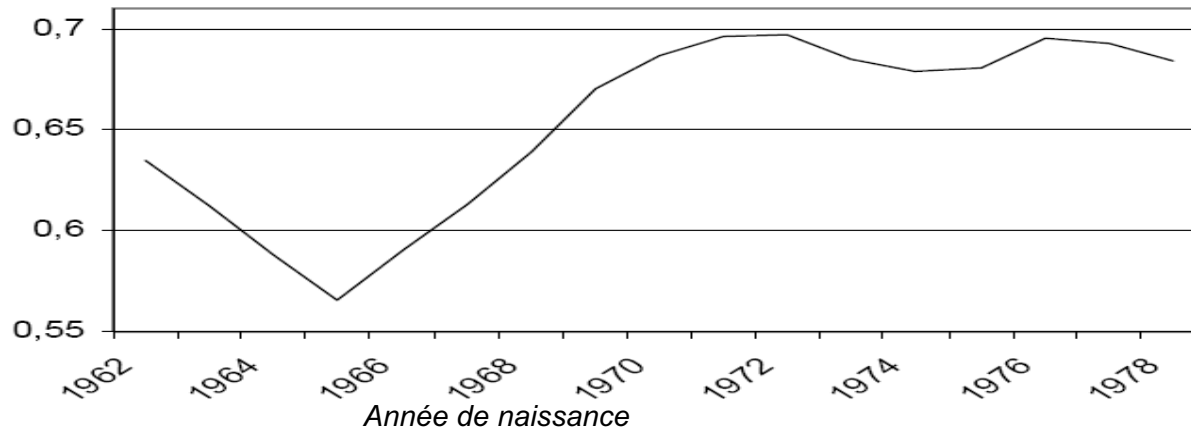


Source : CEREQ, Enquête Génération 2001, tiré de CEREQ, Quand l'école est finie. Les premiers pas de la génération 2001, 2005

## La situation des jeunes sur le marché du travail

**La massification scolaire de 1985 à 1997 a conduit à une hausse de 12 points du taux d'emploi des jeunes à la sortie des études**

Taux d'emploi par génération entre 0 et 3 ans après la fin des études



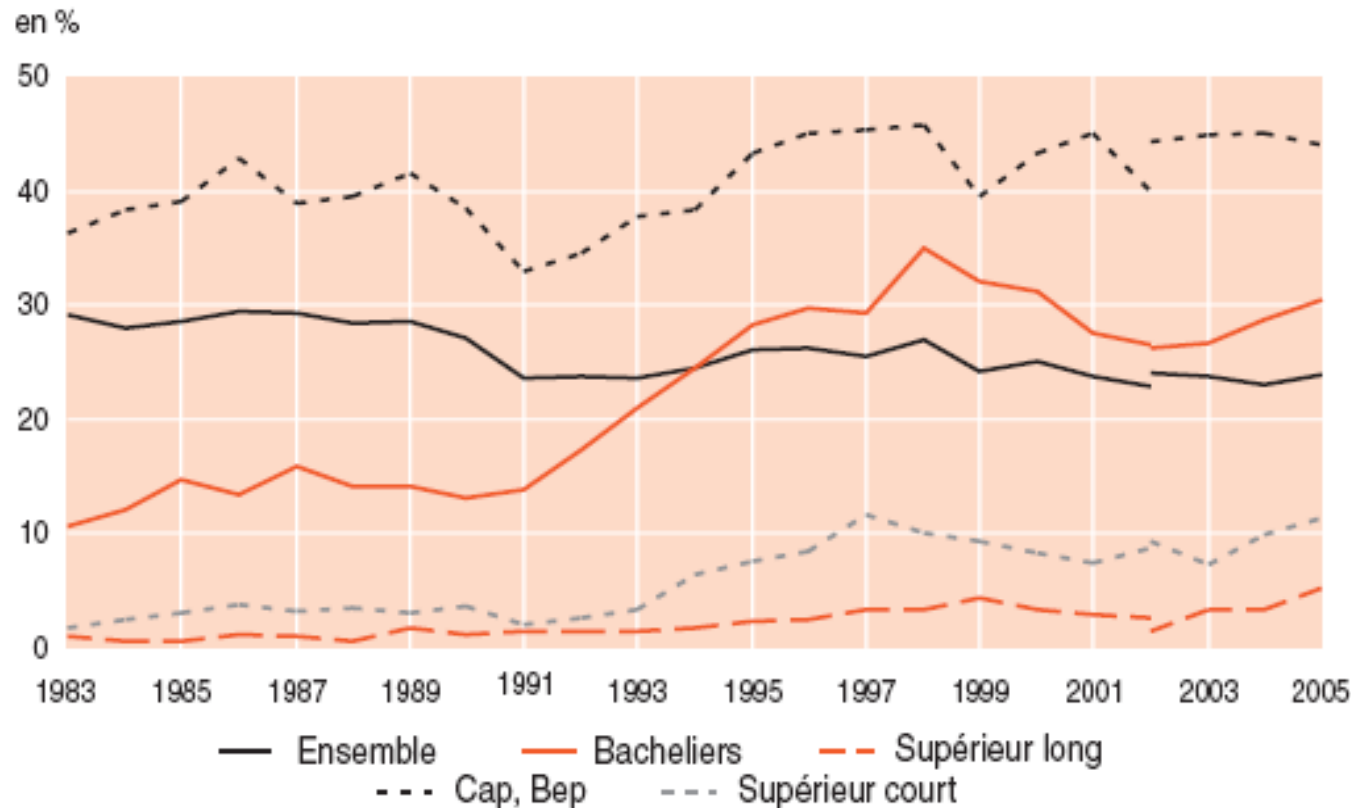
57 % des jeunes nés en 1966 étaient en emploi entre 0 et 3 ans après la fin de leurs études. Ce taux d'emploi était de 68 % pour ceux nés en 1978.

Source : INSEE, Enquêtes Emploi, tiré de D. Goux, « L'impact de la réforme scolaire 1985-1995 sur le marché du travail », communication au colloque DARES-OCDE sur la réforme de la stratégie pour l'emploi, novembre 2006

## La situation des jeunes sur le marché du travail

La part de l'emploi peu qualifié est globalement en baisse chez les jeunes, alors qu'elle progresse dans l'emploi total. Mais elle a nettement augmenté pour les bacheliers et, dans une moindre mesure, pour les diplômés du supérieur (phénomène de « déclassement »)

Part des emplois peu qualifiés chez les débutants 1983-2005



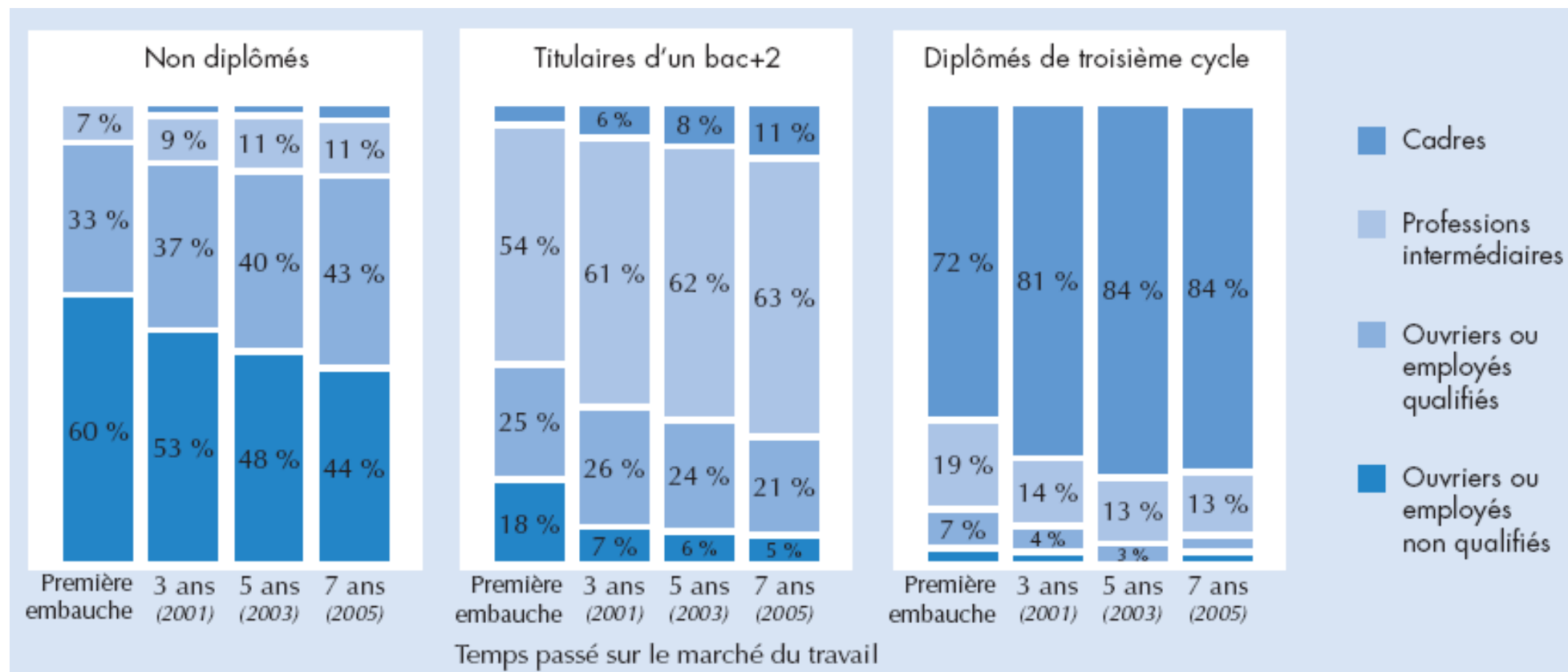
En mars 1997, parmi les actifs récents (moins de 4 ans depuis la fin des études) diplômés de niveau Bac + 2 (supérieur court) ayant un emploi, 11,7 % occupent un poste d'employé ou d'ouvrier peu qualifié.

Source : INSEE, Enquêtes Emploi, tiré de Fondeur Y. et Minni C., « L'accès des jeunes à l'emploi », Données Sociales, INSEE, 2006

## La situation des jeunes sur le marché du travail

### Les promotions professionnelles en début de carrière corrigent rapidement les situations de déclassement chez les diplômés du supérieur

Répartition des jeunes selon leur niveau d'emploi



Source : CEREQ, enquête Génération 1998, tiré de Couppié T., Gasquet C. et Lopez A. (coord.), Quand la carrière commence : les sept premières années de vie active de la génération 98, CEREQ, 2007

## La situation des jeunes sur le marché du travail

**Seuls 40 % des jeunes occupent un emploi correspondant à leur spécialité de formation.** Les cursus de formation construits par et pour une profession organisée (métiers réglementés comme la santé, métiers de marchés professionnels pour les emplois qualifiés de l'industrie et du bâtiment) confèrent un avantage sensible en termes d'insertion professionnelle. Mais dans les autres cas, de très loin les plus nombreux, l'accès à l'emploi dépend surtout du fait d'avoir un diplôme, quelle que soit la spécialité de formation.

Taux d'emploi en 2004 des jeunes sortis du système éducatif en 2001

<i>Plus haut niveau de diplôme atteint et spécialité</i>	<i>Taux d'emploi 3 ans après la sortie des études</i>
<b>Non qualifié</b>	<b>51</b>
<b>CAP ou BEP non diplômé</b>	<b>63</b>
<b>CAP ou BEP</b>	<b>80</b>
dont tertiaire	78
dont industriel	82
<b>Bac non diplômé</b>	<b>74</b>
<b>Bac professionnel ou technologique</b>	<b>80</b>
dont tertiaire	74
dont industriel	88
<b>Bac + 1 ou Bac + 2 non diplômé</b>	<b>72</b>
<b>Bac + 2</b>	<b>88</b>
de la santé ou du social	97
DEUG	80
BTS ou DUT tertiaire	86
BTS ou DUT industriel	90
<b>2<sup>e</sup> cycle</b>	<b>85</b>
IUFM, LSH, Gestion	86
Maths, sciences et technique	82
<b>3<sup>e</sup> cycle</b>	<b>88</b>
LSH, Gestion, Ecole de commerce	86
Maths, sciences et technique	89
Ecoles d'ingénieurs	93
<b>Ensemble</b>	<b>78</b>

Source : CEREQ, enquête Génération 2001, tiré de CEREQ, Quand l'école est finie. Les premiers pas de la génération 2001, 2005

# Les évolutions de la mobilité sociale intergénérationnelle

## La transformation de la structure des emplois explique la forte mobilité sociale pendant les Trente glorieuses

Évolution de la mobilité sociale structurelle et nette

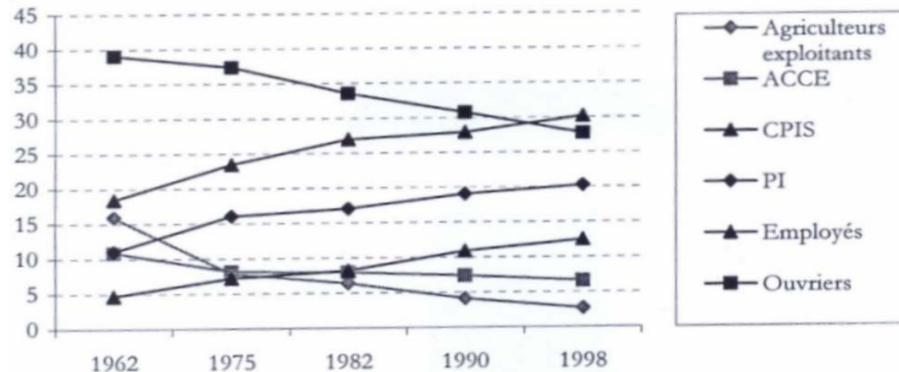
	1977	1993	2003
Proportion d'hommes ayant une position sociale différente de celle de leur père	57	65	65
<i>Dont proportion minimum de mouvements permettant de passer de la structure sociale des pères à celle des fils (mobilité dite structurelle)</i>	20	22	25
<i>dont proportion de mouvements supplémentaires (mobilité dite nette)</i>	37	43	40

*Champ* : hommes actifs auant un emploi ou anciens actifs ayant eu un emploi, âgés de 40 à 59 ans en 1977, 1993 et 2003  
*Lecture* : en 2003, le contexte macroéconomique est à l'origine de 38,5 % (25 X 100/65) des changements de milieu social

Source : INSEE, enquêtes FQP 1977, 1993, 2003. Graphique tiré de S. Dupays (2006)

N.B. : la position sociale des individus est appréciée d'après la classification en six catégories socioprofessionnelles.

Évolution de la part des catégories socioprofessionnelles au sein de la population active



ACCE = artisans, commerçants et chefs d'entreprise ; CPIS = cadres et professions intermédiaires supérieures ; PI = professions intermédiaires.

Source : INSEE, recensement de la population 1962, 1975, 1982 et 1990 d'après Données sociales 1990 et Enquêtes Emploi 1998 Graphique tiré de C. Peugny (2006)

La mobilité sociale intergénérationnelle (ascendante et descendante) est importante : aujourd'hui, deux hommes sur trois ont une position sociale différente de celle de leurs pères. Si l'on observe la position sociale des hommes de 40 à 59 ans par rapport à celle de leurs pères, on constate que la mobilité sociale intergénérationnelle a augmenté entre le milieu des années 1970 et le milieu des années 1980 et s'est stabilisée depuis.

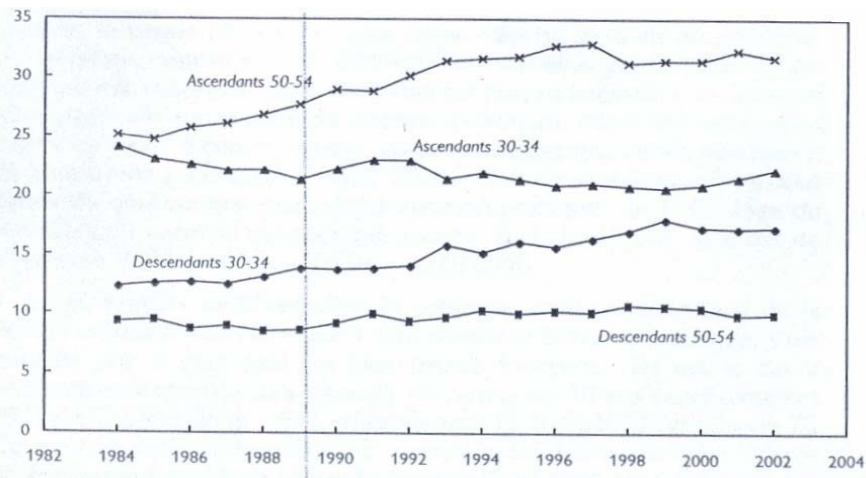
*N.B. : Pour les femmes, les données disponibles sont peu fiables (comparaison entre positions sociales des filles avec celles des mères, dont beaucoup étaient inactives). Les constats énoncés sont tendanciellement valables pour les femmes, même si des différences apparaissent lorsqu'on observe la mobilité sociale en cours de carrière, celle des femmes étant moindre que celle des hommes.*

**Cette évolution s'explique principalement par une déformation de la structure des emplois.** Entre 1973 et 2003, la part des ouvriers parmi les actifs est passée de 36 % à 20 %, celle des agriculteurs de 7 % à 3 %, tandis que la part des cadres et des professions intermédiaires passait de 21 % à 38 %. De ce fait, **jusqu'à la fin des années 1970, la mobilité sociale est surtout ascendante.** L'appel d'air créé par l'accroissement des emplois de cadres et de professions intermédiaires bénéficie à certaines générations seulement, en particulier aux générations du baby-boom.

# Les évolutions de la mobilité sociale intergénérationnelle

## L'ascension sociale s'est réduite depuis 20 ans

Probabilités de mobilité intergénérationnelle ascendante et risques de mobilité descendante dans deux classes d'âge (1984-2002)



*Note : sur une pyramide à trois degrés où le sommet est constitué des cadres et des chefs d'entreprises de plus de 10 salariés, le degré médian des professions intermédiaires, et des artisans et commerçants, et le degré inférieur des employés et ouvriers, on mesure les mobilités de père en fils. Les mobiles ascendants sont ceux qui passent d'un degré à un autre plus élevé ; les mobiles descendants sont au contraire ceux qui déclinent.*

Source : Enquêtes Emploi 1984-2002, INSEE ; archives LASMAS-Quetelet ; graphique tiré de L. Chauvel, 2006

Les 50-54 ans ont connu entre 1984 et 2002 une forte hausse des chances d'ascension et aucun accroissement du risque de mobilité descendante.

Au contraire, les 30-34 ans, malgré un niveau d'étude moyen supérieur, ont vu sur la même période leurs chances d'ascension sociale diminuer tandis qu'augmentaient leurs risques de mobilité descendante.

Aujourd'hui, parmi les individus mobiles, les trajectoires ascendantes sont moins nombreuses tandis que les trajectoires descendantes sont sensiblement plus fréquentes.

# Les évolutions de la mobilité sociale intergénérationnelle

## Les inégalités de destins sont toujours fortes

Destins sociaux : les fils de cadres et les autres

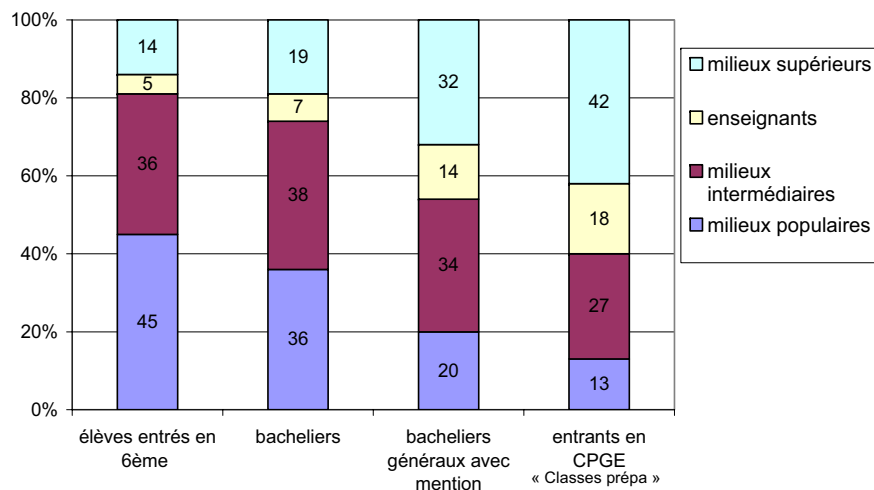
	1977	1993	2003
Probabilité qu'un fils de cadre occupe une position sociale supérieure à celle d'un fils d'ouvrier	74 %	73 %	78 %
Probabilité qu'un fils de cadre occupe une position sociale supérieure à celle d'un fils d'employé	68 %	69 %	73 %
Probabilité qu'un fils de cadre occupe une position sociale supérieure à celle d'un fils d'une personne exerçant une profession intermédiaire	64 %	62 %	67 %

Champ : hommes actifs ayant un emploi ou anciens actifs ayant eu un emploi, âgés de 40 à 59 ans en 1977, 1993 et 2003  
Source : Insee, enquêtes FQP, 1977, 1993 et 2003.

Si la fréquence des trajectoires descendantes tend à augmenter, elle ne concerne cependant pas avec la même intensité toutes les catégories sociales.

L'inégalité de destins entre enfants de pères de différentes catégories sociales demeure importante et cela, malgré une tendance à la démocratisation de l'enseignement observée depuis les années 1960.

Évolution de l'origine sociale des élèves



Source : ministère de l'Éducation nationale, 2003



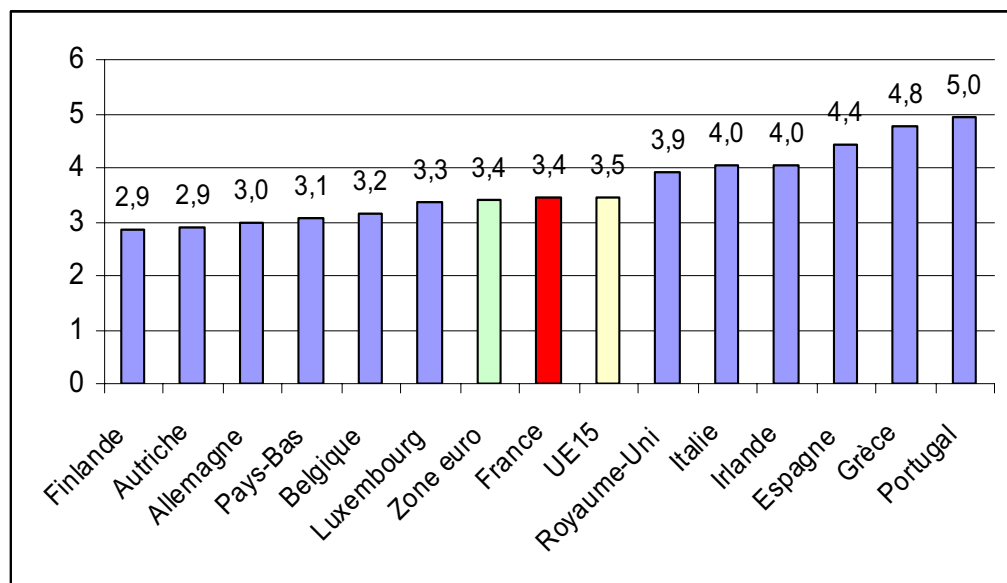
## Inégalités de revenus

**Les inégalités de revenus sont comparables à la moyenne européenne (Europe des 15) et ont diminué depuis 1970. Toutefois, ces indicateurs ne prennent pas en compte la totalité des revenus du patrimoine**

**Le niveau d'inégalité en France est proche de la moyenne de l'Union Européenne à 15**

En France, le rapport entre le revenu des 10 % les plus aisés et des 10 % les plus modestes s'élève à 3,4 en 2001. Ce niveau est comparable à celui des 15 pays de l'Union Européenne (en 2001) ou de la zone euro.

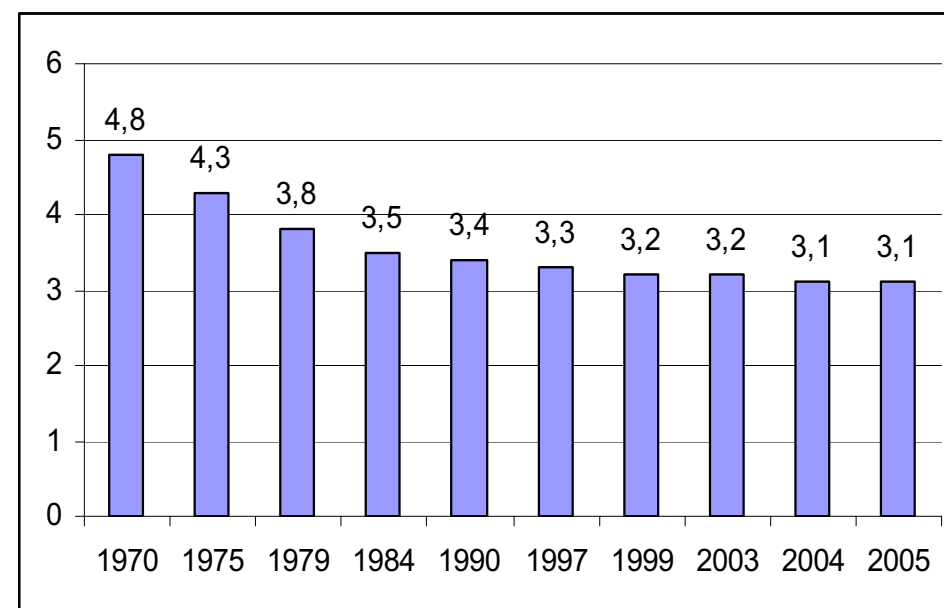
Rapport entre le revenu des 10 % les plus aisés et le revenu des 10 % les plus modestes en 2001



Source : Eurostat, 2001

Le niveau d'inégalité en France a diminué entre les années 1970 et la fin des années 90 pour se stabiliser ensuite.

Rapport entre le revenu des 10 % les plus aisés et le revenu des 10 % les plus modestes en France de 1970 à 2005



Source : INSEE – enquêtes revenus fiscaux

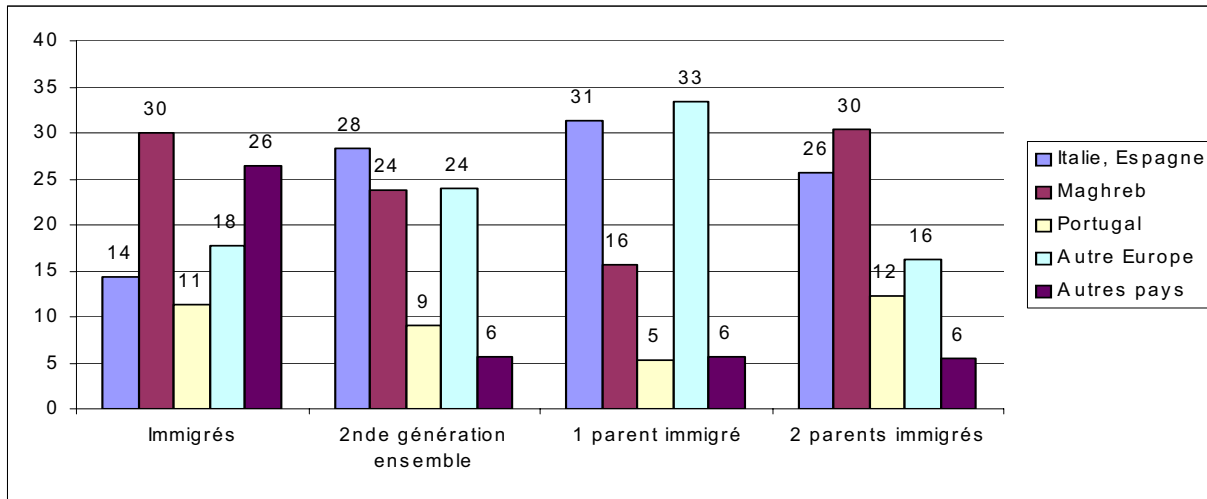
Revenu après impôt et prestations sociales. Ne comprend pas environ une partie des revenus du patrimoine.

Les données sont légèrement différentes de celles d'Eurostat qui sont homogénéisées afin de permettre une comparaison européenne.

# L'intégration des immigrés et de leurs descendants

## La seconde génération est une population encore jeune, près de la moitié a moins de 35 ans

Origine géographique des personnes immigrées et issues de l'immigration

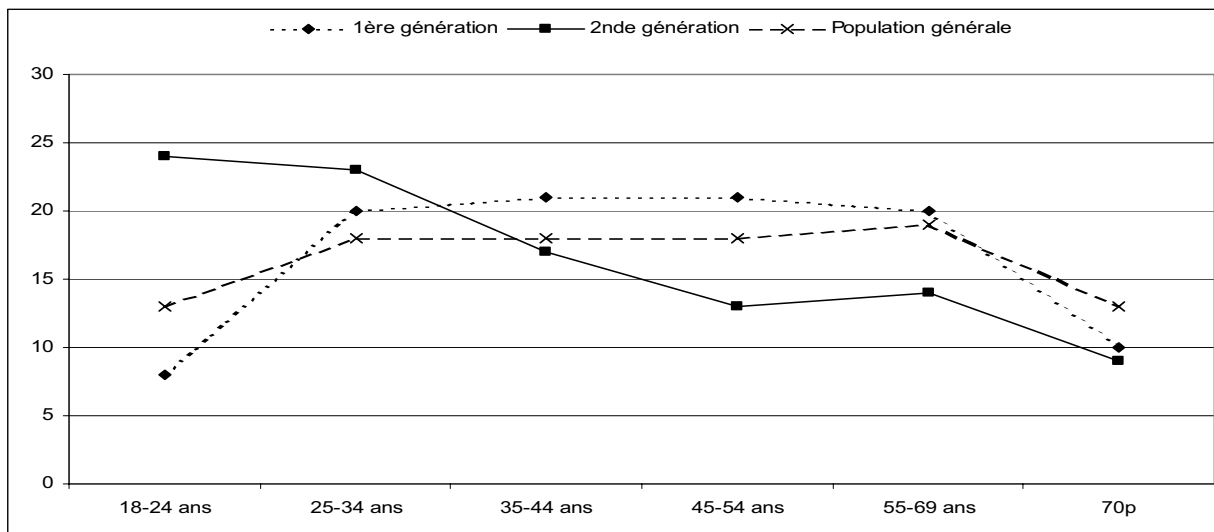


Les origines géographiques de la population immigrée correspondent aux différentes vagues d'immigration en France. 30 % des immigrés sont originaires des pays du Maghreb, 26 % d'Afrique, d'Asie et du Moyen-Orient, 14 % sont d'Italie ou d'Espagne. La moitié des Italiens et des Espagnols est arrivée en France avant 1960. Les personnes originaires du Maghreb sont venues en France plus récemment (la moitié est arrivée entre 1970 et 1991).

Le nombre d'enfants au cours de la vie diffère selon le lien à la migration : 40 % des immigrés ont eu trois enfants ou plus, contre un quart de la seconde génération et 27 % de la population générale.

Champ : les personnes immigrées et issues de l'immigration âgées de 18 ans et plus.  
Source : enquête « Histoire de vie », INSEE, 2003

Répartition par âge selon le lien à la migration



Lecture : 24 % des personnes issues de l'immigration sont âgées de 18 à 24 ans.

Source : enquête « Histoire de vie », INSEE, 2003

# L'intégration des immigrés et de leurs descendants

## Difficultés scolaires

27 % des jeunes issus d'une famille immigrée entrent dans les filières d'enseignement général des lycées contre 40 % des non-immigrés. Cette situation est vécue difficilement : 62 % des lycéens professionnels estiment que leur orientation a été contrainte.

Leurs parents ont de fortes attentes à l'égard du système éducatif et expriment des souhaits d'orientation ambitieux, tout en appartenant majoritairement à des milieux sociaux défavorisés.

Situation au 1<sup>er</sup> mai 2002 des jeunes entrés en sixième en 1995

	Familles non immigrées (en %)	Familles mixtes (en %)	Familles immigrées (en %)	Comparaison familles immigrées / familles non immigrées (odds ratio)
<b>Lycéens généraux</b>	39,7	48,3	27,2	0,57
première ou terminale ES	11,5	13,0	8,2	0,69
première ou terminale L	6,8	7,7	5,7	0,83
première ou terminale S	19,2	24,7	10,6	0,50
<b>Lycéens technologiques</b>	18,0	16,7	20,1	1,15
première ou terminale STI	4,5	5,1	3,3	0,72
première ou terminale STT	7,8	8,6	12,7	1,72
<b>Lycéens professionnels</b>	24,6	21,9	35,0	1,65
<b>Apprentis</b>	8,7	5,3	5,8	0,65
<b>Sortis de formation initiale</b>	9,0	7,8	12,0	1,38
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	

Lecture – Au 1<sup>er</sup> mai 2002, 27,2 % des élèves de familles immigrées étaient lycéens généraux. Le fait que les enfants d'immigrés soient sortis de formation initiale et pas les enfants de familles non immigrées est un événement 1,38 fois plus fréquent que la situation contraire : les enfants de familles non immigrées sont sortis de formation initiale et pas ceux de familles immigrées.

Source – MENESR-DEPP, panel d'élèves du second degré recruté en 1995, enquête Jeunes 2002.

Sept ans après l'entrée au collège, seul un enfant d'immigré sur quatre prépare un baccalauréat général, mais à **situation sociale et familiale comparable, les enfants d'immigrés ont des chances au moins égales à celles des autres élèves de préparer un baccalauréat général.** Ils sont plutôt attirés par les métiers du tertiaire (commerce et administration) et manifestent une volonté d'amélioration de leurs conditions d'existence.

# L'intégration des immigrés et de leurs descendants

## Une part non négligeable des immigrés est en difficulté sur le marché du travail

Position sur le marché du travail selon le pays d'origine des immigrés

	Hommes			Femmes		
	Emploi	Chômage	Inactivité	Emploi	Chômage	Inactivité
Italie Espagne	88,7	10,7	0,7	68,2	13,8	17,9
Portugal	88,9	9,8	1,3	73,0	10,2	16,9
Algérie	67,0	29,6	3,5	41,7	30,5	27,7
Maroc Tunisie	73,4	24,6	1,9	36,8	26,1	37,1
Afrique Sub-Saharienne	71,3	26,7	2,0	48,0	30,7	21,4
Turquie	72,8	24,9	2,3	22,6	18,7	58,8
Asie du Sud-Est	80,6	16,0	3,4	56,0	21,0	23,0
<b>Natifs</b>	<b>88,3</b>	<b>10,1</b>	<b>1,6</b>	<b>74,3</b>	<b>13,5</b>	<b>12,2</b>

Champ : ensemble de la population immigrée âgée de 18 à 40 ans

Source : INSEE, Enquête Etude de l'Histoire Familiale, 1999.

L'insertion des immigrés sur le marché du travail dépend principalement de leurs **compétences linguistiques** et de la **constitution de réseaux d'information et de relations** dans le pays d'immigration.

Ce sont les **niveaux scolaires** atteints et les **caractéristiques de l'environnement familial**, voire du quartier ou de la communauté, qui sont les plus déterminants pour les « secondes générations ».

Les « secondes générations » améliorent globalement leurs positions sur le marché du travail.

La mobilité intergénérationnelle doit toutefois être reliée au **ralentissement de la mobilité sociale depuis les années 1970** : les conditions d'entrée sur le marché du travail se sont durcies, notamment pour les jeunes générations (P. Simon, A. Pailhé, D. Meurs, 2005).

Position sur le marché du travail des « secondes générations » selon le pays de naissance des parents

	Hommes			Femmes		
	Emploi	Chômage	Inactivité	Emploi	Chômage	Inactivité
Italie Espagne	88,7	10,3	1,1	75,2	13,5	11,3
Portugal	83,8	14,3	1,9	74,7	16,0	9,4
Algérie	74,8	23,2	2,0	64,6	22,3	13,1
Maroc Tunisie	79,0	19,4	1,6	66,4	21,7	11,9
Afrique Sub-Saharienne	78,1	19,2	2,6	71,4	18,8	9,8
Turquie	74,4	21,2	4,4	39,4	29,4	31,2
Asie	76,0	22,7	1,3	75,9	11,6	12,6
<b>Natifs</b>	<b>88,3</b>	<b>10,1</b>	<b>1,6</b>	<b>74,3</b>	<b>13,5</b>	<b>12,2</b>

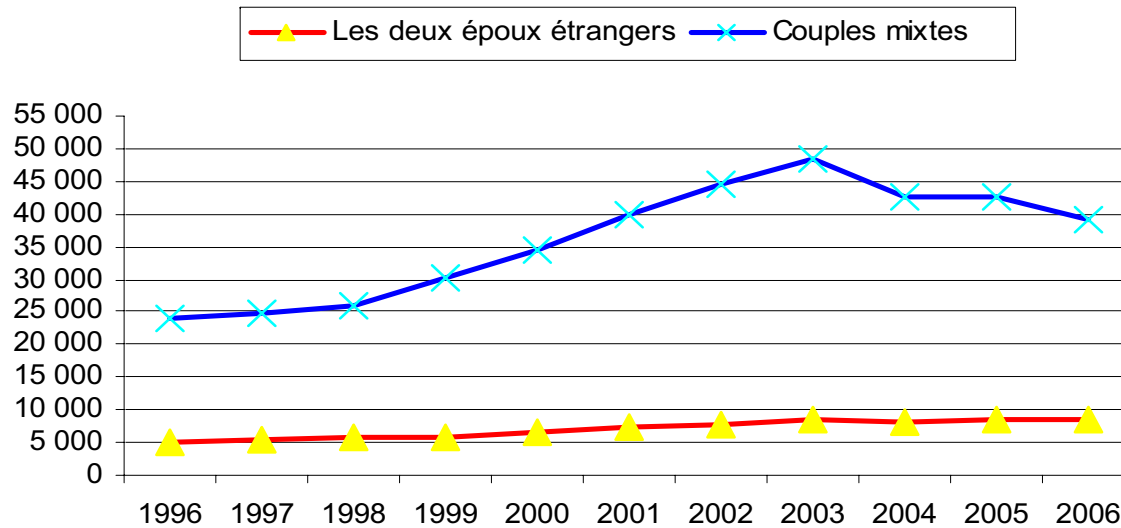
Champ : population de 18 à 40 ans

Source : INSEE, Enquête Etude de l'Histoire Familiale, 1999.

# L'intégration des immigrants et de leurs descendants

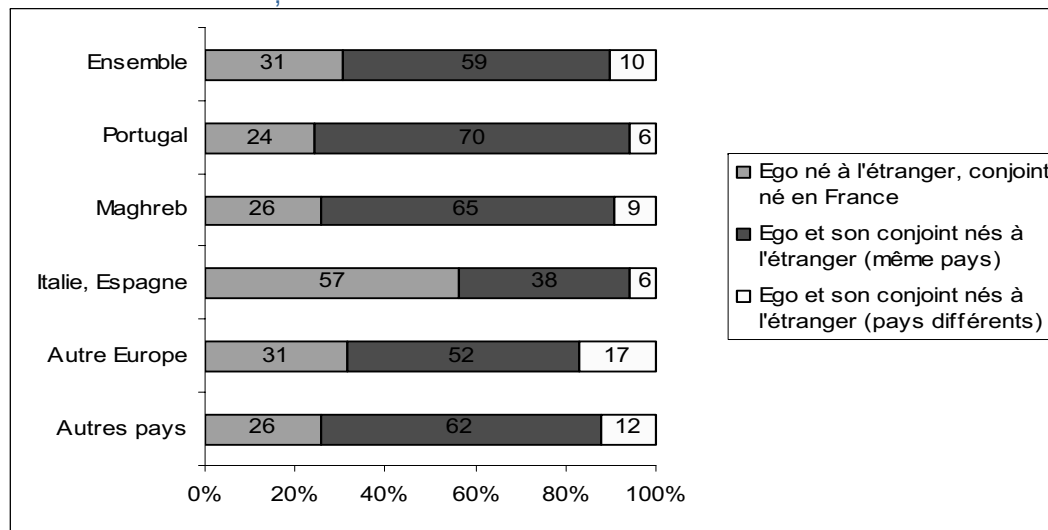
## Environ 15 % des mariages contractés en France sont des mariages mixtes

Nombre annuel de mariages mixtes ou entre deux étrangers en France (1996-2006)



Source : INED

Composition des couples de la population immigrée selon le pays de naissance



Source : enquête « Histoire de vie » INSEE, 2003.

**La proportion de couples mixtes** est plus élevée chez les personnes originaires de l'Italie et de l'Espagne (56 %) et **plus faible pour les personnes issues du Portugal (24 %) et des pays du Maghreb (26 %)**. Ces différences entre pays sont en partie fonction de l'ancienneté des migrations : indépendamment de l'origine géographique, 60 % des immigrants arrivés avant 1960 forment un couple mixte, 30 % des personnes arrivées entre 1960 et 1975, 25 % des personnes arrivées depuis 1975 (M. Beque, 2004).

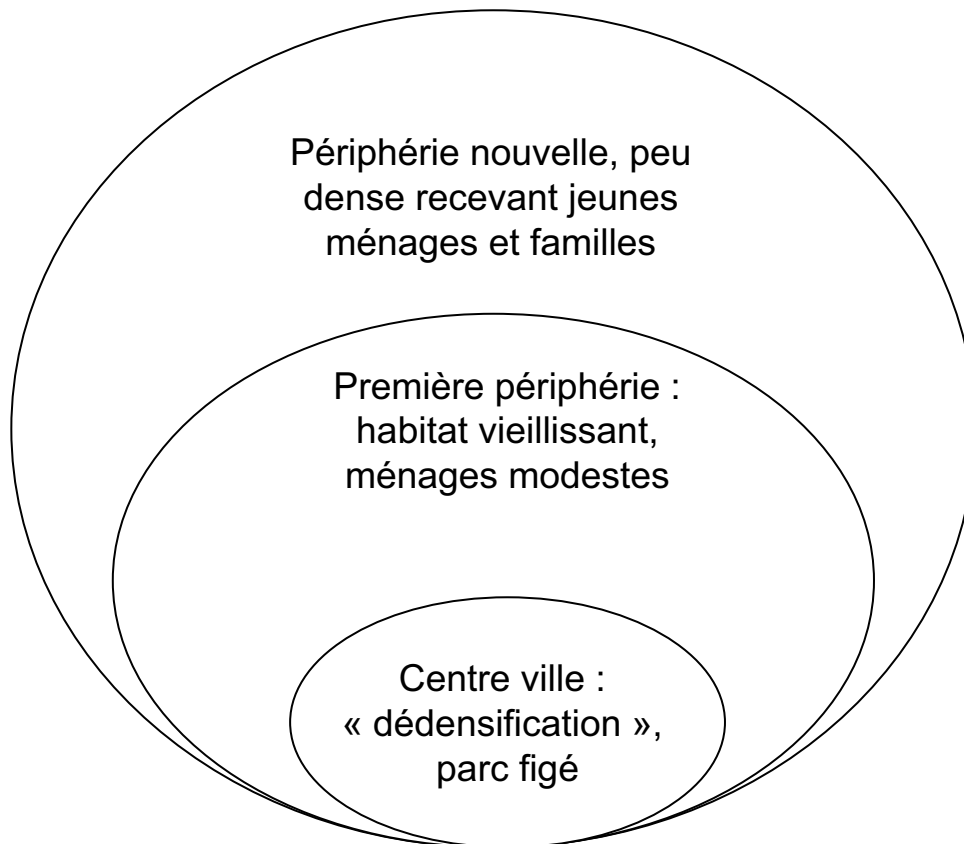
Le lieu d'origine influe sur la composition du couple. Les immigrants issus de pays européens sont davantage en couple avec une personne née en France et moins souvent en couple avec une personne née à l'étranger.

## Les contraintes de la politique du logement

La politique du logement doit, en dépit des contraintes financières, répondre à une demande particulièrement forte de nouveaux logements, en particulier de logement sociaux, et doit s'intégrer dans une vision durable du développement de l'espace... Or, les dynamiques spatiales et la division territoriale des compétences ne permettent pas d'intégrer facilement la politique du logement dans une conception durable du développement du territoire.

« **Dédensification** » de l'habitat : les Plans locaux d'urbanisme (PLU) ne parviennent pas à inverser les tendances qui structurent la ville et le logement (voir ci-dessous).

Les PLU ne libèrent que quelques pourcentages des espaces couverts par les transactions immobilières.



### Les paradoxes actuels de l'urbanisme

*Les transports « subventionnent » l'extension de la ville :* temps de trajet domicile-travail inchangé depuis 1965 (35 mn) ; augmentation des distances. On observe une certaine constance de la somme : « dépense de logement + dépense de transport », les ménages moins aisés se trouvant en périphérie.

*La ville s'étend aux dépens des territoires agricoles :* la conversion agricole/foncier a été un mécanisme compensant l'absence de retraites agricoles. L'espace périurbain se convertit facilement à une urbanisation lâche.

*La ségrégation s'effectue spontanément du fait de la volonté « d'être entre soi ».*

*Une fiscalité locale « à l'envers » :* la taxe professionnelle fournissait des ressources à la ville hébergeant l'outil industriel. La tertiarisation des activités a transféré la ressource fiscale dans les zones très corrélées avec les niveaux aisés. Cette ressource manque tout particulièrement dans les territoires en désindustrialisation.

# Les contraintes de la politique du logement

## La demande de logement est tirée par les divorces, le vieillissement et le solde migratoire

### 1) Évolution de la taille moyenne des ménages en baisse à population globale constante:

1975 : 3,5 personnes par foyer

2005 : 2,3 personnes par foyer (1,9 en centre-ville)

Ce seul facteur explique 40 % de la demande.

### 2) Allongement de la durée de vie:

La dédensification et le vieillissement des centres sont des facteurs prépondérants de la demande.

### 3) Solde migratoire:

Le solde migratoire, qui était de l'ordre de 50 000 par an en moyenne au cours des années 1980-2000 s'est élevé à près de 100 000 en 2002, 2003 et 2004.

### 4) Destructions de logement:

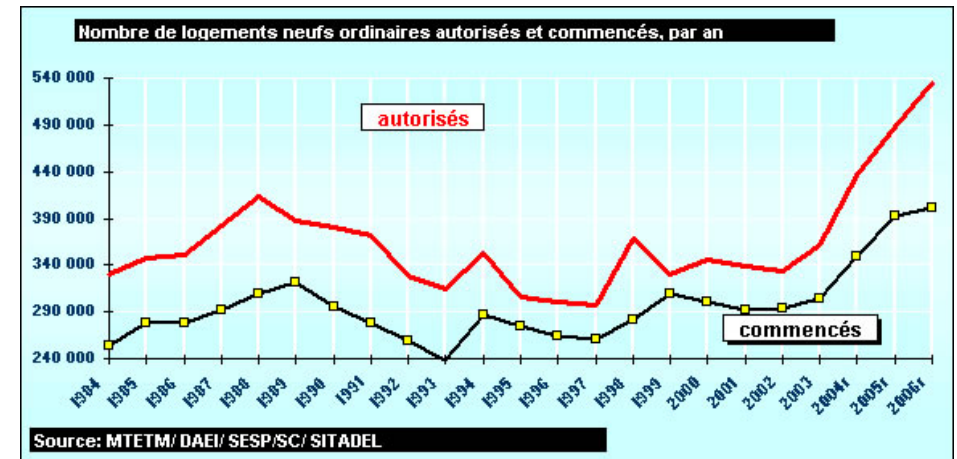
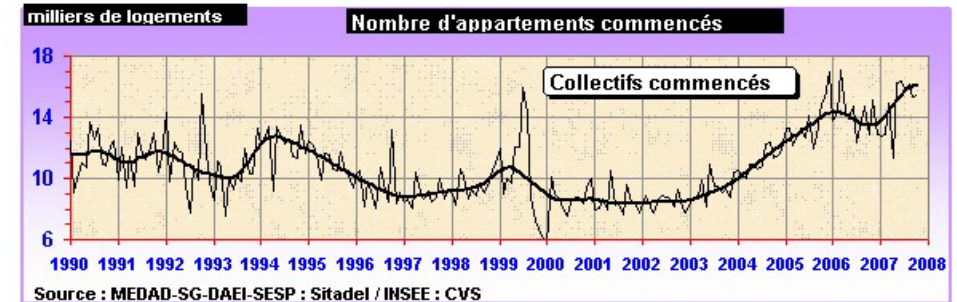
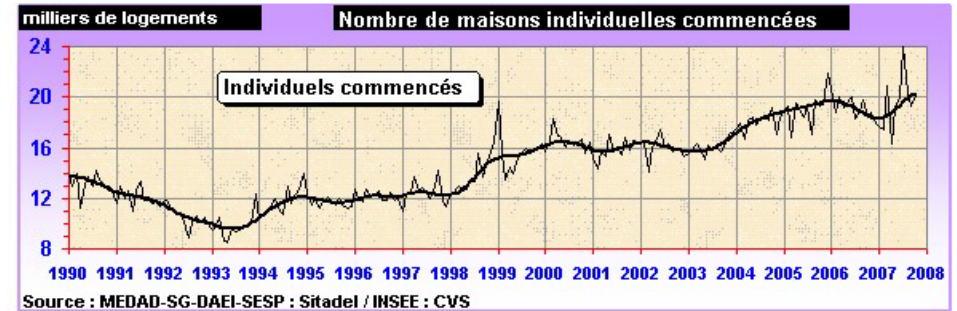
30.000 à 50.000/an.

### 5) Taux de vacance:

Actuellement, les taux de vacance sont en diminution très forte à des niveaux résiduels en raison de la tension sur le logement. Mais avec des disparités importantes : les zones de fort taux HLM (supérieur à 35 %) connaissent des taux de vacance importants et une désaffectation de la construction. Parc hors HLM : moyenne française 10 %, 5 % en Île-de-France

L'offre survalide la demande de maisons individuelles périphériques (de fait, le prix plus élevé des appartements en ville montre leur attractivité), insérée de plus dans des zones de densité insuffisante (COS 0,2 alors que les pays du Nord vont jusqu'à 0,8 en habitat individuel) et construit insuffisamment d'habitat collectif.

**Hors reconstruction, il faudrait déjà construire 350 000 à 400 000 logements par an, uniquement pour éviter de creuser le « déficit de logements » actuel.**



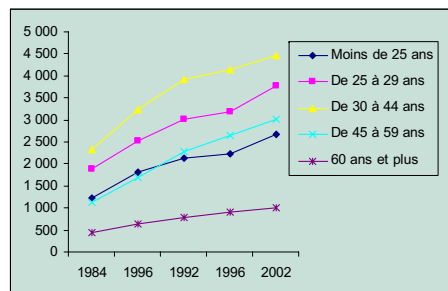
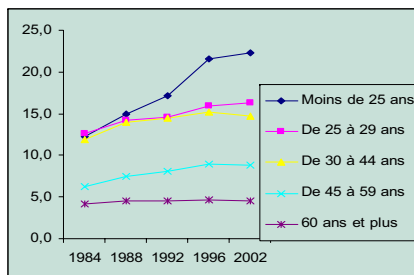
Source : INSEE, enquêtes Logement

# Les contraintes de la politique du logement

## Une ponction croissante sur les ressources financières des jeunes actifs

### Se loger devient très cher pour les jeunes ménages

Taux d'effort net moyen



Source : INSEE, enquêtes Logement

### Augmentation du coût de l'accession

Elle résulte, paradoxalement, de la baisse du coût du crédit à l'habitat. La baisse des taux d'intérêt et leur maintien, depuis 2003, à un niveau très peu élevé, a puissamment amélioré la solvabilité des accédants, accru la demande et induit un ajustement de l'offre : la production de logements neufs a de ce fait retrouvé un niveau qui n'avait pas été atteint depuis les années 1970. Mais son effet a peu à peu été annulé par la hausse des prix qu'elle a provoquée.

### Endettement de long terme

La réponse a été trouvée par l'accroissement des durées de remboursement, dont l'efficacité est précisément accrue par la baisse des taux. Toutefois cet allongement de la durée de l'effort des ménages, alimentant lui aussi la hausse des prix, est rapidement devenu insuffisant, de sorte que les accédants ont dû consentir des taux d'effort de plus en plus élevés.

### Hausse des prix

Le prix du logement a été multiplié par 2,3 depuis 1990. Il dépend surtout du prix du foncier, lui-même déterminé par l'environnement local (ségrégation) et les politiques urbaines.

Malgré un tassement très net, l'appétence pour l'accession n'a pas diminué depuis le milieu des années 1980.

### Île-de-France : un cas extrême

En 2004, 1,8 million de Franciliens résident dans un logement pour lequel les Caisses d'allocations familiales versent une aide au logement à un bénéficiaire d'âge actif.

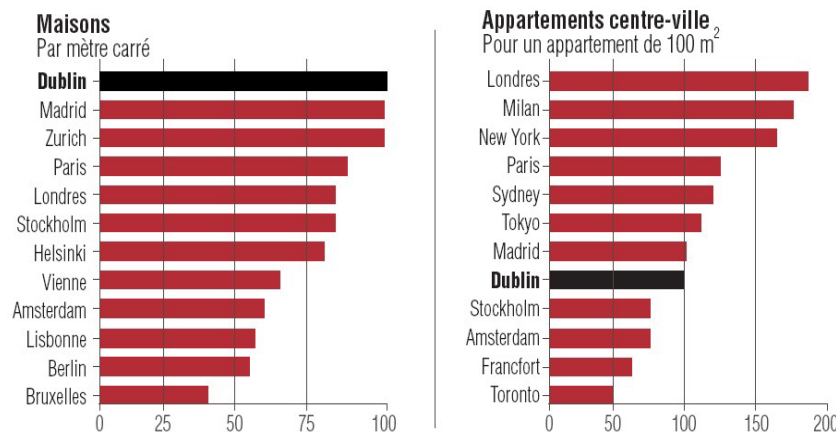
Après déduction de cette aide, les locataires consacrent en moyenne 23 % de leurs revenus à leur loyer dans le parc privé, 8 % dans le parc public. Les aides personnelles au logement vont plus aux occupants du parc social qu'à ceux du parc privé.

Entre 1988 et 2002 : l'effort financier des ménages locataires à bas revenu a crû de 26 % dans le parc social, de 60 % dans le privé (effort absorbé par une hausse de 23 % des aides dans le social, 89 % dans le privé).

A Paris, un locataire aidé sur trois dépense au moins 30 % de ses revenus pour son loyer. Le parc locatif social accueille plutôt des familles, alors que le privé héberge plutôt des personnes seules, des couples sans enfant et une proportion d'allocataires à bas

### Classement des prix immobiliers

Prix moyens en 2004, Dublin = 100



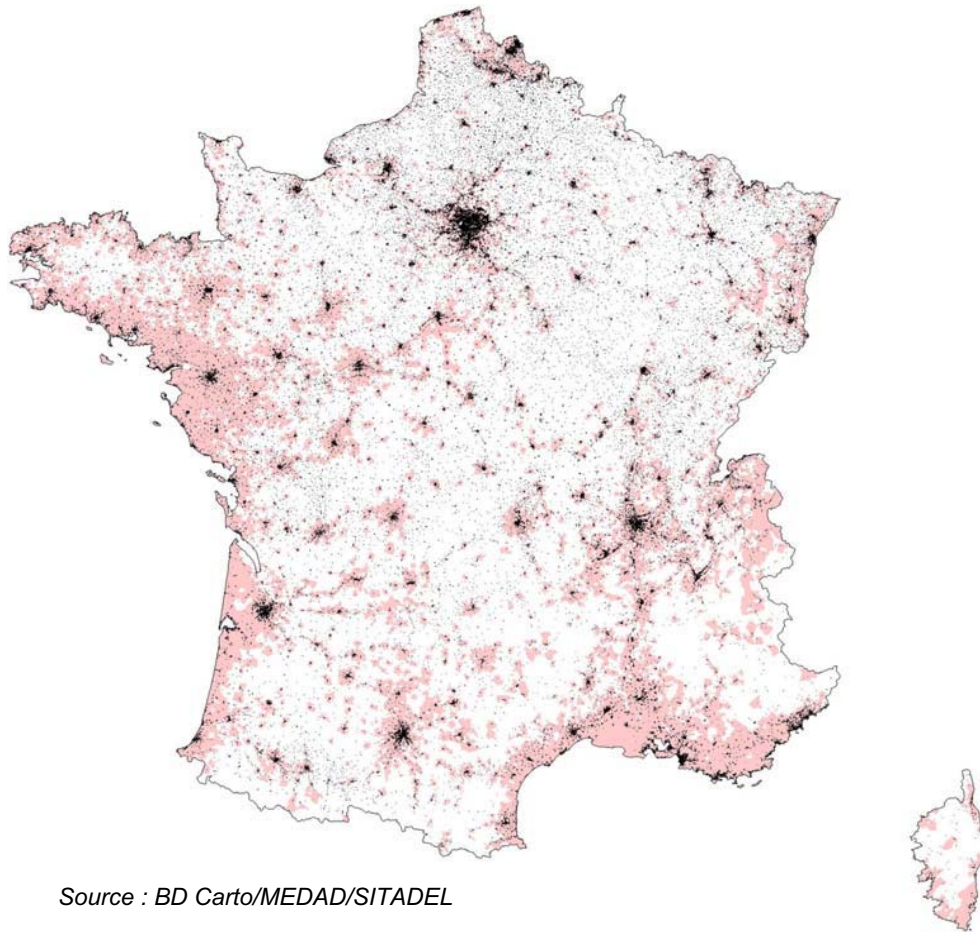
Source : OCDE



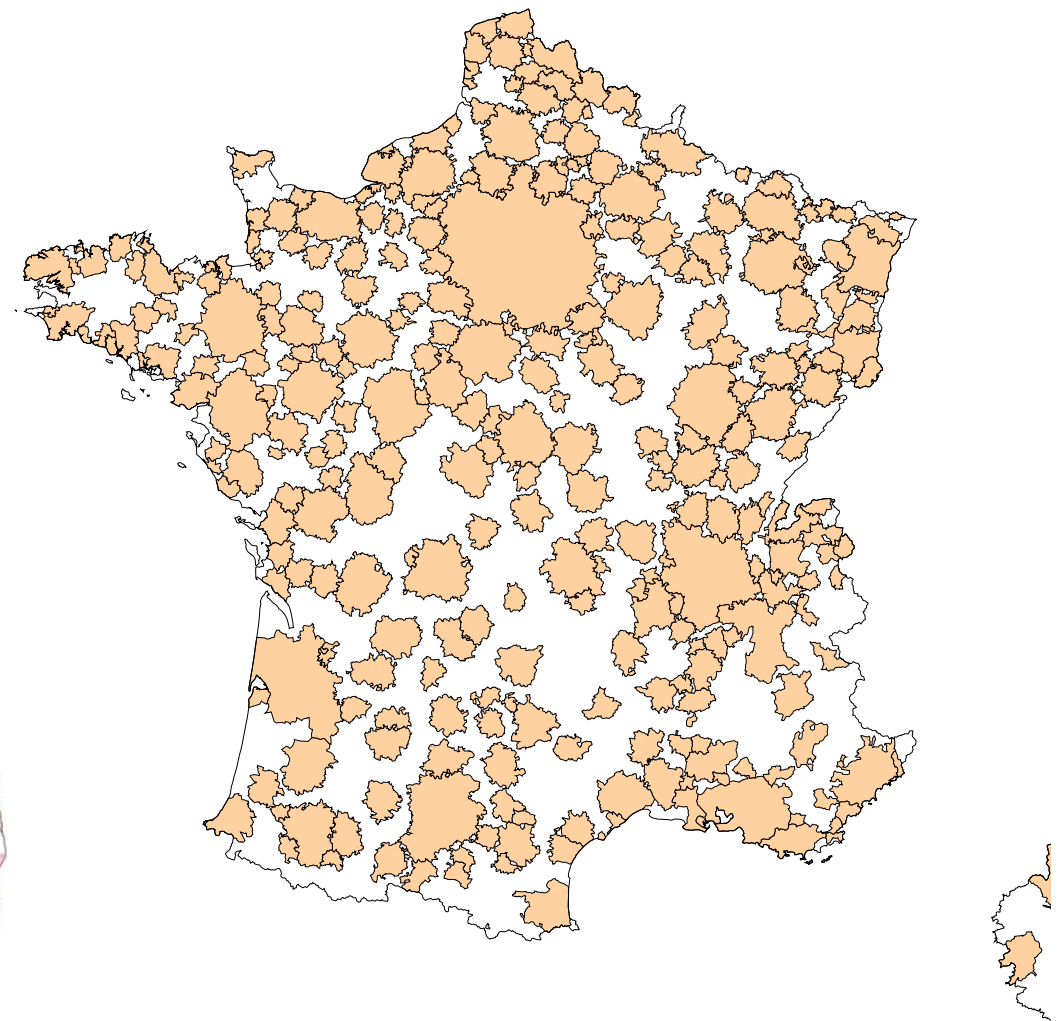
## Dynamique de l'espace périurbain

**Toujours plus loin des villes**, la révolution de la périurbanisation (extension spatiale des villes) se poursuit, grâce au soutien à la propriété individuelle, au système automobile, et à la diffusion des services.

Les aires urbaines adoptées en 1994 auront bientôt une telle extension périurbaine qu'elles couvriront **presque tout l'espace national**, comme les ZPIU naguère (zone de peuplement industriel et urbain). La carte préfigure les aires urbaines en 2008-2009.



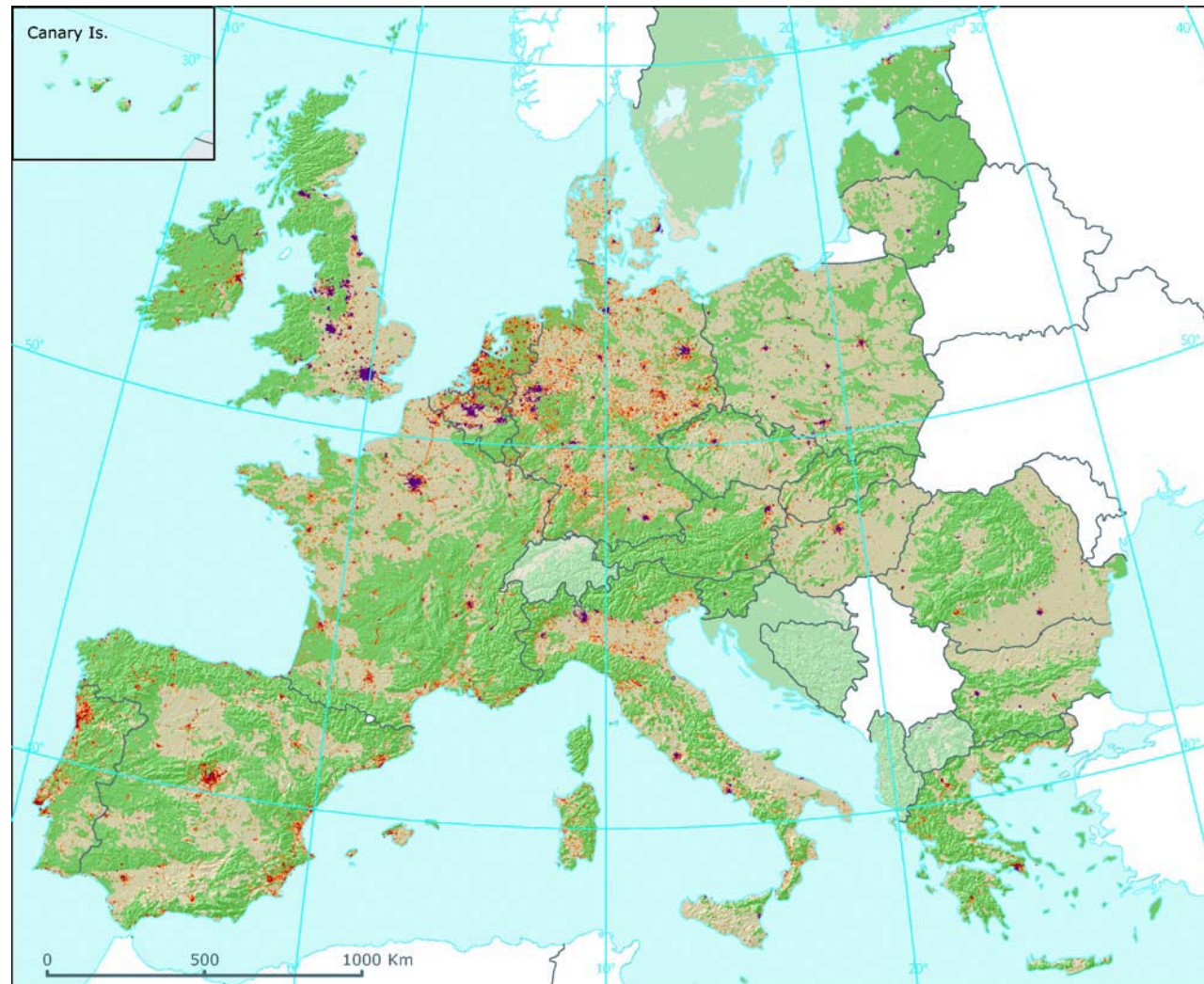
De 1990 à 2006, 20 % des communes (en rose sur la carte) ont consommé 70 % de la nouvelle surface urbanisée, toujours plus loin des taches urbaines (en noir sur la carte). La littoralisation, la résidentialisation des campagnes, et la formation de vastes régions urbaines sont les tendances des quinze dernières années.



# Dynamique de l'espace périurbain

## Le phénomène de périurbanisation se retrouve partout en Europe

La France présente des densités relativement faibles par rapport aux autres pays européens.

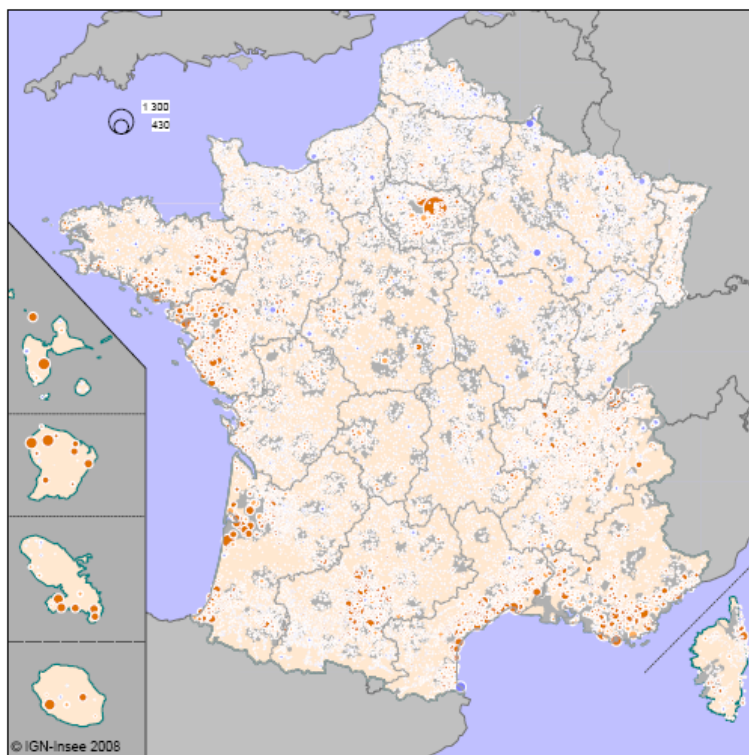


Source : EEA

# Évolution de l'espace rural

**Les campagnes se repeuplent.** Cette croissance de la population rurale, diffusée depuis les agglomérations, touche jusqu'au rural isolé.

Évolution 1999-2004 des communes de moins de 10 000 habitants



Insee, Enquêtes annuelles de recensement 2004, 2006, 2006 ou 2007 - Exploitation principale



Les espaces ruraux sont divers au regard des fonctions productives, résidentielles, récréatives et des ressources (rural agricole, touristique, en voie de périurbanisation...).



Source des données : Diact, D'après Segesa



Source : carte SEGESA des espaces ruraux

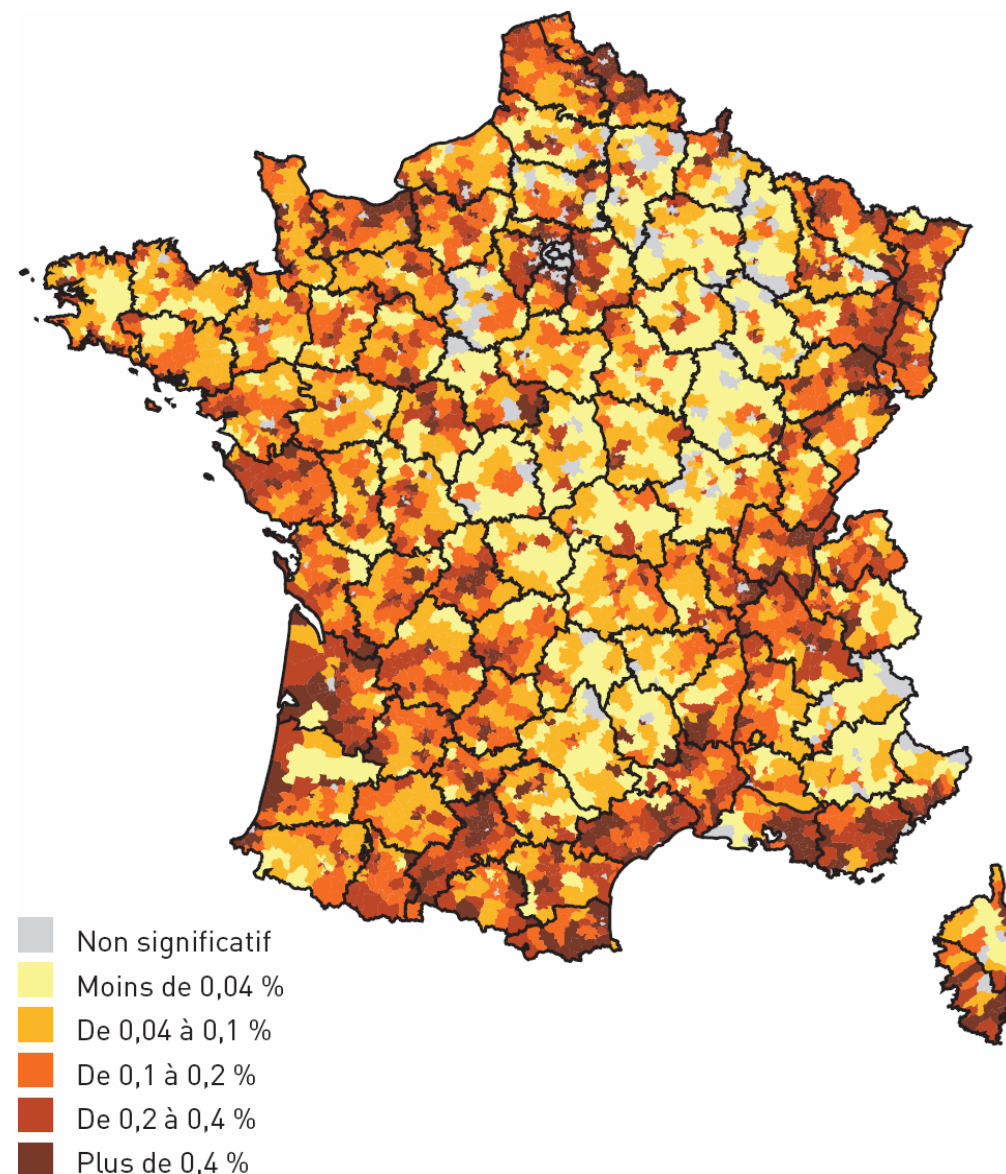
## Évolution de l'espace rural

**L'artificialisation\* de l'espace rural se poursuit** : la dynamique de construction touche maintenant quasiment l'ensemble des territoires, même ceux qui, reculés, étaient en phase de désertification dans les années 1990.

(\*) Surfaces naturelles utilisées pour construire des routes, des bâtiments, des infrastructures... : calculées à partir des sommes des surfaces de biens notifiées à la SAFER entre 2004 et 2006 comme étant destinées à une artificialisation dans les 5 ans.

Terre d'Europe-SCAFR d'après SAFER  
Source : recensement général agricole

Évolution prévue à 5 ans de l'artificialisation des surfaces en pourcentage annuel à l'échelle cantonale

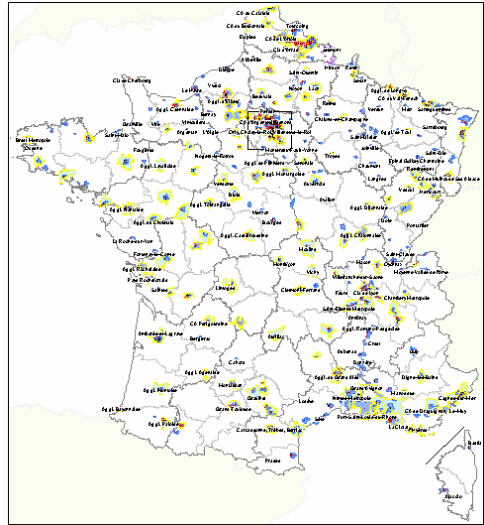


# Territoires urbains sensibles et politique de la ville

La politique de la ville a pour objet de réduire les inégalités territoriales et d'agir sur les quartiers, en définissant notamment des territoires prioritaires. C'est pourquoi les évolutions des territoires urbains sensibles sont fortement dépendantes de la politique de la ville. Face aux défis sociaux et urbains actuels et à venir, comment renforcer l'action publique en renouvelant la politique de la ville ?

## Évolution du cadre géographique et budgétaire de la politique de la ville

Les territoires prioritaires des contrats urbains de cohésion sociale 2007-2009



- Contrats-cadre
  - Périmètres des Contrats Urbains de Cohésion Sociale\*
  - Périmètres des EPCI signataires des CUCS
  - Commune signataire
  - Commune non signataire
- \* ou communes signataires dans les EPCI considérés
- Quartiers Politique de la Ville hors ZUS  
Quartiers Politique de la Ville en ZUS

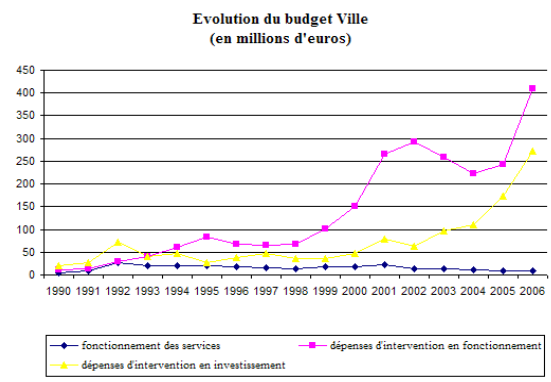
Pôle Cartographie-SIG / Observatoire National des Zones Urbaines Sensibles / Délégation Interministérielle à la Ville / Ministère du Logement et de la Ville - Juin 2007

### Les Quartiers de la politique de la ville

- 1984 : 148 « DSQ »
- 1989: 296 « DSQ », 136 conventions de quartiers et 130 « Ville-Habitat »
- 1996 : 751 « ZUS »
- 2007: plus de 2300 quartiers « CUCS »

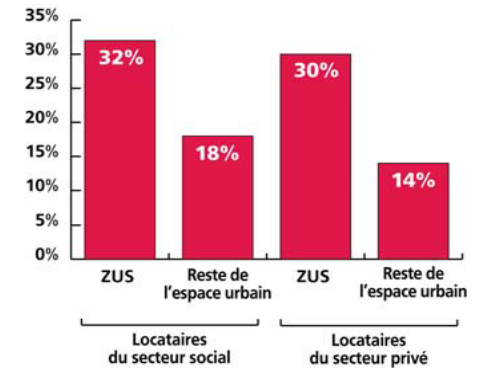
La montée en charge du Plan de rénovation urbaine à partir de 2003 explique l'augmentation du budget de l'État.

Celui-ci est abondé par des financements des collectivités locales et d'autres partenaires (CDC, Offices HLM...)



Source : rapport du Sénat 2006

## Une concentration deux fois supérieure de ménages pauvres dans les logements situés en ZUS.

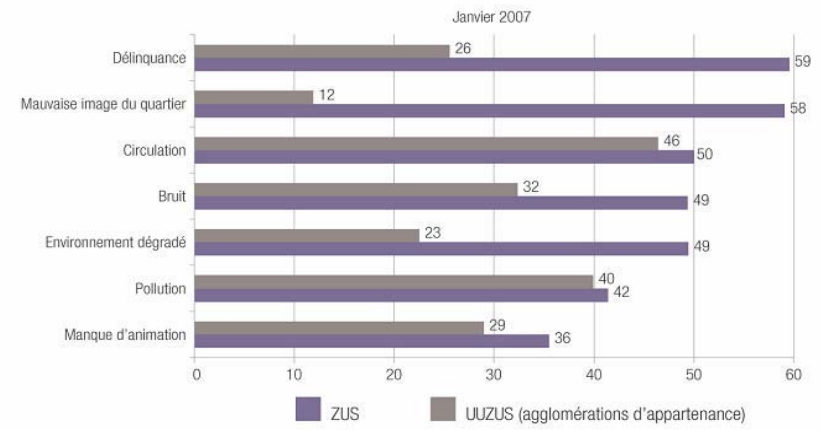


Source : INSEE, enquête Logement 2004, Rapport ONZUS 2004

## Des territoires ressentis par leurs habitants comme plus délaissés et plus dangereux que le reste de leur agglomération

### RAPPORT 2007 Sécurité

Votre quartier est-il concerné par les problèmes suivants (% des répondants)



Source : INSEE, Enquêtes PCV "Cadre de vie et sécurité" Janvier 2007 - Champ population de 14 ans et plus

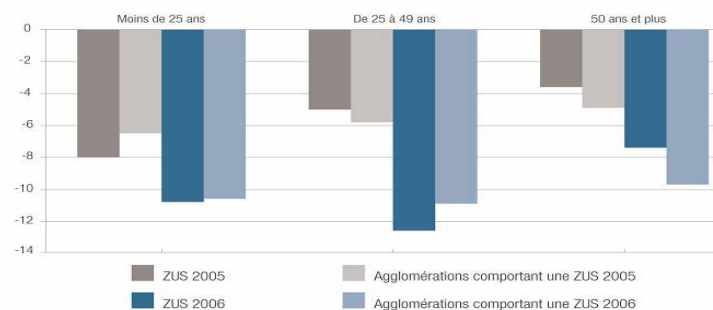
# Territoires urbains sensibles et politique de la ville

## Des écarts persistants entre les quartiers et leurs agglomérations malgré quelques améliorations

### Emploi

RAPPORT 2007 L'emploi

Évolution du nombre de demandeurs d'emploi par âges en 2005 et 2006 dans les ZUS et leurs agglomération d'appartenance



Source : enquête INSEE-ANPE, 2005-2006

Persistance d'un fort taux de chômage des jeunes de moins de 25 ans en ZUS malgré une faible réduction des écarts avec leur agglomérations

### Éducation

RAPPORT 2007 Établissements et réussite scolaires

Taux de réussite au diplôme national du brevet dans les collèges, en ZUS et hors ZUS

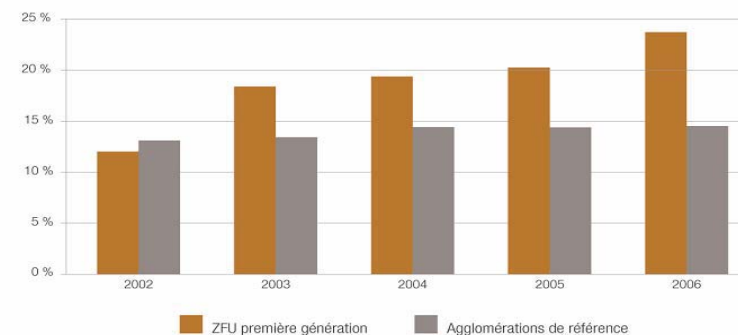


Source : Ministère de l'Éducation nationale, DEPP - Collèges publics en ZUS France métropolitaine et DOM

Source : DEPP Éducation nationale

RAPPORT 2007 Les entreprises

Taux d'installation d'établissements dans les ZFU de première génération et dans leurs agglomérations d'appartenance



Source : INSEE - SIREN

On constate un effet de rattrapage grâce au dispositif des ZFU des quartiers sur leur agglomérations.

### Inégalités et limites des solidarités

	Taux population zus	Proportion de logements sociaux	Revenu fiscal moyen des ménages par pop INSEE	Potentiel financier par pop DGF	Effort fiscal	P fin + DSU + DSR + DNP
<b>Communes de plus de 10 000 habitants</b>						
942 communes de plus de 10 000 hab.	14,8%	23,6%	9 096	962	1,3211	998
124 communes comportant les ZUS les plus peuplées	45,4%	41,1%	7 331	957	1,3839	1 038
189 communes sans ZUS et ne percevant pas la DSU	0,0%	11,7%	13 334	1 219	0,9608	1 221

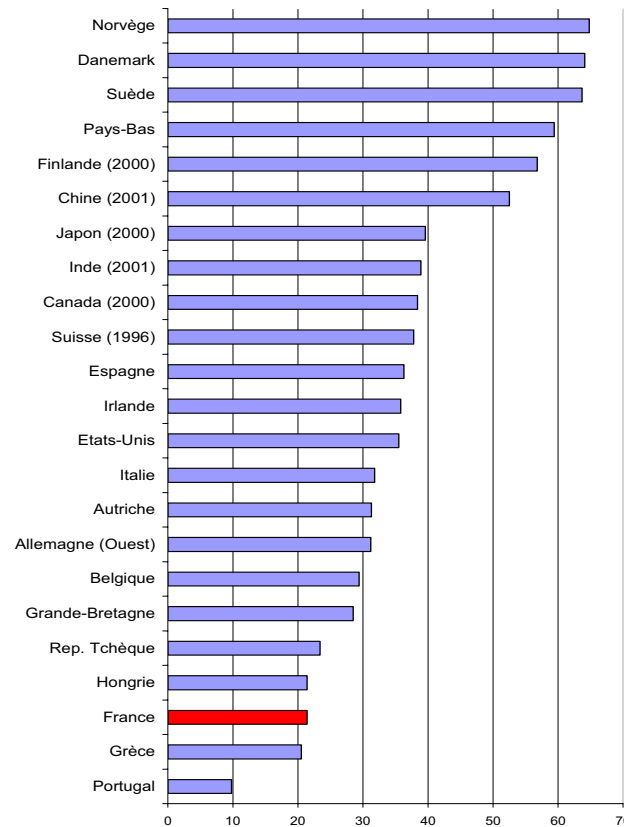
Source : DGCL – indicateurs DIV

## Le capital social \* : un facteur de croissance et de bien-être ?

Les Français se distinguent par un **faible niveau de confiance** et par une certaine **tolérance vis-à-vis des comportements de fraude**.

*Cette faible confiance a peu évolué depuis que les données sont disponibles (début des années 1980).*

Pourcentage de personnes déclarant qu'en règle générale,  
on peut faire confiance aux autres



Source : World Values Surveys 1999

Source : World Values Surveys 1999

\* Le capital social désigne à la fois les réseaux de relations, les normes de réciprocité et le niveau de confiance caractéristiques d'un groupe humain.

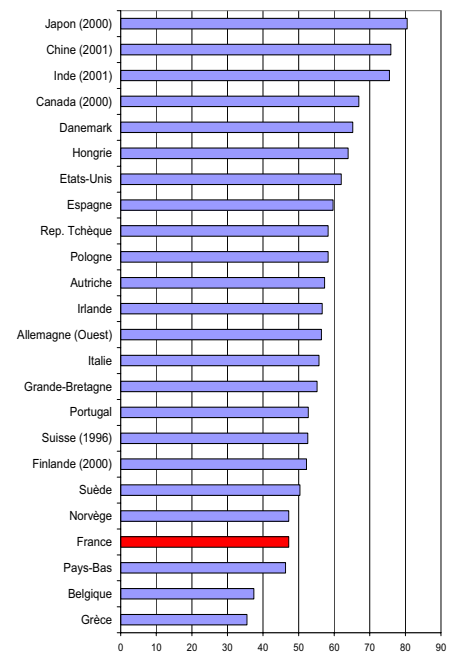
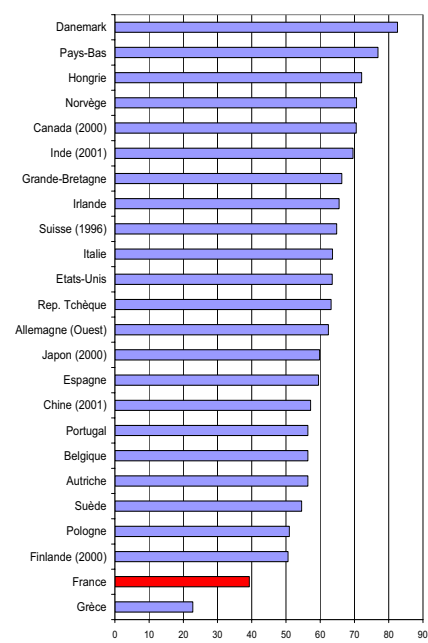
# Le capital social : un facteur de croissance et de bien-être ?

## Les Français sont plus tolérants que les autres vis-à-vis des comportements de fraude

Pourcentage de personnes qui estiment qu'il n'est jamais justifiable de demander indûment des aides publiques

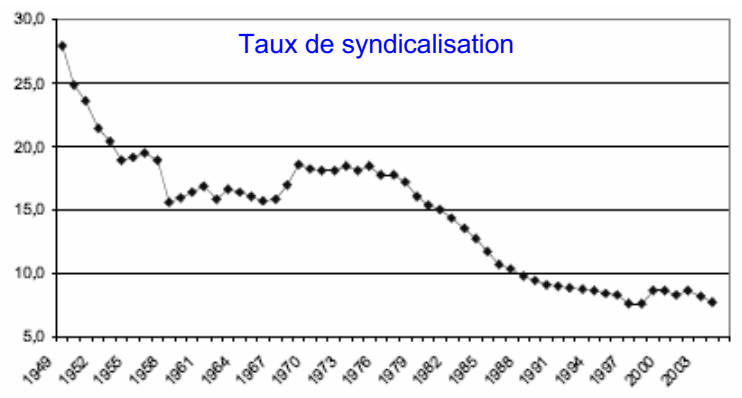
Pourcentage de personnes qui estiment qu'il n'est jamais justifiable de frauder le fisc

Source : World Values Surveys 1999



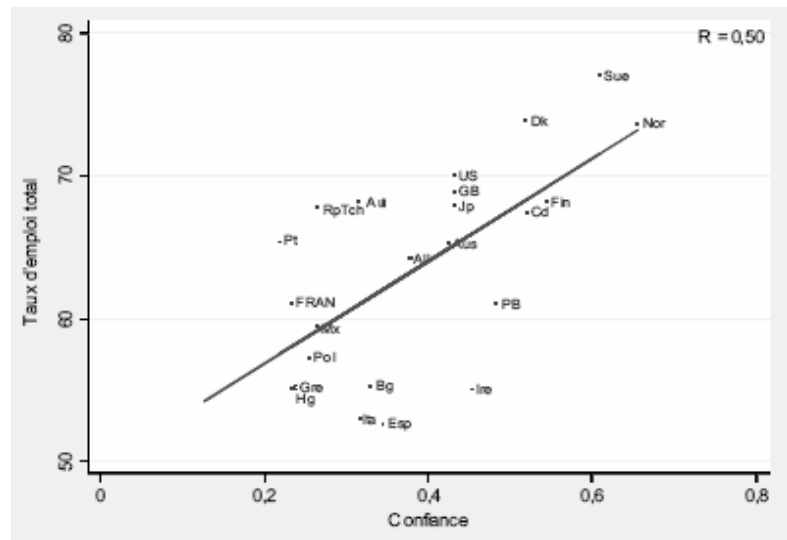
Si l'adhésion aux associations est stable (autour de 45 % depuis 1980), l'adhésion syndicale a atteint un niveau historiquement bas

Source : ministère du Travail ; graphique tiré de P. Cahuc et Y. Algan, La société de défiance, CEPREMAP, 2007

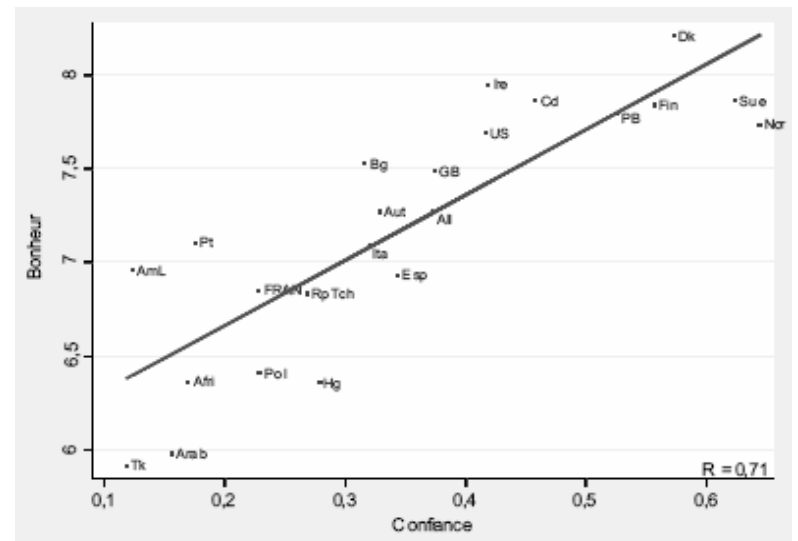


Le développement du capital social peut constituer un enjeu économique et social : la confiance est en effet corrélée aux performances économiques et au bien-être déclaré. Mais quel est le lien de causalité ?

Corrélation entre taux d'emploi et confiance



Corrélation entre confiance et bien-être



Source : OCDE et World Values Surveys 1980-2000 ; graphique tiré de P. Cahuc et Y. Algan, op. cit. 2007

Corrélation entre le taux d'emploi total et la part des personnes qui répondent « Il est possible de faire confiance aux autres », à la question « En règle générale, pensez-vous qu'il est possible de faire confiance aux autres ou que l'on n'est jamais assez méfiant ? ».

Niveau de satisfaction dans la vie sur une échelle de 1 à 10, et part des personnes qui répondent « Il est possible de faire confiance aux autres » à la question « En règle générale, pensez-vous qu'il est possible de faire confiance aux autres ou que l'on n'est jamais assez méfiant ? ».



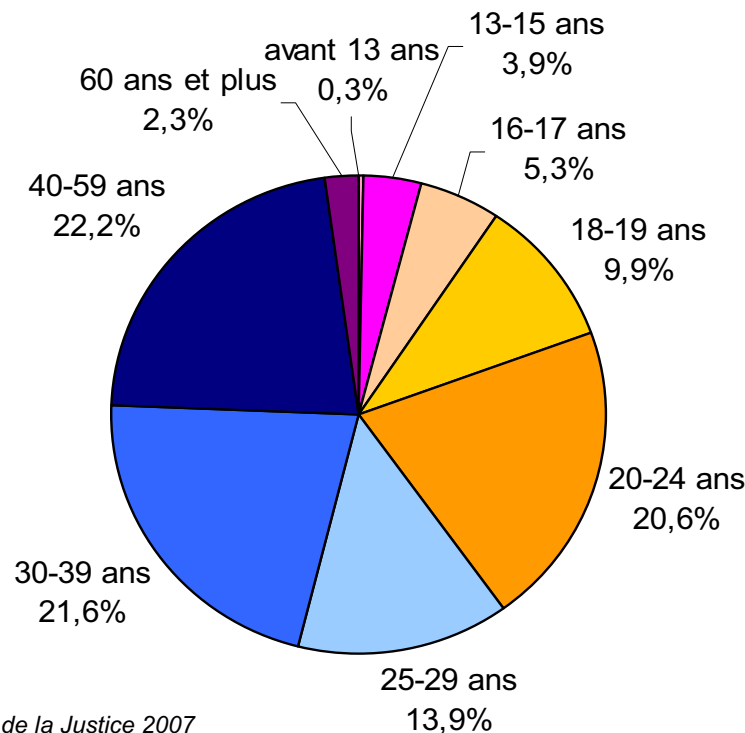
## Le capital social : un facteur de croissance et de bien-être ?

### Les atteintes volontaires à l'intégrité physique sont surtout le fait des hommes et des jeunes adultes

Les deux principales formes d'atteintes volontaires à l'intégrité physique sont les violences physiques commises pour voler, dites crapuleuses (et composées presque exclusivement des vols violents) et les autres violences physiques, dites non crapuleuses. En 2007, 113 000 faits constatés de violences physiques crapuleuses et 219 500 de violences physiques non crapuleuses ont été enregistrés (respectivement 26 % et 50,6 % du total des atteintes).

**614 231 condamnations pour infractions ont été prononcées en 2007**, principalement pour des infractions à la circulation routières (245 987 condamnation), pour des vols (111 428), dont une part avec violences, et pour des coups et violences volontaires (60 980). Les hommes sont surreprésentés parmi les condamnés, ainsi que les 20-29 ans (34,5 % du total des condamnations).

Pourcentage de condamnations pour infraction selon les classes d'âges en 2006



Source : Ministère de la Justice 2007

Pourcentage de condamnations pour infraction selon le sexe en 2006

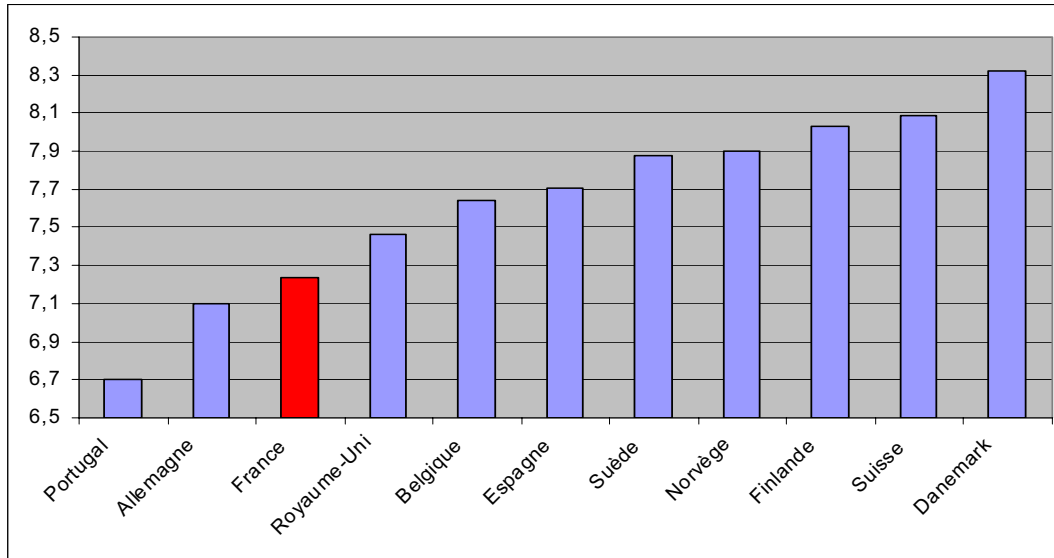


Source : Ministère de la Justice 2007

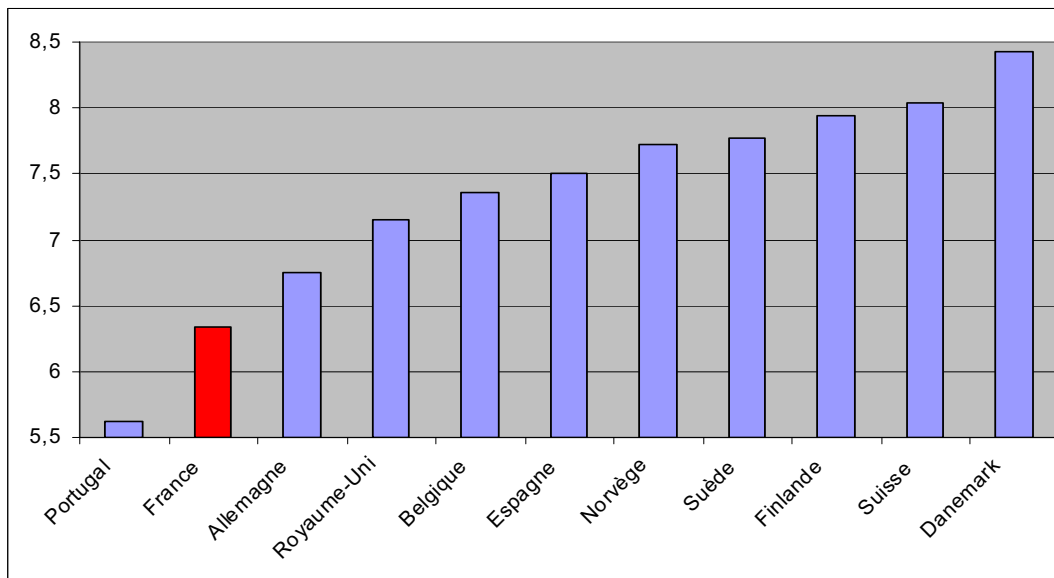
# Satisfaction et bien-être

## Les Français déclarent moins de bonheur et de satisfaction que la plupart des Européens

Satisfaction dans la vie



Bonheur déclaré



La mesure du bien-être subjectif fait apparaître que les Français sont assez satisfaits, toutefois moins que leurs voisins européens.

Les Danois, et plus largement les Nordiques et les Suisses se disent nettement plus heureux dans l'existence.

**Les graphiques correspondent** à la réponse moyenne à la question : « Globalement, êtes-vous satisfait de votre vie ? » et « À quel point êtes-vous heureux ? » : la réponse va de 0 « extrêmement insatisfait » ou « extrêmement malheureux » à 10 « extrêmement satisfait » ou « extrêmement heureux ».

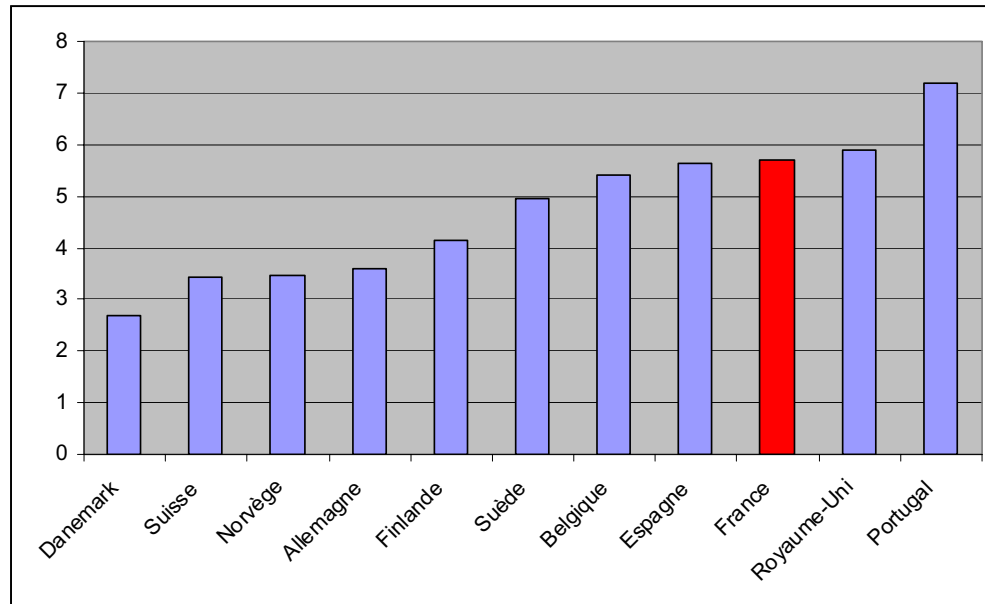
Ces résultats sont observés en recourant à des estimations statistiques permettant de neutraliser les effets de composition de la population, c'est-à-dire en contrôlant pour les variables socio-démographiques classiques, telles que l'âge le sexe, la profession, le statut marital, le statut d'emploi, le niveau d'éducation, etc.

Source : European Social Survey 2006, population âgée de 18 à 65 ans

## Satisfaction et bien-être

### Un Français sur dix présente des signes de dépression

Indice cumulatif des symptômes de dépression



Source : European Social Survey 2006, population âgée de 18 à 65 ans

L'indice de dépression mentale est calculé comme un score croissant de symptômes de dépression : « À quelle fréquence, au cours de la semaine dernière, avez-vous ressenti que :

- vous étiez déprimé ; toute action était un effort ; votre sommeil n'était pas réparateur ; vous étiez pessimiste concernant le futur ; vous n'étiez pas positif ; vous étiez fatigué ; vous étiez triste ; vous n'arriviez pas à vous y mettre ; vous aviez peu d'énergie ; vous étiez anxieux ; vous n'arriviez pas à vous concentrer ; vous ne vous sentiez pas calme ; vous vous ennuyiez, vous vous êtes réveillé fatigué ; vous vous sentiez seul ; etc. »

**De 8 % à 11 % des Français souffriraient d'un état dépressif les gênant dans leur vie de tous les jours et une personne sur deux ne se soignerait pas (enquête Santé mentale en population générale 1999-2005).**

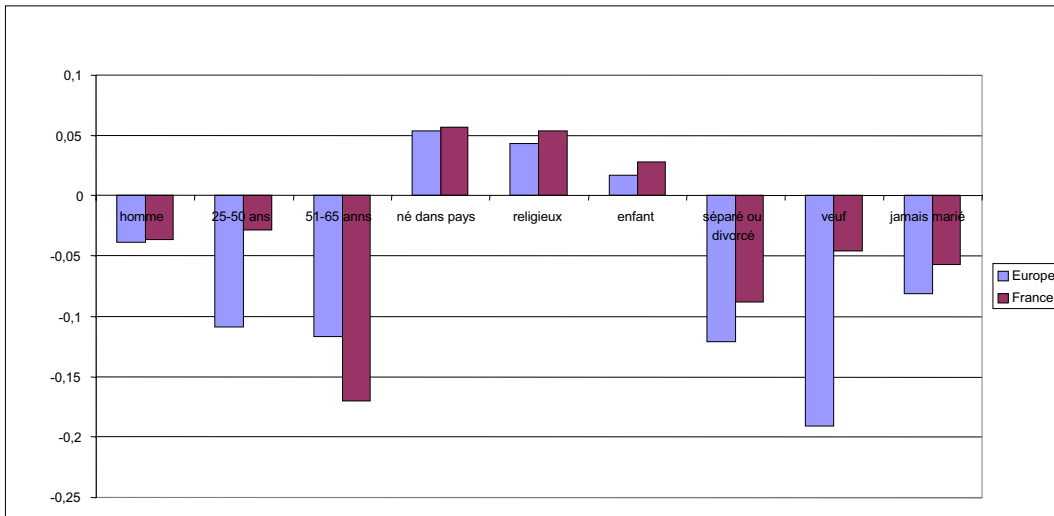
Les facteurs économiques et sociaux sont prépondérants : toutes choses égales par ailleurs, le risque de connaître un épisode dépressif sévère est doublé pour un inactif ou un chômeur par rapport à une personne en emploi (**la proportion de personnes déclarant un épisode dépressif atteint 16 % parmi les chômeurs et les inactifs**) ; pour une **personne veuve, séparée ou divorcée**, le risque est multiplié par 2 à 4 par rapport à une personne mariée. **Les femmes sont plus concernées** : pour deux hommes dépressifs, trois à quatre femmes le seraient.

**Les ventes d'antidépresseurs ont été multipliées par 7 entre 1980 et 2001** (alors que les ventes globales de médicaments étaient multipliées seulement par 2,7 en euros constants).

# Satisfaction et bien-être

## Les déterminants du bien-être

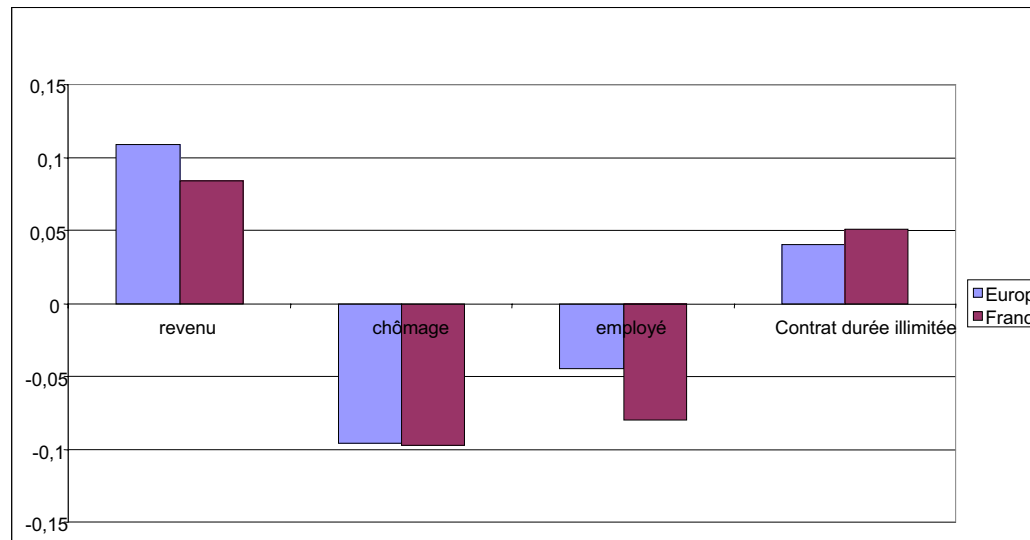
Les déterminants démographiques et sociétaux de la satisfaction



Les déterminants du bien-être sont les mêmes en France qu'en Europe : les femmes sont plus heureuses que les hommes, les jeunes de 18-25 ans que les autres classes d'âge, les natifs du pays que les migrants, les croyants que les non-croyants et ceux qui vivent en famille que les célibataires, les veufs et les divorcés.

Le niveau de revenu et le statut dans l'emploi sont aussi déterminants. En France plus qu'ailleurs en Europe, être au chômage plutôt qu'en activité diminue les chances d'être heureux, comme être employé plutôt qu'indépendant ou en contrat à durée déterminée ou sans contrat de travail plutôt qu'en contrat à durée indéterminée.

Les déterminants socio-économiques de la satisfaction



Sources : European Social Survey 2006, population âgée de 18 à 65 ans

## Satisfaction et bien-être

Avec l'Allemagne et la Suède, la France est un des pays les plus inquiets pour les générations futures

### La carte de la crainte pour l'avenir

(Source : Eurobaromètre, 2006)

Résultats par pays		
	Portugal	57%
	Lituanie	51%
	Finlande	46%
	Irlande	44%
	Lettonie	44%
	Pologne	31%
	Slovaquie	29%
	Chypre	28%
	Estonie	28%
	Espagne	27%
	Hongrie	24%
	Danemark	22%
	Union européenne (25)	17%
	Autriche	16%
	Royaume-Uni	16%
	Italie	15%
	République tchèque	15%
	Luxembourg	14%
	Pays-Bas	14%
	Slovénie	14%
	Belgique	13%
	Grèce	13%
	Malte	10%
	France	8%
	Suède	8%
	Allemagne	3%

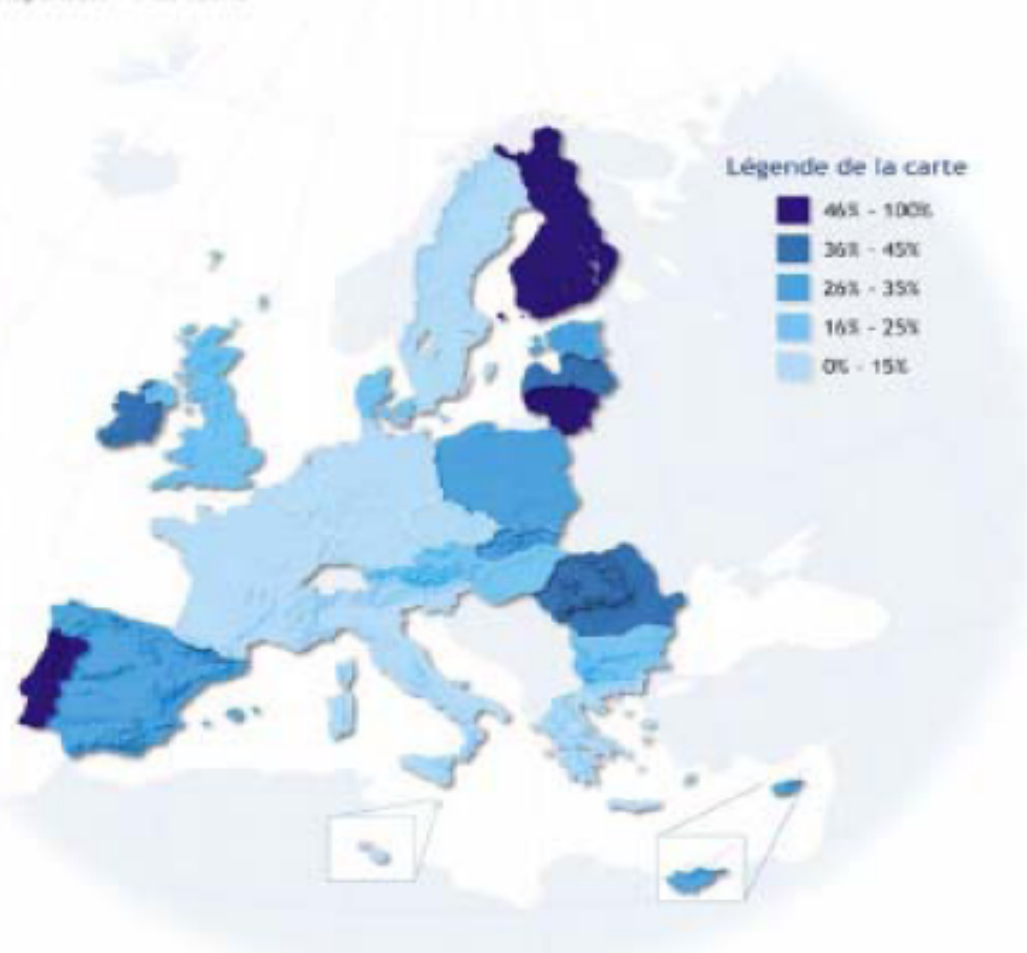
  

Autres pays		
	Roumanie	36%
	Bulgarie	22%

Question:

En général, pensez-vous que la vie des enfants d'aujourd'hui sera plus facile, plus difficile ou ni plus facile ni plus difficile que pour ceux de votre génération ?

Réponses: Plus facile

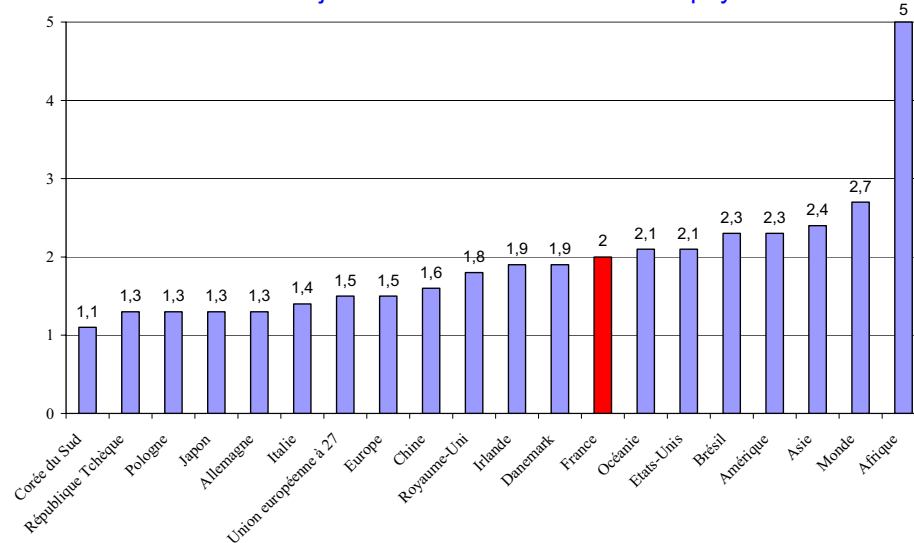


## ■ Partie 5 – Protection sociale

# Fécondité et population

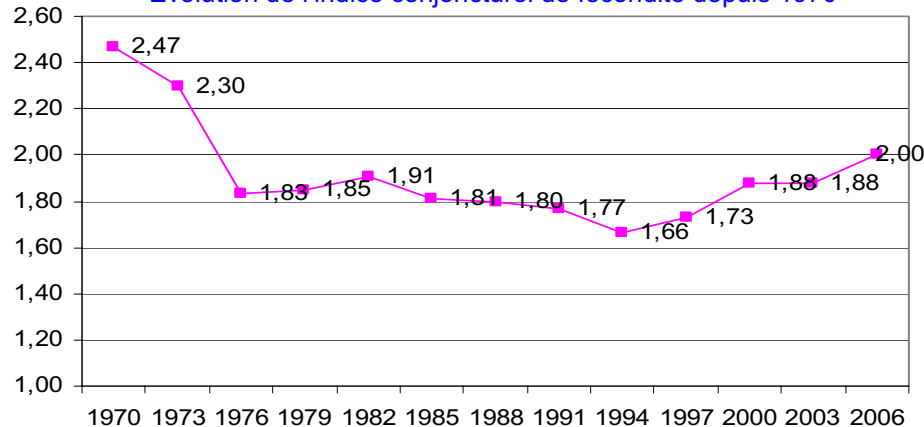
## Avec deux enfants par femme en 2006, la France est le grand pays le plus fécond d'Europe

Indicateur conjoncturel de fécondité selon les pays en 2006



Sources : INED et World Population Data Sheet 2007

Évolution de l'indice conjoncturel de fécondité depuis 1970



Source : INED

Au 1er janvier 2007, la France compte 63,4 millions d'habitants, dont 61,5 millions en France métropolitaine. Elle est au 2e rang des pays les plus peuplés de l'UE derrière l'Allemagne (82,4 millions) et devant le Royaume-Uni (60,4 millions).

L'Union européenne, avec un indice conjoncturel de fécondité de 1,5 enfant par femme en 2006 contre 2,7 dans les années 1960, est devenue la région la moins féconde au monde. Si la fécondité moyenne de l'Union européenne tend à se redresser grâce à la France, à l'Irlande et aux pays d'Europe du Nord, elle est très inférieure au seuil de renouvellement des générations de 2,1 enfants par femme.

L'indicateur conjoncturel de fécondité de la France a augmenté depuis 2000, pour atteindre 2,0 enfants par femme, loin des niveaux d'avant 1974. L'âge de la maternité est plus tardif : plus d'un nouveau-né sur deux a une mère âgée d'au moins 30 ans.

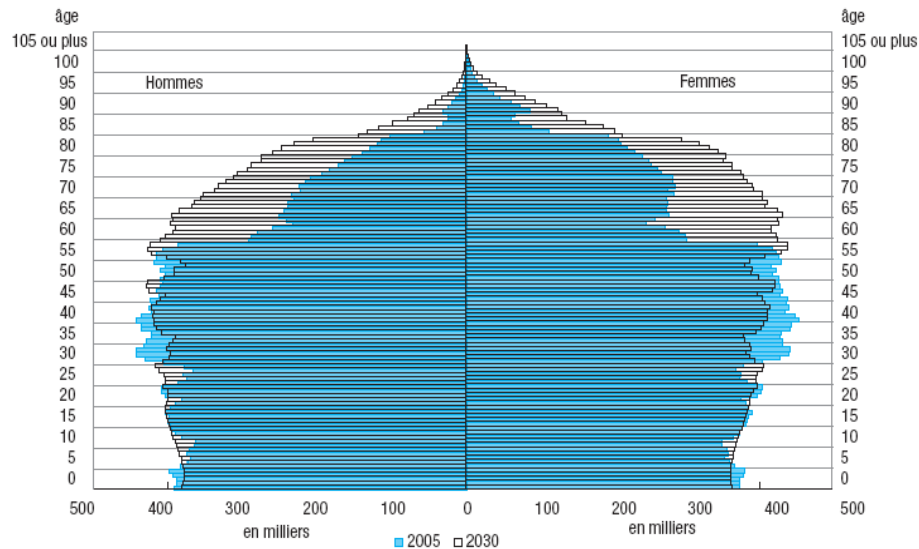
*L'indicateur conjoncturel de fécondité est une estimation du nombre d'enfants par femme au cours de la vie : les naissances de l'année sont rapportées à l'effectif des femmes d'âge fécond de 15 à 50 ans. La fécondité d'une génération est à terme attestée par la descendance finale (2,14 enfants par femmes nées en 1956).*

# Fécondité et population

En 2025, 28 % des Français auront plus de 60 ans (contre 21 % en 2008)

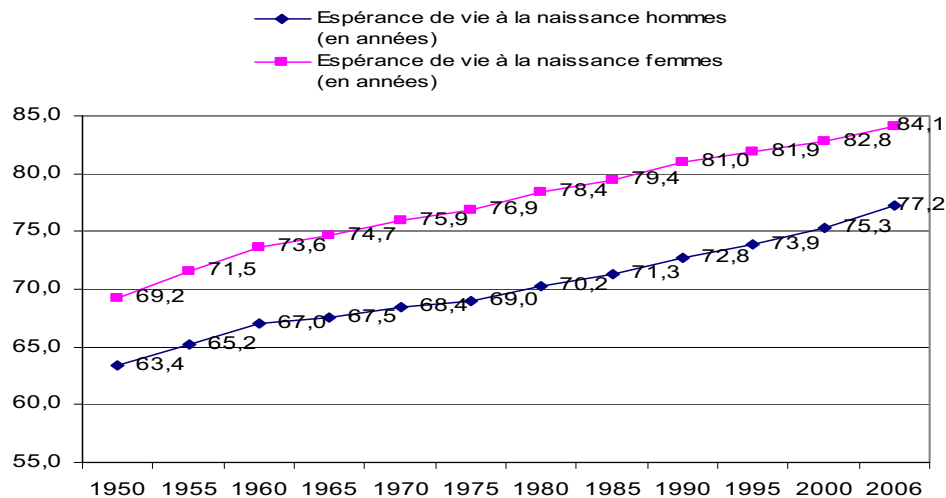
L'espérance de vie sera de 86 ans pour les femmes et 80 ans pour les hommes (contre 84 ans et 77 ans aujourd'hui)

Répartition de la population par sexe et âge en 2005 et 2030 (scénario central de prévision)



Champ : France métropolitaine.  
Sources : Insee, statistiques de l'état civil, enquête Villes et projections de population.

Source : INSEE, Bilan démographique

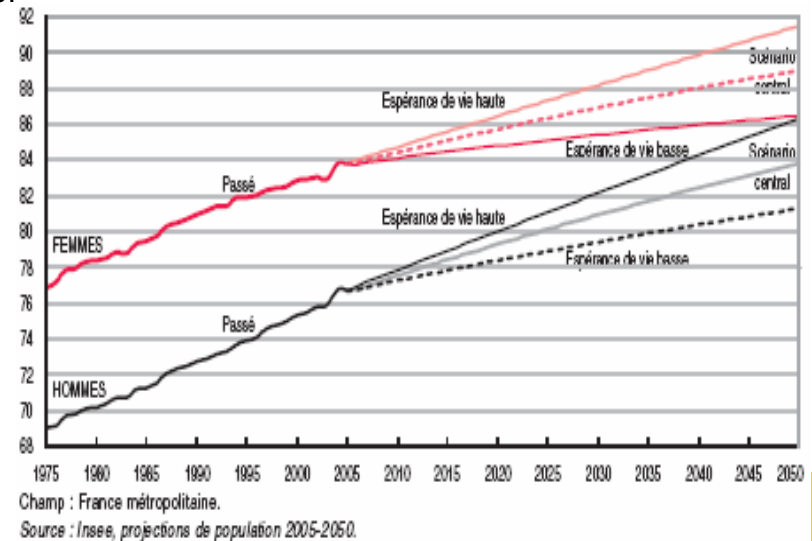


Au 1<sup>er</sup> janvier 2007, 13,1 millions de personnes étaient âgées de 60 ans ou plus, soit 21,3 % de la population ; 15,8 millions d'habitants avaient moins de 20 ans, soit 25 % de la population.

En dépit du redressement de la fécondité, le vieillissement de la population est inscrit dans la pyramide des âges. La part des plus jeunes va diminuer et un « papy-boom » va résulter de la forte fécondité de 1946 à 1975 et de l'augmentation de l'espérance de vie (84,1 ans pour les femmes et 77,2 ans pour les hommes en 2006). L'espérance de vie en bonne santé après 65 ans (8,2 ans pour les hommes, 8,9 ans pour les femmes) reste toutefois médiocre: **on vieillit plutôt en meilleure santé dans l'UE-15 qu'en France**. Les écarts de longévité restent importants entre les catégories sociales (7 ans entre cadres et ouvriers pour les hommes, 3 ans pour les femmes).

Dans un scénario tendanciel, la mortalité est supposée continuer à baisser au même rythme que les 15 dernières années (les femmes ont gagné plus de 3 ans et les hommes presque 4,5 ans en longévité).

La part des personnes de plus de 75 ans, les plus exposées au risque de dépendance, devrait progresser : de 8 % à plus de 10 % en 2025, et de 15 % en 2050.



Champ : France métropolitaine.  
Source : Insee, projections de population 2005-2050.



# Fécondité et population

## La population française a connu en 2006 une croissance naturelle record (+ 300.000)

Variations de la population française depuis 1946

Année	Mouvement naturel			Solde migratoire	Variation totale
	Naissances	Mortalité	Excédent		
1946	20,9	13,5	7,4	0,6	8,0
1950	20,6	12,8	7,8	0,8	8,7
1955	18,6	12,1	6,4	2,8	9,2
1960	17,9	11,4	6,5	3,1	9,6
1965	17,8	11,2	6,6	2,3	8,9
1970	16,7	10,7	6,1	3,5	9,6
1975	14,1	10,6	3,5	0,3	3,8
1980	14,9	10,2	4,7	0,8	5,5
1985	13,9	10,0	3,9	0,7	4,6
1990	13,4	9,3	4,2	1,4	5,6
1995	12,6	9,2	3,4	0,7	4,1
2000	13,1	9,0	4,1	1,2	5,3
2005	12,7	8,6	4,0	1,6	5,6
2006*	13,0	8,5	4,5	1,6	6,1

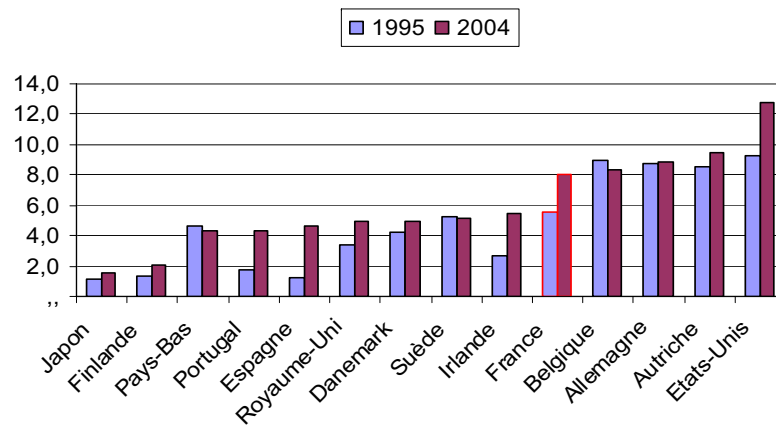
Source : INED (taux exprimé pour 1 000 habitants)

La croissance de la population de la plupart des États membres de l'Union européenne est due principalement à l'immigration (Danemark, Espagne, Grèce, Irlande, Italie, Royaume-Uni, Suède, Portugal, République tchèque...).

La croissance démographique française, à la différence de celle des pays voisins, est encore portée par les naissances. En 2006, la France a contribué pour 60 % du solde naturel dans l'UE.

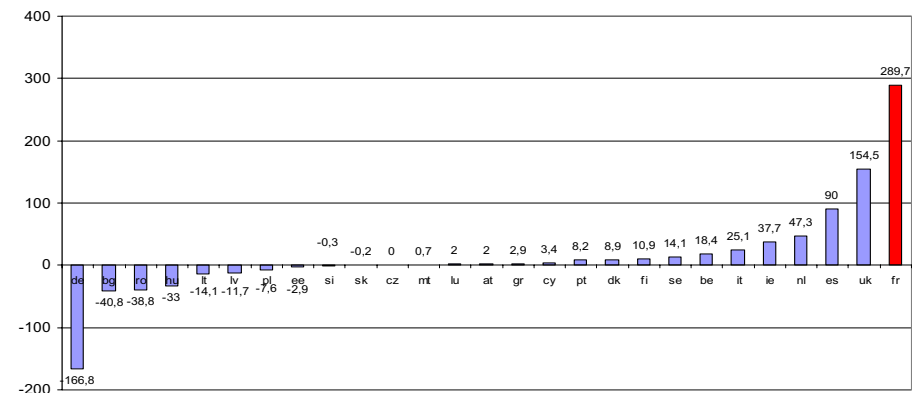
L'augmentation de la population dépend du solde naturel (les naissances moins les décès) et du solde migratoire (l'excédent des entrées sur les sorties du territoire). Depuis 1945 (à l'exception de 1962), l'accroissement de la population française est principalement dû à un solde naturel positif. Le record actuel ne saurait toutefois se maintenir avec l'avancée en âge des générations du baby-boom.

Part des personnes nées à l'étranger par pays



Source : OCDE

Accroissement naturel par pays en milliers d'habitants (2006)



Source : Eurostat

# Fécondité et population

## La population française continuera de croître

L'INSEE avait élaboré des projections de population pour la France métropolitaine en 2001 concluant à une décroissance de la population dès 2040. Le scénario central de 2006 table sur une croissance jusqu'en 2050, jusqu'à 70 millions d'habitants.

Le nouveau scénario tendanciel est établi sur une hypothèse de fécondité de 1,9 enfant par femme (dépassée en 2006), de solde migratoire de 100 000 personnes et de baisse de la mortalité au même rythme que ces quinze dernières années : le nombre des plus de 60 ans dépasserait celui des moins de 20 ans en 2014, et on compterait à partir de cette année moins de deux actifs pour un inactif ; la part des 20-59 ans diminuerait légèrement, mais la population active continuerait à progresser jusqu'en 2015 (+ 700 000 personnes), pour se stabiliser au-delà de 28 millions jusqu'en 2050.

Les hypothèses centrales de fécondité, de mortalité et de solde migratoire ont été réévaluées en fonction des changements récents. Les variantes testées sont des hypothèses haute ou basse de fécondité (2,1 ou 1,7), de migrations (150 000 ou 50 000) et d'espérance de vie (plus ou moins 2,5 ans par rapport à l'hypothèse centrale – 86,3 ans pour les femmes et 81 ans pour les hommes en 2025).

### 1 Évolution de la population de la France métropolitaine de 1950 à 2050 (scénario central de projection)

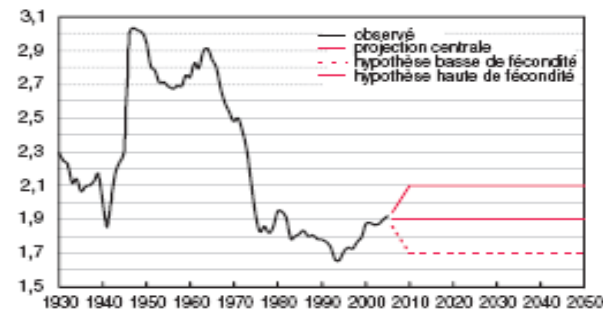
Année	Population au 1 <sup>er</sup> janvier (en milliers)	Proportion (%) des					Solde naturel (en milliers)	Solde migratoire (en milliers)
		0-19 ans	20-59 ans	60-64 ans	65 ans ou +	75 ans ou +		
1950	41 647	30,1	53,7	4,8	11,4	3,8	+ 327,8	+ 35
1990	56 577	27,8	53,2	5,1	13,9	6,8	+ 236,2	+ 80
2000	58 796	25,6	53,8	4,6	16,0	7,2	+ 243,9	+ 70
2005	60 702	24,9	54,3	4,4	16,4	8,0	+ 243,5	+ 95
2010	62 302	24,3	53,0	6,0	16,7	8,8	+ 199,4	+ 100
2015	63 728	24,0	51,4	6,2	18,4	9,1	+ 163,6	+ 100
2020	64 984	23,7	50,1	6,1	20,1	9,1	+ 125,3	+ 100
2025	66 123	23,1	49,0	6,2	21,7	10,5	+ 119,2	+ 100
2030	67 204	22,6	48,1	6,1	23,2	12,0	+ 111,1	+ 100
2035	68 214	22,2	47,2	6,1	24,5	13,3	+ 81,7	+ 100
2040	69 019	22,1	46,9	5,4	25,6	14,3	+ 27,9	+ 100
2045	69 563	22,0	46,4	5,8	25,8	15,0	- 13,3	+ 100
2050	69 961	21,9	46,2	5,7	26,2	15,6	- 26,4*	+ 100

\* Chiffre pour l'année 2049. Les projections s'arrêtent au 1<sup>er</sup> janvier 2050. Le solde naturel de l'année 2050, différence entre les naissances de 2050 et les décès de cette année, n'est donc pas projeté.

Champ : France métropolitaine.

Source : Insee, situations démographiques et projections de population 2005-2050, scénario central.

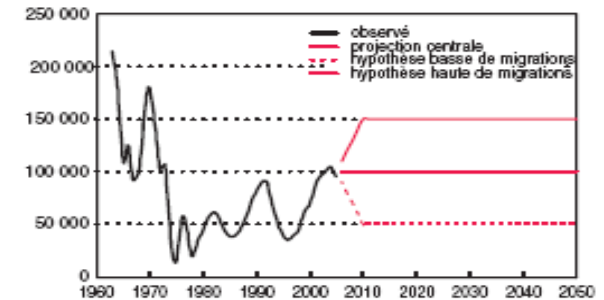
Taux de fécondité



Champ : France métropolitaine.

Source : Insee, projections de population 2005-2050.

Solde migratoire



Champ : France métropolitaine.

Source : Insee, projections de population 2005-2050.

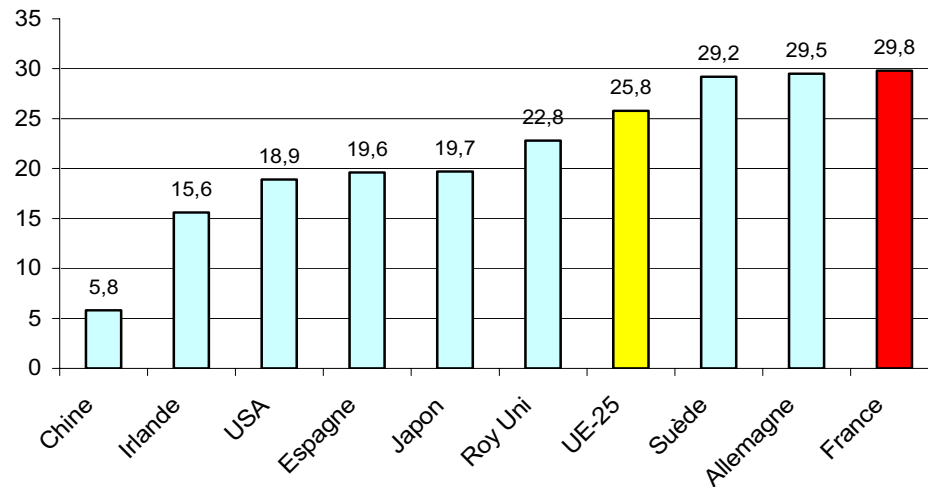
# Évolution de la couverture des risques sociaux

## Des mécanismes de couverture publique des risques étendus

### Des dépenses publiques sociales élevées

Depuis 1981, les dépenses publiques sociales sont passées de 24,5 % à 29,8 % du PIB, plaçant ainsi la France au premier plan parmi les pays de l'OCDE.

Dépenses publiques sociales en pourcentage du PIB

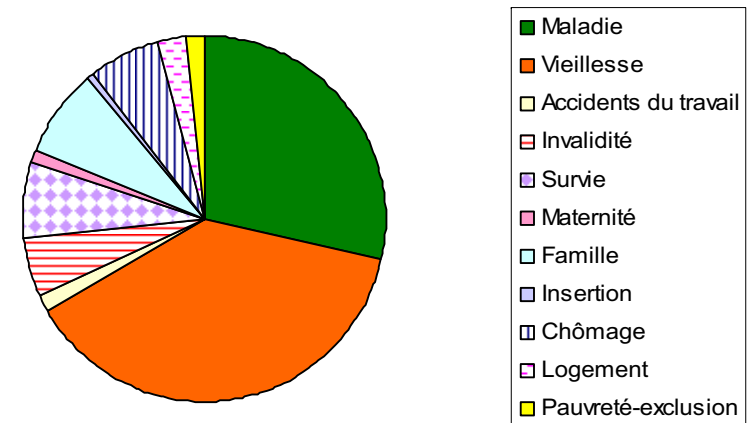


Source : OCDE, *Public social expenditures, 2003* (dernières données 01.01.2008). Dépenses publiques sociales en pourcentage du PIB. Les dépenses sociales publiques comprennent les prestations en espèces, la fourniture directe « en nature » de biens et de services, et les allègements fiscaux à des fins sociales. Pour être considérées comme « sociales », les prestations doivent viser un ou plusieurs objectifs sociaux. Les prestations peuvent être ciblées sur les ménages à faible revenu, mais elles peuvent aussi concerner les membres d'un ménage qui sont âgés, handicapés, malades, chômeurs ou jeunes. Les données Eurostat confirment globalement pour 2006 ce classement pour les pays de l'Union Européenne ; à noter que la Suède y dépasse la France.

### De nombreux risques couverts...

...même si les risques « maladie » et « vieillesse » représentent à eux seuls 68 % des dépenses, proches de la moyenne de l'Union européenne.

Répartition par risque des prestations de protection sociale



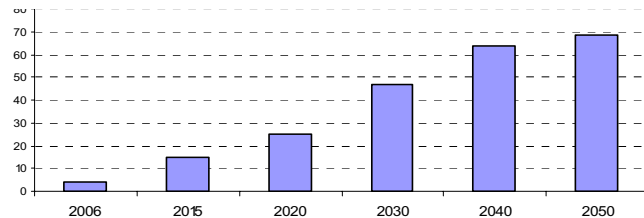
Source : Les prestations de protection sociale en 2006, DREES, *Études et résultats* n° 605, 2007.

# Évolution de la couverture des risques sociaux

Une augmentation du poids des dépenses sociales évaluée à 3,5 points de PIB à droit constant...

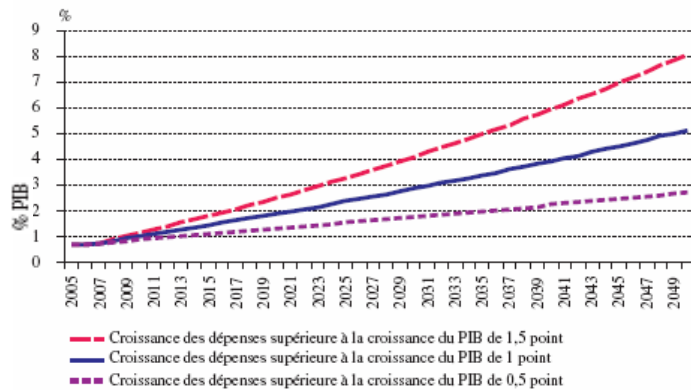
Le vieillissement de la population et l'innovation technologique vont accroître fortement le coût global de la couverture des risques vieillesse, maladie et dépendance alors que le niveau de la dette sociale réduit d'ores et déjà les marges de manœuvre...

Besoin de financement des régimes d'assurance vieillesse (Milliards d'euros)



Source : cinquième rapport annuel du Conseil d'orientation des retraites, novembre 2007 ; scénario de base taux de chômage 4,5 % en 2015

Besoins de financement des régimes d'assurance maladie

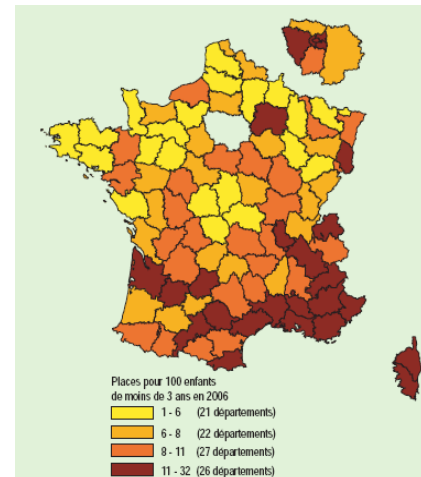


Source : Rompre avec la facilité de la dette publique, Commission dite « sur la dette » présidée par M Pébereau, 2005. Actuellement scénario « 1,5 »

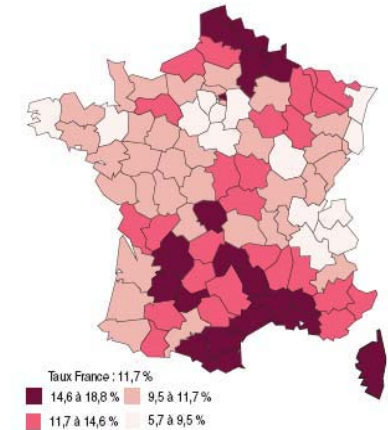
...alors que certains risques sociaux sont d'ores et déjà peu ou mal couverts par la collectivité

La couverture actuelle de certains risques sociaux peut être jugée insuffisante, en termes de comparaisons internationales ou d'attentes des Français. On peut citer par exemple les inégalités d'accès aux soins, la précarité et l'éloignement durable de l'emploi, les difficultés de logement, le handicap, la dépendance, les modes de garde de la petite enfance.

Nombre de places en accueil collectif pour 100 enfants de moins de 3 ans



Taux de pauvreté par département



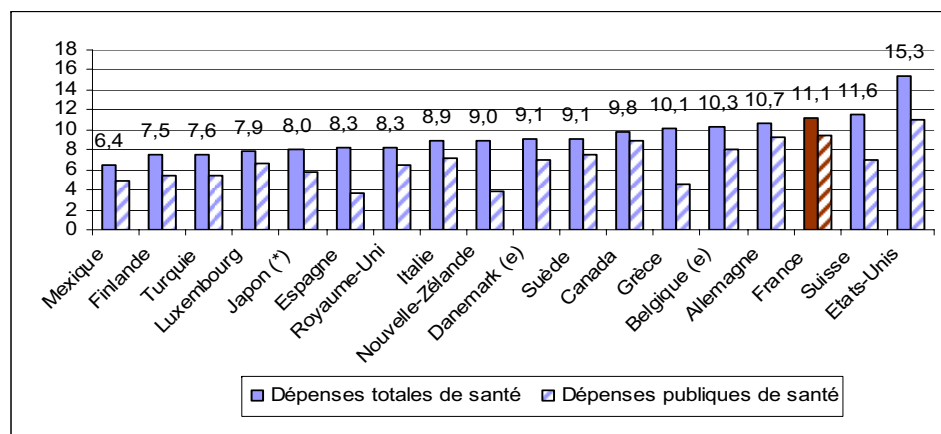
Source : L'accueil collectif et en crèche familiale des enfants de moins de six ans en 2006, DREES, Études et résultats n° 608, novembre 2007

Source : Niveaux de vie et pauvreté en France, INSEE première novembre 2007 (ici taux de pauvreté monétaire)

## Performances et financement du système de santé

Les dépenses de santé représentent environ 11 % du PIB, ce qui place la France au troisième rang des pays de l'OCDE.

Dépenses totales et publiques de santé en 2005 en pourcentage du PIB dans les pays de l'OCDE

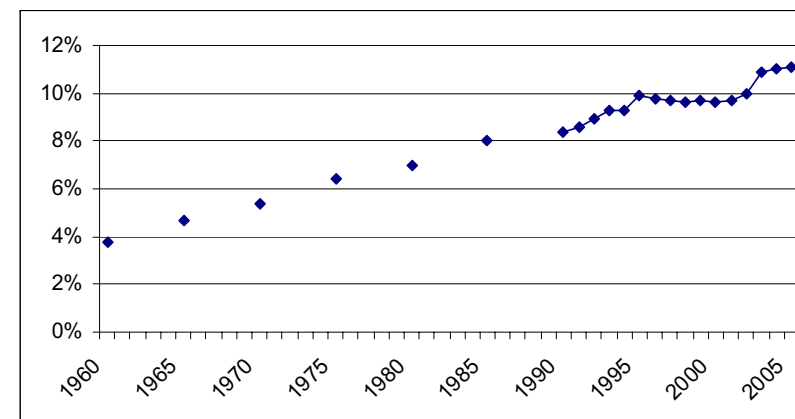


Source : OCDE, (e) estimation (\*) données 2004 pour le Japon

Environ la moitié des dépenses remboursées par l'assurance-maladie correspond à des soins de ville (consultations de médecins, transports de malades, etc.), un tiers aux hospitalisations dans un établissement public et 15 % aux remboursements de médicaments.

Les dépenses de santé augmentent plus rapidement que la richesse nationale. **Entre 2001 et 2005, la part des dépenses totales de santé dans le PIB s'est accrue de 1,4 point.**

Part de la dépense totale de santé dans le PIB de 1960 à 2005 (en valeur)



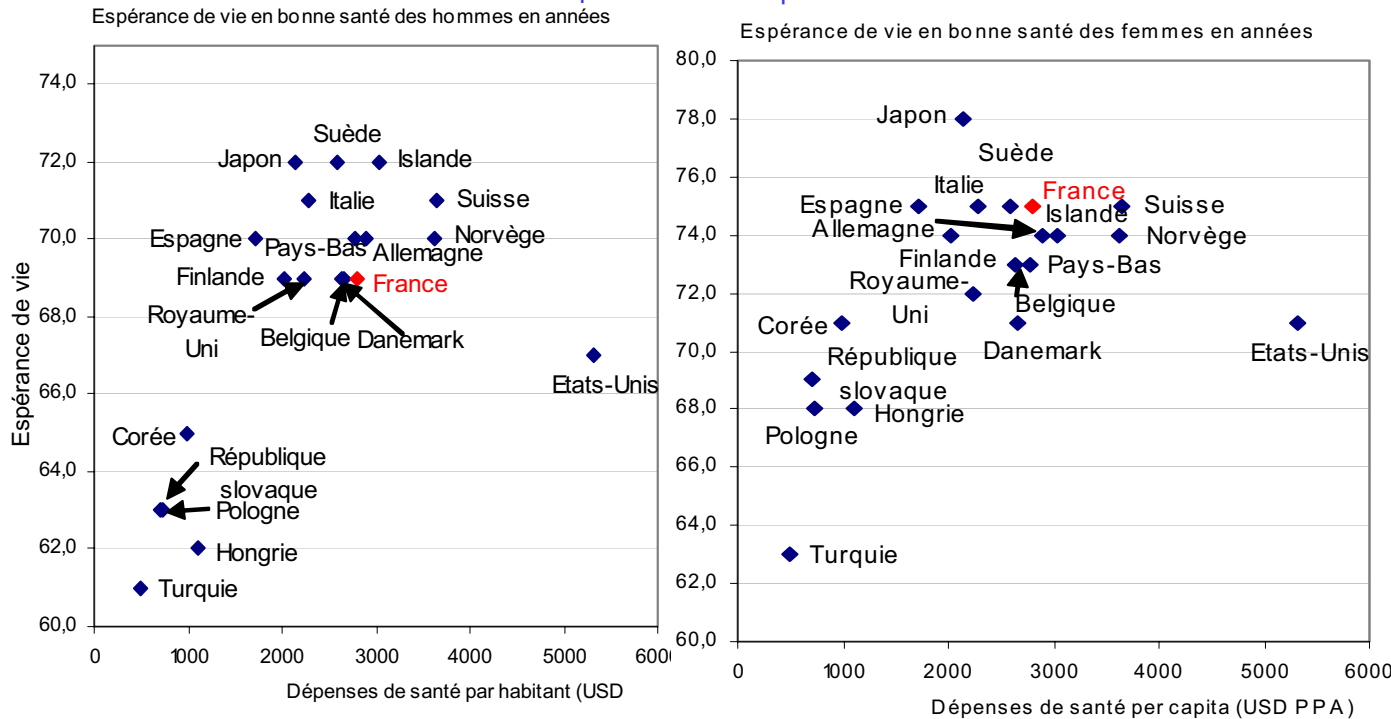
Source : Éco-Santé OCDE

La croissance des dépenses de santé s'accroîtra sous l'effet du **vieillissement de la population**.

# Performances et financement du système de santé

L'espérance de vie à 65 ans en France est l'une des plus élevées d'Europe mais les performances sont moins bonnes en termes d'espérance de vie en bonne santé.

Espérance de vie en bonne santé des hommes et des femmes en 2002/rapportée aux dépenses de santé par tête

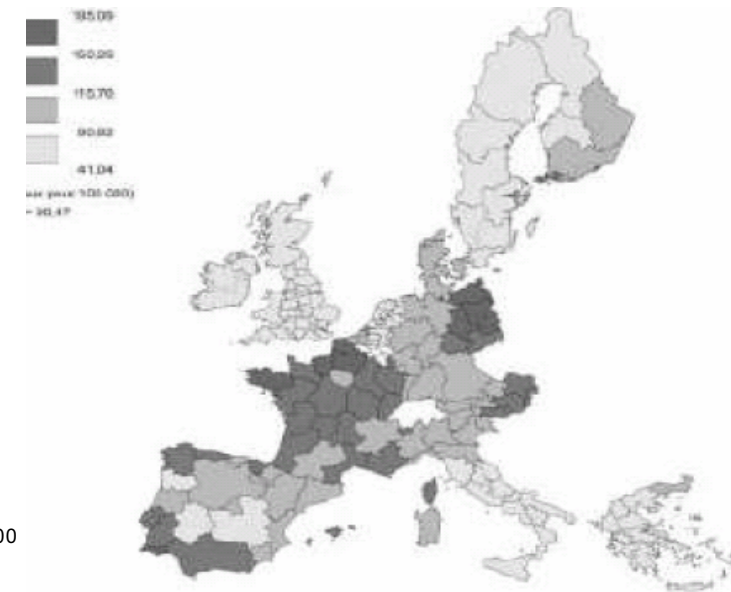


Sources : OMS, OCDE

L'efficacité du système de santé français (appréciée sur la base de l'espérance de vie en bonne santé et des dépenses de santé par habitant) est relativement élevée par rapport aux autres pays de l'UE-15 pour les femmes et moins bonne pour les hommes. Les très fortes dépenses de santé américaines apparaissent peu efficaces.

La France a le plus fort taux de décès de l'Union européenne en matière de mortalité évitable avant 65 ans (cancers des voies respiratoires, maladies cardiovasculaires...).

Taux de mortalité évitable des hommes ≤ 65 ans (1994-1997)



Sources : Eurostat, CépiDC-INSERM

## Performances et financement du système de santé

### Les inégalités devant la mort et la maladie s'aggravent depuis une dizaine d'années.

En matière de mortalité, les ouvriers ont un taux plus de deux fois supérieur à celui des cadres. Cette différence s'est accrue entre la période 1975-1990 et la période 1990-1995.

Comparaison de la mortalité masculine par catégorie sociale (mortalité des cadres = 1)

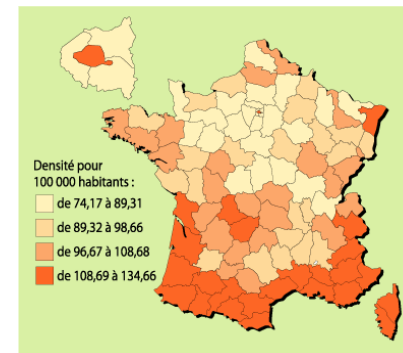


Source : J. de Kervasdoué, *Carnet de santé de la France*, Dunod, 2003

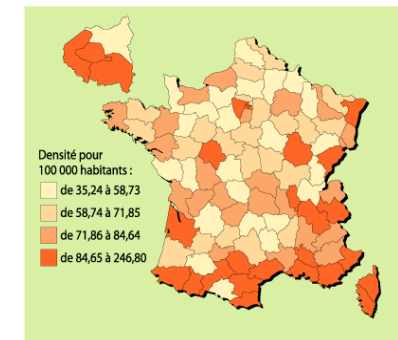
### Les inégalités territoriales sont importantes en termes d'offre de soins et d'indicateurs de santé.

Malgré une densité médicale globalement élevée en France, la répartition des médecins est inégale sur le territoire, aussi bien pour les généralistes que les spécialistes.

Répartition géographique des omnipraticiens libéraux en 2005



Répartition géographique des spécialistes libéraux en 2005



Source : *Eco-Santé Régions et départements* d'après données CNAMTS

Pouvant être liées aux inégalités sociales, **les inégalités géographiques de santé sont importantes** dans tous les domaines. Par exemple, les cas de mortalité dite prématurée (ou mortalité avant 65 ans) sont plus nombreux dans le Nord de la France.

**D'ici 2025, les maladies prévalentes seront le cancer, l'Alzheimer, les affections cardiovasculaires, le diabète, la dépression** (pathologies essentiellement liées au vieillissement, à l'environnement des individus, à leurs comportements et à leurs modes de vie).

## Les principales causes de décès

Effectifs et taux de décès standardisés en France en 2004

Causes de décès	Effectifs	Hommes (%)	Femmes (%)
Cancers	152 708	34,5	25,2
Maladies cardiovasculaires	147 323	26,4	31,7
Accidents	24 231	5,0	4,5
Maladie d'Alzheimer	11 821	1,4	3,3
Suicide	10 797	3,0	1,2
Diabète	10 891	2,0	2,3
Pneumonie, grippe	9 651	1,7	2,1
Démences	8 988	1,0	2,6
Maladies chroniques (voies et infections respiratoires)	8 585	2,0	1,3
Maladies chroniques du foie et cirrhose	7 762	2,1	0,9
Maladie du rein, uretère	6 150	1,1	1,1
Maladie de Parkinson	3 699	0,8	0,7
Toutes autres causes	106 802	19,1	22,9
<b>Total</b>	<b>509 408</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source : Bulletin épidémiologique hebdomadaire (BEH), 18 septembre 2007

6 décès sur 10 restent provoqués par les tumeurs et les maladies cardiovasculaires. Évolution des principales causes : les décès par maladies cardiaques ont nettement diminué en 20 ans ; les décès par tumeur ou par suicide ont stagné et ceux liés à la maladie d'Alzheimer ont augmenté. Selon le sexe et l'âge, les causes de décès sont distinctes. Les 15-24 ans meurent surtout d'accidents de transports, de suicides puis de tumeurs. Pour les 24-65 ans, le cancer et le suicide prévalent et pour les plus de 65 ans, ce sont les maladies cardiovasculaires qui prédominent.

## Le cancer sera plus fréquent

Si l'on guérit désormais près d'un cancer sur deux, le taux d'incidence du cancer continuera d'augmenter.

Évolution de l'ensemble des cancers entre 1990 et 2000

Évolution de l'incidence	
<b>Hommes</b>	de 96 819 cas en 1990 à 161 025 en 2000 de 302/100 000 en 1990 à 349/100 000 en 2000
<b>Femmes</b>	de 73 358 cas en 1990 à 117 228 en 2000 196/100 000 en 1990 à 226 /100 000 en 2000
Évolution de la mortalité	
<b>Hommes</b>	de 85 600 décès en 1990 à 90 800 en 2003 de 430/100 000 en 1990 à 373/100 000 en 2003
<b>Femmes</b>	de 55 200 cas en 1990 à 61 600 en 2003 de 188/100 000 en 1990 à 176 /100 000 en 2003

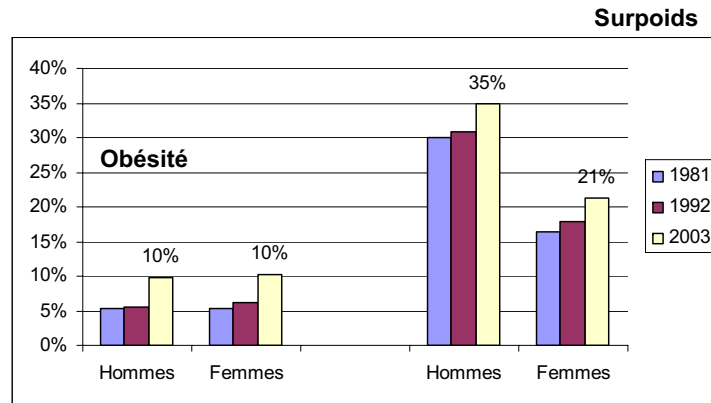
Sources : CepiDc Inserm, Francim

280 000 nouveaux cas par an ces dernières années ; 900 000 personnes effectuent chaque année un séjour à l'hôpital pour soigner leur cancer (source : InCA).



# Santé publique en France

**L'obésité progresse** (cause de cardiopathies et de diabète).



Source : Enquête de santé, INSEE

En très nette augmentation depuis 10 ans, l'obésité touche davantage les milieux modestes et les jeunes. Liée à une alimentation malsaine, à la sédentarité et au tabagisme, cette problématique risque de s'accroître et constitue une illustration des conséquences sur la santé des modes de vie dans les sociétés occidentales. L'obésité n'est pas une maladie, elle a néanmoins des répercussions multiples sur l'état de santé général (diabète, hypertension, maladies cardiovasculaires, etc.) mais aussi sur l'employabilité des personnes et leurs conditions de vie. Si elle continue sa progression, elle pourrait avoir à plus long terme un effet négatif sur l'espérance de vie.

**Le diabète continue sa progression** : selon les projections de l'InVS, il y aurait en France en 2016 un million de diabétiques supplémentaires par rapport à 1999, augmentation due pour moitié à l'augmentation du nombre de personnes obèses ou en surpoids.

Hypothèse centrale : constat et projections (en milliers) de l'effectif des personnes diabétiques traitées en France métropolitaine (1999 à 2016). Les nombres entre parenthèses correspondent à la prévalence du diabète

pour 100 personnes

	1999	2006	2008	2012	2016
≤ 24 ans	21 (0,11)	21 (0,11)	21 (0,11)	21 (0,11)	20 (0,11)
25 à 34 ans	31 (0,37)	32 (0,40)	32 (0,41)	35 (0,45)	38 (0,49)
35 à 44 ans	83 (0,97)	92 (1,07)	96 (1,11)	99 (1,21)	106 (1,33)
45 à 54 ans	273 (3,43)	310 (3,73)	319 (3,84)	344 (4,08)	368 (4,37)
55 à 64 ans	402 (7,39)	539 (7,90)	596 (8,08)	681 (8,50)	717 (9,00)
≥ 65 ans	1 035 (11,15)	1 164 (11,64)	1 196 (11,82)	1 319 (12,24)	1 539 (12,75)
Tous	1 846 (3,16)	2 158 (3,58)	2 260 (3,73)	2 499 (4,07)	2 788 (4,49)
Augmentation (%) par rapport à 1999	-	+ 17	+ 22	+ 35	+ 51

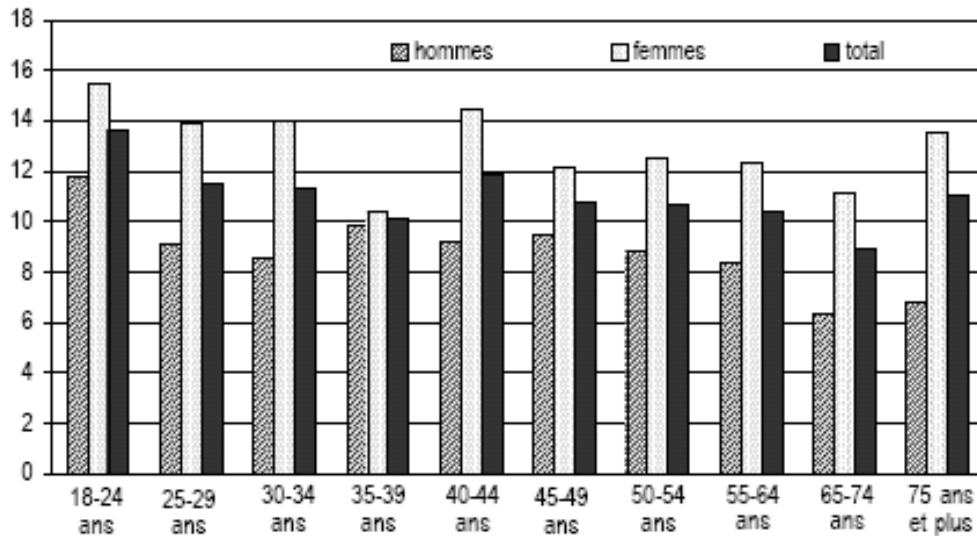
Source : INVS, BEH, 7 mars 2006

# Santé publique en France

## La dépression restera une cause importante de suicide

La dépression a explosé dans les pays occidentaux ces dernières décennies et reste en augmentation. Loin d'être épargnée par cette tendance, **la France est le premier pays consommateur de médicaments psychotropes au monde** (résultat notamment des pratiques de prescription des médecins). Consommation deux fois supérieure à la moyenne européenne : 8,9 millions d'utilisateurs occasionnels et 3,8 millions d'utilisateurs réguliers (Source : OFDT).

Prévalence d'épisodes dépressifs au cours des deux semaines précédant l'enquête selon l'âge et le sexe

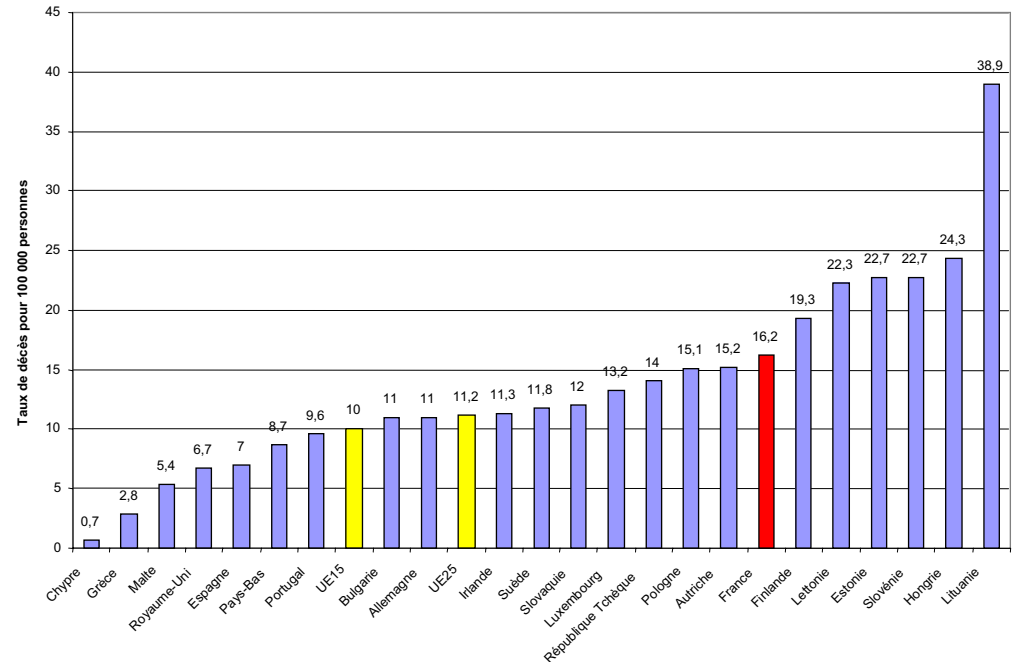


Source : enquête Santé mentale en population générale (SMPG) 1999-2003, DREES, OMS

**Les femmes présentent 40 % plus de risque de vivre un épisode dépressif que les hommes.** Ces troubles apparaissent liés à la situation conjugale, à l'activité professionnelle (stress, chômage), à l'âge (les jeunes de 18-24 ans sont exposés) et également au niveau de diplôme des personnes.

## La France présente un taux de décès par suicide particulièrement élevé par rapport à la moyenne de l'UE-15 (+ 6 points) et également de l'UE-25 (+ 5 points).

Taux de décès par suicide en Europe en 2004



Source : Eurostat, données standardisées par âge et sexe

En 30 ans, le taux de suicide a fortement augmenté en France. La hausse a été la plus forte entre les années 1976 et 1985 (+ 40 % en dix ans). La tendance selon la DREES est aujourd'hui à la baisse. Très préoccupant chez les jeunes, le suicide est majoritairement masculin : 27,1 pour 100 000 hommes et 9,2 pour 100 000 femmes. Environ 160 000 tentatives de suicide par an. 8 % de la population, parmi laquelle une majorité de femmes, a déjà fait une tentative de suicide dans sa vie.

## Santé publique en France

### La dépendance (résultant notamment de la maladie d'Alzheimer, de Parkinson) liée au vieillissement de la population

Projection du nombre de personnes dépendantes – GIR 1 à 4 (en milliers)

		2005	2010	2015	2025
Personnes de 60 ans ou plus	Hypothèse haute	863	921	1 007	1 137
	Hypothèse basse	828	862	914	994
Dont personnes de 75 ans et plus	Hypothèse haute	682	741	808	920
	Hypothèse basse	657	691	732	805

Sources : Centre d'analyse stratégique, *Personnes âgées dépendantes* : bâtir le scénario du libre choix, juin 2006, INSEE-DESTINIE, hypothèses DREES-INSEE

### Le nombre de personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer ou d'autres formes de démences apparentées pourrait atteindre 1,2 à 1,4 million de personnes en 2020.

Projection du nombre de cas de démence en 2020 (en millions)

		2020
Personnes de 65 ans ou plus	Hypothèse haute	1,1
	Hypothèse basse	1,4

Source : rapport parlementaire sur la maladie d'Alzheimer et les maladies apparentées, 2005

Autres problèmes susceptibles de devenir des défis de santé publique et pour lesquels les connaissances sont insuffisantes :

- la résistance des bactéries aux antibiotiques ;
- un ensemble de pratiques qui se développe, notamment chez les jeunes, dont les effets sur la santé restent incertains (jeux vidéo, musique, consommation régulière de cannabis, alimentation, utilisation des NTIC, etc.).

**Les risques sanitaires** : bien que l'amélioration de la surveillance, le développement de la vaccination et de l'antibiothérapie aient permis d'éradiquer certains virus ou de diminuer les risques de contamination, **de nombreuses menaces persistent** (maladies infectieuses émergentes, épidémies accidentelles ou intentionnelles notamment le bioterrorisme, accidents chimiques, radio-nucléaires et environnementaux) : **ils mettent au défi les systèmes de sécurité sanitaire** français et international et leur capacité à anticiper et à gérer les crises.

Indicateurs sur le nombre de nouvelles maladies et menaces dans le monde

1950	Six maladies quarantennaires préoccupantes (choléra, fièvre jaune, fièvre récurrente, peste, typhus, variole)
Depuis 1970	Une nouvelle maladie fait son apparition chaque année
Ces cinq dernières années	Enregistrement de plus de 1 100 événements sanitaires de nature épidémique (forte prévalence en Afrique)

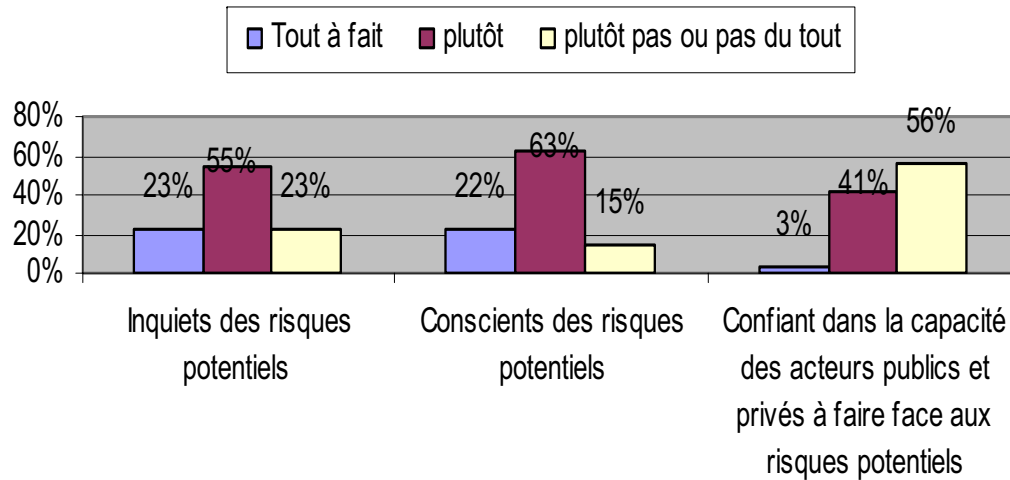
Source : OMS, *Rapport sur la santé dans le monde*, 2007

Par nature universelles, transfrontalières, imprévisibles et soudaines, les **menaces sanitaires tendent et tendront à se multiplier** sur l'ensemble des continents et à se diversifier. Un ensemble de **facteurs liés au développement économique et à la mondialisation, à la plus grande mobilité des personnes, au changement climatique et des écosystèmes, à l'évolution des modes de consommation et de production** concourent à la création des conditions d'émergence et de propagation rapide de nouveaux virus et vecteurs sur l'ensemble de la planète. L'anticipation et la bonne gestion des crises **nécessitent une organisation assurant la coordination entre tous les acteurs impliqués** (locaux, nationaux et internationaux).

# Santé publique en France

Une forte inquiétude de la population quant aux menaces sanitaires.

Confiance et inquiétude face aux risques sanitaires en 2006



Source : Étude d'opinion de l'Observatoire des risques sanitaires

Une lucidité et une inquiétude grandissantes des Français face au caractère inéluctable du développement des risques sanitaires. 81 % d'entre eux pensent tout de même qu'il est possible d'éviter des crises. Attentes fortes des citoyens en matière d'information et de transparence : selon l'étude d'opinion de l'Observatoire des risques sanitaires, en 2006, 93 % des Français préfèrent plutôt tout savoir sur les risques qu'ils encourent. Facteurs impactant le taux de mémorisation des crises : intense médiatisation (exemple : grippe aviaire) et judiciarisation des événements (exemple : amiante).

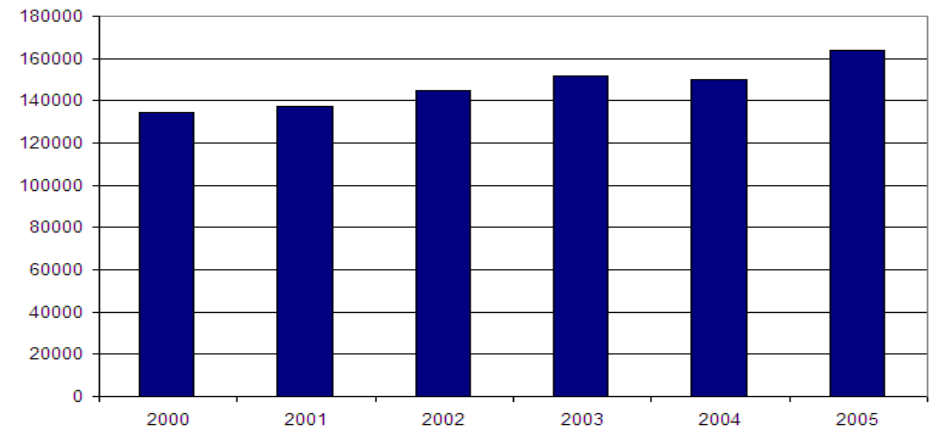
- Des enjeux humains, sanitaires, sociaux, économiques.

Les différents défis exposés auront un impact important :

- sur l'état de santé des personnes,
- sur leur qualité de vie,
- sur leur employabilité et donc sur les richesses créées,
- sur l'état de santé global de la population (incidence, morbidité, mortalité, espérance de vie),
- sur le système de soins et d'assurance-maladie.

Les maladies chroniques amenées à se développer (cancers, diabète, dépression, etc.) constituent des « affections de longue durée » (ALD) qui nécessitent des traitements coûteux ouvrant droit à la prise en charge à 100 % par l'assurance-maladie. En 2007, il y a 8 millions de personnes en ALD (12 % des assurés sociaux) qui constituent 60 % des dépenses d'assurance-maladie. Ce chiffre pourrait augmenter significativement à l'avenir.

Nombre de personnes admises en ALD-diabète 2000-2005 France

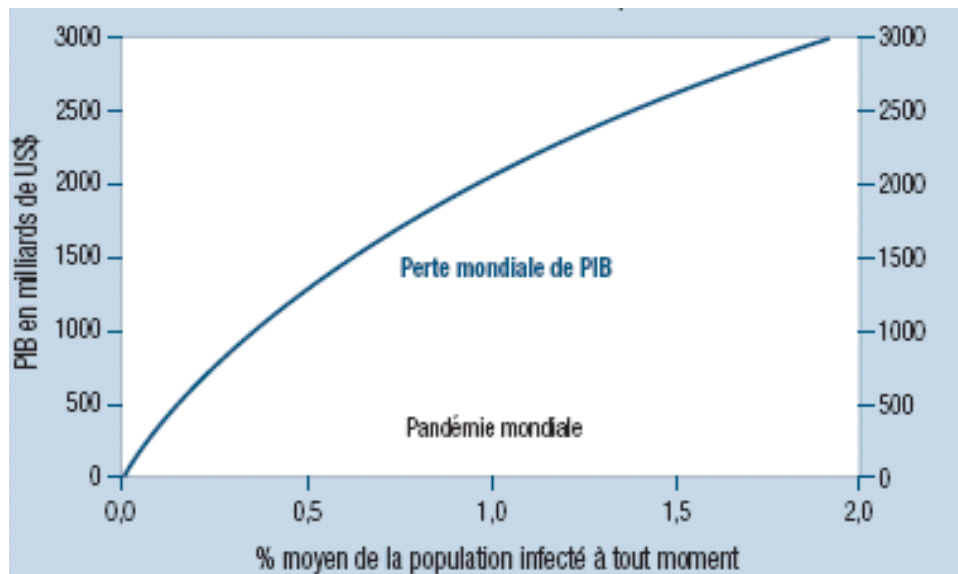


Source : InVS

## Santé publique

Les risques sanitaires peuvent avoir des conséquences économiques considérables (pertes d'emploi, faillites, baisse du tourisme, des échanges commerciaux, etc.).

Incidence économique estimée d'une grippe pandémique : perte de PIB total en milliards de dollars US



Source : Oxford Economic Forecasting Group

Selon cette estimation, si le taux d'infection atteignait 1 % de la population mondiale, le PIB mondial pourrait chuter de 5 %. L'accumulation de problèmes économiques pourrait entraîner à terme une paralysie générale de l'économie mondiale. La lutte contre de tels événements sanitaires est devenue une action d'intérêt public mondial.

Le système de santé français reste largement dominé par une logique curative, au détriment de la prévention, de la recherche et de la formation médicale (respectivement 2,9 %, 3,4 % et 0,5 % de la dépense courante de santé en 2006).

Répartition par poste budgétaire de la dépense courante de santé en 2006

	Montant (en milliers d'euros)	Structure (en %)
<b>Dépense courante de santé</b>	<b>198 309</b>	<b>100 %</b>
<b>Dépenses pour les malades</b>	<b>174 326</b>	<b>87,9 %</b>
Soins et biens médicaux	156 565	78,9 %
Soins aux personnes âgées en établissement	5 200	2,6 %
Aide aux malades	10 280	5,2 %
Subventions aux systèmes de soins	2 282	1,2 %
<b>Dépenses de prévention</b>	<b>5 821</b>	<b>2,9 %</b>
<b>Dépenses en faveur du système de soins</b>	<b>7 829</b>	<b>3,9 %</b>
Recherche	6 772	3,4 %
Formation	1 058	0,5 %
<b>Coût de gestion du système de soins</b>	<b>14 033</b>	<b>7,1 %</b>

Source : Eco-Santé France 2007, Comptes nationaux DREES

# Santé publique en France

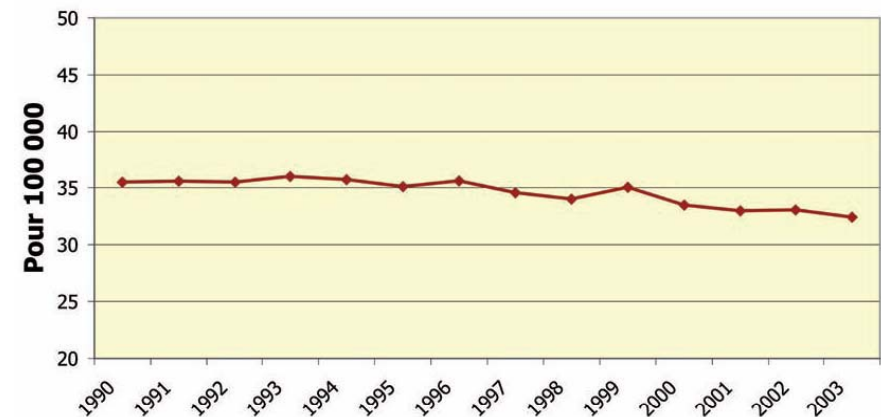
La prévention et la promotion de la santé font aujourd'hui partie intégrante des plans nationaux et régionaux de santé publique (Plan de lutte contre le cancer, Programme de prévention du suicide, Programme national nutrition-santé, Plan de prévention des risques pour la santé liés à l'environnement).

- Les programmes de dépistage ont permis un diagnostic et une prise en charge précoce de certaines maladies réduisant ainsi leurs taux standardisés de décès. Il en est ainsi du cancer du sein alors même que l'incidence de la maladie a fortement augmenté.

Certaines actions (non exhaustives) menées au titre de la prévention ont démontré leur efficacité et leur utilité :

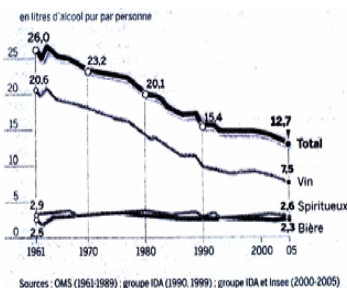
- les politiques de vaccination ont permis la diminution des maladies infectieuses depuis une trentaine d'années et parfois même leur éradication (exemple : variole) ;
- les campagnes ciblées d'information et d'éducation sur les méfaits de certaines pratiques couplées aux mesures d'interdiction et aux politiques de prix dissuasives (alcool, tabac, accidents de la route et de la vie courante) ont entraîné une baisse des comportements à risque et donc des facteurs de développement de certaines maladies (exemple : maladies cardiovasculaires).

Taux standardisés pour les décès par cancer du sein 1990-2003 (France métropolitaine)

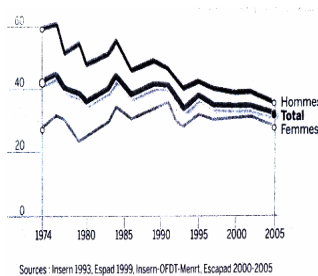


Source : CépiDc-Inserm, InCA, La situation du cancer en France en 2007

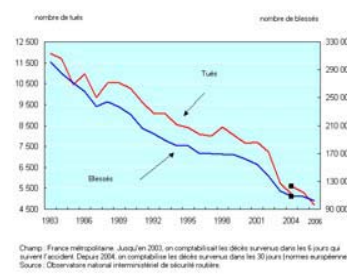
Consommation d'alcool chez les plus de 15 ans



Tabagisme des 18-75 ans \*



Insécurité routière

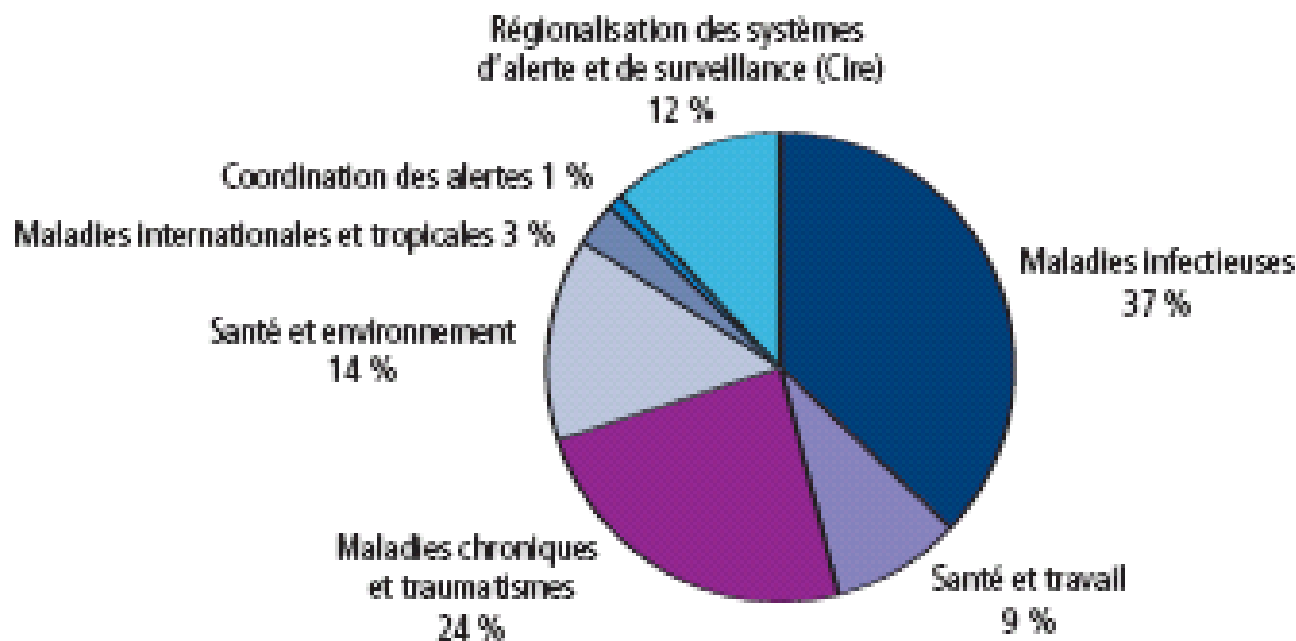


Les performances de la France en matière de prévention demeurent néanmoins encore plutôt mauvaises (avant-dernier rang de l'UE-15 pour la mortalité prématurée – avant 65 ans – et dernier rang pour la mortalité prématurée « évitable », notamment par des actions de prévention). Les politiques de prévention restent insuffisantes dans certains domaines (exemple : les maladies psychiques).

(\*): usage occasionnel ou régulier, en pourcentage

Confrontés à une multiplication d'événements ces vingt dernières années, **les systèmes de sécurité sanitaire se sont renforcés.**

Dépenses par thématiques de surveillance en France en 2006



Source : Institut national de veille sanitaire, Rapport annuel 2006

Pour mieux anticiper et faire face à d'éventuelles crises sanitaires, **les réponses se sont multipliées à tous les échelons territoriaux :**

- **création d'agences spécialisées** dans la prévention et la gestion de risque en France et en Europe ;
- **diversification des champs couverts par les dispositifs de surveillance et de veille**, même si la surveillance de certains secteurs demeure limitée ;
- adoption de règlements européens, de conventions internationales : révision notamment en 2005 du **règlement sanitaire international (RSI)** pour renforcer la circulation des informations et la coopération entre les acteurs ; la capacité de gestion des risques dans chacun des pays, notamment dans ceux en voie de développement, qui ne sont pas toujours dotés de systèmes de surveillance et d'alerte. **La maîtrise de l'épidémie de SRAS est l'exemple d'une coordination plutôt réussie entre les pays.**

# Financement des retraites

Les dépenses de retraite représentent plus de 13 % du PIB, ce qui constitue la part la plus importante des dépenses de protection sociale.

Poids des prestations sociales dans le PIB

En points de PIB	1990	2006
Santé	9,1 %	10,3 %
<b>Vieillesse - Survie</b>	<b>11,3 %</b>	<b>13,1 %</b>
Maternité - Famille	2,9 %	2,7 %
Emploi	2,3 %	2,0 %
Logement	0,8 %	0,8 %
Pauvreté - Exclusion sociale	0,2 %	0,5 %
<b>Prestations totales</b>	<b>26,5 %</b>	<b>29,4 %</b>

Source : DREES, *Études et Résultats, Les comptes de la protection sociale en 2006*, n° 609, novembre 2007

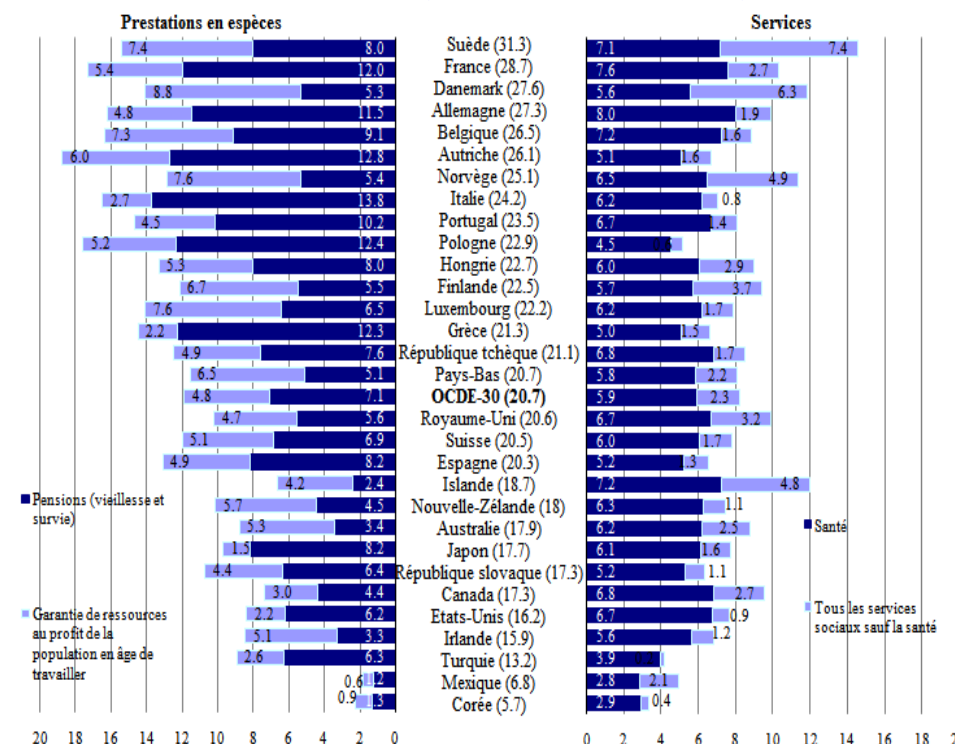
La part des prestations vieillesse dans le PIB a plus que doublé en 50 ans en France.

	1959	1970	1975	1980	1990	2000	2006
Prestations du risque vieillesse-survie en % du PIB	5,4	7,3	9,1	10,3	11,3	12,3	13,1

Source : DREES

En moyenne, les pays de l'OCDE consacrent 7 % du PIB aux pensions publiques.

Dépenses sociales publiques brutes par grand domaine, en pourcentage du PIB, en 2003<sup>A</sup>



Note: Les pays sont classés par ordre décroissant du total de leurs dépenses publiques en pourcentage du PIB. Les programmes actifs du marché du travail (PAMT) ne peuvent être différenciés entre espèces et services ; ils sont toutefois inclus dans les dépenses totales entre parenthèses.

a) 1999 au lieu de 2003 pour la Turquie où les données ne sont pas disponibles.

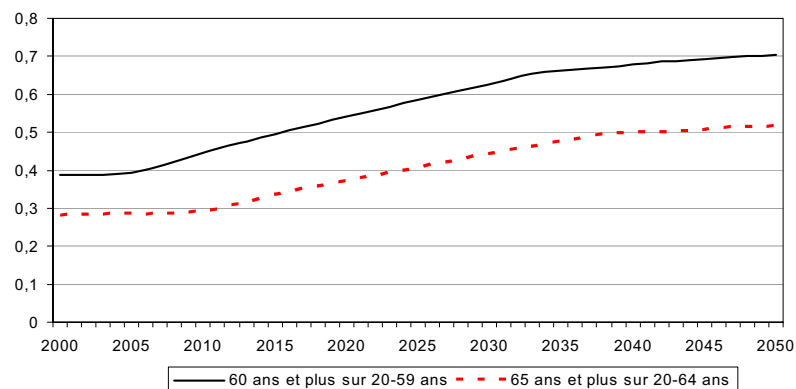
Source : OCDE, Base de données des dépenses sociales 1980-2003, 2006



## Financement des retraites

L'allongement de l'espérance de vie et l'arrivée des classes nombreuses du baby-boom à l'âge de la retraite a pour conséquence une **augmentation du ratio de dépendance démographique** (rapport entre les 60 ans et plus et les 20-59 ans ou rapport entre les 65 ans et plus et les 20-64 ans).

Ratio de dépendance démographique



Source : INSEE, calculs COR

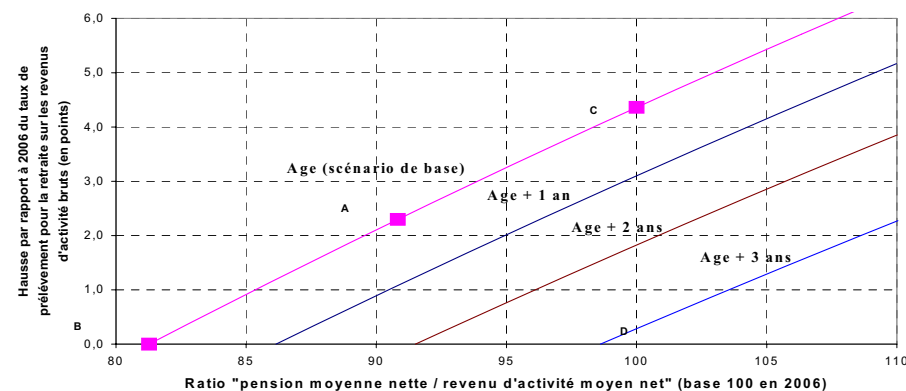
Selon le scénario de base du COR, le besoin de financement en euros constants de 2006 serait de 24,8 milliards en 2020 et de 68,8 milliards en 2050.

### Besoin de financement du système de retraite

En % du PIB	2006	2015	2020	2030	2040	2050
Masse des cotisations	12,9	13,0	13,0	13,0	13,0	13,0
Dépenses de retraite	13,1	13,7	14,1	14,7	14,9	14,7
Besoin de financement	-0,2	-0,7	-1,0	-1,6	-1,8	-1,7

Pour garantir le financement des retraites, les pouvoirs publics disposent de trois leviers d'action possible : le niveau des prélèvements pour la retraite (recettes), l'âge moyen de départ en retraite et le niveau des pensions.

Les trois leviers d'action en 2020 :  
prélèvements, niveau de pension et âge de la retraite



Source : COR

- Le point A sur l'abaque représente l'équilibre, atteint en 2020 dans le scénario de base, avec un recul de l'âge moyen de départ en retraite d'un an entre 2006 et 2020, une hausse des prélèvements de 2,3 points de cotisations vieillesse et une baisse de 9 % du ratio « pension moyenne nette sur revenu d'activité moyen net ».

# Emploi des seniors

Stock au 31 décembre en milliers								
	1973	1975	1980	1985	1995	2000	2004	2005
<b>Ensemble des bénéficiaires</b>	<b>52</b>	<b>83</b>	<b>239</b>	<b>627</b>	<b>431</b>	<b>523</b>	<b>639</b>	<b>681</b>
Préretraites totales 60-64 ans	52	83	225	347	-	-	-	-
Préretraites totales 55-59 ans	-	-	14	280	155	174	120	104
Dispenses de recherche d'emploi (DRE)	-	-	-	-	276	349	409	409
Départ anticipé à la retraite (DAR)	-	-	-	-	-	-	110	168

Remarque : hors préretraites sans financement public (préretraites « maison ») au nombre inconnu.

Sources : UNEDIC, ANPE, CNAM, ministère de la Fonction publique ; exploitation DARES

	1975		1985		1995		2005		Ensemble
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	
Population totale (50-64 ans)	3 805	3 822	4 317	4 860	4 724	4 333	5 418	5 088	11 077
dont : 50-54 ans	1 887	1 812	1 810	1 851	1 488	1 484	2 081	2 108	4 487
55-59 ans	691	1 022	1 499	1 873	1 367	1 403	2 036	2 030	4 426
60-64 ans	1 117	1 289	1 398	1 336	1 351	1 459	1 399	1 422	2 781
Taux d'activité (50-64 ans)	78,5	42,8	84,8	38,8	58,8	43,8	83,8	64,8	59,0
dont : 50-54 ans	69,8	62,4	81,2	67,8	60,8	70,0	81,0	78,8	64,8
55-59 ans	83,8	44,2	67,8	42,7	66,1	48,8	85,1	69,0	61,0
60-64 ans	69,8	30,0	30,8	18,8	17,0	14,4	18,8	18,7	17,8
Taux d'emploi (50-64 ans)	77,7	41,8	80,8	38,8	64,2	40,2	85,4	60,7	65,0
dont : 50-54 ans	62,0	60,7	85,0	68,8	84,0	62,8	85,4	72,4	78,8
55-59 ans	81,8	42,7	62,8	38,2	60,8	44,8	81,1	62,4	65,7
60-64 ans	69,1	28,2	28,4	17,8	16,8	14,0	17,8	16,7	16,8
Taux de chômage (50-64 ans)	2,2	3,1	8,2	7,4	7,8	8,4	8,8	7,2	8,8
dont : 50-54 ans	1,7	3,1	6,7	7,3	7,5	10,1	8,1	7,8	8,8
55-59 ans	2,4	3,2	7,7	8,1	8,8	7,7	7,8	8,8	7,1
60-64 ans	3,0	2,8	4,8	8,4	3,3	3,0	6,2	6,8	6,4
Part des 50-64 ans dans :									
la population totale des 15-64 ans	22,9	24,2	24,1	25,8	22,9	23,1	27,9	28,0	27,7
la population active	20,8	18,8	18,8	18,3	17,8	18,8	23,2	23,8	23,8
l'emploi	21,8	20,0	20,8	19,4	18,8	17,8	23,8	24,8	24,8
le chômage	17,8	11,8	14,7	10,8	13,8	10,8	17,1	16,8	13,4

Note de lecture : Données à la date de l'enquête de 1975 à 1995, en moyenne annuelle en 2005, Concept d'activité au sens du BIT, âge atteint au 31 décembre de l'année de l'enquête.

Sources : enquêtes emploi INSEE, exploitation DARES, extrait de Minni et al., 2007

**1975-1995 : une période marquée par le retrait progressif des seniors (50-64 ans) du marché du travail, bénéficiaires de mesures de cessation anticipée totale d'activité de 1973 à 2005.**

Un retrait progressif des seniors du marché du travail encouragé par les pouvoirs publics. La durée d'activité des seniors se raccourcit progressivement :

- favorisée par l'abaissement de l'âge légal de départ à la retraite de 65 à 60 ans en 1983 ;

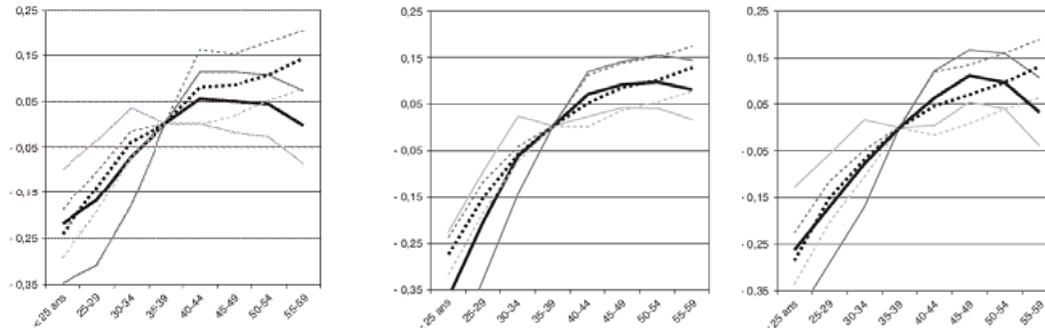
- et soutenue par de multiples dispositifs publics de préretraites et de dispenses de recherche d'emploi. Depuis 1977, plus de 10 dispositifs publics encourageant la cessation anticipée d'activité (partielle ou totale) peuvent être dénombrés.

**1995-2005 : une période marquée par la stabilité de la faible activité des seniors.**

La volonté politique d'accroître la durée d'activité des seniors, inscrite dans les réformes Balladur et Fillon de 1993 et 2003, s'est accompagnée d'une stabilité des taux d'emploi des seniors depuis 1995.

Le vieillissement naturel des générations du baby-boom induit progressivement la diminution de la part des 30-49 ans dans la population active et l'augmentation de celle des seniors. Ainsi l'élévation en 2005 des taux d'activité (59 %) et d'emploi (55 %) des 50-64 ans résulte, au-delà de la hausse continue de l'activité féminine, d'un effet de composition : l'arrivée des générations du baby-boom au sein des seniors accroît tout d'abord la classe d'âge des 50-54 ans qui sont, parmi les seniors, les plus actifs. Les taux d'emploi par classe d'âge sont, quant à eux, quasiment stables pour les hommes depuis 1995. La France détient le plus faible taux d'emploi des 60-64 ans : 13 % contre 26,7 % dans l'UE-25.

# Emploi des seniors



Note de lecture : la productivité et son intervalle de confiance sont représentés par les traits pleins (trait épais : productivité, traits fins : bornes inférieure et supérieure de l'intervalle de confiance à 95 %). Le coût salarial et son intervalle de confiance sont représentés par les traits en pointillés.

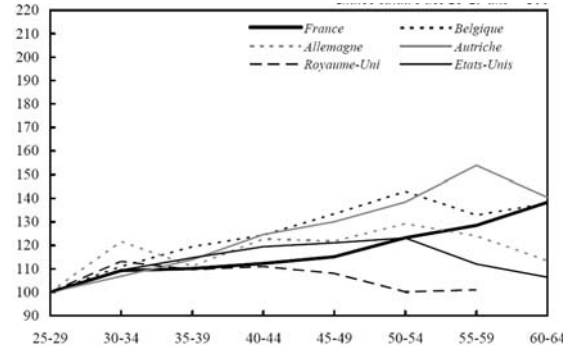
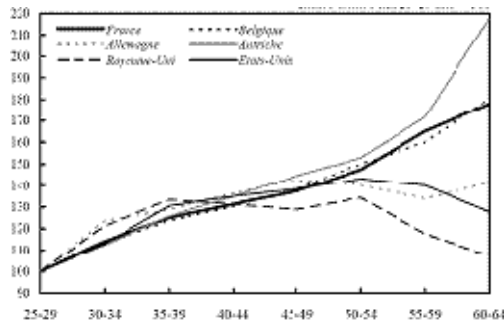
Source : appariement DADS et BRN, 1994 à 2000, extrait de Aubert et Crépon (2004)

## Profils des salaires moyens par âge et sexe dans certains pays de l'OCDE

a. Hommes

Indice salaire des 25-29 ans = 100

b. Femmes



Sources : Base de données de l'OCDE sur les salariés à temps complet. France: Enquête Emploi, 2002 ; Belgique : Banque de données de la Sécurité sociale, 2000 ; Allemagne : German Socio-Economic Panel, 1998 ; Suède : Statistics Sweden, 1999 ; Royaume-Uni : Labour Force Survey, 2000 ; États-Unis : Current Population Survey, 2000. Extrait de d'Autume et al. (2005)

## Le vieillissement de la population fragilise l'équilibre financier du système de retraite par répartition

En France, l'espérance de vie à la naissance a augmenté régulièrement depuis 20 ans pour atteindre, en 2006, 77,1 ans pour les hommes et 84 ans pour les femmes, soit un gain total de 5 ans pour les deux sexes.

L'allongement de l'espérance de vie a conduit à une augmentation progressive du nombre de retraités qui, faute d'être accompagnée d'une progression parallèle du nombre des actifs, était incompatible avec un maintien en équilibre du système de retraite en vigueur, d'où les réformes adoptées depuis 1993.

## Des réformes incitant au maintien dans l'emploi des seniors

Les réformes incitent financièrement les seniors à se maintenir en activité plus longtemps qu'auparavant, sous peine de percevoir des retraites moins élevées.

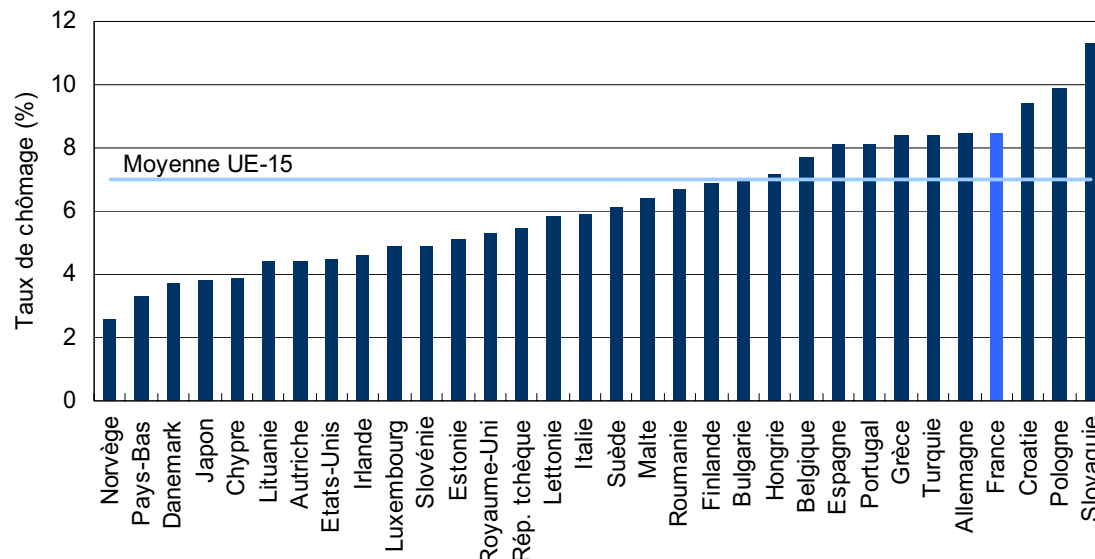
Parallèlement à une augmentation de l'offre de travail de la part des générations âgées, les réformes engagées ne peuvent être efficaces et socialement acceptables que si, simultanément, les employeurs maintiennent leurs seniors en activité, voire en embauchent. Une partie de leur succès dépend donc du comportement des entreprises vis-à-vis des travailleurs âgés.

## Des caractéristiques productives des seniors a priori favorables à leur retour dans l'emploi

Les études empiriques réalisées jusqu'ici ne permettent pas de détecter de défaillance *a priori* dans les capacités productives des seniors justifiant leur retraite précoce du marché du travail, même si elles soulignent une possible modification de la productivité du travail en cas de variation de la part des seniors dans l'emploi. Les études sont réalisées à partir des seniors en emploi qui peuvent se différencier à différents égards de ceux ayant quitté précocement le marché du travail.

# Chômage, assurance chômage et politique active de l'emploi

Le taux de chômage français reste parmi les plus élevés d'Europe

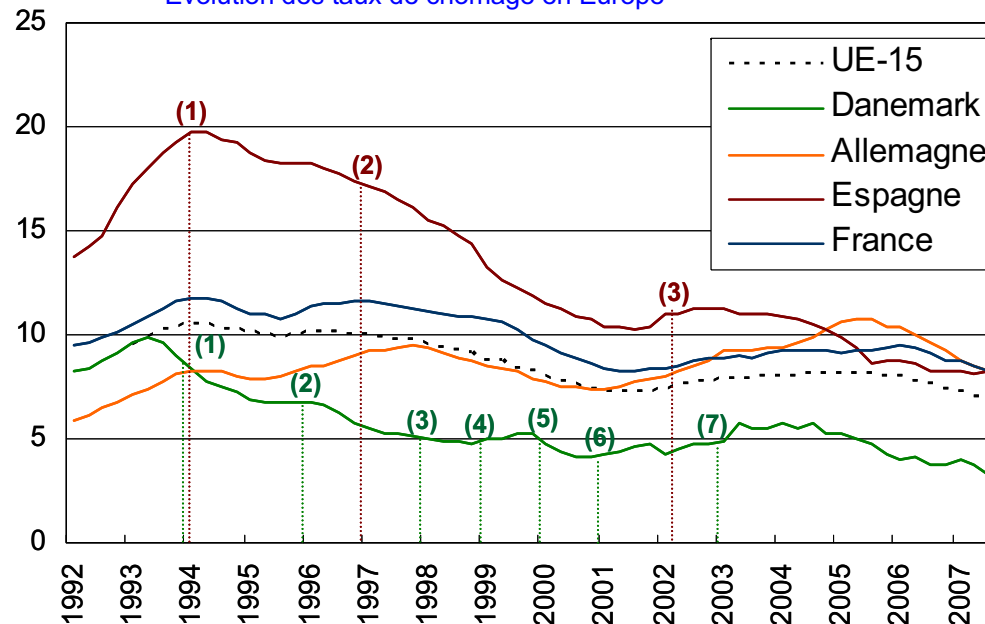


Source : Eurostat, Chômage 2<sup>e</sup> trimestre 2007 désaisonnalisé

Les chocs macroéconomiques à l'origine de la hausse du chômage en Europe dans les années 1970 ne permettent plus d'expliquer la persistance du chômage en France par rapport aux autres pays.

**Certains pays comme le Danemark et l'Espagne** qui étaient dans des situations comparables à celle de la France au début des années 1990 (voire plus mauvaises) **ont réussi à infléchir fortement le taux de chômage en réformant profondément leur marché du travail**, à travers la prise en charge du chômage (indemnisation, accompagnement) et la protection de l'emploi (législation, réglementation, accords collectifs).

Évolution des taux de chômage en Europe



Source : Eurostat

# Chômage, assurance chômage et politique active de l'emploi

## Chômage et chômage de longue durée par classe d'âge

	Taux de chômage	Chômage longue durée (en % du chômage total)
15-24	19,1	23,7
25-49	7,8	39,8
>49	5,4	62,5
<b>Total</b>	<b>8,3</b>	<b>39,6</b>

Sources : INSEE, Eurostat, 3e trimestre 2007

## Durée moyenne du chômage (en mois) par classe d'âge en 2005

	15 24 ans	25 55 ans	55 ans et plus
France	7,57	15,22	25,56
Spain	8,42	13,92	23,95
Norway	2,38	6,12	8,42
United States	3,16	4,65	5,58

Source : OCDE

## Probabilité de sortir du chômage par rapport à la population de chômeurs de référence

	Période 95-96	Période 96-97	Période 99-00	Période 00-01	Période 01-02
Homme.....	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Femme.....	-0,33	-0,34	-0,34	-0,12	-0,11
Niveau d'étude inférieur au Bac...	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Bac.....	0,25	0,25	0,18	0,09	0,12
Bac + 2.....	0,54	0,55	0,48	0,38	0,41
Diplôme supérieurs à Bac + 2.....	0,50	0,53	0,47	0,35	0,42
Employé.....	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Ouvrier.....	0,08	0,06	0,07	0,00	0,05
Autre qualification.....	-0,24	-0,44	-0,30	-0,10	0,50
technicien.....	0,18	0,21	0,30	0,28	0,23
Cadre.....	0,18	0,23	0,29	0,22	0,15
Moins de 26 ans.....	0,30	0,27	0,32	0,33	0,40
26 à 49 ans.....	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
plus de 50 ans.....	-0,52	-0,58	-0,72	-0,61	-0,57
Nombre d'observations.....	194259	202552	177380	172146	181126
Nombres de césures.....	143907	152159	130612	130519	141240

**Le taux de chômage élevé traduit des réalités très différentes en fonction des populations considérées**

La situation des 25-49 ans est comparable à celle des autres pays européens en niveau, mais la part des chômeurs de longue durée est plus importante (près de 40 %). Les 15-24 ans sont caractérisés par un taux de chômage très élevé, tandis que, pour les seniors, c'est la durée du chômage qui est particulièrement problématique.

**En France la durée moyenne du chômage chez les plus de 55 ans est parmi les plus élevées d'Europe (plus de 25 mois).**

Ce constat explique que l'approche microéconomique du marché du travail (flux d'entrées-sorties) soit aujourd'hui privilégiée pour comprendre la spécificité du cas français.

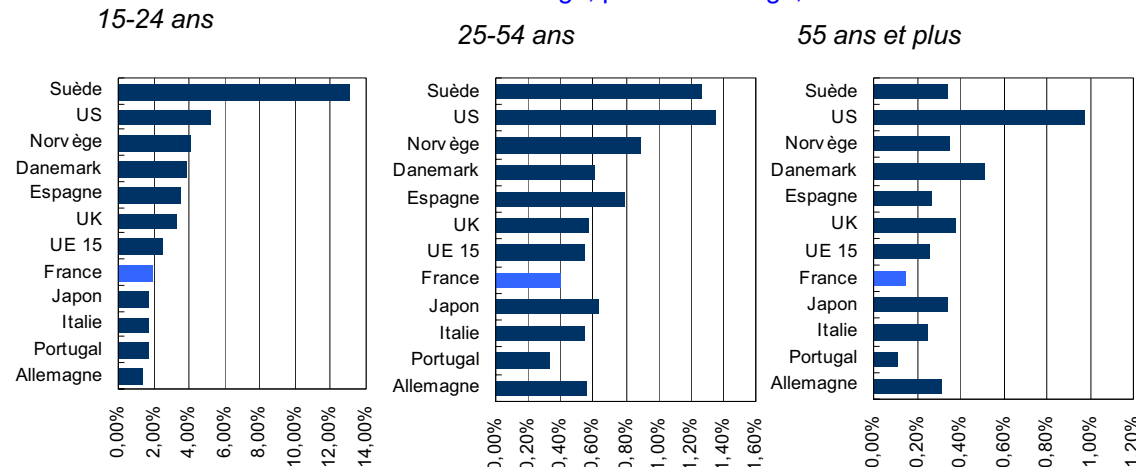
L'estimation des probabilités de sortie du chômage de chaque catégorie de population permet à la fois de mieux cibler les politiques de l'emploi et de les évaluer.

**Les réponses à apporter aux problèmes des différentes catégories de population active ne sont donc pas de même nature.**

Sources : ANPE, échantillon du fichier historique statistique. Calculs DARES (modèle de durée semi paramétrique à la Cox)

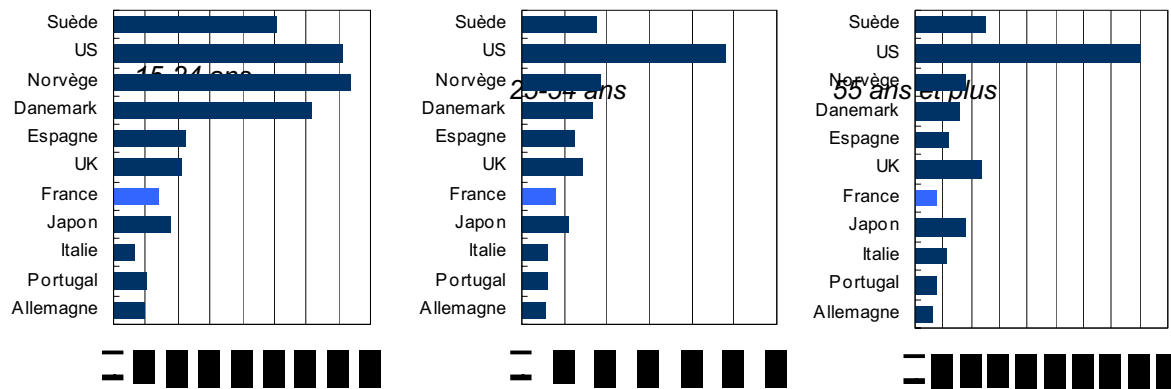
# Chômage, assurance chômage et politique active de l'emploi

Probabilité de tomber au chômage, par classe d'âge, en 2006



Source : OCDE, la probabilité de tomber au chômage est estimée en faisant le rapport du nombre de chômeurs de moins d'un mois (proxy pour le flux d'entrées au chômage) sur le nombre de personnes employées

Probabilité de sortir du chômage, par classe d'âge, en 2006



Sources : Probabilité instantanée de sortie du chômage, estimée au moyen d'un modèle de durée de Poisson à partir de la structure du chômage par durée, donnée OCDE, calculs CAS

## Analyse des flux d'entrées-sorties du chômage

La probabilité de perdre son emploi est peu élevée en France par rapport aux autres pays. Elle est d'autant plus faible qu'on est âgé, ce qui traduit en partie l'effet de la protection de l'emploi.

Chez les jeunes, l'accès au marché du travail est très difficile. Les pays ayant les meilleures performances sont caractérisés par un taux de rotation très élevé au début de la vie active.

Les dispositifs fiscaux visant à maintenir les seniors dans leur emploi ont montré leur inefficacité (Contribution Delalande). La question du maintien dans l'emploi reste centrale. **Il est impératif d'inciter les entreprises à rechercher la meilleure façon d'employer les seniors, notamment par une gestion active des ressources humaines.**

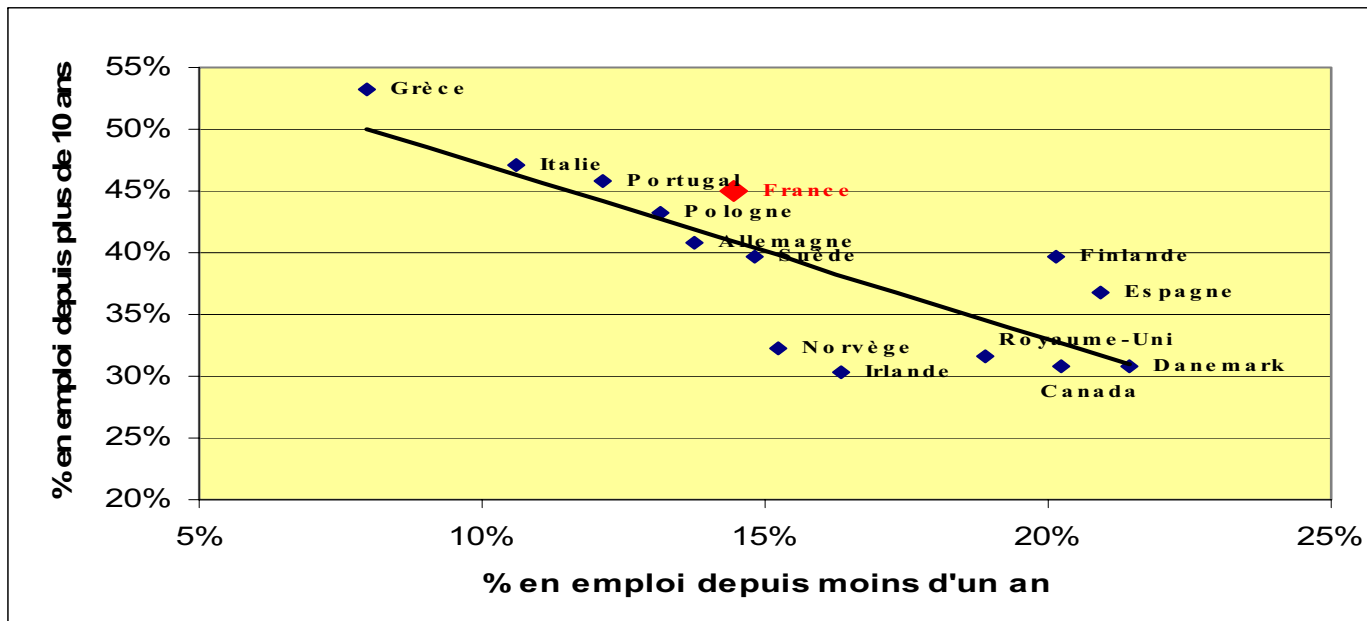
Mais la France se distingue surtout par des probabilités très faibles de sortie du chômage. Il semble donc que **ce sont bien les problèmes liés aux difficultés du retour à l'emploi qui expliquent le fort niveau de chômage.**

Dans ce contexte, les questions de l'indemnisation, de l'accompagnement et de la formation des chômeurs sont cruciales.

## Segmentation des mobilités professionnelles

**Les mobilités sur le marché du travail sont globalement importantes** : au cours d'une année, un actif sur quatre change de situation, soit en passant du chômage à l'emploi, soit en changeant d'employeur, soit en changeant de poste de travail au sein de la même entreprise.

Distribution de l'emploi par classe d'ancienneté dans l'entreprise 2000-2006



Prises globalement, **les mobilités sur le marché du travail en France ne sont pas très différentes de la moyenne européenne**, avec toutefois une part plus importante de personnes restées longtemps chez le même employeur.

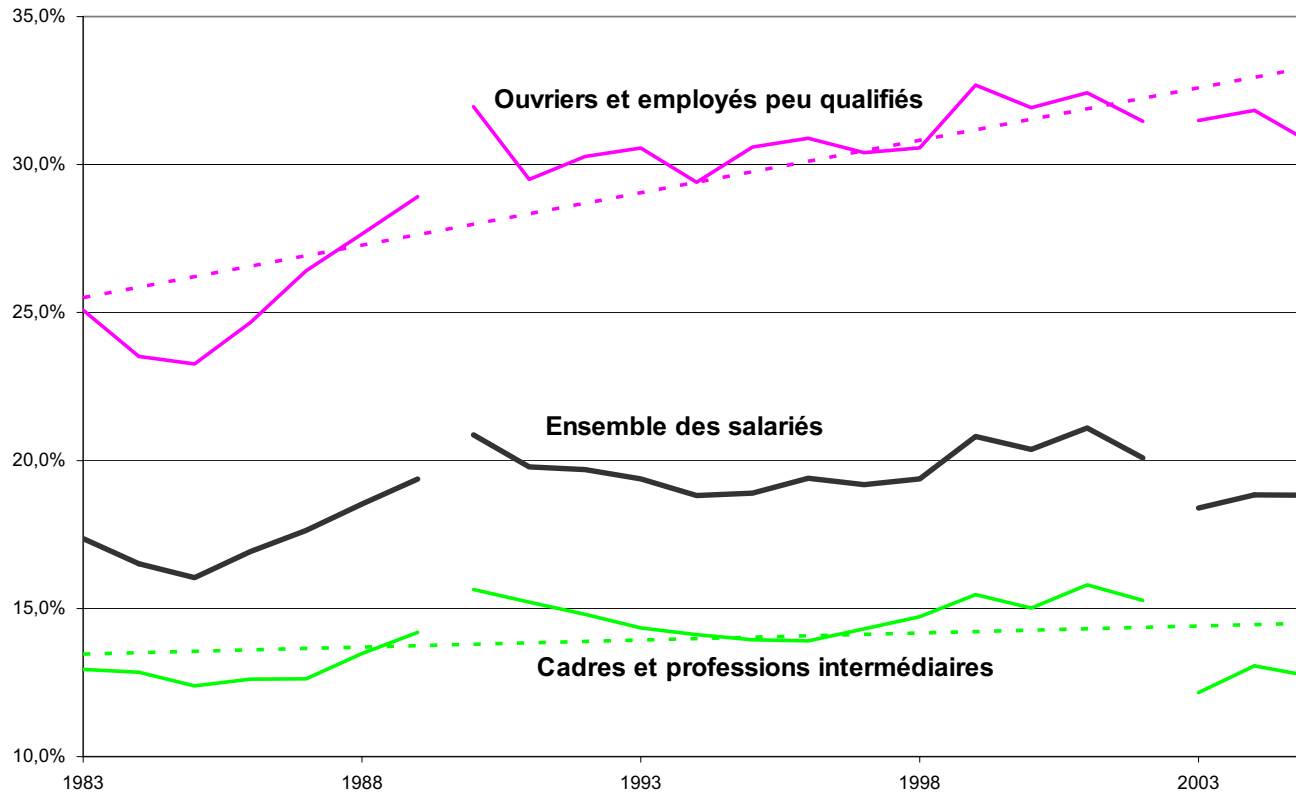
*En France, parmi l'ensemble des personnes en emploi en moyenne sur 2000-2006, 14,5 % sont présents dans l'entreprise depuis moins d'un an et 45 % depuis plus de 10 ans.*

Source : OCDE, Labour Force Survey inspiré de P. Auer, J. Berg et I. Coulibaly, « Is a stable workforce good for the economy? Insights into the tenure – productivity – employment relationship », International Labour Review (2005), Geneva, Volume 144, Nr. 3

## Segmentation des mobilités professionnelles

Les mobilités externes sur le marché du travail ont globalement peu progressé depuis 20 ans, sauf parmi les salariés les moins qualifiés.

Taux de mobilité externe 1983-2005



Source : INSEE, Enquêtes Emploi, calculs CAS. Les ruptures sur le graphique correspondent aux ruptures dans les séries de l'enquête Emploi

Le taux de mobilité externe est le nombre de personnes ayant changé de situation sur le marché du travail (en emploi dans une entreprise depuis moins d'un an ou au chômage depuis moins d'un an) rapporté au nombre d'actifs au sens du BIT, salariés ou anciens salariés. Le niveau de qualification fait référence au niveau de l'emploi occupé ou du précédent emploi.

Il faut distinguer :

- les jeunes diplômés pour qui un passage par un emploi peu qualifié correspond à un emploi d'attente et n'est pas nécessairement handicapant par la suite ;
- les moins diplômés qui alternent différentes formes d'emplois peu qualifiés et de chômage, sans construction de parcours professionnel.



## Segmentation des mobilités professionnelles

Les cadres sont moins mobiles que les autres salariés et bénéficient majoritairement de mobilités « sécurisées », soit internes, soit directement d'une entreprise à une autre sans passer par le chômage.

En 5 ans, plus de la moitié des salariés ont quitté leur emploi

Emploi en 1998	Au cours de la période 1998-2003					
	N'a pas changé d'emploi	A changé d'emploi...			Sans emploi en 2003	Total
		dans la même entreprise	sans période de chômage	avec période de chômage		
Cadres et professions intermédiaires	44	25	14	8 (9)*	7	100
Employés, ouvriers qualifiés	48	18	13	11 (10)*	10	100
Employés, ouvriers non qualifiés	44	11	11	17 (13)*	17	100

Parmi les cadres et professions intermédiaires salariés en 1998 :

- 44 % n'ont changé ni d'entreprise, ni de poste en 2003 ;
- 25 % sont restés dans la même entreprise en changeant de poste ;
- 14 % ont changé d'entreprise sans connaître le chômage ;
- 8 % ont changé d'entreprise en connaissant en moyenne 9 mois de chômage ;
- et 7 % sont sans emploi en 2003.

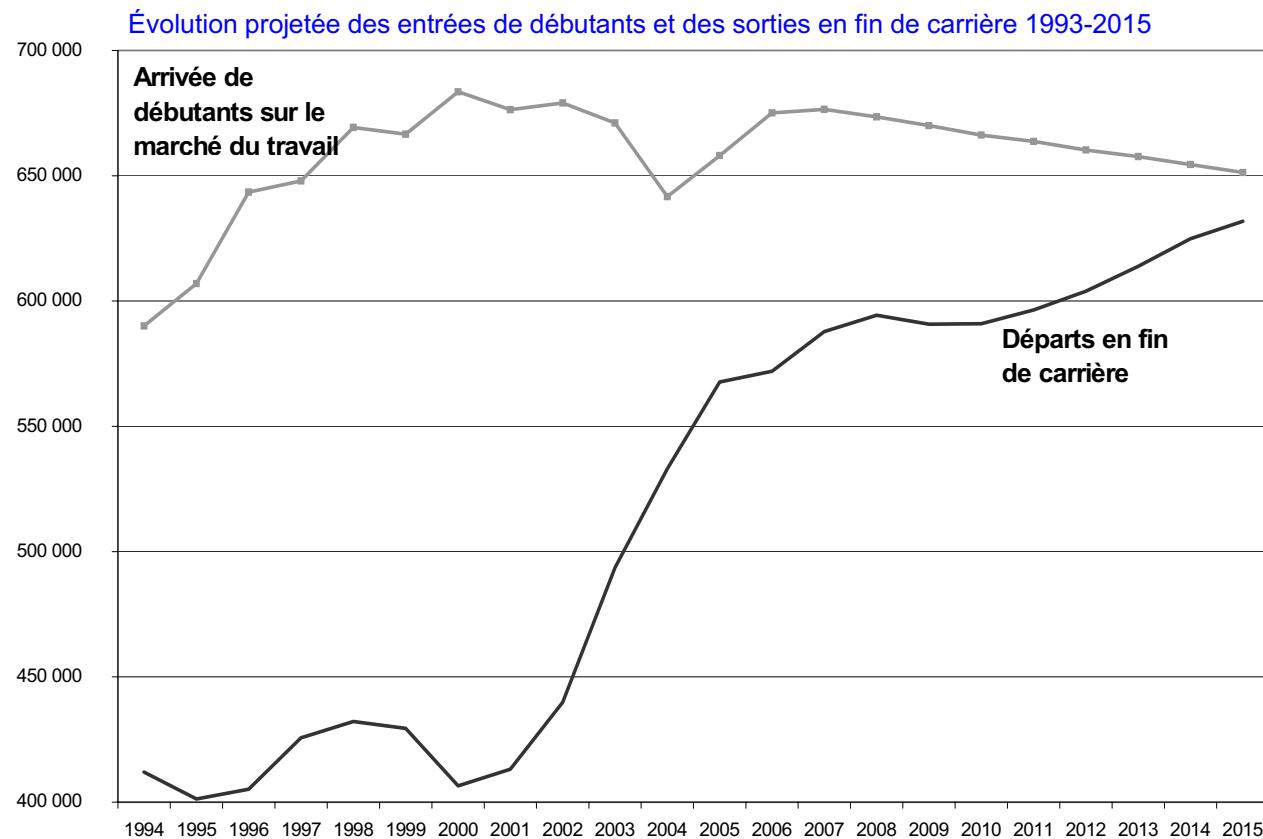
Champ : salariés en 1998, non retraités et ayant moins de 65 ans en 2003

Source : INSEE, Enquête FQP 2003, tiré de P. Auer, J. Berg et I. Coulibaly, « Is a stable workforce good for the economy? Insights into the tenure - productivity - employment relationship », *International Labour Review* (2005), Geneva, Volume 144, Nr. 3

# Segmentation des mobilités professionnelles

## Hypothèses et facteurs d'évolution

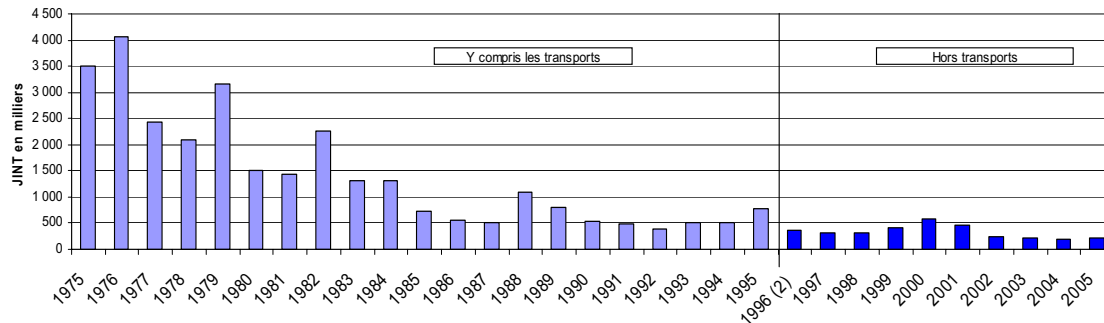
- **Les sorties en fin de carrière deviennent aussi nombreuses que les entrées de jeunes.** La population active va donc arrêter sa croissance, même s'il reste des marges de manœuvre transitoires du côté des seniors et des jeunes, et de manière plus pérenne du côté de l'immigration.
- Cette situation marquera pour les entreprises la fin de la « cueillette » des qualifications avec la fin du « surplus » de jeunes mieux formés que leurs aînés arrivant sur le marché du travail.
- Il y aura mécaniquement moins de candidats pour chaque poste ouvert, entraînant un allongement des délais de recrutement.



Source : CAS, DARES tiré de O. Chardon et M.-A. Estrade, *Les métiers en 2015, Rapport du groupe Prospective des Métiers et Qualifications, CAS-DARES, (2007), La Documentation française*

# Dialogue social : formes de conflictualité et de concertation

Conflits du travail (1). Nombre de journées individuelles non travaillées (JINT) pour fait de grève dans les entreprises (1975-2005)



Source : DARES

Répartition des JINT selon la taille de l'établissement

Année	2001	2002	2003	2004	2005
Moins de 50 salariés	17 663 (4,1 %)	16 313 (7,0 %)	18 365 (8,2 %)	13 227 (6,8 %)	14 094 (6,3 %)
de 50 à 99 salariés	35 841 (8,2 %)	13 754 (5,9 %)	26 156 (11,7 %)	17 354 (9,0 %)	16 450 (7,4 %)
de 100 à 499 salariés	191 925 (44,1 %)	91 565 (39,5 %)	102 966 (46,0 %)	88 304 (45,7 %)	101 941 (45,7 %)
Plus de 500 salariés	189 592 (43,6 %)	110 214 (47,5 %)	76 308 (34,1 %)	74 538 (38,5 %)	91 758 (41,2 %)
Total	435 021 (100 %)	231 846 (100 %)	223 795 (100 %)	193 423 (100 %)	222 942 (100 %)

Source : DARES

Le nombre de journées individuelles non travaillées par fait de grève diminue de façon régulière et importante depuis le milieu des années soixante-dix.

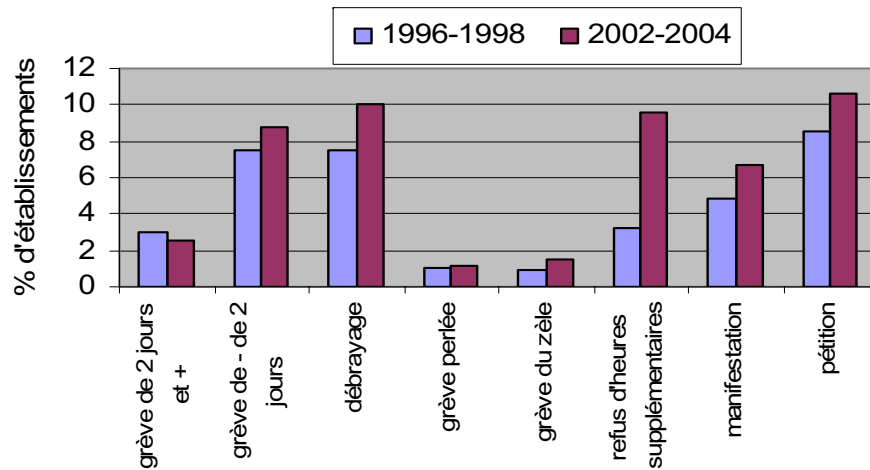
Ce sont dans les établissements de taille importante (plus de 100 salariés) que les journées de grève sont les plus nombreuses. Ces établissements totalisent en effet 88 % du total des JINT. Ces mêmes établissements sont les mieux couverts par les institutions représentatives du personnel (représentants élus et désignés par les organisations syndicales).

En 2005, le chiffre de JINT s'élevait à 1,2 million (contre 4 millions en 1976) et se décomposait comme suit : 224 000 dans le secteur privé et 1 million dans le secteur public.

Sur les 18 pays les plus industrialisés, et pour la période 1990-2005, la France se situe au onzième rang pour le nombre de journées non travaillées pour fait de grève, loin derrière le Danemark (1er), la Norvège (4ème) et la Finlande (7ème), pays pourtant caractérisés par la fluidité du dialogue social.

# Dialogue social : formes de conflictualité et de concertation

Transformation des conflits



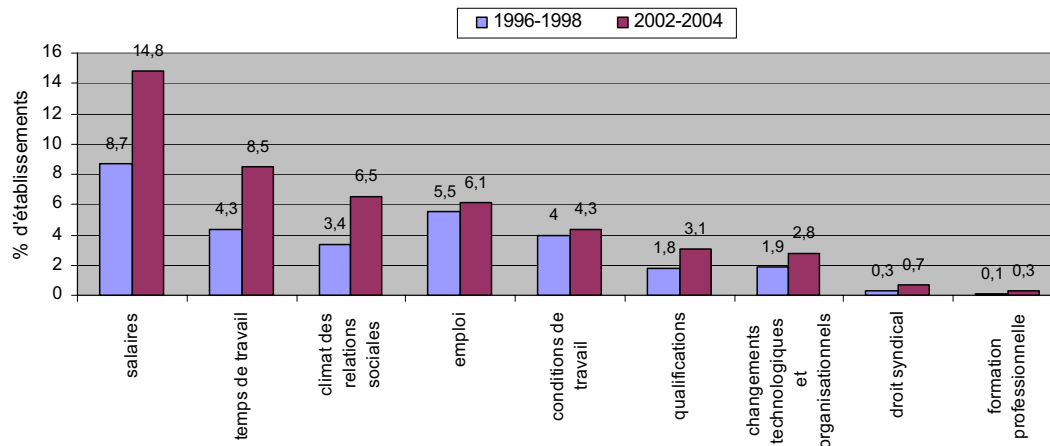
## De nouvelles pratiques conflictuelles

Le recours à la grève longue (plus de deux jours) diminue mais d'autres formes de conflits, collectifs et individuels, tendent à s'affirmer. Ainsi, le refus d'heures supplémentaires de façon très marquée mais également la manifestation, la pétition, le débrayage ou bien encore la grève de moins de deux jours de façon plus nuancée constituent des outils désormais privilégiés par les salariés et leurs représentants pour faire avancer leurs revendications.

Il faut également souligner la radicalisation d'un petit nombre de conflits, généralement liés à des fermetures d'établissements. L'occupation de l'entreprise, la séquestration de responsables ou encore la menace d'une pollution constituent des pratiques peu courantes mais fortement médiatisées.

Source : DARES

Evolution des thèmes de conflits collectifs



Source : DARES

## Les salaires et le temps de travail au cœur des revendications sociales

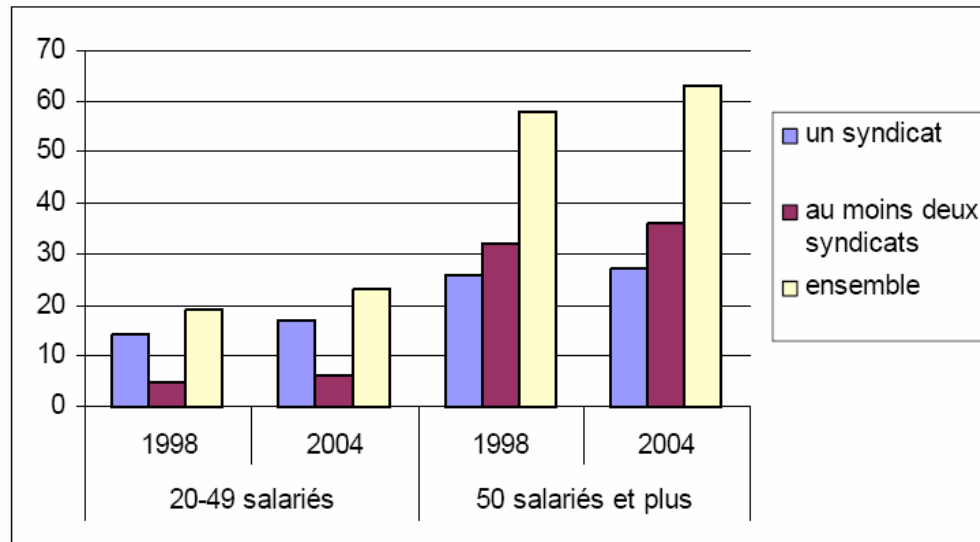
En ce qui concerne ces revendications, leur hiérarchie s'est modifiée au cours des dix dernières années. Si l'emploi constituait le deuxième thème de conflits collectifs pour la période 1996-1998, il n'occupe plus que le quatrième rang pour la période 2002-2004.

Les thématiques des salaires, du temps de travail et du climat des relations sociales sont les trois premières causes de conflits collectifs, lesquels ont connu la croissance la plus importante entre les deux périodes, avec respectivement des augmentations de + 86 %, + 98 %, + 91 %.

# Dialogue social : formes de conflictualité et de concertation

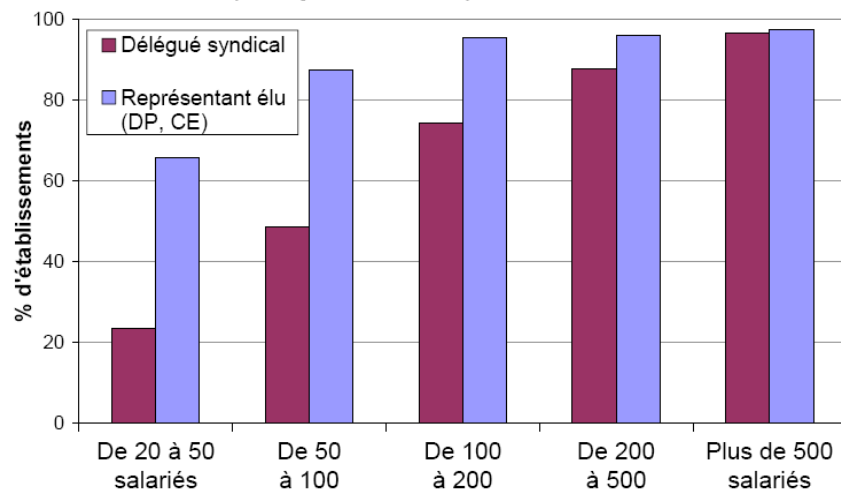
## Les institutions représentatives du personnel (IRP).

Configuration syndicale et taille de l'entreprise



Sources : DARES

Des IRP d'autant plus **présentes** que les établissements sont **grands**



Sources : DARES

### La taille de l'établissement : déterminant de la présence d'institutions représentatives du personnel

La taille de l'établissement a un impact majeur sur la présence syndicale dans l'entreprise et l'existence d'institutions représentatives du personnel. Ainsi, les IRP sont particulièrement développées dans les établissements de grande taille, et le pluralisme syndical s'y vérifie. *A contrario*, les établissements de moins de 50 salariés se caractérisent généralement par l'absence de délégué syndical et une représentation du personnel majoritairement non syndiquée.

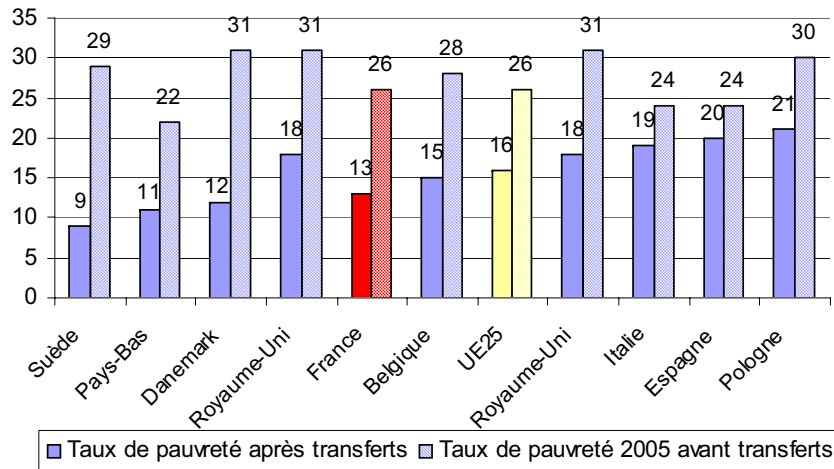
### L'évolution du tissu socio-économique : des effets sur la présence d'IRP et sur leur composition ?

Des transformations du tissu productif (secteur, structure de l'entreprise, structure de groupe, actionnaire majoritaire) semblent également avoir un effet sur la représentation du personnel : le passage vers une économie plus tertiaisée se traduit par l'émergence de secteurs où l'emprise syndicale est relativement faible (grande distribution, télétravail, etc.).

# Pauvreté et lutte contre l'exclusion

En France, le taux de pauvreté est réduit de moitié grâce au système de transferts sociaux. Il est inférieur à la moyenne de l'Union européenne.

Taux de pauvreté\* avant et après transferts  
autres que pensions de vieillesse et de survie en 2005



Source : EUROSTAT

La notion de pauvreté peut être appréhendée à l'aide de trois définitions :

**Pauvreté monétaire** : revenus inférieurs à un seuil qui est défini de manière relative en France (50 % ou 60 % du revenu médian) et de manière absolue dans certains pays (impossibilité d'accéder à la consommation d'un ensemble de biens fondamentaux aux prix les plus bas du marché).

**Pauvreté ressentie** : les individus eux-mêmes se considèrent ou non comme pauvres.

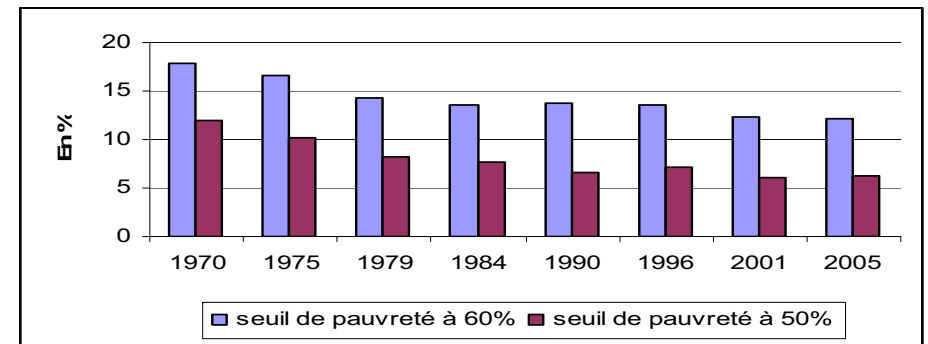
**Pauvreté selon les conditions de vie** : cumul de difficultés de conditions de vie, telles que la précarité du logement ou certaines privations en matière de consommation courante.

Ainsi, selon la définition de pauvreté monétaire (par rapport à un revenu médian de 50 %), 7 % des ménages français étaient pauvres en 2001 et 5 % étaient pauvres selon les conditions de vie.

Le taux de pauvreté\* a diminué d'environ un tiers depuis 1970, passant de 18 % à 12 % de la population

Cette baisse est essentiellement due à la réduction de la pauvreté des personnes âgées.

Évolution du taux de pauvreté\* entre 1970 et 2005



\*monétaire seuil de 60 %

Source : INSEE – DGI, Enquêtes revenus fiscaux

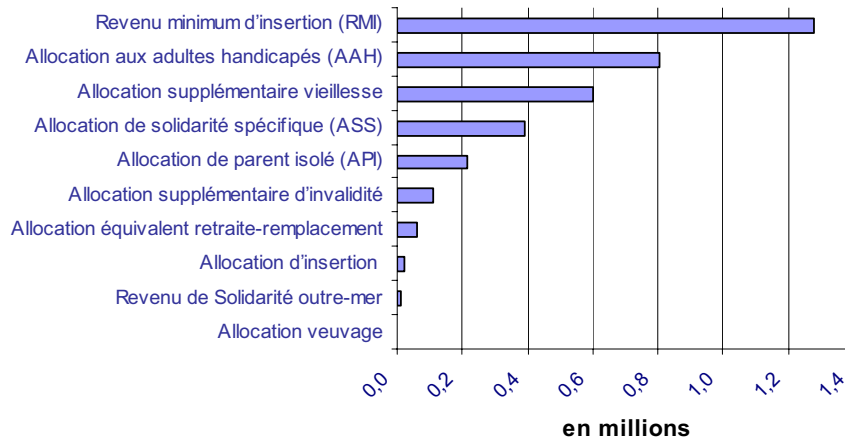
# Pauvreté et lutte contre l'exclusion

## Une politique transversale

La lutte contre l'exclusion a pour objectif de favoriser l'insertion par l'emploi et, à défaut, d'assurer un minimum de revenu (10 minima sociaux). Mais cette politique publique est transversale par nature, elle est notamment liée aux politiques de santé (couverture maladie universelle), de la ville (logement, mixité sociale) et de la famille (enfants pauvres).

## Fin 2006, 3,5 millions de personnes perçoivent un minimum social en France

Nombre de bénéficiaires des minima sociaux fin 2006



Source : CNAF, MSA, UNEDIC, CNAMTS, CNAV, régime des caisses des DOM

## Un taux de travailleurs pauvres inférieur à la moyenne européenne

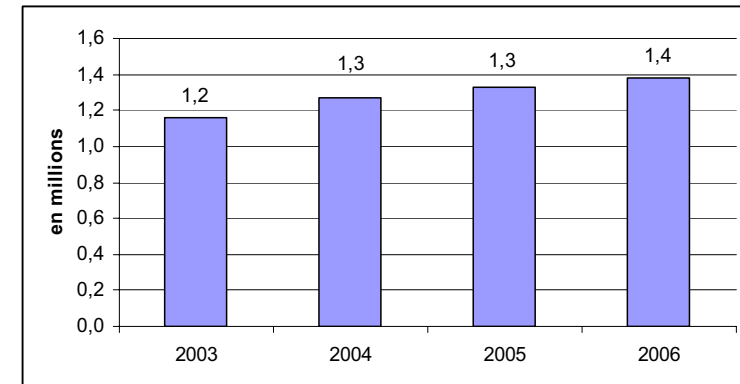
Proportion de personnes occupant un emploi en 2003 et dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté



Source : EUROSTAT

## Environ 1,4 million de bénéficiaires de la couverture maladie universelle de base

Nombre de bénéficiaires de la couverture maladie universelle de base de 2003 à 2006



Source : DREES, Eco-Santé France 2006

## ■ Partie 6 – Environnement et ressources rares

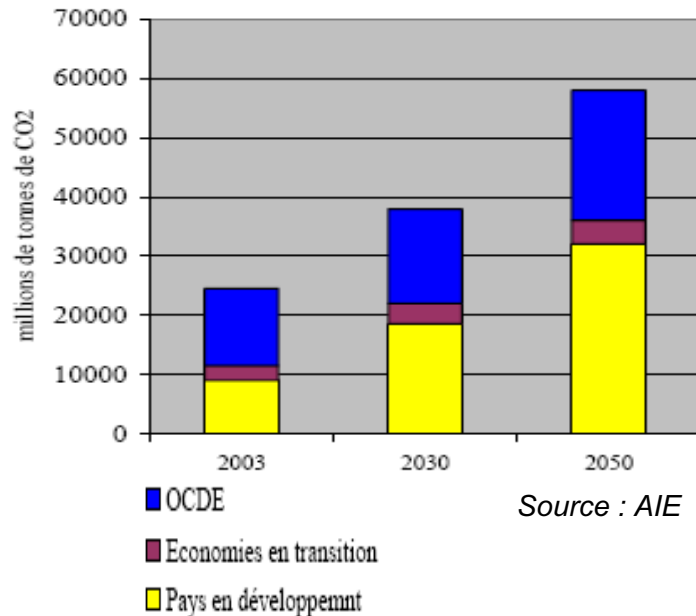


# Adaptation au changement climatique

## La lutte contre le changement climatique est une nécessité

Dans le scénario tendanciel de l'AIE, les émissions de CO<sub>2</sub> sont multipliées par 2,3 entre 2003 et 2050 et conduiraient à une augmentation de température de l'ordre de 5°C d'ici à la fin du siècle.

Scénarios tendanciels de l'AIE



À une situation déjà connue dans le passé (croissance soutenue de la demande mondiale d'hydrocarbures, fragilité du contexte géopolitique des réserves de pétrole et de gaz, etc.) s'ajoute la prise de conscience du réchauffement climatique.

### Le Protocole de Kyoto et ses suites

Le quatrième rapport d'évaluation du groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (2007) souligne que :

- le réchauffement climatique est indubitable ;
- la plus grande part de l'accroissement dans les températures moyennes depuis le milieu du XX<sup>e</sup> siècle est très probablement due à l'évolution observée de la concentration des GES (gaz à effet de serre) ;
- les projections d'élévation de la température à la surface du globe se situeraient entre 1,8°C et 5°C d'ici à la fin du XXI<sup>e</sup> siècle par rapport à la fin du siècle dernier, celles d'élévation du niveau de la mer entre 20 cm et 60 cm.

Le Conseil de printemps 2007 de l'Union européenne a pris la décision de réduire de 20 % les émissions de GES de l'UE de 1990 à 2020, et d'aller jusque 30 % si les autres pays industrialisés prenaient des engagements similaires.

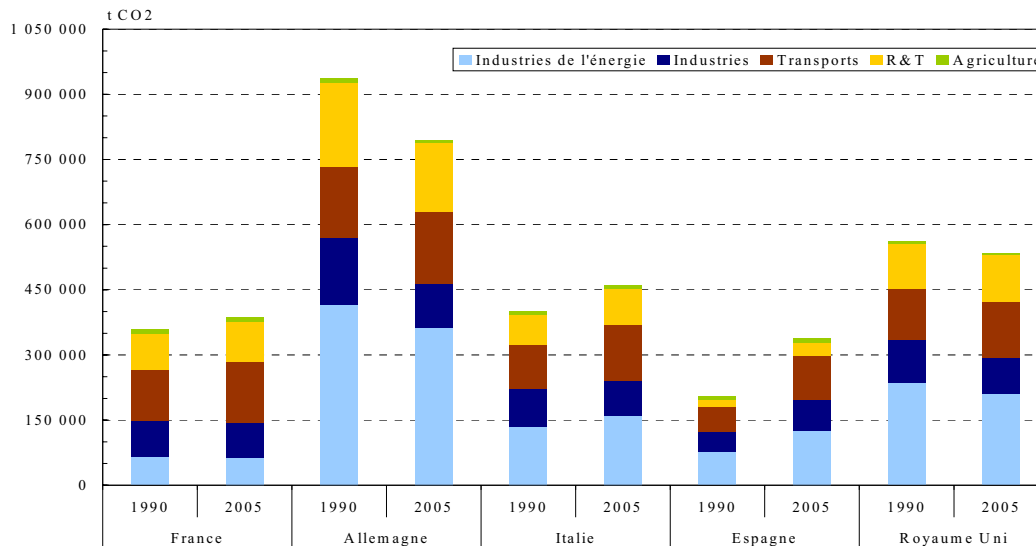
Les analyses concernant le changement climatique ou liées à ce phénomène portent, selon les cas ou les données disponibles, sur l'ensemble des gaz à effet de serre (GES) ou spécifiquement sur le gaz carbonique (CO<sub>2</sub>) rejetés du fait des activités humaines. Pour la France, en 2025, la contribution des rejets de CO<sub>2</sub> aux émissions de GES est de l'ordre de 73 %; pour l'Union européenne, ce pourcentage est de 83 %.

On gardera cependant à l'esprit que certains objectifs européens (« paquet énergie ») ou nationaux (loi programme d'orientation de juillet 2005) sont exprimés exclusivement en termes de gaz à effet de serre.

# Adaptation au changement climatique

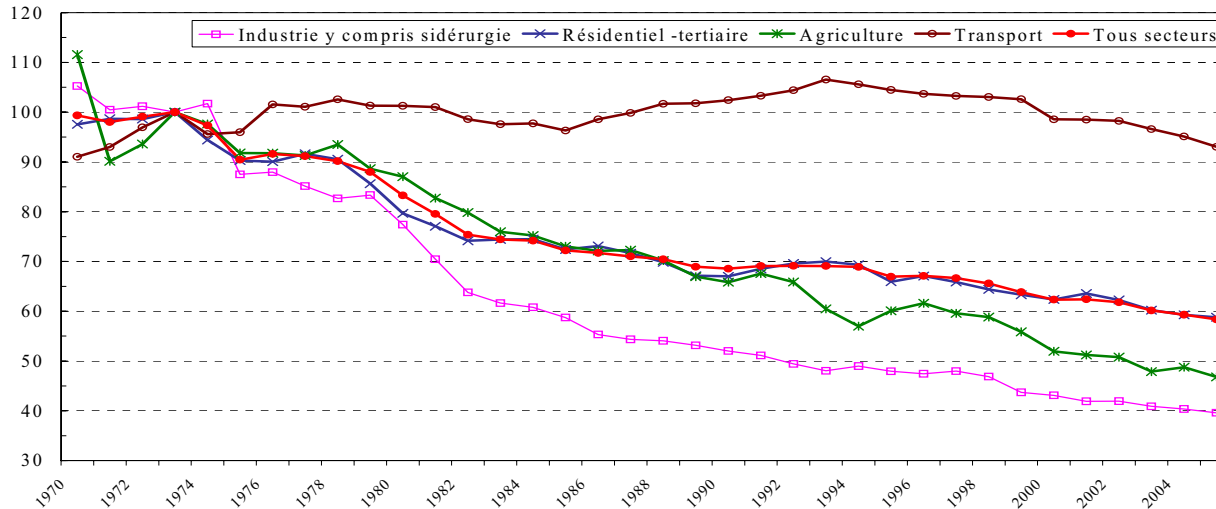
## Aspects sectoriels

Part des secteurs dans les émissions de CO2 en 1990 et 2005



Du fait de sa production d'électricité nucléaire, la France est plus faiblement émettrice que d'autres grands pays européens mais nos émissions de CO<sub>2</sub> (contrairement aux GES) ont augmenté entre 1990 et 2005 notamment en raison des transports et du résidentiel-tertiaire (+ 22 % chacun depuis 1990). En revanche, l'agriculture (- 10,5 %) et l'industrie manufacturière (- 21,5 %) ont réduit leurs émissions.

Indice base 100 en 1973



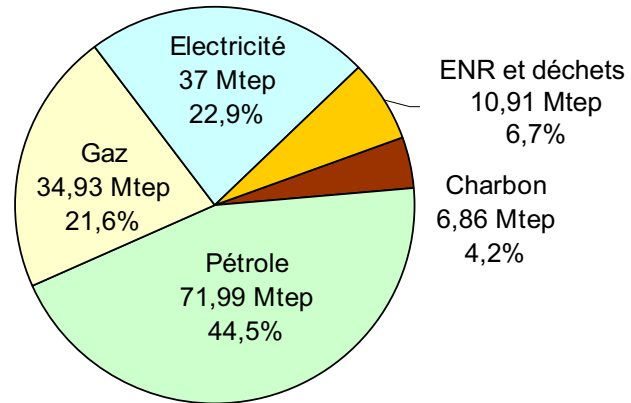
Depuis le premier choc pétrolier, l'intensité énergétique (consommation finale rapportée au PIB) de notre économie s'est améliorée de - 1,7 % en moyenne par an depuis 1973 (- 2,9 % pour l'industrie), à l'exception notable des transports (- 0,2 %).

**La poursuite de ces tendances, dans un contexte de croissance, conduit pourtant à une consommation finale tendancielle incompatible avec les objectifs de réduction des GES.**

# Adaptation au changement climatique

## Consommation énergétique et CO2

La consommation énergétique finale en 2006  
(2006 : 161,7 Mtep)



Source : CAS

Simulation de la consommation finale en 2020 pour respecter une réduction de 20 % des émissions de CO2

Scénario central : 166,7 Mtep

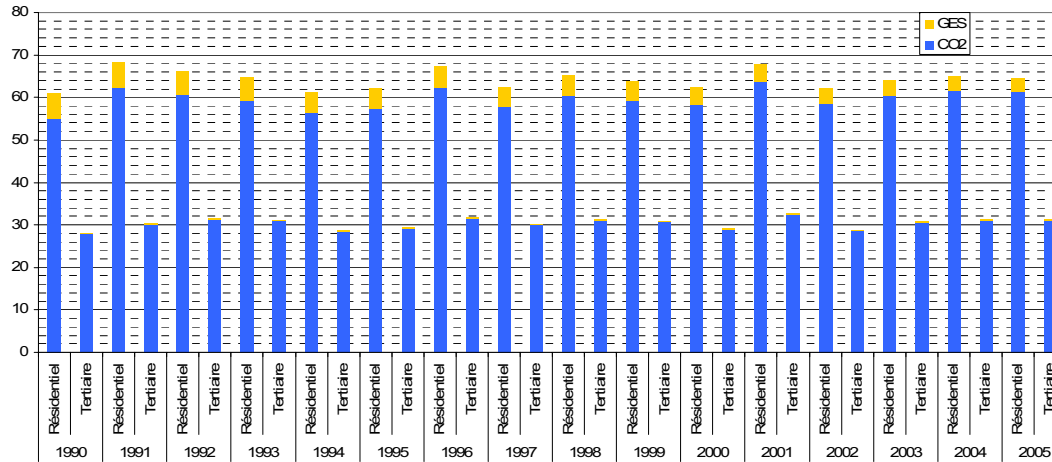
Scénario volontariste : 159,7 Mtep

	Scénario central		Scénario volontariste	
	Consommation finale (Mtep)		Consommation finale (Mtep)	
Charbon	3,6	2,2 %	3,6	2,3 %
Pétrole	56,1	33,6 %	48,9	30,6 %
Gaz	37,6	22,6 %	37,6	23,6 %
Électricité	45,9	27,6 %	45,9	28,8 %
EnR	23,5	14,1 %	23,6	14,7 %
Total	166,7	100,0 %	159,7	100,0 %

Source : CAS

# Changement climatique : le chantier du résidentiel-tertiaire

## Le résidentiel-tertiaire



Source : CITEPA, inventaire CCNUCC

Le résidentiel-tertiaire est le secteur :

- le plus consommateur en énergie (70,56 Mtep en 2006, soit 43,6 % de la consommation finale, tous secteurs confondus)
- très émetteur de CO<sub>2</sub> (123 Mt, près de 23 % des émissions nationales)

### Le secteur résidentiel

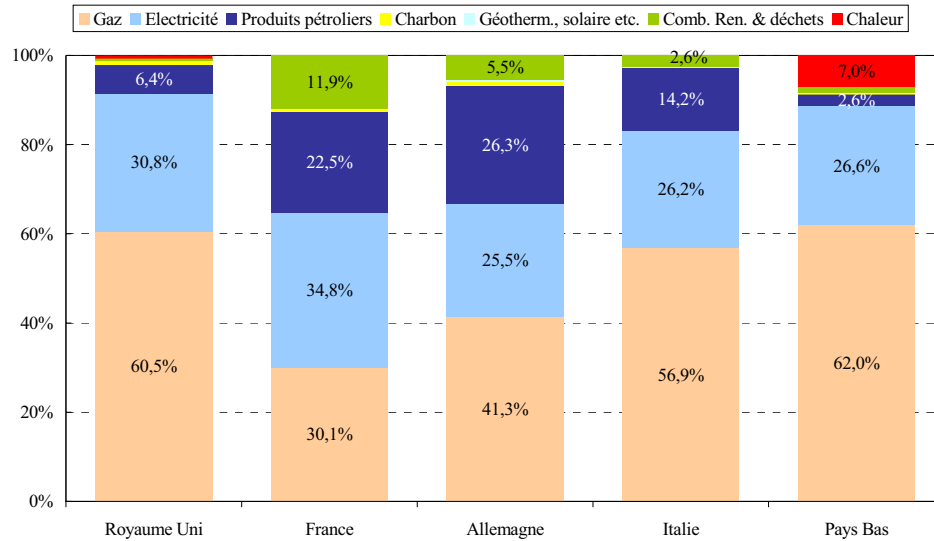
- Les deux tiers de l'énergie sont consommés dans les 30,7 millions de logements (3,5 milliards de m<sup>2</sup>)
- La consommation unitaire des résidences principales (chauffage + eau chaude en énergie primaire) est de 240 kWh/m<sup>2</sup>/an
- Les émissions de CO<sub>2</sub> sont de 35 kgCO<sub>2</sub>/m<sup>2</sup>/an
- La production annuelle est de plus de 400 000 logements/an (environ 1 % du parc)
- Le renouvellement est faible (entre 0,1 % et 0,2 %/an)

### Le secteur tertiaire

- Un tiers de l'énergie consommée (850 millions de m<sup>2</sup> chauffés et/ou climatisés)
- Les consommations unitaires y sont très différentes selon les branches (de 131 kWh/m<sup>2</sup> pour l'enseignement à 322 kWh/m<sup>2</sup> pour les transports)

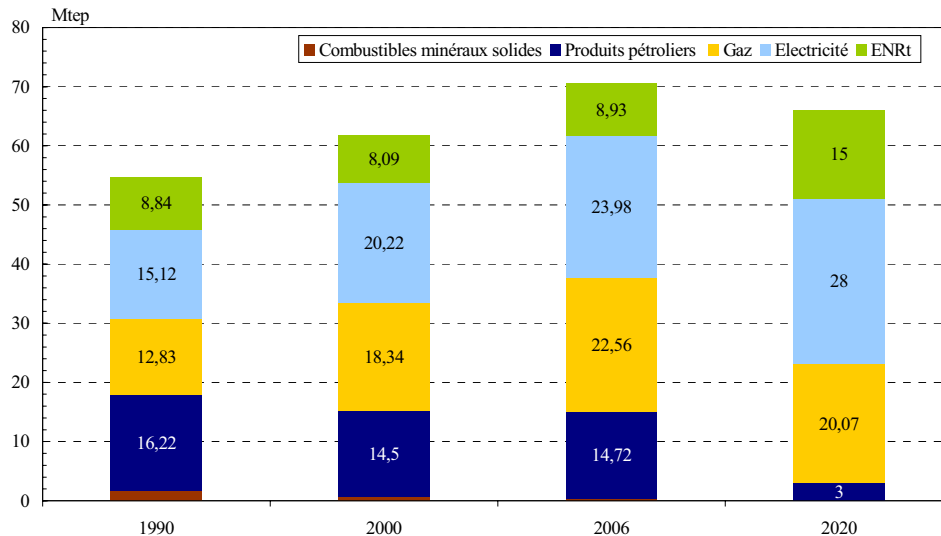
# Changement climatique : le chantier du résidentiel-tertiaire

Part des différentes énergies dans le R & T en 2005



Source : OCDE

Consommations finales du secteur 1990-2020



Source : DGEMP-OE Bilans énergétiques et Note CAS

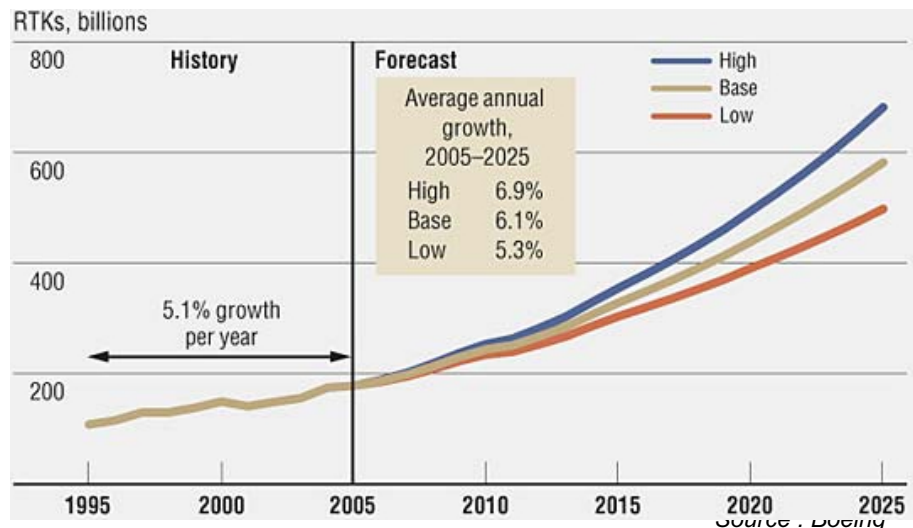
Sachant que notre production d'électricité est largement décarbonée (à près de 90 %) et que les énergies renouvelables (EnR) sont déjà bien implantées dans le secteur résidentiel-tertiaire (environ 12 %), le mix énergétique de la France est loin d'être défavorable, comparé aux autres pays européens.

Par ailleurs, une politique très déterminée de maîtrise de la demande d'énergie (orientations du « Grenelle ») est nécessaire, même si elle suffira à peine à stabiliser la consommation du secteur d'ici à 2020, compte tenu des demandes connexes : accroissement des surfaces, de la demande de confort, croissance des usages de l'électricité (électroménager, informatique, etc.) et de l'accroissement du parc.

# Transports et changement climatique

## Le transport mondial devrait connaître une forte croissance dans les prochaines années

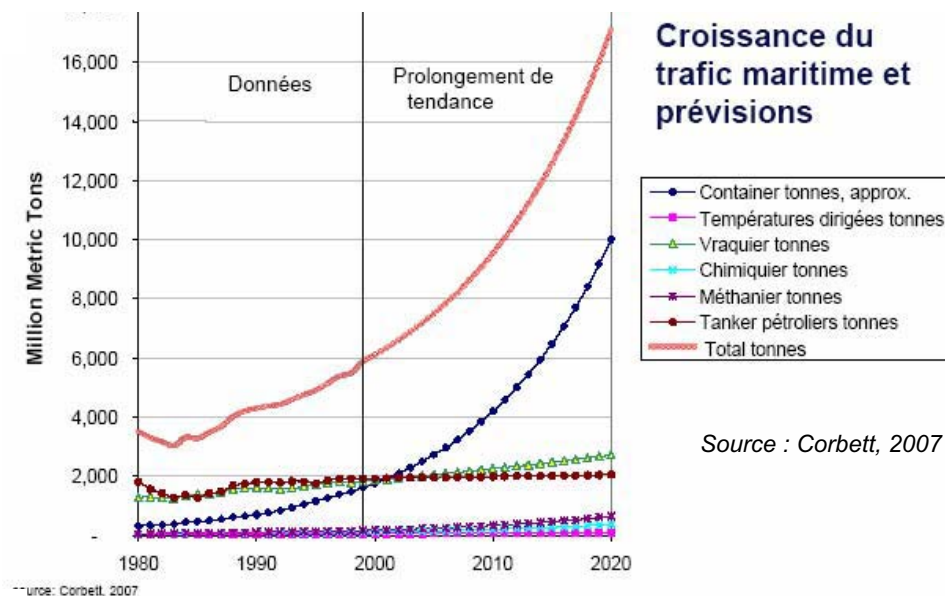
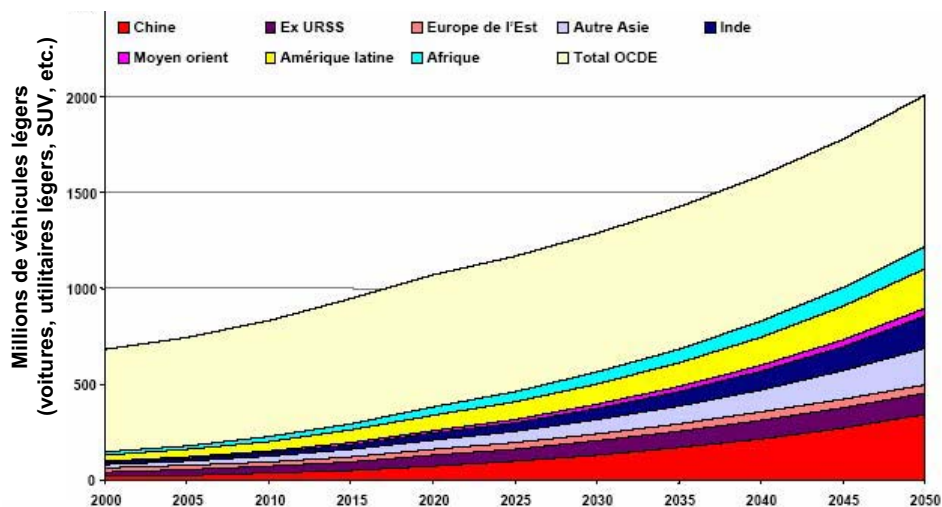
Croissance du trafic aérien mondial de fret



Tirés par la mondialisation et par des coûts particulièrement bas, les transports connaissent un développement sans précédent qui, si l'on prolonge les tendances, sera difficilement compatible avec la lutte contre le changement climatique.

- Le transport aérien de passagers pourrait doubler dans les 20 prochaines années, le transport aérien de marchandises pourrait tripler sauf rupture.
- Le nombre de véhicules légers devrait quasiment doubler d'ici à 2050.
- Le fret maritime devrait quasiment doubler d'ici à 2020.

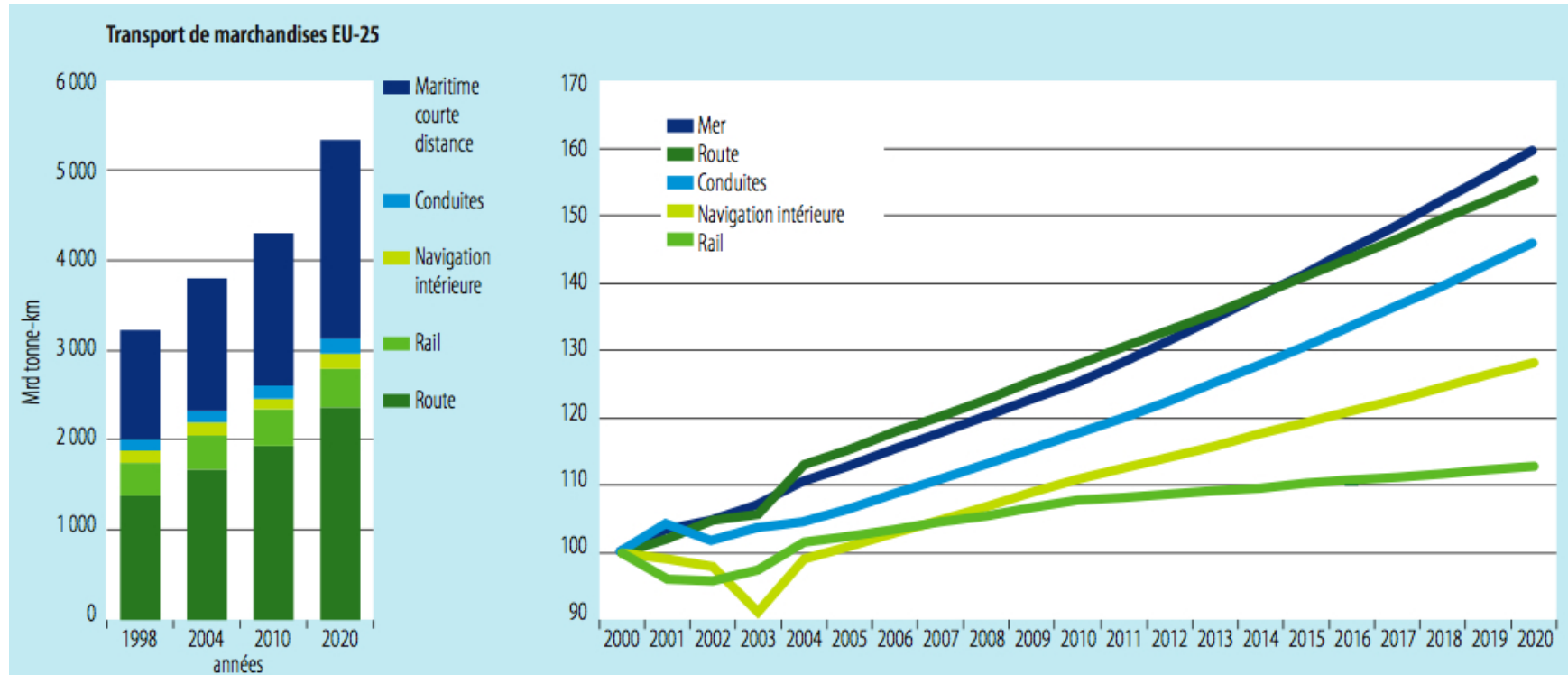
Motorisation mondiale : projections WBCSD



# Transports et changement climatique

## Les transports de marchandises connaissent une forte croissance en Europe

Croissance escomptée du transport de marchandises par mode (année 2000 = 100)



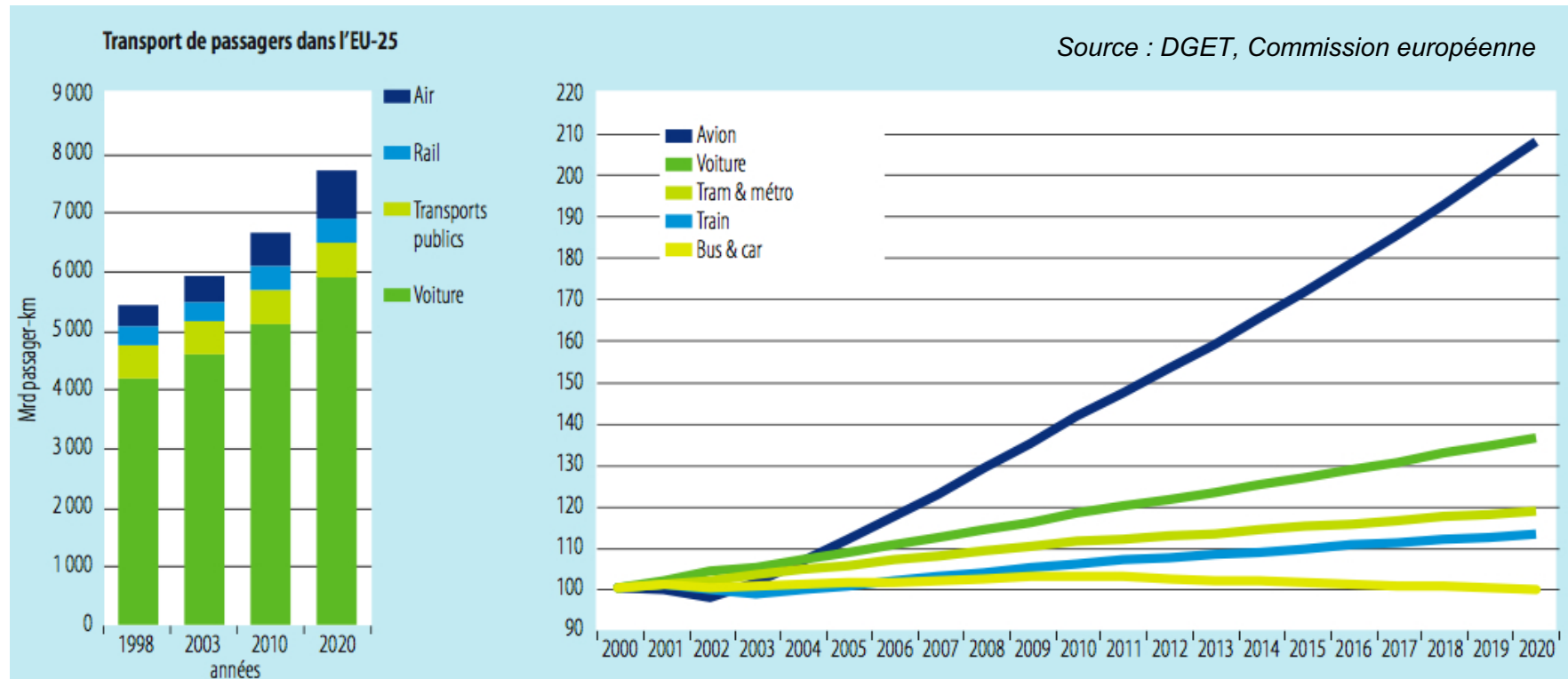
Source : DGET, Commission européenne

- En Europe, le transport de marchandises devrait connaître une croissance étroitement liée à celle du PIB et enregistrer des taux de croissance globalement identiques, de l'ordre de 40 % d'ici à 2020.
- Les secteurs routiers et maritimes continueront de dominer le transport de marchandises. En 2006, ils s'adjugeaient respectivement 44 % et 39 % des parts des transports intérieurs de l'UE.

# Transports et changement climatique

## Les transports de passagers connaissent une forte croissance en Europe

Croissance escomptée du transport de passagers par mode (année 2000 = 100)

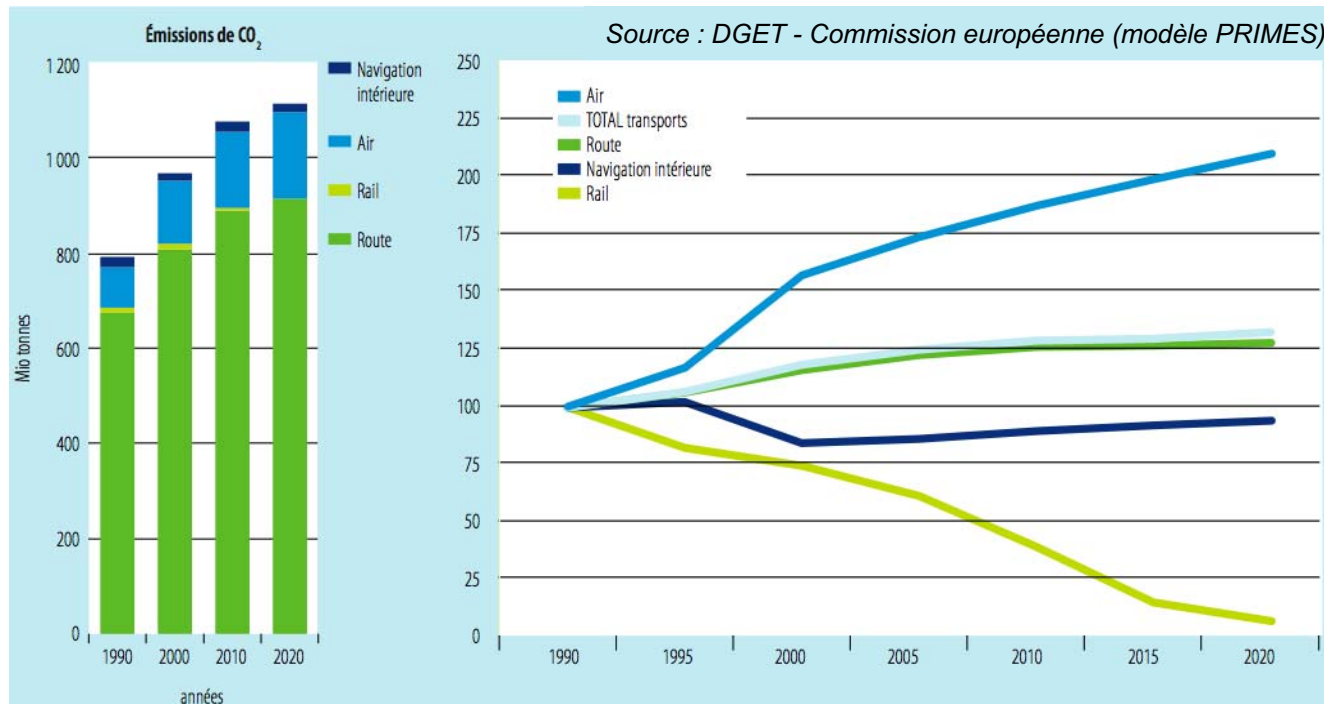


- ❑ Le transport aérien intérieur européen devrait connaître une forte croissance, tirée notamment par les compagnies à bas coûts
- ❑ Le transport de passagers (hormis l'aérien) devrait connaître une croissance plus lente que celle des marchandises, de l'ordre de 1,5 % en moyenne par an. La route conservera toujours la plus grande part des transports terrestres à l'intérieur de l'UE (environ 85 % des passagers/km)
- ❑ Les lignes à grande vitesse (LGV) ont fortement contribué à tirer la croissance du transport ferroviaire de voyageurs. L'internationalisation des LGV devrait à terme concurrencer davantage le transport aérien intérieur
- ❑ Le transfert modal devrait se stabiliser à long terme



# Transports et changement climatique

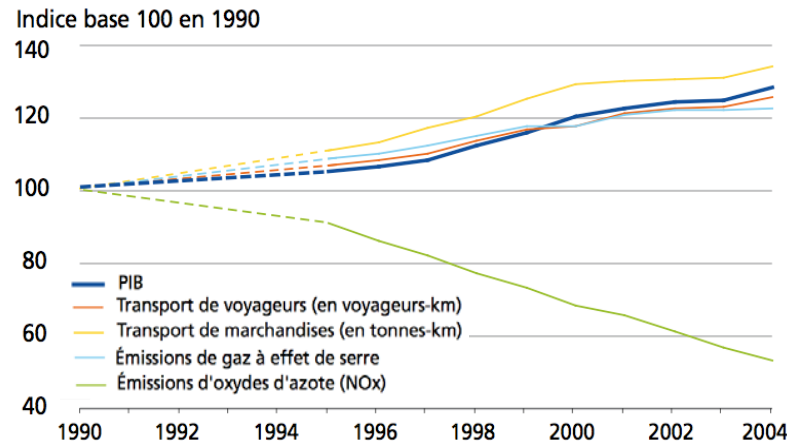
Évolution attendue des émissions de CO<sub>2</sub> générées par les transports, par mode (année 1990 = 100)



Les transports représentent 30 % de la consommation d'énergie en Europe, 71 % du pétrole consommé dans l'UE (60 % pour le transport routier et 9 % pour l'aérien). Les politiques des transports et de l'énergie sont donc étroitement corrélées et partagent des objectifs communs de réduction de gaz à effet de serre, de réduction de consommation d'énergie et d'indépendance de l'UE.

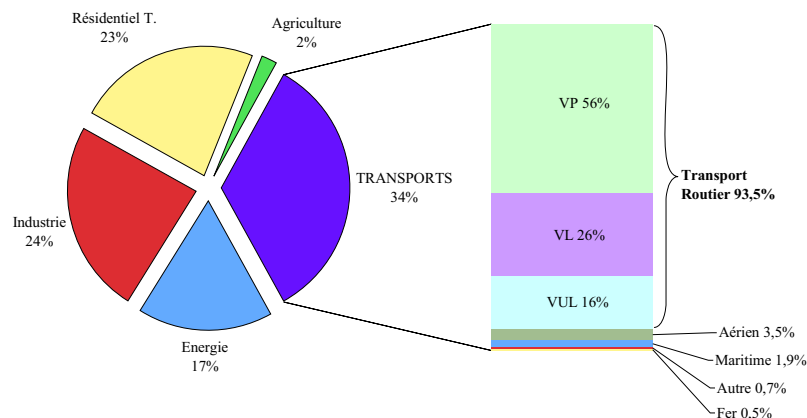
# Transports et changement climatique

Émissions de GES en regard du PIB et de la croissance du transport de marchandises (tonnes/km) et de voyageurs (voy./km)



Source : IFEN, 2005

Poids des différents secteurs dans les émissions de CO<sub>2</sub> en 2005



Source : CITEPA/ inventaire CCNUCC décembre 2006 (mise à jour 14/02/2007)

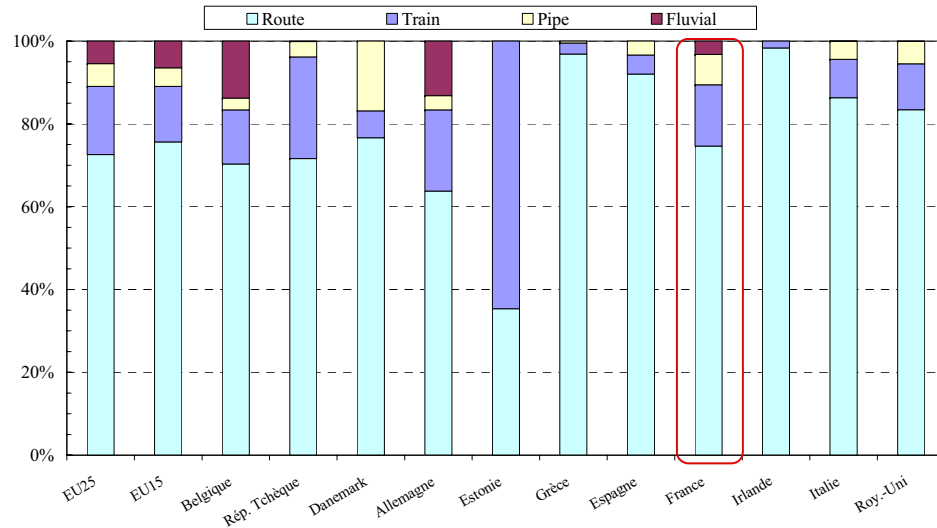
**Le Grenelle de l'environnement a fixé comme objectif de faire revenir les émissions de CO<sub>2</sub> des transports au niveau de 1990, soit une baisse de près de 20 %.**

Si les émissions françaises de GES, tous secteurs confondus, sont en moyenne inférieures au niveau de 1990, les émissions de CO<sub>2</sub> sont en augmentation (+ 5 % entre 1990 et 2005) : celles liées aux transports représentent près du tiers des émissions françaises et sont en constante augmentation, de l'ordre de 20 % depuis 1990.

Les émissions liées aux transports proviennent essentiellement des véhicules particuliers (56 %), des poids lourds (26 %), des véhicules utilitaires légers (16 %) et du transport aérien (4 %). Les trois quarts de ces émissions correspondent à des trajets de moins de 100 km.

# Transports et changement climatique

Transport de fret par quelques pays de l'UE en 2005 ( % t/km)



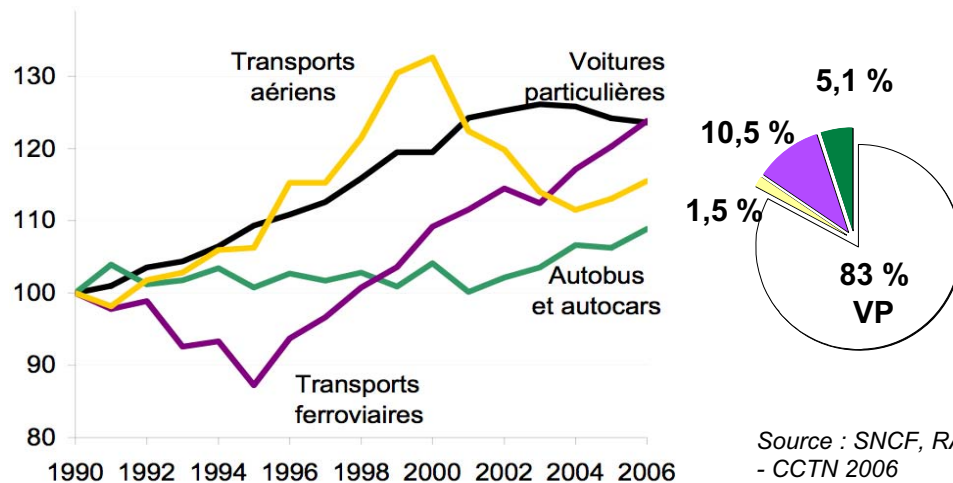
Source : EU Energy and Transport in Figures, Statistical pocketbook EC 2006

## TRANSPORT DE MARCHANDISES

Si la part du fret ferroviaire en France est dans la moyenne de celle des pays européens, elle marque un recul important depuis les années 2000, lié notamment à la nécessité d'équilibrer les comptes de la branche fret ferroviaire de la SNCF.

La réalisation de nouvelles infrastructures fluviales devrait par ailleurs donner un nouvel élan au transport fluvial.

Évolution des transports intérieurs de voyageurs par mode (en voyageurs/km – année 1990 = 100)



Source : SNCF, RATP, DGAC, et MEDAD/SESP - CCTN 2006

## TRANSPORT DE VOYAGEURS

### Vers l'adaptation des modes de transports polluants ?

Si le développement des transports collectifs est primordial afin de fournir une offre alternative à l'utilisation de l'automobile, il est néanmoins certain que les **avancées technologiques** en termes de motorisation (véhicules hybrides, par exemple) et de carburants (incorporation **d'agrocarburants de deuxième génération**) joueront un rôle majeur pour répondre à la nouvelle contrainte du changement climatique.

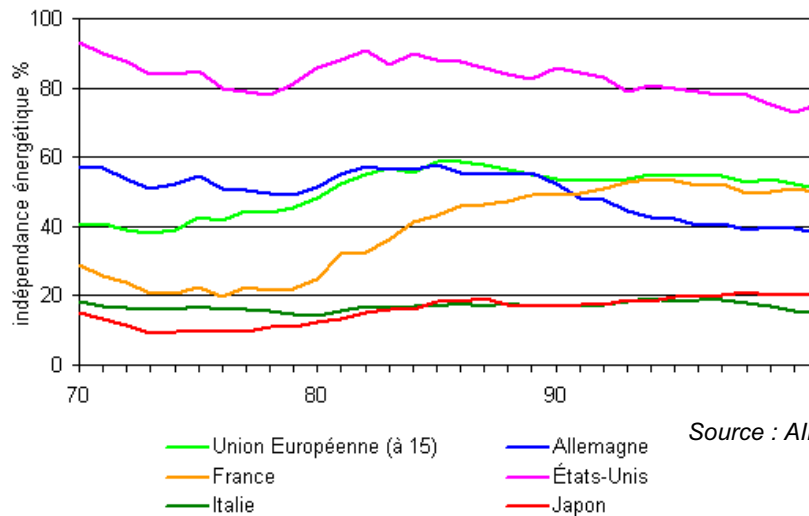
### Vers une évolution des comportements ?

Si une stagnation, voire une légère baisse de l'utilisation de la voiture a été constatée depuis deux ans, les perspectives prévoient plutôt une forte évolution de la croissance des transports.

# Sécurité énergétique

La sécurité énergétique se construit en se prémunissant contre deux risques : la rupture d'approvisionnement et la fluctuation des prix

Évolution du taux d'indépendance énergétique

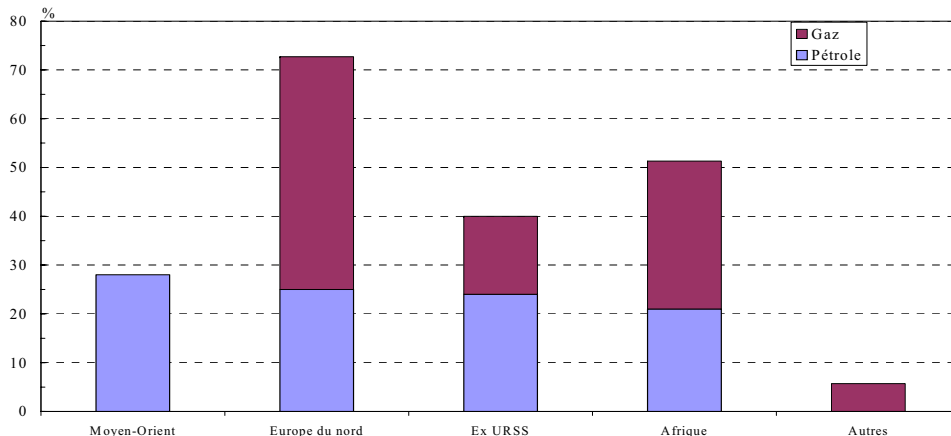


Source : AIE/OCDE, DGEMP

Le taux d'indépendance énergétique \* de la France a fortement augmenté avec la mise en place du nucléaire. Les énergies fossiles importées (pétrole, gaz et charbon) représentent 50 % du mix énergétique primaire, le reste étant assuré par le nucléaire et les EnR.

(\* ) Ratio de production d'énergie primaire sur la consommation d'énergie primaire

Régions d'approvisionnement de la France en gaz et en pétrole



Source : DGEMP, 2006

La France a jusqu'ici assez bien diversifié ses approvisionnements en gaz et en pétrole.

Pour l'avenir, la sécurité d'approvisionnement en énergies fossiles s'inscrit dans un contexte international d'interdépendance fortement accrue entre pays producteurs et consommateurs ; l'enjeu est de gérer cette interdépendance. D'après la Commission européenne, en l'absence de réformes, le taux de dépendance énergétique de l'Union européenne passera de 50 % en 2007 à 65 % en 2030 (de 57 % à 84 % pour le gaz et de 82 % à 93 % pour le pétrole).

# Sécurité énergétique

Comparaison de la facture énergétique avec quelques agrégats économiques

	1973	1980	1985	1990	1997	2000	2004	2005	2006
Facture énergétique CAF/FAB :									
- Md€ courants	2,57	20,26	27,53	14,17	13,12	23,54	28,42	39,02	46,25
- Md€ constants 2006	12,23	46,87	41,54	18,30	15,09	26,47	29,56	39,83	46,25
Part des importations d'énergie CAF dans les importations totales (CAF) ...	12,4%	26,4%	22,1%	9,4%	8,0%	9,6%	10,5%	13,3%	14,4%
Nombre de jours d'exportations FAB couvrant la facture énergétique .....		99	73	29	19	26	30	40	43
Part de la facture énergétique dans le PIB	1,44%	4,56%	3,66%	1,38%	1,03%	1,63%	1,71%	2,28%	2,60%
Cours du dollar US, en euro (*) .....	0,679	0,644	1,370	0,830	0,890	1,085	0,805	0,804	0,797

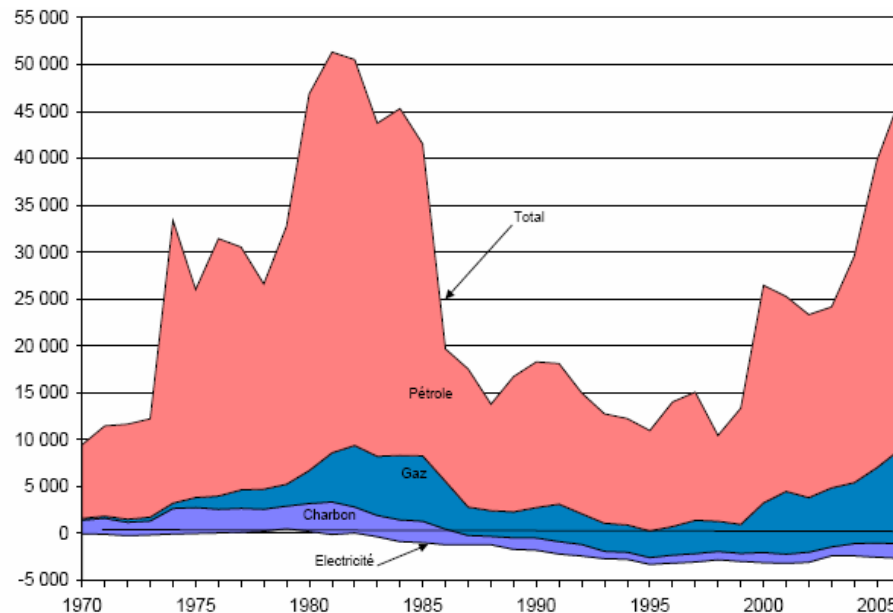
(\*) au taux fixe de 1 euro pour 6,55957 FF avant 1999.

**La facture énergétique de la France s'alourdit de 20 % à 30 % par an depuis 3 ans.**

Elle grève le solde commercial d'environ 45 milliards d'euros.

La part des importations dans le PIB est encore deux fois moindre qu'au plus fort du second choc pétrolier (5 % en 1981). Un tel poids avait entraîné une baisse importante de la croissance.

Facture énergétique déclinée par énergie (M€ 2006)



**La légère baisse de la consommation ne compense pas la hausse des prix depuis 3 ans.**

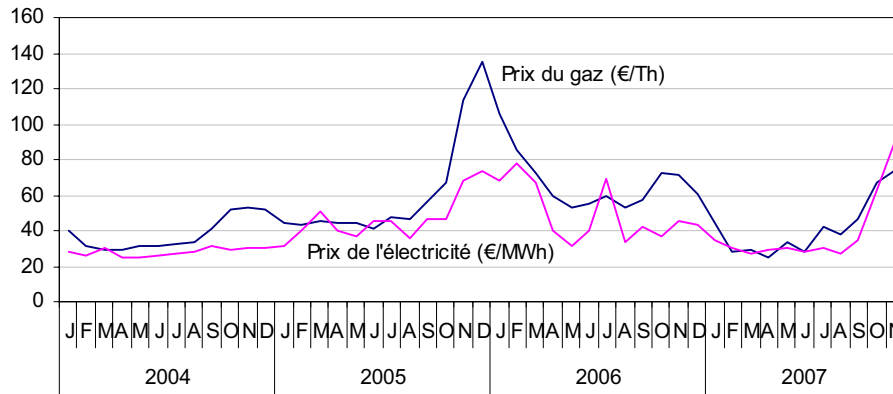
La baisse des importations de pétrole reste faible :  
- 1,1 % en 2005, - 2,4 % en 2006 pour une hausse de 5 milliards d'euros par rapport à 2006.

La facture gazière a augmenté de 28 % en 2006 (+2,1 milliards d'euros) malgré une baisse d'importations de 3,1 % après 5,2 % en 2005 et 4,4 % en 2004.

# Sécurité énergétique

## La hausse du pétrole se diffuse aux autres sources d'énergies

Le prix de l'électricité sur le marché spot suit celui du gaz



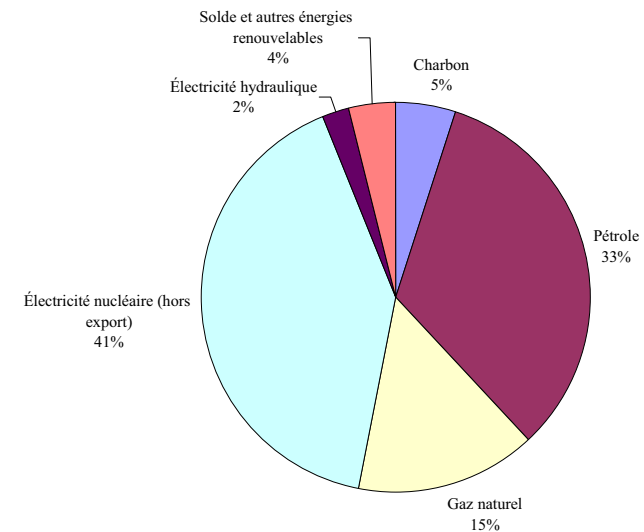
Source : DGEMP, base de données PEGASE pour le gaz, prix spot sur le marché Powernext pour l'électricité

**La hausse du prix du pétrole entraîne celle des autres produits énergétiques importés.**

Le prix de gros du gaz sur le marché spot de Londres a connu une progression annuelle moyenne de 76 % entre 2004 et 2006.

Le prix spot de l'électricité, qui a tendance à s'aligner sur le coût de production de la dernière centrale appelée (qui est également souvent la moins performante généralement à gaz ou au charbon), suit celui du gaz.

Mix énergétique en France en 2006 (275 Mtep)



Source : DGEMP-OE, Bilan énergétique de l'année 2006 de la France

**Néanmoins, les prix sur les marchés « spot » (au comptant) ne représentent que très imparfaitement les prix réels.**

En effet :

- pour le gaz, le prix du gaz suit celui du pétrole (les contrats de long terme représentent 83 % des approvisionnements).
- les prix du marché de l'électricité, qui se forment sur une plaque franco-allemande, reflètent les coûts de production de la dernière centrale appelée (par coûts croissants), donc fonctionnant généralement au gaz ou au charbon.

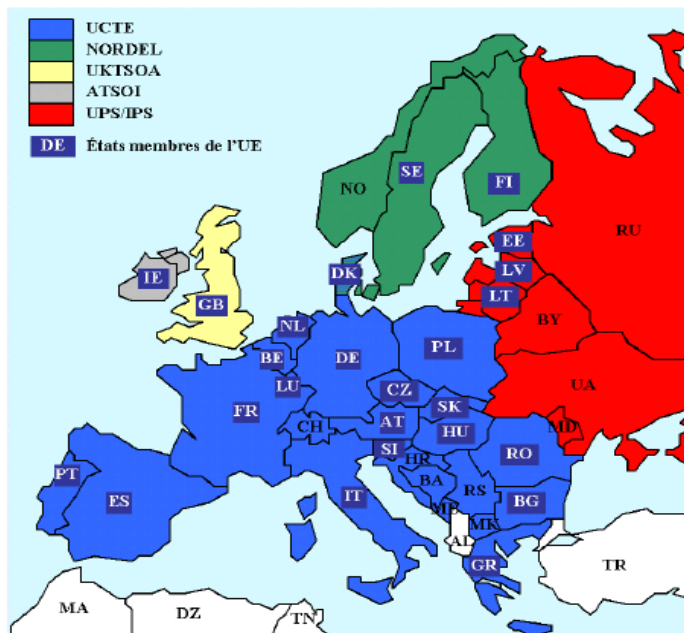
# Sécurité énergétique

## La mise en place d'un marché intérieur de l'énergie renforce l'interdépendance des réseaux

Les réseaux de transport d'électricité des pays européens sont désormais interconnectés. Le mode d'organisation du transport n'a cependant pas débouché sur une coordination suffisante comme l'ont démontré les conclusions de l'enquête sur la coupure d'électricité de novembre 2006 en Allemagne.

Les interconnexions (longtemps réservées au secours mutuel entre grands électriciens et au partage des moyens de réserve nécessaires à la sécurité d'alimentation) doivent désormais prendre en compte, de manière plus large, les échanges d'électricité afin que les limitations de capacité n'aboutissent pas à une segmentation géographique de ce marché.

Carte des systèmes électriques synchrones en Europe

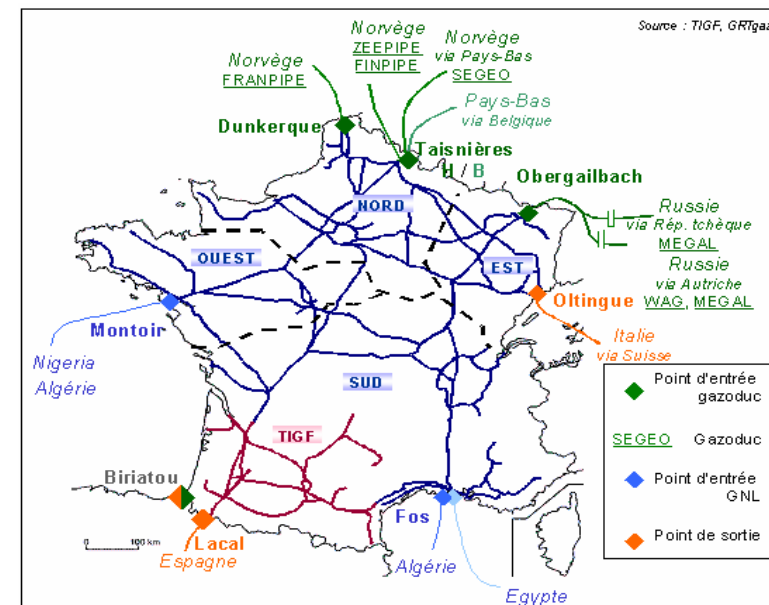


Source : UCTE

Le réseau de transport du gaz et les terminaux méthaniers ont été, en leur temps, dimensionnés pour les besoins commerciaux de GDF. L'augmentation du nombre de fournisseurs, du fait de l'ouverture du marché, entraîne une plus grande variabilité des flux et de leur répartition, alors que les infrastructures n'offrent pas les capacités permettant le degré supplémentaire de souplesse attendu. Le système français souffre par ailleurs d'un déséquilibre au sud du pays, où des investissements sont nécessaires.

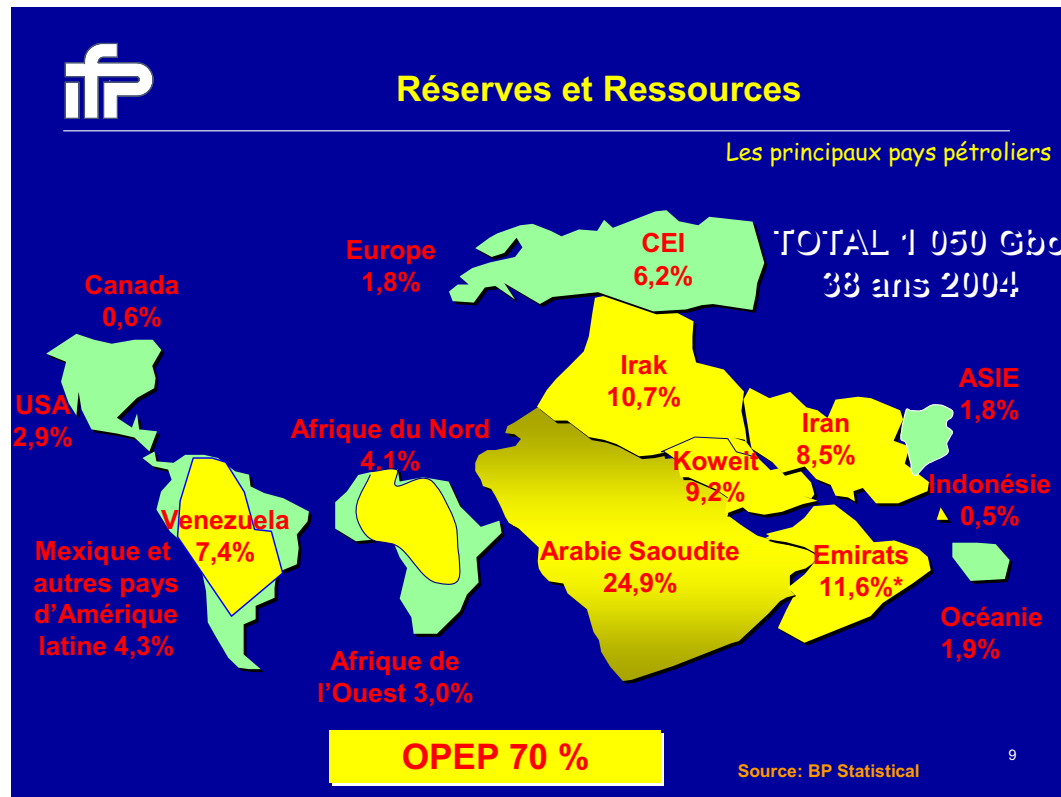
L'Europe a défini des projets prioritaires pour consolider les réseaux de transport d'électricité et de gaz et proposé la création d'une agence de coopération des régulateurs européens ainsi que d'une instance de coordination des réseaux.

Approvisionnement en gaz de la France



## Sécurité énergétique

Réserves mondiales de pétrole brut : les pays de l'OPEP, qui ne représentent que 30 % de la production pétrolière mondiale, contrôlent plus de 70 % des réserves

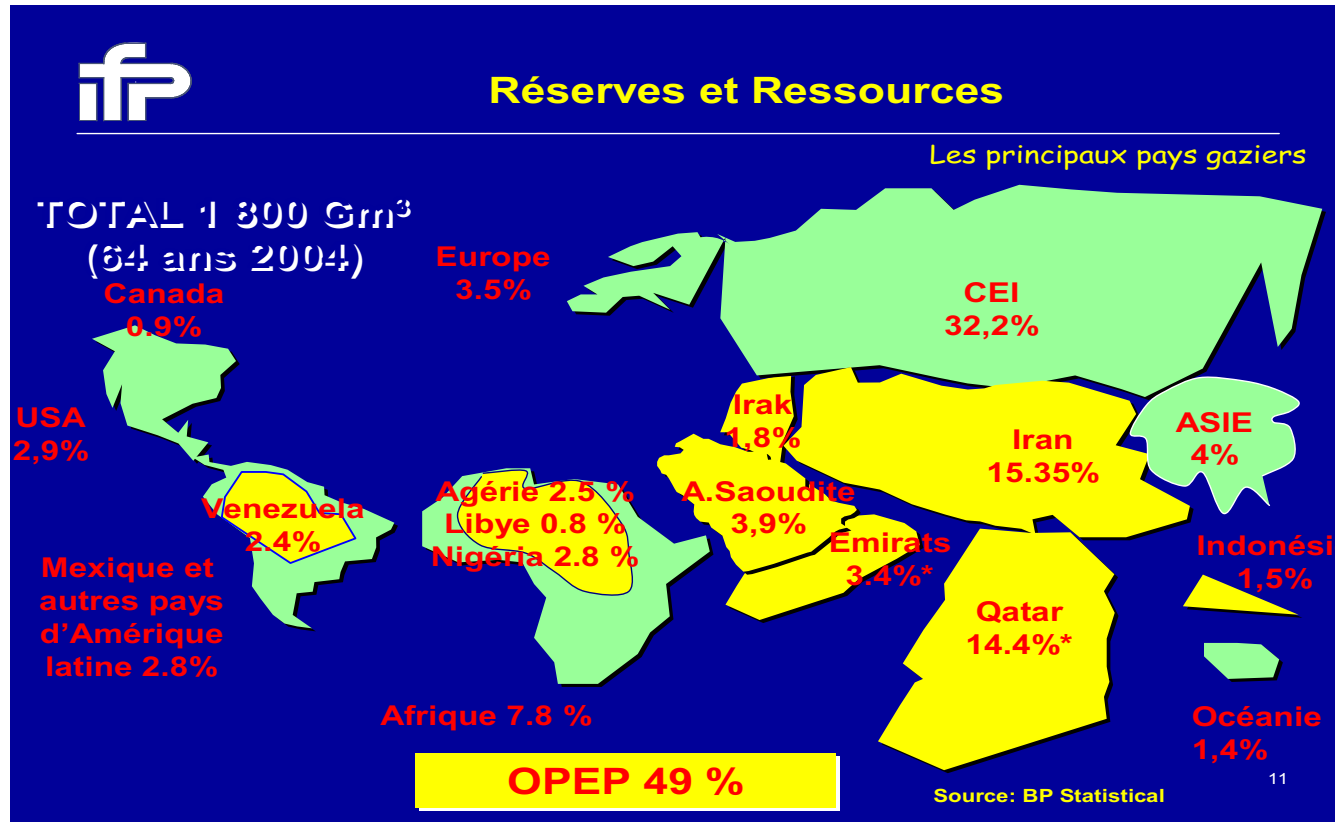


Le système d'approvisionnement des hydrocarbures a perdu aujourd'hui l'essentiel de ses éléments de souplesse. Le marché mondial risque d'être durablement tendu, ce qui pourra donner lieu à des envolées momentanées des prix en fonction de signaux géopolitiques aléatoires. Les cinq prochaines années devraient néanmoins bénéficier de l'ajout récent de capacités de production. Au-delà, l'on doit s'attendre à un comportement cyclique des prix qui se superposera à la raréfaction progressive des ressources et à l'augmentation possible de la demande, notamment des pays émergents, à moins que la lutte contre le réchauffement climatique ne conduise à baisser la consommation...



## Sécurité énergétique

L'OPEP contrôle environ 50 % des réserves mondiales de gaz (dont 15 % pour l'Iran et 14 % pour le Qatar). La CEI en contrôle 32 %

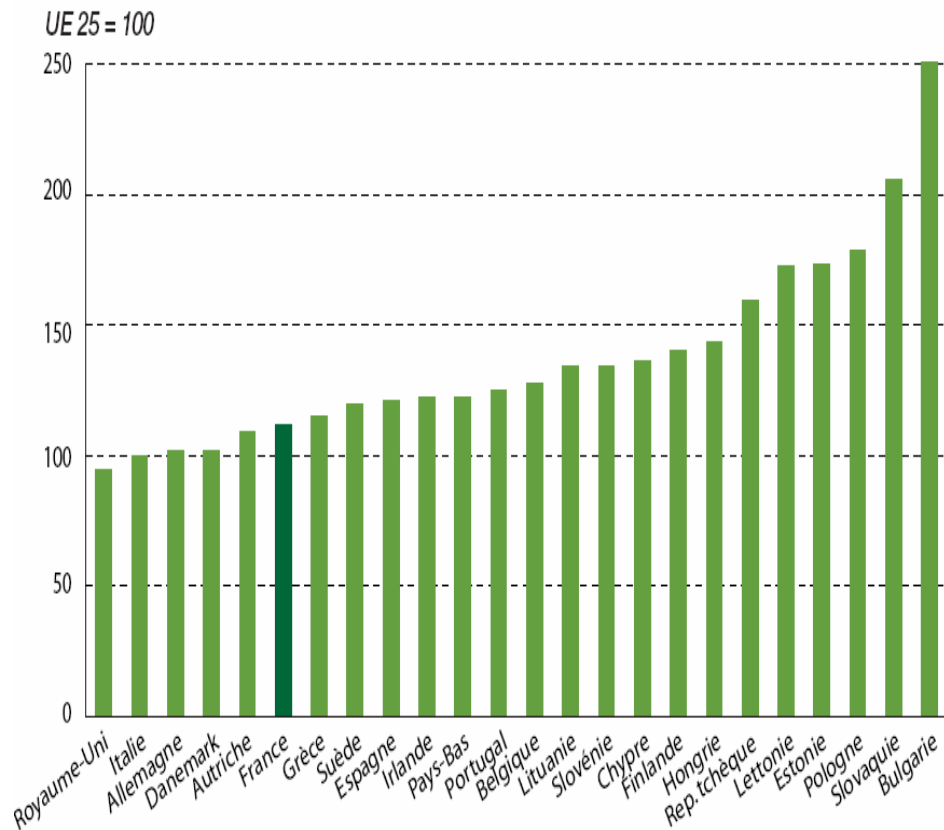


Si le marché du gaz est aujourd'hui essentiellement régional, son commerce mondial pourrait être multiplié par trois d'ici à 2030. Ses prix resteront sans doute assez longtemps indexés sur ceux du pétrole, dans le cadre de contrats à moyen/long terme, compte tenu de la substituabilité relativement aisée du gaz aux produits pétroliers. Au-delà de ces mécanismes d'indexation implicites ou explicites, les conditions contractuelles dépendront largement du pouvoir des marchés producteurs dominants dans les différentes zones géographiques, tant qu'un véritable marché mondial du gaz, fondé sur le développement du commerce du GNL, ne sera pas réalisé.

# Sécurité énergétique

## La maîtrise de la demande d'énergie

Intensité énergétique (consommation d'énergie/PIB) ajustée au climat, aux structures économiques et industrielles et à parité de pouvoir d'achat identiques



Source : ADEME, Odyssee-Enerdata

**La France est placée en 6<sup>e</sup> position en matière d'efficacité énergétique en Europe ; l'Allemagne et le Royaume-Uni sont plus performants. La situation diffère selon les secteurs.**

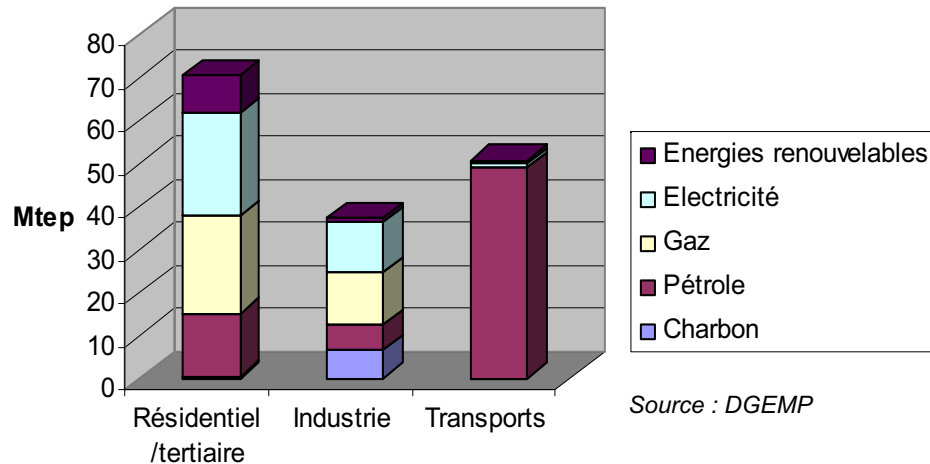
Dans celui du logement, la France est en retard par rapport au Danemark ou aux pays scandinaves, la consommation par m<sup>2</sup> corrigée du climat étant en France de 30 % à 50 % plus élevée. Dans l'industrie, la France est dans la moyenne.

Les véhicules neufs vendus en France consomment en revanche environ 0,5 litre/100 km de moins que la moyenne européenne.

# Sécurité énergétique

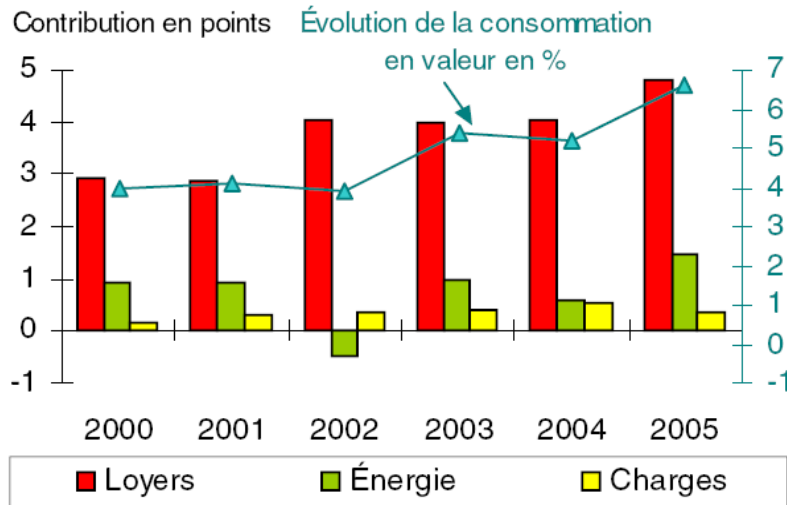
## Des secteurs et des populations inégalement exposés

Répartition des énergies par secteur en 2006



Source : DGEMP

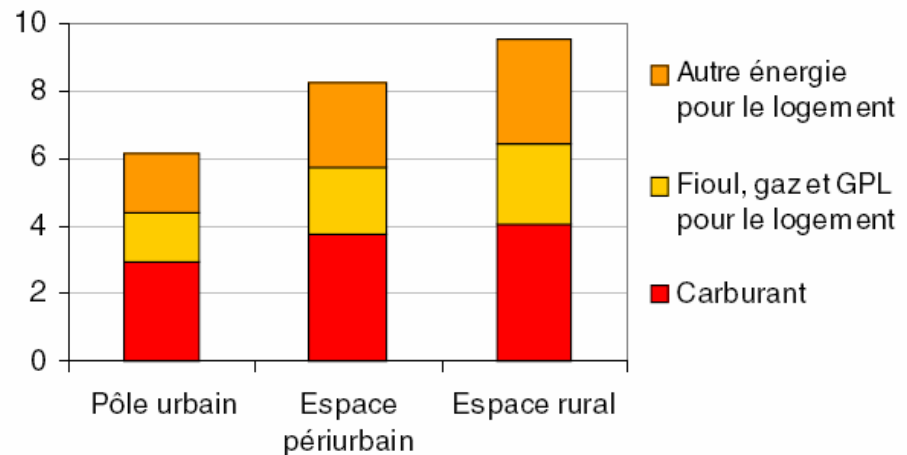
Part de l'énergie dans le budget des ménages



Source : Compte du logement 2004

- La quasi-totalité du secteur des transports est liée aux produits pétroliers qui représentent une charge de près de 50 % dans les dépenses d'énergie des ménages.
- Les industries grandes consommatrices d'énergie (chimie, sidérurgie, verre, ciment... environ 50% de la consommation du secteur) sont particulièrement exposées à la concurrence internationale, avec des prix des produits fixés sur un marché mondial.
- Dans le bâtiment, la part fuel et gaz représente près de 50%; elle domine dans les logements en péri-urbains et en rural, ce qui confirme les progrès à accomplir dans l'isolation des maisons individuelles majoritairement concernées dans ces espaces.

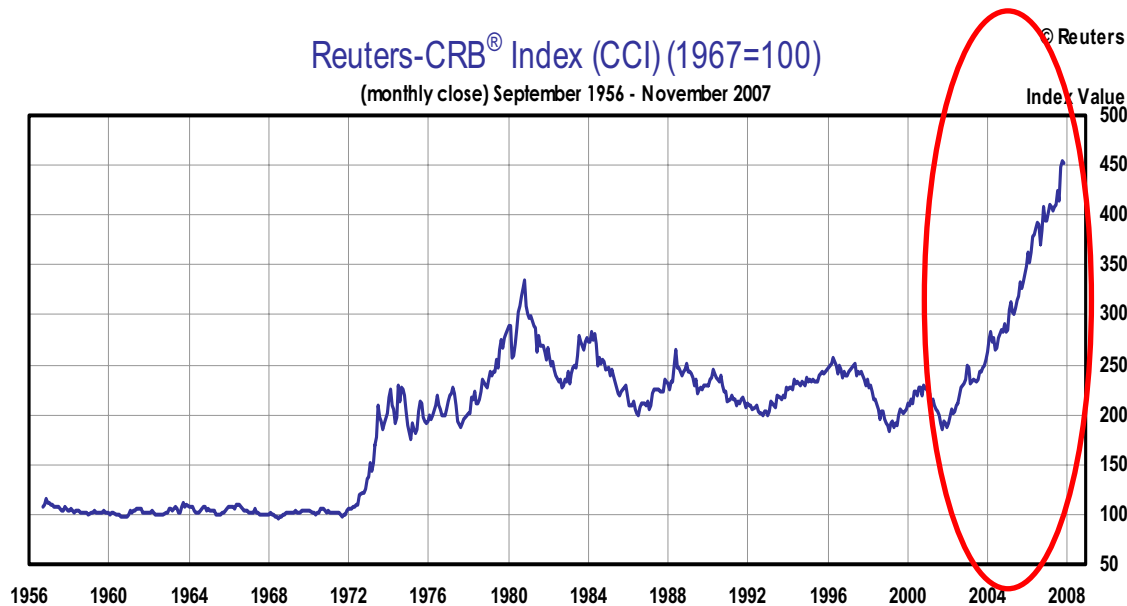
En % du revenu Disparité territoriale des dépenses d'énergie



Source : enquête sur le budget des familles INSEE, 2001

## Matières premières

Pour l'ensemble des matières premières, une forte augmentation de la demande mondiale depuis 2003, due en particulier à la croissance chinoise, n'a pas permis à l'offre de suivre et a entraîné une forte hausse du cours des matières premières.



Les cours de la plupart des matières premières (agricoles, énergétiques et minérales) sont en hausse depuis 2002.

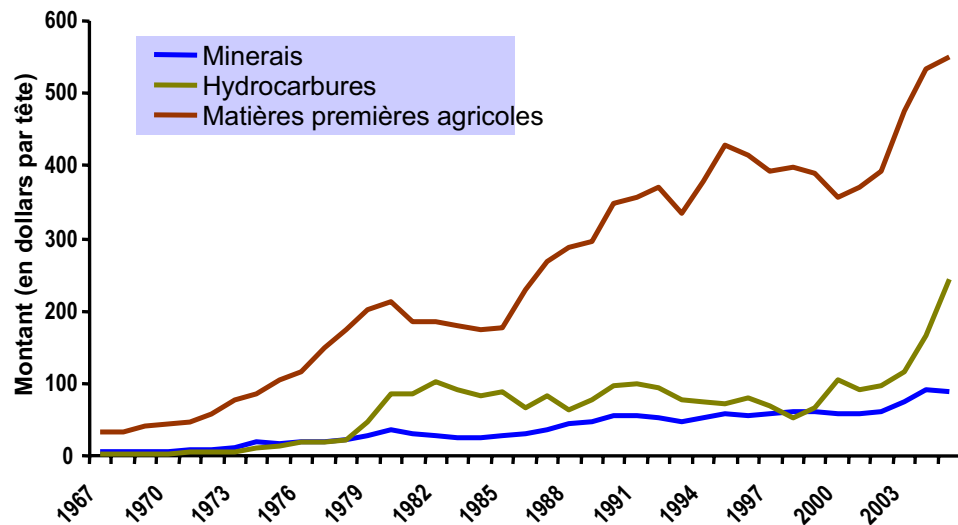
Cette hausse, liée à un déséquilibre entre l'offre et la demande, constitue une rupture par rapport à la baisse tendancielle du cours de certains minerais et métaux (cuivre, fer...). Elle s'inscrit encore dans les variations cycliques du cours des hydrocarbures. Les cinq prochaines années vont permettre de vérifier si cette situation s'inscrit sur le long terme.

La demande des BRIC (Brésil, Russie, Inde, Chine) devrait continuer à croître à moyen et à long terme.

Pour les matières premières agricoles, la tendance haussière est due en premier lieu à la croissance du débouché non-alimentaire, plus qu'aux aléas climatiques ou qu'à la croissance de la consommation asiatique.

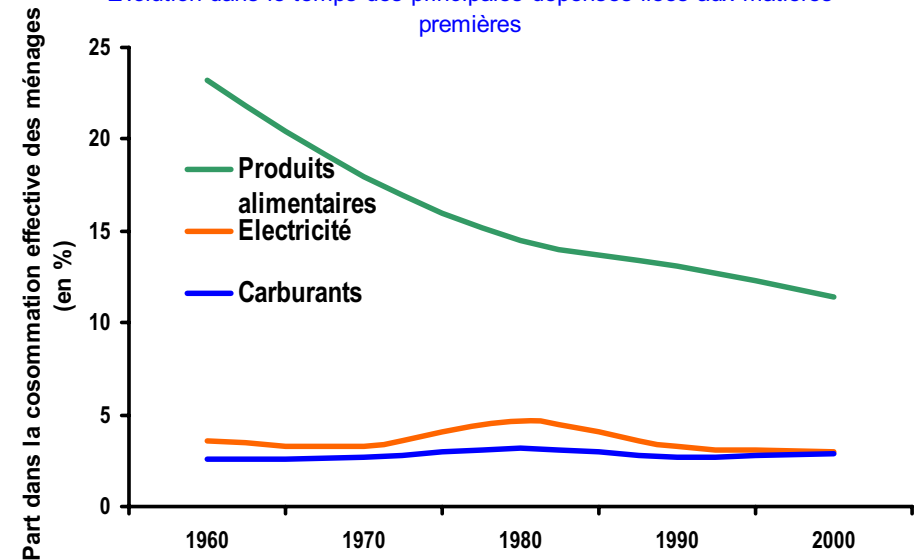
# L'approvisionnement en minerais

Importations par tête de l'ensemble des matières premières vers la France



Source : base de données CHELEM ; traitement CAS

Evolution dans le temps des principales dépenses liées aux matières premières



Source : données INSEE ; traitement CAS

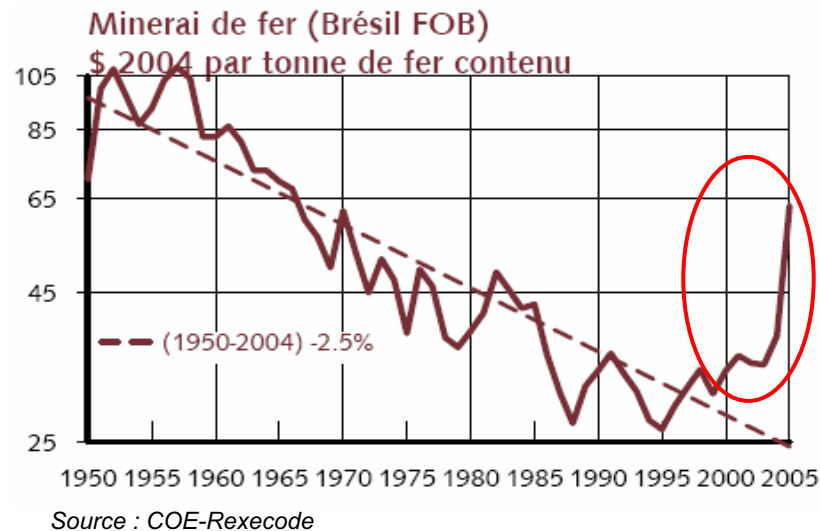
La France importe (en dollars par habitant) de plus en plus de matières premières, notamment agricoles, tandis que les importations de minerais sont relativement stables.

L'augmentation de la richesse des Français depuis 50 ans a pour conséquence la diminution de la part relative des matières premières dans la consommation des ménages (effet PIB).

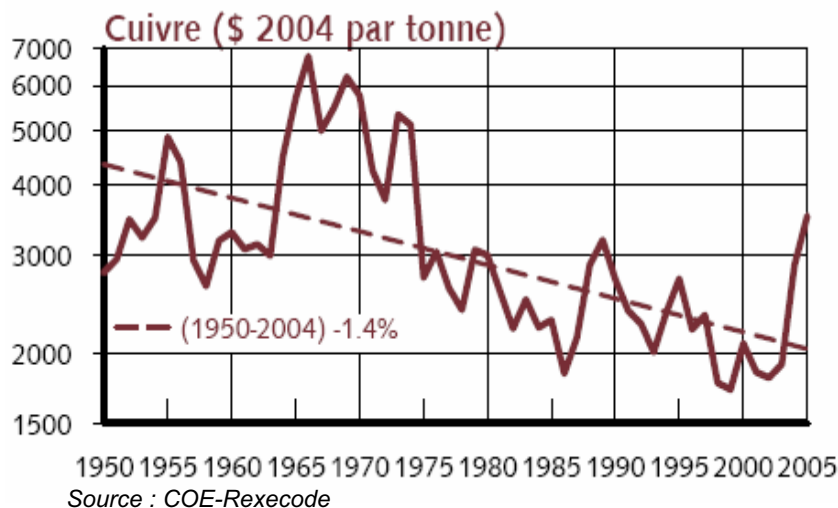
Toutefois, si l'augmentation actuelle des prix des matières premières devait se poursuivre, l'évolution tendancielle pourrait être remise en cause et les biens « à forte intensité en matières premières » prendre une part moins importante dans la consommation des ménages.

## L'approvisionnement en minerais

Outre les matières premières agricoles et les hydrocarbures, les prix de certains minerais et métaux augmentent fortement et inhabituellement depuis 2002.



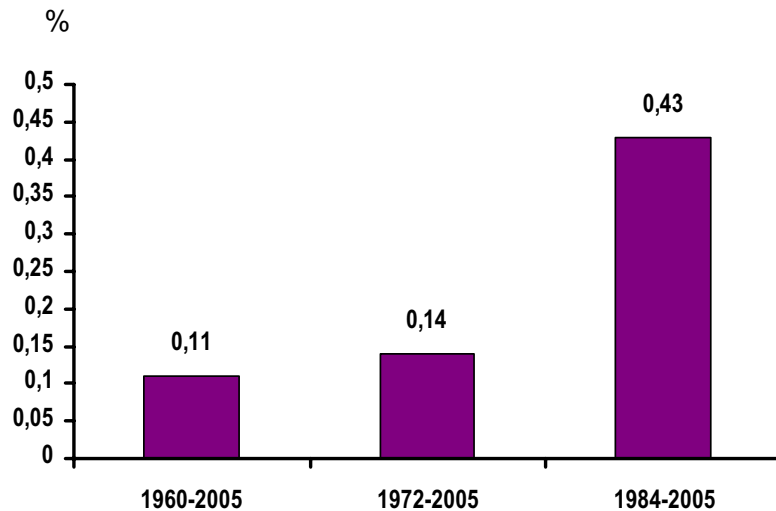
La consommation mondiale en métaux a fortement augmenté depuis 2003. Bien que la situation soit très différente selon les minerais et les métaux, les prix de certains d'entre eux (minerai de fer, mercure, plomb, cuivre) ont connu des hausses d'un facteur 2 ou 3.



Ces hausses sont en grande partie le fait de la croissance économique chinoise, responsable à elle seule de 50 % des hausses pour le minerai de fer et le cuivre.

## L'approvisionnement en minerais

Elasticité entre le prix du pétrole brut et le prix des métaux sur longues périodes



Source : John Baffes, *Oil Spills on Other Commodities*, World Bank Policy Research Paper 4333, Août 2007

Les variations de prix des métaux dépendent de plus en plus du prix de l'énergie : ceux-ci constituent jusqu'à 30 % des coûts de production pour l'aluminium. Si la hausse du prix des hydrocarbures devait se poursuivre, on pourrait assister à une rupture dans la tendance de long terme baissière des métaux courants ; les cours des métaux pourraient évoluer comme les prix du pétrole.

A l'inverse, les investissements dans les nouvelles mines et les unités de production devraient diminuer les tensions actuelles. Les montants de ces investissements étant colossaux, le secteur minier se regroupe actuellement, ce qui pourrait maintenir des prix élevés.

# L'approvisionnement en minerais

Les ressources en minerais sont réparties plus uniformément que les réserves d'hydrocarbures, même si elles restent concentrées dans certaines régions.

Les plus importants producteurs mondiaux des principaux minerais

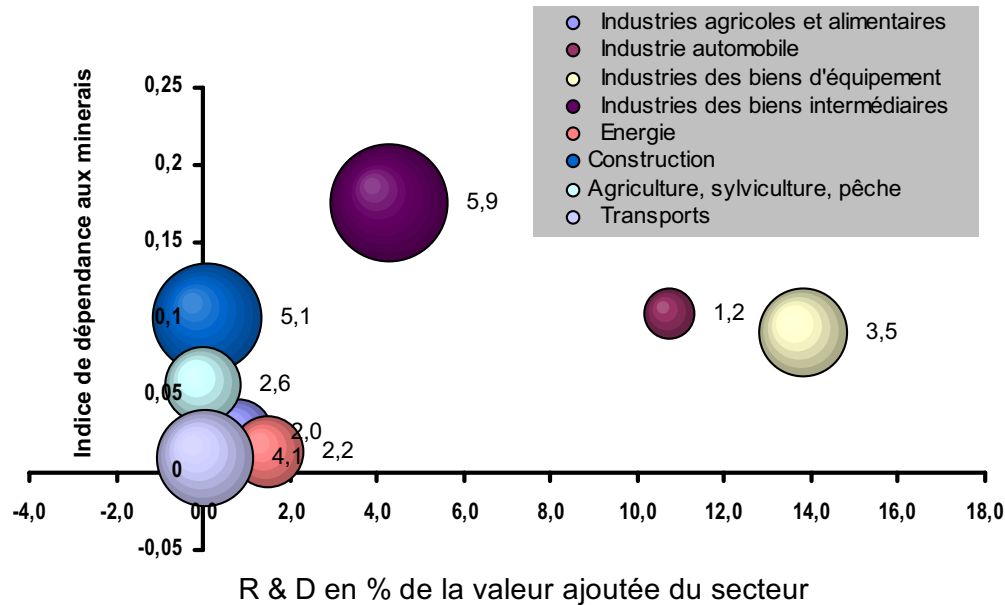


Source : données USGS ; traitement CAS



# L’approvisionnement en minerais

Poids des minerais sur les secteurs de l’économie française (approvisionnement)



Source : données INSEE (résultats des entreprises françaises, TEI, etc. ; traitement CAS)

## Clés de lecture:

- Plus le **cercle est gros** et plus le secteur pèse dans l'économie française
- Plus le **cercle est haut**, plus le secteur est « dépendant » en minerais (en amont par la part que représente les minerais dans leurs achats). L'indice de dépendance aux matières premières – compris entre 0 et 1 – est leur part dans les coûts d'approvisionnement globaux du secteur. A noter que les effets de second tour ne sont pas explicitement pris en compte (exemple : pour le secteur agricole, seul le coût de « l'approvisionnement » en machines agricoles apparaît, mais pas les coûts en métaux inclus dans ces machines)
- Plus le **cercle est à droite** et plus la R & D est importante dans le secteur, plus celui-ci dispose d'outils pour s'adapter (substitution aux minerais, capacité d'innovation et d'adaptation, économies à réaliser...) à la hausse des prix des minerais.
- In fine, **plus les cercles sont gros et positionnés en bas à droite, moins l'économie française est dépendante des variations des cours des minerais.**

Les secteurs de l'économie française sont plus ou moins dépendants des prix des minerais. Schématiquement, plus la valeur ajoutée d'un secteur est grande et plus les hausses des cours des matières premières sont « amorties ».

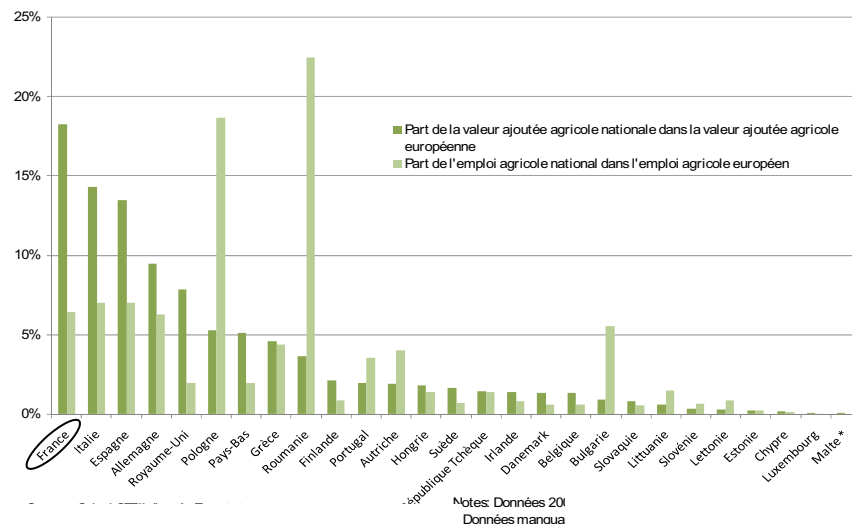
Le schéma ci-contre permet de constater que les secteurs les plus dépendants sont l'industrie des biens intermédiaires, la construction (par les ferrailles, machines, transport, etc.), l'agriculture et dans une moindre mesure l'automobile. Ils constituent – en valeur ajoutée et en 2005 – 14,7 % de l'économie française. Le secteur de la construction est a priori le plus à même de réduire sa dépendance en métaux (en particulier les ferrailles) par l'innovation et le choix de matériaux de substitution.

Au-delà des effets sur les secteurs de son économie, la France peut voir sa croissance affectée par le *dumping* résultant d'un excès important d'offre à bas coût provenant des pays étrangers producteurs de métaux. La dépendance vis-à-vis de l'extérieur peut augmenter si des infrastructures européennes venaient à fermer.

# Échanges agricoles

## L'agriculture dans l'économie française et européenne

Place des pays dans l'agriculture de l'Union européenne (2005)



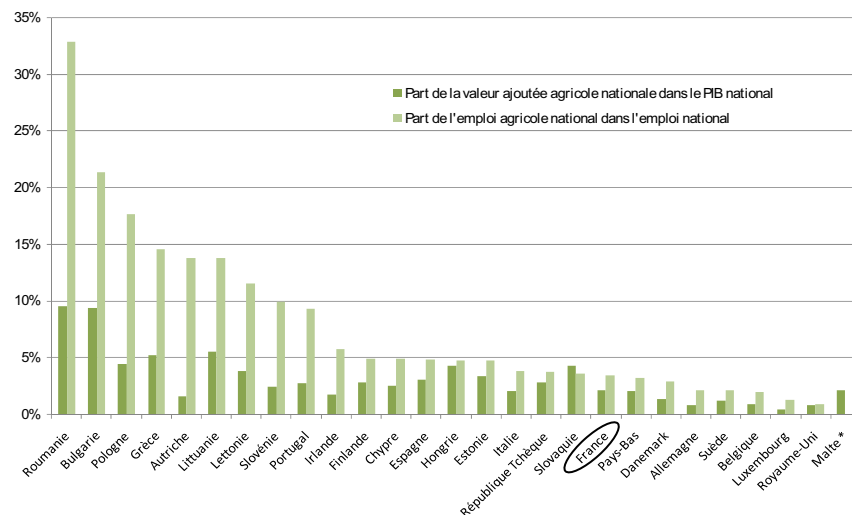
La France est le premier producteur agricole de l'Union européenne.

Ce secteur représente 8,9 milliards d'euros de recettes commerciales pour le pays en 2006.

Il permet l'autosuffisance alimentaire dans plusieurs filières (céréales, viande bovine).

Son poids dans l'économie française reste cependant faible (2,2 % du PIB et 2,3 % des importations, hors agro-alimentaire).

Place de l'agriculture dans les économies nationales européennes (2005)



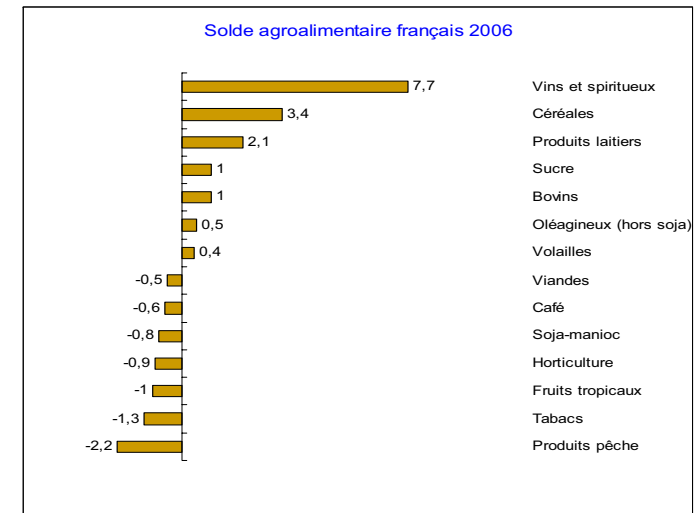
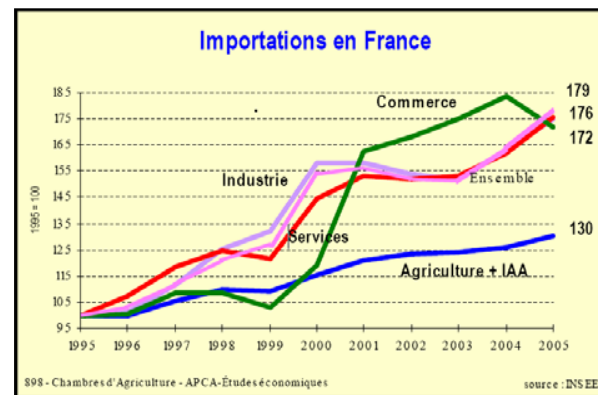
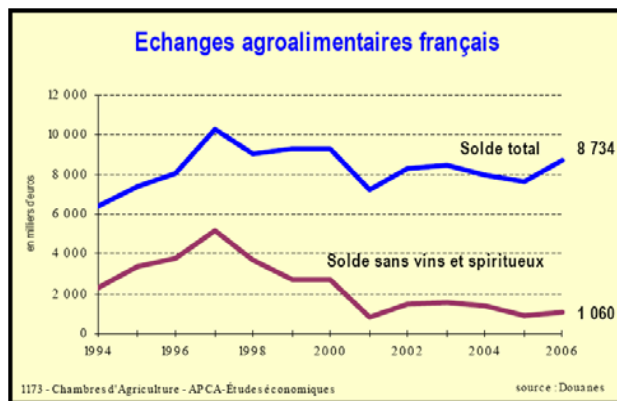
Source : Calcul CEPII d'après Eurostat

# L'agriculture française

## L'économie agro-alimentaire : un positionnement international à valoriser

L'industrie agro-alimentaire est le deuxième secteur employeur de main d'oeuvre en France (554 000 emplois en 2006 soit 3,1 % de l'emploi salarié). La présence d'IAA sur tout le territoire national contribue à une répartition homogène de l'emploi. Dans certaines régions, ces entreprises constituent une opportunité unique d'emploi pour certaines catégories de main d'oeuvre (femmes non qualifiées, jeunes de moins de 25 ans). L'ensemble "agriculture + IAA" constitue le premier secteur "industriel" de France par sa valeur ajoutée.

Dans un contexte où la demande agricole intérieure évolue peu, l'exportation est un facteur de développement. Le secteur agro-alimentaire reste un pivot du commerce extérieur français avec un solde structurellement positif depuis la fin des années 70. Cette performance, élément de stabilisation de la balance commerciale globale de la France, présente toutefois des fragilités : le solde positif est essentiellement assuré par les boissons, vins et spiritueux (80 à 90 %); près de 75 % des exportations sont intra-communautaires. Sur les marchés mondiaux la France fait face à une très forte concurrence alors que les produits qu'elle exporte sont ceux pour lesquels le prix reste le principal critère de compétitivité. La part de la France sur les marchés dynamiques (Asie notamment) reste modeste. Les importations agro-alimentaires augmentent.



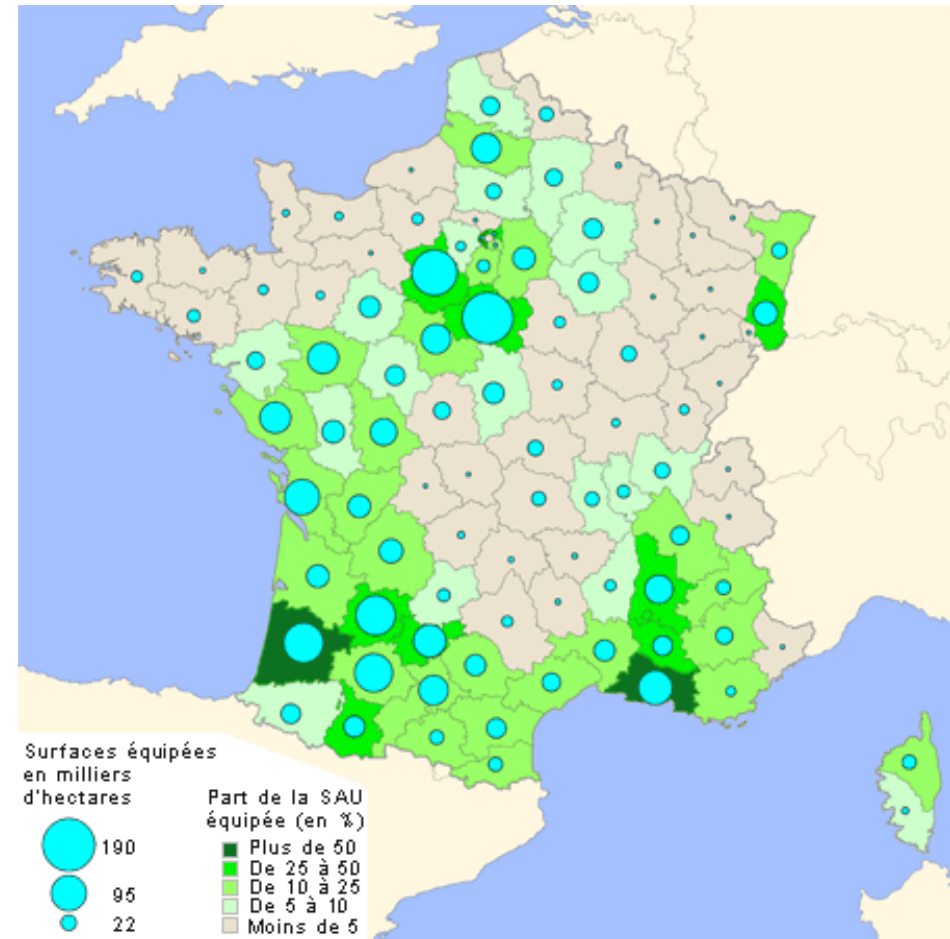
Les échanges internationaux sont le fait d'une part trop réduite des IAA (question de taille critique pour exporter). Hors vins et boissons, les entreprises agro-alimentaires françaises sont, en effectif, peu présentes à l'exportation. Dans le secteur des vins, la concurrence des vins du « nouveau monde » s'amplifie.

## L'agriculture française

### Des tensions réactivées sur les ressources naturelles dans les prochaines années

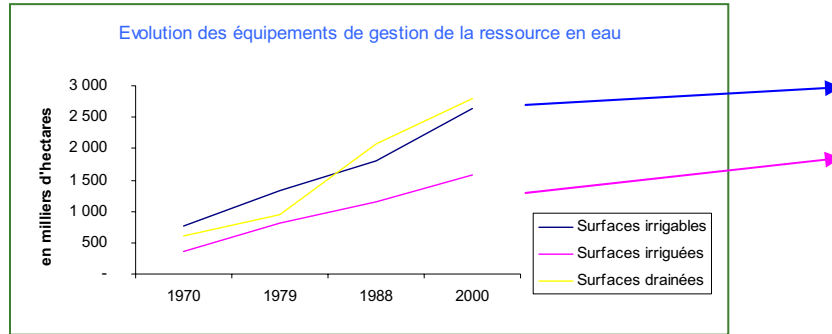
Inégalement répartie sur le territoire, l'irrigation dépend des types de culture, et laisse certains bassins en situation de déséquilibre chronique.

Les effets de la canicule de 2003 ont conduit à une hausse de la consommation d'eau par l'agriculture de l'ordre de 20 % par rapport à la moyenne établie sur les 3 années précédentes. Cette hausse semble être structurelle : les variabilités accrues (canicules, sécheresses) prévues en raison du changement climatique vont conduire à rechercher des volumes de stockage. De nombreuses initiatives se sont développées sur le terrain pour un partage de l'eau, avec des techniques innovantes.



# L'agriculture française

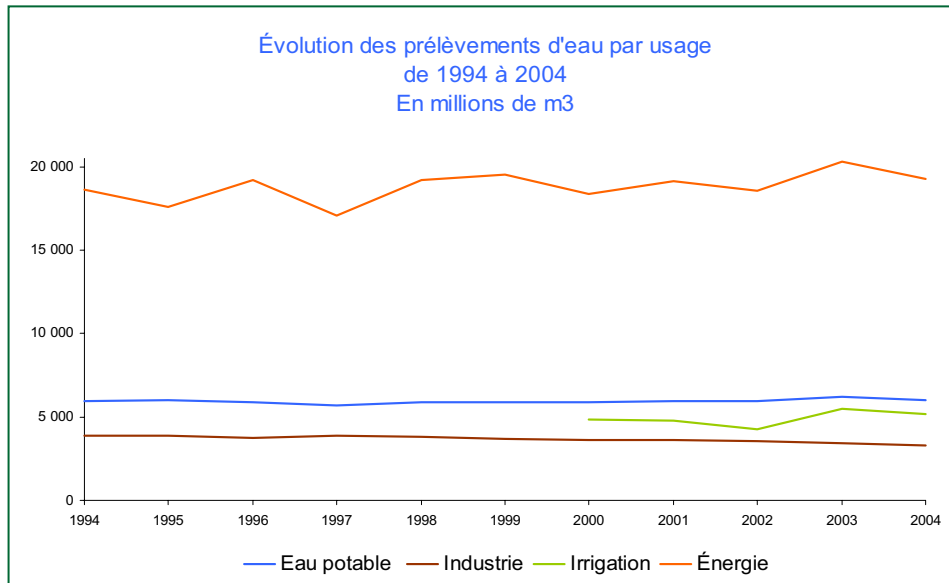
## Des tensions réactivées sur les ressources naturelles dans les prochaines années



Depuis 2000, la surface irrigable s'est stabilisée (2509 milliers d'hectares en 2000, 2543 en 2005) et la surface effectivement irriguée a beaucoup moins progressé que dans le passé (1496 milliers d'hectares en 2000, 1593 milliers d'hectares en 2005). La surface drainée n'évolue plus.

*En milliers d'hectares.*

**Source :** ministère de l'Agriculture et de la Pêche et des Affaires rurales (Scees, recensement de l'agriculture).



La part de l'irrigation reste modeste par rapport au secteur de l'énergie.

Si l'agriculture restitue globalement l'eau prélevée (évaporation, nappes), le besoin d'eau est maximal au moment où les débits des eaux superficielles sont faibles.

**Source :** Agences de l'Eau - ministère chargé de l'Environnement (direction de l'Eau) – Ifen.

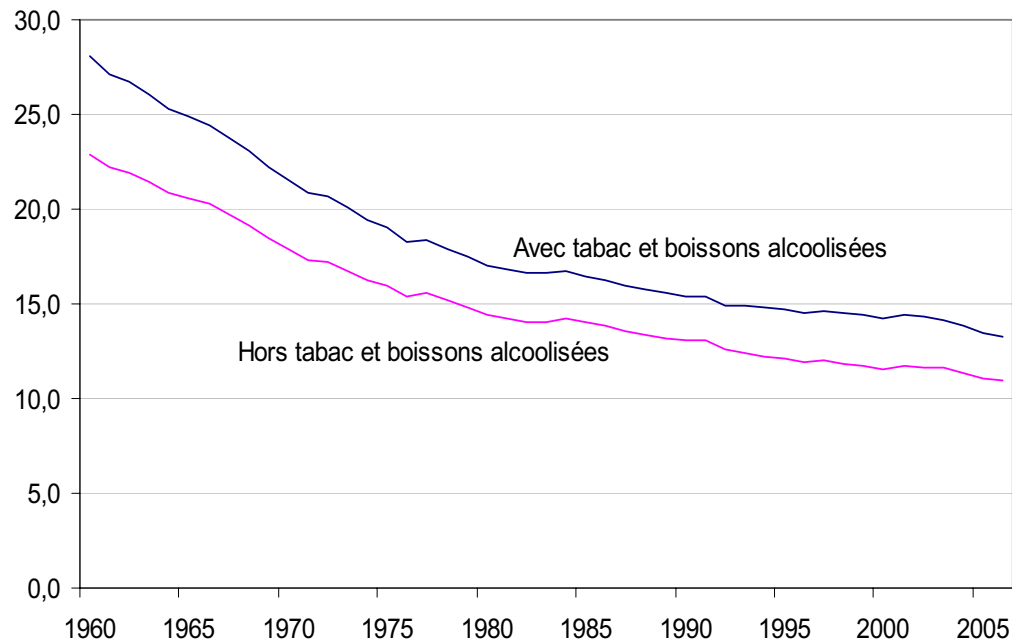
## L'agriculture française

### L'alimentation représente une part de plus en plus faible dans le budget des ménages (en moyenne)

Depuis 1960, les dépenses alimentaires des ménages ont été divisées par 2. Cette diminution s'est ralentie à partir des années 1990.

En 2006, le logement représente la part principale des dépenses (15,7 %), suivie par les transports (15,3 %) et l'alimentation (15 %). Cette moyenne recouvre des disparités entre les ménages les plus modestes (logement 24,8 % des dépenses; alimentation 17,2 %) et les plus aisés (logement 10,8 % des dépenses; alimentation : 12,9 %).

Part des dépenses d'alimentation dans le budget des ménages

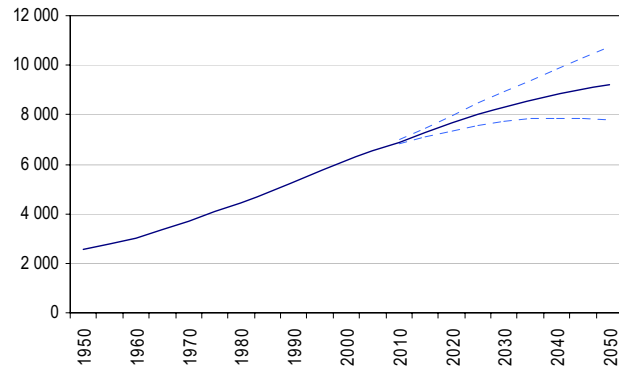


Source : INSEE

# Sécurité alimentaire

« La sécurité alimentaire existe lorsque tous les êtres humains ont, à tout moment, un accès physique et économique à une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins énergétiques et leurs préférences alimentaires pour mener une vie saine et active. »  
Déclaration de Rome sur la sécurité alimentaire mondiale, 1996

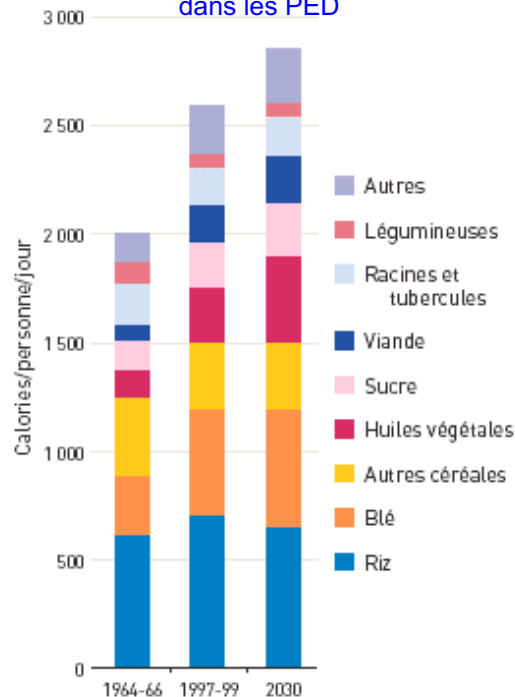
Projections ONU de la population mondiale



La population mondiale devrait continuer à croître ces prochaines années pour atteindre 8 milliards d’habitants en 2025 et 9,2 milliards en 2050. L’augmentation de la population sera concentrée dans les pays en développement et les pays en transition, accentuant les déséquilibres alimentaires mondiaux.

A l’augmentation de la consommation qui en découle, il faut ajouter le phénomène de **transition alimentaire** (augmentation significative de la part d’énergie d’origine animale). Il implique que la production nette d’énergie agricole devra augmenter plus vite que la population mondiale. Entre 1960 et 1995, la part d’énergie d’origine animale est passée de 15 % à 16 %, tendance qui devrait s’accélérer à l’avenir. Comme il faut 4 à 7 kcal d’origine végétale pour produire 1 kcal de viande, ces évolutions nécessitent une forte augmentation de la production agricole mondiale.

Changement des régimes alimentaires dans les PED



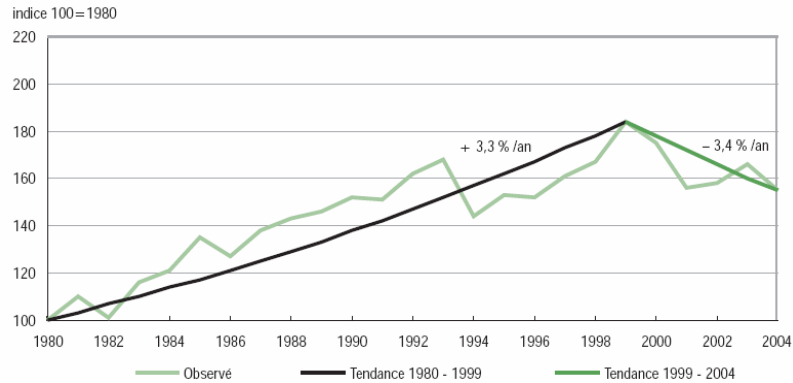
Source: FAO

Les principales études prospectives internationales (FAO, IFPRI) suggèrent que **la production mondiale devrait pouvoir suivre la demande mondiale**. En effet, selon les estimations, seulement un tiers de la surface cultivable de la planète est aujourd’hui en culture. De plus, les rendements dans les PED sont très inférieurs à ceux des pays développés. Ainsi, pour la FAO, **80 % de l’augmentation de la production dans les PED devrait passer par l’amélioration de la productivité**. Néanmoins, le facteur “eau”, dont la prise en compte est très imparfaite, pourrait constituer un défi majeur, ainsi que, pour certains pays, la destruction de sols agricoles, devenue un enjeu mondial.

Les prix se situeront à des niveaux plus élevés qu’au cours des décennies passées, en raison de l’accroissement de la demande alimentaire et non-alimentaire, mais surtout connaîtront une plus forte volatilité. Se posera donc le problème de l’accès à la nourriture des populations les plus pauvres. Le rapport « Davos 2008 » indique que l’insécurité alimentaire constitue l’un des quatre grands défis des années à venir.

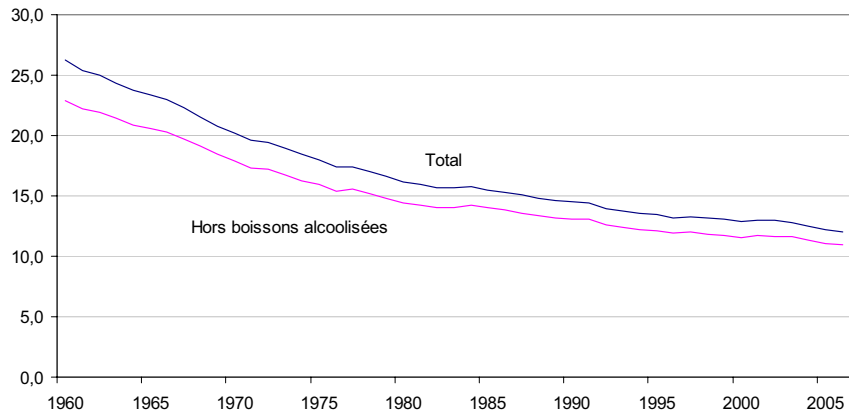
# Sécurité alimentaire

## Exportation de produits agro-alimentaires de la France, en volume



Source: Insee: le commerce extérieur agro-alimentaire de la France, données FAO.

## Part des dépenses d'alimentation dans le budget des ménages



Source: Insee

L'UE est exportatrice nette de produits agricoles et sa production est diversifiée. La France étant le premier producteur agricole de l'UE, **l'autosuffisance alimentaire est globalement acquise au niveau national.**

Néanmoins, **la situation internationale reste incertaine** sous l'effet conjugué des risques climatiques, énergétiques, sanitaires et géopolitiques (terrorisme, guerres). Déjà, sur la période 1992-2004, les conflits et les problèmes économiques furent la cause de 35 % des crises alimentaires dans le monde contre 15 % sur la période 1986-1991, les autres crises étant dues à des facteurs naturels.

De plus, si la part des dépenses d'alimentation dans la consommation a diminué régulièrement, il convient néanmoins de **garantir l'accès à une alimentation saine et équilibrée pour tous les Français**, quels que soient leurs revenus.



## La biodiversité

### Un mammifère sur quatre, un oiseau sur huit, un tiers des amphibiens et 70 % des plantes sont en péril

**Les 3 niveaux de la biodiversité** : la diversité génétique au sein de chaque espèce, la diversité des espèces ( nombre d'espèces, rareté), la diversité des écosystèmes

#### Les 5 facteurs de diminution de la biodiversité

**Surexploitation** : c'est le cas pour un grand nombre de stocks halieutiques mais aussi le commerce mondial d'espèces protégées

**Pollution** : par les hydrocarbures, les pesticides, et autres polluants

**Fragmentation et destructuration des habitats** par l'extension urbaine et les infrastructures

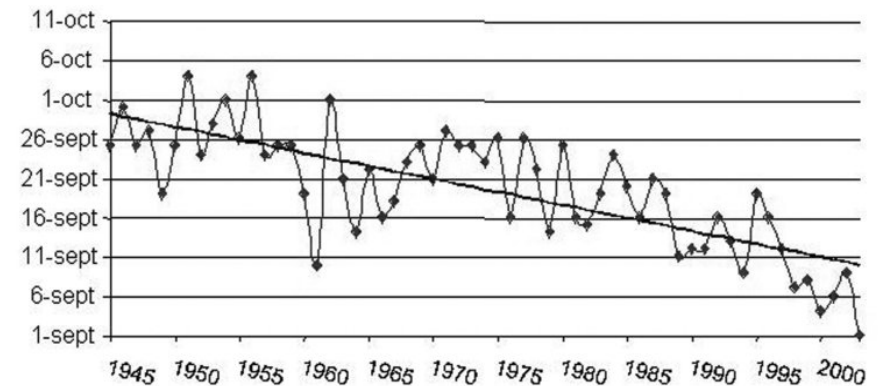
**Espèces invasives** : dynamique accrue par la mondialisation des échanges, en particulier de produits vivants alimentaires, ou exotiques, mais aussi des produits industriels

**Changement climatique** : les effets actuels montrent déjà d'importantes ré- répartitions spatiales, déterminantes pour la survie des espèces (évolution spatiale plus aisée pour les oiseaux et les poissons marins que pour les espèces terrestres). Par ailleurs sont à craindre d'importantes désynchronisations de cycles biologiques d'espèces mutuellement interdépendantes (pollinisation/floraison par exemple)

#### 2 stratégies fondamentales : la conservation et la gestion durables des habitats et des espèces

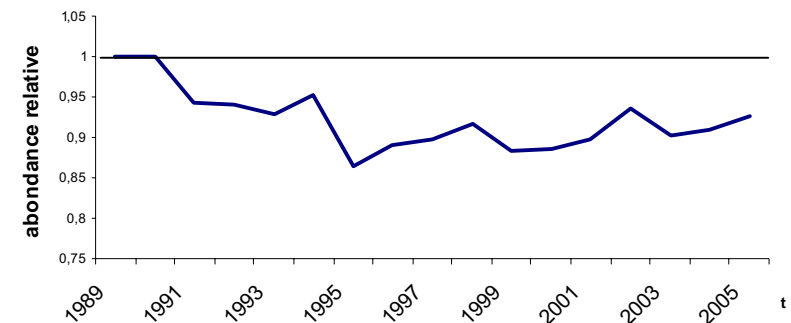
Le changement climatique affecte déjà les fonctionnements biologiques

DATE DE DEBUT VENDANGES A CHATEAUNEUF DU PAPE depuis 1945

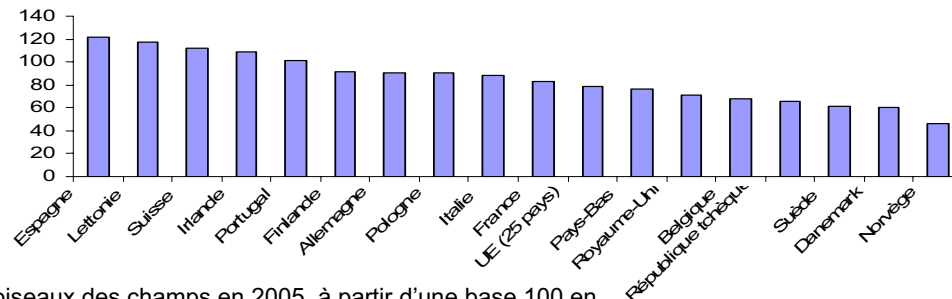


Source : Service technique Inter Rhône

Evolution de l'abondance des oiseaux communs, toutes espèces confondues (données MNHN-STOC)



L'évolution des oiseaux en France par rapport à l'Europe : une performance moyenne



Indice oiseaux des champs en 2005, à partir d'une base 100 en 1990 dans les différents pays d'Europe, Source Eurostat.

# La biodiversité

La stratégie française pour la biodiversité a pour objectif d'arrêter la perte de biodiversité d'ici 2010 : afin d'atteindre sur son territoire l'objectif que se sont fixé la communauté internationale et l'UE : enrayer l'érosion de la biodiversité d'ici 2010.

La France dispose d'un espace d'une richesse particulière qui la place en situation de responsabilité.

- Le territoire métropolitain est au carrefour de 4 régions biogéographiques européennes entraînant une biodiversité élevée.
- L'outremer place la France au 4e rang mondial des espèces animales menacées et au 9e rang pour les plantes. C'est surtout la richesse de ses écosystèmes insulaires et tropicaux qui le justifie.

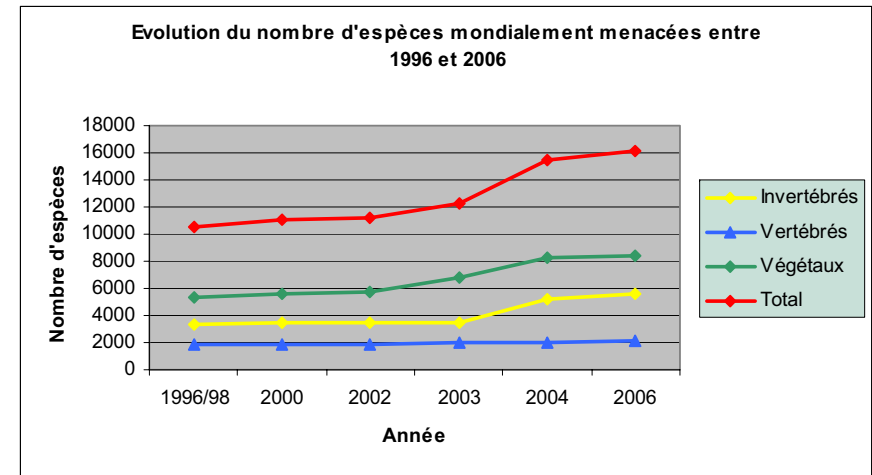
La France (métropole et outre-mer) a sur son territoire une part importante des espèces existant au niveau mondial ; elle abrite 5 des 25 hotspots (zones très riches en biodiversité et très menacées) mondiaux terrestres, et 2 des 10 hotspots marins

Ces richesses en métropole et Outre mer impliquent la France dans des enjeux écologiques de niveau mondial et lui confèrent une responsabilité importante au plan international

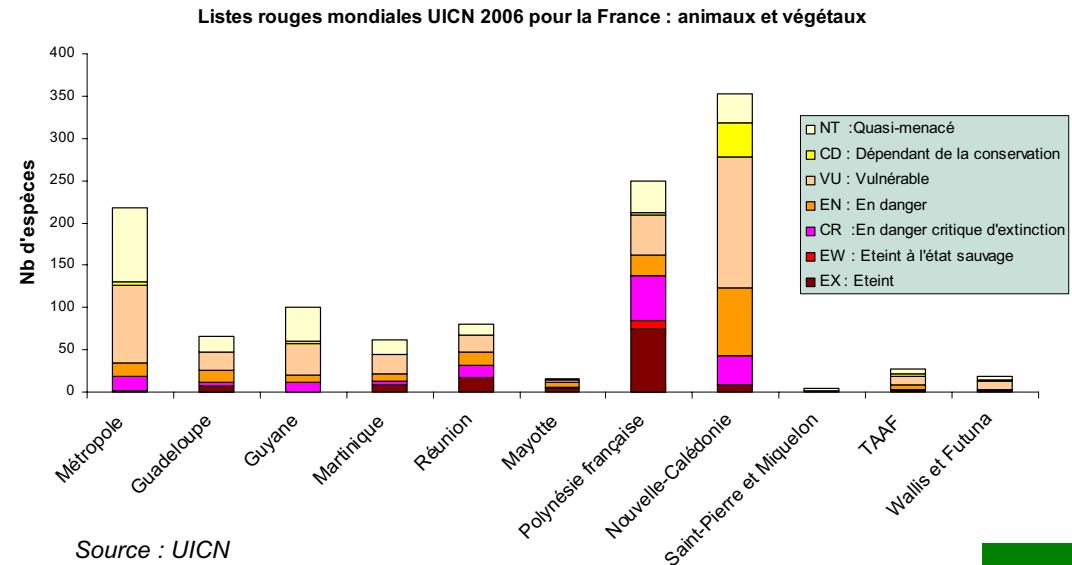
La France est partie à des conventions internationales très diverses. De plus, l'Europe, partie aux conventions internationales, renforce les engagements de protection de la biodiversité de la France.

Importance du patrimoine biologique de la France à l'échelle mondiale :			
	Nbre espèces en France	Nbre espèces dans le monde	% en France
Plantes à fleurs	15 000	225 000	6,7
Mammifères terrestres	300	4 600	6,5
Oiseaux nicheurs	1 350	Environ 8 000	16,9
Mollusques continentaux	1 350	20 000	6,75

Source : UICN modifié



Source : UICN

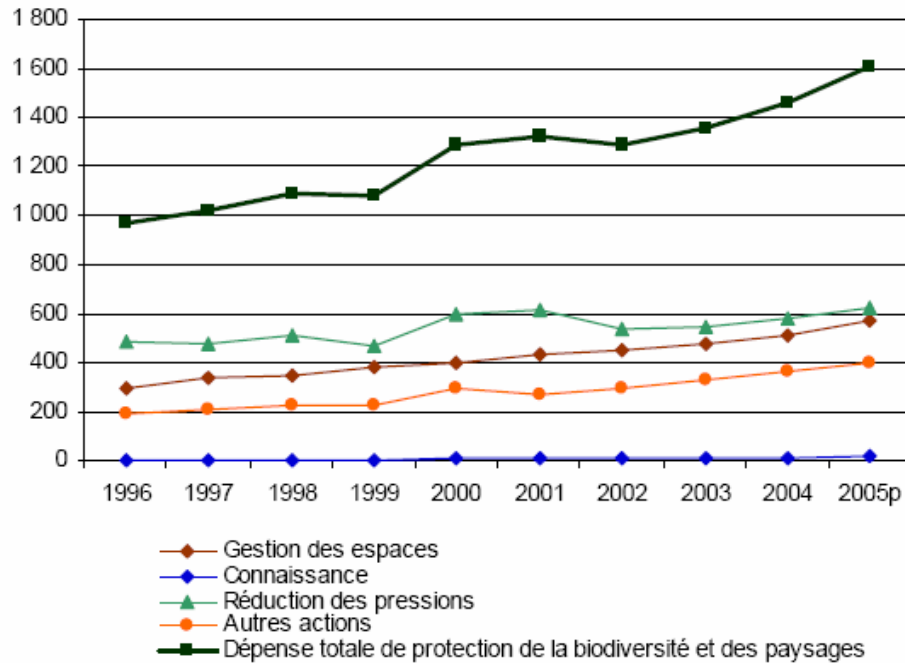


Source : UICN

## La biodiversité

### Des tendances contrastées. La protection d'espaces particuliers et la restauration des milieux aquatiques sont bien enclenchées.

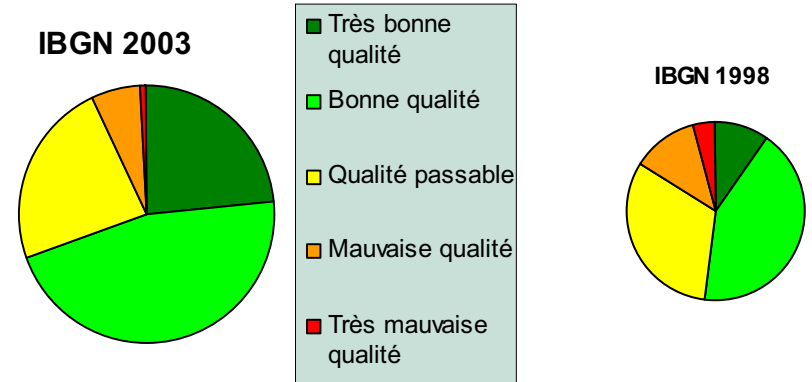
En millions d'euros courants



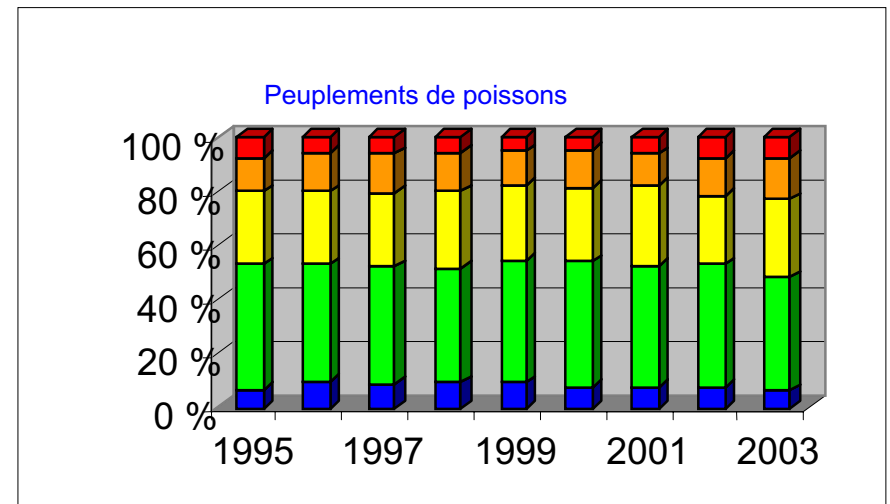
La France comptait, fin 2006, 159 réserves naturelles nationales qui couvraient 546 000 ha d'espaces terrestres et maritimes (métropole et outre-mer), avant la création de la réserve des Terres australes. Les réserves terrestres représentent 0,25 % du territoire métropolitain, et 3 % du territoire des DOM.

En France métropolitaine, la surface cumulée des cœurs de parcs et des réserves nationales, qui représentent le niveau de protection le plus élevé, couvre un peu plus de 1 % du territoire national, alors que les sites Natura 2000 en couvrent à peu près 12 %.

En ce qui concerne la protection des aires marines : 0,19 % des eaux sont sous protection réglementaire alors que la France s'est engagée en 1992 à un taux de 10 % d'ici 2012



Indicateur national de biodiversité : Indice biologique global normalisé des eaux (Réseau national des données sur l'eau)



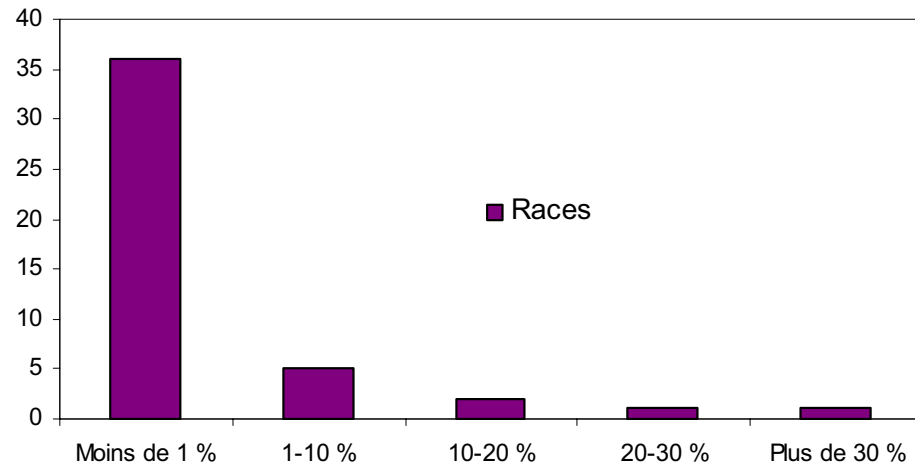
État des peuplements de poissons d'eau douce en France métropolitaine

La dépollution des milieux aquatiques continentaux avance (l'indice biologique montre l'amélioration de la qualité de l'eau) mais les peuplements de poissons évoluent difficilement.

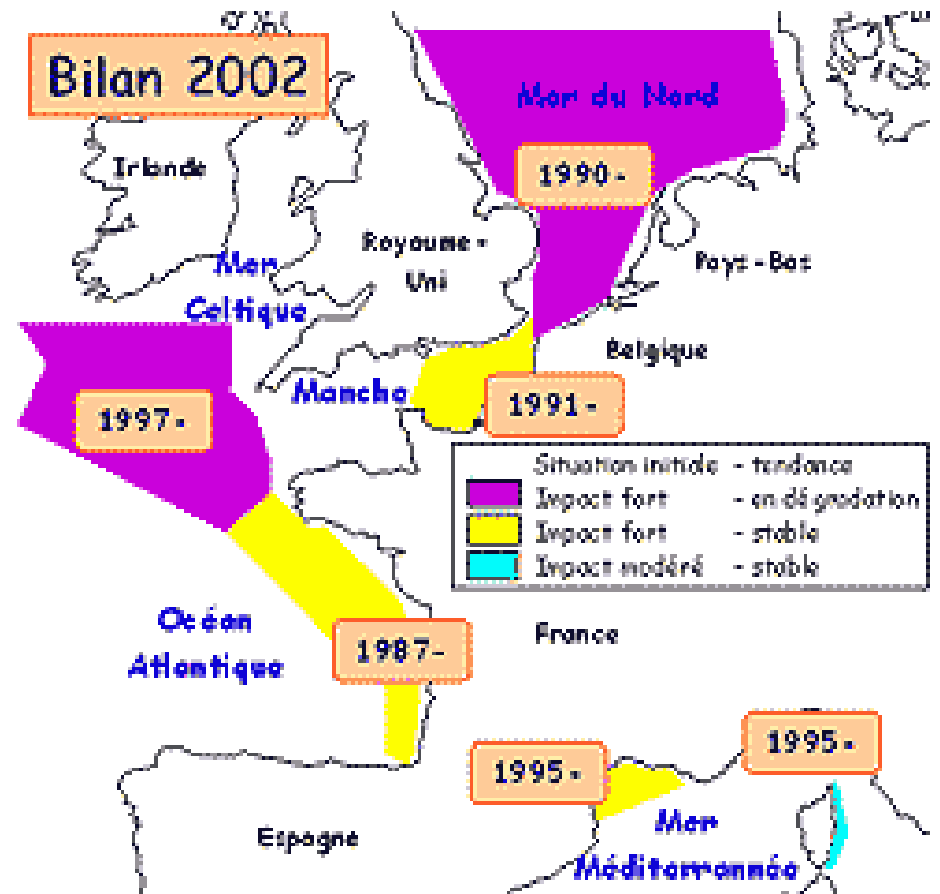
## La biodiversité

### Des tendances contrastées. Les biodiversités exploitées, cultivées et élevées, s'érodent

Participation des diverses races à la constitution de l'effectif total bovin



Source Agreste-RA 2000

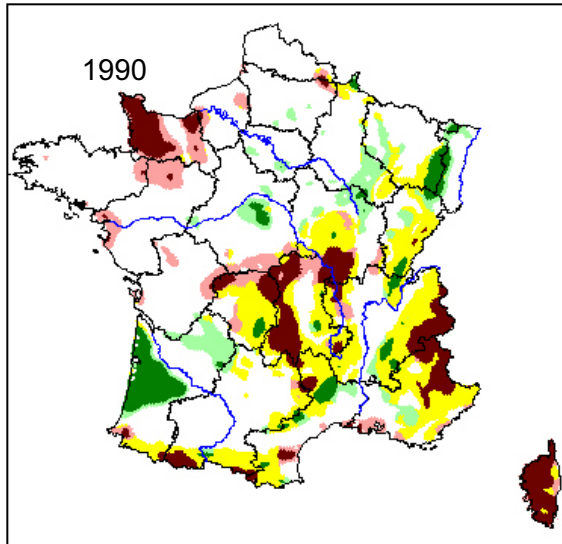


Indicateurs globaux de tendance des peuplements démersaux (poissons vivant dans les grands fonds) le long des côtes de France

Source : IFREMER

# La biodiversité

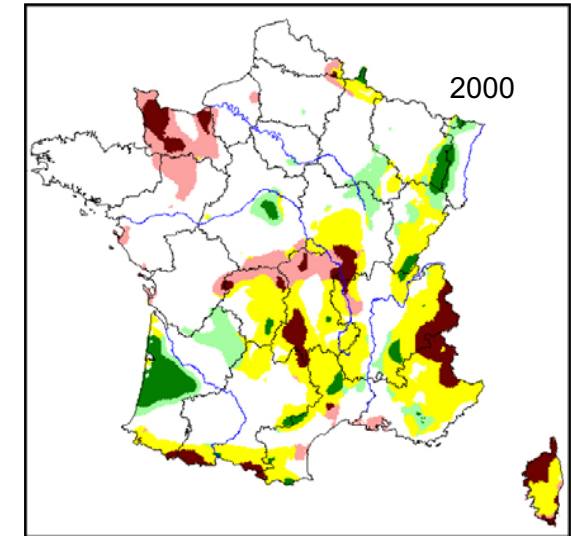
## Les espaces évoluent vers des systèmes appauvris



Les paysages se referment  
Indicateur national biodiversité : Évolution de 1990 à 2000 de la dominance des milieux peu artificialisés dans le paysage

**Dominance :**

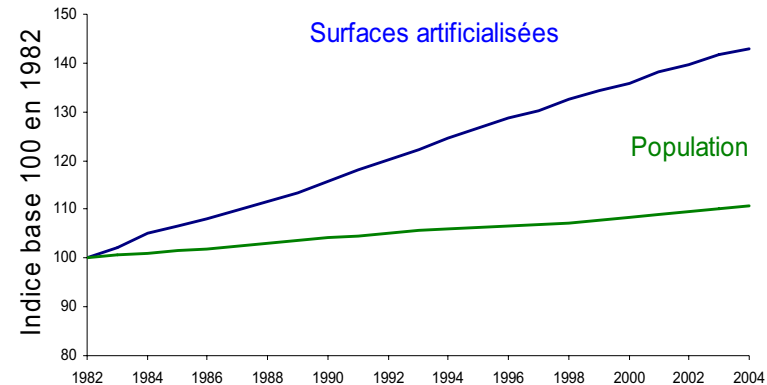
- Aucune -
- Forêt entre 40 et 60 %
- Milieux ouverts entre 40 et 60 %
- Codominance forêt et milieux ouverts
- Forêt + de 60 %
- Milieux ouverts + de 60 %



Source : Stratégie Française pour la Biodiversité 2004, données IFEN, Corine Landcover)

L’artificialisation des espaces détruit finalement la contribution de ces espaces aux fonctionnements biologiques : les surfaces urbaines représentent 8 % des surfaces. Entre 1990 et 2000, 48 % des terres artificialisées en Europe étaient d’origine agricole. Les surfaces de zones artificialisées correspondent à l’équivalent d’un département tous les dix ans.

Plus que les effets des pollutions, les dynamiques de changement d’habitats sont prépondérantes. Entre 1992 et 2002, 6,7 millions d’hectares (12 % des surfaces) ont changé de destination. 30 % des paysages restent stables, 19 % étendent leur vocation agricole. Les espaces littoraux sont particulièrement importants. À moins de 500 m de la mer, le niveau d’artificialisation est 6 fois supérieur à la moyenne métropolitaine avec 27,2 % du territoire. L’attractivité résidentielle, économique et touristique du littoral s’est fortement développée dans les dernières décennies. Ainsi, la population des communes littorales s’est accrue de 530 000 habitants depuis 1986.



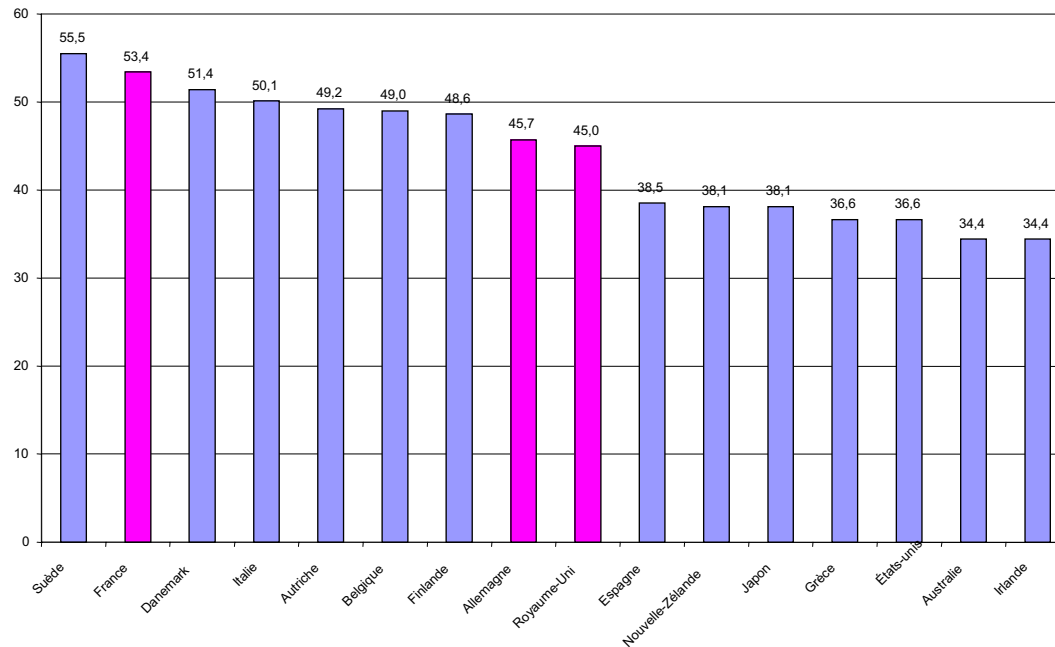
Source : Ministère de l’Agriculture (Scees), enquête Teruti, nomenclature physique - Insee, Comptes de la nation.

## ■ Partie 7 – État et services publics

# Le poids de l'action publique et la maîtrise de l'endettement

## Le niveau et la répartition des dépenses publiques

Dépenses totales des administrations publiques en 2006 en points de PIB



Source : OCDE, 2007

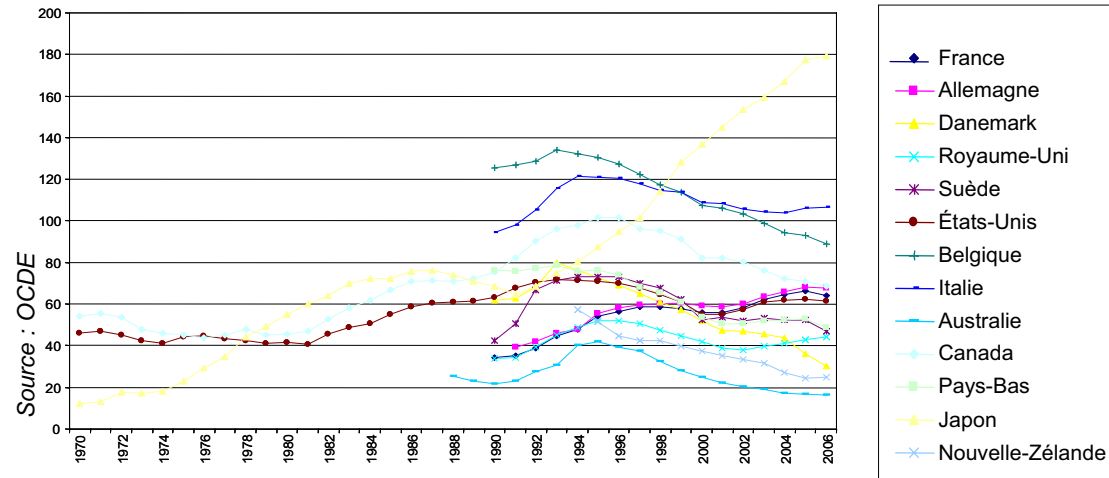
En France, les dépenses publiques représentent **53,4 % du PIB**, soit un niveau **significativement élevé** par rapport aux autres pays de l'OCDE, qui renvoie en partie à des choix stratégiques de politiques publiques et de socialisation des dépenses.

Une forte partie de l'écart en niveau des dépenses publiques tient aux dépenses de **protection sociale** égales à 22,6 % du PIB (contre par exemple 9,5 % en Irlande ou 15,8 % au Royaume-Uni), de **santé** égales à 7,3 % (contre 4,2 % en Grèce ou 4,3 % aux Pays-Bas) et d'**enseignement** égales à 6,1 % (contre 2,5 % en Grèce ou 4,1 % en Allemagne).

# Le poids de l'action publique et la maîtrise de l'endettement

## Des déficits persistants

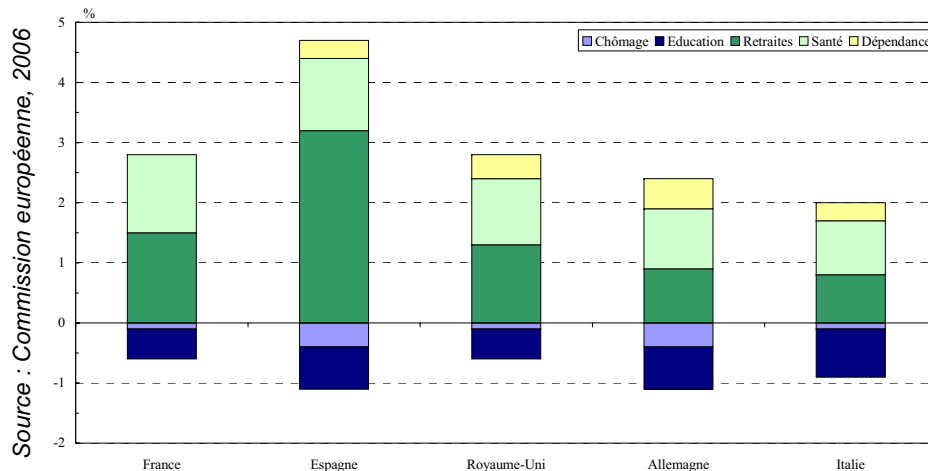
Évolution de la dette publique en pourcentage du PIB



### Un déphasage dans l'effort de réduction de l'endettement net français...

Contrairement aux autres pays de l'OCDE dont l'évolution de l'endettement s'inscrit depuis le début des années 1990 dans une tendance nettement baissière, l'endettement de la France a continué de croître et atteint en 2006 64 % du PIB contre 45 % en 1993.

Impact du vieillissement sur les finances publiques en pourcentage du PIB  
Variation des dépenses 2004-2030



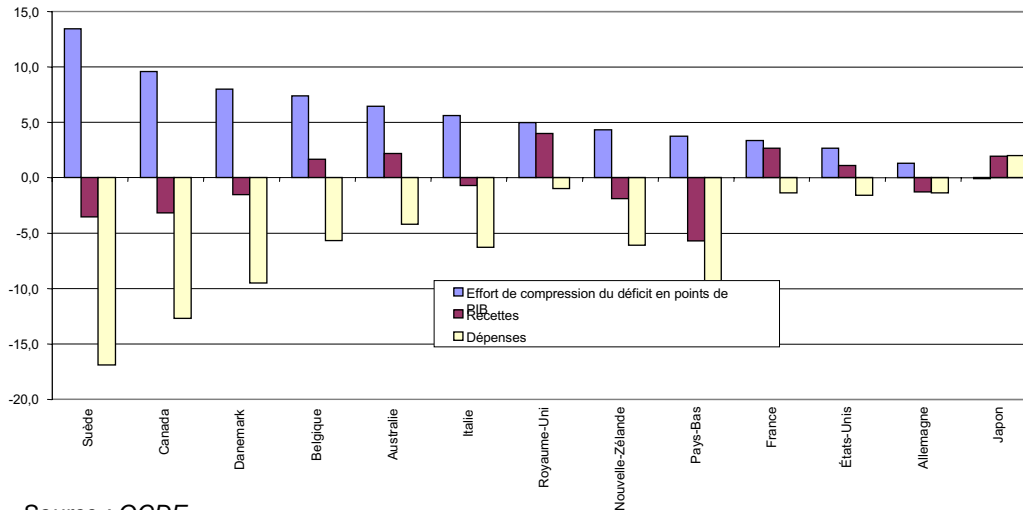
Comme d'autres grands pays européens, la France est mal préparée au choc du vieillissement :

- le solde budgétaire est encore loin de l'équilibre ;
- la dette brute est supérieure à l'objectif européen (60 %).



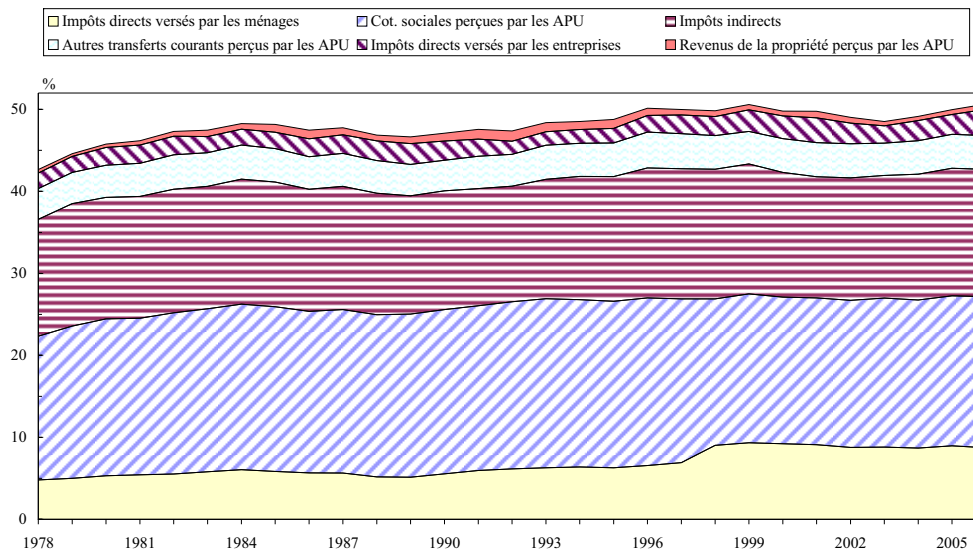
# Le poids de l'action publique et la maîtrise de l'endettement

Variation du déficit en points de PIB, 1993-2006



Source : OCDE

Structure des recettes des APU en % du PIB



Source : OCDE

## Un effort de réduction du déficit moindre et atypique au regard d'autres pays

La France a fait un effort de réduction du déficit public depuis les années 1990, mais la situation des finances publiques reste marquée par le niveau important de son déficit.

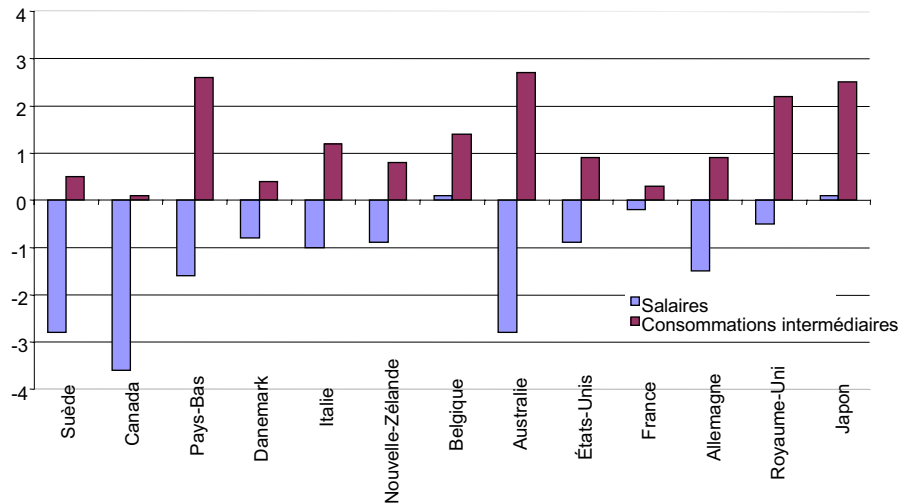
Sept pays conjuguent à long terme une baisse des dépenses en part de PIB et une baisse des recettes (dont Suède, Danemark, Pays-Bas et Allemagne). Ces pays, à l'exception de la Nouvelle-Zélande et de l'Allemagne, étaient confrontés à un fort taux d'endettement au début des années 1990. La France, le Royaume-Uni et les États-Unis ne diminuent pas suffisamment les dépenses pour arriver à un solde budgétaire positif.

*La hausse des transferts depuis trente ans (qui explique une grande partie de la hausse des dépenses) a été financée jusqu'ici principalement par une augmentation de la dette et par une augmentation des impôts directs pesant sur les ménages (CSG).*

# Emploi public et dépenses publiques

## L'emploi public

Variation des rémunérations et des consommations intermédiaires des administrations publiques (en point de PIB) 1993-2006



Il y a en France 5,2 millions d'agents publics.

Certains pays réalisent une réduction significative de la masse salariale publique : plus des 2/3 de la baisse des dépenses sont imputables aux salaires au Royaume-Uni et en Suède, près d'un tiers en Nouvelle-Zélande et au Canada.

Cependant, cet effort est compensé dans beaucoup de pays par la hausse des consommations intermédiaires imputables aux phénomènes de sous-traitance et d'externalisation.

Variation des dépenses publiques en points de PIB, 1993-2006

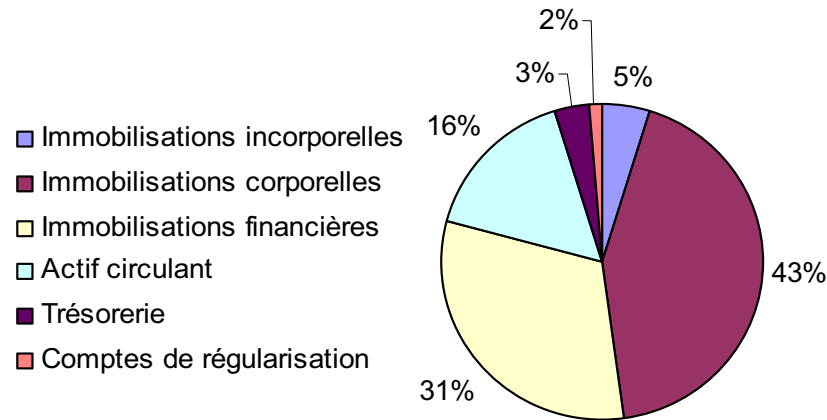
	Dépenses	Transferts (dont prestations sociales)	Salaires	Consommations intermédiaires	Intérêts versés	Dépenses en capita
Suède	-16,9	-10,2(-0,2)	-2,8	0,5	-4,6	-0,3
Canada	-12,7	-4,3(-1,5)	-3,6	0,1	-4,8	-0,1
PaysBas	-10,1	-6,8(-3,6)	-1,6	2,6	-3,8	0,1
Danemark	-9,5	-5,5(-3,0)	-0,8	0,4	-4,9	0,0
Italie	-6,3	1,9(-5,4)	-1,0	1,2	-8,1	-0,2
Nouvelle-Zélande	-6,1	-4,4(0,2)	-0,9	0,8	-3,6	1,9
Belgique	-5,7	-0,2(-0,9)	0,1	1,4	-3,9	-0,4
Australie	-4,2	-1,9(0,5)	-2,8	2,7	-1,9	-0,4
ÉtatsUnis	-1,6	0,4(-1,1)	-0,9	0,9	-1,9	0,2
France	-1,4	0,1(-3,5)	-0,2	0,3	-0,7	-0,1
Allema	-1,4	-0,1(-6,5)	-1,5	0,9	-0,4	-0,7
Royaume-Uni	-1,0	-1,5(3,7)	-0,5	2,2	-1,0	-0,2
Japon	2,0	3,3(-3,7)	0,1	2,5	-0,1	-2,8

Sources : OCDE, Eurostat, calculs CAS

# Un focus sur l'évolution du patrimoine de l'État

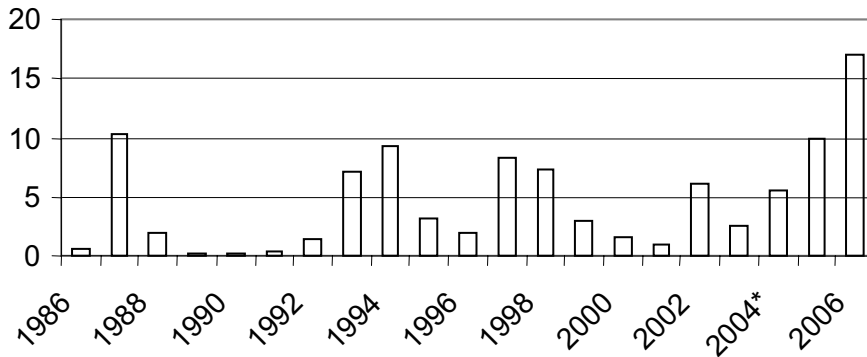
Répartition des actifs de l'État en comptabilité LOLF  
Total des actifs : 538 Mds € au 31/12/2006

Source : Comptes de l'État 2007



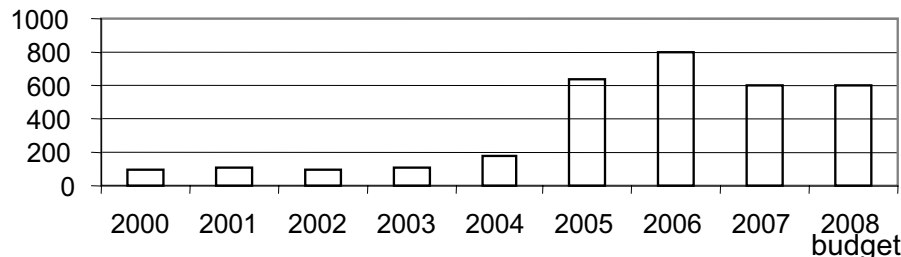
Source : Agence des participations de l'État, \* Hors ERAP

Recettes de cession de titres depuis 1986 (Mds € courants)



Produit de cession du patrimoine immobilier de l'État (M € courants)

Source : PLF 2008



## Une valorisation des actifs publics

La nouvelle comptabilité LOLF permet d'avoir une première vision de la situation patrimoniale de l'État. Au 31/12/2006, les actifs de l'État s'élevaient à 538 milliards d'euros dont 43 % d'immobilisations corporelles et 31 % d'immobilisations financières (les actifs immatériels étant mal connus)

**Depuis 1995, la situation nette de l'État s'est dégradée de 286 milliards d'euros** (-501 milliards d'euros fin 2006) en raison :

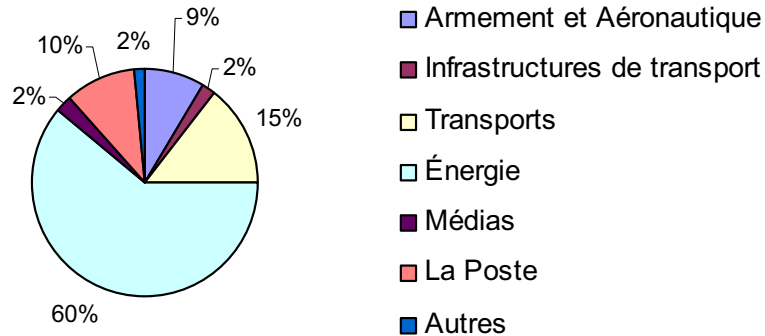
- de la vente d'une partie du patrimoine (cessions, rationalisation de l'immobilier) ;
- du processus de décentralisation (transfert de certains actifs aux collectivités comme les routes en 2006, l'État ne détenant plus que 13,5 % des actifs non financiers des administrations publiques selon les estimations de l'INSEE) ;
- de l'augmentation de la dette.

La LOLF permet d'évaluer annuellement la situation nette de l'État : aujourd'hui, les recettes de cession de titres et de privatisation sont affectées à un compte spécial ne pouvant être débité que pour des dépenses en capital, des opérations de désendettement ou des dotations au fond de réserve des retraites.

La politique immobilière de l'État, (parc immobilier de 44,3 milliards d'euros) a été rationalisée en centralisant la gestion (France Domaine) et en mettant en place des loyers budgétaires pour responsabiliser les administrations. Les cessions se sont accélérées depuis 2005. Ces opérations sont enregistrées dans un compte d'affectation spécial ne pouvant être débité que pour des opérations immobilières ou de désendettement de l'État (représentant environ 15 %).

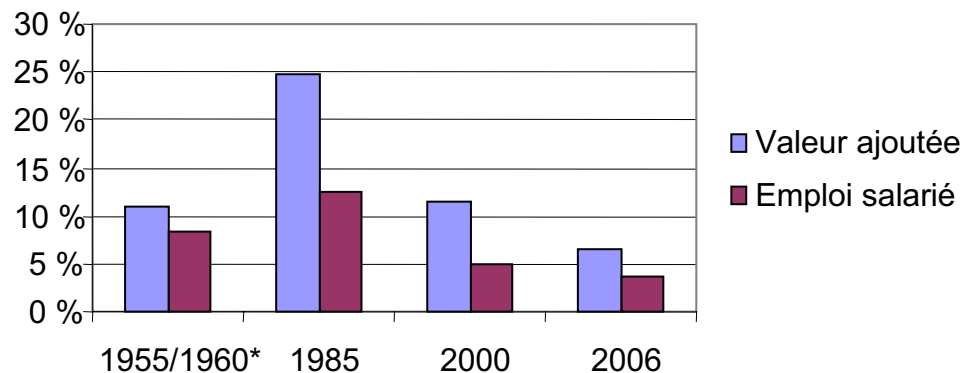
## Un focus sur l'évolution du patrimoine de l'État

Part des entreprises publiques dans la valeur ajoutée des entreprises non financières et dans l'emploi salarié total



Source : Agence des participations de l'État

Répartition du chiffre d'affaires du portefeuille de l'Agence des participations de l'État en 2006



\* Valeur ajoutée en 1955 et emploi en 1960

Source : INSEE, Agence des participations de l'État pour 2006, calculs CAS

91 % des immobilisations financières de l'État sont constituées de participations financières dont :

- un tiers dans des opérateurs des politiques de l'État (CEA, CNRS, Agence de l'innovation industrielle, etc.),
- deux tiers dans des entreprises publiques ou privées.

L'Agence des participations de l'État (APE) est en charge de ce portefeuille représentant plus de 500 milliards d'actifs et générant un chiffre d'affaires de plus de 150 milliards d'euros.

Les objectifs des cessions de participation sont divers : recherche de ressources, politique d'investissement, amélioration des performances, ouverture à la concurrence.

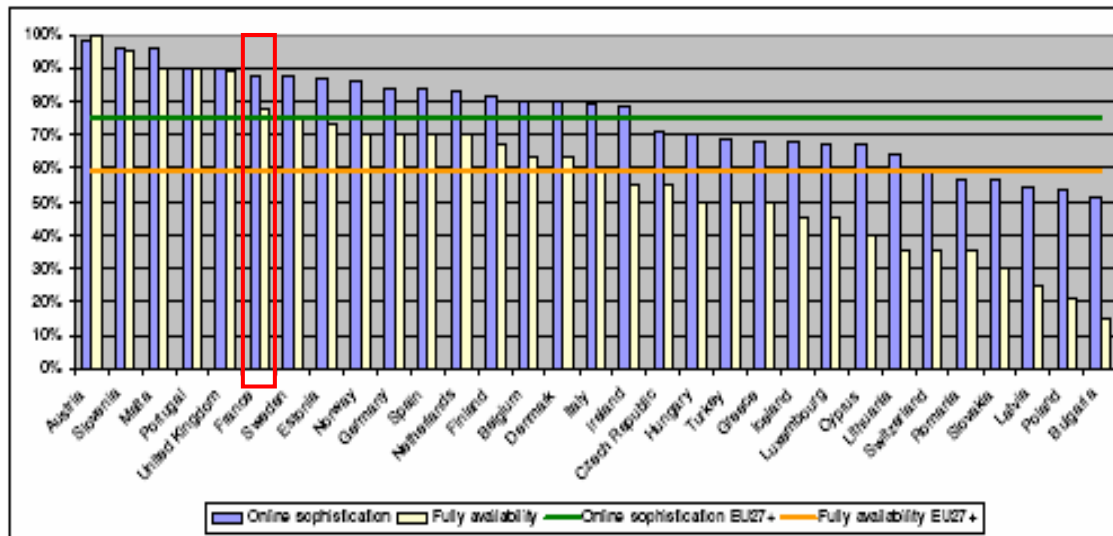
Après avoir atteint un maximum en 1984-1985, le poids des entreprises publiques dans l'économie a fortement diminué. Le désengagement le plus important concerne les secteurs des banques et des assurances puisque le secteur public employait respectivement 59,4 % et 40,1 % des salariés en 1985 contre 5,4 % et 0,1 % en 2000.

Plus récemment, les secteurs des télécommunications et de l'énergie se sont ouverts à l'actionnariat privé. Le changement de statut (d'établissement public en société anonyme) n'implique pas *a priori* le changement de contrôle, mais traduit un changement de gouvernance motivé par des objectifs d'efficacité.

## L'e-administration

### La France dispose d'une offre administrative en ligne parmi les meilleures d'Europe, symbolisée par la déclaration d'impôts

L'offre de services publics français est au-dessus de la moyenne européenne



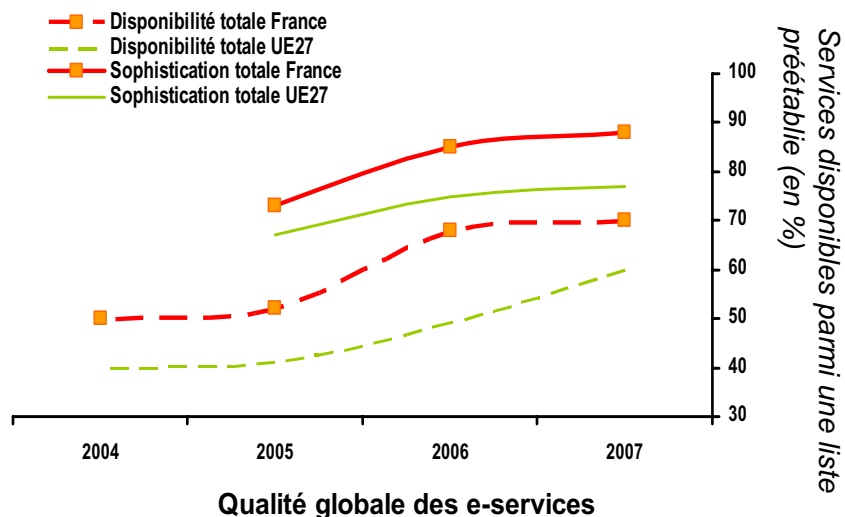
Source : Comparaison des administrations électroniques, Cap Gemini, 2007

- Quel que soit le type de services retenus, la France dispose d'une offre administrative en ligne parmi les meilleures d'Europe, aussi bien en quantité qu'en qualité.
- L'amélioration des services administratifs en ligne français peut grandement bénéficier des initiatives réussies d'autres pays (notamment européens) dans le domaine.
- Ce faisant, l'administration électronique ne doit pas croître au détriment de la facilité d'utilisation, en calquant son modèle sur celui « en silos » de l'administration « papier ».

## L'e-administration

### Les services administratifs en ligne ont connu une phase d'expansion continue depuis 2005

Les services publics en ligne se développent mieux en France que dans le reste de l'Europe



Source : Comparaison des administrations électroniques, Cap Gemini, 2001 à 2007

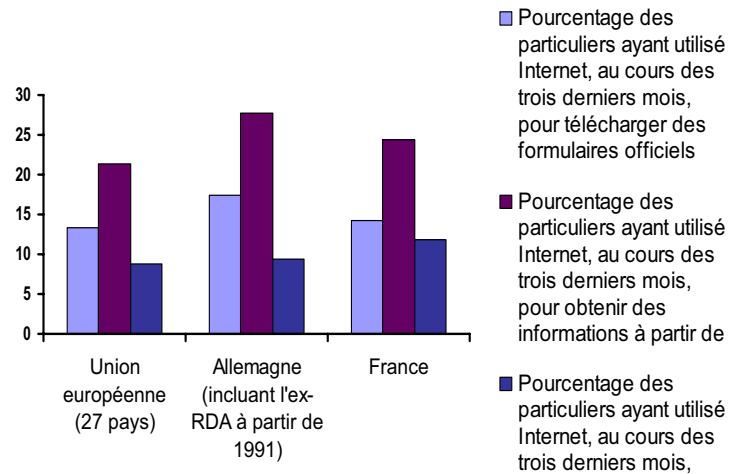
- Cette bonne position des services administratifs en ligne s'explique par une phase de fort développement entre 2005 et 2006 : +18 % pour le nombre de services offerts (disponibilité totale) et leur sophistication.
- Depuis 2006 toutefois, l'offre d'e-services est stabilisée à une position élevée (90 % pour la sophistication et 70 % des services disponibles en ligne).
- Le développement de l'administration en ligne ne doit pas attendre la diffusion des TIC dans les ménages français, encore moyennement équipés (49 % des ménages disposant d'un ordinateur en 2007).

## L'e-administration

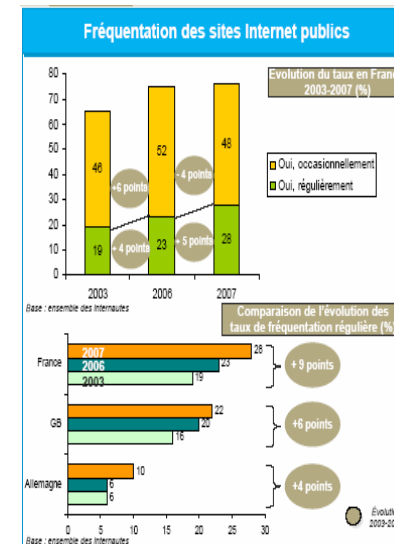
### La relation des citoyens français avec l'e-administration est plutôt meilleure que dans le reste de l'Europe

Les Français s'approprient l'e-administration en moyenne plus rapidement que la plupart des Européens. Par ailleurs, ces utilisateurs sont globalement satisfaits de l'offre de services publics en ligne.

Utilisation de l'administration en ligne par services  
(en % des particuliers en 2006)



Source : base de données Eurostat



Source : E-administration, le temps de la fidélisation, Cap Gemini, 2007

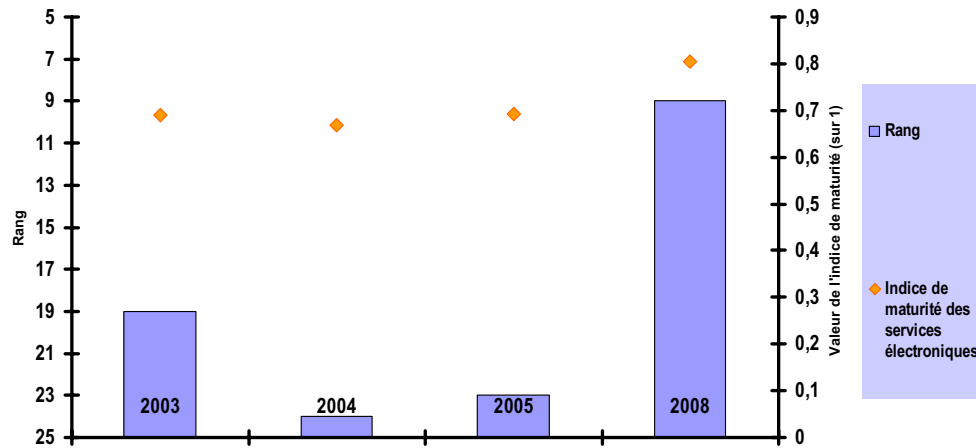
Entre 2000 et 2005, les e-services mis à la disposition du citoyen se sont étoffés. Désormais, les enjeux se situent:

- dans la fidélisation des utilisateurs, l'amélioration de l'ergonomie et l'adoption par de nouveaux citoyens (4connexions sur 5 à l'e-administration française sont le fait des entreprises) ;
- dans la sensibilisation des PME aux gains de productivité liés à la dématérialisation des procédures.

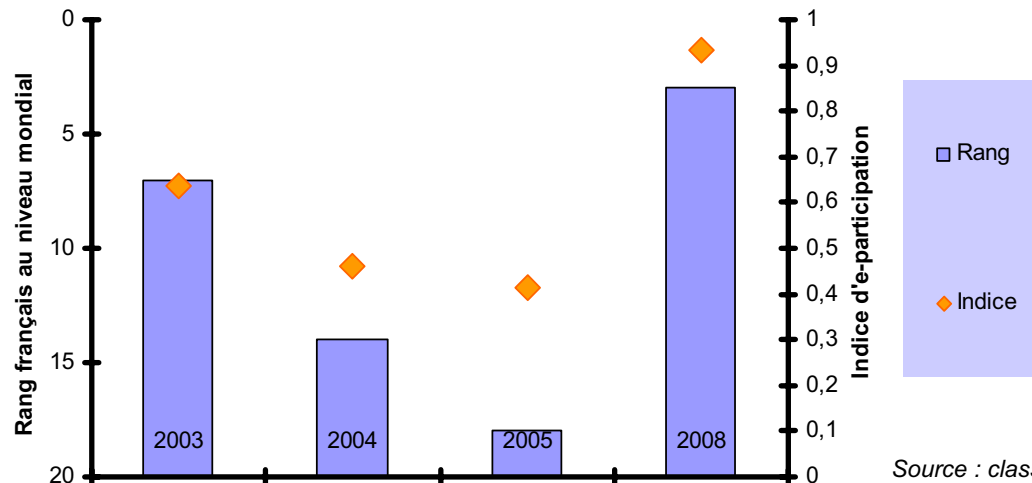
## L'e-administration

Dans les comparaisons internationales, la France est désormais en avance quant à l'appropriation des NTIC, après une phase de dégradation entre 2003 et 2005

Classement français pour la maturité des e-services



Classement français pour la e-participation des citoyens aux prises de décision



L'indice composite de maturité des e-services synthétise l'avancement d'un pays en regroupant :

- le degré de **développement des services Web**,
- la qualité du **capital humain**,
- la **diffusion** des télécommunications (infrastructures, usages, formation).

- La France a réalisé d'importants progrès entre 2005 et 2007 dans le classement mondial de l'ONU : son rang de maturité la place au 5<sup>e</sup> rang mondial après une phase de dégradation entre 2003 (19<sup>e</sup> rang) et 2005 (23<sup>e</sup> rang).
- Si elle jouit d'une très bonne position pour la qualité de son capital humain elle se classe correctement pour l'état de développement des e-services gouvernementaux et au-dessus de la moyenne pour les infrastructures.

Cet indice composite « d'e-participation » établi par l'ONU tient compte :

- de l'e-information : ensemble des informations mises en ligne par les gouvernements (quantitatives et qualitatives) et les outils utilisés pour les diffuser (chat, newsletters...) ;
- de l'e-consultation : interaction du citoyen avec l'administration (video, chat interactif, intégration au processus de prise de décision...) ;
- de « l'e-prise de décision » : degré d'implication effectif du citoyen aux décisions et retour d'information de la part du gouvernement.

Source : classements de l'UNPAN sur l'e-gouvernement

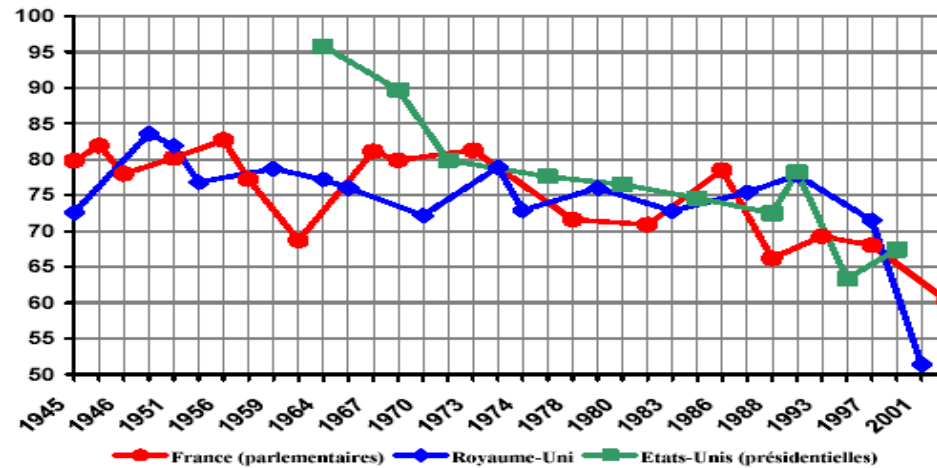


## Gouvernance – formes de la participation et de la représentation

La participation électorale marque le pas en France depuis une vingtaine d'années, à l'exception notable du taux élevé de participation lors des deux tours de l'élection présidentielle de 2007

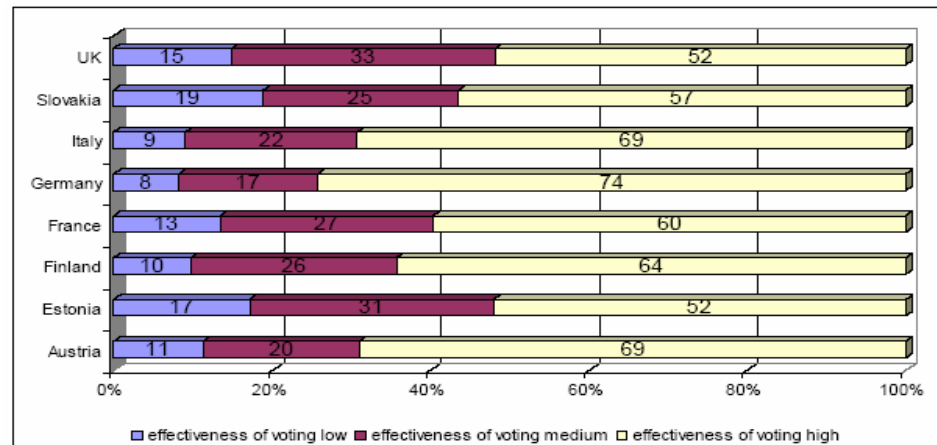
La participation électorale en France, au Royaume-Uni et aux États-Unis

Source : [www.elections.ca](http://www.elections.ca)



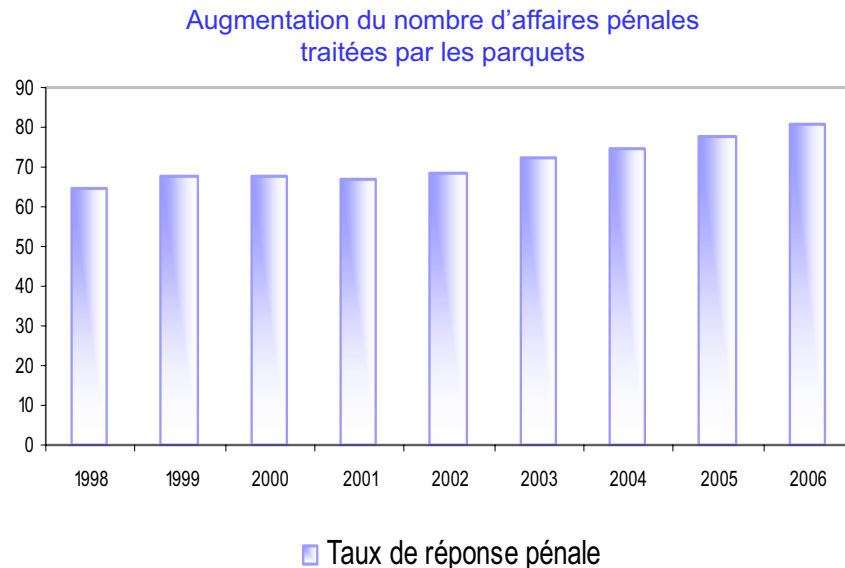
L'importance du vote pour les jeunes en Europe, 2005

Source : Euyouthpart (2005), Political participation of Young People in Europe – Final Comparative Report, novembre



## Justice

### Le taux de réponse pénale augmente



Source : ministère de la Justice

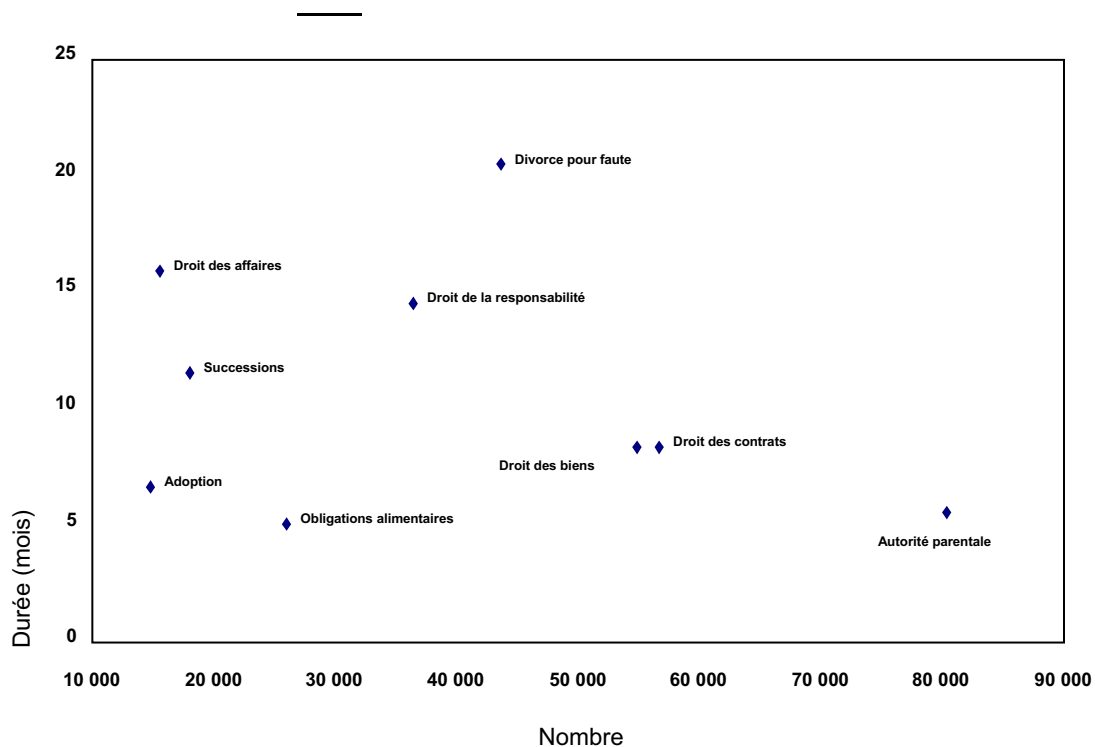
\* Le taux de réponse pénale mesure la part des affaires effectivement poursuivies par rapport aux affaires «poursuivables», c'est-à-dire avec auteur identifié ou identifiable.

**Les parquets ont pu faire face à l'augmentation des affaires traitées en diversifiant leurs modes de réponse.** Le taux de réponse pénale\* des parquets est passé de **67,3 % en 2001 à 80,4 % en 2006**. Les alternatives aux poursuites et les procédures simplifiées (ordonnances pénales et compositions pénales) représentent aujourd'hui la moitié des réponses pénales. Le nombre de condamnations prononcées par les tribunaux correctionnels a augmenté d'un tiers en cinq ans (550 841 jugements correctionnels en 2005 contre 414 175 en 2001), avec une part croissante des modes simplifiés de jugement.

*Un exemple : La progression du nombre des condamnations pour les infractions à la sécurité routière. La lutte contre l'insécurité routière a diminué le nombre de victimes. L'efficacité des contrôles, notamment via les radars automatiques, a fait progresser le nombre d'infractions relevées et sanctionnées. De plus en plus de personnes circulent sans permis, sans assurance et (ou) sans carte grise.*

# Justice

Affaires civiles au fond terminées par les TGI en 2005, volumes et durées (mois)  
par nature du contentieux hors activité commerciale



Les **durées moyennes** par type de juridiction recouvrent des réalités très différentes selon les types de contentieux. Si la justice répond vite aux affaires simples (pension alimentaire) les contentieux les plus conflictuels nécessitent du temps (divorce pour faute, droit de la responsabilité).

La moitié des affaires jugées par les tribunaux de grande instance relève du droit de la famille.

Source : Annuaire statistique de la justice Edition 2007

# Justice

## Le nombre des personnels judiciaires augmente

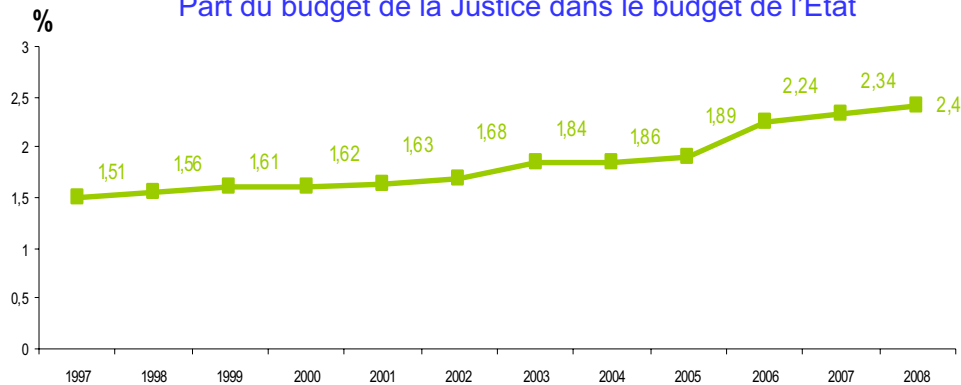
Évolution du nombre des personnels judiciaires

	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Magistrats	5 928	5 974	6 029	6 087	6 117	6 187	6 327	6 539	6 846	7 144	7 294	7 434	7 525	7 891	7 931
Fonctionnaires	16 916	16 903	16 926	17 392	17 460	17 686	17 819	17 966	18 172	18 665	19 125	19 757	19 841	20 057	20 107
Ratio	2,85	2,83	2,81	2,86	2,85	2,86	2,82	2,75	2,65	2,62	2,62	2,66	2,63	2,54	2,53

\* fonctionnaires : hors ENM, ENG administration école et Administration Centrale.

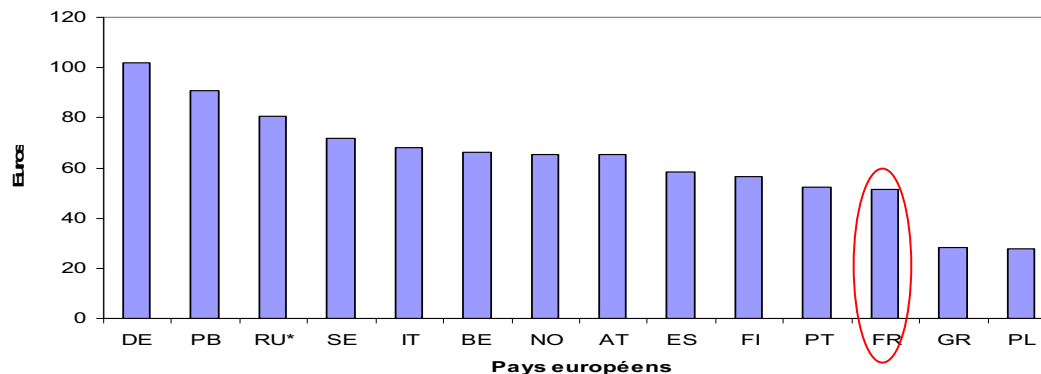
Source : Rapport de la Commission des finances du Sénat, projet de budget 2008

Part du budget de la Justice dans le budget de l'État



Source : ministère de la Justice

Budget annuel par habitant alloué au système judiciaire en Europe en 2004



Source : Rapport 2006, CEPEJ (Conseil de l'Europe)

RU\* : sauf Ecosse

**Le nombre de magistrats et de fonctionnaires des services judiciaires a progressé respectivement de 33,8 % et 18,8 % sur la période 1993-2007.**

**L'informatisation** des parquets et des juridictions s'est beaucoup développée. Le mouvement se poursuit par l'expérimentation de la **dématérialisation des procédures.**

**Le budget de la justice a significativement progressé.** La part du budget de la justice dans le budget de l'État est passée de 1,51 % en 1997 à 2,40 % en 2008.

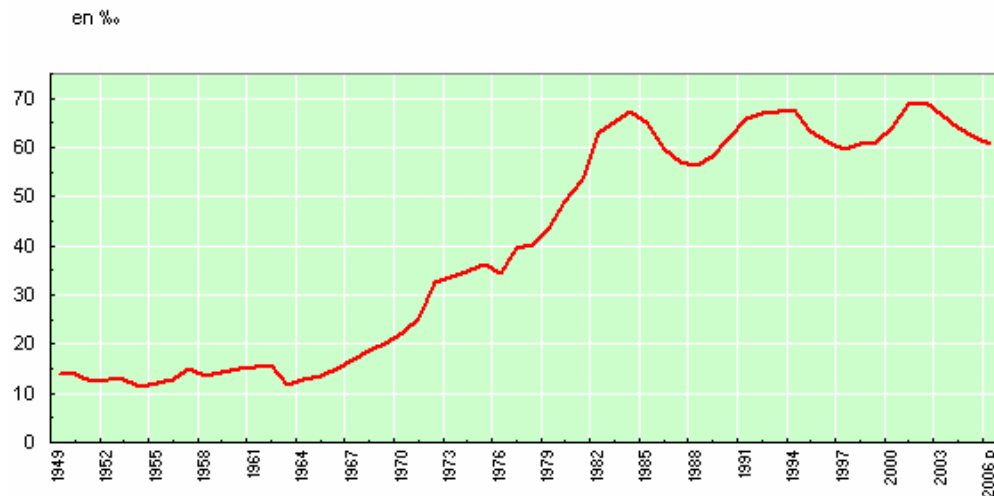
La part consacrée à l'administration pénitentiaire a le plus progressé et représente 36 % du budget total de la Justice.

## Dimensions et acteurs de la sécurité

Une insécurité liée à une délinquance de proximité aux formes multiples et à l'évolution contrastée : très forte augmentation en 1970-80 de la criminalité globale puis tendance à la baisse consécutive à une diminution des atteintes aux biens ; montée en puissance de la demande de sécurité et des préoccupations sécuritaires, en particulier dans les zones urbaines sensibles (ZUS).

**Évolution du taux de criminalité en France depuis les années 1950** : fortes inflexions au milieu des années 1960 et au milieu des années 1970 (causes complexes : démographie, urbanisation, chômage)

Évolution du taux de criminalité 1949-2006



Champ : France métropolitaine.

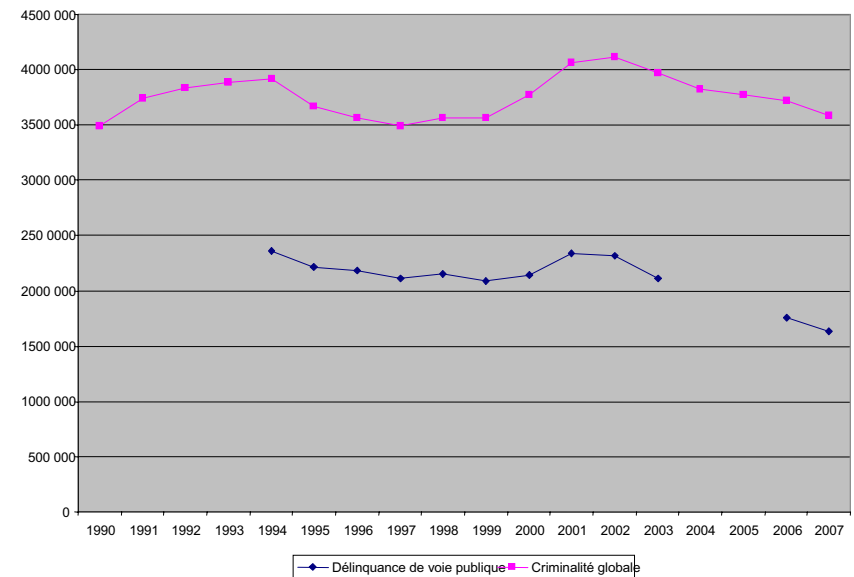
Source : ministère de l'Intérieur et de l'Aménagement du territoire, Direction centrale de la Police judiciaire

### FOCUS SUR LES DERNIÈRES ANNÉES :

On constate une **baisse de la délinquance générale** et de la délinquance de voie publique.

Évolution de la délinquance globale et de voie publique\* constatée en France métropolitaine entre 1990 et 2007

(en nombre de faits)



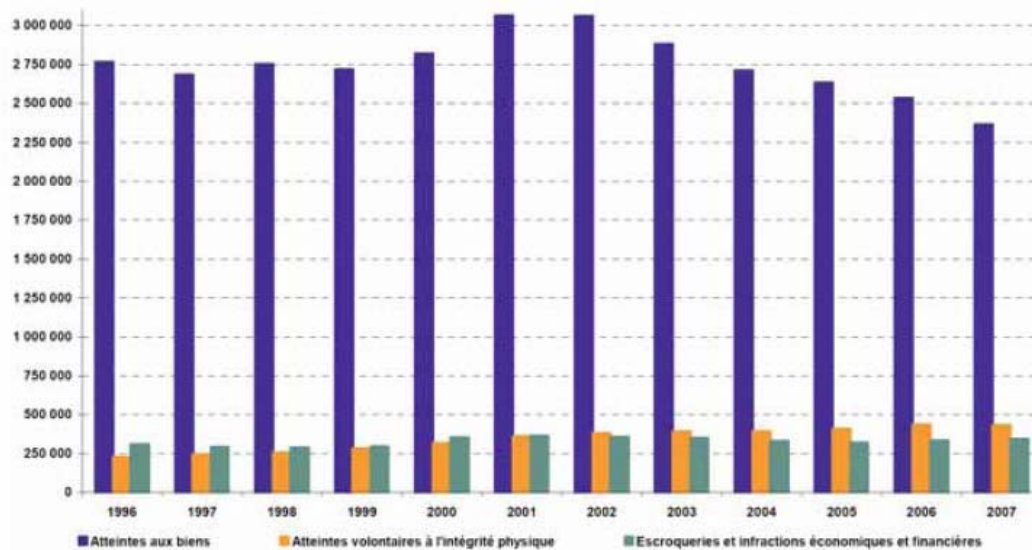
\* : destructions, dégradations et vols sous toutes leurs formes notamment ceux avec violence

Source : INHES, OND

## Dimensions et acteurs de la sécurité

**Les atteintes volontaires à l'intégrité physique sont au nombre de 433 284 en 2007 contre 434 183 en 2006. Les escroqueries et infractions économiques représentent en 2007 345 400 faits constatés.**

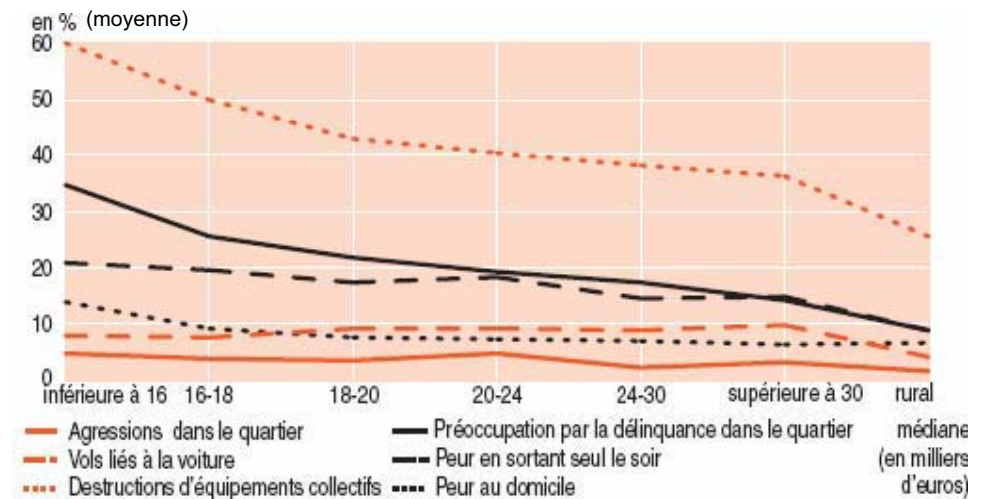
Les faits constatés d'atteintes aux biens, d'atteintes volontaires à l'intégrité physique et d'escroqueries et infractions économiques et financières entre 1996 et 2007



Source : État 4000, annuel, DCPJ

**La délinquance subie\*** et l'insécurité ressentie sont fortes dans les quartiers de résidence à faibles revenus et font apparaître de nettes disparités territoriales.

Délinquance subie\* et insécurité ressentie selon la médiane des revenus annuels du quartier de résidence (2000-2004)



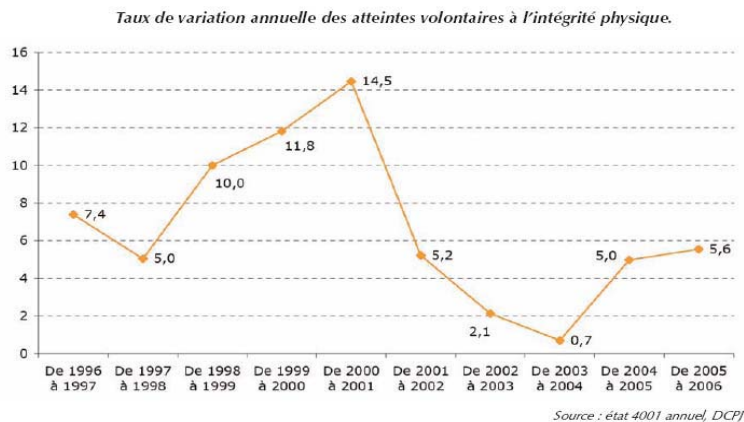
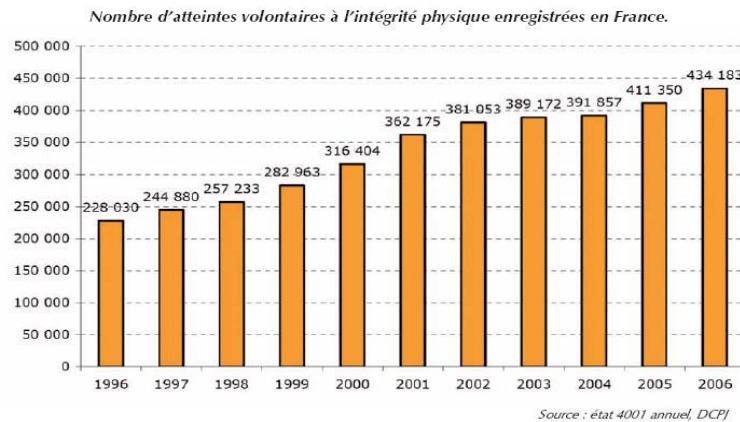
\* : déclarée par les ménages interrogés dans les enquêtes de victimation

Source : INSEE, EPCV 2000-04

## Dimensions et acteurs de la sécurité

Les pouvoirs publics sont confrontés à de nouveaux défis (violences aux personnes, délinquance juvénile, émeutes urbaines) résultant de réalités socio-économiques souvent difficiles.

**De nouveaux défis : les violences aux personnes constatées sont en augmentation** depuis dix ans. Elles affectent presque tous les départements et particulièrement les ZUS.



**De nouveaux défis : la délinquance juvénile** se développe depuis les années 1990. Cette augmentation est **particulièrement forte pour les violences aux personnes.**

### Part des mineurs en 2006 dans les mis en cause total selon les types d'infractions en France métropolitaine

Part des mineurs dans les mis en cause pour violences physiques crapuleuses	42 %
Part des mineurs dans les mis en cause pour les violences physiques non crapuleuses	19 %
Part des mineurs mis en cause, toutes infractions confondues	18 %

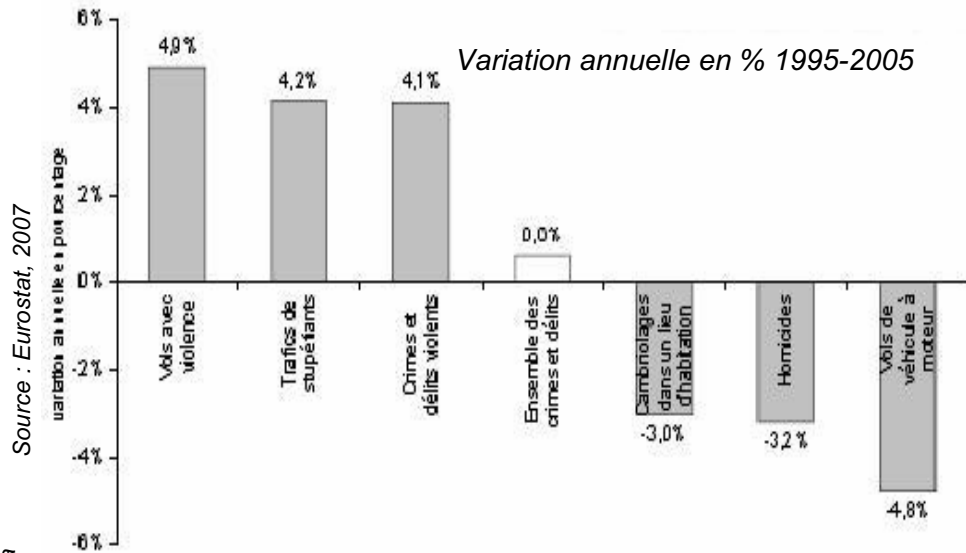
Source : statistiques des services de police et de gendarmerie

**De nouveaux défis : les violences urbaines**, phénomènes relativement récents (premières émeutes urbaines en 1965 à Los Angeles), s'inscrivent généralement dans un contexte d'exclusion d'une partie de la population.

## Dimensions et acteurs de la sécurité

L'accroissement de la mobilité des personnes, des biens et des capitaux a créé les conditions de l'essor d'une criminalité organisée transfrontalière. Si la criminalité en Europe connaît, de manière récente, une tendance générale à la baisse, des **grands trafics** (stupéfiants, immigration illégale traditionnelle) **et crimes** (terrorisme) à **caractère transfrontalier connaissent une augmentation**.

Évolution générale de la criminalité dans les pays de l'UE-27



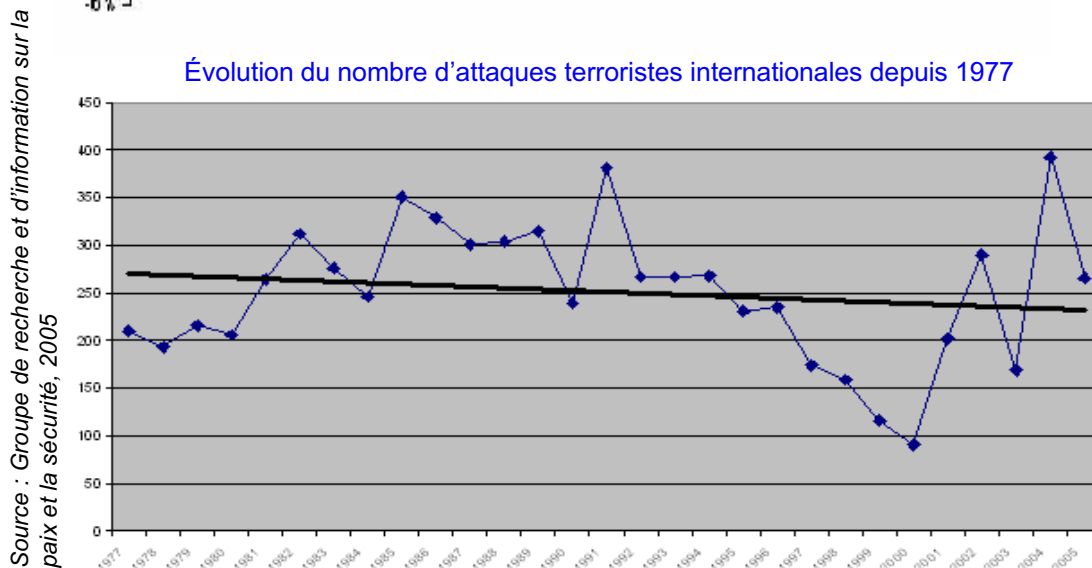
### Trafic de stupéfiants

Les trafics de stupéfiants ont **progressé en moyenne de 4 %** par an entre 1995 et 2005. Pour sa part, la France enregistre une progression annuelle de 10 % pour ce type d'infraction (source : Eurostat, 2007).

### Immigration clandestine

En Europe, le nombre des entrées illégales, **exacerbé aux frontières maritimes méridionales**, est évalué à 500 000 (Source : Commission européenne). En France, 190 000 reconduites à la frontière ont été exécutées depuis 1990 (Source : Sénat, rapport sur l'immigration clandestine, 2006).

Évolution du nombre d'attaques terroristes internationales depuis 1977



### Terrorisme

Si l'on observe une relative diminution des actes terroristes sur longue période (1977-2005), ceux-ci connaissent **un net rebond depuis 2001**.

Essentiellement dirigée contre le terrorisme international, l'activité des services de sécurité doit aussi faire face à un terrorisme national, principalement d'origine séparatiste – particulièrement prégnant en France et en Espagne (Source : Europol, TE-SAT 2007).



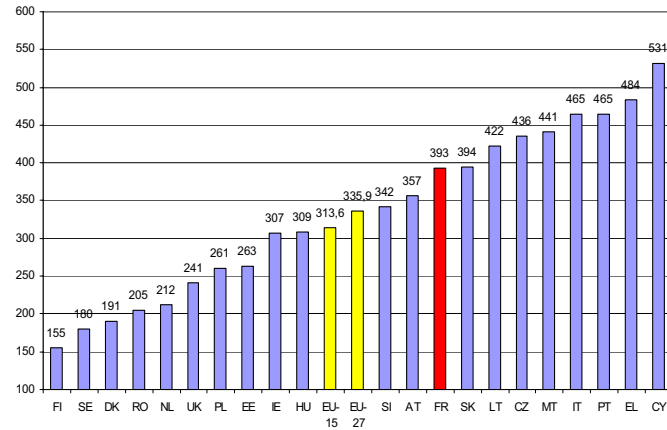
# Dimensions et acteurs de la sécurité

## Les acteurs de la sécurité

Des policiers en nombre supérieur à la moyenne européenne, des interventions policières en augmentation.

Source : European sourcebook of crime and criminal justice 2006

Nombre de policiers pour 100 000 habitants en 2003



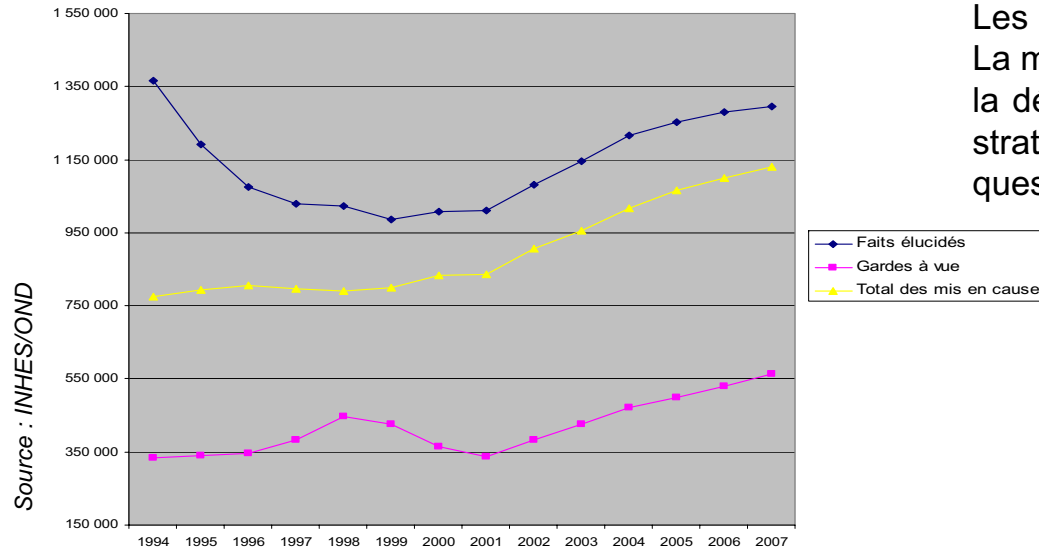
Les effectifs des différents acteurs de la sécurité : une part croissante prise par les entreprises privées de sécurité.

Effectifs de la police nationale en 2006	146 000
Effectifs de la gendarmerie nationale en 2006	105 000
Effectifs des polices municipales en 2005	17 000
Effectifs des entreprises de la sécurité privée en 2006 (progression de 5-10 % en moyenne par an)	Entre 140 000 et 170 000
Chiffre d'affaires de la surveillance humaine privée en 2005 qui a doublé depuis 1998	2,9 milliards d'euros
Part du chiffre d'affaires du secteur privé résultant de demandes du secteur public	23 %

Sources : ministères de la Défense et de l'Intérieur

Les autorités locales investissent davantage le champ de la sécurité. La mise en place des conseils locaux de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) témoigne de la volonté de développer une stratégie intégrée associant tous les acteurs et de traiter de ces questions, au niveau local, voire intercommunal.

Indicateurs de résultats de l'activité de la police et de la gendarmerie en matière de lutte contre la délinquance en France métropolitaine



Évolution des CLSPD	11/2003	09/2005
Nombre total des CLSPD créés	554	867
Nombre total de CLSPD effectivement installés	424	783
Proportion de CLSPD communaux	71 %	
Proportion de CLSPD pluri communaux	29 %	
Proportion de CLSPD intercommunaux installés		33 %

Source : ministère de l'Intérieur

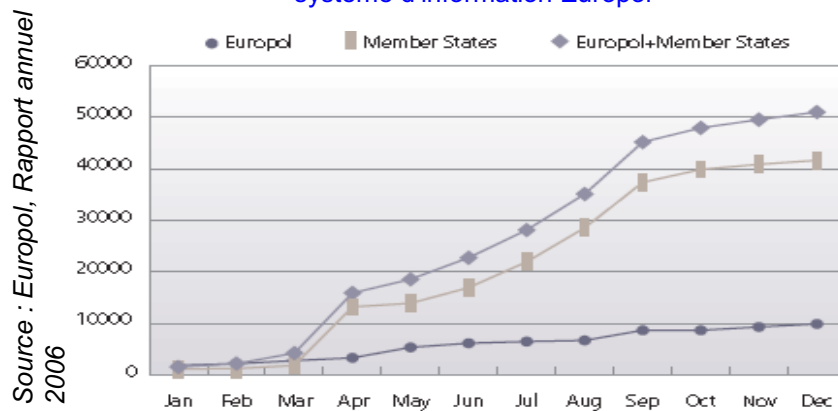
## Dimensions et acteurs de la sécurité

Le développement d'une criminalité organisée de plus en plus diversifiée et complexe impose des réponses coordonnées aux niveaux international et européen. Celles-ci passent par la mise en place de réels mécanismes de coopération policière et judiciaire, et le recours croissant aux nouvelles technologies.

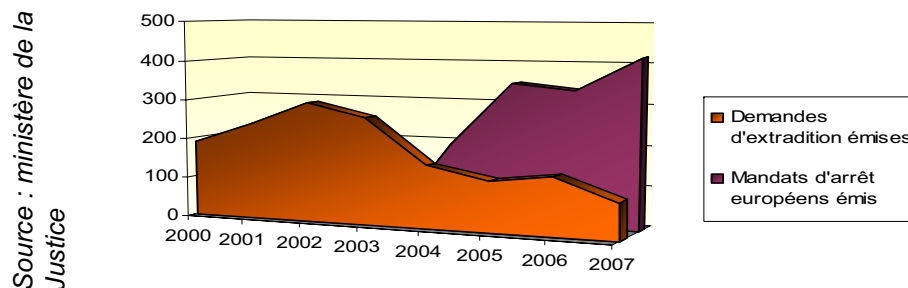
Évolution du nombre d'empreintes digitales supplémentaires enregistrées dans la base de données Interpol



Accroissement du nombre de données enregistrées en 2006 dans le système d'information Europol



Évolution de la demande d'entraide judiciaire en France



### Un usage croissant des données biométriques

Au départ utilisé à des fins d'authentification dans la lutte contre la fraude documentaire, le recours à la biométrie s'est répandu, sous la contrainte internationale (accords PNR avec les États-Unis) et européenne (PNR européen, Prüm, Schengen, etc.), à des fins d'identification dans le cadre de la coopération policière et judiciaire en matière de lutte contre la grande criminalité organisée.

**Des mécanismes de coopération policière et judiciaire qui reposent de plus en plus sur le partage accru de l'information.**

Longtemps réticents, les États membres progressent dans la disponibilité et le partage de l'information (cf. évolution du système d'information Europol).

**Le mandat d'arrêt européen : une coopération policière et judiciaire de plus en plus efficace**

Même s'il rencontre quelques difficultés de mise en œuvre, le mandat d'arrêt européen s'est généralisé (5 832 mandats ont été émis par 14 États membres en 2006, près de 6 900 mandats étaient le fait de 23 États membres en 2005, soit deux fois plus qu'en 2004) et progressivement substitué aux procédures d'extradition, s'imposant ainsi comme un instrument utile de coopération policière et judiciaire.

La France figure parmi les pays qui délivrent et reçoivent le plus de mandats. C'est la loi Perben II qui rend opérationnel en France le mandat d'arrêt européen.